

U d' / of Ottawa



39003002778776

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

DICTIONNAIRE
DES
FAMILLES FRANÇAISES
ANCIENNES OU NOTABLES
A la fin du XIX^e siècle

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.

N° 12

Chart. d'Est-Angl.

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIX^e siècle

PAR

C. D'E.-A.

21

TOME QUINZIÈME

DUH-DYÈ



ÉVREUX

IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY

PAUL HÉRISSEY, SUCC^r

4, RUE DE LA BANQUE, 4

1917

Universitas
BIBLIOTHECA

CS

598

• CS

1903

V. 15

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

D

DUHAMEL, ou du **HAMEL**, divers. Voyez : **HAMEL (DU)** et **MUZINO DU HAMEL (DE)**.

DUHAMEL (André-). Voyez : **ANDRÉ-DUHAMEL**.

DUHAMEL, ou du **HAMEL**, de **FOUGEROUX** de **DENAINVILLIERS**.
Armes (ce sont celles de la famille Duhamel) : *d'azur à trois genettes d'argent passant l'une sur l'autre*.

La famille **DUHAMEL**, ou **DU HAMEL**, de **FOUGEROUX** appartient à la noblesse de l'Orléanais.

Le vicomte Révérend en a donné une intéressante généalogie dans *l'Annuaire de la noblesse* de 1909.

Cette famille avait pour nom primitif celui de **FOUGEROUX** et appartenait au commencement du XVIII^e siècle à la haute bourgeoisie parisienne. Son auteur, Pierre-Jacques Fougeroux, sieur de Blaveaux, né à Paris le 14 mai 1678, était fils de François Fougeroux, bourgeois et élu de Paris, et de Marguerite Duval. D'abord trésorier général et payeur des rentes de l'Hôtel de ville, il fut pourvu, le 14 novembre 1735, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la grande chancellerie, office qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue en 1743. Il avait épousé Angélique Duhamel dont il eut plusieurs fils. Peu de temps avant sa mort, le 17 juin 1743, il obtint de d'Hozier un règlement d'armoiries qui l'autorisait à prendre le blason de la famille Duhamel. Son fils aîné, Auguste-Denis Fougeroux, Sgr de Denainvilliers, né à Paris le 10 octobre 1732, décédé à Pithiviers en 1790, fut un savant distingué et fut nommé en 1758 membre associé de l'Académie des sciences.

Le fils de celui-ci, Auguste Fougeroux, né à Paris en 1766, fut autorisé, par ordonnance royale du 23 décembre 1817, à faire précéder son nom de celui de la famille Duhamel, à laquelle appartenait sa grand-mère, et à s'appeler DUHAMEL-FOUGEROUX. Il fut père d'Armand-Charles Duhamel de Fougeroux, né à Paris en 1781, qui fut député du Loiret de 1824 à 1827. Ce dernier laissa trois fils : 1^o Hippolyte, né en 1802, marié à M^{lle} de Frédy, décédé en 1885 au château de Denainvilliers (Loiret), qui fut l'auteur d'un premier rameau ; 2^o Edmond-Antoine, né en 1808, conseiller général du Loiret, décédé en 1898, qui n'eut que des filles ; 3^o Armand-Alexandre, marié à M^{lle} d'Armand de Chateaueux, qui fut l'auteur d'un second rameau. Les représentants du premier rameau joignent à leur nom celui de leur terre de Denainvilliers.

André Fougeroux de Seeval, ancien capitaine des vaisseaux du Roi, brigadier de ses armées navales, chevalier de Saint-Louis, Sgr de Colliers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois et à Orléans. Auguste-Denis Fougeroux, Sgr de la chatellenie de Bondarroy et de Denainvilliers, prit part à celles tenues à Orléans.

La famille Duhamel, aujourd'hui du Hamel, de Fougeroux n'est pas titrée.

Principales alliances : Duhamel, Blondeau de Laurière, Menjot de Champfleu-Groutel 1859, de Luchapt 1867, de Bruc de Livernière, Lambot de Fougères, d'Armand de Chateaueux, de Tudert, de Laage de Meux 1891, 1892, Pommeret des Varennes 1899, de la Taille 1872, de Bengy de Puyvallée 1873, de Frédy, Domet 1868, de Vélard 1864, Préveraud de la Boutresse 1909, etc.

On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* des renseignements sur la famille Duhamel, ou du Hamel, au nom et aux armes de laquelle fut substituée la famille Fougeroux. L'auteur de cette famille, Claude du Hamel, obtint en décembre 1624, en récompense de ses services militaires, des lettres patentes qui reconnaissaient sa noblesse avec dispense d'en fournir la preuve. Il avait épousé Marguerite Cadart. Leur fils, Claude du Hamel, Sgr de Denainvilliers, en la paroisse d'Adonville, dans l'élection de Pithiviers, épousa, le 14 novembre 1641, Marie Boulart, d'Orléans, fille d'un secrétaire du Roi. Sur le vu des lettres accordées à son père en 1624, il fut maintenu dans sa noblesse, le 2 juillet 1668, par arrêt du Conseil d'Etat. Henri-Louis Duhamel du Monceau, né à Paris en 1700, fils cadet d'Alexandre Duhamel, Sgr de Denainvilliers, et frère de M^{me} Fougeroux, décédé sans alliance le 22 juillet 1782, fut un des plus savants météorologistes de son temps ; il fut inspecteur général de la marine et membre de l'Académie des sciences.

DUHESME. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1825) : *de gueules à un lion d'or tenant de la patte dextre une épée d'argent et soutenu d'une rivière du même.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DUHESME, qui a fourni au XIX^e siècle une série d'officiers généraux très distingués, est originaire du Bourgneuf-Val-d'Or, en Bourgogne.

Le vicomte Révérend a donné sa généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

Guillaume-Philibert Duhesme, né le 7 juillet 1765 au Bourgneuf (Saône-et-Loire), était fils de Jean-Marie Duhesme, notaire royal audit lieu, et de Marguerite Chauvot. Il eut dans l'armée une carrière brillante, fut nommé général de brigade le 22 germinal an II, général de division le 8 brumaire an III, fut appelé à la Chambre des pairs pendant les Cent-jours et fut tué à la bataille de Waterloo le 19 juin 1815. Il était grand-croix de la Légion d'honneur et avait été créé comte de l'Empire par décret impérial du 21 février 1814 qui, en raison des circonstances politiques, ne put être suivi de lettres patentes. Le général Duhesme avait épousé Marie-Françoise Burger qui se remaria à M. de Suremain. Il en laissa deux fils. Ceux-ci se firent maintenir dans leur noblesse le 26 février 1825, par lettres patentes du roi Charles X, en raison de l'édit de novembre 1750 qui reconnaissait la noblesse héréditaire aux officiers généraux et à leurs enfants ; ils obtinrent en même temps le règlement de leurs armoiries. L'aîné d'entre eux, Charles-Guillaume-Eugène, comte Duhesme, né en 1799 à Chalon-sur-Saône, officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, décédé en Algérie en 1842, épousa en 1832 une fille du général comte Defrance. Leur fils unique, Guillaume-Jean-Gaston, comte Duhesme, général de division en 1892, commandeur de la Légion d'honneur, fut confirmé, par décret impérial du 8 décembre 1860, dans la possession héréditaire du titre de comte conféré à son grand-père en 1814. Il est décédé en 1905 sans laisser de postérité de son mariage, en 1865, avec M^{lle} Niel, fille du maréchal de France. Le second fils du premier général Duhesme, Xavier-Léon, vicomte Duhesme, né au Bourgneuf en 1810, décédé à Paris en 1870 des suites de blessures reçues à l'ennemi, fut général de division en 1865 et commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé M^{lle} Aubernon, décédée en 1916, et en eut une fille unique, M^{me} de Scitivaux de Greische, décédée dès 1869.

Jules Duhesme, neveu du premier général comte Duhesme, décédé en 1882 à l'âge de 83 ans, fut connu sous le titre de vicomte Duhesme. Il avait épousé M^{lle} Hanonnet de la Grange, décédée en 1891. Il fut père de M. le colonel vicomte Georges Duhesme qui a épousé M^{lle} Juglar et qui en a eu des enfants.

Principales alliances : de Sarrieu, Aubernon, de Scitivaux 1866, de France, Niel 1865, Evain 1903, etc.

DUHIL de BÉNAZÉ. Armes (d'après les *Filiations bretonnes*) : d'argent à trois croissants de sable. — Aliàs : d'azur à trois croissants d'argent. — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696, registre de Rennes, par Jean Duhil, sieur du Breil) : de gueules à un peigne d'argent, accompagné de six annelets rangés trois en chef et trois en pointe.

La famille DUHIL DE BÉNAZÉ est anciennement et honorablement connue dans la Haute-Bretagne.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Bénazé, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse de la même province.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Répertoire de bibliographie bretonne* de Kerviler et le vicomte de la Messelière en a donné un tableau généalogique dans ses *Filiations bretonnes*.

La famille Duhil a eu pour berceau le bourg de Saint-Jean-sur-Vilaine. Elle s'est partagée en plusieurs rameaux qui se sont distingués par les surnoms terriens de la Jouardais, de Martigné et de Bénazé. Un seul de ces rameaux, celui des Duhil de Bénazé, s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Pierre-Anne Duhil, sieur de la Jouardais, à partir duquel M. de la Messelière donne la filiation, épousa, le 16 janvier 1697, Gillette Bodin et mourut à la Selle-en-Coglès le 7 avril 1733. Il fut père de maître Pierre-René Duhil, sieur de la Jouardais, né à la Selle-en-Coglès en 1699, décédé à Antrain en 1736, grand-père d'Augustin-Hyacinthe Duhil, sieur de Martigné, né à Coglès en 1732, garde du corps, qui épousa à Antrain, en 1762, Anne-Françoise le Gommeriel, héritière de la terre, de Bénazé, et bisaïeul d'Augustin Duhil de Bénazé, receveur des contributions directes à Antrain, qui épousa Marie-Reine Jugan d'Ardilloux, née en 1771, fille d'un notaire royal, et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels.

Octave-Auguste Duhil de Bénazé, né à Saint-Servan en 1843, ancien élève de l'École polytechnique, est entré dans la Compagnie de Jésus et a été professeur à l'Université catholique d'Angers. La famille Duhil a encore fourni des officiers de terre et de mer distingués, dont un capitaine de frégate, officier de la Légion d'honneur (Léon-Louis Duhil de Bénazé, né à Paris en 1837), des gardes du corps, des magistrats, etc.

Principales alliances : Aulnette du Vautenet, de Mauduit du Plessis 1872, Hervé de Beaulieu, de Leisségues de Pennayeun 1913, de la Motte de Broons de Vauvert 1908, etc.

DUHOUX, ou du HOUX. Voyez : HOUX DE VIOMÉNIL, DE GORHOY ET D'HENNECOURT (DU).

DUILHÉ de SAINT-PROJET. Armes : *d'argent à trois branches d'aillet, tigées et feuillées de sinople, fleuries de gueules, terrassées de sinople; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

La famille DUILHÉ DE SAINT-PROJET appartient à l'aristocratie toulousaine.

Elle a eu pour auteur Jacques Duilhé, écuyer, qui fut élu en 1733 capitoul de Toulouse et qui fut anobli par ses fonctions. Arnaud Duilhé, chevalier, fils de Jacques, exerça de 1744 à 1772 la charge de président trésorier général de France au bureau des finances de Toulouse. Cette charge fut vendue en 1776 par son fils, Jean-Joseph Duilhé, chevalier, Sgr de Saint-Projet, Cosgr de la Soulade, en la paroisse de Montpitol. Un M. Duilhé, chevalier de Saint-Louis, était en 1789 président trésorier de France au bureau des finances de Toulouse.

M. Duilhé de Saint-Projet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du pays de Rivière-Verdun, en Gascogne.

Marc-Antoine-François Duilhé de Saint-Projet, né à Toulouse en 1822, prêtre, professeur à l'Institut catholique de sa ville natale, a été un publiciste distingué.

La famille Duilhé de Saint-Projet a conservé jusqu'à nos jours le château de Saint-Projet, près de Montastruc (Haute-Garonne).

Elle n'est pas titrée.

Il a existé dans le pays de Foix une autre famille Duilhé, ou Dhuillet, qui portait pour armes : *d'argent à un monde d'azur, cerclé et croiseté d'or, accosté de deux œillets tigés et feuillés de sinople, fleuris de gueules.* Cette famille fut maintenue dans sa noblesse le 23 avril 1701 par jugement de Legendre, intendant de Montauban, après avoir justifié sa filiation depuis 1559.

DUJARRIC de la GARDE. Armes : (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond) : *d'or à un chêne de sinople sur une terrasse de même, accosté de deux cœurs (aliàs de deux croissants) de gueules.*

La famille DUJARRIC est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de la ville de Périgueux à laquelle elle a donné sous l'ancien régime une douzaine de consuls.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Pierre Dujarric, sieur de la Baronnie, bourgeois de Montignac, qui fit enregistrer son

blason : *de gueules à un château sommé de trois tours d'or à l'Armorial général de 1696 (registre de Sarlat).*

Principales alliances : Hennet du Vigneux 1879, Bruys 1907, etc.

DUJARRIC-DESCOMBES et GRANDPRÉ. Mêmes armes que la famille précédente. — Devise : *CORDE VIRESCO.*

La famille DUJARRIC-DESCOMBES est, malgré l'analogie des armoiries, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice. Elle appartient comme elle à l'ancienne bourgeoisie du Périgord.

Elle est originaire du canton de Verteillac, près de Ribérac, et portait primitivement le nom de Jarric. Son premier auteur connu, Léonard Jarric, épousa vers 1560 Marguerite Duport. Pierre Jarric, sieur des Combes, né en 1704, commença le premier à faire précéder son nom patronymique de la particule *du* que plus tard ses descendants incorporèrent à ce nom. Son fils aîné, Jean-Baptiste Dujarric des Combes, marié en 1776 à Jeanne Merlhie de Lafon, fut notaire royal à Celles.

La famille Dujarric s'est partagée en plusieurs branches. Deux de ces branches subsistent, celle des Dujarric-Descombes et celle des Dujarric-Grandpré. Le chef de la première, M. Albert Dujarric-Descombes, ancien notaire, est vice-président de la Société historique du Périgord. Une troisième branche, dite de la Bernerie, s'est éteinte avec Pierre Dujarric, décédé en 1824, qui avait épousé M^{lle} de Lamberterie.

Principales alliances : de Chabaneix du Chambon, de Lamberterie, etc.

DUJAT, ou DUJAST, d'AMBÉRIEU et des ALLIMES. Armes : *coupé : au 1 échiqueté d'argent et d'azur ; au 2 de gueules plein.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DUJAT DES ALLIMES est originaire du Bugey.

Son auteur, Dominique Dujat d'Ambérieu, Sgr du mandement de Saint-Germain d'Ambérieu, fils de Pierre Dujat et de Marie-Claude Dujat, décédé le 29 novembre 1747, exerça l'office anoblissant de secrétaire du Roi près la Cour des monnaies de Lyon. Il avait épousé, le 4 juin 1733, Marie-Anne Bottu, fille de François, sieur de Saint-Fonds, qui lui survécut jusqu'au 11 avril 1793. Il en eut plusieurs fils. Un de ceux-ci, Pierre Dujast d'Ambérieu, Sgr d'Ambérieu et des Allymes, syndic de la noblesse du Bugey, décédé à Lyon en 1821 à l'âge de 83 ans, épousa en 1765 Lucrèce Daresté, décédée en 1822. Un autre, Alexis Dujat de Vareille, officier au régiment de Soissonnais, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Belley.

Un troisième frère, Dominique-Christophe Dujat des Allimes, officier au régiment de Foix, vint se fixer en Béarn après le mariage qu'il contracta à Oloron, le 8 juillet 1777, avec Marie-Henriette de Gertoux, fille du seigneur de Vianne de Villeségure. Il fut taxé en 1784 au rôle de la capitation de la noblesse du Béarn. Il fut admis, le 19 mai 1789, aux États généraux du Béarn dans l'ordre de la noblesse en exécution de la décision prise par ces États, le 25 avril précédent, que tous les nobles inscrits sur les rôles de la capitation de la noblesse des États seraient invités individuellement à concourir à l'élection des députés de la province aux États généraux du Royaume. Son fils aîné, Alexis-Ange Dujat des Allimes, baptisé à Oloron le 12 avril 1778, eut pour parrain son oncle, Alexis Dujat, vicaire général du diocèse de Comminges. Il épousa à Oloron en 1814 Bernarde Lacoste et fut père de Joseph Dujat des Allimes, né à Oloron en 1824, marié à M^{lle} Perez de Loyo, décédé en 1903, qui a laissé deux fils. Le second de ceux-ci, Benoit, dit Benito, né en 1874, capitaine d'infanterie, marié à M^{lle} Guertin, a été tué à l'ennemi le 16 septembre 1914¹.

Principales alliances : Bottu (de Limas) 1733, de la Mure 1758, de Jussieu 1764, Orsel de Châtillon, Galbaud du Fort 1837, de Gertoux de Vianne, de Saut d'Arribager 1807, Capdepon de Bigu 1899, etc.

DUJON, en Berry. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un cheval galopant d'argent, quelquefois bridé de sable.* — Armes concédées en 1810 avec le titre de baron de l'Empire : *écartelé : au 1 de Dujon ancien ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent à poignée d'or, qui est des barons de l'Empire ; au 3 d'or à un sabre de sable posé en pal, la pointe en haut, brochant sur une bombe enflammée de gueules et deux étoiles d'azur en chef ; au 4 d'azur à une tête de cheval d'argent.* — Devise : INFRENES RATIO FRENAT.

La famille Dujon, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Berry et du Poitou. Elle était originaire de la ville d'Issoudun.

La Thaumassière en a donné au xvii^e siècle une généalogie dans son *Histoire du Berry*. On en trouvera une généalogie complète dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. On trouvera aussi des renseignements sur les Dujon dans la *France protestante* de Haag.

Guillaume du Jon, sieur de la Baffarderie, auquel ces travaux

¹ C'est grâce à une aimable communication de M. de Dufau de Maluquer que l'on a pu donner ces renseignements sur la branche béarnaise, aujourd'hui seule existante, de la famille Dujat des Allimes.

font remonter la filiation, servit le roi Louis XII dans la guerre de Navarre et fut anobli, en récompense de ses services, par lettres patentes de 1507. Il avait épousé Jacqueline Pizon. Il en eut plusieurs enfants qui embrassèrent la religion réformée. Deux de ses fils, Jean et Denis, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ceux-ci, Jean Dujon, Sgr de la Baffarderie, marié, le 26 mars 1529, à Renée Mesnard, dut se réfugier en Allemagne auprès du prince Palatin qui le nomma son conseiller. Il fut père de Louis du Jon, sieur de la Baffarderie, qui resta en France et qui épousa à Issoudun, en 1566, Antoinette Denis, et grand-père de Jean du Jon, trésorier général de la cavalerie légère de France, marié à Loudun, en 1616, à Renée le Proust, qui fut nommé, le 21 juillet 1618, écuyer de la Grande Ecurie du Roi, puis, le 31 janvier 1620, intendant des meubles de la Couronne. Ce dernier laissa trois fils, Jean du Jon, sieur de la Vallée, qui mourut dans la suite sans postérité, Gilles Dujon, sieur du Sauloy et de Treillebois, en Saintonge, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre, et François Dujon, sieur de la Bazaie, en Loudunois, qui épousa Elisabeth Bigot et qui continua la lignée. Ces trois frères furent maintenus dans leur noblesse, le 26 mars 1667, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Bourges. Armand-Gabriel-Charles Dujon, chevalier, descendant de François, se qualifiait baron de Bauçay. Il fut capitaine au régiment de Roussillon et épousa, le 3 décembre 1771, Elisabeth de Menou de Boussay, sœur du célèbre général de Menou. Leur fils, Michel-Menou Dujon, né à Loudun en 1776, colonel en 1811, maréchal de camp et écuyer cavalcadour du Roi sous la Restauration, officier de la Légion d'honneur, décédé à Sassay en 1841, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 mars 1809, puis baron par nouvelles lettres du 3 mai 1810. Il avait épousé en 1811 M^{lle} de Labordère de Montfort, décédée en 1874. La famille Dujon s'est éteinte avec leur fils, Henri-Louis, baron Dujon, né en 1830, qui est décédé prématurément à Poitiers en 1862 ne laissant de son mariage, en 1859, avec M^{lle} Veau de Rivière qu'une fille, Marie-Armandine, mariée en 1884 au comte Eynard de Monteynard.

Denis du Jon, second fils de Guillaume, était lieutenant de la maréchaussée de Bourges quand il fut massacré dans cette ville lors de la première guerre de religion. Il avait épousé Jacqueline Hugauld. Leur fils, François du Jon, né en 1545, connu dans les lettres sous le nom de Junius, fut ministre protestant à Anvers, puis à Limbourg, puis professeur de théologie à Heidelberg et à Leyde et mourut en 1602 ; il a laissé un grand nombre d'ouvrages de théologie. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean-Casimir Dujon, dont le fils,

François, né à Embden en 1624, fut professeur de droit à Groningue et dont la fille épousa le célèbre Vossius ; 2^o François Dujon, né à Heidelberg en 1589, qui mourut à Oxford en 1677.

Armand-Gabriel Dujon, capitaine au régiment Royal-Roussillon cavalerie, Cosgr du Boisragon ; Gabriel-François Dujon, baron de Bauçay, chevalier de Saint-Louis ; et Pierre Dujon, Sgr de Bauçay, ancien capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Loudun.

La famille Dujon a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : du Bois des Cours 1579, Frotier 1708, Mesnard, Mouchard de Chaban, Bigot, Bidé de Pommeuse 1697, de Mondion 1740, 1847, de Menou 1771, de Clervaux 1847, de Mauvise, de Monteynard 1884, de Vieillechèze 1849, de Pascal, Geay de Montennon, etc.

DULAC, ou du LAC, de FUGÈRES. Armes : *d'azur à deux têtes de lion adossées d'or ; au chef de même.*

La famille DULAC, ou DU LAC, DE FUGÈRES appartient à la noblesse du Velay. Elle est connue au Puy depuis 1439.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial du Velay* de M. Paul et dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque. M. Villain en a donné une généalogie complète dans le premier volume de la *France moderne*. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Louis du Lac de Cazefort, brigadier des gardes du Roi, fit en 1771 et 1772 pour obtenir l'admission à l'École militaire de deux de ses fils. Il a été, enfin, publié au Puy, en 1902, une *Notice sur la famille du Lac de Fugères*.

La filiation suivie remonte Louis du Lac, Sgr de Gratuze et de la Remigère, dont le fils, François du Lac, Sgr de Remigères, ou de la Remigère, qualifié noble dans plusieurs actes fut deuxième consul du Puy en 1531. Jacques du Lac, Sgr de Gratuze et de la Remigère, fils de François, épousa le 7 avril 1568 Claude Rozier. Il était en 1588 deuxième consul du Puy. Il fut désigné par les Ligueurs pour traiter la paix avec les Royalistes ; mais ayant pris le parti de ces derniers, il fut accusé par les Ligueurs d'avoir voulu leur livrer la ville et fut pendu par eux, le 22 octobre 1594, sur la place du Martouret. Deux ans plus tard, le 14 juin 1596, sa veuve, Claude Rosier, obtint du Conseil un arrêt qui réhabilitait sa mémoire et des brevets royaux de 1609, 1611, 1612 et 1618 accordèrent à ses enfants une pension de 1 000 livres. Ce fut Jacques du Lac qui acquit, le 7 avril 1580, de

la famille de Poinasac, pour la somme de 1833 écus, la seigneurie de Fugères dont sa descendance a conservé le nom. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Vidal du Lac, Sgr de Gratuze, avocat au Parlement de Paris, marié successivement à Anne Irail et à Catherine de la Roque, qui continua la lignée ; 2^o Louis du Lac, qui eut un fils nommé Vidal. Louis Dulac, Sgr de Fugères, de Gratuze et de la Remigère, fils aîné de Vidal et d'Anne Irail, fut docteur ès droits et avocat en la sénéchaussée du Puy et épousa, le 15 février 1646, Marguerite Trioulenc. Il fut déchargé du droit de franc-fief par arrêts de la chambre des francs-fiefs du 1^{er} septembre 1661 et du 13 février 1697 et obtint du roi Louis XIV, en août 1700, des lettres patentes de confirmation de noblesse. Son fils, Louis du Lac, Sgr de Guitard, né en 1665, conseiller au sénéchal et siège présidial du Puy, épousa en 1701 Claire Jourda de Vaux. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Noé du Lac, Sgr de Fugères, marié à Antoinette de Laval, et Louis du Lac de Cazefort, avocat, puis brigadier des gardes du corps, chevalier de Saint-Louis, marié à Mantes en 1755 à Anne-Clotilde de Cléry de Frémainville, qui furent maintenus dans leur noblesse d'extraction, le 13 novembre 1739, par arrêt du Conseil d'État après avoir justifié leur filiation depuis leur sixième aïeul, François. Le second de ces deux frères, Louis, fit en 1771 et 1772 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut ; sa descendance est aujourd'hui éteinte. Jean-Louis du Lac de Fugères, fils de Noé, fut capitaine au régiment de Normandie et épousa en 1768 Anne-Elisabeth de Charbonnel du Betz. Il en laissa deux fils : 1^o François-Sébastien du Lac de Fugères, né au Puy en 1775, dont le fils, Louis-Albert Dulac de Fugères, décédé en 1890, a été conseiller à la Cour des comptes et officier de la Légion d'honneur et dont le petit-fils, Paul-Stanislas du Lac, né à Paris en 1837, membre de la Compagnie de Jésus, fondateur de l'École préparatoire Sainte-Genève, rue des Postes, à Paris, décédé en 1909, a été une des personnalités les plus en vue du monde catholique ; 2^o Louis-Frédéric du Lac de Fugères, marié à M^{lle} Jousouy, décédé en 1859, dont la descendance subsiste.

M. Dulac de Fugères prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy.

En dehors du père du Lac, la famille Dulac, ou du Lac, de Fugères a fourni un grand nombre d'officiers et de magistrats distingués, des consuls du Puy depuis 1439, un conseiller à la Cour des comptes, etc.

Elle n'est pas titrée.

Elle a conservé jusqu'à nos jours son habitation de Fugères, en Velay.

Par jugement du tribunal civil d'Yssingaux ses représentants ont

été autorisés en 1900 à substituer au nom patronymique de DULAC celui de DU LAC porté par leurs ascendants avant la Révolution.

Principales alliances : Jourda de Vaux 1701, de Charbonnel 1768, Fayard de Bourdeille 1803, de Vissaguet 1869, de Goys de Mézeyrac, Labbey de la Besnardière, etc.

La famille DULAC DE FUGÈRES ne doit pas être confondue avec une famille Dulac, ou du Lac, de Reufel qui a occupé un rang distingué à Brioude, dans la même région. Cette famille portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses de même et en pointe d'une fleur de lys d'argent*. Dominique du Lac était en 1696 conseiller du Roi en l'élection de Brioude. Pierre-Joseph du Lac de Reufel, né à Brioude en 1750, officier de marine, mourut centenaire en 1853, doyen des officiers de l'armée française. Il avait épousé en 1793 M^{lle} de Labro. Il en eut un fils, Lancelot, qui fut garde du corps du roi Charles X, et deux filles, M^{mes} de Cadoudal et de Pélacot.

Il a existé dans la noblesse de l'Auvergne et dans celle du Languedoc plusieurs familles du Lac qui étaient distinctes de celles dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles, originaire de Narbonne, était fort ancienne. Elle portait pour armes : *de gueules à l'écusson d'argent* ou encore *de gueules au lion d'argent*. Le jugement de maintenue de 1669 en fait remonter la filiation à Raymond du Lac, damoiseau, dont le fils Pierre du Lac, damoiseau, rendit hommage en 1303, dont le petit-fils, Arnaud du Lac, rendit hommage le 25 novembre 1398 et dont l'arrière-petit-fils, autre Arnaud du Lac, fit un accord, le 11 octobre 1457, avec le comte de Foix pour la justice haute, moyenne et basse de Boutenac. Bertrand du Lac, Sgr de Boutenac, marié en 1577 à Marguerite Saix, en eut deux fils : 1^o François du Lac, Sgr de Boutenac et de Careville, dont les petits-fils furent maintenus dans leur noblesse, le 13 octobre 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc ; 2^o Louis du Lac, Sgr de Prat de Bosc, au diocèse de Castres, qui fut maintenu dans sa noblesse avec ses trois fils, le 18 janvier 1669, par jugement du même magistrat. Lucrèce du Lac de Montvert fut admise à Saint-Cyr en 1686. Raymond, Jean-Melchior et Emmanuel-Joseph du Lac de la Close furent admis dans l'ordre de Malte en 1663, 1671, 1677. Joseph du Lac, lieutenant-colonel au régiment d'Orléans, obtint, en juillet 1757, l'érection en marquisat du Lac de sa seigneurie de Labruguière. Son petit-fils, Emmanuel-Joseph du Lac, né en 1761 à la Bruguière-du-Lac (Tarn), fit en 1776 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Il fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 18 août 1810. Le marquis et le chevalier du Lac furent admis à

la Cour, l'un le 31 octobre 1785, l'autre le 21 février 1788. Jean-Melchior, comte du Lac, fut préfet sous Louis-Philippe. Son fils, Jean-Melchior, né en 1806, fut un des collaborateurs du journal *l'Univers*.

La famille DU LAC DE PUYDENAT appartenait à la noblesse d'Auvergne. Elle portait pour armes : *d'azur à une fasce d'or*. Elle était fort ancienne et avait eu pour berceau le château du Lac, situé dans la paroisse de Courteserre. Étienne du Lac, chevalier, est mentionné dans un acte de 1285. La famille du Lac de Puydenat fut maintenue dans sa noblesse, le 15 février 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Pierre du Lac de Villecomble, maréchal de camp en 1651, fut tué peu après à la défense de Barcelone. Nicolas-Charles du Lac de Puydenat, né en 1768, fit en 1785 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, il devint plus tard un jacobin violent et s'empoisonna le 15 août 1794. Un de ses frères, Charles-Grégoire du Lac, né en 1770, fut également un ardent révolutionnaire ; il épousa en septembre 1794 Marie-Sylvie Saulnier, femme divorcée du citoyen Espinasse ; on ignore s'il eut postérité. Le frère aîné des précédents, André-René du Lac, né en 1760, fut admis en 1776 parmi les pages de la Petite-Écurie ; il émigra en 1791 et était en 1817 employé dans l'administration des haras.

La famille DU LAC DU MONTEIL ET DE CONTOURNAT appartenait à la noblesse de l'Auvergne comme la précédente dont elle était peut-être une branche détachée à une époque inconnue. Elle portait pour armes : *d'or à un chevron de gueules accompagné de trois fermaux d'azur sans arpillons*. Elle remontait par filiation à Béraud du Lac, Sgr du Lac et de Monteil, qui épousa dans les premières années du xv^e siècle Algaye de Motier de la Fayette, sœur du maréchal de la Fayette. Elle produisit un chanoine comte de Brioude et plusieurs chevaliers de Malte, fut maintenue dans sa noblesse le 8 janvier 1667, sur preuves remontant à 1439, par jugement de M. de Fortia et s'éteignit peu de temps après.

Une famille du Lac a appartenu à la noblesse de la Beauce. Elle portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe d'une fleur de lis au pied nourri du même*. Elle était connue depuis Bernard du Lac vivant en 1283. Bertrand du Lac acquit en 1440 la terre de Chamerolles. Il fut père de Lancelot du Lac, Sgr de Chamerolles, chambellan du Roi, bailli et gouverneur d'Orléans en 1504, marié en 1519 à Louise de Coligny, et grand-père de Claude du Lac, bailli et gouverneur d'Orléans. Une branche de cette famille alla se fixer en Lorraine ; elle était représentée sous Louis XVI par deux frères, Jean-Baptiste, né en 1728, et Paul, né en 1729.

DULAURENS de la BARRE. Voyez : LAURENS DE LA BARRE (DU).

DULAURENT. Voyez : LAURENT (DU).

DULÉRY, anciennement du **LÉRIS**, de **PEYRAMONT**. Armes : d'azur à trois monts d'or. — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : d'azur à trois rochers de gueules (sic), 2 et 1 ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. — Supports : deux léopards d'argent.

La famille **DULÉRY**, anciennement du **LÉRIS**, ou du **LEYRIS**, de **PEYRAMONT** appartient à la noblesse du Limousin.

On en trouvera un tableau généalogique très sommaire dans les *Dossiers bleus*. On trouvera aussi sur elle des renseignements, malheureusement confus et contradictoires, dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, dans le *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* de Champeval et dans le *Dictionnaire historique et généalogique de la Haute-Marche* de Tardieu.

D'après ce dernier auteur, la famille **Duléry**, ou du **Léris**, serait d'ancienne noblesse chevaleresque, aurait pour premier auteur connu un Guillaume du **Leyris** qui fit en 1198 une donation à l'abbaye de **Dalon** et remonterait par filiation suivie à Pierre du **Leyris**, chevalier, vivant en 1372. Le tableau généalogique mentionné plus haut ne fait remonter la filiation qu'à un Pierre du **Leyris**, dont le fils, Antoine du **Léris**, écuyer, épousa, le 14 novembre 1548, Catherine Roger. M. Champeval croit que cet Antoine du **Léris** doit être identifié avec un Antoine du **Leyris**, sieur de **Vaux**, vivant à la même époque, qui était notaire et lieutenant pour la baronnie de **Peyrat**. Noble Pierre du **Léris**, ou du **Leyris**, fils d'Antoine et de Catherine Roger, acquit en 1617 la terre de **Peyramont** que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours dans le département de la Haute-Vienne et dont elle a gardé le nom. Il épousa d'abord, en 1587, Judith de **Montchapeau**, puis, en 1602, Jeanne **Simonet**, veuve **Jourdaud**, ou **Sourdaud**, et fit son testament le 30 avril 1624. Il fut père de Jean du **Leyris**, sgr de **Peyramont**, et grand-père de **Dèce** du **Léris**, Sgr de **Peyramont**, qui fut maintenu dans sa noblesse le 2 septembre 1669, sur preuves remontant à 1548, par arrêt du Conseil d'État et qui continua la lignée. Mais cette filiation paraît suspecte à M. Champeval.

N... de **Leyris** de **Peyramont** de **Saint-Hybars** fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de **Brive**).

Léonard Duléry, chevalier, lieutenant des grenadiers royaux au régiment de **Touraine**, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à **Limoges**.

Louis Duléry de Peyramont, chevalier de Saint-Louis, épousa Marie-Françoise de David des Étangs, née en 1777, ancienne demoiselle de Saint-Cyr.

Alphonse-André Duléry de Peyramont, né à Sauviat en 1804, député de Bourgneuf en 1840, procureur général à la Cour de Limoges, puis à celle d'Angers, conseiller à la Cour de cassation de 1862 à 1877, décédé en 1880, fut député de la Haute-Vienne en 1871, puis, en 1876, sénateur du même département. Il avait épousé M^{lle} Cruveilhier, fille d'un professeur à la Faculté de médecine de Paris. Son fils, Georges de Peyramont, ancien sous-préfet de Sceaux, est décédé à Sauviat en 1882. Il avait épousé en 1872 M^{lle} Géraud dont il laissa un fils, aujourd'hui décédé, et deux filles.

La famille Duléry de Peyramont a fourni de nombreux officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Roffignac, des Maisons de Bonnefont 1671, de Fondant, de Nesmond, d'Oiron 1767, de David des Étangs vers 1800, etc.

DULIEBVRE du BOIS de PACÉ.

Ancienne famille de Bretagne.

Guillaume du Liebvre était en 1642 greffier aux requêtes du Parlement de Bretagne. Son arrière-petit-fils, Jean-Guillaume Duliebvre, Sgr du Bois de Pacé, au diocèse de Rennes, fut anobli par lettres patentes de 1755 à l'occasion de l'érection à Rennes d'une statue du roi Louis XV.

La famille DULIEBVRE DU BOIS DE PACÉ subsiste à Paris.

Deux de ses membres, Ignace du Liepvre, greffier en chef de la table de marbre du Palais de Rennes, et N... du Liepvre, sieur des Ecotais, sénéchal de la juridiction de Sainte-Mélanie, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Coetlogon (xvii^e siècle), Pétiet vers 1780, etc.

DULIÈGE, ou du LIÈGE, de PUYCHAUMEIX, dans la Marche. Armes : de gueules à une épée d'argent posée en bande.

La famille DULIÈGE, ou DU LIÈGE, est anciennement et honorablement connue dans la Marche. Elle joint à son nom celui du fief de Puychaumeix qu'elle possédait aux xvii^e et xviii^e siècles près de Pontarion, dans l'arrondissement actuel de Bourgneuf. On ne voit pas que ses représentants aient habituellement porté les qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Borel d'Hauterive a donné une généalogie détaillée de la famille Duliège dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1877. Il a cherché à la rattacher à un certain nombre de familles dont elle paraît être distincte, notamment à celle des anciens seigneurs du domaine du Liège, près de Pontarion, et à la famille de Liège de Saint-Mars, originaire du Vermandois.

Jean du Liège, sieur de Puychaumeix, marié à Jeanne Champeaux par contrat du 20 août 1592, acquit divers biens situés à Puychaumeix par acte passé le 15 mai 1597 devant notaire à Pontarion. Son petit-fils, Jean du Liège, marié à Jeanne Eurard, mourut le 27 mars 1702 et fut inhumé dans l'église de Pontarion. Il fut père de Léonard-Pierre du Liège de la Besse de Puychaumeix, juge sénéchal de Saint-Hilaire le Château, qui épousa en 1698 Jeanne de Villemerle, fille d'un entrepreneur aux fortifications du Roi, grand-père de Léonard-Louis Duliège de Puychaumeix, avocat en Parlement, décédé en 1771, qui épousa en 1732 Catherine d'Oyron, bisaïeul de Pierre du Liège de Puychaumeix, décédé en 1791, qui épousa à Ahun en 1773 Marie-Anne Ranon de Lavergne, et trisaïeul de Jean-Baptiste-Frédéric du Liège de Puychaumeix, né en 1782, décédé à Pontarion en 1869, qui épousa en 1824 M^{lle} Légier de Lagarde et qui en laissa trois fils, nés à Pontarion en 1825, 1830 et 1835. Le deuxième de ceux-ci, Joseph-Eugène du Liège, négociant en vins, fut autorisé, par décret du 24 août 1861, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE PUYCHAUMEIX. Son neveu, Vivant-Frédéric-Léon du Liège, né en 1853, employé à la Banque de France, obtint la même autorisation le 20 décembre 1880.

On trouvera au Cabinet des Titres beaucoup de renseignements sur la famille de Liège de Saint-Mars sur laquelle on a voulu greffer la famille du Liège de Puychaumeix. Cette famille descendait de Nicolas de Liège, écuyer, mari de Jeanne Charpentier, dont le fils, Pierre de Liège, écuyer, épousa Marguerite de Brossard, mentionnée comme veuve dans un acte de 1584, et dont le petit-fils, Louis de Liège, écuyer, demeurant à Charlefontaine, en la paroisse de Saint-Gobain, épousa Marie de Nuysement, veuve de Pierre du Blanchet, par contrat passé le 2 décembre 1588 devant notaire au bailliage de Vermandois. Le petit-fils des précédents, Pierre de Liège, écuyer, Sgr de Saint-Mars, baptisé en 1619 à Winy, en Thiérache, vint se fixer à Vaudeurs, au diocèse de Sens. Il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Pithiviers) les armes suivantes : *de sable à une main de carnation mouvante du flanc dextre de l'écu et tenant une épée haute d'argent, accostée à senestre d'une colombe du même posée sur une branche d'olivier de sinople ; au chef d'azur chargé*

de trois roues d'or. Un de ses fils, Pierre de Liège, Sgr de Saint-Mars et de Léonville, fut maintenu dans sa noblesse, le 5 mars 1716, par arrêt des commissaires généraux du Conseil. Dominique de Liège de Saint-Mars, neveu du précédent, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 26 août 1717, par arrêt des mêmes commissaires. Il fut le grand-père d'Anne-Reine de Liège de Saint-Mars, née à Vaudeurs en 1742, qui fit en 1754 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr.

DULIÈGE, ou du LIÈGE, d'AUNIS, en Picardie. Voyez : LIÈGE D'AUNIS (DU).

DULIEU, ou du LIEU, de CHENEVOUX. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à un lion d'azur, parti de gueules à quatre pals d'or ; aux 2 et 3 de sable à une fasce d'or accompagnée en chef d'un lion passant et en pointe de trois roses tigées du même.* — Supports : *deux lions.*

La famille DULIEU, ou DU LIEU, DE CHENEVOUX, éteinte dans les mâles en 1871, appartenait à la noblesse du Lyonnais.

M. de Jouvencel en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789.*

Honorable Antoine Dulieu, auquel remonte la filiation, était né à Bruges, dans les Flandres. Il vint se fixer à Lyon, épousa, le 20 août 1594, Isabeau de l'Ordre, veuve de Camille Bonajouty, citoyen de cette ville, obtint, le 14 février 1626, des lettres de naturalisation et mourut en 1659. L'aîné de ses fils, François-Antoine Dulieu, baptisé à Lyon le 3 décembre 1596, contrôleur provincial des postes en la généralité de Lyon en 1630, fut anobli par l'acquisition d'un office de secrétaire du Roi ; il n'eut qu'un fils, Aymé, qui fut capucin. Le second, Jean-Baptiste Dulieu, Sgr de Charnay, baptisé à Lyon en 1600, contrôleur général des postes en Lyonnais, décédé en 1670, fut pourvu, le 2 novembre 1659, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o François-Antoine, qui continua la descendance ; 2^o Jean-Baptiste, Sgr de Charnay, prévôt des marchands de Lyon en 1692, dont le fils, Charles-Vincent du Lieu de Genouilly, chevalier d'honneur en la Cour des monnaies de Lyon, mourut sans postérité en 1738. François-Antoine Dulieu, d'abord maître des courriers français au bureau des dépêches de Lyon et de Dauphiné, puis conseiller du Roi en ses Conseils, fut reçu en 1654 conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris ; il fut plus tard, en 1672, capitaine du château de Néronde. Il avait épousé Marthe Cotton, héritière de la seigneurie de Chenevoux où il mourut en 1697 et dont sa descendance conserva le nom. Il laissa lui-même deux fils dont l'aîné, Jean-Baptiste Dulieu, chevalier, Sgr de Che-

nevoux, épousa en 1708, Marguerite Chappuis de Margnolas et continua la lignée et dont le second, François-Eléonor Dulieu de Chenevoux, reçu en 1697 conseiller maître en la Chambre des Comptes de Paris, laissa une fille unique mariée en 1751 à son cousin germain, François-Eléonor Dulieu, chevalier, Sgr de Chenevoux. Le fils de ceux-ci, Louis du Lieu de Chenevoux, né en 1752, marié en 1787 à M^{lle} de Sainte-Colombe de Laubespain, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Il était connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de comte de Chenevoux. Son fils, Claude-Hugues du Lieu, comte de Chenevoux, décédé en 1827, avait épousé une fille du général de Précy, qui s'illustra par la défense de Lyon contre les troupes de la Convention. Il fut père de Louis du Lieu, comte de Chenevoux, né en 1818, décédé à Charlieu en 1871, dont la fille, dernière représentante de sa famille, a épousé en 1883 M. Charles-Théophile le Mansois-Duprey, né en 1840.

Principales alliances : du Deffand 1678, de Nagu 1675, de Bressac 1652, Cotton, Chappuis de Margnoias de Thizy, de Sainte-Colombe de l'Aubespain 1787, d'Odet d'Orsonnens 1814, Perrin de Précy, etc.

DULIEU de la CONCYE, à Montfort-l'Amaury.

Cette famille, anciennement et honorablement connue à Montfort-l'Amaury, est distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice.

Le *Nobiliaire et Armorial du comté de Montfort-l'Amaury*, de MM. Maquet et de Dion, mentionne Jean Dulieu, qui était en 1755 lieutenant réformé au régiment de Piémont, et Jean-François Dulieu, marié à M^{lle} Gobinard de la Marre, chevalier de Saint-Louis en 1790.

M^{me} DULIEU DE LA CONCYE, née Colomb, est décédée à Montfort-l'Amaury en 1897 âgée de 82 ans.

Principales alliances : de Caillebot de la Salle 1857, de Longueau de Saint-Michel, 1859, etc.

DULIGNIER.

La famille DULIGNIER paraît être originaire de Ris, en Auvergne. Vers le milieu du xvi^e siècle elle vint se fixer en Bourbonnais. Depuis lors elle n'a cessé de tenir un rang distingué dans la bourgeoisie de cette province.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Fiefs du Bourbonnais* de M. Aubert de la Faige.

Pierre Dulignier, demeurant ordinairement à Ris, épousa, le 10 octobre 1569, Catherine de Chappuys dont il n'eut pas d'enfants ; il se remaria à Jeanne Crozier et en eut un fils, Jean Dulignier, notaire à Trézelles, qui épousa une demoiselle Rambaud. Maître Jacques

Dulignier, fils d'Antoine et de Jeanne Préveraud, avocat au Parlement, lieutenant particulier en la chatellenie royale de Chaveroche, marié à Marie Bourdelier, acheta en 1695 le fief de Montifaut. Cette terre resta dans la famille Dulignier jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle, époque à laquelle elle passa par mariage dans la famille Devaulx.

La famille Dulignier s'était partagée en deux branches principales : celle des seigneurs de Montifaut, éteinte de nos jours, et celle des seigneurs de Chasles qui subsiste.

DULIMBERT (Pougéard-). Voyez : **POUGÉARD-DULIMBERT.**

DULION, ou DULYON, de ROCHEFORT. Voyez : **DULYON DE ROCHEFORT.**

DULMEN (de Croy-). Voyez : **CROY (DE).**

DULONG de ROSNAY. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1827) : *écartelé : au 1 d'or à une main droite de carnation tenant un drapeau de sable, posé en barre, chargé d'une épée d'argent, montée d'or ; au 2 de sinople au pont rompu d'or sommé d'une tour d'argent, mouvante du flanc senestre ; au 3 de pourpre à la croix ancrée d'or ; au 4 d'argent à une tour avec son pont-levis et un canon, le tout de sable et mouvant des flancs de l'écu.*

La famille Dulong est originaire du bourg de Rosnay, en Champagne, dont elle a conservé le nom.

On en trouvera des généalogies dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière.

Louis-Etienne Dulong, né le 12 septembre 1780 à Rosnay (Aube), décédé à Paris en 1828, était fils de Claude-Louis Dulong, médecin à Rosnay, et de Suzanne-Nicole Jeanod. Engagé volontaire en 1799, il eut dans l'armée une brillante carrière, fut nommé, le 18 mars 1815, lieutenant général des armées du Roi et commença à cette époque à joindre à son nom celui du lieu où il était né. Il était grand officier de la Légion d'honneur et grand-croix de Saint-Louis. Il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 1^{er} janvier 1813, puis reçut le titre de comte par lettres patentes du roi Charles X du 6 octobre 1827 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Le général Dulong avait épousé Esther-Charlotte de Sagey, décédée à Paris en 1837. Il en laissa quatre fils : 1^o Gabriel-Armand, comte Dulong de Rosnay, né en 1805, décédé à Cannes en 1894, dont la descendance subsiste ; 2^o Jean-Paul Dulong de Rosnay, né en 1807, décédé en 1849, qui n'eut que deux filles, M^{mes} Desassis et Faure ; 3^o Scipion-

François Dulong de Rosnay, né en 1808, décédé en 1887 au château de Coatamour (Finistère), qui vint se fixer en Bretagne par son mariage avec M^{lle} de Kermoysan et qui laissa quatre fils ; 4^o Joseph-Albéric Dulong de Rosnay, né en 1817, décédé en 1897, qui épousa en 1846 M^{lle} Ducret de Lange et qui en laissa trois fils. Joseph-René Dulong de Rosnay, né à Morlaix en 1834, un des fils de Scipion-François, a été nommé en 1896 prélat de la maison de S. S. ; il est décédé en 1910.

Principales alliances : de Sagey, de Kermoysan, Gaultier de Vaucenay 1901, de la Sayette 1893, de Parscau 1891, Cornot de Cussy 1828 et vers 1860, Ducret de Lange 1846, de Saint-Phalle 1878, de Fitz-James 1866, de la Rochelambert 1870, Nodler 1892, Orville 1901, etc.

DULPHÉ (de Jacquelin-). Voyez : JACQUELIN-DULPHÉ (DE).

DULYON, ou DULION, ou du LYON, de ROCHEFORT. Armes : *d'or semé de croisettes de sable, au lion de même, onglé et langué de gueules.* — Tenants : *deux sauvages de sable, armés de massues.* — Cimier : *une aigle naissante de sable.*

Ancienne famille noble de Champagne sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

La famille DULYON, ou DU LYON, est originaire de Bourgogne. Ses premiers auteurs connus servaient dans les armées en qualité d'archers et c'est de là qu'elle paraît tirer sa noblesse. Bénigne du Lyon, écuyer, archer de la compagnie de M. de Tavannes, passa en 1556 et 1561 divers actes devant notaires à Dijon. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Claude et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

L'un de ces deux frères, Claude du Lyon, écuyer, épousa, le 5 juillet 1593, demoiselle Martin de Choisey. Il figure dans plusieurs actes postérieurs à ce mariage avec la qualification de seigneur de Poinsson et de Poisenot. Son fils, René du Lyon, écuyer, épousa, par contrat passé le 24 mars 1625 devant notaire à Chaumont, Claire Sauvage, fille d'un magistrat au siège présidial de cette ville. Il en eut deux fils, Claude-François et Jean-Baptiste, qui furent maintenus dans leur noblesse, en novembre 1668, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Le second de ceux-ci, Jean-Baptiste, demeura célibataire. Son frère, Claude-François, épousa d'abord en 1653 Madeleine du Val, puis Claire Tabourot ; sa descendance paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution.

L'auteur de l'autre branche, Jean du Lion, écuyer, épousa en 1589 Simone de Réancé. Celle-ci était veuve quand, le 19 août 1625, elle passa une transaction avec son fils Claude. Ce dernier fut seigneur

de Rochefort, au diocèse de Langres, et épousa Jeanne Amiot. Il fut maintenu dans sa noblesse d'abord, le 11 avril 1641, par jugement rendu à Chaumont de Nicolas Bretel, sieur de Gremonville, puis, le 23 février 1669, par jugement rendu à Châlons de M. de Caumartin. Son fils, Pierre du Lion de Rochefort, écuyer, baptisé à Rochefort le 2 août 1654, fit le 17 avril 1686 un partage avec sa sœur, Claude. Il était officier réformé quand il épousa, le 13 juin 1715, à Mittelbronn, au diocèse de Strasbourg, honnête Jeanne Lucas, fille de défunt Jacques Lucas, demeurant à Phalsbourg. On trouvera au Cabinet des Titres les preuves de noblesse que son fils, Pierre-Denis du Lion, écuyer, ancien officier au régiment Royal-Bavière, marié en 1753 à Sébastienne Adam, fille d'un maître de forges de Rochefort, fit en 1770 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Jean-Baptiste du Lion de Rochefort, né à Rochefort le 11 décembre 1759.

Plus récemment Louis Dulyon de Rochefort fut nommé en 1863 lieutenant-colonel d'infanterie ; il arriva plus tard au grade de général. Sa veuve est décédée à Paris en 1900 à l'âge de 81 ans. Gaston du Lyon de Rochefort fut nommé en 1865 lieutenant de gendarmerie. Marguerite-Marie du Lyon de Rochefort est décédée à Paris en août 1911 à l'âge de 20 ans.

La famille Dulyon, ou du Lyon, de Rochefort est aujourd'hui éteinte.

Son nom a été relevé par une famille Tricot. M. Jules Tricot du Lyon de Rochefort est décédé à Paris en mars 1916 à l'âge de 63 ans, survivant à son fils, artiste peintre, décédé en 1913.

DUMAINE (Chilhaud-). Voyez : CHILHAUD-DUMAINE aux Additions du tome XII.

DUMAINE.

La famille DUMAINE appartient à l'ancienne bourgeoisie de la ville de Tournon, en Vivarais. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*.

Jean-Louis DUMAINE, entrepreneur et architecte, consul de Tournon en 1724, fut maire de cette ville quelques années plus tard. Son fils, Antoine Dumaine, né en 1723, architecte, fut également consul, puis maire de Tournon. Il était le bisaïeul d'Aimé Dumaine, avocat, qui prit du service en 1870 et qui fut tué le 6 octobre au siège de Neuf-Brisach. Aimé Dumaine avait deux frères, Auguste, né en 1834, et Claramond, né en 1839, tous deux receveurs de l'enregistrement, qui ont eu l'un et l'autre postérité masculine.

Principales alliances : Bonnet des Claustres, Madier de Champvermeil 1901, etc.

DUMAINE de la JOSSERIE.

La famille DUMAINE DE LA JOSSERIE, originaire de Rennes, en Bretagne, appartient à l'ancienne bourgeoisie de cette ville.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler et dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier.

Etienne Dumaine de la Josserie, négociant, décédé en 1700, fut échevin et prévôt de l'hôpital de Rennes. Il fut père de Patrice Dumaine de la Josserie, né en 1664, échevin et consul de Rennes, décédé en 1722, et grand-père de Jean-Joseph-Louis Dumaine de la Josserie qui en 1752 se qualifiait doyen des échevins et des prieurs consuls de Rennes, ancien directeur des hôpitaux. Ce dernier fut lui-même père de Julien-Pierre Dumaine de la Josserie, qui se maria à Paramé en 1752 et qui eut huit enfants, baptisés à Saint-Malo de 1754 à 1764, et de Patrice-François Dumaine de la Josserie qui fut recteur de Pacé de 1744 à 1790. Un cousin des précédents, Marin-Pierre Dumaine de la Josserie, intéressé dans les affaires du Roi, fut dans la seconde moitié du XVIII^e siècle directeur des octrois municipaux et des droits réservés en la généralité de Metz et fit souche dans cette ville. Il avait épousé Marie-Anne Picard. Leur fils, Charles-Eusèbe Dumaine de la Josserie, baptisé à Metz le 5 mars 1767, revint se fixer en Bretagne. Il fut lui-même père d'Eusèbe Dumaine de la Josserie, né à Lorient en 1809, marié à M^{lle} de Beausire, décédé en 1881, qui a laissé trois filles, dont la plus jeune mariée au général Franchet d'Espérey. Gabriel Dumaine de la Josserie, inspecteur de l'enregistrement, avait épousé une autre demoiselle de Beausire, décédée à Metz en 1894, dont il a eu également trois filles.

Principales alliances : de Beausire, de Saunhac du Fossat, le Bègue de Germiny 1890, Franchet d'Espérey 1892, le Payen, Lacaussade-Prévost de Saint-Cyr 1895, etc.

DUMANS, ou du MANS, de CHALAIS. Armes : *d'or à une fasce de gueules, chargée de trois étoiles d'argent et accompagnée en pointe d'une merlette de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *FULGERUNT, FULGEBUNT.*

La famille DUMANS, ou DU MANS, DE CHALAIS appartient à la noblesse du Maine et de la Haute-Bretagne.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie très complète dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1898.

Cet auteur lui attribue, mais sans preuves, un certain nombre de personnages du nom de Dumans qui vivaient aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. Il fait remonter la filiation à un Macé Dumans qui résidait à Paris dans

les dernières années du xvi^e siècle et qui avait épousé Scholaste Besnier, fille d'un secrétaire du Roi. Nicolas Dumans, fils de Macé, épousa Madeleine Morin par contrat passé, le 26 octobre 1631, devant notaires royaux à Briouze, dans la généralité d'Alençon, et en eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte passé, le 28 septembre 1680, devant notaire à Rennes. Léonard Dumans, fils du précédent, épousa, par contrat passé le 6 juin 1690 devant notaire à Rennes, Etiennette le Bastard, issue d'une ancienne famille de Bretagne, qui est connue de nos jours sous le nom de le Bastard de Villeneuve, et héritière de la seigneurie de Chalais, située dans les faubourgs de Rennes. Il fut pourvu, le 7 février 1686, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, audencier en la chancellerie près le Parlement de Bretagne et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il laissa quatre fils : 1^o Pierre-François du Mans, Sgr de Verelé, maître d'hôtel du Roi, lieutenant général de la prévôté de son hôtel, son conseiller en ses Conseils, commandeur de Saint-Lazare, décédé en 1733 sans avoir été marié ; 2^o Jacques Dumans, chanoine de Rennes, conseiller au Parlement de Paris, décédé en 1736 ; 3^o Nicolas du Mans, sénéchal de Chateaulin, qui épousa à Laval, en 1697, Marie-Martine Coustard de Souvré et dont les deux fils, Michel-Léonard, connu sous le titre de marquis de Vérelé, lieutenant général d'épée de la grande prévôté de l'hôtel du Roi, et Michel-Jacques, moururent sans postérité ; 4^o Michel-Jean du Mans, Sgr de Chalais, né à Rennes en 1687, officier de cavalerie, décédé en 1748, qui continua la lignée. Ce dernier avait épousé à Laval, le 2 décembre 1739, Marie-Françoise Pichot de la Graverie, fille d'un avocat, qui se remaria à Jean-Pierre le Clerc, Sgr de Terchant. Il en eut trois fils dont deux, Michel-François et Léon-Jacques, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Michel-François Dumans, Sgr de Saint-Jean-sur-Orve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Maine tant en son nom que comme représentant de son frère, Léon-Jacques Dumans de Chalais, Sgr du Plessis et de Saumont, lieutenant des maréchaux de France. Il fut élu député suppléant de la noblesse de cette province aux Etats généraux de 1789 et fut admis à siéger en 1790 en remplacement de M. de Tessé, démissionnaire. Il avait épousé à Laval en 1770 M^{lle} de la Chapelle. Leur descendance était représentée de nos jours par leur arrière-petit-fils, M. Edouard du Mans, né en 1843, qui n'a pas eu de postérité masculine.

L'auteur de la branche cadette, Léon-Jacques Dumans, Sgr de Chalais, fut guillotiné à Doué, en Anjou, en août 1794. Il avait épousé

à Laval en 1777 M^{lle} Périer de la Girardière. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Léon du Mans de Chalais, né à Laval en 1778, marié dans cette ville en 1799 à Angélique Leclerc de Vaumorin, décédé en 1844, dont la descendance subsiste ; 2^o Pierre Dumans de Chalais, né à Laval en 1790, marié à M^{lle} Boullier de la Tousche, dont la descendance subsiste également. Le chef de cette branche, Léon Dumans, ou du Mans, de Chalais, né à Laval en 1838, marié à Rennes en 1872 à M^{lle} Léveil, a été confirmé, par bref de S. S. Léon XIII, dans la possession héréditaire du titre de marquis de Chalais sous lequel il était connu.

Principales alliances : le Bastard 1670, Coustard de Souvré 1758 et vers 1740, de Trédern 1727, Pichot 1739, de la Chapelle 1770, 1773, de Tanquerel vers 1840, Berset de Vaufleury 1859, de Rancher 1886, de Messey 1818 et 1879, Aubin de la Messuzière 1835, Boullier de la Tousche 1856 et vers 1815, Belin de Chantemêle 1846, de Boisdauid 1910, etc.

DUMAREIX. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : *coupé : au 1 parti d'or au vol ouvert de sable et de gueules à l'épée haute en pal d'argent ; au 2 d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion couché d'or tenant de la patte dextre une branche de laurier du même.*

Jean-François DUMAREIX, né le 28 janvier 1767 à Bussière-Galant (Haute-Vienne), colonel d'infanterie en 1809, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Valenciennes en 1826, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 30 juin 1810. Il fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 31 mai 1817 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1794 M^{lle} Deshayes. Il fut père d'André-Eugène, baron Dumareix, né à Maubeuge en 1807, colonel d'infanterie, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1853, et grand-père de Charles-Eugène, baron Dumareix, né à Paris en 1847, chef de bataillon, officier de Légion d'honneur, décédé en 1895.

DUMAS (Ribadeau). Voyez : RIBADEAU-DUMAS.

DUMAS. Armes anciennes : *d'azur à deux massues d'or passées en sautoir.* — Armes concédées en 1810 avec le titre de comte de l'Empire : *coupé : au 1 parti d'azur à l'épée haute en pal d'argent, qui est des comtes militaires, et de sable au fer à cheval d'argent, clouté du champ ; au 2 d'azur à deux massues d'or posées en sautoir.*

La famille des comtes DUMAS est originaire de Montpellier où elle occupait un rang distingué dès le XVIII^e siècle.

Son auteur, messire Mathieu Dumas, fut pourvu en 1742 de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Montpellier. Il avait épousé Anne de Loys. Leur fils, Mathieu Dumas, né à Montpellier le 23 novembre 1753, maréchal de camp en 1791, fut un des officiers qui furent chargés de ramener à Paris la Famille Royale après son arrestation à Varennes. Le général Dumas fut élu cette même année député de Seine-et-Oise à l'Assemblée législative où il siégea à droite et dont il fut nommé président en 1792. Il quitta la France après la journée du 10 août, revint après le 9 thermidor et fut élu député de Seine-et-Oise au Conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire il fut nommé conseiller d'État, puis général de division, s'attacha au roi Joseph Bonaparte dont il fut ministre de la Guerre, et fut, enfin, pendant la guerre de Russie, intendant général de la Grande armée. Disgracié lors de la Seconde Restauration, il fut cependant réintégré au Conseil d'État en 1818. Il fut élu député de Paris en 1828, fut créé pair de France en 1831 et mourut à Paris en 1837. Il était grand-croix de la Légion d'honneur. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 14 février 1810. Il avait épousé en 1785 M^{lle} Delarue. Il en laissa deux filles, les baronnes de Saint-Didier et Franceschi-Delonne, et un fils, Christian-Léon, comte Dumas, né à Paris en 1799. Celui-ci fut général de brigade, aide de camp du roi Louis-Philippe, député de la Charente-Inférieure de 1845 à 1848 et commandeur de la Légion d'honneur et mourut en 1873. Il fut père de la comtesse de Perthuis de Laillevault et de Georges-Mathieu, comte Dumas, né en 1837, officier de cavalerie, décédé en 1888. Ce dernier avait épousé en 1868 M^{lle} Mottet. Il en laissa une fille et un fils, Georges-François, comte Dumas, décédé en 1910.

Principales alliances : Amé de Saint-Didier 1806, Franceschi-Delonne 1808, de Loys, de Perthuis de Laillevault 1845, Delarue, etc.

DUMAS, ou DUMAS de VAULX, en Auvergne. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois trèfles du même.*

La famille DUMAS appartient à l'ancienne bourgeoisie de l'Auvergne.

Tardieu lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*.

La famille Dumas a eu pour berceau la petite ville de Vollore, en Basse-Auvergne, où elle est connue depuis la fin du XVI^e siècle et à laquelle elle a donné un grand nombre de baillis. D'après Tardieu, elle remonterait par filiation suivie à Jean Dumas, avocat au Parlement, bailli de Vollore, décédé en 1620, qui avait épousé Jeanne de

Drulhe, décédée en 1611. Jean Dumas laissa trois fils : 1° François Dumas, Sgr de la Gardelle, né en 1581, qui épousa Marguerite de Barthelats et dont la fille unique épousa Antoine de la Ville, chevalier de Saint-Michel, gendarme de la garde du Roi ; 2° Jean-Baptiste Dumas, né à Vollore le 2 avril 1590, avocat au Parlement, bailli de Vollore, décédé en 1659, qui épousa en 1618 Françoise-Hélène de Chazeron, d'une ancienne famille noble de la région, et qui continua la lignée ; 3° Jacques Dumas, prieur de Saint-Maurice de Vollore. Mathieu Dumas, né en 1638, le plus jeune des trois fils de Jean-Baptiste, fut docteur en théologie et protonotaire apostolique de l'officialité du diocèse de Clermont. La descendance de son frère aîné, Antoine Dumas, né en 1631, avocat au Parlement, bailli de Vollore, décédé en 1707, s'est honorablement perpétuée à Vollore jusqu'à nos jours.

La famille Dumas a fourni un grand nombre d'avocats, des baillis de Vollore, un conseiller général du Puy-de-Dôme, etc.

Un de ses représentants joint depuis quelques années à son nom celui du domaine de Vault qu'il possède à Vollore.

Principales alliances : de Chazeron, Peghoux de Seymiers, de Brives de Peyrusse, de Montorcier de la Charme 1744, etc.

DUMAS.

Famille de haute bourgeoisie.

L'illustre chimiste Jean-Baptiste DUMAS, naquit à Alais en 1800. Successivement professeur à la Sorbonne et doyen de la Faculté des sciences, il fut élu député du Nord en 1849, fut pendant quelques mois en 1850 ministre de l'Agriculture et du Commerce, fut appelé au Sénat en 1852 et mourut à Cannes en 1884. Il était grand-croix de la Légion d'honneur depuis 1863. Il avait été admis en 1832 à l'Académie des sciences, en 1843 à l'Académie de médecine et, enfin, en 1875 à l'Académie française. Il avait épousé M^{lle} Brongniart. Leur fils, Ernest-Charles-Jean-Baptiste Dumas, né en 1827, décédé en 1890, fut directeur de la Monnaie de Rouen, puis de celle de Bordeaux et fut élu en 1867 député du Gard. Il avait épousé successivement deux filles de l'illustre Milne-Edwards. Il eut du premier lit un fils, Jean-Baptiste Dumas, aujourd'hui général, qui a épousé en 1877 M^{lle} de Tournemine de la Grange. Il eut du second lit, un autre fils, Jean Dumas, aujourd'hui décédé, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} Pavet de Courteille.

DUMAS et DUMAS de CHAMPVALLIER. Armes (on remarquera que ce sont celles de la famille des comtes Dumas) : *d'azur à deux massues*

d'or, passées en sautoir, quelquefois accompagnées en pointe d'un besant du même.

La famille DUMAS ET DUMAS DE CHAMPVALLIER, originaire de la petite ville de Champagne-Mouton, sur les confins de l'Angoumois et du Poitou, est anciennement connue dans la haute bourgeoisie de sa région. Elle peut avoir eu dans le passé une origine commune avec la famille Dumas de Chébrac et de Salvart, rapportée à la suite.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Ce travail fait remonter la filiation à Guillaume Dumas qui vivait en 1562 et qui avait épousé Suzanne Riffaud. Guillaume Dumas laissa deux fils : 1° Jacques Dumas, sieur de la Combe, qui épousa en 1583 Anne Garnier et dont le fils, Jacques, sieur de la Forest, alla en 1635 se fixer en Hollande ; 2° Pierre Dumas, qui épousa Marie Garnier, héritière du domaine de la Courrière. Le fils de celui-ci, Jean Dumas, se qualifiait en 1662 avocat en Parlement et sénéchal de Champagne-Mouton. Son petit-fils, Samuel Dumas, sieur du Mas, abjura le protestantisme à Champagne-Mouton en 1702. Il avait épousé Suzanne de la Cour, fille du sénéchal de Champagne-Mouton. Etienne Dumas, fils des précédents, fut juge-sénéchal de Champagne-Mouton et épousa en 1735 Suzanne Gouault-Préneuf. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Louis et Jean-Louis, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

Louis Dumas, sieur des Grouges, auteur de la branche aînée, fut notaire royal à Champagne-Mouton. Il fut père de François-Hilaire Dumas, qui épousa en 1818 M^{lle} de Chergé de Villognon, et grand-père de Christophe-Jules Dumas, décédé en 1895, qui a laissé une nombreuse postérité.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Louis Dumas, sieur de Champvallier, était homme de loi à Champagne-Mouton quand il fut élu en 1791 député de la Charente à l'Assemblée législative. Il fut plus tard juge de paix et mourut dans sa ville natale le 7 mai 1794. Il avait épousé en 1771 Françoise Longeau de Brégères. Il en laissa, entre autres enfants, six fils : 1° Pierre-Louis Dumas de Champvallier, né en 1777, conseiller général de la Charente, qui n'eut que des filles ; 2° Jean-Jacques Dumas de Champvallier, né en 1779, qui épousa en 1818 M^{lle} de Chergé de Villognon, sœur de M^{lle} François-Hilaire Dumas, et dont la descendance subsiste ; 3° Jean-Louis Dumas de Champvallier, né en 1785, qui n'eut qu'une fille ; 4° François-Pierre Dumas de Champvallier, dont le fils, Armand, conseiller à la Cour de Bordeaux, n'a pas eu d'enfants ; 5° Louis-Alexandre Dumas de Champvallier, né en 1788, qui n'eut que des filles ; 6° Jean-Jacques-Anselme Dumas de Champval-

lier, né en 1791, garde du corps du roi Louis XVIII, puis procureur du Roi à Saint-Pierre de la Martinique, qui épousa en 1823 miss O'Mullane et dont la descendance subsiste. Jean-Léon Dumas de Champvallier, décédé en 1891, fils unique de Jean-Jacques, a été général de brigade d'artillerie et commandeur de la Légion d'honneur. Son cousin germain, John-Alexandre-Edgar Dumas de Champvallier, fils de Jean-Jacques-Anselme, né à la Martinique en 1826, marié en 1857 à M^{lle} Frappier, décédé à Paris en 1890, a été longtemps conseiller général et député conservateur de la Charente.

Joseph Dumas, sieur de la Pagerie, à Champagne-Mouton, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un mâât d'or et au chef du même*. N... de Boisredon, veuve d'Antoine Dumas, assesseur à Champagne-Mouton, fit également enregistrer son blason au même Armorial (registre de Civray).

Le sieur Jean-Louis Dumas de Champvallier, avocat à Champagne-Mouton, prit part en 1789 aux assemblées du Tiers-État du Poitou.

La famille Dumas a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers distingués dont l'un a été promu en 1914 au grade de général de brigade.

Principales alliances : de Courivaud, Bouin de Beaupré, de la Cour, de Chergé, Bouquet, Noir-Arcis de Chazournes, Gouhier de Fontenay 1893, Brumauld, Préveraud, etc,

DUMAS, ou du MAS, de CHÉBRAC et de SALVERT. Armes (d'après un cachet de famille) : *d'or à une bande onnée d'azur*. — Aliàs (d'après Beauchet-Filleau) : *d'azur à un mat d'or équipé d'argent*.

La famille DUMAS, OU DU MAS, DE CHÉBRAC ET DE SALVERT appartient à la noblesse de l'Angoumois.

Beauchet-Filleau, qui en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, croit qu'elle est une branche, détachée à une époque inconnue, de la famille Dumas de Champvallier à laquelle a été consacrée la précédente notice. On trouvera encore des renseignements sur cette famille dans les manuscrits de Chérin et dans l'*Ordre de la noblesse de l'Angoumois aux États provinciaux de 1789* de M. Callandreau.

Moïse Dumas, substitut du procureur au présidial d'Angoulême, fut reçu pair de cette ville le 1^{er} avril 1692 et en fut nommé échevin le dernier février 1711. Il fit, le 14 février 1718, la déclaration qu'il voulait jouir du privilège de noblesse attaché à ses fonctions d'échevin. Il était alors receveur des décimes d'Angoulême. Il avait épousé Françoise Gautier et fut inhumé à Angoulême le 8 janvier 1722. Il fut père de François Dumas, né en 1675, qui épousa à Angoulême en

1703 Marie Florenceau, et grand-père de Moïse Dumas, Sgr de Chébrac, né en 1705, assesseur au présidial d'Angoulême, maire de cette ville en 1766, décédé l'année suivante, qui fut pourvu, en mars 1732, de l'office de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. Le fils aîné de ce dernier, Alexandre-Louis Dumas, écuyer, Sgr de Chébrac et de Salvart, né en 1737, lieutenant particulier criminel et assesseur civil en la sénéchaussée et siège présidial d'Angoulême, épousa, le 27 avril 1767, Marie-Adélaïde Robert de Guignebourg. Il en eut plusieurs enfants. Deux de ses fils, Moïse-François Dumas de Chébrac et Antoine-Clément Dumas de Salvart, furent les auteurs de deux branches. Un troisième, Louis-Sébastien Dumas, né en 1773, épousa en 1797 Marie-Élisabeth Mécéc de Lestang et en eut un fils qui habitait Angoulême en 1860.

La branche aînée est connue de nos jours sous le nom de : DU MAS. Son auteur, Moïse-François Dumas de Chébrac, né en 1768, servit à l'armée des Princes, fut plus tard juge de paix du canton de Saint-Amand de Boixe et chevalier de Saint-Louis et mourut en 1839. Il avait épousé en 1790 M^{lle} de Terrasson. Leur petit-fils, Pierre-Moïse du Mas, né à Chaumont en 1830, décédé à Angers en 1910, alla se fixer en Anjou après le mariage qu'il contracta en 1861 avec M^{lle} de la Croix de Beurepos. Il a laissé un fils, François-Henri du Mas, né en 1862.

L'auteur de la seconde branche, Antoine-Clément Dumas de Salvart, né en 1770, épousa en 1807 Jeanne Fé de Maumont. Il fut le grand-père d'Arthur Dumas de Salvart qui a épousé en 1876 M^{lle} Desprez de Gésincourt et qui en a eu plusieurs enfants.

M. Dumas, officier au régiment de Hainaut, à cause de son fief de Chébrac, et M. Dumas prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême.

La famille Dumas, ou du Mas, a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : Rambaud 1730, Birot, de Crozant 1790, de Terrasson 1790, Husson de Sampigny 1828, de la Croix de Beurepos 1861, le Tourneux de la Perraudière 1888, Fé de Maumont 1807, de Mondion 1852, de Corlieu 1845, Tassin de Nonneville 1881, Desprez de Gésincourt 1876, etc.

DUMAS de LAVAREILLE, en Bas-Limousin.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de la petite ville de Ségur, en Bas-Limousin, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le tome II du *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* de Champeval.

La famille DUMAS a donné à la ville de Ségur un grand nombre de

notaires dont le plus anciennement connu, Pierre, était en exercice en 1598. Pierre Dumas, notaire à Ségur, épousa, le 14 août 1757, Anne de la Roche-Aymon, issue d'une branche très obscure de la puissante maison de la Roche-Aymon. Pierre Dumas, sieur de Lavergne, fut de 1717 à 1741 lieutenant en la vicomté de Ségur. Gabriel Dumas, sieur de la Vareille, bourgeois de Ségur, maître de forges, fils d'Antoine Dumas, bourgeois, et de Marie Joyet, épousa le 12 décembre 1757, Françoise Teylut de Villouvier ; leur fille, Élisabeth, épousa en 1781 Jean-Baptiste Bardon, contrôleur d'actes au bureau de Ségur. M. Alfred Dumas de Lavareille, décédé vers 1885, fut longtemps maire de Ségur. Le *Tout-Paris* de 1916 mentionne l'existence à Paris d'une comtesse de Lavareille (du Mas).

Principales alliances : de la Roche-Aymon, Lascoux, Leclère, Donnèves, Poumeau (de Laforest), Grand du Basti 1843, de Grellet de Fleurette 1880, etc.

DUMAS-DESCOMBES, anciennement des COMBES.

La famille DUMAS DES COMBES, ou DESCOMBES, originaire de Tulle, en Bas-Limousin, est distincte de la famille Dumas de Lavareille à laquelle a été consacrée la précédente notice.

N... Dumas fils, sieur de Chameyrat, épousa Marie de Meynard par contrat du 30 novembre 1654. Pierre Dumas des Combes, issu de la même famille, était vers 1750 conseiller au présidial de Tulle. Il paraît avoir été père d'Antoine Dumas, Sgr des Combes, qui fut admis, le 30 avril 1757, parmi les gendarmes de la garde du Roi. Champeval mentionne dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* un Antoine Dumas, Sgr des Combes, demeurant à Tulle, qui exerçait dans la seconde moitié du XVIII^e siècle l'office anoblissant de secrétaire du Roi.

Principales alliances : de la Fagerdie de Laval 1756, Begouen de Meaux 1888, Bouriat, Chaurand 1901, Moralès-Suarez, Boutillier de Saint-André 1904, Lapeyre de Laprade 1910, Rouxel de Villeféron, etc.

Les familles Dumas de Lavareille et Dumas Descombes sont distinctes d'une famille DUMAS DE SOULAGES ET DE NEUVILLE qui fut représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas-Limousin. Cette famille descendait d'Antoine Dumas qui était en 1570 notaire à Marcillac. Un de ses représentants, François Dumas, était en 1597 lieutenant général criminel au siège de Tulle. Un autre, François Dumas, premier président au présidial de Brive, fut anobli en août 1661 par lettres patentes confirmées en octobre 1667. Cette famille portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à la croix d'azur ;*

aux 2 et 3 d'azur à un chevron d'hermines accompagné de trois étoiles d'or.

DUMAS de RAULY.

M. Léopold-Charles DUMAS, employé du télégraphe à Montauban, et M. Isidore-Arthur Dumas, maréchal des logis-chef au 4^e chasseurs d'Afrique, marié dans la suite à M^{lle} Taffin de Givenchy, demandèrent, le 25 novembre 1874, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : DE RAULY qui, disent-ils dans leur demande, avait été porté par la branche aînée de leur famille.

DUMAS-VENCE.

Charles-Joseph DUMAS, né en 1823 à Tonnerre (Yonne), lieutenant de vaisseau, plus tard vice-amiral, demanda, le 1^{er} février 1860, et obtint, par décret du 31 octobre suivant, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : VENCE sous lequel il était connu et qui celui de la famille de sa mère, fille du contre-amiral de Vence.

DUMAS de CULTURES. Armes : *d'azur à un chevron d'argent accompagné de trois étoiles de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *une aigle à dextre et un griffon à sénestre.*

La famille DUMAS DE CULTURES appartient à la noblesse du Gévaudan où elle est connue depuis le xv^e siècle.

On en trouvera des généalogies dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque et dans les *Documents historiques sur le Gévaudan* de M. de Burdin.

Ces travaux, d'accord avec un jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1701, font remonter la filiation à François Dumas qui épousa, le 5 octobre 1544, noble Jeanne Guine. Jean Dumas, fils des précédents, fut lieutenant général au bailliage de Mende et premier consul de cette ville. Il fut blessé et fait prisonnier lors de l'attaque de la ville de Mende par le capitaine Mathieu de Merle, dans la nuit de Noël 1579, et fut en 1598 député vers le Roi par les États particuliers du Gévaudan. Il avait épousé, le 14 février 1577, noble Marguerite de Retz. Leur fils, Urbain Dumas, sgr du Bouchet et de Cultures, conseiller du Roi, juge au bailliage de Mende, épousa, le 17 mai 1619, Marie d'Anduze. Il fut père de François Dumas, Sgr de la Vernède, et grand-père d'Urbain Dumas, Sgr de Cultures, consul de Mende, qui épousa successivement Claudine de Brun et Marie de Merle de la Gorce et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 12 février 1701, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Jean-François Dumas de Cultures, fils d'Urbain, fut admis en 1710 parmi les pages de la Grande Ecurie du Roi. Il épousa dans la

suite Suzanne Daudé. Leur fils, Jean-Jacques Dumas de Cultures, et le second de leurs petits-fils, Théodore, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mende. Charles Dumas de Cultures, chevalier, fils aîné de Jean-Jacques, prit part cette même année à celles tenues à Vic, en Lorraine; il se qualifiait lieutenant du Roi, commandant de Marsal, chevalier de Saint-Louis, Sgr du fief d'Ommeray. Il épousa en Allemagne, pendant l'émigration, Albertine Moncheweska et en eut un fils, Henri Dumas de Cultures, qui continua la lignée. Le chef de la famille Dumas est connu sous le titre de baron de Cultures depuis le milieu du xix^e siècle. Henri-Louis Dumas, baron de Cultures, fils de Charles-Emile, baron de Cultures, et d'Ida-Joséphine de Boyveau, avait épousé en 1878 Rose-Clary Thomas, aujourd'hui remariée au prince de Scey-Montbéliard. Il en a laissé des enfants.

La famille Dumas de Cultures a fourni deux évêques, un page du Roi, des consuls de Mende, des députés aux Etats du Gévaudan, de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Retz, d'Anduze, de Merle de Lagorce, de Brun 1655, Daudé 1713, de Boyveau, Bellaigue de Bughas, etc.

DUMAS-DAVY de la PAILLETERIE. Armes de la famille Davy de la Pailleterie : *d'azur à trois aigles d'or, au vol étendu, les deux du chef soutenant un anneau d'argent en cœur appuyé sur la tête de l'aigle de la pointe.* — Devise : J'AIME QUI M'AIME.

La famille DAVY DE LA PAILLETERIE, originaire de la Haute-Normandie, fixée plus tard en Champagne, puis aux Antilles, et éteinte en 1786, était de noblesse ancienne.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Dossiers bleus* et dans le *Cabinet d'Hozier*, au Cabinet des Titres, dans le *Bulletin héraldique de France* d'octobre 1890, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1845, etc.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par Caumartin, en 1669, en fait remonter la filiation suivie à Olivier Davy, qui possédait la seigneurie de Regnéville, en la paroisse de Rouville, au pays de Caux, et qui en rendit foi et hommage au baron de Moy le 12 juillet 1519 et en 1526. Olivier Davy avait épousé Marguerite de Mainbeville dont il eut plusieurs fils. On peut voir dans le *Nobiliaire de Champagne* de Lainé qu'un de ces fils, Olivier Davy, déclara en 1556 avoir pour auteur un anobli, suivant une attestation des commissaires des francs-fiefs du 11 août 1471. Pierre Davy, un autre des fils d'Olivier et de Marguerite de Mainbeville, fut seigneur de la Pailleterie, en la paroisse de Bierville, près de Caudebec,

épousa en 1570 Anne de Pardieu et continua la lignée. Il fut père de Charles Davy, Sgr de la Pailleterie, de Regnéville, etc., maître d'hôtel ordinaire du Roi, gentilhomme de sa chambre, écuyer de la Petite Ecurie, qui épousa en 1606 Marthe de Bréville, demoiselle d'honneur de la comtesse de Soissons, grand-père de Jacques Davy, Sgr de la Pailleterie, décédé en 1651, et bisaïeul de Pierre Davy, Sgr de la Pailleterie, né en 1644, qui fut maintenu dans sa noblesse d'abord, le 5 avril 1669, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, puis, en 1708, par jugement des commissaires généraux du Conseil sur le vu du jugement de M. de Caumartin. Pierre Davy de la Pailleterie avait épousé en 1694 Suzanne Monginot. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que sa fille, Marie-Josèphe, née à Paris en 1701, fit en 1712 pour être admise à Saint-Cyr. Pierre Davy de la Pailleterie eut aussi deux fils. L'aîné de ceux-ci, François-Anne, né en 1695 à Saint-Christophe-en-Dunois, au diocèse de Chartres, fit en 1710 des preuves de noblesse, conservées dans le *Cabinet d'Hozier*, pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie; il n'eut qu'une fille, la marquise de Maulde de la Buissière. Le puîné, Alexandre-Antoine Davy, connu sous le titre de marquis de la Pailleterie, né en 1710, alla se fixer aux Antilles, revint plus tard en France et mourut en 1786 à Saint-Germain-en-Laye, près de Paris, dernier représentant légitime de sa famille. La famille Davy de la Pailleterie avait donné un chevalier de Malte (Charles-Martial Davy de la Pailleterie, admis dans l'Ordre en 1670), etc. Elle s'était alliée aux familles de Pardieu, de Maulde, de Croismares, etc. Elle avait vendu, le 11 décembre 1769, sa seigneurie de la Pailleterie à un M. de Belligny.

La famille DUMAS, à laquelle les deux romanciers Alexandre Dumas ont donné au XIX^e siècle tant d'illustration, était une branche naturelle de la famille Davy de la Pailleterie. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Curieux*, de Nauroy. Son auteur, Thomas-Alexandre Davy de la Pailleterie, dit Dumas, né le 25 mars 1762 à Jérémie, dans l'île de Saint-Domingue, était fils naturel d'Alexandre-Antoine Davy, marquis de la Pailleterie, mentionné plus haut, et d'une femme de couleur, Marie-Cessèle Dumas. Il s'engagea en 1786 comme dragon au régiment de la Reine, fut nommé général de brigade le 30 juillet 1793, puis général de division le 3 septembre suivant et mourut à Villers-Cotterets le 27 février 1806. Il avait épousé en 1792 Marie-Elisabeth Labouret, née en 1769, fille d'un aubergiste de Villers-Cotterets, décédée en 1838. Il en eut une fille, M^{me} Le Teiller, décédée à Grenoble en 1881 à l'âge de 88 ans, et un fils, Alexandre, né à Villers-Cotterets en 1803. Alexandre Dumas fut un

des plus célèbres romanciers de son temps. Il mourut en 1870 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} Ida Ferrier, du théâtre de la Porte-Saint-Martin. Mais il eut de Laure Persigal, couturière, décédée à Neuilly en 1868, un fils, Alexandre Dumas, décédé en 1895, qui fut lui aussi un des plus célèbres littérateurs de son temps et qui devint membre de l'Académie française, en 1874, et grand-officier de la Légion d'honneur. Alexandre Dumas fils épousa M^{me} Narischkine, née Kadéja Knorring, décédée en 1895, mère de la marquise de Falletans. Il en eut deux filles : 1^o Marie-Henriette, mariée en 1880 à M. Lipmann, puis en 1897 au docteur Matza ; 2^o Jean-nine, mariée en 1897 à Fernand-Ernest le Court, comte d'Hauterive. Alexandre Dumas père avait eu aussi une fille, Marie, femme de lettres distinguée, qui épousa en 1856 Olinde Peytel.

DUMAS, ou du MAS, de la FOUGÈRE et de la ROQUE, en Bordelais, Armes : *de gueules à trois têtes de lion arrachées d'or.*

La famille DUMAS, OU DU MAS, DE LA FOUGÈRE ET DE LA ROQUE occupe depuis deux siècles un rang distingué en Bordelais. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Dumas de Saint-Georges et de Fombrauges, de la même région, à laquelle il sera plus bas consacré une notice.

Elle a eu pour berceau les environs de Fronsac, près de Libourne, où elle était honorablement connue dès le xvi^e siècle. Ses membres se firent recevoir en 1598 bourgeois de Bordeaux.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de Pierre Meller. Saint-Allais, qui a consacré un article à la famille Dumas de la Fougère et de la Roque dans le tome IV de son *Nobiliaire universel*, a cherché à la rattacher à une famille du Mas de Paysac, d'ancienne noblesse du Limousin et du Périgord, à laquelle il sera consacré en son lieu une notice. Il lui attribue pour auteur un Henri Dumas, conseiller au Parlement de Bordeaux, décédé en 1690, dont il fait, en tout cas, par suite d'une grave erreur le fils cadet d'un Gabriel du Mas, Sgr de Paysac, marié en 1643 à Jeanne de Meillart. Henri Dumas, décédé en 1690, fut père, toujours d'après Saint-Allais, de Pierre-Louis Dumas, Sgr de la Roque, lieutenant-colonel au régiment de Guienne-infanterie, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1749. Celui-ci avait épousé M^{lle} de Ballodès. Il en eut plusieurs fils dont deux, Charles-François et Henri, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

L'auteur de la première branche, Charles-François Dumas de la Fougère, épousa M^{lle} de Brudieu. Il fut père de Louis Dumas de la Fougère, commissaire des guerres, qui épousa sa cousine, Louise-

Nicole Dumas de la Roque, grand-père de Pierre du Mas de la Fougère, né en 1799, garde du corps sous la Restauration, qui épousa en 1840 M^{lle} Caroline des Courtis, et bisaïeul de Louis-Georges du Mas de la Fougère qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} Alice de Contes de Bucamps.

L'auteur de la branche cadette, Henri Dumas, fut père de Pierre-Henri Dumas de la Roque, conseiller en la seconde chambre des enquêtes du Parlement de Bordeaux, qui épousa en 1772 Elisabeth de Caila, veuve de M. de Ganduque de la Motte, et grand-père de Patrice-Urbain Dumas de la Roque qui épousa M^{lle} de Séguineau et qui continua la lignée. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours l'important domaine de la Roque à Saint-Germain-la-Rivière.

Pierre-Henri Dumas de Laroque, Sgr de Laroque, Meyney et Pradets, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

La famille Dumas, ou du Mas, a fourni un secrétaire du Roi, deux conseillers au Parlement de Bordeaux, des conseillers référendaires en la Chancellerie, des officiers, etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : de Larocque-Latour, de la Baume du Puy-Montbrun 1891, le François des Courtis 1840, de Contes de Bucamps, de Lavergne de Mirande, de Caila 1779, de Ganduque, du Cheyron du Pavillon 1905, Ribadieu, etc.

DUMAS de VARÉNAS et des BOURBOUX, aujourd'hui du MAS de PAYSAC. Voyez : MAS DE PAYSAC (DU)¹.

DUMAS de GARDIE. Armes (enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe; écartelé d'or à la tour de gueules, maçonnée de sable.*

¹ La famille du Mas de Paysac, appartenait à l'ancienne noblesse du Bas-Limousin et du Périgord, Son dernier représentant, Charles-Odet du Mas, marquis de Paysac, né en 1749 au château de Paysac, en Périgord, marié en 1784 à M^{lle} de Beurmann, créé baron de l'Empire en 1812, avait fait en 1789 des preuves de noblesse pour être admis aux honneurs de la Cour, mais ne put être présenté par suite de la Révolution. Il ne laissa que deux filles, M^{me} de Vins de Masnègre, décédée en 1853, et la baronne de Stassard.

La famille Dumas de Varénas, de Lalande et des Bourboux, honorablement connue en Périgord depuis plusieurs générations, croit avoir eu dans un passé éloigné une origine commune avec cette vieille race et en a de nos jours pris le nom et les armes. Elle avait été condamnée comme usurpatrice lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. On ne voit pas que depuis lors elle ait jamais fait régulariser sa situation nobiliaire, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

La famille DUMAS DE GARDIE est anciennement connue en Languedoc.

M. Mahul en a donné une généalogie dans le tome II de ses *Cartulaires de Carcassonne* (p. 95).

Dominique Dumas, bachelier ès droits, auquel ce travail fait remonter la filiation, était dans les dernières années du xvi^e siècle avocat à la Cour de la ville de Lavaur. Son fils, David Dumas, épousa, par contrat passé le 27 septembre 1607 devant notaire à Carcassonne, Catherine Pagés, fille d'un avocat à la Cour présidiale de cette ville; il se maria dans la suite à Catherine Dugas. Il fut père de François Dumas, né le 12 janvier 1621, qui épousa, le 10 février 1651, Anne de Boulhonac. Celui-ci laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Pierre-François Dumas, qui continua la lignée; 2^o Jean-Philippe Dumas de Sainte-Eulalie, garde du corps, chevalier de Saint-Louis, qui fut nommé héraut d'armes de France par brevet de 1729. Pierre-François Dumas, né en 1657, fut connu le premier sous le nom de Dumas de Gardie qui a été conservé par sa descendance. Il épousa Claire de Saptès, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et mourut en 1739. Il fut père de Pierre-Calixte Dumas de Gardie, sieur de Gardie et de Saint-Nicolas, garde du corps, décédé en 1761, qui épousa, le 6 avril 1738, Hiacinthe Roudel, et grand-père de Jean-Baptiste Dumas, garde du corps, et de Pierre-Calixte Dumas, qui épousa en 1796 Françoise Lagarde. Le fils de ce dernier, Bernard-Calixte Dumas, né à Toulouse en 1800 médecin militaire, épousa à Paris Julie-Alexandrine Schmit et en eut deux fils, Germain-Calixte Dumas de Gardie, né en 1834, et Tite-Alexandre Dumas de Gardie, né en 1847.

On ne connaît pas à la famille Dumas de Gardie de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principale alliance : de Capella.

DUMAS de FOMBRAUGES et de SAINT-GEORGES. Armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en pointe de deux mâts de vaisseau girouettés de même avec leurs agrès de sable sur une mer d'argent mouvante de la pointe; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 par Martial Dumas, conseiller du Roi et son avocat au sénéchal de Libourne) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef d'un soleil d'or à dextre et d'un croissant de même à sénestre et en pointe d'un lion aussi d'or.*

La famille DUMAS a occupé un rang distingué dans la haute bour-

geoisie de Libourne, en Guienne. Elle est distincte de la famille Dumas de la Roque et de la Fougère, de la même région, à laquelle il a été plus haut consacré une notice.

Elle s'est partagée en un certain nombre de branches dont on ne connaît pas le point de jonction et qui paraissent être aujourd'hui toutes éteintes.

La plus en vue de ces branches était celle des Dumas de Fombrauges. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus*. Arnaud Dumas, procureur du Roi au présidial de Libourne, fut nommé, le 16 juillet 1659, lieutenant-général et commissaire examinateur en la sénéchaussée et siège présidial de cette ville; il avait épousé M^{lle} Couvrat. Son neveu, Thibaud Dumas, marchand drapier à Bordeaux, jurat de cette ville, décédé en 1704, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un navire de même sur une mer d'argent*. De son mariage avec M^{lle} Senmillon il eut trois fils, Jacques, Guillaume et Pierre, qui furent les auteurs de trois rameaux. Jacques Dumas succéda en 1690 à son grand-oncle Arnaud dans sa charge de lieutenant général à Libourne. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un navire équipé d'or voguant sur une mer d'argent*. Il fut pourvu en 1708 de l'office de secrétaire du Roi pour servir dans les chancelleries des Cours souveraines ; mais cet office, qui conférait la noblesse héréditaire après vingt ans d'exercice, fut supprimé en 1715. Jacques Dumas mourut en 1719. Il avait épousé Marguerite de Canolle. Son fils unique, Thibaud Dumas, Sgr de Fombrauges du chef de sa mère, président, puis lieutenant général au présidial de Libourne, marié à sa cousine Jeanne-Thérèse de Canolle, décédé en 1736, fut reçu, le 23 décembre 1723, conseiller au Parlement de Bordeaux et fut définitivement anobli par sa charge. Il laissa deux fils dont l'un, Jean-François Dumas de Fombrauges, marié successivement en 1768 à M^{lle} de Godet-Dubois et en 1776 à M^{lle} de Chillaud de Fieux, fut conseiller au Parlement de Bordeaux de 1765 à l'époque de la Révolution. Rosalie Dumas de Fombrauges épousa vers 1805 le chevalier de Canolle, né en 1781, décédé en 1809. L'auteur du deuxième rameau, Guillaume Dumas, marchand drapier à Bordeaux, eut plusieurs fils dont l'un fut chevalier de Saint-Louis et dont aucun n'eut de postérité. Pierre Dumas, auteur du troisième rameau, fut marchand drapier à Bordeaux et épousa M^{lle} Massieu. Son fils, Thibaud-Pierre Dumas, Sgr de Puiseaux, près de Châtillon-sur-Loing, fut pourvu, le 23 juillet 1751, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz ; il fut remplacé en 1775. Il avait

épousé en 1759 M^{lle} de Laistre et en avait en 1764 quatre filles dont l'aînée fut légitimée par le mariage de ses parents.

La branche des Dumas de Saint-Georges se perpétua jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle. M. Dumas-Saint-Georges, de Libourne, se qualifiait en 1785 conseiller référendaire en la chancellerie du Parlement de Bordeaux. Bertrand Dumas, né en 1791, propriétaire à Libourne, décédé en 1884, demanda, le 6 avril 1865, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE SAINT-GEORGES sous lequel il était connu et que son père avait toujours porté. Ses deux filles, M^{mes} Devalz et Ollivier, toutes deux domiciliées à Libourne, firent la même demande au mois de novembre suivant.

A la même souche paraissent avoir appartenu Pierre-Lazare Dumas, secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux, dont la veuve, Marguerite Brethous, se remaria en 1780 à Romain de Sèze, l'illustre défenseur de Louis XVI, et Elie Dumas-Gontier, né à Libourne en 1731, avocat, député du Tiers État de la sénéchaussée de Libourne aux États généraux de 1789, décédé dans sa ville natale en 1801.

On ignore si c'est à la famille dont il vient d'être parlé ou à celle des Dumas de Laroque qu'appartenait un M. Dumas qui fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux, mais qui fit défaut.

Principales alliances : de Canolle (trois fois), Chaperon, de Barbot 1710, Fontemoing 1736, de Chillaud du Fieux, de Godet-Dubois, Belliquet, de Gobineau, etc.

**DUMAS de MARVEILLE, de MARVEILLE-CALVIAC et de MARVEILLE-
PREISSAC.** — Armes : *d'azur à trois besants d'or, 2 et 1.* — Aliàs : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois besants de même.* — Couronne : *de Comte, aliàs de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : **PRESIT DECUS.** — Armes de la famille des Hours de Calviac : *bandé d'argent et de gueules de six pièces, à la fasce d'or chargée d'une couleuvre rampante de sable et au chef d'or chargé d'une rose de gueules.* — Armes de la famille de Preissac : *d'argent à un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'azur.*

Une famille Dumas occupa un rang brillant en Berry aux XV^e et XVI^e siècles. On trouvera sur elle des renseignements dans l'ouvrage suivant, publié à Nîmes en 1898 par M. Saint-Quirin : *Jean Dumas, conseiller et chambellan du Roi.* Un résumé de ce travail a été donné dans le *Bulletin héraldique de France* de juillet 1898. Cette famille Dumas avait eu pour berceau le petit manoir du Mas, situé près de Préveranges, aux limites de la seigneurie de Culant. Elle

remontait par filiation à Isambert Dumas, écuyer, qui épousa en 1398 Jeanne de Lisle, dame de Chosey et héritière de la seigneurie de Lisle-sur-Arnon, en la paroisse de Touchay (Cher). Gabriel Dumas, petit-fils d'Isambert, d'abord trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourges, fut évêque de Mirepoix en 1474, puis évêque de Périgueux en 1486. Un de ses frères, Pierre Dumas, d'abord abbé de Castres, fut le grand réformateur de l'ordre de Cluny. Un autre, Jacques Dumas, servit dans les armées de Charles-le-Téméraire et fut tué en 1476 à la bataille de Morat. Un autre, enfin, Jean Dumas, Sgr de Lisle et de Bannegon, joua un rôle considérable. Il fut chambellan du roi Louis XI qui, par acte du 27 juillet 1477, lui fit don de la seigneurie de Vigouroux et de la vicomté de Murat, en Auvergne, confisquées après la mort du duc de Nemours. Jean Dumas était bailli du Cotentin quand il fut nommé, le 26 octobre 1489, grand maître enquêteur et réformateur des eaux et forêts de France. Il suivit le roi Charles VIII dans l'expédition de Naples, mais mourut à Florence dès le mois d'octobre 1495. De son mariage avec Jacqueline de Carbonnel il laissait quatre enfants : 1° Robert Dumas, chevalier, marié en 1505 à Jeanne de Fontenay, dame d'Ivoy et de Riffardeau, qui fut après son père chambellan du Roi et dont la descendance, fixée en Provence, s'éteignit avec Alexandre Dumas, baron d'Allemagne, tué en duel en 1612, et avec sa fille unique, Gabrielle, mariée à François, marquis des Arcs, puis, en 1624, à Antoine de Villeneuve, marquis de Trans ; 2° Jacques Dumas, Sgr de Lisle et de Bannegon, qui épousa Françoise de Sorbiers ; 3° Claude, qui épousa en 1492 Adrien de Hangest, grand échanson de France ; 4° Jacqueline, qui épousa en 1498 Gilbert de Lévis, comte de Ventadour, panetier du Roi.

La famille DUMAS DE MARVEILLE, qui occupe depuis plusieurs siècles une situation très distinguée dans l'ancien comté de Foix, revendique une origine commune avec la puissante maison du Berry dont il vient d'être parlé. Elle se fit accorder le 20 janvier 1788, après avoir obtenu un certificat favorable de Chérin fils, chargé d'examiner sa généalogie, des lettres patentes de confirmation de noblesse qui reconnaissent cette communauté d'origine. Ces lettres sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Elles établissent la filiation depuis noble Jacques Dumas, Sgr de Lisle et de Bannegon, mentionné plus haut, dont le fils, noble Pierre Dumas, capitaine de cent hommes d'armes, commandant pour le Roi dans le quartier des Bordes, au pays de Foix, aurait épousé Jeanne-Marie Dupuy, damoiselle, par contrat du 4 décembre 1528 dans lequel il est ainsi qualifié. Pierre Dumas figure avec les mêmes qualifications dans son testament, daté du 4 juillet 1539, et dans celui de sa veuve, daté du

14 mai 1546. Il fut père, toujours d'après les lettres de 1788, d'Arnaud Dumas, capitaine de cent hommes d'armes et commandant pour le Roi au pays des Bordes, qui épousa demoiselle Françoise de Baron par contrat du 27 août 1550 et qui reçut le titre de chevalier, pour lui et pour sa postérité, par lettres patentes du roi Charles IX du 17 octobre 1567. Arnaud Dumas se remaria dans la suite à Marguerite de Sceaux. Ce fut lui qui acquit le fief de Marveille dont sa descendance a conservé le nom. Il eut de sa seconde union un fils, noble Isaac Dumas de Marveille, qui épousa demoiselle Jeanne de Baron par contrat du 11 août 1620, qui fut convoqué en 1640 au ban et à l'arrière-ban et qui fit son testament le 8 juin 1648. Isaac laissa, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ceux-ci, noble Abraham Dumas de Marveille, sieur de Montagne, épousa demoiselle Marie de Rivals par contrat du 9 juin 1671, fit son testament le 16 septembre 1709 et continua la lignée. Le puîné, Jacob Dumas de Marveille, bourgeois des Bordes, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Pamiers) : *d'azur à deux mâts de vaisseau posés en pal et rangés en fasce* ; il épousa demoiselle Rachel Duprat par contrat du 24 septembre 1675 ; leur descendance posséda la seigneurie de Castéras et s'éteignit en la personne de leur petit-fils. Messire Jacques Dumas de Marveille, fils d'Abraham et de Marie de Rivals, épousa, le 16 avril 1717, demoiselle Jeanne de Marty et fit son testament le 6 novembre 1747. Il fut lui-même père de Jean-Baptiste Dumas de Marveille, chevalier, Sgr des Bordes, au comté de Foix, commandant des îles Chaussey, chevalier de Saint-Louis, dont il va être parlé.

Bien que ses membres figurent avec la qualification de noble dans tous les actes des xvii^e et xviii^e siècles, la famille Dumas de Marveille ne fut pas du nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Désirant régulariser sa situation nobiliaire, son chef, Jean-Baptiste Dumas de Marveille, sollicita du roi Louis XVI des lettres patentes de confirmation de noblesse. Il envoya ses titres à Chérin fils, généalogiste des Ordres du Roi, obtint de celui-ci un certificat favorable et, sur le vu de ce certificat, fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du 26 janvier 1788 qu'il fit enregistrer à la Chambre des Comptes de Pau. Ces lettres disent qu'il est issu d'une très ancienne famille du Berry, fixée depuis fort longtemps dans le pays de Foix, et que tous les actes produits par lui pour établir sa filiation sont des originaux.

Jean-Baptiste Dumas de Marveille avait épousé, en 1767, Françoise Dounous. Il fut père de Jacques-Maurice Dumas de Marveille, maire des Bordes, conseiller général de l'Ariège de 1815 à 1830, qui épousa

en 1807 M^{lle} de Calmels, et grand-père d'Henri-Maurice Dumas de Marveille, conseiller général de l'Ariège, qui épousa en 1834 Louise des Hours de Calviac. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils jumeaux, Jules et Eugène, nés en 1843. M. Jules de Marveille, marié en 1873 à M^{lle} de Blagny, obtint, le 23 août 1864, un arrêt de la Cour impériale de Nîmes autorisant son adoption par son grand-oncle, Émile-Pierre des Hours de Calviac, et se trouva ainsi substitué au nom et aux armes de la famille des Hours de Calviac à laquelle appartenait sa mère. Son frère, Eugène, propriétaire du château de Marveille, épousa en 1869 M^{lle} de Preissac, dernière représentante d'une des plus illustres familles du midi de la France ; il demanda, le 21 août 1892, pour son fils, Odon-Henri Dumas de Marveille, né à Montpellier en 1872, marié plus tard à M^{lle} Mallet et aujourd'hui décédé, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : PREISSAC.

Jean-Baptiste Dumas de Marveille, Sgr des Bordes, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Foix. Il prit également part à celles tenues à Toulouse à cause de sa seigneurie de Castéras.

La famille Dumas de Marveille n'est pas titrée.

Elle appartient au culte protestant.

Elle a fourni des officiers distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

On en trouvera un tableau généalogique dont l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque. Borel d'Hauterive a également consacré des notices à la famille Dumas de Marveille dans les *Annuaire de la noblesse* de 1852 et de 1877.

Principales alliances : Dounous 1767, 1799, de Calmels 1807, de Mayonnade de Larlenque 1826, 1855, des Hours de Calviac 1834, Hue de Carpiquet de Blagny 1873, de Preissac 1869, de Caze-nove 1859, 1899, de Seynes 1855, Mallet 1905, Sautereau 1900, de Rouville 1866, etc.

Il sera consacré des notices spéciales aux familles des Hours de Calviac et de Preissac.

DUMAST (Guerrier de). Voyez : GUERRIER DE DUMAST.

DUMAY. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : *d'azur à un mai terrassé d'or, accosté à dextre d'une tige de lis d'argent, mouvant de la terrasse, et à sénestre d'un chien assis, aussi d'argent.* — Timbre : *un casque de profil orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu.*

La famille DUMAY, fixée de nos jours en Auvergne, est originaire d'Aubusson, dans la Marche, où ses auteurs étaient fabricants de tapis dès la première moitié du xvii^e siècle. Elle paraît avoir eu pour nom primitif celui de Dumet. Elle vint au cours du xvii^e siècle s'établir à Limoges. Léonard Dumay, bourgeois de cette ville, fabricant de tapis, fut guillotiné pendant la Terreur. Il avait épousé Marie-Anne Pouyat. Leur fils, Jean-Baptiste Dumay, né à Limoges en 1773, vint se fixer à Clermont-Ferrand après le mariage qu'il contracta dans cette ville, en 1801, avec M^{lle} Chassaing, décédée en 1860, y fonda une importante maison de banque et y mourut en 1829. Il avait été anobli, le 3 février 1815, par lettres patentes du roi Louis XVIII et avait obtenu, en même temps, le règlement de ses armoiries. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Félix-Nicolas Dumay, né à Clermont-Ferrand en 1806, banquier à Riom, marié dans cette ville, en 1833, à M^{lle} Duché, a été père de François-Édouard Dumay, né à Riom en 1835, et de Jean-Gustave Dumay, né à Riom en 1838, décédé à Paris en 1893.

Le vicomte Révérend a donné un tableau généalogique de la famille Dumay dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

DUMAY, ou du MAY, de la VILLELOUAYS. Armes : d'azur à un tronc écoté d'or, posé en fasce, surmonté de trois sautoirs alaisés du même, rangés en chef, et accompagné en pointe d'une hure de sanglier aussi du même.

La famille DUMAY, d'honorable bourgeoisie, est originaire du Languedoc d'où elle vint se fixer en Bretagne dans les premières années du xviii^e siècle.

Paul Dumay était sous Louis XV sénéchal de Ploermel. Son fils, Pierre Dumay, sieur de la Villelouays, né vers 1756, fut père de Charles Dumay de la Villelouays, né en 1784, qui épousa Virginie Carré de Kerisouet. Ce dernier laissa deux enfants, une fille, Caroline, née en 1822, qui épousa en 1841 le marquis de Kergariou et qui mourut en 1903, et un fils, Charles du May de la Villelouays, né en 1819. M. Léonce du May de la Villelouays, ancien officier, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Alençon en novembre 1908. M^{me} du May de la Villelouays est décédée en juillet 1916.

DUMAY.

La famille DUMAY, distincte de la précédente, est anciennement connue dans la haute bourgeoisie de Ploermel, en Bretagne. Elle a possédé près de cette ville, entre autres biens, la seigneurie de Kervéno, située dans la paroisse de Pluméliau, et celle de la Morissaye.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, un de ses représentants, Pierre Dumay de Kervéno, se désista de lui-même de ses prétentions à la noblesse par acte du 2 octobre 1668.

Jean-Mathurin Dumay de la Morissaye se qualifiait procureur et notaire royal apostolique, ancien maire de Ploermel, quand, en 1778, sa fille Jeanne épousa noble maître Charles-Guillaume Dusers, conseiller au présidial de Vannes, plus tard député du Tiers-État aux États généraux de 1789. François-Yves Dumay de la Morissaye fut admis en 1786 dans le gendarmerie avec la note suivante : « fils et petit-fils d'avocats, bonnes alliances ». Marie-Claude-Jacquette Dumay de la Morissaye, fille de noble maître Charles-François, sieur de la Morissais, avocat au Parlement, ancien maire de Ploermel, épousa dans cette ville en 1786 Pierre-Toussaint Gaillard, sieur de Kerbertin, plus tard conseiller à la Cour de Rennes. Fidèle-Pierre Dumay, oncle de M^{me} de Kerbertin, reçu en 1775 docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, fut plus tard médecin des épidémies de l'arrondissement de Pontivy. Il eut pour successeur dans ces fonctions, en 1814, son fils, Charles-François-Jacques Dumay, né à Pontivy, reçu en 1805 docteur en médecine de la Faculté de Paris. C'est à cette famille que paraît avoir appartenu Toussaint-Louis Dumay, né en 1785, président de chambre à la Cour de Rennes en 1845, décédé dans cette ville en 1879.

On trouvera quelques renseignements sur la famille Dumay dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

DUMAZET de PONTIGNY. Armes : d'or à un navire de sable voguant sur une mer d'azur et portant un lion de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

La famille DUMAZET, originaire du bourg de Saint-Maigner, près de Pionsat, en Auvergne, est anciennement connue dans la haute bourgeoisie de sa région.

Bouillet lui a consacré une courte notice dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*.

Jean-Bravy Dumazet fut pourvu en 1762 de la charge anoblissante de président-trésorier de France au bureau des finances de Riom ; il obtint des lettres d'honneur le 15 janvier 1789. Il ne laissa que deux filles, M^{mes} Breschet de Védrines et Molin.

La famille Dumazet est encore représentée de nos jours par une branche collatérale connue sous le nom de DUMAZET DE PONTIGNY. Cette branche, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement, émigra en Angleterre en 1792 et y demeura fixée. Son chef, Victor Dumazet de Pontigny, né en 1804, domicilié à Londres, épousa en

1850 une fille du major Ellis. Il fut père de Victor-Henri Dumazet de Pontigny, né en 1851.

La famille Dumazet a fourni des officiers.

Principales alliances : Breschet de Védrines, de Bosredon 1813, etc.

DUMESNIL, ou du MESNIL, ou DUMESGNIL, d'ARRENTIÈRES. Armes : *d'azur à trois fasces d'argent.*

La famille DUMESNIL, ou du MESNIL, ou du MESGNIL, d'ARRENTIÈRES, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse de Champagne. Elle a possédé dans cette province, entre autres domaines, les seigneuries du Petit-Mesnil, de Chaumesnil, d'Arrentières, d'Engente, de Chambourg, etc.

Nicolas du Mesnil, écuyer, Sgr du Petit-Mesnil, de Chaumesnil, d'Arrentières et d'Engente, auquel remonte la filiation suivie, mourut en 1543. Il avait épousé successivement Marguerite de Gorney, ou mieux de Créney, et Jeanne du Rollet. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Laurent du Mesnil, Sgr du Petit-Mesnil, vivant en 1542, qui épousa Madeleine Fontaine et dont la descendance s'éteignit après quelques générations ; 2° Gilles du Mesnil, Sgr du Petit-Mesnil, de Chaumesnil, d'Arrentières et d'Engente, qui épousa Nicole du Pressoir du Buisson. Gilles du Mesnil eut à son tour, entre autres enfants, deux fils, Guy, marié à Claude d'Aulnay, et Nicolas, marié à Françoise d'Avenet, qui possédèrent simultanément les seigneuries du Petit-Mesnil, de Chaumesnil, d'Arrentières et d'Engente et qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse en 1668 par jugement de M. de Caumartin, intendant de la province, après avoir justifié leur filiation noble depuis 1503. La première branche paraît avoir eu pour dernier représentant Louis-Antoine du Mesnil, né en 1717 au Petit-Mesnil. La seconde branche comptait encore sous Louis XVI de nombreux représentants. La famille du Mesnil s'éteignit en Champagne avec Edme du Mesnil, Sgr de Chaumesnil, marié en 1793 à Marie-Marguerite d'Antessant, et avec ses deux fils, Edme, connu sous le titre de comte du Mesnil, chef de bataillon, et Alexandre du Mesnil, colonel d'infanterie. Mais un de ses rameaux se perpétua en Normandie jusque dans les premières années du xx^e siècle. Ce rameau paraît avoir adopté l'orthographe Dumesgnil. Auguste-Joseph du Mesnil d'Arrentières mourut en 1878 à l'âge de 87 ans. Edouard-Laurent Dumesgnil d'Arrentières épousa vers 1830 Caroline le Pellerin de Gauville, décédée à Rouen en 1881 à l'âge de 73 ans ; il en eut trois filles, M^{me} Garnier, dont un fils est

aujourd'hui connu sous le nom de Garnier d'Arrentières, M^{me} de Guéroust, mariée à Barentin en 1872, décédée sans postérité, et M^{me} Corroyer Marie-Aimée Dumesnil d'Arrentières, décédée en 1873, avait épousé quelques mois auparavant Hubert de la Palinière. La famille du Mesnil, ou Dumesnil, d'Arrentières s'est éteinte en la personne de M. Charles Dumesnil d'Arrentières, admis à Saint-Cyr en 1891, officier d'infanterie, décédé à Madagascar en 1905.

Elle avait fourni des officiers supérieurs, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : d'Aulnay, d'Arsonval, de Coningham, de Bournonville, d'Allouville, Roger de Bange, Bourgeois de Jessaint, de Montangon 1724, du Fay de Fuligny, 1687, d'Antessanty 1793, 1794, le Pellerin de Gauville, de Lastic vers 1860, etc.

DUMESNIL, ou du MESNIL, du BUISSON. Voyez : MESNIL DU BUISSON (DU).

DUMESNIL, ou du MESNIL, de SAINT-FRONT. Voyez : MESNIL DE SAINT-FRONT (DU).

DUMESNIL, ou du MESNIL, de MARICOURT. Armes : d'azur à une bande d'or accompagnée de deux roses du même. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions. — Devise : INTACTÉ VIVUNT, INTACTÉ PÉREUNT.

La famille DUMESNIL, ou DU MESNIL, DE MARICOURT est originaire du pays de Bray, en Haute-Normandie, d'où elle passa plus tard en Ponthieu.

M. d'Auriac en a donné une généalogie dans le tome IV de son *Armorial de la noblesse de France*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny. On trouvera, enfin, dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Eléonor-Jean-Baptiste du Mesnil, baron de Maricourt, fit en 1782 pour obtenir l'admission de son fils parmi les pages du prince de Conti.

La famille Dumesnil de Maricourt obtint en février 1604 des lettres patentes de relief de dérogeance et d'anoblissement dont il sera parlé plus bas. Ces lettres la font descendre d'un Louis Dumesnil qui, en récompense de ses services, fut anobli en avril 1477, par lettres patentes du roi Louis XI, avec son fils, Renaud du Mesnil. Celui-ci aurait été père de Jean Dumesnil, qui aurait perdu sa noblesse par dérogeance, et grand-père de Pierre du Mesnil. Le fils de ce dernier, François du Mesnil, sieur d'Esclé, aliàs des Clés, en la vicomté

de Neufchâtel, était homme d'armes de la compagnie de César de Vendôme, fils naturel de S. M., quand il obtint des lettres patentes, données au camp devant Doullens le 17 octobre 1597, qui le relevaient de la dérogeance encourue par son père et par son grand-père et qui reconnaissaient sa descendance de Louis Dumesnil, anobli en 1477. François du Mesnil fut définitivement anobli par de nouvelles lettres patentes, données à Paris le 15 février 1604, qu'il fit enregistrer à la Chambre des comptes le 20 mai et à la Cour des aides le 23 décembre de la même année. Ces lettres, comme celles de 1597, reconnaissent sa descendance de Louis et de Renaud du Mesnil, anoblis en 1477. François du Mesnil avait épousé Guillemette Vincent. Il fut père de David du Mesnil, sieur de Brétencourt, Hardoucelles, Saint-Valery, maréchal des logis des gendarmes de Longueville, qui épousa, le 16 novembre 1617, Hélène Bernard de Moismont, et grand-père de Pierre du Mesnil, sieur de Brétencourt, demeurant à Ecle, au duché d'Aumale, en Normandie, qui épousa, le 29 décembre 1650, Louise Tillette et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 23 juillet 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Pierre Dumesnil laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° François du Mesnil, sieur de Fiennes, qui épousa, le 9 juin 1692, Marie-Anne d'Anvin, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 2 janvier 1700, par jugement de Bignon, intendant d'Amiens, et dont les deux fils, Honoré-Alexandre et François, ne paraissent pas avoir eu de postérité ; 2° François Dumesnil, sieur de Brétencourt, chevalier de Saint-Louis, qui épousa, le 12 décembre 1695, Marie-Anne de Dampierre et qui continua la descendance ; 3° Noël-Jean-Baptiste du Mesnil, qui fut l'auteur du rameau des seigneurs de Saint-Valery éteint vers l'époque de la Révolution. François-Pascal du Mesnil, Sgr de Brétencourt, fils de François, fut connu le premier sous le titre de baron de Maricourt. Il fut lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis et menin du Roi. Il épousa, le 17 octobre 1732, M^{lle} de Crécy et fut père d'Eléonor-Jean-Baptiste du Mesnil, baron de Maricourt, lieutenant des maréchaux de France, qui épousa, en 1765, M^{lle} de Challemaison. Les deux fils de ce dernier, Eléonor-François Dumesnil, baron de Maricourt, marié en 1803 à M^{lle} de Pleurre, puis à M^{lle} du Val d'Ognes, et Alexis-Louis Dumesnil de Maricourt, admis en 1775 dans l'ordre de Malte, marié en Allemagne pendant l'émigration, en 1797, à Hélène Balling, ont été les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués avec beaucoup de distinction.

Pierre Dumesnil, écuyer, sieur de Brétencourt, et son fils, François Dumesnil, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Neufchatel). Nicolas du Mesnil, écuyer, sieur de

Fiennes, fit enregistrer son blason au même Armorial (registre d'Abbeville).

M. de Maricourt, Sgr de Lizines, Chalantre-Grande et en partie de Sognole, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Provins.

La famille Dumesnil de Maricourt a fourni des officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, des diplomates, des littérateurs distingués, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de Maricourt.

Principales alliances : Bernard de Moismont 1617, Tillette 1650, de Dampierre 1695, de Crécy 1732, de Scorailles, de Pleurre, Gouhier de Fontenay 1893, Delfau de Pontalba, Firmin-Didot 1889, de Vathaire, Marc de Saint-Hilaire 1897, Baleste d'Astier d'Ussel 1899, Hue, Warnier de Wailly 1900, Boucher de Boucherville 1902; Paguelle de Louet de Follenay 1868, Frémy d'Argillières 1904, de Maulde, de Tonnac-Villeneuve, de Crény, etc.

DUMOLARD de BONVILLER.

Un décret du 23 mars 1863 autorisa Louis-Auguste DUMOLARD, né à Verdun le 22 germinal an XII, et M^{lle} Marie-Thérèse Dumolard, née dans la même ville en 1841, à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE BONVILLER. Marie-Thérèse Dumolard de Bonviller épousa en 1864 le baron Julien Dallemagne; elle mourut peu d'années après ne laissant qu'une fille, M^{lle} d'Orival de Miserey.

DUMONT d'URVILLE de la LONDE.

La famille DUMONT d'URVILLE DE LA LONDE est anciennement connue en Basse-Normandie. Elle a possédé dans la paroisse de Saint-Germain de Crioult, au diocèse de Bayeux, le fief d'Urville dont elle a conservé le nom.

Elle paraît être demeurée non noble. On ne lui connaît pas, en tout cas, de principe d'anoblissement. Elle ne figure au nombre ni de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Un de ses représentants fut nommé dans les premières années du xviii^e siècle bailli vicomtal de Condé-sur-Noireau. Un autre était sous Louis XVI lieutenant-général civil et criminel au bailliage de la même ville. Ce dernier avait épousé M^{lle} de Croisilles, d'une des plus vieilles familles nobles de la région. Ils eurent pour fils le grand explorateur Dumont d'Urville qui donna au nom de sa famille tant d'illustration.

Jules-Sébastien-César Dumont d'Urville, né à Condé-sur-Noireau en 1790, entreprit en 1822 et 1826 deux voyages au cours desquels il explora un certain nombre des îles de l'Océanie. Il était capitaine de vaisseau quand il reçut en 1830 la douloureuse mission de conduire en Angleterre le roi Charles X et sa famille. Il entreprit en 1835 dans les mers voisines du pôle austral un troisième voyage, pendant lequel il découvrit plusieurs terres nouvelles, fut nommé contre-amiral à son retour et périt, le 8 mai 1842, dans l'accident du chemin de fer de Versailles avec sa femme, Adèle Pépin, et avec leur fils unique, Jules, alors âgé de 14 ans.

La famille Dumont d'Urville compte encore des représentants.

DUMONT de SIGNÉVILLE, en Champagne. Armes : *d'azur à un casque d'argent à cinq grilles d'or, posé de front, traversé par une épée de même en pal, la poignée d'or et la pointe en haut, et accosté de deux étoiles aussi d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille DUMONT DE SIGNÉVILLE, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse de Champagne.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie très sommaire et on trouvera au Cabinet des Titres les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au XVIII^e siècle pour être admis à l'École militaire ou à la maison de Saint-Cyr.

Jean Dumont, Sgr de Flammerecourt, capitaine d'infanterie au service de l'Empereur, fut convoqué à l'arrière-ban en 1652. D'après la Chesnaye des Bois il aurait été fils d'Edme Dumont, mestre de camp d'un régiment de six compagnies de 150 hommes, marié, le 17 août 1575, à Didière de Griselle, petit-fils de Jean Dumont, capitaine d'infanterie, marié, le 18 novembre 1530, à Magloire de Bourgouin, et arrière-petit-fils d'Edme Dumont qui aurait épousé, le 9 janvier 1500, Adélaïde de Rommécourt. Jean Dumont, Sgr de Flammerecourt, dont il vient d'être parlé, avait épousé, le 10 mars 1627, Claire-Bonaventure Largentier. Celle-ci était veuve lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. Elle présenta ses titres de noblesse à l'intendant Caumartin qui, jugeant ces titres insuffisants, la condamna à l'amende, ainsi que ses enfants, par jugement du 13 février 1669. M^{me} Dumont appela de cette condamnation devant le Conseil d'État qui la maintint dans sa noblesse, avec ses enfants, par arrêt rendu à Saint-Germain le 18 novembre 1671. Son fils, Claude du Mont, écuyer, baptisé à Saulcy en 1651, fut garde du Roi, épousa Anne d'Oudreville, demeurant à Bétaincourt, par contrat passé le 12 février 1679 devant notaire à Bar-sur-Aube et mourut des suites

de blessures qu'il avait reçues à la bataille de Senef. Il fut père de Gaspard du Mont, écuyer, Sgr de Signéville, né en 1681 à Bétaincourt, en la prévôté d'Andelot, capitaine d'infanterie au régiment d'infanterie de Bric, qui épousa, le 21 février 1707, Claude-Marguerite le Seurre, fille d'Henri, président-prévôt d'Andelot, et qui en eut quatre fils. Ceux-ci furent tous des officiers de très grand mérite. L'aîné d'entre eux, Claude Dumont de Signéville, colonel au service de l'Impératrice, mourut à Vienne en 1759 ne laissant qu'une fille du mariage qu'il avait contracté en Silésie avec Antoinette, baronne de Crus. Le troisième, Louis Dumont, chevalier, Sgr de Signéville et de Rouveroy, né en 1722 à Signéville, au diocèse de Langres, lieutenant-colonel en 1767, chevalier de Saint-Louis, épousa en 1754 Élisabeth Corrad, fille d'un lieutenant particulier, premier conseiller au siège présidial de Troyes. Il eut, entre autres enfants, deux filles, nées à Troyes en 1766 et 1767, qui firent des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr, et deux fils, Pierre-Gaspard, né à Troyes en 1756, et Antoine-Edme, né à Vitry-le-François en 1773, qui firent les mêmes preuves en 1766 et 1784 pour être admis à l'École militaire.

Gaspard-H. Dumont de Châteaufort, chevalier, Sgr de Signéville et de Rouvrois, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont.

La famille Dumont de Signéville s'est éteinte avec Pierre-Jules Dumont de Signéville, décédé sans postérité en 1878 au château de Signéville, et avec sa nièce, la vicomtesse de Ponton d'Amécourt, née Dumont de Signéville, décédée au même château en 1908 à l'âge de 78 ans.

Principales alliances : Haudos de Possesse vers 1825, Paultre de Lamotte vers 1845, de Ponton d'Amécourt, etc.

DUMONT des RIVIÈRES de la ROCHELLE. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1768 et de 1817) : d'azur à un porc-épic de sable.

La famille DUMONT DES RIVIÈRES DE LA ROCHELLE est originaire de la ville de Vire, en Normandie, où elle occupait dès le xvii^e siècle un rang distingué dans la bourgeoisie.

Le vicomte Révérend lui a consacré un article dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Mais on cherchera vainement sa généalogie dans l'ouvrage, pourtant si complet, du chevalier de Ternas : *La chancellerie d'Artois, ses officiers et leur généalogie continuée jusqu'à nos jours*.

Philippe Dumont, sieur des Rivières, était maître particulier hono-

raire de la maîtrise des eaux et forêts de Vire quand il fut pourvu, par lettres du 10 février 1776, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, de l'office de secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie près le Conseil provincial d'Artois en remplacement de Charles-Joseph d'Hallwin qui s'en était désisté en sa faveur. La Révolution survint avant qu'il ait eu le temps d'acquérir la noblesse héréditaire attachée à cet office après vingt ans d'exercice. Il avait obtenu en 1768 le règlement de ses armoiries. Il avait épousé Marie-Renée de Montbray. Leur fils unique, Armand-Louis Dumont des Rivières de la Rochelle, né à Vire en 1756, colonel de chasseurs, chevalier de Saint-Louis, régularisa sa situation nobiliaire en se faisant accorder par Louis XVIII, le 15 mars 1817, des lettres patentes d'anoblissement; il obtint en même temps un nouveau règlement de ses armoiries. Il fut père d'Achille-Philippe Dumont, ou du Mont, de la Rochelle, né en 1795, mousquetaire de la garde royale, qui épousa M^{lle} de la Roque-Cahan, décédée à Caen en 1897, et grand-père d'Henri-Alphonse du Mont de la Rochelle qui n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1866, avec M^{lle} Delpech de Saint-Guilhem.

Principales alliances : de la Roque-Cahan, de Paul des Héberts, Delpech de Saint-Guilhem, Grandin de Mansigny, etc.

Plusieurs familles Dumont, distinctes de celle dont il vient d'être parlé, ont appartenu à la noblesse de Normandie.

La plus en vue de ces familles a possédé, dans l'élection d'Arques, les seigneuries de Bostaquet et de Fontelaye. Elle professait la religion réformée et on trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans la *France protestante* de Haag. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois têtes de lapin arrachées d'argent*. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 23 juillet 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Arques et s'éteignit avec Isaac-Antoine Dumont de Bostaquet, marquis de Lamberville, né en 1765, décédé en 1846, et avec la comtesse de Frotté, décédée en 1798.

DUMONT. Armes (d'après la *France moderne*) : *d'argent à une montagne de trois coupeaux de sable, celui du milieu sommé d'une colombe au naturel; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*. — Cimier : *un heaume taré de face, orné de ses lambrequins*. — *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 10 juillet 1909 donne d'autres armoiries : *d'or à un chevron d'azur accompagné en chef de deux oiseaux becqués et membrés, la tête contournée, l'un à dextre, l'autre à senestre de l'écu, et en pointe d'un croissant; au chef d'azur à deux épées posées en sautoir, chargées d'un cœur d'or*

enflammé de même. — Couronne : *de Comte.* — Devise : FORT COMME UN MORT.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue à Crest, en Dauphiné, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans la *France protestante* de Haag et dans le tome II de la *France moderne*.

Louis Dumont était en 1644 trésorier de la leyde du Roi à Crest. Son petit-fils, Gabriel Dumont, né à Crest en 1680, pasteur protestant à Leipzig, puis à Rotterdam, chapelain de l'ambassade des Provinces-Unies à Paris en 1728, professeur d'histoire ecclésiastique et de langues orientales, décédé à Rotterdam en 1748, a laissé un recueil célèbre de sermons. Jean Dumont, marié à Marie-Anne Plante, fut inféodé en 1729 de la terre de la Repara, près de Crest. Il fut père de Jean Dumont, Sgr de la Repara, qui épousa en 1766 Marie-Anne Bérard. Le petit-fils de ce dernier, Aristide Dumont, né à Crest en 1819, décédé en 1902, fut un ingénieur hydraulicien réputé. Il a laissé un fils et trois filles dont l'une mariée en 1881 au vicomte Roland du Breil de Pontbriand.

DUMONT, ou du MONT, de BEAUFORT, en Flandre, en Périgord et en Autriche. Armes : *d'argent à un mont de sinople mouvant de la pointe de l'écu, chargé dans sa partie supérieure d'une fleur de lys d'argent et accompagné en chef de deux étoiles d'azur.*

La famille DUMONT, ou DU MONT, DE BEAUFORT, aujourd'hui fixée en Autriche, paraît être originaire de Bouchain, en Flandre.

Son auteur, Nicolas-Joseph du Mont, marié en 1741 à Jeanne-Augustine Bréda, décédé à Bouchain en 1765, fut entrepreneur de fortifications dans cette ville, puis à Valenciennes et enfin à Lille. Il fut échevin de Bouchain. On ne voit pas qu'il ait porté de qualifications nobiliaires. Il eut une fille qui épousa, le 13 mai 1765, Pierre-Charles Dehault de Lassus, plus tard maire de Bouchain et chevalier de Saint-Michel. Il eut aussi plusieurs fils. D'après le *Recueil de biographies bouchainaises* l'un de ceux-ci aurait été père de Pierre-François Dumont, né à Bouchain en 1789, député du Nord en 1834, décédé en 1864. Deux autres, Auguste-César et Louis-Camille Dumont, ou du Mont de Beaufort, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Auguste-César, né à Bouchain en 1748, décédé en 1835, se fit naturaliser hongrois et reçut en 1794 le titre de perg von Burgberg. Son fils, Auguste, fit reconnaître ce titre et ceux de perg de Vahergyi et de baron de Beaufort par lettres de l'empereur d'Autriche du 25 décembre 1879. D'après ces lettres, Nicolas-Joseph du Mont, l'entrepreneur de fortifications mentionné plus haut,

aurait porté le titre de baron de Beaufort et n'aurait été rien moins qu'ambassadeur de France à Vienne. D'après ces mêmes lettres il aurait été fils de Mathias Dumont, créé baron, le 27 juin 1690, par lettres de Charles II, roi d'Espagne, et de Marie du Buissin. Il paraît superflu d'ajouter que cette filiation est de haute fantaisie. Cette branche subsiste avec distinction en Autriche.

L'auteur de la seconde branche, Louis-Camille Dumont, ou Dumont de Beaufort, baptisé à Lille le 6 décembre 1750, officier, se fixa en Périgord par le mariage qu'il contracta, le 4 février 1782, à Peignefort, dans la paroisse de Paussac, avec Raymonde Robinet de Peignefort. On ne voit pas qu'il ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de ce pays. Sa descendance s'éteignit avec Henri Dumont de Beaufort, décédé sans postérité à Peignefort en 1904, et avec sa sœur, M^{me} de Loos, décédée en 1858¹.

Principales alliances : Durand du Repaire 1862, Dehault de Lassus, Robinet de Peignefort 1753, 1782, de Wiesner 1823, Foullon de Norbeck 1886, etc.

La famille dont il vient d'être parlé paraît n'avoir aucun rapport avec une famille du Mont qui a occupé un rang distingué en Flandre aux xvii^e et xviii^e siècles, qui a possédé dans ce pays les seigneuries de Croix, de Beaulieu et de Beaufort et à laquelle la Chesnaye des Bois a consacré une courte notice. Philippe-Ernest Dumont, écuyer, sieur du Mont et autres lieux, grand bailli des ville et pairie d'Armentières, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un sautoir d'or accompagné de trois étoiles de même, une en chef et deux aux flancs ; écartelé d'argent à un lion de sable, couronné d'or, lampassé et armé de gueules, à deux bâtons posés en bande de gueules brochant sur le tout*. Il avait épousé, en 1684, Catherine de la Motte-Baraffe. Il eut deux fils qui partagèrent la succession de leur mère par actes du 3 septembre 1730 et du 8 octobre 1731 : 1^o François-Joseph du Mont, Sgr du Mont, de Beaulieu, du Quesnel et de Beaufort ; 2^o Roland-Honoré du Mont, Sgr de Croix, né en 1706, reçu en 1735 chevalier d'honneur au bailliage royal et présidial de Bailleul.

Une famille DUMONT DE COURSET occupait au xviii^e siècle un rang très distingué en Boulonais. Elle portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois serres d'aigle de même, 2 et 1*. Georges Dumont, Sgr de Courset, marié en 1709 à Marie-Anne Fourdinier, mourut à Boulogne en 1760. Son fils, Georges Dumont, Sgr, ou baron, de Courset, fut maître des eaux et forêts du Boulonais. Il avait épousé

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

en 1745 Louise Houbronne, dame de Florinctun, qui, étant veuve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne avec son fils aîné, Georges-Louis. Ce dernier, connu sous le titre de baron de Courset, fut un agronome très distingué. La famille Dumont de Courset s'éteignit avec sa fille, mariée en 1799 au chevalier de Malet de Coupigny, et avec sa nièce, mariée vers 1810 au marquis de Belvalet d'Humereuille.

DUMONT-SAINT-PRIEST, anciennement de **SAINT-PRIEST**.

Famille de haute bourgeoisie du Limousin.

François-Guillaume DUMONT DE SAINT-PRIEST, né en 1785 à Eymoutiers (Haute-Vienne), décédé à Limoges en 1855, fut sous Louis-Philippe député de la Haute-Vienne et procureur général près la Cour de Limoges.

Principales alliances : de Brem (deux fois), Fradin de Bellabre, etc.

DUMONT de SAINTE-CROIX.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Picardie.

Jean-Charles-Nicolas DUMONT DE SAINTE-CROIX, né en 1730 à Oisemont (Somme), conseiller du Roi et juge royal du pays de Vimeu, décédé en 1788, a laissé plusieurs ouvrages de jurisprudence. Charles-Henri-Frédéric Dumont de Sainte-Croix, né à Oisemont en 1758, avocat à Paris, chef de division au ministère de la justice, décédé en 1830, fut un naturaliste distingué. M. Charles Dumont de Sainte-Croix est décédé à Paris en 1897 à l'âge de 88 ans.

DUMONTET de la CROZE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Pierre-Noël DUMONTET DE LA CROZE est décédé à Périgueux en 1899 à l'âge de 53 ans. L'abbé Dumontet de la Croze, supérieur du grand séminaire de Bourges, puis de celui de Reims, a été tué à l'ennemi en 1916.

DUMORISSON, en Aunis.

Famille de haute bourgeoisie très anciennement connue à la Rochelle.

Claude DUMORISSON, sieur des Courtes, auquel remonte la filiation, avait épousé en 1631 Anne Bernard. Il en eut un fils, Jean, et une fille, Marguerite, qui épousa en 1672 Joseph Meschinet de Richemond. La famille Dumorisson appartenait à cette époque à la religion réformée.

Principales alliances : Meschinet de Richemond 1672, de Brémond d'Ars vers 1840, Horric de la Rochetolay 1813, Audouin du Breuil, de Meslon 1896, etc.

DUMOTTIER de la FAYETTE (Hennoque-). — Voyez : HENNOQUE-DUMOTTIER DE LA FAYETTE¹.

DUMOTTIER de la FAYETTE (de Pourcet de Sahune-). Voyez : POURCET DE SAHUNE (DE).

DUMOUCHEL de PRÉMARE. Voyez : MOUCHEL DE PRÉMARE (DU).

DUMOULIN du LYS et de PAILLART. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un lion rampant d'or ; aux 2 et 3 d'azur à un soleil d'or.* — Supports : *deux lions*².

La famille DUMOULIN DU LYS ET DE PAILLART, aujourd'hui fixée en Bretagne, est originaire de la Haute-Picardie.

Antoine Dumoulin, né en 1621, décédé le 27 janvier 1675, était lieutenant de justice au Fay-Saint-Quentin (Oise).

Charles Dumoulin, Sgr de Paillart, du Lys, de Ponchon et de Ribouville, fut pourvu dans la seconde moitié du xviii^e siècle de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Soissons. Il avait épousé Catherine Desprez. Il en laissa, entre autres enfants, un fils, Philippe-Toussaint Dumoulin de Paillart, Sgr du Lys, qui fut conseiller du Roi, maître des eaux et forêts de la maîtrise particulière de Crécy, au bailliage de Meaux, et une fille, Geneviève-Marie Dumoulin du Lys, qui épousa, le 10 septembre 1762, François Millon de Montherlant, plus tard député du Tiers-Etat du bailliage de Beauvais aux Etats généraux de 1789, guillotiné en 1794. Emile-Paul Dumoulin du Lys est décédé en 1890, âgé de 65 ans, à Voulangis (Seine-et-Marne). Les représentants actuels sont connus sous le nom de DUMOULIN DE PAILLART.

MM. Dumoulin, Sgr de Paillart, et Dumoulin, Sgr de Wiencourt et de l'Equipée, furent convoqués en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Amiens, mais firent défaut.

La famille Dumoulin de Paillart n'est pas titrée.

Principales alliances : Millon de Montherlant, de Francheville 1861, Caussin de Perceval 1855, de la Chèze de Murel, t'Kint de Roodenbeke 1886, Martin de Marolles 1895, Halgan 1903, etc.

DUMOULIN, aujourd'hui du MOULIN, ou, en allemand, von der MÜHLE.

Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1823) : *parti : au 1 de*

¹ L'illustre maison de la Fayette, dont les familles Hennoque et de Pourcet de Sahune ont été autorisées en 1899 à relever le nom, avait pour nom patronymique celui de : MOTIER et non pas celui de : DUMOTTIER.

² Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. de Montherlant.

gueules à l'épée haute d'argent, montée d'or ; au 2 repartit d'or et de gueules au chevron de l'un ou l'autre.

La famille DUMOULIN, aujourd'hui DU MOULIN, ou VON DER MÜHLE, fixée en Allemagne au cours du XIX^e siècle, est originaire de Limoges.

Le vicomte Révérend a donné sa généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Son auteur, Charles Dumoulin, né à Limoges le 16 janvier 1768, était fils de François Dumoulin, aubergiste dans cette ville, et de Marie Farjadis. Il entra dans l'armée, devint général de brigade en 1800, lieutenant général des armées du Roi en avril 1830, grand-officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis et mourut à Strasbourg en 1847. Il portait sous le Premier Empire le titre de chevalier de l'Empire qui lui aurait été concédé à une date inconnue. Il reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 24 mai 1823 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut confirmé dans la possession héréditaire de ce titre par diplômes du roi de Bavière du 12 janvier 1824 et du 11 février 1840. Il avait épousé en 1806 Catherine-Eugénie Eckhart von Leonberg, comtesse du Saint-Empire. Il en eut une fille, M^{me} de Beylié, et cinq fils : 1^o Charles-Marcel, comte Dumoulin-Eckhart, né en 1808, qui épousa successivement Luitgarde Holberger et Clotilde de Seyssel d'Aix et dont la descendance subsiste en Allemagne ; 2^o Gustave Dumoulin, décédé sans postérité en 1869, qui fut investi du fideicommiss de de Léonberg, avec le titre de comte Eckhart von der Mühle, par diplôme du roi de Bavière du 20 novembre 1857 ; 3^o Henri-Léopold Dumoulin, connu sous le nom de von der Mühle, né en 1810, marié en 1845 à Julienne, baronne von Wollwarth, dont les fils furent autorisés, par diplôme bavarois du 28 mai 1870, à succéder à leur oncle dans la possession du majorat de Léonberg et dont la descendance subsiste en Allemagne sous le nom d'Eckhart von der Mühle ; 4^o Jules Dumoulin, officier dans l'armée française, décédé en 1855, qui n'eut qu'une fille, M^{me} de Saint-Julien ; 5^o Georges, connu sous le titre de comte du Moulin, ingénieur, qui mourut sans postérité en 1877.

Principales alliances : Eckhart von Léonberg 1806, von Wollwarth 1845, de Beylié 1843, de Saint-Julien 1877, de Feilitsch 1891, de Seyssel d'Aix 1856, etc.

DUMOULIN, ou du **MOULIN**, de la **BARTHÈTE**. Armes : *d'azur à trois gerbes d'or, liées de même, 2 et 1.* — Aliàs : *d'azur à une croix de pourpre cantonnée : au 1 d'un soleil d'or ; au 2 d'un lion contourné de même, lampassé et orné de gueules ; au 3 de trois bandes d'or ; au 4 de trois gerbes de blé du même, rangées en pal.*

La famille DUMOULIN, ou DU MOULIN, DE LA BARTHÈTE appartient à l'ancienne noblesse des Landes.

On trouvera au Cabinet des Titres les preuves de noblesse que deux de ses membres firent en 1771 pour être admis à l'École militaire. Ce travail ne donne la filiation qu'à partir de noble Antoine du Moulin, qualifié baron de Mau, au diocèse d'Aire, dont la veuve Marie de Rouzès, héritière de la seigneurie de la Barthète, au diocèse d'Auch, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants, le 22 janvier 1675, par jugement de Foucault, intendant de Montauban. Marie de Rouzès justifia dans cette circonstance que la famille Dumoulin descendait d'un Bernard du Moulin, dit Mosthier, mentionné dans un acte de 1426, avec sa femme, Anglesine de la Pailhère, et son grand-père, Pierre Mosthier. On trouvera, d'autre part, une généalogie de la famille Dumoulin de la Barthète dans les manuscrits Larcher, conservés à la préfecture de Tarbes. D'après ce travail, Antoine du Moulin, dont la femme, Marie de Rouzès, fut maintenue dans sa noblesse en 1675, avait été garde du duc d'Epéron; il était fils de Jean du Moulin, sieur de Mau et de Gée, qui épousa en 1594 Hilaire d'Armagnac de Thermes, petit-fils de Bertrand du Moulin, sieur de Mau, qui épousa vers 1555 Madeleine de Coussol d'Esparsac, et arrière-petit-fils de Bertrand du Moulin, sieur de Mau et de Gée, qui épousa vers 1510 Jeanne de Luppé et qui était lui-même fils de Bernard Dumoulin, sieur de Mau, et de Géralde de Lacoste. Sur le vu du jugement de 1675, noble Jean-François du Moulin, Sgr de Labarthète, fils d'Antoine et de Marie de Rouzès, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 10 janvier 1698, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Il avait épousé, en 1680, Marguerite de Ferragut. Leur fils, noble Simon Dumoulin, Sgr de la Barthète, épousa, le 15 janvier 1713, Jeanne-Bérénice de Rousseau, demeurant à Aire. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Barthélemy du Moulin de la Barthète, né à Aire en 1725, capitaine au régiment d'Auvergne, chevalier de Saint-Louis, dont les sept enfants moururent sans postérité et dont un fils, Jean-Pierre, né à Aire en 1762, fit en 1771, des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; 2° Jean-François du Moulin de la Barthète, Sgr de Rivière, baptisé à Aire en 1729, colonel au régiment de Touraine-infanterie, chevalier de Saint-Louis, marié à Aire en 1761 à Marie du Burguet de Fonpeyre, décédé en 1786, dont un fils, Barthélemy-Sernin, né à Aire en 1762, fit, également en 1771, des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; 3° Antoine-Barthélemy du Moulin de la Barthète, né en 1739, qui épousa Anne Roquade et qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Xavier-Barthélemy Dumoulin de la Barthète, épousa

en 1835 Amélie de Caumia de Baillieux dont il laissa une nombreuse postérité.

Barthélemy du Moulin, Sgr de la Barthète et de Louscar, ancien capitaine au régiment d'Auvergne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Dax.

La famille du Moulin de la Barthète n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Luppé, de Coussol, du Cos 1560, de Rivière 1576, d'Armagnac de Thermes 1594, de Pratiferré, de Ferragut 1680, d'Aignan, du Burguet de Fonpeyre, de Caumia de Baillieux, du Puy de Podio, Pothier 1899, de la Tousche 1902, etc.

DUMOULIN, ou du MOULIN, de la BRETÈCHE et de la FONTENELLE.

Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à trois chevrons d'or.* — Aliàs (d'après *le Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny) : *palé en onde de six pièces d'or et de gueules.*

La famille **DUMOULIN, ou du MOULIN, de la BRETÈCHE et de la FONTENELLE** appartient à la noblesse de Normandie.

M. de Diguères en a donné une généalogie dans l'ouvrage suivant : *Sévigny, ou une paroisse rurale en Normandie pendant les trois derniers siècles.*

Simon Moulin, sieur de la Fontenelle, auquel ce travail fait remonter la filiation, avait épousé à Argentan, dans les premières années du xvii^e siècle, demoiselle Renée Ango, d'une famille qui ne tarda pas à devenir puissante et dont le chef porte le titre de marquis de Flers. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Philippe Moulin, sieur de la Fontenelle, avocat du Roi en l'élection d'Argentan et Exmes, puis secrétaire de la duchesse d'Orléans, décédé à Argentan en 1678, qui continua la lignée, et Simon Moulin, sieur de la Fontenelle, qui se signala par son dévouement lors d'une épidémie de peste, en 1638. L'aîné de ces deux frères, Philippe, eut à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1^o Philippe II Moulin, ou du Moulin, sieur de la Fontenelle, né en 1644, contrôleur des écuries de la duchesse d'Orléans, puis chef d'échansonnerie de la Reine, marié en 1690 à Françoise de Gautier de Chiffreville, qui continua la lignée ; 2^o Jean du Moulin de la Fontenelle, sieur du Bois de Commeaux, né en 1646, trésorier de France en la généralité de Caen, dont le fils, Philippe du Moulin, sieur du Bois de Commeaux, fut également trésorier de France en la généralité de Caen et dont la descendance s'éteignit peu de temps après la Révolution. Philippe II et Jean du Moulin avaient été anoblis par lettres patentes en 1697. Ils ne jouirent pas longtemps de cette faveur, un édit d'août 1715 ayant révoqué tous

les anoblissements concédés depuis 1689. Les deux fils de Philippe II du Moulin, sieur de la Fontenelle, et de Françoise de Gautier de Chiffreville, Jean-Philippe du Moulin, sieur de la Bretèche, et Philippe-Jacques du Moulin, sieur de la Fontenelle, régularisèrent leur situation nobiliaire en se faisant définitivement anoblir par lettres patentes du 25 septembre 1744. Ils furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean-Philippe du Moulin, sieur de la Bretèche, fut officier de la garde et chevalier de Saint-Louis; il épousa en 1742 Marie-Elisabeth de Viel de Clinchamps. Il fut père de Jean-Nicolas du Moulin, sieur de la Bretèche, né en 1747, gendarme de la garde du Roi, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1779 M^{me} le Couturier et dont la descendance subsiste.

L'auteur de la seconde branche, Philippe-Jacques du Moulin, sieur de la Fontenelle, né en 1700, fut officier de la garde royale et chevalier de Saint-Louis et épousa en 1737 Elisabeth Polin du Moncel. Son petit-fils, Auguste du Moulin de la Fontenelle, né en 1786, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, eut un fils, Tommy, qui fut le dernier représentant mâle de sa branche et qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Robillard. Il eut aussi quatre filles. L'aînée de celles-ci, Jacqueline-Anaïs du Moulin de la Fontenelle, épousa à Laigle en 1844 Prosper-Eugène Dubern, général de division. L'un de ses petits-fils est connu de nos jours sous le nom de Dubern de la Fontenelle.

Jean du Moulin, écuyer, sieur de Bois-Commeaux, trésorier général de France au bureau des finances de la généralité de Caen, et Philippe du Moulin, sieur de la Fontenelle, chef d'échansonnerie de la maison de la feuë Reine-mère, major de la ville d'Argentan, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général en 1696.

Jean du Moulin de la Bretèche prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Argentan.

La famille Dumoulin de la Bretèche et de la Fontenelle a fourni de nombreux officiers de terre et de mer dont huit chevaliers de Saint-Louis.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Ango (de Flers), de Gautier de Chiffreville 1690, de Fréard de Rupières, de Viel de Clinchamps 1742, de Mannoury d'Ectot, de Rioult 1822, Hellouin de Cénival 1852, Deshayes de Bonneval, Dubern (deux fois), de Robillard 1858, du Buat vers 1711, du Merle, de Puisaye, de Caulaincourt 1789, de Mailloc 1765, etc.

DUMOURIEZ (Dupérier-). Voyez : DUPÉRIER-DUMOURIEZ.

DUMOUSTIER (Fayolle-). Voyez : FAYOLLE DU MOUSTIER.

DUMOUSTIER et DUMOUSTIER de VRILLY, de FRÉDILLY et de LAFOND. Armes : *d'argent à un chevron d'azur accompagné en chef d'un croissant de gueules, accosté de deux étoiles du même, et en pointe d'une hure de sanglier de sable.* — De nos jours les représentants de la branche de Lafond portent toutes les pièces de l'écu *de sable.* — Armes concédées en 1814 au général comte Dumoustier : *coupé : au 1 parti de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des comtes militaires, et d'or au bonnet de grenadier de sable à plumet de gueules ; au 2 de Dumoustier ancien.*

La famille DUMOUSTIER, originaire de Loudun, en Poitou, est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de cette ville.

Elle s'est partagée en un très grand nombre de branches dont on ne connaît pas le point de jonction et qui ont occupé des situations sociales assez diverses.

Beauchet-Filleau a donné une généalogie de la plus marquante de ces branches dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.* On trouvera dans les *Filiations bretonnes* de M. de la Messelière la généalogie du sous-rameau fixé en Bretagne qui a été passé sous silence par Beauchet-Filleau.

Celui-ci fait remonter la filiation à François Dumoustier, bourgeois de Loudun, qui épousa vers 1450 N... Grelier, du village de Chalais. Mais cette filiation ne paraît être rigoureusement établie qu'à partir de Pierre Dumoustier, conseiller au bailliage de Loudun, député par cette ville en 1597 pour demander des secours au Roi à l'occasion de la peste, qui épousa Françoise Hullin par contrat du 7 décembre 1602. Pierre Dumoustier eut, entre autres enfants, quatre fils, Pierre, Samuel, Adam et Jean, qui furent, d'après Beauchet-Filleau, les auteurs de quatre grands rameaux.

Le premier rameau paraît s'être éteint vers l'époque de la Révolution avec Pierre-Jean Dumoustier, né en 1728, marié en 1752 à M^{lle} Dufresnay, et avec son cousin, Pierre-Jacques Dumoustier de Vastre, ou de Vatre, Sgr de Marcy, né vers 1725. Le père de ce dernier, Jacques Dumoustier de Vastre, né à Loudun en 1666, négociant en gros à Saint-Quentin, avait été pourvu en 1730 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège, office dans lequel il avait eu pour successeur en 1749 Jean-Pierre Mabile.

L'auteur du second rameau, Samuel Dumoustier, sieur du Cloudis, né en 1607 à Loudun, avocat, épousa en 1634 Élisabeth Goujon. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre Dumoustier, sieur du Cloudis, né en 1641, qui continua la ligne directe ; 2° Abraham Dumoustier, né à Loudun en 1642, pasteur protestant, converti plus tard au catholicisme, qui vint se fixer à Rennes et dont la descendance s'est hono-

ablement perpétuée en Bretagne jusqu'à nos jours sous le seul nom de Dumoustier. Jean Dumoustier, sieur de Vrilly, né en 1722, petit-fils de Pierre, l'aîné de ces deux frères, fut nommé en 1790 maire de Loudun. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean-Samuel Dumoustier, sieur de Vrilly, né en 1751, décédé à Saint-Domingue, et Jean-Aubin Dumoustier, sieur de Frédilly, né à Loudun en 1752. La descendance de l'aîné de ceux-ci s'éteignit avec sa petite-fille, Catherine-Clarisse, née à la Rochelle en 1804, qui épousa M. Frédéric Fayolle et dont la postérité est connue sous le nom de Fayolle du Moustier. Le puîné, Jean-Aubin Dumoustier, sieur de Frédilly, était négociant à la Rochelle quand il fut élu député de la Charente-Inférieure à l'Assemblée législative, en 1791 ; il joua dans cette Assemblée un rôle assez effacé et mourut à Paris en 1827. Un de ses descendants, Michel-Pierre Dumoustier, avait demandé, le 21 août 1865, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE FRÉDILLY qu'avait porté son grand-père ; il ne semble pas que sa demande ait été agréée. Un autre, Marius-Aubin Dumoustier de Frédilly, décédé en 1879, fut directeur honoraire au ministère de l'agriculture et du commerce et commandeur de la Légion d'honneur. M. Louis-René Dumoustier de Frédilly a épousé en 1891 M^{lle} Prontaud.

Le troisième rameau subsiste sous le seul nom de Dumoustier. C'est à ce rameau qu'appartenait Pierre Dumoustier, né à Saint-Quentin en 1771, général de division en 1811, député de la Loire-Inférieure pendant les Cent Jours, grand-officier de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} Coquille-Dugommier, décédé sans postérité à Nantes en 1831, qui fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 27 novembre 1808, puis comte par nouvelles lettres du 10 janvier 1814.

Jean Dumoustier, le plus jeune des fils de Pierre et de Françoise Hullin, se qualifiait sieur de Seigné et de Cocagne. On croit qu'il fut père de Jacques Dumoustier, sieur de Cocagne, né vers 1630, et grand-père de François Dumoustier, sieur de Lafond, en la paroisse de Véniers, contrôleur à l'hôtel de ville, puis président de l'élection et du grenier à sel de Loudun, décédé en 1747, qui épousa en 1703 Jeanne Avril. Celui-ci laissa deux fils : 1^o Jacques Dumoustier, Sgr de Lafond et de Cocagne, né en 1707, marié à Anne Goujon de Saint-Florent, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine ; 2^o François Dumoustier de Lafond, Sgr de Cocagne et de Gatine, né en 1709, maire de Loudun en 1754, dont l'arrière-petit-fils, Louis-Marcel Dumoustier de Lafond, né en 1831, dernier représentant de son rameau, n'a eu que des filles de son mariage, en 1852, avec M^{lle} de Jousselin. Jacques Dumoustier de Lafond, né en 1731, un des fils de Jacques et d'Anne Goujon, était avocat du Roi au bailliage de

Loudun quand il fut élu député du Tiers-État du Poitou aux Etats généraux de 1789; il fut dans la suite président du tribunal de Loudun et mourut dans cette ville en 1810.

La famille Dumoustier a fourni un grand nombre d'officiers, dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis, des maires de Loudun, des magistrats, un conseiller général de la Vienne en 1830, etc.

Principales alliances : Bastard, Allotte, Fayolle, Coste de Champéron 1867, Chatry de la Fosse, Coquille-Dugommier, de Brissac, Demarçay, Torterue de Laugardière 1792, de Cougny 1814, Cossin de Maurivet et de la Gantrie 1775, 1822, Fizeaux vers 1750, Hunault de la Chevalerie 1830, de Jousselin 1852, Foache 1883, Coyreau des Loges 1880, de Lasneau de Latingy 1874, Joly (de Bammerville) vers 1680, vers 1715 et 1747, de Lambilly 1828, de Kerouallan 1873, Portals, etc.

DUMOUSTIER, ou du MOUSTIER, de CANCHY. Armes : d'azur à trois chevrons d'argent.

La famille DUMOUSTIER DE CANCHY appartient à la noblesse de Normandie. Elle a eu pour berceau la ville de Caen où elle occupait au XVII^e siècle un rang distingué.

On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Son auteur, Nicolas Dumoustier, sieur de la Motte, conseiller en la Cour des aides de Normandie, séant alors à Caen, obtint en avril 1654 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin qu'il fit enregistrer, le 18 janvier 1659, en la Chambre des comptes de Normandie. Ces lettres rappellent que Jean Dumoustier, écuyer, Sgr de la Motte, grand-père de Nicolas, avait perdu tous ses papiers de famille quand sa maison fut pillée par les Ligueurs, en 1596. Nicolas Dumoustier ne jouit pas longtemps de la faveur qui lui avait été accordée, car un édit d'août 1664 révoqua tous les anoblissements concédés depuis 1611. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666 il n'en déclara pas moins qu'il était en droit de se qualifier écuyer en raison de la charge de conseiller en la Cour des aides de Normandie qu'il avait exercée et qui ne lui avait pas été remboursée après sa suppression. Il régularisa sa situation nobiliaire en se faisant accorder, en mai 1697, de nouvelles lettres patentes qui exceptaient celles de 1654 de la révocation portée par l'édit de 1664. Il était alors lieutenant général au bailliage et siège présidial de Caen et maire perpétuel de cette ville. De son mariage avec Anne le Moutonnier, il eut deux filles dont l'une épousa M. de Magnac, lieutenant général des armées du

Roi, et un fils, Thomas Dumoustier, Sgr de Canchy et de Mezerets, conseiller au Parlement de Normandie, puis lieutenant général au bailliage et siège présidial et maire perpétuel de Caen, qui épousa en 1672 Marie-Anne Onfroy. Le fils aîné de celui-ci, Nicolas Dumoustier, Sgr de Goustrainville, lieutenant général au bailliage et maire perpétuel de Caen, épousa en 1704 Marie-Aimée de Saint-Laurent. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o François-Gabriel Dumoustier, écuyer, Sgr de Canchy, lieutenant-général au bailliage et maire perpétuel de Caen, qui épousa en 1724 Jeanne-Esther de Séran de la Tour ; 2^o Jean-Pierre Dumoustier, conseiller clerk au Parlement de Normandie. Un nouvel édit de 1715 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1689, François-Gabriel Dumoustier se fit accorder par le Conseil d'Etat, le 18 juin 1732, un arrêt qui le maintenait définitivement dans sa noblesse. Son fils, François-Nicolas-Aimé, marié à M^{lle} Godin, continua la lignée.

Anne Onfroy, femme de M. Dumoustier de Canchy, conseiller au Parlement de Rouen, et Gabrielle Dumoustier, femme de Jean-Baptiste Gonfrey, écuyer, sieur de Pierreville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Rouen et de Caen).

La famille Dumoustier, ou du Moustier, de Canchy n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, une longue série de lieutenants généraux au bailliage de Caen, maires perpétuels de cette ville, des conseillers au Parlement et à la Cour des aides de Normandie, etc.

Principales alliances : de Feu, de Séran de la Tour 1724, de Touchet 1714, Bertheault de Noiron 1899, de Bonardi, de Çagariga 1907, de Sainte-Marie 1666, etc.

Il a existé dans les environs de Caen plusieurs autres familles nobles du nom de Dumoustier.

L'une de ces familles portait pour armes : *de sable à une croix fleurdelysée d'argent, cantonnée de quatre roses de même*. Ses représentants, Jacques du Moustier, sieur de Sainte-Marie, lieutenant général à Valognes, marié en 1665 à Madeleine Potier, et Jean du Moustier, sieur d'Estoupeville, tous deux fils de Louis du Moustier, marié en 1640 à Marie Turgot, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, après avoir justifié leur descendance de Jean du Moustier marié en 1522 à Anne de Saint-Germain. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'Alexandre du Moustier de Sainte-Marie fit en 1727 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie.

Une autre famille Dumoustier portait pour armes : *d'azur à un chevron d'argent chargé d'un croissant de gueules et accompagné en chef*

de deux soleils d'or et en pointe d'un cœur enflammé de même. Son auteur, Jacques Dumoustier, fut anobli par lettres de septembre 1591. Il avait épousé Marguerite de la Roque. Il fut père de Jacques Dumoustier, sieur de Basly, demeurant à Caen, marié à Françoise de Piedlevé, qui, lors de la recherche de 1666, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de Chamillart avec son fils Charles, marié en 1659 à Marguerite de Pommeret.

Jean Dumoustier, sieur de Honguemare, conseiller-maître en la Chambre des comptes de Rouen, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à trois têtes et cols de licorne coupés d'argent.* Sa fille épousa en 1697 J.-B. Ango, marquis de Lézeau.

DUNESME. Armes : *écartelé : au 1 d'azur à une barre d'or ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires ; au 3 d'argent à trois fers de hallebarde d'azur ; au 4 d'or à une tête de méduse de sable.*

Martin-François Dunesme, né le 15 mars 1767 à Viel-Saint-Remy, dans le département actuel des Ardennes, était fils de Nicolas Dunesme, notaire royal, juge en la justice de ce lieu, et de Jeanne-Elisabeth Vuaharte. Il entra dans l'armée, fut promu, le 13 juillet 1813, au grade de général de brigade et mourut quelques semaines après à Culm, en Autriche. Il était officier de la Légion d'honneur et avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 11 juin 1810. Il laissait un fils encore jeune, Antoine, baron Dunesme. On ignore si celui-ci a laissé postérité.

DUMOUTIER (Desvaux-). Voyez : DESVAUX-DUMOUTIER.

DUNES de POINCY (Rossignol des). Voyez : ROSSIGNOL DES DUNES DE POINCY.

DUNOD de CHARNAGE, anciennement du **BREUL de SACCONNEY.**
Voyez : BREUL DE SACCONNEY (DU).

DUNOD de CHARNAGE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une fasce d'argent accompagnée de trois besants d'or, qui est de Dunod ; aux 2 et 3 d'azur à une croix d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même, qui est de Charnage.* — Devise (c'est celle de la famille de Charnage) : TOUJOURS EN BON LIEU.

La famille DUNOD, éteinte dans les dernières années du XIX^e siècle, appartenait à la noblesse de Franche-Comté.

Elle a produit un certain nombre de personnages marquants dont on trouvera la biographie dans le *Grand dictionnaire* de Larousse.

On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion.

Elle était représentée au milieu du xvi^e siècle dans les environs de Saint-Claude par deux branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

L'une de ces branches, éteinte dans les dernières années du xvii^e siècle, alla se fixer à Francfort, en Allemagne, où elle s'enrichit dans le commerce. Son chef, Abraham Dunod, fut anobli, le 19 juin 1519, par lettres de l'empereur Charles-Quint en considération des sommes considérables qu'il lui avait fournies pour son élection à l'Empire. Un représentant de cette branche, Antide Dunod, évêque nommé de Widdin, décédé à Prague en 1696, remplit avec succès diverses missions diplomatiques importantes pour l'empereur Léopold. Claude-François Dunod, frère du précédent, né à Saint-Claude en 1644, commandait un corps de volontaires au service de l'Empereur quand il fut tué au siège de Vienne, en 1683.

L'autre branche était représentée, dans la première moitié du xvii^e siècle, par deux frères, François et Pierre Dunod, résidant au village de Lavans-les-Saint-Claude. Ceux-ci furent affranchis, le 23 juillet 1627, par lettres de Joachim de Rye, abbé de Saint-Claude. Sébastien Dunod, fils de François, fut capitaine au service de l'Espagne; il épousa en 1642 Salomé de Charnage, issue d'une vieille famille noble de la région, et en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Pierre-Joseph Dunod, né en 1657 à Moirans, près de Saint-Claude, membre de la Compagnie de Jésus, décédé à Besançon en 1725, a laissé plusieurs ouvrages historiques concernant la Franche-Comté. Deux autres, Claude-Humbert Dunod, notaire à Saint-Claude, et Jean-François Dunod, demeurant dans la même ville, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à un levron rampant d'argent, accolé de sable*. François-Ignace Dunod, né à Saint-Claude en 1679, fils de Jean-François, d'abord avocat, puis professeur en l'Université de Besançon, décédé dans cette ville en 1752, fut l'auteur d'une célèbre *Histoire du comté de Bourgogne* contenant, dans son troisième volume, un intéressant nobiliaire de la province. Dunod fut anobli, le 1^{er} avril 1734, par lettres patentes de Louis de Bourbon, abbé de Saint-Claude; il fut confirmé dans sa noblesse, en juillet 1737, par lettres patentes du roi Louis XV et autorisé en même temps à relever le nom et les armes de la famille de Charnage qui venait de s'éteindre et à laquelle appartenait sa grand-mère; il était chevalier de Saint-Michel. Son fils, François-Joseph Dunod de Charnage, né à Besançon en 1705, décédé en 1765, fut maire de Besançon. Claude-Ignace et Jean-Stanislas Dunod de Char-

nage furent reçus conseillers au Parlement de Besançon, l'un en 1742, l'autre en 1765. Le second d'entre eux, Jean-Stanislas, né en 1744, était encore en charge quand éclata la Révolution ; il mourut en 1833. Edouard Dunod de Charnage, né à Besançon en 1783, décédé en 1876, fut intendant de la Carinthie, puis chambellan civil de Napoléon I^{er} ; il fut préfet de la Lozère pendant les Cent-Jours. Un comte Dunod de Charnage fut préfet d'Eure-et-Loir sous Napoléon III. Charles-François Dunod de Charnage, avocat, est décédé à Besançon en 1891 à l'âge de 76 ans.

Un décret du 2 avril 1873 a autorisé Paul-Charles du Breul de Sacconney, né à Besançon en 1846, attaché à l'administration du chemin de fer du Nord, aujourd'hui décédé, à substituer à son nom patronymique celui de la famille Dunod de Charnage à laquelle appartenait sa mère, la comtesse Adrien du Breul de Sacconney.

Principales alliances : de Charnage, Clerc de Longevelle, Mouret de Montrond, Lamy de la Perrière, de Nervo, Crestin, Doyen de Trévillers. du Breul de Sacconney 1839, etc.

La famille de Charnage, éteinte dans la première moitié du XVIII^e siècle, dont la famille Dunod releva le nom, appartenait à l'ancienne noblesse des environs de Saint-Claude. D'après M. de Lurion elle remontait par filiation suivie à noble Guillaume de Charnage qui vivait à Saint-Claude en 1444. Pierre de Charnage était en 1550 grand juge de Saint-Claude ; il avait épousé l'héritière de la branche aînée de la famille de la Tour-Saint-Lupicin, François-Gaspard de Charnage, sieur de la Tour de Saint-Lupicin, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Claude). La famille de Charnage avait contracté des alliances avec les familles de Châtillon de Michaille, de Bachod, de la Tour de Saint-Lupicin, des Bordes de Nercia, Crestin, Tissot (de Mérona), de Pillot, Dunod, etc.

DUNOGUÉS, ou du NOGUÉS, de CASSEUIL, de CASTELGAILLARD et de BEAUSÉJOUR. — Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois fers de lance d'argent.* — Le règlement d'armoiries du 16 août 1817 attribue au rameau de Casseuil les armes suivantes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux fers de lance d'argent et en pointe d'une tige de trois lys de même.* — Couronne : *de Vicomte.* — Supports : *deux lions.* — Devise du rameau de Casseuil : **LILII ACUTI.** — Devise du rameau de Castelgaillard : **LILIORUM AMORE VIGET.** — Légende du même rameau : **BORDEAUX, 12 MARS 1814.**

La famille DUNOGUÉS, ou du NOGUÉS, dont le dernier représentant mâle est mort au champ d'honneur en 1914, appartenait à la noblesse du Bazadais.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* d'O'Gilvy. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans la *Statistique générale de la Gironde* de Féret.

Ses représentants sollicitèrent en 1778 des lettres de maintenue de noblesse. Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner les preuves de noblesse que MM. du Nogués durent faire dans cette circonstance, envoya le rapport suivant, conservé dans les manuscrits de Chérin : « En donnant une entière confiance à tous les titres
« produits par MM. du Nogués, leur famille est originaire du Baza-
« dais. Elle prouve quatre degrés de générations à commencer à
« l'année 1639. Son premier auteur connu est Adam du Nogués dont
« le frère puiné, nommé Jean, sieur de Beauséjour,..... fut anobli en
« 1669... Cet anoblissement est une preuve sans réplique de sa roture.
« Sa postérité paraît éteinte. Adam sert en 1639 dans l'arrière-ban du
« Bazadais, prend des qualifications vraiment nobles ; mais, ne pou-
« vant prouver sa noblesse aux termes de la loi, il est déclaré usurpa-
« teur en 1666, est condamné à l'amende et la paie sans réclamer,
« autre preuve de roture..... La roture originelle de la famille du No-
« gués étant invinciblement prouvée, la demande de MM. du Nogués
« d'être conservés dans leur ancienne noblesse n'est pas même pro-
« posable. Il ne leur reste d'autre voie pour entrer dans l'ordre de la
« noblesse que des lettres de pur anoblissement..... C'est à Sa Majesté
« seule qu'il appartient de décider si leurs services sont de nature à
« mériter à MM. du Nogués l'anoblissement auquel ils doivent se
« restreindre. »

La famille du Nogués était représentée au xvii^e siècle par deux frères, Adam et Jean, qui furent les auteurs de deux branches. D'après le travail d'O'Gilvy, ces deux frères auraient été fils d'un noble Pierre du Nogués, lieutenant d'une compagnie de gens de pied au régiment royal de Piémont, qui aurait épousé, le 12 mai 1609, Radegonde de la Vigerie, petits-fils d'un noble Jean du Nogués, homme d'armes, qui se serait signalé par sa valeur à la bataille de Cérisoles, en 1544, et qui aurait épousé, le 7 novembre 1564, Marie-Catherine du Puy, et arrière-petits-fils d'un noble Aimery du Nogués, homme d'armes, qui aurait pris part en 1522 à la bataille de la Bicoque.

L'auteur d'une des deux branches de la famille du Nogués, Jean, sieur de Beauséjour, natif de la paroisse de Pieuzac, en Bazadais, était capitaine-lieutenant de la compagnie mestre de camp au régiment Royal-cavalerie quand il fut anobli, par lettres patentes de juillet 1669, en récompense des services qu'il avait rendus pendant 35 ans. Il fit enregistrer ces lettres à la Cour des aides de Guienne. Il avait

épousé Catherine de la Barrière, fille d'un bourgeois de Castets. Leur fils, noble Pierre du Nogués, écuyer, sieur de Beauséjour, habitant de la paroisse de Sainte-Pétronille, dans la juridiction de la Réole, épousa, le 12 mai 1693, Rachel de Cabanieux, fille d'un médecin. Il n'en eut que deux filles dont l'aînée, Marguerite, héritière de la terre de Beauséjour, épousa en 1719 Marc-Antoine de Lavayssière, trésorier de France. Il avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bazas).

L'auteur de l'autre branche, Adam Nogués, ou du Nogués, habitant de la Réole, fut convoqué en 1639 au ban de la noblesse du Bazadais. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, il fut condamné comme usurpateur à 400 livres d'amende, qu'il paya. Il avait épousé en 1638 Gabrielle de Ville, fille d'un avocat. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, tous deux appelés Jean, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jean du Nogués, Sgr de Casseuil, né le 11 mars 1639, épousa, en 1678, Isabeau (aliàs Marie) Lupprien, mourut en 1715 et fut inhumé à la Réole. Il fut père de Jacques du Nogués, né le 3 avril 1685, capitaine garde-côtes, qui épousa à la Réole, le 23 juillet 1727, Marie Tellier, veuve du sieur Etienne Tessier, avocat, et grand-père d'Etienne-Victor du Nogués, Sgr de Casseuil, maire de la Réole, subdélégué de l'intendant dans cette ville, qui épousa en 1752 Marie-Anne Guignet. Ce fut ce dernier qui sollicita en 1778 les lettres de confirmation de noblesse dont il a été parlé plus haut. Son fils, Jean-Baptiste du Nogués, né à la Réole en 1759, fut plus heureux et obtint du roi Louis XVIII, le 16 août 1817, des lettres patentes de confirmation de noblesse avec règlement d'armoiries. Il fut le grand-père de Jean-Gaston, connu sous le titre de baron du Nogués, né en 1836, décédé au château de la Gajante en 1892, qui épousa M^{lle} Poydenot, et le bisaïeul de M^{lle} Edith du Nogués et d'Amaury, connu sous le titre de vicomte du Nogués de Castelgaillard, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui périt glorieusement à l'ennemi le 28 août 1914.

L'auteur du second rameau, Jean du Nogués, sieur de Castelgaillard, habitant de la Réole, naquit le 25 novembre 1661 et épousa en 1701 Marie-Anne Soubies. Son petit-fils, Jean du Nogués de Castelgaillard, né en 1749, était lieutenant au régiment du Bourbonnais quand il sollicita en même temps que son cousin, en 1778, des lettres de confirmation de noblesse. Il reçut plus tard le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 19 avril 1817. Il avait épousé en 1787 M^{lle} d'Arche de la Salle. Leur descendance s'est

éteinte en la personne de leur petit-fils, Jean-Léonce, vicomte du Nogués de Castelgaillard, né en 1812, qui mourut dans un âge avancé sans avoir été marié.

M. Dunogués prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bazas.

La famille du Nogués a fourni un grand nombre d'officiers.

Principales alliances : de Bayle 1795, de Puch de Montbreton 1835, d'Arlet de Saint-Saud 1861, d'Artensec de la Farge 1861, d'Arche de la Salle 1787, de la Barrière, etc.

DUNOT, ou du NOT, de SAINT-MACLOU. Armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné de trois merlettes du même (aliàs de trois canettes d'argent, becquées et membrées de gueules), et surmonté de trois roses d'argent soutenues d'une divise d'or.*

La famille DUNOT, ou DU NOT, DE SAINT-MACLOU appartient à la noblesse de Normandie. D'après une ancienne tradition elle serait originaire du Portugal.

Elle a possédé dans les environs de Saint-Pierre-sur-Dives, entre autres biens, les seigneuries d'Harmonville, de la Dannerie, de Saint-Maclou, etc.

Ses auteurs, Jacques du Not, sieur d'Armonville, élu à Falaise, et Nicolat du Not, sieur de Quesné, frères, furent anoblis, par lettres patentes de mars 1622, en considération des services de feu Thomas du Not, leur père, l'un des principaux habitants de Saint-Pierre-sur-Dives. Ils firent enregistrer ces lettres en la Chambre des comptes de Normandie le 11 mai de la même année. L'aîné d'entre eux, Jacques, avait épousé demoiselle Marie de la Porte ; sa fille, Marguerite, épousa, par contrat du 31 janvier 1668, noble Olivier le Neuf, sieur de la Vallée, conseiller élu pour le Roi en l'élection de Falaise.

La famille du Not, résidait à Saint-Pierre-sur-Dives, dans l'élection de Falaise, quand elle fut maintenue dans sa noblesse, le 1^{er} avril 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Nicolas Dunot, écuyer, sieur du Quesnay ; sa femme, Marguerite Turgot ; Nicolas Dunot, écuyer, sieur de Saint-Maclou ; sa femme, Catherine le Maignen ; et Adrien Dunot, sieur de la Dannerie, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Falaise). Gabriel-Jacques Dunot de Saint-Maclou, de Caen, étant passé aux Antilles, fit enregistrer ses titres de noblesse, le 3 septembre 1732, au Conseil souverain de la Martinique.

Le baron Dunot de Saint-Maclou était en 1789 major de la ville de Caen.

La famille Dunot s'est éteinte en la personne de Georges-Fernand Dunot, baron de Saint-Maclou, décédé à Lourdes le 10 septembre 1891 à l'âge de 62 ans, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Marie-Sidonie de Gombault-Razac, décédée en 1877.

Elle avait fourni de nombreux officiers, dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis, un abbé de Saint-Pierre-sur-Dives dans la seconde moitié du xviii^e siècle, etc.

Son chef était connu sous le titre de baron depuis les dernières années du xviii^e siècle.

DUNOUY (Lecomte-). Voyez **LECOMTE-DUNOUY, OU DU NOUY.**

DUNOYER, anciennement COFFINHAL du NOYER, de NOIRMONT.
Voyez : **COFFINHAL-DUNOYER DE NOIRMONT.**

DUNOYER de SEGONZAC et de la LANDE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à un noyer de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent ; aux 2 et 3 coupé : au I d'argent à un lion issant de gueules ; au II d'argent à un noyer de sinople.* — Couronne de Comte.

La famille **DUNOYER DE SEGONZAC ET DE LA LANDE** appartient à la noblesse du Quercy où elle est connue depuis la première moitié du xv^e siècle et où elle a longtemps possédé la seigneurie de Segonzac, située dans le paroisse de Saint-Michel de Bagnères.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Bardou de Segonzac qui appartient à la noblesse du Périgord.

MM. d'Auriac et de Gennes lui ont consacré une notice dans le tome IX de leur *Armorial de la noblesse de France*.

Lors d'un procès qu'elle eut à soutenir en 1787 devant le Parlement de Toulouse, la famille Dunoyer, dont la noblesse était contestée, produisit un acte notarié du 20 octobre 1459 par lequel noble Jean Dunoyer donnait à fief certains fonds dépendant de sa seigneurie de Segonzac au territoire appelé la Mesoul. Dans la même circonstance elle justifia sa filiation depuis noble Pierre Dunoyer, Sgr du repaire de Sarrazac, près de Saint-Michel de Bagnères, qui avait épousé noble Catherine de Malmerle et qui fit son testament le 11 mai 1558 en faveur de son fils, autre noble Pierre Dunoyer. Celui-ci épousa noble Claire de Sers. Il fut père de noble Guillaume Dunoyer, qualifié écuyer, Cosgr du repaire de Sarrazac, qui épousa Jeanne de Landraudie par contrat du 9 septembre 1570, grand-père de noble Jean Dunoyer, écuyer, Sgr de Sarrazac, qui épousa Jeanne-Hippolyte de la Valette-Parisot par contrat du 28 février 1612, qui donna, le 25 octobre 1619, quittance de la dot de sa femme et qui, par acte du 25 juin 1626, reçut une reconnaissance des biens donnés

à fief, le 20 octobre 1459, par noble Jean Dunoyer, bisaïeul de noble Jean Dunoyer, écuyer, Sgr de Malmerle et de Sarrazac, qui épousa Françoise de Vayrac par contrat du 6 juin 1637 et qui fit son testament le 15 août 1674, et trisaïeul de noble Jean Dunoyer, écuyer, Sgr des mêmes domaines, qui épousa Marie de Brousse par contrat du 25 janvier 1680.

La famille Dunoyer ne figure pas au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Mais elle s'agrégea définitivement à la noblesse au cours du XVIII^e siècle et on trouve qu'un de ses membres, M. du Noyer, prit part en 1789 aux assemblées de cet ordre tenues à Cahors.

Elle est représentée de nos jours par deux branches qui se distinguent par les surnoms de Segonzac et de la Lande et dont aucune n'est titrée.

A la première de ces branches appartenaient M. Charles Dunoyer, ou Dunoyer de Segonzac, né en 1786 à Carennac (Lot), célèbre économiste, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1832, conseiller d'État, décédé en 1862, et M. Pierre-Anatole Dunoyer de Segonzac, ancien conseiller d'État, professeur de la Faculté libre des sciences politiques, officier de la Légion d'honneur, décédé à Avignon en 1908 âgé de 79 ans.

La famille Dunoyer a encore fourni de nombreux officiers, dont l'un périt au siège de Saragosse sous le Premier Empire, une chanoinesse de justice à l'hôpital Saint-Marc, de la ville de Martel, ordre de Malte, etc.

Principales alliances : de Sers, de la Valette-Parisot, de Vayrac, de la Brousse, de Taillefer 1714, de Métivier 1750, de Combarel, Renouard de Sainte-Croix, Moullart de Vilmarest 1868, Decazes d'Hulst 1900, Durieu du Pradel, Persil 1878, de Lespinasse, etc.

DUPAC, ou du PAC, de BELLEGARDE, de BADENS, de MARSOLIÈS, de MARSOLIÈS de BADENS, de FRONSAC, de PRADETTE et de la BASTIDE. — Armes : *d'or à une vache de gueules, cornée et clarinée d'azur, passant sur le fût d'un arbre de sinople sur une terrasse de même.* — Couronne de Marquis. — Supports : *deux lions lampassés de gueules.* — Devise : **ATAVIS ET ARMIS.**

La famille du PAC, originaire du petit pays de Couserans, dans les Pyrénées, appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du midi de la France.

M. Villain en a donné une généalogie très complète dans le tome III de la *France moderne*. On trouvera dans les manuscrits de

Chérin les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour jouir des honneurs de la Cour et le rapport du généalogiste des Ordres du Roi qui fut chargé de vérifier ces preuves.

Ce rapport est conçu dans les termes suivants : « Les monuments
« du Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit et les titres produits par M. du
« Pac de Bellegarde, chevalier de l'ordre de Saint-Lazare, chef d'es-
« cadron au régiment du mestre de camp général de la cavalerie,
« remontent l'existence de son nom sans aucun principe à l'an-
« née 1389 au pays de Couserans et prouvent sa filiation par
« dix degrés depuis 1492, temps auquel vivait Fortanier du Pac,
« capitaine de Castillon, son dixième aïeul, qui fut tué à la bataille
« de Pavie en combattant auprès du Roi. Ce Fortanier possédait la
« seigneurie de la Salle et des cens dans plusieurs villages des
« vallées de Biros et de Vallongues, en Couserans. Ces biens avaient
« été possédés par Jean du Pac qui en rendit hommage au Roi
« en 1456 et en faveur duquel les habitants de ces lieux consenti-
« rent des reconnaissances en 1460. Ces habitants consentirent encore
« des reconnaissances en 1430 en faveur d'un autre Jean du Pac qui
« fit hommage au Roi de ces mêmes fiefs en 1389. Il résulte de cette
« possession des mêmes biens par des personnes du même nom que
« la filiation, quoique non rigoureusement prouvée, est présumée
« avec fondement et que le nom du Pac remonte au xiv^e siècle. Cette
« famille présente dans sa généalogie une série non interrompue de
« services militaires. »

M. Villain mentionne un Louis du Pac qui se croisa en 1248 et qui fut tué l'année suivante devant Damiette. Il fait remonter la filiation suivie à Jean du Pac qui accompagna en Espagne le connétable du Guesclin et qui rendit au Roi en 1389 l'hommage dont il a été parlé plus haut. Il fait de ce gentilhomme le père d'un autre Jean du Pac, qui rendit hommage au Roi en 1456, et le grand-père de Fortanier du Pac dont il va être parlé.

Fortanier du Pac, tué à la bataille de Pavie en 1525, auquel seulement Chérin fait remonter la filiation, possédait la seigneurie de la Salle. Il était archer de la compagnie d'ordonnances du comte de Foix quand il fut compris dans une montre du 24 août 1492. Il donna quittance de ses gages le 20 août 1502 comme capitaine de la place de Samatan. Il avait épousé à une date inconnue Anne d'Orbessan. Leur fils, François du Pac, Sgr de la Salle, capitaine châtelain de Castillon, archer de la garde du Roi, marié à Françoise de l'Etendart par contrat du 15 juin 1525, en eut, entre autres enfants, deux fils, François II, Sgr de la Salle et de Bellegarde, et Mathieu, qui furent les auteurs de deux grandes branches.)

L'auteur de la branche aînée, François II, fut nommé capitaine châtelain de Castillon par lettres royaux de 1560. Il épousa successivement en 1545 Catherine de Saint-Jean d'Honour et en 1557 Géraude de Noé. Deux de ses fils, Antoine du Pac, Sgr de Bellegarde, de la Salle, etc., né du premier lit, marié en 1572 à Hélène de Luc, et Jean-François du Pac, Cosgr de Bellegarde, né du second lit, marié en 1583 à Madeleine de Ferrouil, héritière de la seigneurie de Badens, furent les auteurs de deux grands rameaux, aujourd'hui l'un et l'autre éteints. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 10 décembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Le premier rameau avait pour chef à l'époque de la Révolution Jean-Pierre du Pac, né au château de Bellegarde en 1715, connu sous le titre de marquis du Pac de Bellegarde, décédé à Limoux en 1803, Ce gentilhomme fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission de plusieurs de ses filles soit à la maison de Saint-Cyr, soit au chapitre noble de Neuville. Il eut aussi trois fils : 1° Gabriel, dont il va être parlé ; 2° Guillaume, contre-amiral, commandeur de Saint-Louis, décédé sans postérité en 1830 ; 3° Gabriel le cadet, chevalier de Malte en 1780, officier de marine, mort dans l'expédition de la Pérouse. L'aîné de ces trois frères, Gabriel, né en 1754, fut admis aux honneurs de la Cour, le 27 janvier 1789, sous le titre de comte du Pac de Bellegarde. Il fut le dernier représentant de son rameau et mourut à Toulouse en 1849 ne laissant de son mariage avec M^{lle} d'Agrain que trois filles, M^{me} de Juin-Cavenac, décédée sans postérité en 1876, la comtesse de Clermont-Touchebœuf, décédée en 1878, et M^{lle} Clotilde du Pac de Bellegarde, décédée en 1880.

Le chef du second rameau de cette branche, Gabriel du Pac de Saint-Amans, connu sous le titre de marquis de Badens, né en 1737, marié en 1768 à M^{lle} de Bruyères de Chalabre, décédé en 1829, fut député de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne aux États généraux de 1789. Il eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1° Gabriel, dont il va être parlé ; 2° Fortunée, chanoinesse comtesse de Neuville, mariée en 1806 au marquis de Puivert ; 3° Eléonore, chanoinesse comtesse de Neuville. Gabriel, marquis du Pac de Badens, né au château de Badens en 1770, décédé presque centenaire à Nice en 1869, avait épousé en 1798 la comtesse de Margnolas dont il n'eut pas d'enfants. Il légua une partie de sa fortune à un des représentants de la branche cadette, Antoine-Henri du Pac de Marsolies, à charge pour lui de relever le titre de marquis de Badens.

Mathieu du Pac, auteur de la branche cadette, aujourd'hui seule

existante, épousa, par contrat passé le 11 septembre 1554 devant notaire à Saint-Girons, Jeanne de Solan, héritière des seigneuries de Marbé et de Marsoliés. Ses deux fils, Charles du Pac, Sgr de Marbé et de Marsoliés, marié à Marguerite de Mauléon, et François du Pac, marié en 1542 à Gaudette de Palox, héritière de la seigneurie et du château de Fronsac, furent les auteurs de deux grands rameaux actuellement existants.

Charles du Pac, auteur du premier de ces rameaux, racheta en 1602 de son cousin, Antoine du Pac, Sgr de Bellegarde, les seigneuries de la Salle, de la vallée de Biros et de la vallée de Vallongues. Il laissa à son tour deux fils, Balthazar, Sgr de Marbé et de la Salle, décédé en 1662, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 6 décembre 1698, par jugement de Samson, intendant de Montauban, et s'éteignit au xviii^e siècle, et Jean-Jacques, Sgr de Marsoliés, marié à Jeanne de Méritens, décédé au château de Marsoliés en 1672. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Joseph du Pac, Sgr de Marsoliés, épousa en 1745 Madeleine de Cottés, héritière de la terre de Castex. Il en eut deux fils : 1^o Charles-Maurice du Pac, Sgr de Marsoliés et de Castex, marié en 1773 à M^{lle} de Courdurier, décédé en 1810, dont la descendance subsiste ; 2^o Joseph-Guy du Pac de Marsoliés, né en 1761, acquéreur du château de Cumiès, près de Castelnaudary, marié en 1799 à M^{lle} de Roquette-Buisson, décédé en 1831, dont la descendance subsiste également. Le petit-fils du second de ces deux frères, Antoine-Henri du Pac de Marsoliés, né en 1836, releva le titre de marquis de Badens pour se conformer aux désirs testamentaires du marquis du Pac de Badens, décédé en 1869, chef de la branche aînée. Il s'était fixé en Dauphiné après le mariage qu'il contracta, en 1859, avec M^{lle} de la Bruyère. Il est décédé en 1894 au château de Saint-Romain, près de Montélimar, laissant deux fils.

Le second rameau fut relativement assez obscur. Le fils de son auteur, Jean du Pac, Sgr de Palox et de Fronsac, épousa d'abord en 1629 Catherine de Barèges, puis, en 1642, Brigitte de la Marque de Marca. Il laissa deux fils : 1^o François du Pac, Sgr de Palox et de Fronsac, né du premier lit, marié en 1662 à Marie d'Encausse, dont la descendance subsiste sous les noms de du Pac de Fronsac et de du Pac de Pradette ; 2^o Bertrand du Pac, Sgr de Cassagne, marié en 1679 à Anne d'Escat de Montaut, dont le petit-fils, François, acquit en 1773 de la famille d'Encausse la seigneurie de la Bastide et dont la descendance s'éteint en la personne d'Elie, connu sous le titre de comte du Pac de la Bastide, né en 1830, marié en 1857 à Henriette Encausse, père de quatre filles.

En dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice la maison du Pac a fourni un grand nombre d'officiers de terre et de mer distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des gouverneurs de places fortes, des chanoines comtes de Lyon, des chanoinesses comtesses de Neuville, des maîtres d'hôtel ordinaires, des gentilshommes de la chambre et des pages des rois de France, etc.

Principales alliances : d'Orbessan, de Papus 1530, de Castelbajac 1546, de Lapasse 1515, de Séguier 1580, d'Audéric de Lastours 1640, du Caylar 1608, de Saint-Jean 1545, 1665, 1790, de Noé 1557, de Gouget de Castéras, d'Encausse 1603, 1662, de Ferrouilh 1583, de Montfaucon 1637, 1668, de Bellissen 1708, du Puy de Belvèze 1807, d'Auriol-Lauraguel 1804, de Pradier d'Agrain 1787, de Touchebœuf-Clermont 1827, d'Aldin de Belvèze, de Bruyères-Chalabre 1768, de Roux de Puivert 1806, de Mauléon, d'Ustou 1613, de Méritens, de Boussost 1696, de Cabalby d'Esplas 1740, de Roque-maurel, de Castet 18264, du Gabé 1845, de Roquette-Buisson 1799, de la Bruyère 1859, de Barèges 1629, d'Icard de Pontaut, de Binos de Guran, de Comminges-Lastéronques 1821, de la Forgue de Bellegarde 1806, de Lorde 1696, de Sarrieu 1719, de Beynaguet de Pennautier 1818, etc.

DUPARC (Fouques-). Voyez : FOUQUES-DUPARC.

DUPAS.

Famille de haute bourgeoisie du Poitou dont Beauchet-Filleau a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*,

La famille DUPAS est originaire du bourg de Chaunay. Jean Dupas, natif de Chaunay, auquel remonte la filiation, vint se fixer à Poitiers et y mourut vers 1618. Il laissa, entre autres enfants, trois fils, Pierre, Jean et François, qui furent les auteurs d'autant de branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Dupas, sieur de Chemillé, ou Chaumillon, à Champagné-le-Sec, fut maître de poste à Chaunay, puis à Poitiers. Sa descendance s'éteignit avec Paul Dupas, né à Chaunay en 1794, juge au tribunal de commerce de Poitiers, décédé dans cette ville en 1852, qui n'eut que des filles.

L'auteur de la deuxième branche, Jean Dupas, sieur des Fosses, fut avocat au présidial de Poitiers et mourut dans cette ville en 1666. Il laissa deux fils : 1° Jean Dupas, chirurgien à Chaunay, dont la descendance s'est éteinte en la personne de M. François Dupas, né en 1818, marié en 1847 à M^{lle} Beaubeau ; 2° François Dupas, né en 1627, qui épousa à Couhé Maria de Vêrac, vraisemblablement

filles naturelles d'Olivier de Saint-Georges, marquis de Vérac, et dont la descendance subsiste.

François Dupas, auteur de la troisième branche, fut notaire royal à Chaunay. Sa descendance paraît s'être éteinte vers le milieu du XIX^e siècle.

Plusieurs représentants de la famille Dupas eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : N... du Pas, médecin à Civray ; François Dupas, lieutenant de prévôt à Civray ; Jean du Pas, sieur des Brières ; et François Dupas, sieur de la Martinière. Le deuxième d'entre eux, François, reçut les armes suivantes qui paraissent être le véritable blason de la famille : *d'or à un chevron de gueules accompagné de trois trèfles de sinople, 2 en chef et 1 en pointe.*

Principales alliances : Cuvillier de Champoyau vers 1655, de Marconnay 1740, Aymé 1782, d'Hémery 1676, de Fricon 1694, Chitton 1760, 1741, de Montjon 1843, de la Barre 1693, Brothier 1681, 1713, de Lauzon 1754, etc.

DUPAS. Armes : *d'or à un palmier de sinople, terrassé du même, sur lequel broche un cheval galopant de sable, allumé de gueules, à la bordure d'azur semée d'étoiles d'argent ; au franc-quartier d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est des comtes militaires.*

Pierre-Louis DUPAS, né en 1761 à Evian, en Savoie, fils de Gaspard Dupas et d'Antoinette Pellissier, engagé comme soldat en 1787, général de division en 1806, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1823, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 10 février 1809. Il avait épousé en 1811 Anne-Antoinette Raimond, nièce du général Hullin. Il en laissa une fille, M^{me} Dubouloz, et deux fils : 1^o Pierre-Antoine, comte Dupas, né en 1812, chef d'escadron ; 2^o Jean-François Dupas, né en 1815, officier de cuirassiers, décédé sans alliance en 1871.

DUPASQUIER, ou du PASQUIER, de DOMMARTIN. Armes : *de gueules à une épée antique d'argent, posée en pal, la pointe en haut, la garde d'or ; à la fasce d'azur chargée de trois étoiles d'or brochant sur le tout. — Couronne : de Comte. — Supports : deux lions, celui à sénestre assis.*

La famille DUPASQUIER, ou du PASQUIER, de DOMMARTIN appartient à la noblesse de Lorraine. Elle a possédé dans ce pays l'importante seigneurie de Dommartin-sur-Vraine, au diocèse de Toul, dont elle a conservé le nom. D'après la tradition elle serait originaire de Franche-Comté.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *Biographie du Parlement de Metz* de Michel.

Son auteur, Michel Dupasquier de la Forest, né vers 1614 à Doncevoir, en Bassigny, décédé en 1698, eut une brillante carrière militaire, devint colonel de dragons, commandeur des ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare et titulaire de la commanderie de Provins, en Bourgogne. Il fut nommé, par brevet du 3 janvier 1660, un des cent gentilshommes de la première compagnie du Roi et reçut la croix de Saint-Louis lors de l'institution de l'ordre. Il avait obtenu en avril 1657, en récompense de ses services militaires, des lettres d'anoblissement, conçues dans les termes les plus flatteurs, qu'il fit enregistrer le 12 mai suivant au Parlement de Metz, séant à Toul. Il se qualifiait dans les dernières années de sa vie baron de Dommartin et comte de Fontenoy. Il avait épousé Marguerite Rollin de Manoncourt. Il en eut plusieurs fils dont l'un, Nicolas, continua la lignée et dont un autre, major du mestre de camp général des dragons, fut tué en 1692 à la bataille de Steinkerque. Nicolas Dupasquier, baron de Dommartin, comte de Fontenoy, Sgr de Hayes, né en 1662, d'abord lieutenant-colonel du mestre de camp général des dragons, fut nommé, le 23 juin 1699, conseiller chevalier d'honneur au Parlement de Metz et mourut dans cette ville en 1731. Il avait épousé à Metz, en 1697, Jeanne-Pauline de Blair, décédée en 1746. Il fut père de François-Armand Dupasquier, baron de Dommartin, décédé à Metz en 1785, à qui il transmit en 1727 sa charge de conseiller chevalier d'honneur au Parlement. Ce dernier avait eu trois fils de son mariage, en 1729, avec Anne Masson, fille d'un conseiller au Parlement de Metz : 1° Nicolas-Armand Dupasquier, chevalier de Saint-Louis, tué en 1782 à la bataille de Gandelour, dans l'Inde ; 2° Charles-François Dupasquier de Fontenoy, baron de Dommartin, capitaine au régiment de Champagne et chevalier de Saint-Louis, puis, en 1776, conseiller chevalier d'honneur au Parlement de Metz, décédé en 1821, qui épousa Thérèse-Cécile Potier d'Ennery et qui continua la lignée ; 3° Joachim-Alexandre Dupasquier d'Hardémont, officier au régiment de Champagne, qui mourut en 1761 des suites de blessures reçues dans la guerre de Hanovre. Michel-Ignace Dupasquier de Dommartin, fils unique de Charles-François, épousa sa cousine, Marguerite-Madeleine de Blair, et mourut en 1793, à l'âge de 25 ans, sur l'échafaud révolutionnaire. Il laissait deux fils en bas âge dont l'aîné, Charles-Hippolyte, officier de la garde, mourut dès 1809 et dont le second, Amour-Alphonse, baron de Dommartin, eut deux fils de son mariage avec M^{lle} de Blochausen. L'un de ceux-ci, Charles-Joseph Dupasquier de Dommartin, né à Metz en 1817,

député des Vosges en 1869, décédé en 1871, épousa M^{lle} Brocard-Doumerc, décédée en 1903. Il en eut lui-même deux fils, Alphonse, né à Paris en 1855, et Léon, né à Metz en 1861, décédé en 1895. M^{me} de Dommartin avait vainement demandé le 31 octobre 1875 pour ses fils mineurs l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille Doumerc.

La famille Dupasquier de Dommartin a fourni des officiers, un député de la Moselle en 1869, etc.

Principales alliances : de Blair, de Rouyn de Rogeville 1759, de Couet de Lorry, Raillard de Prautois 1849, Brocard-Doumerc, Chastel de Villemont vers 1745, etc.

La famille Dupasquier de Dommartin a souvent été confondue avec une famille Dupasquier qui a occupé un rang distingué à Toul. Cette dernière famille portait pour armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une montagne aussi d'or chargée de trèfles de sinople sans nombre*. Regnault Dupasquier était en 1570 échevin de Toul. Un autre Regnault Dupasquier, décédé en 1638, fut nommé en 1588 procureur général de la cité de Toul ; d'après dom Pelletier il aurait été dans la suite président des grands jours de Commercy. Il obtint du duc de Lorraine, le 3 mai 1612, des lettres patentes de reconnaissance d'ancienne noblesse. Le plus jeune de ses trois fils, Jean Dupasquier, né en 1591, lui succéda dans sa charge de procureur général. Il mourut en 1666 et eut lui-même pour successeur un de ses fils, Alexis Dupasquier. Cette famille s'est éteinte au xix^e siècle.

On a vu plus haut que, d'après la tradition, la famille Dupasquier de Dommartin serait originaire de Franche-Comté. Une famille du Pasquier a appartenu à l'ancienne noblesse de cette province. Elle portait pour armes : *d'azur à une bande engrêlée d'or accompagnée de deux croisettes recroisetées au pied fiché de même*. D'après le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion elle remontait par filiation à Guillaume et Renaud du Pasquier, frères, mentionnés dans une charte de l'abbaye du Mont-Sainte-Marie de 1192. Elle se partagea en un certain nombre de branches dont la dernière s'éteignit vers l'époque de la Révolution dans la famille de Rose de Provenchère.

DUPATY du CLAM (Mercier-). Voyez : **MERCIER DU PATY DE CLAM.**

DUPAU. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1827) : *d'azur à un griffon d'or tenant de la patte dextre une épée du même ; au chef d'argent chargé d'un casque de sable accosté de deux compas du même.*

La famille DUPAU est originaire du bourg de Carbonne (Haute-Garonne).

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne* (p. 1190).

Jean Dupau, bourgeois de Carbonne, né en 1685, décédé en 1766, laissa trois fils, Jacques, Jean-Pierre et Pierre Dupau, qui furent les auteurs de trois rameaux.

L'aîné des trois frères, Jacques Dupau, né en 1710, marchand à Carbonne, laissa lui-même trois fils : 1° Jacques, né en 1749, médecin à Rieux, marié en 1792 à M^{lle} Surville ; 2° Jean-Pierre, juge de paix à Carbonne, qui eut un fils, Jacques-Valère, né en 1791 ; 3° Jean-Madeleine, né en 1760, négociant à Toulouse, qui fut élu en 1810 candidat au Corps législatif.

Le deuxième, Jean-Pierre Dupau, né en 1719, négociant à Carbonne, fut père de Joseph Dupau, négociant, qui épousa vers 1785 Jeanne Dehoey et qui en eut quatre fils,

Pierre Dupau, le plus jeune des trois frères, fut maire de Carbonne et épousa Anne d'Aboulin. Leur fils, Charles-Germain Dupau, avocat en Parlement, maire de Carbonne, épousa à Daumazan Françoise-Emmanuelle d'Abadie-Paulou, fille d'un avocat, et en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Anne-Auguste Dupau, né à Carbonne en 1785, maréchal de camp, conseiller général de la Haute-Garonne, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Toulouse en 1846, reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du roi Charles X du 17 mars 1827 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries ; il avait épousé en 1824 M^{lle} Couderc dont il n'eut que trois filles, M^{mes} de Laurens-Castellet, de Crozet de Rayssac et de Rocous-Cahuzac. Un des frères puînés du général, Jean-Casimir Dupau, né en 1786, laissa deux filles : M^{lle} Mélanie Dupau, décédée en 1910, et M^{me} de Carbonel. Un autre, Charles-Amédée Dupau, né en 1789, fut longtemps professeur à la Faculté de médecine de Toulouse.

DUPERCHE du MESNIL-HATON. Armes : d'azur à un chevron accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'une perche de même en pointe.

La famille DUPERCHE est originaire d'Alençon.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Documents généalogiques d'après les registres des paroisses d'Alençon* du comte de Souancé.

Michel Duperche, sieur des Essarts, était en 1659 conseiller du Roi assesseur au bailliage et siège présidial d'Alençon ; il fut plus tard lieutenant particulier civil et criminel au même bailliage. Sa femme, Madeleine Quillet, mourut à Alençon en juin 1686 à l'âge de 92 ans.

Louis du Perche, sieur de la Bretonnière, avocat au bailliage et siège présidial d'Alençon, épousa Judith le Hayer, décédée en 1699 à l'âge de 63 ans. Leur fils, Louis-Pierre Duperche, baptisé à Alençon le 12 novembre 1670, se qualifiait écuyer, sieur de Chable, conseiller du Roi, avocat au bureau des finances et chambre du domaine d'Alençon quand il épousa dans cette ville, le 24 juillet 1708, Marie Lenoir des Vaux. Il se qualifiait chevalier, Sgr du Mesnil-Haton, quand il mourut en mars 1749. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Louis Duperche, sieur du Mesnil-Haton, baptisé le 30 avril 1709, qui fut pourvu de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances et chambre des domaines d'Alençon et qui épousa, le 22 juin 1734, Gabrielle-Anne Gislard de la Courbe, décédée en 1769 ; 2° Thomas-Louis Duperche, sieur de Chable, conseiller du Roi, avocat au bureau des finances et chambre des domaines d'Alençon, qui épousa, le 20 avril 1750, Thérèse-Françoise Hébert de Saint-Gervais et qui en eut au moins deux fils, Louis-Thomas et Louis-Gabriel, baptisés à Alençon en 1751 et 1754.

Louis du Perche, Sgr du Mesnil-Haton, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon.

M. Charles-Louis Duperche du Mesnil-Haton est décédé à Paris en 1899 à l'âge de 80 ans.

Principales alliances : Dornant, de Frotté, etc.

DUPÉRIER, ou du PÉRIER, ou DUPERRIER, et DUPÉRIER-DUMOURIEZ. Armes : *d'azur à une bande d'or accompagnée en chef à senestre d'une tête de lion arrachée d'or, lampassée de gueules et couronnée d'argent ; à la bordure dentelée de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux licornes.* — Cimier : *un lion.* — Au XVIII^e siècle la branche de Provence écartelait ces armes de celles de la famille du Périer, de Bretagne, dont elle se disait issue : *d'azur à dix billettes d'or, 4, 3, 2, 1.* — La famille Dumouriez, dont un rameau de la famille Dupérier a relevé le nom, portait : *d'or à un cœur de gueules soutenu de deux mures au naturel, inclinées en chevron ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille DUPÉRIER, ou DU PÉRIER, paraît être originaire de Lyon d'où ses branches se sont répandues en Provence, en Dauphiné et à Paris. Au XVIII^e siècle elle chercha, comme la famille du Périer de Larsan et de Lislefort, en Guienne, et la famille du Périer de Lahitole, dans les Landes, à se greffer sur une famille du Périer qui a occupé au moyen âge un rang considérable dans la noblesse de Bretagne. Elle fit admettre ses prétentions par Artefeuil et par la Chesnaye des Bois. On trouvera sur la famille du Périer des rensei-

gnements plus séricieux dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les ouvrages que Guy Allard et M. de Rivoire de la Batie ont consacrés à la noblesse du Dauphiné et, enfin, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1902.

Louis Dupérier, auquel remonte la filiation, fut échevin de Lyon en 1497, 1498 et 1501 et fut vraisemblablement anobli par ses fonctions. On a voulu l'identifier avec un Louis du Périer qui fut nommé visiteur général des gabelles par lettres patentes du roi Charles VIII données à Amboise en 1486. On a voulu aussi, mais contre toute vraisemblance, en faire le fils d'un Bertrand du Périer, chevalier, qui obtint en 1379 et 1380 la confirmation de la donation d'un domaine considérable à Brignoles, en Provence, faite par le roi de Naples en 1351 à son père, Philippe du Périer, ambassadeur de ce prince ; Philippe du Périer aurait été lui-même le fils d'un Isnard du Périer, damoiseau, qui serait venu, on ne sait pour quelle raison, de Bretagne se fixer en Provence et qui fut nommé syndic d'Aix en 1337, et l'arrière-petit-fils d'Alain du Périer qui en 1240 fut nommé maréchal de Bretagne. Louis Dupérier, l'échevin de Lyon mentionné plus haut, avait épousé, le 14 juillet 1465¹, Anne de Tesé. Il en eut au moins deux fils dont l'un, Gaspard, fut l'auteur de la branche fixée en Provence et dont l'autre, Jacques, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, fut tué au siège de Rhodes, en 1522. On suppose qu'un troisième fils fut l'auteur de la branche du Dauphiné dont le point de jonction avec la souche est mal connu.

Gaspard Dupérier, de la ville de Lyon, vint se fixer en Provence, fut reçu, le 18 novembre 1502, conseiller au Parlement d'Aix, fut un antiquaire célèbre et fit son testament le 18 juillet 1531². Il avait épousé Sibylle Dupré. Son fils, Laurent Dupérier, marié successivement à Anne de Murotte et à Louise d'Alphéran, fit son testament le 4 novembre 1579 ; il se qualifie dans cet acte docteur ès droits et avocat en la Cour du Parlement. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, François, né du premier lit, et Claude, né du second lit, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné des deux frères, François Dupérier, épousa en 1584 Catherine d'Estienne, fille d'un greffier civil en la Cour, et fut nommé en 1607 gentilhomme de la Chambre du roi Henri IV. Ce fut après la

¹ D'après les *Parlementaires français au XVI^e siècle* de M. Fleury Vindry.

² D'après M. Fleury Vindry. Mais, d'après la *Chronologie des officiers des Cours souveraines de Provence* de Balthazar de Clapiers, Gaspard Dupérier était décédé en 1520. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, il fit son testament le 18 janvier 1530.

mort de sa fille Rose que Malherbe, dont il était l'ami, lui adressa la poésie qui commence par le vers si connu :

Ta douleur, Dupérier, sera donc éternelle.

François Dupérier eut aussi un fils, Scipion, né en 1588, procureur de la province en 1637, décédé en 1667, qui épousa en 1609 Sibylle de Garnier et qui continua la descendance. Le fils de celui-ci, François Dupérier, avocat au Parlement, marié en 1638 à Marguerite de Duranti, fut un célèbre jurisconsulte. Il fut père de Scipion Dupérier, né à Aix en 1639, marié le 26 septembre 1664 à Gabrielle de Fabry de Rions, décédé à Paris en 1681, qui fut reçu en 1663 conseiller au Parlement de Provence. Ce rameau fut maintenu dans sa noblesse en 1668 par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Il paraît avoir eu pour dernier représentant Charles-Philippe Dupérier, Sgr de Montcavrel, connu sous le titre de marquis du Périer, écuyer de main des rois Louis XV et Louis XVI, qui épousa successivement en 1749 Angélique-Gabrielle Maurin et en 1780 Irène de Villeneuve-Vence, née à Aix en 1763. Ce gentilhomme avait reconnu en 1763 sa parenté avec le rameau des Dupérier-Dumouriez.

Le second rameau, connu sous le nom de DUPÉRIER-DUMOURIEZ, eut à subir pendant plusieurs générations les vicissitudes de la fortune. Son auteur, monsieur maître Claude du Périer, docteur ès droits, avocat en la Cour du Parlement, fils de feu monsieur maître Laurent du Périer, sieur du lieu, aussi avocat en la Cour, et de demoiselle Louise d'Alphéran, épousa demoiselle Anne de Moriès, fille de Joseph, écuyer, de la ville de Lorgues, par contrat du 24 octobre 1619 dans lequel il est ainsi désigné et qui est rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Il eut de ce mariage deux fils dont l'aîné, François, continua la descendance et dont le second, Charles, né à Aix, décédé à Paris en 1692, jouit de son temps d'une certaine réputation comme poète latin. Ménage a appelé Charles Dupérier le *prince des poètes lyriques*. Boileau, plus sévère, l'a dépeint dans les vers suivants :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux
 Qui, de ses vains écrits lecteur harmonieux,
 Aborde en récitant quiconque le salue
 Et poursuit de ses vers les passants dans la rue.

François Dupérier, frère du poète, épousa sa cousine germaine, Anne de Moriès, ou Dumouriez, alla en 1663 se fixer dans l'île de Madagascar et y mourut. Son fils, Charles-François Dupérier, ou

Dupérier-Dumouriez, né à Aix, fit pendant plusieurs années partie de la troupe de Molière, où il joua les rôles de laquais. Il obtint plus tard, par lettres du 12 octobre 1699, le privilège de construire et d'exploiter des pompes à feu à Paris, fut nommé directeur général des pompes à feu de cette ville par nouvelles lettres du 23 février 1716 et mourut à Paris le 21 juin 1723. Il avait épousé d'abord Madeleine Jacquemin, ou Jannequin, fille du comédien Rochefort. Il se remaria à Anne Vaugé, fille d'un bourgeois de Troyes, par contrat du 24 novembre 1707 dans lequel il se qualifie bourgeois de Paris, y demeurant, rue Quiquetonne¹. Il laissa de ces deux unions un très grand nombre d'enfants. Parmi ceux-ci on doit mentionner les trois fils suivants : 1° Jean-Baptiste Dupérier-Dumouriez, né du premier lit à Rouen en 1674, conseiller à la Cour souveraine du Cap-Français, à Saint-Domingue, dont le fils, Charles-François, né en 1743, décédé en 1827, fut nommé en 1823 évêque de Bayeux ; 2° François-Nicolas Dupérier-Dumouriez, né du second lit en 1706, qui fut l'auteur d'un premier sous-rameau ; 3° Antoine-François Dupérier-Dumouriez, né en 1708, qui fut l'auteur d'un second sous-rameau.

François-Nicolas Dupérier-Dumouriez, d'abord directeur des pompes à feu de Paris, fut pourvu de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Montauban, puis, le 19 juillet 1774, de l'office, également anoblissant, de secrétaire du Roi au Grand-Collège et mourut en 1783. Il s'était fait reconnaître comme parent en 1763 par Charles-Philippe, marquis du Périer, chef du rameau de Provence. Son fils, Louis-Antoine, né en 1764, décédé en 1849, est vraisemblablement le même personnage qu'un M. Dupérier du Mouriez qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Il épousa successivement M^{lle} de Tilly et M^{lle} Fillette-Loroux et eut de ces deux unions quatre enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Frédéric-Charles, connu sous le titre de marquis du Périer-Dumouriez, né en 1810, marié en 1853 à M^{lle} Legrand, décédé sans postérité en 1872 ; 2° M^{me} Champagne de la Briolle, décédée ; 3° M^{me} Faulquier, décédée ; 4° la baronne de Kinkelin, née du second lit en 1822, décédée en 1894.

Antoine-François Dupérier-Dumouriez fut commissaire des guerres. Son fils, Charles-François Dupérier-Dumouriez, né à Cambrai en 1739, maréchal de camp en 1788, lieutenant général des armées du Roi en février 1792, ministre des Affaires étrangères au mois de mars suivant, puis de la Guerre, joua à l'époque de la Révo-

¹ On pourra consulter sur ce personnage l'ouvrage suivant de M. Georges Monval, publié à Paris en 1887 : *le laquais de Molière*.

lution un rôle politique très important, contribua au gain de la bataille de Valmy et remporta sur les Impériaux, le 6 novembre 1792, la victoire de Jemmapes. Accusé de trahison par la Convention, le général Dumouriez passa à l'étranger au mois d'avril 1793 et mourut en Angleterre, le 14 mai 1823, assez mésestimé de tous les partis. Il ne laissait pas d'enfants du mariage qu'il avait contracté en 1774 avec sa cousine, M^{lle} de Fontenay de Broissy.

La branche du Dauphiné avait pour chef au milieu du xvi^e siècle un Balthazar du Périer dont M. de Rivoire de la Batie fait, avec assez peu de vraisemblance, un troisième fils de Louis du Périer, échevin de Lyon en 1501, marié en 1465 à Anne de Tesé. Aimar du Périer, sieur de Chameloc, né à Die, fils de Balthazar, fut nommé, le 12 août 1579, conseiller au Parlement de Grenoble. Il fut l'auteur d'un *Discours historique touchant l'état général des Gaules et principalement du Dauphiné*, qui fut publié en 1610 par son fils, Claude Dupérier. Celui-ci mourut vers 1630 ; il était le dernier représentant de sa branche.

Principales alliances : de Duranti, de Fabry de Rians, de Boyer d'Argens, de Villeneuve-Vence, Bruslé, de Renusson d'Hauteville 1749, Moisson de Vaux, de Marguerye 1784, de Tilly, de Schomberg, etc.

DUPÉRIER de LAHITOLE. Voyez : PÉRIER DE LAHITOLE (DU).

DUPÉRIER, ou du PÉRIER, de LARSAN et de LISLEFORT. Voyez : PÉRIER DE LARSAN ET DE LISLEFORT (DU).

DUPERRÉ de LISLE (Bourguignon-). Voyez : BOURGUIGNON DU PERRÉ DE L'ISLE.

DUPERRÉ. Armes concédées en 1810 à l'amiral Duperré avec le titre de baron de l'Empire : *d'azur semé d'étoiles d'argent, au lion du même, armé et lampassé de gueules ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires.

La famille DUPERRÉ, qui a acquis dans la marine tant d'illustration au cours du xix^e siècle, descend de Jean-Augustin Duperré, qui exerçait sous Louis XVI la charge de trésorier des guerres. Jean-Augustin Duperré prenait, en raison de ses fonctions, la qualification d'écuyer. Il avait épousé Marie-Gabrielle Prat-Desprez dont il eut une très nombreuse postérité. Une de ses filles, Marie-Solange Duperré, épousa en 1786 Pierre-François Choderlos de Laclos, le trop célèbre auteur des *Liaisons dangereuses*. Il eut aussi plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Victor-Guy Duperré, né à la Rochelle en 1775,

fut une des gloires de la marine française. Contre-amiral en 1811, préfet maritime de Toulon pendant les Cent jours, Duperré fit partie en 1823 de l'expédition d'Espagne, s'empara de Cadix et obtint le grade de vice-amiral ; il fit également partie en 1830 de l'expédition d'Alger et contribua largement à la prise de cette ville. En récompense de cet exploit il fut appelé à la Chambre des pairs à titre héréditaire par ordonnance du roi Charles X du 16 juillet 1830 et créé amiral par Louis-Philippe le 13 août suivant. Il fut plusieurs fois ministre de la Marine sous la Monarchie de juillet et mourut à Paris en 1846. Ses funérailles furent célébrées aux frais de l'État et ses restes déposés aux Invalides. L'amiral Duperré était grand-croix de la Légion d'honneur et commandeur de Saint-Louis et avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 16 décembre 1810. Il avait épousé en 1822 Claire-Adélaïde le Camus, veuve du général comte Morio, décédée en 1874. Il en eut deux filles, M^{mes} de Montigny et de Bassoncourt, et un fils, Victor-Auguste, baron Duperré, né en 1825, vice-amiral en 1879, grand-croix de la Légion d'honneur, qui mourut en 1900 sans avoir été marié. La famille Duperré a encore été illustrée par Charles Duperré, neveu et cousin germain des deux précédents, né en 1832, vice-amiral, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1914 sans avoir été marié. L'amiral Charles Duperré était connu sous le titre de baron depuis la mort de son cousin, en 1900. Il était le dernier représentant de sa famille.

Principales alliances : Choderlos de Laclos 1786, Crignon de Montigny 1842, Guillaume de Bassoncourt, etc.

DUPERRIER, ou du PERRIER, à Toulouse. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1819) : *parti : au I d'azur à dix billettes d'or, 4, 3, 2, 1, qui est du Périer, en Bretagne ; au II d'or à un poirier de sinople terrassé de sable et accosté de deux lions contre-rampants de gueules ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

La famille DUPERRIER, ou DUPÉRIER, aujourd'hui DU PERRIER, appartient à l'aristocratie toulousaine.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc (généralité de Toulouse)* de M. de la Roque et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1899.

Comme toutes les familles du Périer elle revendique une origine commune avec une famille du même nom qui a occupé un rang brillant dans la noblesse de Bretagne et dont il sera plus longuement parlé dans la notice consacrée à la famille du Périer de Lislefort et de Larsan.

D'après M. de la Roque, la famille Duperrier qui donne lieu à la présente notice serait originaire du Quercy. Elle était représentée dans les dernières années du xvi^e siècle par deux frères, Gabriel et Pierre Duperrier. Pierre vint se fixer à Toulouse après le mariage qu'il contracta avec Anne de Chambon, fille d'un receveur général des finances. Il fut dans la suite préposé à la recette des États du pays de Comminges. Il laissa lui-même deux fils. L'aîné de ceux-ci, d'abord président à la Cour des aides de Montauban, acquit une charge de conseiller au Parlement de Toulouse et mourut avant d'avoir reçu ses provisions. Le puîné, Pierre Duperrier, qui continua la lignée, fut anobli par le capitoulat de Toulouse, qu'il exerça en 1651, et fut maintenu dans sa noblesse le 23 septembre 1669, en vertu des privilèges du capitoulat, par jugement souverain de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son fils, Jean Duperrier, dut se retirer pendant quelque temps dans le val d'Andorre pour échapper aux conséquences de l'édit sur les duels et épousa M^{lle} Fournier de Clauselles, fille d'un viguier de ce pays. Il dénombra ses fiefs nobles devant les capitouls le 9 avril 1689 et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son descendant, Jean-Henri-Gabriel Duperrier, né en 1755 à Monestrol (Haute-Garonne), adjudant général de la Haute-Garonne, décédé sans postérité en 1839, fut autorisé, par décret impérial du 8 janvier 1814, à constituer un majorat au titre de baron. Il reçut le titre héréditaire de baron, sur institution dudit majorat, par lettres patentes du roi Charles X du 29 juin 1829 avec autorisation de transmettre ce titre et ce majorat à son neveu, Jean-Henri-Victor Duperrier, né à Toulouse en 1802. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Jean-Henri-Victor, baron Duperrier, fut longtemps maire de Monestrol et conseiller général de la Haute-Garonne. Il mourut en 1870 laissant plusieurs fils de son mariage avec M^{lle} d'Hautpoul. L'aîné de ceux-ci, Louis, baron du Perrier, né en 1848, marié en 1880 à M^{lle} Latapie, a été élu en 1898 conseiller général de la Haute-Garonne.

Jean-Pierre-Basile, chevalier du Perrier, représentant de M. du Perrier, Sgr de Monestrol, et Pierre Duperrier, habitant d'Auriac, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary. Le baron, le comte et le chevalier Dupérier et M. Dupérier-Monestrol prirent part cette même année à celles tenues à Toulouse.

La famille Duperrier, ou du Perrier, a fourni des officiers.

Principales alliances : de Fornier de Clauselles, de Bellissen-Durban, d'Hautpoul, de Vassal 1826, etc.

DUPERRON (Anisson-). Voyez : ANISSON DU PERRON.

DUPEYRAT, ou du PEYRAT, de THOURON. Voyez : PEYRAT DE THOURON (DU).

DUPEYRAT (Noël-). Voyez : NOËL DU PEYRAT.

DUPIN. Armes (ce sont celles de la famille Dupin de Francueil rapportée plus bas) : *d'azur à trois coquilles de Saint-Jacques d'argent, 2 et 1.*

La famille à laquelle les trois frères Dupin ont donné au XIX^e siècle tant d'illustration est originaire du lieu de Varzy, en Nivernais. Elle est connue depuis les premières années du XVI^e siècle dans la haute bourgeoisie de cette région où elle possédait avant la Révolution les seigneuries de Cœurs, de Ferrières, de Courcelles, etc. D'après une tradition elle serait une branche, détachée à une époque inconnue et, en tout cas, très reculée, de la famille Dupin de Francueil, rapportée plus bas, dont la dernière représentante fut la célèbre George Sand.

La souche était représentée au XVIII^e siècle par un certain nombre de rameaux. Le vicomte Révérend a donné dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* la généalogie du rameau des barons Dupin, le seul dont il soit question dans cette notice.

Jean-Jacques Dupin, fils d'autre Jean-Jacques Dupin, avocat au Parlement et bailli de Varzy, décédé en 1716, était bailli de Champigny dans les dernières années du XVII^e siècle et avait épousé Marie Lemoyne. Leur fils, Pierre Dupin, né à Varzy en 1695, bourgeois de cette ville, marié à Marie-Marguerite Devisant, en eut, entre autres enfants, trois fils : 1^o Pierre-François Dupin de Villeneuve, notaire à Clamecy, premier échevin de cette ville en 1786, marié en 1756 à M^{lle} Roger de la Martinière, dont la descendance est aujourd'hui éteinte ; 2^o André Dupin, baptisé à Clamecy en 1725, marié en 1754 à Jeanne Berryat, qui continua la descendance ; 3^o Charles Dupin, né à Clamecy en 1731, membre de la Cour de cassation en 1796, directeur général de l'enregistrement et des domaines, décédé en 1808. André Dupin fut médecin à Clamecy. Son fils, Charles-André Dupin, né à Clamecy en 1758, conseiller et lieutenant particulier au bailliage de cette ville, fut élu député de la Nièvre à la Législative, puis au Conseil des Cinq-Cents et enfin au Corps législatif. Il mourut dans sa ville natale en 1843 laissant de son mariage avec sa cousine, Catherine-Agnès Dupin, décédée à Clamecy en 1827, trois fils, André, Charles et Philippe, les trois Dupin, qui furent trois des plus célèbres orateurs de leur temps.

André Dupin, dit Dupin aîné, né à Varzy en 1783, brillant avocat, plusieurs fois député de la Nièvre, puis de la Sarthe, procureur général près la Cour de cassation en 1830, membre de l'Académie fran-

gaise en 1831, président de la Chambre des députés, sénateur en 1837, grand-croix de la Légion d'honneur, mourut à Paris en 1863 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} Brunier, décédée en 1855 au château de Ruffigny.

Charles Dupin, né à Varzy en 1784, directeur des constructions navales, inspecteur général du génie maritime, conseiller d'Etat, ministre de la Marine en 1833, pair de France en 1837, sénateur en 1852, membre de l'Académie des sciences en 1818, grand-croix de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1873, reçut le titre personnel de baron par ordonnance royale du 20 août 1824 et fut confirmé dans la possession héréditaire de ce titre par décret impérial du 18 août 1860. Il survécut à son fils, Charles-Philippe, décédé sans postérité en 1869, et ne laissa que deux filles, la comtesse du Hamel de Breuil, décédée en 1904, et la marquise de Lentilhac, décédée en 1907.

Philippe Dupin, né à Varzy en 1795, avocat éminent, député de l'Yonne, membre du Conseil privé, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1846, épousa en 1821 M^{lle} de Courvol, décédée en 1888, qui appartenait à une des plus anciennes familles nobles du Nivernais. Il en laissa une fille, M^{lle} Neyron de Saint-Julien, mère de la comtesse de Nadaillac, et un fils, Eugène Dupin, né en 1821, décédé à Ruffigny en 1891. Celui-ci avait épousé miss Campbell. Il était le père du baron Philippe Dupin, qui a un fils, et de M^{lle} Sanson de Sansal.

A un autre rameau de la même famille appartenait l'auteur dramatique Jean-Henri Dupin, né à Paris en 1791, mort presque centenaire en 1887, qui a laissé un fils.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec d'autres familles Dupin qui ont occupé un rang brillant au XIX^e siècle.

La plus en vue de ces familles descendait de Claude-François Dupin, Sgr en partie de Chanville, premier secrétaire de l'intendance des Trois Evêchés, qui mourut à Metz le 3 novembre 1765 à l'âge de 69 ans et 10 mois. Claude-François Dupin avait épousé Françoise-Angélique Palteau, décédée à Metz en 1739. Il en eut deux fils : 1^o Claude-Gabriel, qui continua la descendance ; 2^o Charles-François, commis du trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui épousa à Metz en 1766 Charlotte Ruzier et qui en eut deux fils. Claude-Gabriel Dupin, baptisé à Metz le 27 décembre 1734, fut après son père premier secrétaire de l'intendance de Metz. Il épousa dans cette ville, en 1767, M^{lle} Ethis de Corny dont il eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Claude-Etienne Dupin, né à Metz en 1767, préfet des Deux-Sèvres, puis conseiller-maitre à la Cour des comptes, décédé en 1828, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 5 août 1809, puis baron par nouvelles lettres du 19 août suivant. Il reçut les armes sui-

vantes : *coupé : au 1 parti d'azur à l'étoile d'argent et de gueules à la muraille d'argent, surmontée d'une branche de chêne de même, qui est des barons préfets ; au 2 d'argent à deux pommes de pin de sable rangées en fasce.* Il avait épousé en 1796 Sébastienne-Louise Gély, décédée en 1856, qui était veuve du célèbre conventionnel Danton. Il en laissa un fils unique, Antoine-Gabriel, baron Dupin, conseiller référendaire à la Cour des comptes, qui mourut en 1856 sans avoir été marié.

DUPIN de BONNEFONS. Armes : *d'azur à une bande fuselée d'or et de sinople.*

Ancienne famille du Languedoc dont M. de la Roque a donné une généalogie dans son *Annuaire historique et généalogique de la province du Languedoc* (année 1861).

Gratien Dupin, avocat en Parlement, demeurant à Castres, auquel ce travail fait remonter la filiation, fit son testament le 16 mai 1679 devant notaire à Béziers en faveur de sa seconde femme, N... de Du-borme. Il avait eu d'un premier mariage une fille, mariée à François Béléville, avocat à Béziers, et plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Joseph Dupin, licencié en droit, fut contrôleur général des finances en la généralité de Montpellier et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait épousé Madeleine de Bonnefoux, ou de Bonnefons. Il en eut, entre autres enfants, une fille, qui épousa le baron de Jessé-Levas, et un fils, Joseph Dupin, conseiller du Roi, contrôleur général des finances en la généralité de Montpellier, marié le 19 octobre 1711 à Catherine Bord. Celui-ci joignit à son nom celui de la famille de sa mère et fut connu sous le nom de Dupin de Bonnefons conservé par ses descendants. Son fils, Joseph-Pierre Dupin de Bonnefons, épousa à Puisserguier, le 14 août 1753, Louise Mas. Il fut père de Joseph-Louis Dupin de Bonnefons qui épousa en 1809 Julia Terral, et grand-père de Joseph-Emilien Dupin de Bonnefous qui épousa en 1854 Baptista Baron et qui en 1861 en avait deux filles.

La famille Dupin de Bonnefons, dont les membres portèrent souvent au XVIII^e siècle les qualifications nobiliaires, ne figure pas cependant au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Languedoc.

DUPIN de FRANCUEIL et de ROCHEFORT. Armes : *d'azur à trois coquilles de Saint-Jacques d'or, 2 et 1.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : *de sinople à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un pin arraché du même.*

La famille DUPIN DE FRANQUEUIL, dont la célèbre romancière George Sand fut la dernière représentante, appartenait au xvii^e siècle à la haute bourgeoisie du Berry.

M. Dupin de Beyssat, qui lui a consacré un chapitre dans sa *Généalogie de la maison du Pin*, a cherché à lui attribuer une origine noble et à en faire une branche détachée au moyen âge de la famille Dupin, ou du Pin, de la Guérvivière, de Beyssat et de Saint-Cyr, rapportée à la suite. On trouvera aussi de curieux renseignements sur les Dupin de Francueil dans les *Généalogies des fermiers généraux* de M. le duc de Caraman.

Gilbert Dupin, marié en 1645 à Madeleine Guillot, résidait à Châteauroux sous Louis XIV. Son fils, Philippe Dupin, décédé à l'âge de 70 ans le 16 novembre 1720, était conseiller du Roi, son receveur des tailles en l'élection de Châteauroux, quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait épousé à Châteauroux, le 14 septembre 1683, Jeanne Denis. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Claude, qui continua la descendance ; 2^o Pierre, né en 1689, receveur des gabelles à Buzançais, qui épousa en 1738 Anne Evelin et qui en eut plusieurs enfants. Claude Dupin, né en 1686, d'abord officier, fut nommé en 1722 receveur général des finances de Metz, puis, en 1726, fermier général. Il fut pourvu en 1728 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège, qu'il conserva jusqu'en 1749, et mourut à Paris en 1769. Il avait épousé successivement en 1714 Marie-Jeanne Bouilhat, fille d'un élu à Châteauroux, et en 1722 Marie-Madeleine Guillaume des Fontaines, fille d'un contrôleur général de la marine et des gabelles, qui fut l'amie de Jean-Jacques Rousseau. Possesseur d'une grande fortune, Claude Dupin avait acquis des biens considérables, notamment le château de Chenonceaux, en 1733, et le marquisat du Blanc. Son fils aîné, Louis-Claude Dupin de Francueil, né à Châteauroux en 1715, décédé en 1787, lui succéda comme receveur général des finances de Metz et d'Alsace ; il fonda à Châteauroux une importante manufacture de draps. Il épousa d'abord, en 1737, Suzanne Bollioud, puis, en mars 1777, Marie-Aurore de Saxe, née en 1748, veuve du comte de Horn et fille naturelle du maréchal Maurice de Saxe (lui-même bâtard du roi de Pologne) et de Marie Rainteau, dite Verrière, célèbre danseuse de l'Opéra. Il eut de la première union une fille, héritière du château de Chenonceaux, qui épousa successivement M. Vallet de Villeneuve et M. de la Ville-Leroux. Il eut du second lit Maurice Dupin, né en 1778, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut prématurément à Nohant en 1808. De son mariage, en 1804, avec M^{lle} Delaborde, fille d'un marchand oiselier de Paris, décédée en

1837, Maurice Dupin laissa une fille unique, Amandine-Aurore-Lucie, née en 1804, mariée au baron Dudevant, décédée en 1876, qui fut si connue en littérature sous le pseudonyme de George Sand. Il eut aussi un fils naturel, Hippolyte Dupin, né en 1791, qui se maria en 1822 et qui eut une fille nommée Léontine. Jacques-Armand Dupin de Chenonceaux, né en 1727, second fils de Claude, fut également fermier général, mais fut rayé du contrôle des fermes en 1762 à cause du mauvais état de ses affaires ; il alla mourir à l'île Bourbon en 1767. Il avait épousé en 1750 Louise-Julie de Rochechouart-Pontville. Son fils unique, Claude Dupin de Rochefort, mourut sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Saint-Roman, décédée en 1844, qui se remaria en 1793 à Denis Pasquier, plus tard duc, pair et chancelier de France.

Principales alliances : Crublier, Dudevant, Vallet de Villeneuve 1768, de la Ville-Leroux 1796, de Rochechouart 1750, de Serre de Saint-Roman, etc.

DUPIN de SAINT-ANDRÉ. Armes : *parti : au I écartelé : aux 1 et 4 d'argent à trois pommes de pin de gueules, tracées de sable ; aux 2 et 3 d'azur à trois fusées d'or ; au II d'azur à trois fasces crénelées d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux griffons.* — Devise : ADJUVANTE DEO.

La famille DUPIN DE SAINT-ANDRÉ, originaire de l'Albigeois, passée plus tard en Rouergue et en Quercy, appartient à la noblesse de cette région.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans la *France protestante* de Haag. M. d'Auriac en a donné une généalogie dans le tome V de son *Armorial de la noblesse de France* ; mais on sait que les travaux de cet auteur ne doivent être acceptés qu'avec beaucoup de réserve.

Salvat Dupin, licencié en droit, auquel le travail conservé dans le *Nouveau d'Hozier* fait remonter la filiation, était né à Rabasteins, en Albigeois. Il vint se fixer à Saint-Maximin, en Rouergue, et y épousa, le 25 novembre 1568, Marguerite de Philippit. D'après M. d'Auriac, il aurait été secrétaire du Roi et trésorier de ses finances. D'après le même historien, il serait né le 14 février 1542 et aurait été fils de Jean Dupin, né le 25 janvier 1513, marié à Gaillac, le 2 juin 1533, à Marguerite de Cazals, et petit-fils d'un Pierre Dupin qui aurait été gouverneur de Rabasteins. On doit vraisemblablement l'identifier avec un sieur Dupin, syndic de Saint-Antonin, qui en 1561 embrassa le protestantisme. Depuis cette époque, la plupart des membres de la famille Dupin de Saint-André ont professé la religion

réformée. Salvat Dupin laissa deux fils : 1^o Abel, qui continua la descendance ; 2^o Philippe, décédé en mai 1622, qui se rendit en 1597 à Genève pour étudier la théologie, qui fut plus tard pasteur à Castres et qui ne laissa qu'une fille de son mariage avec Elisabeth de Lignonier. Abel Dupin, docteur ès droits, était juge royal de Réalmont, près de Castres, quand il épousa Jeanne de Costes. Il se montra, lors des guerres religieuses de 1621, un des plus ardents partisans du duc de Rohan, chef des protestants. Son fils, Jean-Philippe Dupin, abjura le protestantisme et fut nommé juge civil et criminel et capitaine chatelain de Saint-Antonin, au diocèse de Rodez, après la prise de cette ville par les troupes royales, en 1622. Il fut pourvu, le 19 septembre 1643, de l'office de conseiller en la Cour des aides et finances de Guienne, séant alors à Cahors, et mourut dans cette ville en 1649. Il avait épousé, le 14 novembre 1632, Marguerite d'Estoul. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Georges-Timoléon et Théophile, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ceux-ci, monsieur maître Georges-Timoléon Dupin, fut pourvu le 22 août 1650, en remplacement de son père, de l'office de conseiller lai en la Cour des aides et finances de Cahors ; il épousa, le 8 juin 1655, Jeanne-Andrée de Cabie, fille d'un de ses collègues, et mourut à Saint-Antonin en 1706. Son fils, monsieur maître Antoine-Joseph du Pin, avocat, fut pourvu, le 18 décembre 1692, sur la démission de son père, de l'office de conseiller lai en la Cour des aides de Guienne, alors transportée à Montauban. Il épousa en 1703 Marie de Lestang de Bérail et mourut en 1726. Il prit le premier, dans les dernières années de sa vie, la qualification de seigneur de Saint-André. Il laissa, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ces fils, Jean-Baptiste du Pin de Saint-André, continua la lignée. Le puîné, François-Joseph du Pin de Saint-André, marié en 1743 à Marie-Anne de Bonne de Missècle, fut père de Jean-Baptiste-Joseph, né à Missècle en 1745, marié à Saint-Antonin en 1775 à Paule Cassan, qui fit en 1788 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Jeanne, née à Saint-Antonin en 1779 ; sa descendance paraît être aujourd'hui éteinte.

Jean-Baptiste du Pin de Saint-André, né en 1701, fut pourvu en 1727 de l'office de conseiller en la Cour des aides de Montauban vacant par la mort de son père ; il fit en 1742 des preuves de noblesse pour être nommé chevalier d'honneur au bureau des finances de Montauban et mourut en 1786. Il fut père de Jean-Gabriel du Pin de Saint-André, conseiller à la Cour des aides de Montauban, marié à Bordeaux en 1777 à une Anglaise, Martha Corréjolle, qui continua la descendance. Un des petits-fils de ce dernier, Ernest Dupin de Saint-André,

né en 1816, marié en 1851 à M^{lle} de Soye, décédé à Toulon en 1893, fut contre-amiral et commandeur de la Légion d'honneur. A la même branche appartenait M. A. Dupin de Saint-André, pasteur à Sauvetterre, puis à Tours, qui a publié en 1870, 1874, 1879, plusieurs ouvrages de théologie protestante.

L'auteur de la seconde branche, Théophile Dupin, Sgr de Belugard, épousa Marie de Pujol. Il fut père de Georges Dupin, Sgr de Belugard, né en 1658, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Marie-Adrienne Langlois, et grand-père de Jean-Baptiste Dupin de Belugard, né en 1685, capitaine de galiotes à bombes et d'artillerie au port de Rochefort, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Marie Dières de la Grostière et qui en eut quatre fils. D'après M. d'Auriac, cette branche se serait éteinte dans les mâles en 1785. M^{lle} Dupin de Belugard épousa vers 1800 Guillaume-Charles de Beaucorps de la Bucherie, né en 1769, ancien page de Monsieur.

Le chevalier Dupin de Saint-André prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors. M. Dupin de Saint-André prit part cette même année à celles du pays de Rivière-Verdun, en Gascogne. Jean Dupin de Saint-André, Sgr de Pauliac et de Belpech, demeurant à Grenade, prit part à celles tenues à Villefranche de Rouergue.

La famille Dupin de Saint-André n'est pas titrée.

Elle a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers distingués, dont l'un fut tué à l'ennemi en 1794, des pasteurs protestants, un chanoine de la cathédrale de Montauban, une chanoinesse du chapitre noble de Marie-Thérèse de Bavière en 1844 (Louise-Marie, sœur du contre-amiral de Saint-André, mariée en 1850 à M. de Flotte), etc.

Principales alliances : de Bonne, de la Barthe-Giscaro, du Cos de la Hitte 1808, de Flotte de Grandsaignes 1850, Denrée de Soye 1851, 1892, de Coutouly, d'André, Cassan (de Floyrac), de Lestang de Bérail, Dyères, de Beaucorps, etc.

DUPIN de JUNCAROT, dans les Landes. Armes : *d'azur à deux lions affrontés d'or; au chef d'argent chargé d'un pin de sinople.*

La famille DUPIN, ou DU PIN, DE JUNCAROT appartient à la noblesse landaise.

Le baron de Cauna en a donné une généalogie dans le premier volume de son *Armorial des Landes*.

Cet historien fait remonter la filiation à Bernard Dupin dont le fils, honorable homme Pierre Dupin, passa une transaction le 6 novembre 1495. Ces premiers auteurs connus de la famille Dupin de Juncarot n'appartenaient pas à la noblesse et n'en portaient pas les

qualifications. Mais leur descendance ne tarda pas à s'agréger à cet ordre. Louis-Sarransot du Pin, fils de Pierre, se qualifiait seigneur de Juncarot. Il épousa en 1516 Jeannette de Pondarasse et acquit en 1530 plusieurs fiefs dépendant de la baronnie de Samadet. Il fut lui-même père de Xans du Pin, sieur de Juncarot, avocat en la Cour, qui épousa en 1549 Jeanne de Marreing demoiselle, grand-père de Jean Dupin, Sgr de Juncarot, né le 25 mars 1552, qui fut conseiller du Roi en la Chambre des comptes de Navarre et qui épousa, le 5 novembre 1581, Jeanne de Tuquoy, fille d'un lieutenant général en la sénéchaussée de Saint-Sever, et bisaïeul de noble Nicolas du Pin, Sgr de Juncarot, le Bégué et Cantiran, né le 27 avril 1590, un des cinquante gentilshommes d'ordonnance du Roi, qui épousa successivement en 1629 Jeanne de Castéra et en 1640 Jeanne de Momas. Martin Dupin, Sgr de Juncarot, né de la seconde union en 1641, mousquetaire, puis capitaine et major de Touraine, épousa en 1670 Madeleine de Brocha et continua la lignée. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Bernard Dupin, écuyer, Sgr de Juncarot, Sgr direct et foncier du fief de Baigné (lisez du Bégué), prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dax. Il avait épousé en 1748 Françoise de Chambre et fut père de Joseph-Cyriaque Dupin de Juncarot qui épousa M^{lle} Duperrieu, fille d'un conseiller en la Cour des aides de Bordeaux, et qui continua la descendance.

La famille Dupin de Juncarot s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours à Samadet, près de Mont-de-Marsan.

Deux de ses membres ont été tués à l'ennemi en 1915 et 1917.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Momas 1640, de Chambre 1748, de Spens 1873, de Lamarque 1711, de Bergeron, de Marreing de Saint-Germain 1667, d'Auga, de Saint-Julien, etc.

DUPIN, ou du PIN, de la GUÉRIVIÈRE, de BEYSSAT, de la RICHERIE et de SAINT-CYR. Armes : *d'argent à trois bourdons de pèlerin de gueules, pommetés de même, mis en pal.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : FIDEM PEREGRINANS TESTOR.

La famille DUPIN, ou DU PIN, appartient à l'ancienne noblesse du Poitou. De ce pays ses branches se sont répandues dans l'Angoumois, la Marche, le Limousin, le Périgord, la Champagne et le Quercy.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages de la Chesnaye des Bois, de Nadaud, de Saint-Allais, de Beauchet-Filleau, etc. On trouvera une très bonne généalogie de la branche aînée

et de plusieurs rameaux de la branche cadette dans le *Recueil généalogique* du vicomte de la Messelière. Enfin, M. Louis du Pin de Beyssat a publié en 1900 une *Généalogie de la maison du Pin*.

D'après la tradition la famille Dupin, serait originaire de Normandie. Elle serait venue se fixer en Bourbonnais à la fin du XIII^e siècle pour fuir la domination des Anglais et serait passée en Poitou au siècle suivant.

Son premier auteur authentique, Peyrot Dupin, mentionné dans un certain nombre d'actes de la seconde moitié du XIV^e siècle, possédait la seigneurie de la Guérvivière, située près de Lusignan, en Poitou. D'après le travail de M. du Pin de Beyssat, ce gentilhomme aurait défendu contre les Anglais la place forte de Saint-Junien, dont il était gouverneur, aurait été fait prisonnier en 1356 à la bataille de Poitiers et aurait épousé en 1359 Antoinette Guériff, dame de la Guérvivière. D'après le même historien il aurait été fils de Jehan du Pin, chevalier, Sgr d'Aiguemorte, la Chalusse et autres domaines en Bourbonnais, qui se serait fixé en Poitou par son mariage avec Marguerite Guyot d'Asnières, et aurait été un descendant de Gauthier qui, dans les premières années du XI^e siècle, était seigneur du Pin, en Normandie. Catelin Dupin, écuyer, Sgr de la Guérvivière et de Courgé, fils présumé de Peyrot, fit une montre à Poitiers le 16 février 1386 ; le nom de sa femme est ignoré. On lui attribue pour fils Colin du Pin, écuyer, qui épousa, le 7 août 1420, Catherine-Branchienne Vasselot et à partir duquel seulement la filiation paraît être régulièrement établie. Mathurin du Pin, Sgr des mêmes domaines, fils de Colin, épousa Jacqueline Pigace par contrat passé le 7 octobre 1453 devant notaire à Lusignan. Deux de leurs fils, Jehan et Pierre, ou Peyrot, furent les auteurs de deux grandes branches actuellement existantes.

La branche aînée, dite de la Guérvivière, demeura poitevine. Son auteur, Jehan du Pin, écuyer, Sgr de la Guérvivière, du Breuil-Cartais et de Courgé, épousa Catherine de Saint-Martin de Bagnac par contrat passé le 9 décembre 1482 à Champagné-Saint-Hilaire, en Poitou. Il fut le trisaïeul de François du Pin, Sgr de la Guérvivière, de Courgé, etc., marié en 1652 à Isabeau de la Cour, décédé en 1683, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 10 décembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. René du Pin, chevalier, Sgr des mêmes domaines, fils du précédent, marié à Marie Texier de Lafont par contrat passé en 1689 devant notaires à Poitiers, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 28 avril 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, un des successeurs de Barentin. Son petit-fils, Pierre-Louis du Pin, chevalier, Sgr de la Guérvivière et de Courgé, épousa Marie-Anne Couraud de la Rochechevreux par

contrat passé en 1759 devant notaire à Chatellerault. Il en eut trois fils : 1° François-Gabriel du Pin de la Guérevière, né en 1760, qui épousa en 1787 Marie-Louise de Couhé de Lusignan et dont la descendance subsiste et n'est pas titrée ; 2° Jean-François du Pin de la Guérevière, né en 1761, admis dans l'ordre de Malte en 1777, colonel des chasseurs de l'Ordre en 1793, qui épousa à Vitry-sur-Marne, en 1805, Marie-Christine de Coucy, sœur de la maréchale Oudinot, duchesse de Reggio, qui reçut le titre personnel de vicomte par lettres patentes du roi Charles X du 10 juin 1828 et dont la descendance subsiste en Champagne ; 3° Pierre-René du Pin, dit le chevalier de Courgé, né en 1763, admis en 1777 dans l'ordre de Malte.

L'auteur de la branche cadette, Pierre, ou Peyrot, du Pin, rendit dénombrement au Roi à cause de son château de Civray, le 10 avril 1505, de ses fiefs d'Asnières, du Breuil-Châtel et de Bussière-Boffy. Il avait épousé, par contrat passé le 23 mars 1482 devant notaires à Montmorillon, Philippe de Lavaud, héritière de la seigneurie de Bussière-Boffy, située en Basse-Marche, dans l'arrondissement actuel de Bellac. Son fils, Pierre, ou Peyrot, du Pin, Sgr des mêmes domaines, épousa, le 20 avril 1514, Françoise Guyot d'Asnières, héritière de la seigneurie de Saint-Barbant. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Charles, Huet et François, qui furent les auteurs des trois grands rameaux de la branche cadette.

Le premier de ces rameaux est aujourd'hui éteint. Son auteur, Charles du Pin, Sgr de Bussière, Saint-Barbant, etc., épousa, le 13 janvier 1553, Philippe de la Rye. Il en laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Jacques du Pin, Sgr de la Corte et de Lavaud, marié à Anne de Pastureau, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 21 septembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, puis, le 23 avril 1716, par jugement de M. Laugois, intendant de Montauban, et s'éteignit avec Charles du Pin, qualifié baron de Saint-Clar (Gers), qui mourut en 1776 laissant plusieurs filles de son mariage avec M^{lle} de Manas ; 2° Gilbert du Pin, Sgr de Saint-Barbant et de la Courtodie, qui épousa en 1590 Philippe de Couvidat et dont la descendance, maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, s'éteignit avec Jeanne-Honorine du Pin de Saint-Barbant, née en 1813, mariée en 1839 à M. Galerthière-Lamothe ; 3° Jean du Pin, sieur de Lacoux, qui épousa en 1603 Agathe du Chiron et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 4° François du Pin, Sgr de Chez-Pabot, en Limousin, qui épousa en 1604 Suzanne de Villedon (aliàs de Villiers, d'après M. du Pin de Beyssat), et dont la descendance s'étei-

gnit avec Françoise du Pin, dame de Chez-Pabot, mariée en 1700 à Jacques de Chamborant, Sgr de Périssat.

L'auteur du deuxième rameau, Huet du Pin, fut seigneur de Beyssat, ou Beyssac, en la paroisse de Bussière-Boffi, et épousa Marguerite de Salignac. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° François, qui continua la descendance ; 2° Jean, Sgr du Chastenot, marié à Jacqueline Priusaud, ou Prinsaud, dont la postérité posséda la seigneurie de la Maisonneuve et s'éteignit en 1719. François du Pin, Sgr de Beyssat, épousa, le 26 avril 1587, Catherine des Bordes et fut tué en duel en 1614. Son fils, Jacques du Pin, Sgr de Beyssat et de Bussière-Baffi, marié en 1626 à Suzanne de Grandsaigne, fut maintenu dans sa noblesse, le 16 octobre 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jacques du Pin, chevalier, Sgr de Beyssat, Bussière, etc., qui épousa d'abord, en 1652, Marie de Rochechouart, dont il n'eut pas d'enfants, puis, le 10 mai 1690, Madeleine Audebert de Laubuge et dont la descendance, très nombreuse, subsiste sous les noms de DU PIN, DU PIN DE BEYSSAT et DUPIN DE LA RICHERIE ; 2° Jean du Pin, Sgr de Beyssat, de Saint-Cyr, etc., qui épousa en 1659 Marie de Rochechouart, nièce de sa belle-sœur, et dont la descendance subsiste en Périgord sous le nom de DUPIN DE SAINT-CYR. Ce rameau n'est pas titré. Un de ses représentants, Pierre du Pin du Batiment, né en 1766 à Saint-Saud de la Coussière, au diocèse de Périgueux, fit en 1777 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

L'auteur du troisième rameau, François du Pin, Sgr de Laumosnerie et du Masjoubert, épousa en 1554 Jacqueline (aliàs Jeanne) de la Haye. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 2 avril 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers, et s'éteignit avec François du Pin, Sgr de la Gazonnie, qui épousa vers 1730 Anne-Henriette de Chamborant et qui n'en eut pas d'enfants.

François-Louis-Gabriel Dupin de la Guérivière, chevalier, Sgr de Courgé, et dame Marie-Anne Couraud, veuve de Pierre-Louis Dupin, Sgr de la Guérivière et de Draize, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Lusignan, en Poitou. Jacques-Gilbert Dupin, Sgr de Saint-Barbant, prit part cette même année à celles de la sénéchaussée de la Basse-Marche.

La famille Dupin a fourni dans ses diverses branches de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Malte, trois demoiselles de Saint-Cyr (Marie du Pin de Saint-Barban en 1711, Renée-Françoise du Pin de Lary en 1712, Marie-Louise du Pin du Batiment en 1746), un page du roi Louis XVIII, etc.

Principales alliances : de Saint-Martin de Bagnac 1482, de Couhé de Lusignan 1504, 1787, de Boylesve 1531, 1551, d'Orfeuille 1538, d'Arcemale 1610, de Bellivier de Prin 1642, 1732, de Rechinevoisin 1650, Couraud de la Rochechevreux 1759, Texier d'Hautefeuille 1809, de Coucy 1805, de Lichy-Lichy 1858, de Clervaux 1889, de Loynes d'Estrées 1899, Brochard de la Rochebrochard 1891, de Mascureau, du Pouget de Nadaillac 1900, Taveau de Morthemmer, de Bridiers 1905, de Dion 1863, Guyot d'Asnières 1514, de Clinchamps 1610, de Farey 1697, de Manas, de Chamborant 1660, de la Couture-Renom 1628, de Barbarin du Chambon, Jaillard de la Marronnière, de Rochechouart 1652, 1659, de Coustin 1691, de Maillard de la Combe 1838, de Touzalin 1899, Fourichon de la Bardonnie, de Sénailhae 1866, etc.

DUPIN des LÈZES. Armes : *d'argent à trois bourdons de gueules.*

La famille DUPIN DES LÈZES, peut être éteinte aujourd'hui, a eu pour berceau la ville d'Uzerche, en Bas-Limousin. Son auteur, François-Marie Dupin, fils de maître Pierre Dupin, greffier de Douzy, et d'Edmée Breuzard, était subdélégué de l'intendant de Bourges quand il fut pourvu, par lettres du 11 mai 1736, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des aides de Guyenne. Il avait épousé, le 17 avril 1702, Françoise-Angélique Pachau. Son fils, François Dupin, né à Douzy le 15 avril 1703, marié le 18 août 1735 à Anne de Douhet, décédé à Périgueux le 3 mai 1772, lui succéda dans son office de secrétaire du Roi qu'il vendit, le 17 novembre 1737, à François Martin, négociant à Limoges. François-Claude Dupin, Sgr des Lèzes, fils du précédent, né à Limoges, d'abord receveur des tailles à Périgueux, fut confirmé dans sa noblesse après la mort de son père conformément à l'édit de 1772. Il prit part en 1789, en qualité de secrétaire, aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux et mourut dans cette ville au mois de septembre de cette même année. Il avait épousé à Bordeaux, en 1763, Sophie Bardon, fille de Guillaume, ci-devant intendant du cardinal de Rohan, fourrier des gardes de la garde. Il laissa de cette alliance un grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, Victor, né en 1767, et Jérôme, né en 1774, reçurent en 1787 le certificat de noblesse prescrit pour être admis à l'École militaire.

Louis-Michel Dupin fut autorisé, par décret royal de février 1842, à joindre régulièrement à son nom celui de : DES LÈZES.

M^{me} Dupin des Lèzes mourut à Paris en 1862 à l'âge de 67 ans.

DUPIN de la FERRIÈRE.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de la terre

et du château de la Ferrière qu'elle possède près de Chateaubriant, en Bretagne.

M. Achille Dupin de la Ferrière, fils de Jean-Baptiste-Aimé Dupin et de Laurence-Félicité Richard-Trouvé, épousa d'abord M^{lle} Picot de Moras, puis, en 1859, sa belle-sœur, M^{me} de Briois d'Hulluch, née Picot de Moras.

DUPIN, ou du PIN, des VASTINES. Armes : *d'azur à trois pommes de d'or, 2 et 1.*

La famille DUPIN, ou DU PIN, appartient à la noblesse de la Haute-Normandie.

Son auteur, Jehan du Pin, sergent royal et hérédital en la forêt de Montfort, acheta, le 29 septembre 1576, de l'abbaye de Corneville, pour la somme de 250 livres tournois, le fief important du Chastel, situé sur le territoire de la paroisse d'Illeville, dans l'élection de Pontaudemer. La famille Dupin a aussi possédé dans la même paroisse le fief des Gastines, ou des Vastines, dont elle a conservé le nom. Guillaume du Pin, sieur du Chaufestre, demeurant à Illeville, fils du précédent, fut anobli, moyennant une finance de mille livres, par lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye en novembre 1583, vérifiées en la Chambre des comptes de Paris le 14 décembre suivant et en la Cour des aides de Rouen le 17 janvier 1584. Ses descendants, Michel du Pin, écuyer, Sgr de la Prée, demeurant à Ecaquelon, dans l'élection de Pontaudemer, et Lenfranc du Pin, écuyer, sieur du Taillis, demeurant à Illeville, furent maintenus dans leur noblesse, le 21 février 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

M. Dupin du Chatel prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Pont-l'Evêque. M. du Pin du Parc prit part cette même année à celles du bailliage de Pontaudemer. Antoine-Barthélemy Dupin-Desvatines prit part à celles tenues à Mantes.

M. Aimé Dupin des Vastines avait épousé M^{lle} le Filleul des Guerrots. Leur fils, Désiré, officier, a épousé à Rambouillet, en 1880, M^{lle} Mauquest de la Motte.

DUPLAA de GARAT (de). Armes (d'après des cachets de famille) : *écartelé : au 1 d'argent à un lion d'azur contourné ; au 2 d'or à un lion de gueules ; au 3 d'or à trois bombes de sable ; au 4 d'argent à l'aigle de sable.*

La famille DE DUPLAA DE GARAT appartient à la noblesse du pays de Soule. Elle a longtemps appartenu à la religion réformée.

M. de Dufau de Maluquer en a donné une généalogie dans son *Armorial du Béarn*.

Jean du Plaa (en béarnais deu Plaa), habitant de Pau, auquel remonte la filiation, donna, le 28 mars 1600, quittance de la dot de sa femme, Catherine de Laborde. Son fils, maître Pierre du Plaa, ou de Duplaa, marchand et bourgeois de Pau, trésorier de l'hôpital de cette ville, député du corps de ville de 1644 à 1646, épousa, par contrat passé à Pau le 11 mai 1625, Catherine de Saint-Martin et fit son testament le 6 octobre 1674. Il fut père de maître Armand Duplaa, ou de Duplaa, marchand et bourgeois de Pau, jurat de cette ville, décédé en 1670, et grand-père de Pierre du Plaa, conseiller et procureur du Roi en la vice-sénéchaussée de Béarn et de Navarre, décédé en 1733, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un écusson d'argent au chevron de gueules*. Le fils de dernier, Jean-Joseph de Duplaa, reçu en 1705 avocat au Parlement de Navarre, alla se fixer à Sauveterre. Il arriva à la noblesse par le mariage qu'il contracta, le 11 janvier 1718, avec demoiselle Catherine d'Algare de Recalde, dite de Garat, héritière du chef de sa mère, Anne de Garat, de la maison noble de Garat de Domezain, en Soule, où il mourut en 1747. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre de Duplaa, Sgr de Garat de Domezain, né à Domezain en 1720, qui mourut sans postérité au même lieu en 1793 ; 2° autre Pierre de Duplaa de Garat, né à Domezain en 1734, qui épousa Catherine Bourdé, décédée en 1833 au château de Garat, à Domezain, et dont la descendance était représentée de nos jours par ses deux petits-fils, nés à Oloron en 1824 et 1825 ; 3° Thomas de Duplaa de Garat, né à Domezain en 1740, qui épousa en 1777 Marie Glain, fille d'un officier de la Monnaie de Bayonne, et dont la descendance subsiste.

La famille de Duplaa de Garat n'est pas titrée. Un jugement du tribunal civil de Dax du 31 janvier 1883 a autorisé ses représentants à faire précéder leur nom patronymique de la particule DE qui avait été omise dans leur acte de naissance.

Elle a fourni des officiers très distingués, des avocats, des médecins, un maire de Capbreton sous Napoléon III, etc.

Principales alliances : d'Algare de Recalde, de Gorostazu 1650, de Bachoué de Bideren 1723, etc.

La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte d'une famille de Duplaa qui a appartenu à la noblesse du Béarn. L'auteur de cette dernière famille, Jean Duplaa, avait épousé Jeanne de Fréchou, héritière des seigneuries d'Escout et d'Herrère pour lesquelles il fut admis en 1675 aux Etats du Béarn. Il était conseiller au Parlement de Navarre quand il eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *d'or à trois tortues de sable, parti d'azur à trois*

colonnes d'argent, et sur le tout d'argent à deux pigeons de sable l'un sur l'autre. Sa descendance donna au Parlement de Navarre des magistrats distingués et s'éteignit en la personne de Jean-Alexandre, connu sous le titre de baron de Duplaa, né à Pau en 1784, sous-intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, qui mourut en 1875 dans sa ville natale sans avoir été marié.

DUPLAIS des TOUCHES. Armes : *de gueules à deux lions affrontés d'argent.*

La famille DUPLAIS, ou DUPLAIX, DES TOUCHES est une des plus anciennes de la ville de Saintes à laquelle elle a fourni plusieurs échevins. Elle joint souvent à son nom celui du domaine des Touches qu'elle posséda longtemps dans les paroisses de Nieuil-les-Saintes et de Souligonne et qu'elle vendit vers 1840.

On trouvera des renseignements sur les Duplais dans le *Dictionnaire historique de la noblesse française* de M. de Mailhol et dans le *Bulletin héraldique de France* de mars 1894.

La filiation suivie remonte, d'après ce dernier travail, à Guillaume Duplais, conseiller du Roi, élu en Saintonge, qui aurait épousé vers 1560 Madeleine le Brethon, héritière de la terre des Touches, et dont le fils, Dominique Duplais, reçu en 1601 avocat au Parlement de Bordeaux, fut maire de Saintes en 1628 et 1630.

Dominique Duplex, sieur des Touches, échevin de la ville de Saintes, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

On ne voit pas que la famille Duplais ait jamais été considérée comme appartenant à la noblesse de sa région. On trouve, au contraire, que plusieurs de ses membres prirent part en 1789 aux assemblées du Tiers-Etat.

DUPLAT de MONTICOURT. Armes : *d'azur à trois chouettes d'argent, 2 et 1; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

On trouvera des renseignements sur la famille DUPLAT DE MONTICOURT dans les *Titres et confirmations de titres* de 1830 à 1908 du vicomte Révérend.

Henri-Pierre Duplat de Monticourt, lieutenant des gardes du Roi en la prévôté de son hôtel et grande prévôté de France, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris).

Pierre-Henri Duplat de Monticourt, chevalier de Saint-Michel, fut anobli par lettres patentes de décembre 1722. Il avait succédé à son père dans sa charge de lieutenant des gardes du Roi en la prévôté de l'hôtel.

Jean-François Duplat de Monticourt, contrôleur des fermes du Roi à Laval, épousa en 1750 Jeanne de Carvoisin d'Armancourt. Il fut père d'Antoine-Jacques Duplat de Monticourt, qui lui succéda dans sa charge de contrôleur des fermes du Roi et qui épousa sa cousine, Geneviève-Perrine de Carvoisin d'Armancourt, et grand-père d'Étienne-Félix Duplat de Monticourt, né à Laval en 1788, qui épousa en 1814 Raymonde Boreau de la Besnardière, décédée dès 1817. Le père de M^{me} de Monticourt, Pierre-Urbain Boreau de la Besnardière, ancien fournisseur des armées, avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1810. Il avait été confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres patentes du 31 juillet 1821 et avait été en même temps autorisé à le transmettre, avec le majorat qui y était attaché, à son unique petit-fils, Félix-Raymond Duplat de Monticourt, né à Angers en 1815. Celui-ci fut confirmé, par arrêté ministériel du 17 janvier 1849, dans la transmission du majorat fondé par son aïeul. Il mourut en 1905. Il avait épousé en 1845 M^{me} d'Aramon, décédée en 1904. Il en eut un fils, Raymond, baron de Monticourt, qui demeura célibataire, et une fille, la comtesse de Chaponay, décédée en 1888, mère de la baronne Édouard de Barante et de la princesse François de Croÿ.

DUPLAY.

La famille DUPLAY est originaire de Saint-Didier-la-Séauve, en Velay, ou Jacques Duplay, décédé en 1768, exerçait la profession de menuisier. De son mariage avec Marie Bontemps Jacques Duplay laissa deux fils, Mathieu, né en 1727, et Maurice, né en 1738, dont il va être parlé.

Mathieu Duplay épousa Marie Bontemps et mourut en 1782. Il laissa deux enfants : 1^o Edmée-Clémence, qui épousa en 1817 son cousin Philippe Lebas, membre de l'Institut ; 2^o Simon, né en 1774, qui fut le grand-père du docteur Simon Duplay, membre de l'Académie de médecine.

Maurice Duplay vint s'établir comme maître menuisier à Paris et mourut dans cette ville en 1820. Il se rendit célèbre par son intimité avec Robespierre qu'il logea dans sa maison de la rue Saint-Honoré et qui fut sur le point d'épouser sa plus jeune fille, Éléonore. Il eut quatre enfants : 1^o Maurice, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité ; 2^o M^{me} Auget, mère de M^{me} Hachette ; 3^o Madame Lebas, mère de Philippe Lebas, né en 1794, membre de l'Institut ; 4^o Éléonore.

DUPLEIX, DUPLEIX de BACQUENCOURT, DUPLEIX de MÉZY. Armes (d'après le règlement d'armoiries accordé en 1746 à Joseph-François

Dupleix) : d'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux plies (sorte de poisson) d'argent, posées en fasce et affrontées, et en pointe d'une étoile de même. — Aliàs (d'après l'Armorial général de 1696 et plusieurs cachets anciens) : de sable à deux plies d'argent, l'une sur l'autre, posées en fasce, celle de la pointe contournée, et un filet d'argent issant de la gueule de l'une à l'autre.

La famille dont le nom a été illustré par Joseph-François DUPLEIX, gouverneur de Pondichéry et des Indes sous Louis XV, est originaire de Chatellerault, en Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Guillaume Dupleix, marchand et bourgeois de Chatellerault, à partir duquel cet historien donne la filiation, fit un échange par acte du 1^{er} janvier 1537. On lui attribue, entre autres enfants, deux fils : 1^o Guillaume, qui continua la lignée ; 2^o Antoine, qui épousa Perrine Berthon, décédée à l'âge de 97 ans le 21 mai 1634, et dont la descendance, demeurée non noble, subsistait dans les dernières années du xvii^e siècle. Guillaume Dupleix est mentionné dans des actes de 1578 et de 1582. On croit qu'il épousa Jeanne Rasaux. On lui attribue trois fils, Guillaume, François et Antoine, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Guillaume Dupleix, Sgr de Remouet, à Availles, bourgeois et marchand, épousa vers 1595 Marthe Baudy. Il fut père de René Dupleix, Sgr de Remouet, avocat en Parlement, sénéchal des Sables-d'Olonne, et grand-père d'autre René Dupleix, Sgr de Remouet, né en 1652, avocat en Parlement, gentilhomme de la grande fauconnerie de France, sénéchal et président de l'élection des Sables-d'Olonne, dont la descendance, demeurée non noble, s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours.

L'auteur de la deuxième branche, François Dupleix, sieur de la Grange-Girard, épousa vers 1600 Claire Moutard, décédée le 8 septembre 1627. Son arrière-petit-fils, René-François Dupleix, Sgr des Gardes, en Poitou, et de Bacquencourt, à Hombleux, en Picardie, décédé en 1735, fut écuyer ordinaire de la Grande écurie du Roi, fermier général, directeur de la Compagnie des Indes et contrôleur général en la province de Hainaut. Il avait épousé, le 27 mars 1695, Anne-Laure de Massac, fille d'un receveur des domaines et trésorier de l'extraordinaire des guerres à Landrecies, en Hainaut. Il en eut deux fils : 1^o Charles-Claude-Ange Dupleix, Sgr de Bacquencourt, né en 1696, qui continua la lignée ; 2^o Joseph-François Dupleix, né à Landrecies en 1697. Ce dernier fut nommé en 1742 gouverneur de Pondichéry et des établissements français dans l'Inde et se signala

dans cette colonie par ses exploits contre les Anglais, Rappelé en 1754, il mourut à Paris en 1764. Il avait épousé d'abord à Chandernagor, en 1741, M^{me} Vincent, née Albert, puis en 1758 M^{me} de Chastenay-Lanty ; il ne laissa qu'une fille, née du second lit et mariée en 1779 au marquis de Valori. Il était chevalier de Saint-Michel et commandeur de Saint-Louis. Il avait été anobli par lettres patentes de mars 1746 et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il était connu sous le titre de marquis Duplex. Son frère aîné, Charles-Claude-Ange Duplex, Sgr de Bacquencourt, fermier général, décédé en 1750, fut pourvu en 1734 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il avait épousé successivement Jeanne de Laleu et Marie-Augustine d'Erard de Ray, qui se remaria au marquis de Poyanne. Il laissa trois fils : 1^o Guillaume-Joseph Duplex de Bacquencourt, né du premier lit, intendant de la Rochelle en 1765, d'Amiens en 1767, de Dijon en 1775, conseiller d'Etat, dont le fils mourut sans postérité et dont la fille épousa en 1792 le comte Henri de Montesquiou ; 2^o Pierre-Denis Duplex, Sgr du Perle, né du second lit, conseiller au Grand Conseil ; 3^o Marc-Charles Duplex, maréchal de camp, marié à M^{me} Savalette de Magnanville, dont un fils, Charles-René Duplex de Mézy, né en 1766, marié en 1804 à M^{me} Véron, décédé en 1835, fut créé pair de France en 1832 et dont la descendance s'est éteinte avec Louis-Ferdinand Duplex de Mézy, maître des requêtes au Conseil d'Etat, décédé en 1866 à l'âge de 49 ans.

Antoine Duplex, auteur de la troisième branche, fut procureur et notaire. Sa descendance était représentée au xviii^e siècle par Claude Duplex, procureur, qui épousa en 1711 Jeanne Maingault et qui mourut en 1757 laissant trois fils.

René Duplex (*sic*), sieur de Remuchet (*sic*), sénéchal des Sables et comté d'Olonne, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Jaillard de la Maronnière, Veillon de Bois-martin 1782, 1827, d'Hastrel 1819, Niepce de Saint-Victor, d'Erard, Savalette, de Montesquiou-Fezensac 1792, de Chastenay-Lanty 1758, de Valori 1779, du Cauzé de Nazelle vers 1830, etc.

DUPLEIX de CADIGNAN. Armes : *d'azur à une branche de palmier de sinople accostée à senestre d'un lion contourné d'or et à dextre d'une couleuvre aussi d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : CHRISTUS ET VICTORIA.

La famille DUPLEX DE CADIGNAN, complètement différente de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartient à la noblesse de Gascogne.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Généalogies des fermiers généraux*, le travail manuscrit de M. le duc de Caraman, conservé au Cabinet des Titres, et dans le bel ouvrage suivant, publié en 1904 par M^{me} la marquise d'Albon : *les Olivier, échevins de Lyon. Tableaux généalogiques et filiation*.

La famille Duplex de Cadignan est originaire de Condom.

Elle remonte par filiation suivie à Guy Duplex, Sgr d'Ansoules, marié vers 1565 à Catherine du Franc. Scipion Duplex, fils du précédent, né à Condom en 1569, marié à Marie de Bajolles, fut nommé en 1605 maître des requêtes de l'hôtel de la reine Marguerite de Valois. Il fut chargé de l'éducation du comte de Moret, fils naturel du roi Henri IV, fut nommé en 1619 historiographe de France, fut conseiller d'État privé et mourut fort âgé en 1661. On lui doit, entre autres ouvrages estimés, une *Histoire générale de France* en cinq volumes qu'il publia à la demande du roi Louis XIII de 1621 à 1643. Il fut père de maître Guillaume Duplex, conseiller du Roi et président au présidial de Nérac, qui épousa, le 7 février 1641, Luce de Louppes, grand-père de Louis Duplex, sieur d'Ausoules, lieutenant général au siège de Condom, marié à Jeanne de Barès, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 4 juillet 1667, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, et bisaïeul de Charles du Pleix, sieur de Clarens, Ausoules, Saint-Jean de Cadignan, etc., lieutenant général d'épée en la sénéchaussée de Condom, marié le 18 août 1710 à Jeanne de Gerbous, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 14 août 1697, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Gérard Duplex, fils de Charles, se qualifiait seigneur baron de Coureosan, Sgr d'Ausoules, Sainte-Cécile, Laspeyres, etc. Il fut conseiller du Roi, lieutenant général au siège de Condom et obtint l'admission parmi les pages de la Reine de son second fils, Joseph-Delphin, décédé dans la suite sans postérité. Son fils aîné, Charles Duplex, né en 1738, connu sous le titre de baron, puis sous celui de comte, de Cadignan, colonel du régiment d'Agenais, décédé à Saint-Domingue en 1779, épousa à Paris en 1765 Marie-Charlotte Olivier, de la famille des marquis de Sénozan, fille d'un receveur général des finances de la généralité de Lyon, décédée à Condom en 1797. Anne-Gérard Duplex, comte de Cadignan, fils des précédents, était sous Louis XVI fauconnier de la maison de S. A. R. Monsieur, comte de Provence, et gentilhomme de sa chambre. Il fut lieutenant-colonel de dragons, émigra et épousa en Angleterre miss Hunter, décédée en 1860 à l'âge de 90 ans. Il fut père de Charles-Louis Duplex, comte de Cadignan, né en 1797 à Lambeth (Londres), qui épousa miss Tre-

lawny, décédée en 1882, et grand-père de Guy-Scipion-Chrysostome Dupleix, comte de Cadignan, né en 1823, décédé en 1899, qui épousa en 1853 M^{lle} de Pins, décédée à Toulouse en 1901, et qui en eut une fille, M^{lle} de Peyrecave de Lamarque, et deux fils. L'aîné de ceux-ci, Guy-Jean, vicomte de Cadignan, décédé avant son père en 1891, avait épousé en 1885 M^{lle} Héron de Villefosse, décédée en 1898, dont il a laissé un fils et une fille.

M. Dupleix de Cadignan, chevalier de Saint-Louis, et M^{lle} Dupleix de Cadignan, dame de Bourgaon, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Condom. M. du Pleix de Cadignan prit part cette même année à celles tenues à Reims.

Principales alliances : Olivier (de Sénozan), de Botmiliau 1813, de Pins, de Peyrecave de Lamarque 1882, Héron de Villefosse, de Larrey de Torrebren vers 1790, de Lartigue, etc.

DUPLESSIS de POUZILHAC. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1818) : *de sinople à un chevron d'argent accompagné en chef de deux cœurs d'or et en pointe d'une gerbe de même.*

La famille DUPLESSIS, aujourd'hui DU PLESSIS, DE POUZILHAC a eu pour berceau la petite ville de Vallabrègues, dans le département du Gard.

On trouvera sa généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Louis Duplessis, à partir duquel ce travail donne la filiation, était maire de Vallabrègues dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il eut plusieurs fils dont l'un, Jean-Baptiste Duplessis, bourgeois de Vallabrègues, épousa vers 1756 Marie-Madeleine de Lavés et continua la lignée. Le fils de celui-ci, Louis-Antoine Duplessis, né à Vallabrègues en 1755, joignit à son nom celui de la terre de Pouzilhac que lui avait léguée son oncle, l'abbé Jean-Joseph Duplessis. Il exerçait en 1789 l'office de conseiller maître en la Chambre des comptes du Dauphiné. Il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 14 août 1818, avec institution en majorat de sa terre de Pouzillac (Gard), et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il mourut en 1820. Il avait épousé Marie-Joséphine de Lespine, d'une vieille famille noble du Comtat-Venaissin, décédée à Avignon en 1856, et en laissa trois fils. Deux de ceux-ci, Joseph-Louis, baron du Plessis de Pouzilhac, né en 1808, marié à M^{lle} de Laugier de Beaurecueil, décédé au château de Pouzilhac en 1893, et Guillaume-Adolphe Duplessis de Pouzilhac, né en 1809, marié à M^{lle} de Verna, décédé au château de Balazut en 1882, ont été les auteurs de deux rameaux.

Antoine Duplessis, Sgr de Pouzilhac, de Saint-Martin du Jon-

quier, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

La famille Duplessis, de Pouzilhac a fourni des magistrats et des officiers distingués.

Principales alliances : de Lespine, d'Huteau, de Sèze 1845, de Laugier de Beaurecueil, de Barbeyrac de Saint-Maurice 1861, 1899, de Grille 1865, de Portalon de Rosis 1882, de Possac-Génas 1880, Dauphin de Verna, de Jouenne d'Esgrigny 1880, de Ponnat 1906, etc.

DUPLESSIS-GUICHARD de NOAS.

M. Timoléon-Amédée DUPLESSIS-GUICHARD, né le 20 janvier 1808, frère de la comtesse de Fresne, obtint, par décret du 5 mars 1859, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE NOAS sous lequel il était connu. Il est décédé en août 1893.

DUPONT.

Xavier-Alexandre-Joseph DUPONT, capitaine de chasseurs à pied, décédé en 1812, fut créé chevalier de l'Empire par un décret impérial du 15 mars 1810 qui ne fut suivi ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Il avait épousé Marie-Anne Pagaudet. Il fut père de Sébastien-Alphonse Dupont, né à Besançon en 1809, décédé dans la même ville en 1865, et grand-père d'Auguste-Alphonse Dupont, né en 1851.

DUPONT, ou du PONT. Armes du général comte Dupont de Chaumont : *d'azur à un pont ébréché de trois arches d'argent, maçonné de sable, soutenu d'une rivière d'argent, ombrée de sinople, et accompagné de trois étoiles d'or rangées en chef.* — Armes de la branche des comtes Dupont de l'Etang (d'après le règlement d'armoiries du 23 décembre 1815) : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un pont ébréché de trois arches d'argent, soutenu d'une rivière du même, agitée de sinople ; au 2 de sinople à un chêne d'argent accosté à dextre d'un chien assis du même et surmonté d'un œil ouvert au naturel, rayonnant d'or ; au 3 d'or à un sautoir de gueules cantonné de quatre étoiles d'azur.*

La famille des comtes DUPONT, ou DU PONT, est originaire de la petite ville de Chabanais, en Angoumois, où elle occupait sous l'ancien régime un rang distingué dans la bourgeoisie.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

La filiation suivie remonte à Jean Dupont, demeurant à Manot,

dont le fils, Guillaume Dupont, mourut à Chabanais en 1611 âgé de 71 ans. Pierre-Joseph Dupont, Sgr de Chaumont, descendant des précédents, était dans la seconde moitié du xviii^e siècle commandant au régiment de la Fère et chevalier de Saint-Louis. Son frère aîné, Isaac-Pierre Dupont, Sgr de Savignat, né en 1724, juge-sénéchal de Chabanais, épousa en 1758 Françoise-Claire Benoist, fille d'un procureur en la Cour à Beaulieu. Il en eut, entre autres enfants, quatre fils, Antoine-Pierre, Pierre, autre Pierre et François, qui occupèrent de brillantes situations et de chacun desquels il va être parlé.

Antoine-Pierre Dupont de Chaumont, né à Chabanais en 1759, général de division en 1795, grand-officier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis, mourut à Paris en 1838 sans avoir été marié. Il avait reçu le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 2 décembre 1815.

Pierre Dupont de Poursat, né à Chabanais en 1761, décédé en 1836, fut nommé en 1802 évêque de Coutances. Il fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 23 février 1809 avec faculté de transmettre son titre à un de ses neveux.

Pierre Dupont de l'Etang, né à Chabanais en 1765, général de division en 1797, fut disgracié, emprisonné et destitué de ses grades militaires après la désastreuse capitulation de Baylen. Il se rallia à Louis XVIII qui le nomma ministre de la guerre. Il fut plus tard député de la Charente et mourut à Paris en 1840. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres de juin 1808, avait été confirmé dans la possession héréditaire de son titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 23 décembre 1815 et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1804 une fille du comte Bergon et de la comtesse, née des Isnards. Il fut père de Jean-Gustave, comte Dupont, décédé en 1848, et grand-père de Joseph-Arthur, comte Dupont, ou du Pont, né en 1839, propriétaire du château de Rochebrune, à Chabanais, qui est demeuré célibataire.

Le plus jeune des quatre frères, François Dupont de Savignat, né à Chabanais en 1769, fut colonel d'état-major et directeur général des haras et mourut en 1845. Il avait épousé en 1801 M^{lle} Nieaud, fille d'un maire de Limoges. Il laissa quatre enfants : 1^o Pierre-Adolphe Dupont, inspecteur des haras, décédé en 1873 ; 2^o Jean-Ernest Dupont, inspecteur des haras, décédé en 1888 ; 3^o Antoine-Édouard Dupont, né en 1810, capitaine de vaisseau, marié en 1837 à M^{lle} Boudet, décédé en 1892, dont la descendance subsiste ; 4^o Jeanne-Claire mariée en 1836 à Louis-Hippolyte, comte Carnot, sénateur, membre de l'Institut, décédée en 1897, mère de M. Sadi Carnot, président de la République, décédé en 1894.

Principales alliances : Rampnoux, Babaud 1645, de la Quintinie, Bergon, Panon-Desbassyns de Richemont, Carnot, Coudert de la Villate 1871, de la Grange-Labaudie, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec celle de Jean Dupont, né en 1737 à Lisbonne, où son père était négociant, banquier à Paris, secrétaire du Roi en 1778, sénateur en 1807, puis pair de France héréditaire, marié à M^{lle} Darlu, décédé sans postérité en 1819, qui fut créé comte de l'Empire par lettres du 26 avril 1808.

DUPONT et DUPONT de MORINGHEM. — Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un oiseau huppé de même.*

La famille DUPONT qui donne lieu à la présente notice, complètement éteinte en 1888, était distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice. La confusion entre ces deux familles Dupont serait d'autant plus facile qu'elles sont toutes deux originaires de l'Angoumois et qu'elles se sont alliées l'une et l'autre à la famille Carnot.

Celle-ci vint à la fin du xvi^e siècle se fixer à Poitiers d'où à la fin du siècle suivant elle passa en Artois.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. Il en fait remonter la filiation à Jean-Charles Dupont qui épousa à Poitiers en 1578 Françoise Aubert, fille d'un président au présidial de cette ville. Jacques Dupont, sieur de la Motte-en-Divion, né à Poitiers en 1668, qui représente le cinquième degré de la filiation, fut nommé receveur général des domaines du Roi à Arras, épousa successivement Françoise Herpon et, en 1702, Marie-Madeleine van Lierdt et mourut en 1737. Il laissa, entre autres enfants, cinq fils : 1^o Jacques-Lambert, né du premier lit, auteur de la branche aînée ; 2^o Jacques-François, né du second lit à Arras en 1704, dont la descendance s'éteignit sous la Restauration en la personne de son petit-fils ; 3^o Pierre-Gabriel, né à Arras en 1705, marié à M^{lle} de Baillencourt-Courcol, décédé à Saint-Omer en 1774, qui n'eut que des filles ; 4^o François-Léonard, né à Arras en 1709, échevin de Saint-Omer, marié en 1731 à M^{lle} Bart, décédé en 1786, dont le fils, Jacques-Léonard Dupont, Sgr de Moringhem, né à Saint-Omer en 1731, pourvu en 1777 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil provincial d'Artois, eut, outre un fils mort sans postérité, trois filles, M^{mes} Lazare Carnot, Carnot de Feulins et Collignon ; 5^o Jean-Guillaume, né à Arras en 1710, auteur de la branche cadette.

L'aîné des cinq frères, Jacques-Lambert Dupont, fut avocat et trésorier de l'extraordinaire des guerres. Son fils, Gaëtan-Lambert Dupont, né en 1716 à Aire-sur-la-Lys, conseiller d'État, directeur du Collège de la Flèche, décédé à Paris en 1782, fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Gaëtan Dupont, fils du précédent, né en 1758, était en 1789 conseiller au Parlement de Paris. Il épousa en 1796 M^{lle} de Fougeret et en eut deux filles qui furent les dernières représentantes de leur branche : 1^o Emma, mariée successivement à M. de Missiessy et au colonel de Maussion, décédée en 1887 ; 2^o Marie-Elvire, née en 1803, mariée au comte de Guillebon, décédée en 1888.

Jean-Guillaume Dupont, auteur de la branche cadette, eut trois fils : 1^o Jacques-Guillaume Dupont, né en 1735, docteur en médecine, qui n'eut qu'une fille ; 2^o Stanislas-Pierre Dupont de la Motte, qui épousa à Spire en 1763 Marie-Sophie, comtesse de Froberg de Montjoye, et dont le fils, médecin à Paris, marié à M^{lle} Blanchard de Joigny, ne paraît pas avoir eu de postérité : 3^o Xavier du Pont de Blamont, décédé à la Martinique en 1781.

Principales alliances : de Baillencourt-Courcol 1736, de Buigny, Souchet d'Alvimare 1769, de Cochorn 1772, de Vesc 1784, de Burgues de Missiessy, de Maussion 1839, de Guillebon, Bart, Carnot 1791, 1790, de Froberg de Montjoye, etc.

M^{me} Sadi Carnot, née Dupont-White, femme du président de la République assassiné en 1894, appartenait à une troisième famille Dupont, distincte à la fois de celle dont il vient d'être parlé et à laquelle appartenait M^{me} Lazare Carnot, aïeule de son mari, et de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice et à laquelle appartenait sa belle-mère, la comtesse Lazare-Hippolyte Carnot. Elle était fille de M. Charles-Brook Dupont-White, né à Rouen en 1807, avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation, puis secrétaire général au Ministère de la Justice, décédé en 1878, qui fut un économiste très distingué, et de Cécile-Olympe Corbie.

DUPONT, aujourd'hui du **PONT**, dans les Landes.

La famille DUPONT, aujourd'hui du PONT, honorablement connue dans les Landes, est originaire d'Orthez, en Béarn.

Jacques Dupont, marié à Anne Majendie, était sous Louis XIV apothicaire dans cette ville. Son fils, Jacques Dupont, né à Orthez le 13 mai 1675, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, abjura le protestantisme. Il vint se fixer à Tartas, dans les Landes, y épousa, en 1705, Quitterie Nolibois et y mourut en janvier 1757. Il fut père de Louis Dupont, né en 1711, médecin du Roi en 1746, décédé à Tartas

en 1760, qui épousa dans cette ville, le 4 février 1736, Elisabeth de Chambre, grand-père de Jacques Dupont, médecin royal, qui épousa à Bayonne, le 5 février 1770, Jeannette Déchégaray, et bisaïeul de Jean-Louis Dupont, né à Tartas en 1771, docteur en médecine, décédé dans sa ville natale en 1848. Un des fils de ce dernier, Théogène Dupont, juge de paix, décédé en 1891, fut conseiller général des Landes. Il laissa deux filles, M^{mes} Thomazo et de Peyrecave, et un fils, Louis, né en 1848, avocat, décédé à Saint-Sever en 1914. Celui-ci fut autorisé le 25 mai 1912, par jugement du tribunal de Saint-Sever, à substituer à son nom celui de DU PONT, en deux mots, que l'on trouve dans quelques actes antérieurs à la Révolution. Il avait épousé M^{lle} Dupouy dont il a laissé plusieurs enfants.

DUPONT (de l'Eure). — Armes : *d'or à un pont de trois arches de sable soutenu d'une rivière d'argent et surmonté d'un coq de sable ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers non légionnaires.*

Jean-Charles DUPONT, dit DUPONT (DE L'EURE), né en 1767 au Neubourg, dans le département de l'Eure, était fils de Pierre-Nicolas Dupont et de Marthe Anson. Député de l'Eure au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, il fut nommé en 1810 président de la Cour criminelle de l'Eure et fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810. Il joua dans la suite un rôle politique très important et fut ministre de la Justice en 1830 et président du gouvernement provisoire en 1848. Il mourut en 1855. Son fils, Charles Dupont (de l'Eure), né en 1822, décédé sans postérité en 1872, fut député de l'Eure à l'Assemblée nationale de 1871.

DUPONT d'AISSY et de QUESNAY. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1749 et de 1822) : *de gueules à un chevron d'argent chargé de trois bombes de sable, enflammées du champ, et accompagné de trois épées d'argent, montées d'or.*

La famille DUPONT d'AISSY appartient à la noblesse de Normandie.

Son auteur, Jacques Dupont, sieur d'Aissy, était gendarme ordinaire de la garde du Roi et chevalier de Saint-Louis quand il fut anobli par lettres patentes de novembre 1747 ; il obtint, le 9 décembre suivant, un règlement d'armoiries conservé dans le *Nouveau d'Hozier*. Jacques-Jean-Auguste Dupont, sieur d'Aissy, de Quesnay et de la Boulay, fils du précédent, fut gendarme ordinaire de la garde du Roi et épousa vers 1755 Jeanne-Charlotte de Paissant. Il eut une fille, M^{me} de Beausacq, et deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau, connu sous le nom de Dupont d'Aisy, s'est perpétué jusqu'à nos jours. Son auteur, M. Dupont d'Aisy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Falaise. Il fut plus tard capitaine de gendarmerie et chevalier de Saint-Louis. Son fils, Armand-Louis Dupont d'Aisy, né en 1802, décédé à Coutances en 1869, fut père d'Henri Dupont d'Aisy, officier de marine, puis maire d'Avranches, qui épousa dans cette ville en 1865 M^{lle} le Cler, et de Charles Dupont d'Aisy, ingénieur, qui épousa M^{lle} Michel d'Annville.

L'auteur du second rameau, Charles-Nicolas-Jacques Dupont de Quesnay, né en 1760 à Aisy (Calvados), marié en 1783 à M^{lle} du Bosquié, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon et à Caen. Il servit à l'armée des Princes, fut nommé colonel en 1796, puis maréchal de camp en 1815 et reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du 2 avril 1822. Son fils, René-Charles, vicomte Dupont de Quesnay, colonel d'infanterie en 1829, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, mourut en 1831 sans laisser de postérité.

Principales alliances : Michel d'Annville, de Beausacq, du Bosquié, de Muysart vers 1785, etc.

Plusieurs familles Dupont avaient été maintenues dans leur noblesse en Normandie lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666.

L'une de ces familles, fixée dans l'élection de Bayeux, portait pour armes : *d'azur à deux chevrons d'or accompagnés de trois molettes d'éperon d'argent*. Elle appartenait à la religion réformée. Elle fut maintenue dans sa noblesse par jugement de Chamillart, intendant de Caen, après avoir justifié sa descendance de Gilles Dupont, écuyer, marié à demoiselle Madeleine Morel, dont le fils Guillaume, épousa en 1599 Madeleine de Haussey. Pierre Dupont, écuyer, sieur de Coudeville, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Caen).

Une famille du Pont, fixée à Caen, portait les armes de Jeanne d'Arc : *d'azur à une épée d'argent garnie d'or en pal, couronnée à la royale de même et accostée de deux fleurs de lys aussi d'or*. Son auteur, Charles Dupont, avait été anobli par le mariage qu'il avait contracté en 1609 avec Marie Bourdon, descendante par les femmes d'un frère de Jeanne d'Arc, et avait été confirmé dans sa noblesse par lettres de 1622. Il eut deux fils, Claude, médecin, et Gilles, sieur de Saint-Gilles, qui furent maintenus dans leur noblesse en 1666 par jugement de Chamillart, intendant de Caen.

Une famille du Pont de Sauteville, demeurant à Dieppe, comparut, lors de la recherche de 1666, devant M. de la Gallissonnière, inten-

dant de Rouen. Elle ne fut pas maintenue définitivement, mais obtint, le 22 novembre 1670, un procès-verbal des écrivains-experts à Rouen pour la comparaison des écritures et signatures. Elle portait pour armes : *d'argent à un chef échiqueté d'or et d'azur de trois tires*. Plusieurs de ses représentants, Nicolas Dupont, écuyer, Charles Dupont, écuyer, et Antoine Dupont, sieur de Monceaux, trésorier de France, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Dieppe et de Rouen). M. Dupont, Sgr d'Englesqueville, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Arques. Louis Dupont d'Englesqueville, né en 1774, à Dauville-la-Rivière, fut député d'Eure-et-Loir à la Chambre introuvable, en 1815. Louis-Ferdinand Dupont, connu sous le titre de comte d'Englesqueville, mourut à Paris en 1860 à l'âge de 45 ans.

Une famille Dupont de Vaulieu, demeurant à Rouen, fut déclarée usurpatrice de noblesse et renvoyée devant le Conseil d'État, le 21 janvier 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Elle portait pour armes : *d'azur à un sautoir d'or*.

DUPONT de BOSREDON. Voyez : BOSREDON DU PONT (DE), en Périgord.

DUPONT, ou du PONT, de BOSSUGES de ROQUEDOLS. Armes : *d'or à une ombre de soleil d'azur (aliàs à un soleil d'azur rayonnant de gueules) ; à la bordure dentelée de gueules*.

La famille DU PONT, ou DUPONT, DE BOSSUGES, originaire des Cévennes, appartient à l'ancienne noblesse du Languedoc.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque, dans les *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908* du vicomte Révérend et surtout dans la *France protestante* de Haag.

Le jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1668 par la famille du Pont de Bossuges en fait remonter la filiation à Louis du Pont qui épousa, le 2 mars 1374, Marguerite de Serres de Saint-Martial et qui reçut des reconnaissances féodales en 1386 et 1394. Paul du Pont, Sgr de Serres et de Saint-Martial, fils de Louis, épousa à une date inconnue Marie de Cantobre. Il fut père de Louis du Pont, Sgr des mêmes domaines, qui épousa à une date inconnue Sansa de Roquerel, ou de Roquefeuil, grand-père de Guillaume du Pont, Sgr de Serres, dont l'alliance n'est pas connue, et bisaïeul de Pierre du Pont, Sgr de Serres, d'Ardailés et de la Bastide, qui épousa vers 1506 Françoise de Mandagout et à partir duquel seulement la filiation paraît être rigoureusement établie. Pierre Dupont résidait au château de Serres, dans la paroisse d'Aulas. Il fut des premiers de sa région à embrasser le protestantisme que ses descendants professent

encore de nos jours. Il mourut avant 1579 laissant cinq enfants : 1° Guyon, qui continua la descendance ; 2° Laurent, prieur de Saint-Barthélemy ; 3° Jeanne, femme de Bernard de la Broie ; 4° Françoise, femme de Jean Brun, sieur du Mas ; 5° Suzanne, dite Jeanne, femme de maître Étienne Dumazel, avocat au Vigan. Guyon Dupont, Sgr de Serres, Ardaillés et la Bastide, était décédé quand sa femme, Jeanne de la Roque, fit son testament, le 26 septembre 1579. Il eut, outre quatre filles mentionnées dans le travail de Haag, trois fils : 1° Pierre Dupont, Sgr de Serres, décédé en 1617, dont les deux fils moururent sans postérité et dont la fille, Marquise, héritière de la terre de Serres, épousa Pierre de Philippi, de la ville de Montagnac ; 2° Guérin Dupont, habitant d'Olmessas, qui épousa Horliane de Morlhon, remariée en 1596 au sieur de la Costête, du Vigan, et dont les enfants paraissent être morts sans postérité ; 3° Hugues Dupont, Sgr de Serres, premier consul du Vigan en 1595, qui continua la lignée. Ce dernier fut un des signataires du serment d'union des églises du colloque de Sauves, en 1594. Il épousa, le 31 mars 1591, Françoise de Bossuges, qui recueillit la seigneurie d'Espinassous après la mort de son frère, Guillaume de Bossuges, et, pour se conformer au désir de celui-ci, joignit à son nom celui de la famille de Bossuges. Il fut père de Pierre Dupont de Bossuges, Sgr de Brunatel et d'Espinassous, qui épousa en 1622 Yolande de Pages de Pourcarès, et grand-père d'Hérail Dupont de Bossuges, Sgr d'Espinassous, connu sous le nom de M. de Pourcarès, qui épousa successivement Louise d'Arboux et Judith de Brunet et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 19 décembre 1668, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. M. de Pourcarès chercha à quitter la France lors de la révocation de l'Édit de Nantes ; mais il fut arrêté à Nîmes et forcé d'abjurer le protestantisme. Son fils, Jean Dupont de Bossuges, garde du corps, acquit en 1732 de la famille d'Albignac l'importante seigneurie de Pourcarès qui avait été érigée en baronnie, par lettres de décembre 1647, en faveur de la famille de Pages et dont dépendait le château de Roquedols. Il fut dès lors connu sous le titre de baron qui fut conservé par le chef de la famille. Son descendant, Pierre-Gaston du Pont de Bossuges de Roquedols, né en 1808, membre du consistoire de Meyrueis, fut confirmé dans la possession de ce titre, le 24 janvier 1862, par décret de Napoléon III. Il avait épousé à Nîmes en 1840 M^{lle} Gignan, décédée dans la même ville en 1902. Il en a laissé un fils, Jacques-Aymar, baron du Pont de Bossuges de Roquedols, né à Nîmes en 1845, et deux filles.

M. du Pont de Bossuges, Sgr d'Espinassous, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alais).

M. Dupont de Bossuges, baron de Pourcarès, et Marie Dupont, veuve d'Alexandre d'Albignac, baron d'Arre, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nîmes.

Principales alliances : de la Roque, de Bossuges, de Bérenger de Caladon, d'Adhémar, d'Albignac 1745, de Pages de Pourcarès, du Puy-Montbrun de Nozière 1860, etc.

DUPONT de CHAVAGNIEU. Armes : *parti : au 1 d'or à trois flammes d'azur mouvantes du chef et au chef du même chargé d'un cygne d'argent issant du côté senestre ; au 2 d'argent à une plante de riz au naturel, terrassée de sinople, et au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or, qui est de Riolz. — Support : un chat de sable endormi. — Devise : N'ÉVEILLEZ PAS LE CHAT QUI DORT.*

La famille DUPONT DE CHAVAGNIEU, sur laquelle on trouve d'intéressants renseignements dans l'*Armorial du Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batie, est originaire du Lyonnais et d'ancienne bourgeoisie. Elle avait pour nom primitif celui de Cabillon qu'elle a laissé tomber en désuétude depuis la Révolution.

Jean-Claude Cabillon-Dupont, né en 1741, décédé à Lyon en 1800, fut de 1761 à 1789 capitaine en chef de la garde bourgeoise de cette ville. Il avait acheté, le 25 juillet 1777, de M. de Combles, baron d'Anthon, la terre seigneuriale de Chavagnieu, avec haute, moyenne et basse justice, dont, suivant l'usage du temps, il joignit le nom au sien. Il avait épousé en 1776 Marie Goy, fille d'un inspecteur du génie en la généralité de Paris, décédée en 1836. Il en eut deux fils. Le plus jeune de ceux-ci, Joseph, né en 1782, marié à M^{lle} Enfantin, n'eut qu'une fille, née en 1814, qui épousa successivement M. Paquet en 1856 et le comte de Matharel de Fiennes. L'aîné, Jean Dupont de Chavagnieu, né à Lyon en 1777, marié en 1803 à M^{lle} Riolz, décédé en 1854, eut à son tour deux fils : 1^o Amand Dupont de Chavagnieu, né en 1804, propriétaire de Chavagnieu ; 2^o Alphonse Dupont de Chavagnieu, né en 1809, avocat à Lyon, marié en 1861 à M^{lle} Boudet.

DUPONT de COMPIÈGNE. Armes : *de sable à un lévrier courant d'argent, bouclé et colleté de gueules ; au chef d'or chargé d'une aigle naissante d'azur.*

La Chesnaye des Bois a donné dans son *Dictionnaire de la noblesse* une généalogie détaillée de la famille DUPONT, ou DU PONT, DE COMPIÈGNE. On trouvera aussi des renseignements sur cette famille dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Annales du Gatinais* de 1891.

Étienne Dupont, originaire du Béarn, auquel remonte la filiation, s'attacha à la personne du roi Henri IV et le suivit à Paris. D'après

la Chesnaye des Bois il aurait appartenu à une famille noble et aurait été fils de Jean du Pont, écuyer, sgr de Bordes et de la maison noble de Morlaas, capitaine de gens de pied, qui assista en 1570 aux sièges de Tarbes et de Navarrenx et qui fit son testament le 18 mars 1574, et de N... d'Arros. Son fils, Jérôme Dupont, sieur de Compiègne, eut trois fils. Le plus jeune de ces fils, Nicolas Dupont, écuyer, sieur de Compiègne, marié en 1627 à Henriette Dorchemer, fut nommé en 1627 concierge du jeu de paume et de la grande volière de Fontainebleau, puis, en 1654, maître d'hôtel ordinaire du Roi. Il avait obtenu, en février 1640, des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin qui ont été passées sous silence par la Chesnaye des Bois. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, Nicolas Dupont de Compiègne et son fils, également appelé Nicolas, furent inquiétés dans leur noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, par Duret, commis à la recherche des faux nobles. Ils s'adressèrent alors au Conseil d'État et en obtinrent, le 18 novembre 1667, un arrêt par lequel le Roi les déchargeait de la poursuite, les maintenait dans leur qualité d'écuyer et exceptait les lettres de 1640 de la révocation portée par l'édit de 1664. Nicolas Dupont de Compiègne, l'obtenteur de ces lettres, mourut en 1668. Son fils, Nicolas Dupont, sieur de Réveillon, puis de Compiègne, fut nommé en 1647 concierge de la volière de Fontainebleau; il fut plus tard capitaine en chef du vol des oiseaux de la chambre du Roi. Il avait épousé successivement en 1661 Charlotte Capitain et en 1691 Charlotte de Chézelles. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Nicolas III, né du premier lit. et Charles-François, né du second lit, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée subsiste. Son auteur, Nicolas III Dupont de Compiègne, fut admis en 1675 parmi les pages de la Grande Écurie; il succéda plus tard à son père dans sa charge de capitaine en chef du vol des oiseaux de la chambre de S. M. Il fut père de Charles-Joseph Dupont de Compiègne, capitaine en chef du vol des oiseaux de la chambre de S. M., brigadier des armées du Roi, marié en 1745 à M^{lle} du Hautoy, qui fut connu le premier sous le titre de marquis de Compiègne, conservé depuis lors par le chef de la famille, et grand-père de Charles-Léopold-Joseph, marquis Dupont de Compiègne, Sgr de Louvières, colonel et aide-major au régiment du Roi, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont-en-Bassigny, et d'autre Charles-Léopold-Joseph du Pont de Compiègne qui fut chevalier de Malte. L'aîné de ces deux frères avait épousé Marie-Louise d'Allonville, décédée en 1802. Il en eut à son tour deux

fils, Victor Dupont, marquis de Compiègne, lieutenant-colonel des dragons de la Seine, qui épousa M^{lle} de Tilly-Blaru, décédée en 1865, et qui continua la lignée, et Arnaud-Henri du Pont de Compiègne, admis dans l'ordre de Malte en 1785, qui fut tué en 1805 à la bataille de Raab sans avoir été marié. Louis-Victor Dupont, marquis de Compiègne, l'aîné des petits-fils de Victor, fut un célèbre explorateur ; il mourut prématurément au Caire en 1877 sans avoir contracté d'alliance. Son frère, Bernard du Pont, comte, puis marquis, de Compiègne, décédé en 1895, avait épousé à Douai en 1881 M^{lle} Dumont, sœur de la comtesse d'Elva. Il en a laissé trois fils et deux filles. Celles-ci ont épousé en 1907 et 1908 deux frères, MM. Fernand et René Récopé, qui, par décret du 5 mai 1913, ont été autorisés à relever le nom de la famille de Tilly-Blaru à laquelle appartenait la marquise de Compiègne, bisaïeule de leurs femmes.

L'auteur de la seconde branche, Charles-François Dupont de Compiègne, fut colonel d'infanterie. Son fils, Marc-Antoine Dupont de Compiègne, lieutenant-colonel d'infanterie, marié en 1770 à Louise Dubois de Fréminet, fut père d'Henri-André Dupont de Compiègne, né à Fontainebleau en 1779, qui fit en 1788 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire, et de Joséphine du Pont de Compiègne, née à Fontainebleau en 1777, qui fit en 1786 les mêmes preuves pour être admise à Saint-Cyr.

Principales alliances : du Hautoy 1745, d'Allonville, de Meyronnet, de Tilly-Blaru, du Buat 1802, Testu de Balincourt 1873, etc.

DUPONT-DELPORTE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à la barre d'argent, accostée de deux léopards lionnés et couronnés d'or ; au 2 échiqueté d'or et de gueules, qui est des barons tirés du Conseil d'État ; au 3 de gueules à une licorne naissante d'argent.*

L'auteur de cette famille, Pierre DUPONT, négociant à Boulogne-sur-Mer, épousa vers 1780 Jeanne DELPORTE. Leur fils, Henri-Jean-Pierre-Antoine Dupont, né à Boulogne en 1783, joignit à son nom celui de la famille de sa mère. D'abord auditeur au Conseil d'État, il fut préfet de 1808 à 1838, fut créé pair de France par Louis-Philippe en 1839 et mourut en 1854. Il était grand officier de la Légion d'honneur et avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 9 mars 1810. Il avait épousé à Paris, le 27 janvier 1808, Jeanne-Bernarde Sirurgues, née en 1785 à Vitteaux, en Bourgogne, décédée à Paris en 1877. Il en eut, outre cinq filles, deux fils : 1^o Hugues-Camille, baron Dupont-Delporte, décédé sans postérité en 1887 ; 2^o Pierre-Napoléon, baron Dupont-Delporte, né en 1821, député du Pas-de-Calais en 1849, qui épousa M^{lle} Perrin-Solliers et qui en laissa plusieurs enfants.

Deux représentants de la famille Dupont-Delporte ont été tués à l'ennemi pendant la guerre commencée en 1914.

Principales alliances : Delporte, Bigot de la Robillardière, de Skrypitzine, Langlois d'Escalles, Coste de Champéron 1875, des Michels, de Courson, etc.

La famille Delporte appartenait sous Louis XVI au grand commerce de Boulogne-sur-Mer. François Delporte, né en 1746, négociant dans cette ville, agronome très distingué, décédé en 1819, fut anobli par lettres patentes de décembre 1776. Il obtint en même temps de d'Hozier le règlement de ses armoiries : *d'or à une bande d'azur*.

DUPONT de DINECHIN. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à un lion d'or, armé et lampassé de gueules, tenant de ses pattes de devant une hache d'armes d'argent et accompagné en chef à dextre d'un soleil d'or, mouvant de l'angle du chef, et à sénestre, un peu en pointe, d'une étoile aussi d'or.* — Aliàs (d'après Saint-Allais) : *d'azur à un pont d'or de trois arches, maçonné de sable, et à un lion d'or lampassé de gueules, armé d'une hache d'or et regardant un soleil de même naissant à dextre ; une étoile d'argent mise en pointe à senestre.* — Timbre : *un casque d'écuyer orné de lambrequins aux couleurs de l'écu.* — Supports : *deux aigles de sable armées et becquées de gueules.*

La famille DUPONT DE DINECHIN est originaire de la petite ville de Charlieu, en Beaujolais, aux environs de laquelle elle a conservé jusqu'à nos jours le domaine de Dinechin.

On en trouvera des généalogies dans le *Nobiliaire universel de France* de Saint-Allais et dans le *Nobiliaire universel* de M. de Magny.

Jean Dupont, sieur de Bonnefont, auquel ces travaux font remonter la filiation, vivait vers le milieu du xvi^e siècle. Son petit-fils, Philibert Dupont, sieur du Lierme et de Dinechin, et son arrière-petit-fils, Gaspard Dupont, seigneur des mêmes domaines, furent lieutenants généraux en l'élection de Roanne, en Forez. Christophe Dupont, avocat en Parlement, un des fils de Gaspard, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Roanne). Il n'eut pas d'enfants et ce fut son frère aîné, Louis-Philibert Dupont, sieur de Dinechin, qui continua la descendance. Louis Dupont, Sgr de Dinechin, fils de ce dernier, marié en 1739 à Marie-Renée Chaulce, fut officier au régiment du Boulonais, puis gouverneur de la ville de Charlieu. Il fut le bisaïeul de Jean-Xavier Dupont de Dinechin, né en 1802, chef de bataillon, marié en 1850 à Marie-Marguerite Favre, qui est décédé en 1866 laissant quatre fils.

La famille Dupont de Dinechin n'est pas titrée. On ne lui connaît, du reste, pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Elle a fourni des officiers de mérite et deux de ses représentants ont été tués à l'ennemi durant la guerre commencée en 1914.

Principale alliance : de Bovis 1886.

DUPONT, ou du PONT, d'ECHUILLY et des LOGES. Armes : *d'argent à une fasce de sable arquée en forme de pont, chargée d'une molette d'or et accompagnée de trois roses de gueules.*

La famille DUPONT DES LOGES, aujourd'hui éteinte, a occupé un rang distingué dans la noblesse parlementaire de Bretagne. Elle était originaire de l'Anjou.

Les jugements de maintenue de noblesse rendus en sa faveur au xvii^e siècle la font descendre de Claude (aliàs Jacques) Dupont qui fut échevin d'Angers en 1571 et 1575 et qui fut anobli par ses fonctions.

Plus tard la famille Dupont revendiqua une origine plus reculée. Un tableau généalogique, conservé dans les *Dossiers bleus*, fait de l'échevin d'Angers dont il vient d'être parlé le fils d'un Pierre Dupont, qui aurait épousé à Paris Guillemette Morice, héritière de la seigneurie de Nozelle, en Touraine, le petit-fils d'un Pierre Dupont, qui comparut en 1491 à l'arrière-ban de la noblesse de l'Anjou et du Poitou, et l'arrière-petit-fils d'un Jacques du Pont qui comparut à Thouars en 1455 parmi les nobles du Poitou et de l'Anjou en brigandinier du seigneur de Bressuire. Le même tableau attribue pour fils aîné à Claude, ou Jacques, Dupont, échevin d'Angers en 1571, un Thomas Dupont qui fut reçu en 1576 conseiller au Parlement de Bretagne. C'est là une erreur manifeste. Thomas Dupont appartenait à la famille Dupont, ou du Pont, d'Aubevoye, rapportée plus bas, qui est complètement différente de celle des Dupont d'Echuilly et des Loges.

Guy Dupont, Sgr de Vernay et d'Echuilly, fils de l'échevin d'Angers, épousa en 1581 Françoise Bernardin, héritière de la seigneurie d'Oville. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Louis et Claude Dupont, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Louis Dupont, Sgr d'Echuilly, marié en 1610 à Anne Richer, fut un magistrat très distingué ; il fut successivement avocat général en la Chambre des Comptes de Bretagne en 1606, président en la même Chambre en 1623 et, enfin, conseiller d'Etat. Son fils, Guy Dupont, Sgr d'Echuilly, marié à Nantes en 1640 à Françoise de Becdelièvre, décédé à Rennes en 1675, fut reçu en 1643 conseiller au Parlement de Bretagne et fut maintenu dans sa

noblesse en 1668 par arrêt de la Chambre de réformation de Bretagne. Il eut pour fils unique autre Guy du Pont, Sgr d'Echuilly et de Tréduday, conseiller au Parlement de Bretagne en 1677, qui mourut à Vannes en 1716 sans avoir eu d'enfants de deux alliances successives avec M^{me} le Sénéchal de Kercado, dame de Tréduday, et avec M^{me} de Cardellau, née Pinart de Cadouallan.

L'auteur de la seconde branche, Claude Dupont, sieur du Ruau, conseiller au présidial d'Angers, marié en 1632, fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants, le 24 avril 1668, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, en raison de l'échevinage d'Angers exercé par son grand-père en 1571 et 1575. Il eut deux fils : 1^o Louis Dupont, Sgr de la Morinière, qui continua la descendance ; 2^o François Dupont, Sgr d'Oville, marié en 1667 à Renée de la Grue, dont le fils, Claude du Pont, sieur d'Oville, baptisé en 1679, décédé à Rennes en 1753, fut reçu en 1703 conseiller au Parlement de Bretagne et dont le petit-fils, Claude-François du Pont, Sgr d'Echuilly et d'Oville, marié à Angélique Poitevin, décédé à Rennes sans postérité en 1789, fut reçu en 1734 conseiller au même Parlement. Louis Dupont, Sgr de la Morinière, fut conseiller au présidial d'Angers et épousa en 1661 Anne Trochon. Leur fils, René-Louis Dupont, Sgr de la Morinière, baptisé à Angers en 1668, décédé dans la même ville en 1739, fut reçu en 1690 conseiller au Parlement de Bretagne. Il avait épousé en 1694 Anne Bouin, héritière de la seigneurie des Loges dont sa descendance conserva le nom. Il fut père de Louis-François Dupont, Sgr des Loges, né à Rennes en 1706, marié en 1735 à M^{lle} Lasnier, reçu l'année suivante conseiller au Parlement de Bretagne, décédé en 1771, grand-père de Luc-Anne du Pont, sieur des Loges, né à Rennes en 1738, marié à Morlaix en 1761 à M^{lle} Jollivet, reçu en 1759 conseiller au Parlement de Bretagne, décédé à Rennes en 1807, et bisaïeul de Pierre-Louis Dupont des Loges, né à Rennes en 1764, reçu en 1783 conseiller au Parlement de Bretagne, plus tard premier président à la Cour d'appel de Rennes, démissionnaire en 1830, député en 1815, décédé à Rennes en 1833. Ce dernier avait épousé en 1786 M^{lle} de Fontlebon. Il eut pour fille M^{me} de Courchant, mère de la comtesse de Pioger. Il eut aussi plusieurs fils qui furent les derniers représentants de leur famille. L'un de ces fils, Pierre-Ange Dupont des Loges, conseiller à la Cour royale de Rennes, démissionnaire en 1830, mourut en 1888 à Rennes, sans avoir été marié. Un autre, Paul-Georges Dupont des Loges, né à Rennes en 1804, évêque de Metz en 1843, décédé dans sa ville épiscopale en 1886, s'illustra par la dignité de son attitude pendant la guerre de 1870 et après l'annexion allemande.

Principales alliances : de Léziart du Dezerseul, Blanchard de la Buharaye, etc.

DUPONT, ou du PONT, d'AUBEVOYE, de LAUBERDIÈRE et de la ROUS-SIÈRE, en Anjou, en Bretagne, dans le Maine et en Allemagne. Armes : *d'argent à deux chevrons de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : VIRTUTE ET LABORE.

La famille DUPONT, ou du PONT, d'AUBEVOYE, a occupé un rang distingué dans la noblesse de l'Anjou et des provinces voisines.

La Chesnaye des Bois, Saint-Allais, Lainé, Carré de Busserolle et les autres généalogistes qui ont écrit son histoire ont cherché à lui attribuer une origine très reculée et à la rattacher à celle des seigneurs du château du Pont, situé près de l'Isle-Bouchard, en Touraine. Dans la réalité il ne semble pas que les premiers auteurs certains de la famille du Pont d'Aubevoye aient habituellement porté les qualifications nobiliaires et elle paraît simplement tirer sa noblesse de la charge de conseiller au Parlement de Bretagne dont un de ses membres fut pourvu en 1576.

Des tableaux généalogiques conservés dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* donnent la filiation depuis Thomas du Pont, sieur d'Aubevoye, sur les confins du Maine et de l'Anjou, qui vivait au xv^e siècle. La famille du Pont d'Aubevoye produisit au xviii^e siècle des copies, collationnées sur les originaux en 1587, d'un accord passé le 5 mars 1437 par Thomas du Pont, Sgr d'Aubevoye, fils et héritier principal de feu Guillaume du Pont et de Jeanne de la Fosse, et de l'acte, passé le 13 septembre 1481, du partage des biens de défunt Thomas du Pont, vivant Sgr d'Aubevoye. Noble homme Jehan du Pont, Sgr d'Aubevoye, fils du précédent, est ainsi qualifié dans un acte original passé par lui le 15 août 1482. Honnête femme Michelle Richomme, veuve de maître Jean du Pont, Sgr d'Aubevoye, et son fils, honorable homme maître Pierre du Pont, sieur dudit lieu, firent une acquisition par acte original du 11 février 1529 dans lequel ils sont ainsi qualifiés. Damoiselle Michelle Richomme, veuve de noble homme Jean du Pont, écuyer, Sgr d'Aubevoye, fit son testament en 1545 ; une note de d'Hozier apprend que cet acte de 1545, produit en original, est *horriblement faux*. Pierre du Pont, Sgr d'Aubevoye, obtint, le 19 janvier 1535, des lettres de relief contre le sénéchal d'Anjou. Noble homme maître Thomas du Pont, licencié ès droits, sieur d'Aubevois et avocat au Parlement de Paris, demeurant à Angers, fils aîné de noble homme Pierre du Pont, sieur d'Aubevois, et de Marie Colin, sa veuve, épousa, par contrat du 7 juillet 1575 dans lequel il est ainsi qualifié, Marie Laurent, fille d'un maître particulier des eaux et

forêts d'Anjou; une note de d'Hozier apprend que cet acte de 1575 est *horriblement faux*. Thomas du Pont, sieur d'Aubevoye, dont il vient d'être parlé, fut pourvu, le 17 mars 1576, de la charge de conseiller au Parlement de Bretagne; il obtint des lettres d'honneur le 26 novembre 1598. Il eut deux fils, tous deux appelés Charles, qui partagèrent sa succession par acte du 6 novembre 1619. L'aîné de ces deux frères, Charles du Pont, Sgr d'Aubevoye, né en 1576, fut successivement lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de la Flèche, avocat général au Grand Conseil et enfin, en 1623, conseiller d'Etat; il fut aussi ambassadeur à Venise; il avait été maintenu dans sa noblesse, le 5 octobre 1607, par arrêt de la Cour des aides de Paris; son fils, Léonor du Pont, Sgr d'Aubevoye, conseiller au Parlement de Metz, puis au Grand Conseil, mourut sans postérité en 1680 laissant sa terre d'Aubevoye à sa sœur, M^{me} le Boulz, femme d'un conseiller au Parlement de Paris. Charles du Pont d'Aubevoye, Sgr de la Roussière, né en 1577, second fils de Thomas et de Marie Laurent, fut nommé en 1635 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et fut maintenu dans sa noblesse le 15 janvier 1636, par arrêt des commissaires du Roi en la généralité de Tours, sur le vu de l'arrêt de la Cour des aides de Paris obtenu en 1607 par son frère. Il avait épousé en 1614 Marguerite Dugué, veuve de Jacques Belossier. Son fils, Charles du Pont d'Aubevoye, Sgr de la Roussière, marié en 1643 à Gabrielle du Grez, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, sur preuves remontant à 1350, par arrêt de la Cour des aides de Paris du 31 janvier 1657. Il laissa deux fils, Charles et Mathieu, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Charles du Pont d'Aubevoye, Sgr de la Roussière, marié à Paris en 1670 à Renée de Baigneux de Courcival, fut maintenu dans sa noblesse, le 24 juillet 1715, par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Tours. Son petit-fils, André-René du Pont d'Aubevoye, épousa en 1734 Geneviève-Claude Briçonnet, héritière de la seigneurie d'Oysonville, en Beauce, qui avait été érigée en marquisat, par lettres de 1664, en faveur de la famille le Prévost. Il fit en 1750 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission parmi les pages de la Petite Ecurie de son fils aîné, René-Claude, connu dans la suite sous le titre de marquis d'Oysonville et décédé sans postérité. Son second fils, Henri-Charles, connu sous le titre de comte d'Oysonville, décédé en 1812, épousa en 1780 sa cousine, Marie-Françoise du Pont d'Aubevoye de Lauberdrière. Il en eut trois fils qui moururent sans postérité, derniers représentants de leur branche. Il eut aussi une fille qui épousa en 1806 le marquis de Rilly et dont le fils releva le titre de marquis d'Oysonville.

L'auteur de la branche cadette, Mathieu du Pont d'Aubevoye, fut maintenu dans sa noblesse, le 24 juillet 1698, par jugement de M. de Miromesnil, intendant de Tours. Il avait épousé en 1687 Renée-Marie de Villiers, veuve de René de Domaigné et héritière de la seigneurie de Lauberdière, en Anjou. Son fils, François-Charles du Pont d'Aubevoye, Sgr de la Roussière et de Lauberdière, marié en 1723 à M^{lle} Giroust du Tronché, en laissa deux fils, François-Mathieu et François-Louis. L'aîné de ceux-ci, François-Mathieu, fit en 1769 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses filles; il eut un fils unique, Louis-Bertrand du Pont d'Aubevoye, né en 1759, admis aux honneurs de la Cour, le 3 avril 1789, sous le titre de comte de Lauberdière, lieutenant général des armées du Roi en 1815, député du Maine-et-Loire, créé baron de l'Empire par lettres patentes de mai 1808, qui mourut sans postérité au château de Lauberdière en 1837. François-Louis du Pont d'Aubevoye, chevalier de la Roussière de Lauberdière, né en 1730, second fils de François-Charles, alla se fixer dans les environs de Nantes et fit reconnaître sa noblesse, le 17 août 1761, par arrêt du Parlement de Bretagne. Il eut lui-même deux fils : 1^o François-Bertrand, guillotiné à Angers en 1794, dont le fils, François-Charles du Pont d'Aubevoye de la Roussière, décédé en 1844, épousa en 1826 M^{lle} Richard de la Roullère, décédée en 1885, et en laissa un fils unique mort jeune; 2^o Claude-François, chevalier du Pont d'Aubevoye, qui se maria à Hambourg pendant l'émigration et dont la descendance subsistait en Allemagne dans les dernières années du XIX^e siècle.

La famille du Pont d'Aubevoye a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : le Gras du Luart 1599, de Baigneux de Courcival 1670, d'Espagne de Vennevelles 1757, de Gennes 1704, Briçonnet 1734, Odart de Rilly 1806, de Faudoas 1754, Mac-Namara-Hussey 1790, Guillermo 1790, etc.

Il a existé dans la noblesse d'Anjou une troisième famille Dupont qui était distincte de celle des Dupont des Loges et de celle des du Pont d'Aubevoye. Cette famille portait pour armes : *de gueules à une fasce d'or chargée de trois têtes de turc de carnation jaillissant le sang, leur turban de gueules, tortillé de sinople, semé de croissants d'argent*. Son chef, Antoine Dupont, sieur de la Chiquetière, en l'élection de Baugé, fut maintenu dans sa noblesse, le 25 avril 1667, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir justifié sa descendance de son bisaïeul, vivant en 1512.

DUPONT, ou du PONT, du CHAMBON et de MÉZILLAC, en Saintonge et

en Angoumois. Armes : *d'azur à quatre chevrons de gueules*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DU PONT DU CHAMBOX appartient à l'ancienne noblesse de la Saintonge et de l'Angoumois. Elle possédait dès la première moitié du xv^e siècle la seigneurie de la Garde, située à Sérignac, dans l'élection de Saintes et dans le canton actuel de Chalais.

O'Gilvy en a donné une généalogie. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Des nobiliaires contemporains lui donnent pour berceau la Bretagne et, d'après un article paru dans le *Bulletin héraldique de France* de septembre 1893, elle remonterait par filiation à l'année 1378.

Les jugements de maintenue de noblesse du xvii^e siècle et les preuves faites au siècle suivant pour l'Ecole militaire et pour la maison de Saint-Cyr font simplement remonter la filiation à Martial du Pont, écuyer, Sgr de la Garde, qui avait épousé Antoinette du Château et dont le fils, Guyot du Pont, écuyer, Sgr de la Garde, épousa Jeanne Forestier par contrat du 16 mars 1481. D'après l'article du *Bulletin héraldique de France* mentionné plus haut, le mariage de Martial du Pont et d'Antoinette du Château aurait été célébré en 1422. D'après une note conservée dans le *Nouveau d'Hozier*, le contrat de mariage de 1481 serait *visiblement faux et on ne peut plus mal contrefait*. Guyot du Pont, marié en 1481, fit le 9 juin 1516 un bail à rentes de certains héritages. Il eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 2 juillet 1562. Son fils aîné, Liphard du Pont, écuyer, Sgr de la Garde en partie, épousa, en janvier 1551, Denise du Bois. Il fut père de Mathieu du Pont, écuyer, Sgr de la Garde, qui épousa Jacqueline du Bois. Celle-ci fit procéder, le 8 septembre 1588, à une information sur l'assassinat commis sur la personne de son mari. Annet du Pont, écuyer, Sgr de la Garde, natif d'Yesse, en Poitou, fils de Mathieu, épousa d'abord, le 31 mars 1610, Catherine de Brémond du Puy, puis, le 25 juin 1616, Jeanne Giraud. Il laissa deux fils, Jean, né du premier lit, et Christophe, né du second lit, qui partagèrent sa succession par acte du 12 mai 1649. L'aîné de ces deux frères, Jean du Pont, Sgr de la Garde, épousa successivement en septembre 1642 Isabeau Faure, veuve de Gaston Bouchard et fille d'un juge sénéchal de la prévôté de Chalais, et, le 22 juillet 1653, Anne de Montargis. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 9 octobre 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Son fils, Hugues du Pont, né en 1649, Sgr du Vivier en la paroisse de Sérignac et la principauté de Chalais, y demeurant, épousa, le 5 février 1675, Marie Héraud de Gourville, fille d'un secré-

taire du Roi, demeurant à la Rochefoucauld. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants le 22 juin 1699, sur preuves remontant à 1481, par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. Elle eut plusieurs fils qui partagèrent la succession de leurs parents par acte du 28 janvier 1711. L'aîné de ces fils, Jean du Pont, Sgr du Vivier, marié en 1706 à Anne du Chazeau, fut père de François du Pont du Vivier de Vannes, né en 1713, lieutenant des troupes détachées de la marine en garnison à Louisbourg, dans l'île Royale, marié en 1755 à Anne-Madeleine Laffite, dont une fille, Marguerite, née à Taillebourg en 1763, fut admise à Saint-Cyr en 1774. Un autre, François du Pont, Sgr du Vivier, capitaine d'une compagnie en garnison à Port-Royal, dans la Nouvelle-France, fut père de Marie-Anne du Pont du Vivier, née à Sérignac en 1713, admise à Saint-Cyr en 1723. Un troisième frère, Pierre du Pont, Sgr du Vivier et de Mézillac, marié à Françoise Grimouard, eut deux fils, nés à Sérignac en 1727 et 1736. Un quatrième frère, enfin, Louis du Pont, Sgr du Chambon, était lieutenant de compagnie de la garnison de Port-Royal, en Acadie, quand il épousa, le 11 février 1709, Jeanne Mius d'Entremont-Pobomkon. Il fut père de François du Pont du Chambon, né à Sérignac en 1710, capitaine dans le régiment de la marine, qui épousa à Louisbourg en 1750 sa parente, Marie-Josèphe d'Entremont, veuve du sieur de Couagne, et grand-père de Jean-François du Pont du Chambon, né en 1753 à Louisbourg, dans l'île Royale, qui fit en 1764 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire.

Charles-François, marquis du Pont du Chambon, né à Louisbourg en 1734, marié en 1764 à Marguerite-Josèphe Rodrigue, et son neveu, Joseph du Pont du Chambon, né à Québec en 1758, admis à l'École militaire en 1772, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes.

La famille du Pont du Chambon a fourni des officiers, dont l'un périt à Quiberon, en 1795, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Son chef est connu depuis le xviii^e siècle sous le titre de marquis.

Principales alliances : de l'Age de Volude 1575, de Grimouard, de Brémond, de Beaumont-Beynac 1893, de Coux 1739, d'Escravayat, etc.

La famille du Pont du Chambon ne doit pas être confondue avec une famille Dupont de Gault qui appartenait au xviii^e siècle à la noblesse de l'Aunis. Il sera parlé de cette famille dans la notice consacrée à une famille Saussine qui a demandé en 1884 l'autorisation d'en relever régulièrement le nom.

DUPONT, ou du PONT, de LIGONNÉS. Armes : *de gueules à un heaume d'or accompagné de trois étoiles d'argent.* — La branche aînée,

aujourd'hui éteinte, portait : *d'azur à un heaume d'argent accompagné de trois étoiles d'or.* — Un représentant de cette branche, Ignace du Pont, comte de Vallon, Sgr du Pont, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *écartelé : au 1 de gueules à un casque taré de front d'or, accompagné de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe ; au 2 d'azur à trois croissettes d'or, 2 et 1 ; au 3 d'azur à deux lévriers d'argent, accolés de sable ; au 4 d'argent à trois pals de gueules.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DUPONT, ou DU PONT, DE LIGONNÈS, originaire du Vivarais, fixée en Gévaudan depuis plusieurs générations, appartient à la noblesse du Languedoc.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille d'Antil de Ligonès, de la même région. Elle ne doit pas non plus être confondue avec la famille du Pont du Chambon à laquelle a été consacrée la précédente notice et qui a possédé comme elle une seigneurie du Chambon.

On en trouvera des généalogies dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque, dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg aux Etats généraux de 1789* de M. de Gigord, dans le tome II de l'*Armorial de la noblesse de France* de M. d'Auriac, dans l'*Annuaire de la noblesse de 1907* et dans les *Documents sur le Gévaudan* de M. de Burdin.

La famille du Pont de Ligonès avait pour nom primitif celui de Molin, ou Dumoulin. Vers le milieu du xvii^e siècle elle laissa tomber ce nom en désuétude et lui substitua celui de la seigneurie du Pont-de-Mars qu'elle a longtemps possédée près de Saint-Agrève.

Le travail de M. de Gigord, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse rendus sous Louis XIV, fait remonter la filiation à Pierre de Molin, ou du Moulin, Sgr du Pont-de-Mars, en Vivarais, et du Chambon, au diocèse du Puy, qui épousa Anne Vialate par contrat du 2 novembre 1507 et qui fit son testament le 3 septembre 1547. D'après le travail de M. d'Auriac ce Pierre de Molin aurait été fils de Guillaume de Molin, Sgr du Pont-de-Mars, qui épousa, par contrat du 12 septembre 1475, Alarie, fille d'Hugues d'Arlempdes et de Hélide de Goys. Son fils, Guillaume de Molin du Pont, Sgr du Pont-de-Mars, épousa successivement Catherine de Truchet, fille du seigneur de Chambarlhac, puis, par contrat du 6 décembre 1580, Isabeau de Pouzols, veuve de Jacques de Sobeyran, et fit son testament le 7 mai 1613. Il laissa deux fils : 1^o Jacques du Moulin du Pont, Sgr de Chalon, né du premier lit, marié le 8 février 1600 à Catherine de Saint-Cierge, dont le fils, Guillot du Moulin du Pont, Sgr de la Bruyère, marié en 1638 à Catherine Bernard, fut maintenu dans sa

noblesse, le 24 janvier 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc ; 2° Antoine de Molin du Pont, Sgr du Pont-de-Mars, né du second lit, qui épousa en 1625 Marie de la Baume, héritière du comté de Valon, et qui fit son testament le 18 février 1649. Ce dernier laissa à son tour deux fils : 1° François de Molin du Pont, comte de Vallon, Sgr du Chambon, de la Suchère, etc., qui fut maintenu dans sa noblesse, le 4 janvier 1670, par jugement de M. de Bezons et dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petits-fils ; 2° Antoine-Christophe de Molin du Pont, qui continua la lignée. Celui-ci fut sénéchal et gouverneur du duché de Joyeuse. Il recueillit en 1669 par héritage de sa parente, Gasparde de Borne, la terre et le château de Ligonnès, situés sur le territoire de la paroisse de Sablières, dans le canton actuel de Valgorge, en Bas-Vivarais. Il épousa cette même année Marie-Marthe de Combladour. Il en eut plusieurs fils qui laissèrent tomber en désuétude le nom de Molin et qui furent maintenus dans leur noblesse, le 30 janvier 1698, par jugement de M. de Lamoignon, un des successeurs de M. de Bezons. Un de ces fils, Ignace, fut maréchal des logis des mousquetaires noirs avec brevet de mestre de camp. Un autre, l'aîné de tous, Antoine du Pont, Sgr de Ligonnès, de Sablières, etc., épousa, le 31 mai 1712, Marie de Roux de la Loubière et continua la lignée. Il laissa lui-même plusieurs fils dont l'un, Antoine-Ignace, décédé en 1806, fut chanoine comte de Brioude en 1776 et vicaire général de Lodève et dont un autre, Jean-Baptiste du Pont, marié en 1745 à Catherine du Serre de la Rochette, recueillit en 1754 l'héritage de son oncle maternel, Jean de Roux de la Loubière, connu sous le titre de marquis de Paulhac, et prit alors le titre de marquis de Ligonnès. Le fils de ce dernier, Charles-Gabriel du Pont, connu sous le titre de comte de Ligonnès, épousa en 1792 M^{lle} de la Roche-Négly. Il en eut deux fils : 1° Pierre-Édouard du Pont, comte de Ligonnès, qui épousa en 1827 une sœur du poète Lamartine et dont le fils unique, Charles-Édouard, né à Mende en 1845, a été nommé en 1906 évêque de Rodez ; 2° Jean-Amédée du Pont de Ligonnès, qui épousa en 1832 M^{lle} Bouygues. Le fils de ce dernier, Édouard du Pont de Ligonnès, décédé en 1889, avait épousé en 1863 M^{lle} de Laulanhier dont il a laissé deux fils, tous deux officiers.

M^{me} Catherine du Serre de la Rochette, veuve et héritière fiduciaire de Jean-Baptiste du Pont de Ligonnès, prit part en 1789, à cause de ses fiefs de Sablières et de Ligonnès, aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg. M^{me} de Ligonnès prit également part à celles tenues à Mende.

La famille Dupont de Ligonnès a fourni, en dehors des person-

nages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de la Baume, de Bernard de Talode du Grail, du Roure, de Combladour 1669, de Saignard, de Fay de Gerlande, de Brun de Montesquieu, de la Rochenégly 1792, de Lamarline 1827, de Seguin de la Tour de Reyniès, Quarré de Verneuil, Saint-René-Taillandier 1900, de Laulanhier 1863, etc.

Il a existé dans la noblesse du Languedoc plusieurs familles Dupont, ou du Pont, qui étaient distinctes de la famille Dupont de Ligonnès et de la famille Dupont de Bossuges rapportée plus haut.

L'une de ces familles, celle des DUPONT DE MANAS, en Vivarais, portait pour armes : *fascé d'or et de gueules à un chef d'or chargé de trois corneilles de sable*. Elle avait pour nom primitif celui de Pessan et était connue depuis le XIV^e siècle. Elle remontait par filiation à Claude de Pessan, dit du Pont, marié à Catherine de Pélissac, qui rendit un hommage le 17 mars 1472. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1669, par jugement de M. de Bezons, après avoir prouvé sa filiation depuis Charles du Pont, Sgr de Munas, marié en 1517 à Anne Gavarret. Elle s'éteignit avec Suzanne du Pont, dame de Munas, mariée en 1684 à Pierre de la Roque, Sgr de Saint-Bauzile du Putois.

La famille Dupont de la Rodde, de la même région, était, d'après *la France protestante* de Haag, une branche de la famille Dupont de Bossuges qui se serait détachée de la souche à une époque inconnue. Son chef, Jacques Dupont, sieur de la Rodde, domicilié dans la paroisse d'Aumessas, marié en 1628 à Suzanne Dumazel, fille d'un avocat du Vigan, fut maintenu dans sa noblesse avec ses fils, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. de Bezons. Il justifia sa descendance de Louis du Pont dont le fils, Rostaing, épousa en 1502 Flore de Capluc. Deux de ses petits-fils, Lévi Dupont de la Rodde et Barthélemy Dupont d'Entraigues, ayant été compromis dans des troubles suscités par les protestants, furent décapités à Nîmes le 6 juillet 1703. Jeanne Dupont de Bonnells, petite-nièce de Barthélemy, épousa en 1763 Jean-René de Gignoux de Regnerie. Elle fut la dernière représentante de sa famille.

Une famille du Pont, originaire du Vivarais, portait pour armes : *de gueules à un sautoir d'or accompagné en chef d'un croissant, aux flancs de deux étoiles et en pointe d'un pin nourri du même*. La Chesnaye des Bois lui a consacré une notice, du reste très peu claire, dans laquelle il s'est laissé entraîner par son imagination. La souche se partagea en plusieurs branches. L'une de ces branches alla se fixer dans les environs de Castelsarrasin ; son chef, Balthazar

Dupont, marié en 1643 à Marie Roux, fut maintenu dans sa noblesse, le 22 novembre 1669, par jugement de M. de Bezons après avoir justifié sa descendance de Louis Dupont, marié le 27 mars 1545 à Lionnette Bonneton. Un représentant de cette famille, Ange, dit le chevalier du Pont, marié en 1742 à M^{lle} Jacquier de Montbrunet, vint se fixer en Dauphiné. Son fils, Louis-Alexandre, fut connu sous le titre de comte du Pont sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Valence. Il fut père d'Ernest, comte du Pont, qui paraît avoir été le dernier représentant de sa famille et qui mourut le jour même de son mariage avec M^{lle} de Glos, remariée en 1831 à M. de Garempel de Bressieux.

DUPONT (de Nemours). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une colonne d'argent sur une terrasse de sinople ; aux 2 et 3 de gueules à un chevron d'or*, qui est de Montchanin. — Devise : RECTITUDE STO.

Le célèbre économiste Pierre-Samuel Dupont, dit DUPONT DE NEMOURS, né à Paris en 1739, était fils de Samuel Dupont, officier chez le Roi, et d'Anne de Monchanin. Il fut nommé, le 19 juillet 1780, chevalier d'honneur au bureau des finances d'Auch, puis conseiller d'État, et fut anobli par lettres du 9 janvier 1784. Il se qualifiait seigneur de Beaumoulin quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Nemours. Il fut élu cette même année député du Tiers-État de ce bailliage aux États généraux et prit alors le surnom de Nemours pour se distinguer d'un autre Dupont qui était député de la Bigorre à la même assemblée. Dupont de Nemours fut un des défenseurs du Roi à la journée du 10 août et fut emprisonné pendant la Terreur. Il fut plus tard député du Loiret au Conseil des Cinq-Cents, fut admis à l'Institut le 15 frimaire an IV, fut nommé conseiller d'État par Louis XVIII en 1814, passa aux États-Unis avec ses enfants lors du retour de l'île d'Elbe et y mourut en 1817. Il laissait plusieurs fils qui restèrent fixés en Amérique. L'un de ces fils, Eleuthère-Irénée Dupont de Nemours fonda une puissante compagnie pour la fabrication de la poudre. Un autre, Victor Dupont de Nemours, né à Paris en 1767, décédé à Philadelphie en 1827, épousa en 1794 M^{lle} de la Fitte de Pelleport dont il eut lui-même plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Samuel-François Dupont de Nemours, né en 1803, décédé à Philadelphie en 1865, a été amiral dans la marine des États-Unis. La famille Dupont, aujourd'hui du Pont, de Nemours se perpétue en Amérique avec distinction.

DUPONT, ou du **PONT**, de **ROMÉMONT**. Armes (d'après le règlement

d'armoiries du 25 mai 1781) : *d'or à un lion d'azur*. — Timbre : *un casque de profil orné de ses lambrequins d'or et d'azur*.

La famille DUPONT, ou DU PONT, DE ROMÉMONT, est anciennement et honorablement connue en Lorraine. Elle joint à son nom celui de la terre et du château de Romémont qu'elle possède à Velaines-sous-Amance, près de Nancy.

Son auteur, Pierre Dupont, Sgr de Romémont, fut pourvu, le 10 novembre 1779, de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près la Cour du Parlement de Besançon. Il obtint de d'Hozier, le 25 mai 1781, un règlement d'armoiries qui est conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres. François-Pierre Dupont, Sgr de Romémont, fut de 1763 à 1792 inspecteur général des fermes et domaines du Roi, entreposeur du tabac. Bibliophile distingué, il avait réuni une bibliothèque considérable. Il avait épousé en 1769 Anne-Louise de Salmon Leur fille, Marie-Louise, épousa à Nancy, en 1789, Pierre-Louis le Bèguede Girmont, substitut du procureur général près la Chambre des Comptes.

Maurice Dupont de Romémont, maréchal des logis, fut tué en 1870 à la bataille de Reischoffen. Pierre du Pont de Romémont, sous-lieutenant d'infanterie ; a été tué à l'ennemi en mars 1916.

Principales alliances : d'Allemagne, Bellivier de Prin vers 1880, Le Bègue de Girmont 1789, etc.

On trouve qu'un M. Dupont, peut-être issu de la même famille, exerçait en 1789 la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Metz.

DUPONT de CASTILLE, de SAINT-OUEN et d'OGIMONT. Armes : *de gueules à trois glands d'or, la queue en bas, 2 et 1*.

La famille DUPONT DE CASTILLE ET DE SAINT-OUEN est originaire de la petite ville de Vermelles, située près de Béthune, en Artois.

Le chevalier de Ternas en a donné une généalogie dans sa *Chancellerie d'Artois*.

Charles Dupont, habitant de Vermelles, à partir duquel il donne la filiation, épousa en 1615 Catherine de Nœud. Il laissa deux fils, Michel Dupont, qui épousa Marie-Françoise Ansart et qui continua la lignée, et Jean Dupont, demeurant à Bavencourt, dont la descendance subsistait en 1740. Jean-Nicolas Dupont, Sgr de Castille, petit-fils de Michel, était juge de la juridiction consulaire de la ville de Valenciennes quand il fut pourvu, le 3 juin 1755, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie près le Conseil d'Artois. Il épousa à Valenciennes, en 1731, Marie-Brigitte

Lixen, fille d'un juge de la Chambre consulaire, et mourut dans cette ville en 1773. Il laissait deux fils, François-Joseph et Nicolas-Joseph, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, François-Joseph Dupont de Castille, Sgr de Castille, de Champville et de Briscloque, né à Valenciennes en 1733, décédé dans la même ville en 1804, fut successivement en 1763 conseiller, en 1771 procureur général et en 1775 président à mortier au Parlement de Flandre. Il se qualifiait conseiller du Roi en ses Conseils quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Douai. Il avait épousé M^{lle} Campion, décédée en Allemagne pendant l'émigration. Il en laissa une fille, M^{me} Dupont de Saint-Ouen, décédée à Valenciennes en 1856, et un fils, Nicolas-Joseph Dupont de Castille, qui épousa à Lille en l'an XI sa cousine, M^{lle} Dupont d'Ogimont, et qui n'en eut pas d'enfants.

L'auteur de la seconde branche, Nicolas-Joseph Dupont, Sgr d'Ogimont et de Saint-Ouen, né à Valenciennes en 1735, vint se fixer à Lille. Il fut reçu bourgeois de cette ville en 1761, en fut nommé échevin en 1770, y prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse et y mourut en 1821. Il avait épousé à Lille en 1760 M^{lle} Wacrenier, décédée en 1815. Il en laissa deux fils : 1^o Henri-Nicolas Dupont de Saint-Ouen, né à Lille en 1762, décédé à Valenciennes en 1841, qui épousa en 1803 sa cousine, M^{lle} Dupont de Castille, et dont le fils, Alphonse-Fulgent, né en 1820, marié à Mons en 1857 à M^{lle} de Loen d'Enschède, continua la lignée ; 2^o Charles-Joseph Dupont d'Ogimont né à Lille en 1779, décédé dans la même ville en 1864, qui épousa en 1806 M^{lle} Dupont, de Lille, et qui n'en eut que quatre filles.

La famille Dupont de Saint-Ouen n'est pas titrée.

Principales alliances : Perrot d'Estivareilles 1837, Macquart (de Terline) 1836, de Parseval 1834, de Loen d'Enschède 1857, Viénot de Vaublanc 1911, etc.

DUPONT de la THUILLERIE. Armes (ce sont celles de la famille Caquey de la Thuillerie) : *d'azur à un chevron alaisé d'or, accompagné de trois étoiles de même.* — Casque de chevalier, orné de ses lambrequins. — Cimier : *une étoile de l'écu.*

La famille DUPONT DE LA THUILLERIE est originaire de Chalons, en Champagne, où elle occupait au XVIII^e siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Louis-Joseph Dupont, né en 1741, fils d'Antoine Dupont, de Chalons, et d'Edmée-Thérèse du Mesnil d'Arrentières, fut médecin en chef des hôpitaux de Paris. Il épousa à Troyes en 1785 Rose-Victoire Caquey de la Thuillerie. Leur fils, Paul-Esprit Dupont, né à Troyes en 1789, fut connu sous le nom de Dupont de la Thuil-

lerie. Il laissa une fille qui épousa en 1849 M. Perret, député, puis sénateur, du Rhône, et un fils, Justin Dupont de la Thuillerie, né à Lyon en 1834, décédé en 1878, qui a lui-même laissé deux fils.

La famille Caquey de la Thuillerie appartenait à la haute bourgeoisie de Troyes, en Champagne. M. de Magny en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel*. Il en fait remonter la filiation à noble homme Louis Caquey, procureur en l'élection de Troyes, dont le fils, Louis Caquey, baptisé à Troyes en 1635, procureur au bailliage et siège présidial de cette ville, épousa Catherine de Mauroy. Le petit-fils de celui-ci, Pierre Caquey de la Thuillerie, décédé en 1784, fut garde du corps et chevalier de Saint-Louis. Il fut père de M^{me} Dupont, dont les enfants ont relevé le nom de la Thuillerie, et de Nicolas-Pierre Caquey de la Thuillerie dont le fils unique, Justin, né en 1808, receveur de l'enregistrement, est décédé sans postérité. La famille Caquey de la Thuillerie avait contracté des alliances avec les familles de Mauroy, Camusat (de Riancey), Corrad, Lévesque (de Blives), etc. Un de ses représentants, M. Caquey, receveur des traites à Bossut-les-Walcour, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Maubeuge).

Une famille Dupont, ou du Pont, distincte de celle dont il vient d'être parlé, avait appartenu à la noblesse de Champagne. Elle portait pour armes : *d'azur à une aigle d'or et au chef du même*. Elle descendait d'Hubert du Pont, gentilhomme du Brabant, qui fut fauconnier ordinaire du roi Louis XI et qui obtint en 1498 des lettres de naturalisation. Hilaire du Pont, Sgr de Nuisement, fils du précédent, était en 1538 et 1544 homme d'armes sous M. de Longueval. Son descendant, Edme Dupont, Sgr de Nuisement, marié en 1651 à Claude de Chaulnes, fut maintenu dans sa noblesse en 1661 par arrêt de la Cour des aides, puis, en 1667, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Il eut plusieurs fils qui furent les derniers représentants de leur famille. L'un de ces fils, Charles du Pont de Villiers, né en 1667, fut admis en 1681 parmi les pages de la Petite Écurie. Un autre, Edme du Pont, Sgr de Villiers, du Mesnil, etc., né en 1658, mourut en 1736, laissant tous ses biens aux Pères de la charité.

DUPORT de PONTCHARRA et de BANNES de PUYGIRON. Armes : *palé d'argent et d'azur de six pièces à la trangle haussée de sable, en devise, brochant sur le tout*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux aigles au naturel*. — Devise : CINGIT ET OBSTAT. — La famille de Bannes de Puygiron, dont un rameau de la famille Duport de Pontcharra a relevé le nom, portait pour armes : *d'azur à trois crois-*

sants d'argent mal ordonnés, les deux de la pointe renversés et tournés vers les deux flancs de la pointe. — Supports : deux lions.

La famille DUPORT, ou DU PORT, DE PONTCHARRA appartient à la noblesse du Dauphiné.

On trouvera sur elle des renseignements, malheureusement confus et contradictoires, dans l'*Histoire de la Bresse et du Bugey* de Guichenon, dans l'*Armorial du Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batic, dans la *France protestante*, dans le *Bulletin héraldique* de mars 1895, dans l'*Armorial de la Bresse* de Révérend du Mesnil, etc. On trouvera au Cabinet des Titres les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1754 pour être admis à l'École militaire. C'est d'après ce dernier travail qu'a été rédigée la présente notice.

La famille Duport est originaire de Savoie. Guichenon en fait remonter la filiation à Jean Duport, juge mage de Savoie et conseiller d'État, qui vivait en 1450 et 1480. D'après l'article du *Bulletin héraldique*, ce Jean du Port aurait été fils de Jacques Duport et d'Alix de Petaus. Il épousa Aimée de Rossillon, fille du seigneur de Beauretour. On lui attribue six fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Louis, écuyer du duc de Savoie, aurait épousé Pernette de Mareste, fille du seigneur de Loissey, en Savoie, aurait fait son testament le 14 octobre 1524 et aurait continué la lignée. Le deuxième, Jacques, aurait été sénateur de Savoie. On a voulu faire du troisième, Jean, l'auteur d'une famille Duport, fixée en Provence, dont il sera dit quelques mots à la fin de cette notice. Jean-Louis Duport eut, d'après Guichenon, deux fils : 1° Georges, écuyer, Sgr de la Balme, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2° Perrot, qui rendit hommage en 1563 au duc Emmanuel-Philibert. Perrot Duport eut d'une alliance inconnue un fils que Guichenon et le *Bulletin héraldique* nomment Scipion, mais qui en réalité s'appelait Pierre et à partir duquel seulement la filiation est régulièrement établie. On lui a aussi attribué pour fils cadet un Aimé Duport qui se serait fixé en Bresse et qui aurait été l'auteur de la famille Duport de Loriol et de Rivoire, rapportée à la suite.

Pierre, ou Scipion, Duport, fils de Perrot, passa en Dauphiné et fut seigneur de la Balme et capitaine châtelain de la Mure. Il se signala particulièrement par son courage à la bataille qui eut lieu à Pontcharra, le 17 septembre 1561, entre les troupes de Lesdiguières et celles d'Amédée, bâtard de Savoie. En souvenir de sa belle conduite, il fut connu sous le nom de Duport de Pontcharra ; ses descendants ont conservé ce nom bien qu'ils n'aient jamais possédé la seigneurie de Pontcharra. Il fut, enfin, anobli, par lettres patentes de juin 1612, en considération des services qu'il avait rendus au feu roi Henri IV.

D'après Guichenon et d'après l'article du *Bulletin héraldique*, il aurait épousé Péronne de Migieu, fille du gouverneur de Pierre-Chatel. D'après les preuves de noblesse faites en 1751, il fut père de Jean du Port, sieur du Rivet, avocat consistorial au Parlement de Grenoble, qui épousa Esther d'Arbalestier de Beaufort et qui continua la lignée. Il fut aussi père vraisemblablement d'un Moïse Duport, ou Duport de Pontcharra, docteur en droit et avocat, qui épousa à Montpellier, le 16 avril 1606, Lavinie, fille de monsieur maître Julius Pacius, ou de la Paix, docteur et professeur du Roi en l'Université de cette ville, et qui était en 1623 gouverneur du château et ancien de l'église protestante de la Mure. Pierre du Port de Pontcharra, écuyer, né à Grenoble, fils de Jean et d'Esther d'Arbalestier, était avocat en la cour du Parlement de Grenoble et demeurait à la Mure quand il épousa, le 4 novembre 1661, Anne Tremblay, fille d'un conseiller d'État de Genève. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 17 juin 1667, par jugement de Dugué, intendant de Grenoble¹. Il alla se réfugier à Genève lors de la révocation de l'Édit de Nantes et s'y remaria à Anne de Saussure. Il avait eu de sa première union un fils, noble Moïse du Port, sieur de Pontcharra, demeurant à la Mure, qui épousa à Grenoble, le 8 mai 1696, Esther d'Armand de Saint-Jacques. Moïse du Port fit enregistrer cette même année son blason à l'Armorial général. Il obtint, en mai 1698, des lettres patentes, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, ordonnant qu'il jouirait de la qualité de noble et d'écuyer accordée en 1612 à son bisaïeul, Pierre Duport. Il alla plus tard se fixer à Genève avec ses enfants. Il eut cinq fils : 1° Pierre-Jacques ; 2° Louis-François, qui continua la descendance ; 3° Daniel, né à Orbe en 1710, qui se maria dans cette ville et qui eut peut-être des enfants ; 4° Charles, né en 1715, décédé sans postérité en 1800, qui fut de 1758 à 1769 membre du Conseil des Deux-Cents de Genève ; 5° Ami, né en 1720, lieutenant-colonel en Hollande, qui, d'après Haag, eut trois enfants, notamment une fille mariée successivement à M. Soutter, d'Aigle, et en 1790 à Charles-Frédéric Rochat. Louis-François Duport de Pontcharra, né à la Mure le 26 août 1706, rentra en France après s'être converti au catholicisme, fut commissaire d'artillerie et épousa à la Mure en 1729 Marguerite de Combourcier de Beaumont. Il fut père de Jean-Frédéric Duport de Pontcharra, né à la Mure en 1746, qui fit en 1754, pour être admis à l'École militaire, les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut.

¹ D'après Chorier et M. de Rivoire de la Batie. Pierre Duport de Pontcharra fut notaire, secrétaire du Roi, maison et couronne de France et fut maintenu dans sa noblesse par lettres de janvier 1659.

Jean-Frédéric fut dans la suite capitaine commandant l'artillerie du fort de Ham et de Soissons et chevalier de Saint-Louis. Il fut connu le premier sous le titre de marquis de Pontcharra, conservé depuis lors par le chef de la famille. Il épousa en 1786 Paule-Lucrèce de Bannes de Puységur et en eut trois fils qui furent les auteurs de trois rameaux actuellement existants : 1° Charles-César du Port, marquis de Pontcharra, né à Puységur en 1787, colonel d'artillerie, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1858, qui épousa M^{lle} Guesswiller, sœur du général du même nom, sénateur du Second Empire ; 2° Hippolyte-Frédéric du Port de Pontcharra, né à Puységur en 1789, officier supérieur de cavalerie, qui épousa M^{lle} Morin de Louvigne ; 3° Jules-Alphonse du Port de Pontcharra, né en 1797, garde du corps, puis officier supérieur de cavalerie, qui épousa M^{lle} Dubergier, fille d'un préfet. Par arrêt de la Cour royale de Paris du 21 juillet 1827, le deuxième de ces trois frères, Hippolyte-Frédéric, fut adopté par son oncle maternel, Charles-Sébastien, marquis de Bannes de Puységur, ancien page de Louis XVI, dernier représentant de sa famille. Après la mort de celui-ci il fut connu sous le titre de marquis de Bannes de Puységur qui fut porté après lui par son fils, Edouard, né en 1821, chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur, et par son petit-fils, Gaston, né en 1871.

La famille Duport de Pontcharra a fourni des officiers de mérite, un commandeur et plusieurs officiers de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Rigot de Montjoux 1695, d'Armand 1696, d'Yse de Rosans, d'Arbalestier, de Combourcier, de Bagard, de Bannes de Puységur, Guesswiller, etc.

Il a été parlé de la famille de Bannes de Puységur à la fin de la notice consacrée au cours de cet ouvrage à la famille de Banne d'Avejan.

Il a existé dans la noblesse de Provence une famille du Port qui croyait être une branche de la famille du Port de Pontcharra et qui en portait les armes. Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque, dans l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence* d'Artefeuil et dans les *Meyran et leurs alliances* du baron du Roure, revendiquait pour auteur un Jean du Port, né en Savoie en 1483, qui aurait été un troisième fils de Jean Duport et d'Aymée de Rossillon, mentionnés plus haut, qui aurait épousé en 1501 Françoise de Bécerel et dont les fils, Jean, Guillaume et Michel, seraient venus se fixer à Beaucaire. Dans la réalité, cette famille Duport paraît avoir eu pour berceau la ville d'Arles et être d'origine israélite. Michel Duport, marié le 6 janvier 1506 à Madeleine Jacquin, auquel remonte la filiation,

était simplement marchand à Beaucaire. François du Port, Sgr de la Vignolle, marié le 8 février 1652 à Pierrette d'Aiguères, fut maintenu dans sa noblesse, le 13 décembre 1667, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence ; il fut aussi maintenu dans sa noblesse par arrêt des commissaires des francs-fief du Languedoc après avoir justifié qu'il était petit-fils de François du Port, marié le 5 février 1586 à Jacqueline Piquet. Son fils, Louis du Port, épousa à Arles en 1681 Thérèse de Meyran. Elisabeth-Henriette et Marguerite-Josèphe du Port de Mablanc, nées en 1742 et 1749 à Thoard, au diocèse de Digne, firent des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr. Cette famille s'est éteinte avec Joseph-Paulin du Port et avec sa sœur, Emilie-Sophie, qui épousa d'abord Fortuné de Tressemanes, puis, en 1814, Jacques de Saint-Cricq.

DUPORT de RIVOIRE et de LORIOL, en Bresse. Armes : *palé d'argent et d'azur de six pièces à la trangle haussée de sable, en devise, brochant sur le tout.* — Supports : *deux aigles au naturel.* — Devise : CINGIT ET OBSTAT.

La famille DUPORT DE RIVOIRE ET DE LORIOL appartient à la noblesse de la Bresse et du Bugey.

Elle croit avoir eu la Savoie pour berceau et être une branche, détachée au xvi^e siècle de la famille Duport de Pontcharra dont elle n'a jamais cessé de porter les armoiries.

Le *Bulletin héraldique* de mars 1895 lui attribue pour auteur, mais sans preuves certaines, un Perrot Duport qui aurait été le second fils de Perrot Duport, Sgr de la Balme, et de Charlotte de Montfort, mentionnés dans la notice précédente, et le frère puiné de Pierre, ou Scipion, Duport de Pontcharra, anobli par lettres de juin 1612, l'auteur de la famille Duport de Pontcharra.

M. Révérend du Mesnil, qui, dans son *Armorial de la Bresse et du Bugey*, a consacré des articles très intéressants aux familles Duport de Pontcharra et Duport de Rivoire et de Loriol, ne croit pas à la communauté d'origine de ces deux familles. Il fait descendre la famille Duport de Loriol et de Rivoire de Scipion Duport qui fut pourvu, le 26 février 1631, de l'office de conseiller du Roi, premier élu en l'élection de Bourg. Ce magistrat était vraisemblablement fils d'un autre Scipion Duport, avocat au présidial de Bourg, qui dénombra, le 15 mai 1602, son fief du port de Pierre-Chatel. Il obtint, en février 1655, des lettres de réhabilitation en récompense de ses services et comme issu de la famille du Port de Pierre-Chatel de la Balme. Il fit enregistrer ces lettres au Parlement de Dijon le 9 août 1655. Son fils, Charles-François du Port, lui succéda, le 26 février

1684, dans son office d'élu en l'élection de Bresse et fit son testament le 10 décembre 1684. Les deux fils de celui-ci, Claude-Scipion Duport, écuyer, et Claude-Gaspard Duport, écuyer, sieur de Montplaisant, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourg). Ils furent les auteurs de deux grands rameaux actuellement existants.

Le chef du premier rameau, Charles-Olivier Duport, sieur de la Balme et de Pierre-Chatel, marié à Virginie Rollin, fut reçu, le 11 mai 1734, conseiller au Parlement de Dombes en remplacement de Pierre d'Assier. Il reçut des lettres d'honneur le 11 juin 1755. Il avait acquis de l'hôpital de Bourg la terre et seigneurie de Rivoire, située dans la paroisse de Montagnat, en Bresse, dont sa descendance a conservé le nom. Son fils, Aimé-Olivier Duport, officier au régiment de Foix-infanterie, marié à Anne-Marie Bourbon, décédé en 1836, fut connu sous le titre de baron de Rivoire, conservé depuis lors par le chef de ce rameau. Il fut père de Louis-Charles Duport, baron de Rivoire, né en 1785, décédé en 1873, qui épousa Jeanne-Sophie le Prestre de Vauban, et grand-père d'Antoine-Olivier Duport, baron de Rivoire, qui épousa en 1853 Louise Béthenod. Un des petits-fils de ce dernier a été tué à l'ennemi en 1915.

L'auteur du second rameau, Claude-Gaspard Duport, Sgr de Montplaisant, longtemps élu en l'élection de Bresse, fut nommé en 1709 subdélégué à Bourg de l'intendant de Dijon. Il avait épousé Charlotte de Court. Leur fils, Louis-Alexandre Duport, Sgr de Montplaisant, né le 17 février 1691, conseiller, puis président, au Parlement de Dijon, épousa, le 24 décembre 1734, Marie-Charlotte de Loriol, dernière représentante en France d'une vieille famille noble de la Bresse. L'année suivante il acquit la charge de prévôt de la ville et vicomté de Paris. Par lettres patentes de janvier 1743, enregistrées à la Chambre des comptes le 26 janvier 1778, il obtint l'érection en comté, sous le nom de Loriol, de la terre et baronnie d'Asnière-le-Bois qu'il possédait en Bresse. Ces lettres rappellent ses services et ceux de son oncle, M. de Court, lieutenant-général des armées navales, grand-croix de Saint-Louis, décédé en 1757. Son fils unique, Alexandre-Marie-Elysée Duport, comte de Loriol, Sgr de la baronnie de Montfalconnet et de Léal, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bourg. Il était né le 7 novembre 1736, avait épousé, le 12 décembre 1762, Marie-Madeleine-Alix de Calvière et mourut le 10 juillet 1807. Il survécut à son fils, Alexandre-Olympe Duport de Loriol, né en 1769, marié à Marie-Thérèse Chossat de Montburon, décédé le 20 juin 1801. C'est du fils de ce dernier, Charles-Dominique Duport, comte de Loriol, né le 25 mars 1798, marié en 1828,

à Anne-Gabrielle Guillin de Pougelon, décédé le 9 août 1868, que descendent les divers représentants de ce rameau.

Principales alliances : de Loriol 1734, de Calvière 1762, Poullétier de Suzenet 1803, de Chossat de Montburon, de Kolly de Montgazon 1796, 1827, d'Ormoy 1863, de Suarès d'Almeida 1909, de Zurich 1904, de Pagès de Beaufort, Passerat de Silans 1880, Perthuis de la Salle 1905, de Garrigues de Flaujac 1901, Debetz de la Crouzille 1895, Bourbon, de Busseul, du Peyroux 1817, d'Astier de la Vigerie, le Prestre de Vauban, Dallamel de Bournet-Laval 1838, d'Entraigues 1842, de Ferrari de Romans 1884, Grant de Vaux, de Priel 1854, de Latheulade 1897, etc.

Il sera en son lieu consacré une notice à la famille de Loriol dont le second rameau de la famille Duport a relevé le nom. Cette famille est encore représentée, en effet, par une branche qui après la révocation de l'édit de Nantes alla se fixer en Suisse, puis en Prusse, et qui revint en France dans les dernières années du XIX^e siècle.

DUPORT du TERTRE. Armes (d'après le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler) : de gueules à un croissant monté d'hermines, rebordé d'or.

La famille DUPORT-DUTERTRE résidait au commencement du XVIII^e siècle à Saint-Malo-Saint-Servan, en Bretagne, où elle paraît avoir simplement appartenu à la haute bourgeoisie. Cependant on a cherché à la rattacher à une famille le Porc de Vezins qui a appartenu à l'ancienne noblesse d'Anjou et qui a donné un évêque de Saint-Brieuc en 1620.

François-Joachim Duport-Dutertre, né à Saint-Servan en 1715, décédé à Paris en 1759, se fit une certaine réputation comme littérateur et fut le collaborateur de Fréron à l'*Année littéraire*. Son fils, Marguerite-Louis-François Duport du Tertre, né à Paris en 1754, reçu en 1777 avocat au Parlement de cette ville, joua à l'époque de la Révolution un rôle politique important. Nommé en 1789 lieutenant du maire de Paris, il fut ministre de la justice du roi Louis XVI depuis le 21 novembre 1790 jusqu'au 22 mai 1792. Il fut guillotiné à Paris le 28 novembre 1793.

Kerviler mentionne, d'après l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 30 septembre 1897, un Duport-Dutertre, né en 1857, descendant du ministre de Louis XVI, qui en 1897 était simple contremaître à l'atelier de perçage des poulies de l'arsenal maritime de Rochefort.

Une famille Duport appartenait au XVIII^e siècle à la noblesse de robe parisienne. L'*Armorial de la Chambre des comptes de Paris* de Cous-

tant d'Yanville lui attribue les armes des Duport de Pontcharra : *palé d'argent et d'azur à la fasce de sable brochant sur le tout*. François du Port, marié à Marie de la Valée, fut porte-manteau de Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Il eut deux fils : 1° Hyacinthe-Jérôme Duport, reçu en 1690 conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, décédé en 1721, dont le fils, Nicolas, fut reçu en 1722 conseiller maître en la même Chambre et dont le petit-fils, Nicolas, décédé en 1757, ne paraît pas avoir laissé de postérité ; 2° Louis-Mathieu Duport, conseiller au Parlement de Paris, décédé en 1726.

Adrien-François Duport, né à Paris en 1759, fils de François-Mathieu Duport et de Marie-Madeleine de Cabanel, reçu en 1778 conseiller au Parlement de Paris, fut député de la noblesse de cette ville aux États-généraux de 1789. Il émigra après le 18 fructidor et mourut à Appenzel en 1798.

DUPORT-ROUX, ou du PORT-ROUX. Armes : *d'argent à un vaisseau de sable, les voiles pliées ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*. — La famille du Port-Roux écartèle d'ordinaire ces armes de celles de la famille de Chièze : *d'argent à une église de gueules, couverte d'azur et chargée de trois fleurs de lys d'or*.

La famille DUPORT-ROUX, ou DU PORT-ROUX, est anciennement connue à Romans, en Dauphiné.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*.

Pierre Duportroux était en 1597 un des notables habitants de Romans. Un Duportroux était commissaire des guerres vers 1645.

Jean Duportroux, ou du Port-Roux, décédé le 29 juin 1722, auquel remonte la filiation, fut deuxième consul de Romans en 1689 et maire de cette ville de 1708 à 1717. Il avait épousé Jeanne Meilhan. Il en eut deux fils, Jean II Duport-Roux, maire de Romans en 1722, qui continua la descendance, et François Duport-Roux, maire de Romans de 1712 à 1717, qui n'eut que des filles. Jean III Duport-Roux, né en 1724, fils de Jean II, marié en 1755 à Anne-Claire Bernon de Montélegier, fut subdélégué de l'intendant à Romans et fut nommé en 1790 maire de cette ville. Son fils, Jean-Gabriel du Port-Roux, né en 1755, marié en 1794 à M^{lle} de Chièze, décédé en 1824, fut pourvu en 1786 de l'office de conseiller maître en la Chambre des comptes de Grenoble. Il fut père de Jean-Prosper du Port-Roux, né en 1799, décédé en 1890, qui épousa en 1830 M^{lle} de Chaponay, et grand-père d'Hugues-Émilien du Port-Roux, né en 1836, dernier représentant de sa famille, qui a épousé en 1872 M^{lle} de Mauléon-Narbonne et qui n'en a pas eu d'enfants,

Principales alliances : de Bernon 1715, 1755, 1771, Chaptal 1750, 1759, de Chièze 1794, de Chaponay 1830, de Mauléon-Narbonne 1872, etc.

DUPORTAL (Anne-). Voyez ANNE-DUPORTAL aux Additions du présent volume.

DUPORTAL-DUGOASMEUR, ou du GOASMEUR.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue à Tréguier, en Bretagne.

Guillaume DUPORTAL, sieur DU GOASMEUR, était en 1780 maire et miscur de Tréguier. Hyacinthe Duportal du Goasmeur, décédé à Tréguier en octobre 1889, fut pendant de longues années receveur des hospices de cette ville. Germain Duportal du Goasmeur, décédé à Nancy en 1876 à l'âge de 70 ans, était général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur ; il avait épousé en 1862 une fille du baron Daurier.

Principales alliances : Daurier 1862, Robin de Morhéry vers 1865, Jusseaume 1897, etc.

DUPOUY, ou du POUY, de BONNEGARDE. Armes : *d'azur à deux vaches rangées d'or, passant sur une terrasse de sinople et surmontées en chef de trois étoiles mal ordonnées d'or, la première accostée de deux croissants d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Tenant et support : *à dextre un chevalier tenant une lance, à sénestre un aigle.*

La famille DUPOUY, ou DU POUY, DE BONNEGARDE est originaire de l'Agenais. Elle paraît avoir eu pour berceau la petite ville de Clairac dans les environs de laquelle elle a possédé la maison noble de Lassalle et les seigneuries de Bonnegarde et de la Roche.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements très insuffisants. M. d'Auriac en a bien donné une généalogie dans le tome II de son *Armorial général de la France* ; mais son travail est manifestement une œuvre de pure imagination. D'après cet auteur, la famille Dupouy de Bonnegarde aurait eu pour nom primitif celui de Saint-Martin et remonterait par filiation à Michel de Saint-Martin, Sgr de Saint-Martin, mentionné en 1189 dans un catalogue noble du diocèse de Dax.

Pierre Dupouy de Bonnegarde, marié en 1569 à Blanche Augé, fut gouverneur de Clairac.

Jean Dupouy, écuyer, sieur de la Rouy, et André Dupouy, écuyer, sieur de Bonnegarde, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen). Ces deux mêmes gentilshommes

furent maintenus dans leur noblesse, le 27 juin 1700, par jugement de l'intendant de Bordeaux.

Jean Dupouy de Bonnegarde, né en 1794, alla se fixer à Ligny, en Barrois, après le mariage qu'il contracta à Versailles, le 18 juin 1827, avec Marie-Louise Alexandre de Saint-Balmont. Son fils, Gaston-Léopold de Bonnegarde, né à Ligny en 1831, marié à M^{lle} Debonnaire de Gif, en a laissé un fils, Henri, marié en 1903 à M^{lle} de Fay d'Athies.

La famille Dupouy de Bonnegarde n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Malvin de Montazet 1654, Alexandre de Saint-Balmont, Debonnaire de Gif, Chaales des Etangs, de Fay d'Athies, etc.

La famille Dupouy de Bonnegarde ne doit pas être confondue avec une famille Dupouy de Sacerre qui a appartenu à la noblesse du comté de Comminges. Cette dernière famille portait pour armes : *d'argent à une tour de gueules*. Elle remontait par filiation à noble Guillaume du Pouy, Cosgr de Marignac, qui épousa noble Marguerite de Sacerre par contrat du 20 décembre 1553 et qui fit son testament le 29 décembre 1587. Germain Dupouy de Goueux, arrière-petit-fils de Guillaume, fut admis en 1646 dans l'ordre de Malte. Son neveu, Jean du Pouy, baron d'Aure et de Sacerre, d'abord page du roi Louis XIV, gouverneur de Saint-Béat en 1674, fut maintenu dans sa noblesse, le 20 octobre 1698, par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Il épousa l'année suivante Cécile de Fortisson dont il eut plusieurs enfants. Une de ses filles, Marie-Josèphe, née en 1703 à Marignac, en Comminges, fut admise à Saint-Cyr en 1713. Un de ses fils, Marc-Roger, fut admis en 1727 parmi les pages du duc d'Orléans. François Dupouy, baron de Sasers, colonel de dragons, Sgr d'Escanecrabe, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges.

DUPOY, aujourd'hui du **POY**, dans les Landes.

La famille Dupoy, aujourd'hui du Poy, est anciennement et honorablement connue dans les Landes. Elle est distincte de la famille Dupoy de Guitard, de la même région, rapportée à la suite.

Jean Dupoy, auquel remonte la filiation, habitait le bourg de Taller, dans les Landes, quand il épousa Catherine Surville par contrat du 4 septembre 1643. Son fils, Jean-Baptiste Dupoy, habitant de Taller, épousa Catherine Labat, du lieu de Boos. Il fut père de Pierre Dupoy, né en 1666, juge en Marensin, qui épousa Marie Lageste, grand-père de Jean Dupoy, sieur de Fébal, dans la paroisse de Léon, né en 1699, notaire et juge royal à Castets, dans les

Landes, qui épousa Marie Fèches, et bisaïeul d'Arnaud Dupoy, sieur de Fébal, décédé à Dax le 18 vendémiaire an X, qui épousa, le 12 novembre 1790, Catherine Suhubiette de Bourrouilla. Le fils de ce dernier, Victor-Théodore Dupoy, marié à M^{lle} Poymiro, décédé à 87 ans le 26 novembre 1880, fut maire de Dax de 1843 à 1848. Son petit fils, Hector Dupoy, avocat, secrétaire de Mgr le duc d'Orléans, a été autorisé le 12 décembre 1898, par arrêt de la Cour de Pau, à substituer à son nom celui de : DU POY, en deux mots, que l'on trouve dans un grand nombre d'actes antérieurs à la Révolution. Il a épousé M^{lle} Edith le Saulnier de la Villehéliou dont il a eu en 1905 un fils nommé Henri.

DUPOY de GUITARD. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *d'argent à l'aigle éployée de sable.*

La famille DUPOY DE GUITARD était, comme la précédente, honorablement connue avant la Révolution dans la haute bourgeoisie des Landes.

Maître Jean-Baptiste Dupoy, ou Dupoy de Guitard, était sous Louis XVI avocat en Parlement et lieutenant particulier au sénéchal de Tartas. Il avait épousé Marie-Anne Darblade dont il eut un grand nombre d'enfants. Un de ses fils, Joseph Dupoy de Guitard, né à Tartas le 10 novembre 1762, fut pourvu, le 1^{er} juillet 1789, de l'office de lieutenant particulier à Tartas. Il fut plus tard accusateur public près le tribunal criminel des Landes, puis juge au tribunal des Landes, fut élu député des Landes au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif, fut de 1808 à 1825 président du tribunal de Dax, fut anobli, le 17 août 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut dans sa ville natale le 23 mai 1829. Il avait épousé Sabine de Postis. Il en laissa quatre fils : 1^o Ehrard ; 2^o Prosper, magistrat ; 3^o Adrien, receveur principal des contributions indirectes ; 4^o Juventin, conservateur des hypothèques à Tarbes, dont la fille a épousé le général Pothier.

La famille Dupoy de Guitard est, en outre, représentée en Bordelais par une branche collatérale demeurée non noble.

Principales alliances : de Postis, Fabre de Rieunègre, de Cruzy-Marcillac, etc.

Une famille du Poy de Monicane a occupé un rang distingué dans les Landes aux xvii^e et xviii^e siècles. Elle portait pour armes : *d'argent à un cœur de gueules accompagné de trois croix de même, deux en chef et une en pointe.* Noble Bertrand Dupoy, sieur de Monicane, ancien gendarme de la garde du Roi, fils de feu noble Jean Dupoy, capitaine, et de demoiselle Catherine Destenabe, habi-

tants de Saint-Sever, épousa, le 3 juin 1711, Marguerite Dandieu. Leur fils, Louis-Odet Dupoy de Monicane, écuyer, marié successivement en 1741 à Marie de Laborde-Meignos et en 1758 à Marie Dolly, eut, outre des filles, deux fils qui furent les derniers représentants de leur famille : 1^o Louis-Michel, avocat du Roi au sénéchal de Saint-Sever, décédé en 1814 ; 2^o N..., décédé pendant l'émigration.

On trouve qu'un Jean Dupoy, curé de Bats, en Tursan, d'Aubagnan et de Serres-Gaston, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Dax.

DUPRAT (du Cor de). Voyez : COR DE DUPRAT (DE).

DUPRAT de MÉZAILLES. Voyez : PRAT DE MÉZAILLES (DU).

DUPRAT de LARROQUETTE.

La famille DUPRAT DE LARROQUETTE, est anciennement et honorablement connue en Gascogne.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896.

La famille Duprat de la Roquette ne paraît pas appartenir à la noblesse. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre, ni qu'elle ait été maintenue noble par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Il n'en est pas moins certain que dès le xvii^e siècle ses membres figurent avec la qualification de noble dans un assez grand nombre d'actes.

Noble Jean Duprat de la Roquette se qualifiait en 1675 avocat en Parlement. Il avait épousé Claire de Sobolle. Il en eut, entre autres enfants, une fille, Jeanne-Marie, qui épousa Thomas de Monlaur, chevalier, par contrat passé à Mirande le 21 mars 1666. Jean-François Duprat de Larroquette fut nommé, le 25 juillet 1698, président en l'élection d'Astarac et subdélégué de l'intendant. Il eut pour successeur dans ces charges, le 24 janvier 1712, son fils, Jean-Bernard Duprat de Larroquette, décédé en 1737. Un descendant des précédents était en 1775 officier dans l'armée espagnole et major au régiment provincial de Séville. Il avait épousé Thérèse-Bernardie Guevaro, tante du maréchal Serrano. Nicolas-Michel-Joseph Duprat de Larroquette, né en 1797 à Marbella en Espagne, décédé en 1867 à Goutz (Gers), fut nommé en 1855 général de brigade ; il était commandeur de la Légion d'honneur. Son fils, Charles-Théodore-Clément Duprat de Larroquette, né en 1835, décédé à Goutz en 1908, a été promu en 1895 au grade de général de brigade.

Deux familles Duprat furent anoblies sous la Restauration.

L'une de ces familles avait pour auteur Raymond Duprat dont le fils, Pierre, était sous Louis XVI conseiller maître à la Cour des aides de Montauban. Pierre Duprat avait épousé M^{lle} de Cambon. Son fils, Raymond Duprat, né à Moissac en 1782, conseiller général du Tarn-et-Garonne, député du même département de 1831 à 1848, décédé à Moissac en 1861, reçut le titre de baron par ordonnance du roi Louis XVIII du 4 avril 1819 qui ne fut accompagnée ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Il avait épousé sa cousine, Félicie d'Auzac.

L'autre famille avait pour auteur Jean-Pierre Duprat, né à Lourdes en 1774, fils de Pierre Duprat et de Thérèse Lagouelle, intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Paris en 1839, qui reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 2 avril 1822. Jean-Pierre Duprat reçut, en même temps que son titre, les armes suivantes : *d'azur à trois pals d'or, chargé d'une pyramide de sable, mouvante de la pointe, accompagnée à dextre de deux épées d'argent, passées en sautoir, et à sénestre d'une roue d'or brochante sur le tout*. Il avait épousé en 1803 M^{lle} Magon. On ignore s'il a laissé postérité.

DUPRAY de la MAHÉRIE.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue dans le Cotentin, en Basse-Normandie.

Victor-Hippolyte Dupray, né en 1823 à Périers (Manche), conseiller à la Cour de Caen, décédé en 1915, paraît avoir été connu le premier sous le nom de DUPRAY DE LA MAHÉRIE. Un de ses fils, Lucien Dupray de la Mahérie, marié à M^{lle} Duportail, a été conseiller général de l'Orne pour le canton de Pervençères.

DUPRÉ. Armes : *tiercé en fasce : d'azur à un lion rampant adextré d'une tour et sénestre d'une épée haute, le tout d'or ; de gueules au signe des chevaliers légionnaires ; et d'or au coq de sable, crété et barbé de gueules, soutenu d'un pré de sinople*.

Jacques-Romain DUPRÉ, né en 1771 à Loriol (Drôme), capitaine, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1864, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 15 juin 1812. Son fils, Germain Dupré, né en 1811 à Argelès de Bigorre, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, conseiller général des Hautes-Pyrénées, sénateur du même département en 1882, décédé en 1893, fut confirmé, par décret impérial du 16 janvier 1864, dans la possession héréditaire du titre de chevalier accordé à son père. Il a laissé deux fils : 1° Louis Dupré, né à Montpellier en 1855, docteur en médecine, marié en 1892 à

M^{lle} Baylou ; 2^o Jacques Dupré, né en 1858, préfet, marié en 1885 à M^{lle} Zambeaux.

Principales alliances : Allicot, Guibal, de Andréis, etc.

DUPRÉ, DUPRÉ de LOIRE, DUPRÉ-LATOIR.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue à Valence, en Dauphiné, à laquelle M. Villain a consacré un article dans le tome II de la *France moderne*.

Arnaud DUPRÉ, décédé en 1741, était procureur au présidial de Valence. Son fils, Esprit-Blaise Dupré, baptisé en 1729, fut le dernier recteur de l'Université de cette ville. Il avait épousé en 1771 Marie-Constance Constantin. Il en eut trois fils : 1^o Esprit-François Dupré, ou Dupré de Loire, né en 1771, juge au tribunal de Valence, marié à M^{lle} Blanc de Loire, de la famille Blanc de Moline, dont le fils, Louis-Félix Dupré de Loire, né à Valence en 1807, maire de cette ville, décédé en 1874, ne laissa que deux filles ; 2^o Louis-Antoine Dupré de Latour, médecin à Valence, dont la descendance, connue sous le nom de Dupré-Latour, subsiste ; 3^o Laurent-Eusèbe Dupré, docteur en médecine, qui alla se fixer au Mexique et dont le fils mourut sans avoir été marié.

DUPRÉ de la ROUXIÈRE.

Famille de haute bourgeoisie, honorablement connue à Nantes. La famille DUPRÉ DE LA ROUXIÈRE était représentée dans cette ville à la fin du XIX^e siècle par M. Emile Dupré de la Rouxière et par son fils, Octave-Emile, né à Paris en 1851, employé des postes à la direction de Nantes, nouvelliste et chansonnier, collaborateur de plusieurs journaux.

DUPRÉ de VISMAUGÉ et de BOULOIS. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois roses d'argent, 2 et 1, celle de la pointe soutenue d'un croissant du même ; au chef d'argent chargé de trois étoiles de gueules.* — Le règlement d'armoiries de 1821 attribue comme brisure à la branche de Boulois *une bordure dentelée d'argent*¹.

La famille DUPRÉ DE VISMAUGÉ ET DE BOULOIS est originaire d'Autun, en Bourgogne.

Laurent Dupré, auquel remonte la filiation, avait épousé vers 1640 Pierrette Guyot. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Nicolas, qui continua la lignée, et Jean. Ce dernier fut conseiller du Roi com-

¹ Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Baudenet de Perrigny.

missaire aux saisies réelles du bailliage et siège présidial d'Autun ; il fut père de Jean-Baptiste Dupré, lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts d'Autun, qui épousa Françoise Nuguet par contrat du 14 février 1724, et grand-père de Jean-Baptiste-Pierre Dupré de Nuguet, lieutenant-colonel par brevet de 1785, chevalier de Saint-Louis. Nicolas Dupré, fils aîné de Laurent, fut lieutenant au bailliage de Roussillon, en Autunois, épousa Reine-Élisabeth Morot par contrat passé à Autun le 17 février 1681 et mourut en 1724. Il fut père de Simon Dupré, né à Cussy-en-Morvan, avocat au Parlement de Dijon, marié en 1737, et grand-père de Nicolas-Jean-Jacques Dupré, né le 19 février 1739. Ce dernier, d'abord lieutenant général criminel au bailliage de Saulieu, fut pourvu de l'office de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon qui conférait à ses titulaires la noblesse héréditaire après vingt ans d'exercice. Il épousa Marguerite Bourbon et mourut à Saulieu en 1806. Il laissa quatre fils : 1^o Simon Dupré de Valcroissant, né à Saulieu en 1764, longtemps conseiller général de la Côte-d'Or, qui n'eut pas d'enfants ; 2^o Jean Dupré de Vismaugé, né à Saulieu en 1765, chevalier de Saint-Louis, marié à Avallon en 1794 à Julie de Nogent, décédé à Saulieu en 1851, qui fut anobli par lettres patentes du roi Louis XVIII du 31 juillet 1821 et dont la descendance s'est éteinte en la personne de sa petite-fille, Louise-Julie, mariée en 1845 à M. Robert Baudenet de Perrigny, décédée ; 3^o Claude-Antoine Dupré de Mézy, né à Saulieu en 1766, maire de cette ville sous la Restauration, dont la fille unique épousa en 1821 son cousin germain, Jacques-Félix Dupré de Vismaugé, fils de Jean ; 4^o Jacques-Claude Dupré de Boulois, né à Saulieu en 1771, capitaine de dragons, décédé en 1849 à Châtillon-sur-Seine, qui continua la lignée. Ce dernier fut anobli par lettres patentes du 22 novembre 1821 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé à Châtillon en 1805 M^{lle} Simon de Calvi, décédée dans la même ville en 1876. Il en eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Octave, est décédé sans postérité à Châtillon en 1886. Le puîné, Simon-Albert, né en 1823, épousa M^{lle} de Guillebon et fut père d'Octave Dupré de Boulois, né en 1866, qui a épousé en 1896 M^{lle} Barbat du Closel et qui en a eu plusieurs fils.

Principales alliances : Baudenet de Perrigny 1847, de la Goutte, de Guillebon 1858, Perrot de Chazelle 1890, Barbat du Closel 1896, etc.

DUPRÉ de RETONFEY et de GENESTE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à un pélican d'azur nourrissant ses petits, au chef d'azur chargé de trois molettes d'argent ; aux 2 et 3 d'azur à un chevron*

d'or accompagné de trois sarrons, ou genettes, aussi d'or, passantes, deux en chef et une en pointe.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de l'Agenais, qui vint se fixer à Metz dans la première moitié du XVIII^e siècle.

La Chesnaye des Bois a consacré une courte notice à la famille DUPRÉ DE GENESTE. Il en fait remonter la filiation à Pierre Dupré, capitaine d'infanterie, dont le fils, Jean Dupré, résidait au lieu de Geneste, dans la paroisse de Saint-Capraise, au diocèse d'Agen, et dont le petit-fils, Jean Dupré de Geneste, avocat au Parlement de Bordeaux, juge royal de la Gruyère, épousa vers 1685 Jeanne Duprat. Le fils de ce dernier, Jean-Baptiste-Renaud Dupré de Geneste, né à Agen, vint se fixer à Metz en qualité de receveur des domaines du Roi et y mourut, le 22 mars 1755, à l'âge de 64 ans. Il se qualifiait écuyer. Il avait épousé Anne Jacquemin, fille d'un capitaine au régiment de Navarre et héritière de la seigneurie de Villosne-sur-Meuse, en Clermontois, décédée à Metz en 1758. Il en eut, outre plusieurs filles, deux fils : 1^o Jean-Baptiste-Nicolas-François Dupré de Geneste de Retonfey, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Jeanne Dilleny de Vevins et dont le fils, Henri Dupré de Retonfey, mourut sans postérité en 1848, âgé de 76 ans, à Longeville-Metz ; 2^o Henri Dupré de Geneste, né à Vilosnes vers 1716, receveur des domaines du Roi à Metz, secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville, numismate et collectionneur distingué, décédé en 1801. Ce dernier avait épousé à Metz, en 1756, Marie-Anne Gomé de la Grange dont il eut une nombreuse postérité. Son descendant, Antoine-Henri Dupré de Geneste, décédé à Lyon en 1897, à l'âge de 47 ans, était connu sous le titre de vicomte.

Principales alliances : Lemoyne de Sérigny, d'Espinass, etc.

DUPRÉ de POMARÈDE. Armes : *d'azur à un compas ouvert d'argent.*

La famille DUPRÉ DE POMARÈDE, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, est originaire de l'Armagnac où elle occupait un rang distingué dès le XVII^e siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Par lettres patentes du 10 mai 1618, André Dupré, docteur en droit et avocat, fut pourvu, par résignation d'Odet de Boubée, de l'office de conseiller en la sénéchaussée d'Armagnac, siège de Lectoure. Noble Paul Dupré, sieur du Jau, natif de Lectoure, auquel remonte la filiation, résidait à Montauban quand il épousa, par contrat du 26 novembre 1627, Olympe de Constans, fille de maître Etienne Constans, conseiller et magistrat royal en la sénéchaussée

de Montauban. Il appartenait au culte protestant. Il fut père de noble Etienne du Pré de Dujau, écuyer, sieur d'Alboi, capitaine de cavalerie, qui épousa, par contrat du 16 mai 1655, demoiselle Anne Dauzac, demeurant à Nérac. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, Etienne Dupré se convertit au catholicisme en 1688 avec ses cinq enfants tandis que sa femme, Anne Dauzac, demeurée protestante, était incarcérée à Bordeaux. Il passa plus tard avec elle à Londres où ils vivaient encore en 1706. Leur fils, Camille Dupré de Dujau, épousa au temple de Montauban, le 2 février 1682, Marie Daneau, fille de David Daneau, avocat à Castres, et de Renée de Cabrol et nièce de Lambert Daneau, pasteur, qui avait acheté en 1681 la terre de Pomarède, dans les environs de Nérac. Après la mort de Lambert Daneau cette terre de Pomarède fit retour à la famille Dupré qui l'a conservée jusqu'à nos jours et qui en a gardé le nom.

Bien que ses représentants aient souvent porté au xvii^e siècle la qualification de noble et même celle d'écuyer, la famille Dupré ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Elle s'agrégea définitivement à la noblesse au cours du xviii^e siècle et deux de ses membres, Paul et Paul-Lambert Dupré, prirent part, à cause de leur seigneurie de Pomarède, aux assemblées que cet ordre tint à Nérac en 1789.

La famille Dupré de Pomarède n'est pas titrée.

Elle appartient encore au culte protestant.

Principales alliances : de Briançon 1895, d'Adhémar 1912, de Lagrange, etc.

DUPRÉ, ou du PRÉ, de SAINT-MAUR. Armes : *d'argent à une fasce de sinople accompagnée de trois trèfles du même.* — Aliàs (d'après des cachets du xvi^e siècle) : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une bande d'or chargée de trois cosses de pois de sinople ; aux 2 et 3 d'argent à une fasce de sinople accompagnée de trois trèfles du même.*

La famille DUPRÉ DE SAINT-MAUR est une des plus distinguées de la noblesse de robe parisienne. Elle est originaire de la Brie où elle possédait dès le xv^e siècle la seigneurie de Cossigny.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse de la Chesnaye des Bois* et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1907 (page 229).

Nicaise, ou Casin, Dupré, auquel ces travaux font remonter la filiation, était valet de chambre du duc d'Orléans. Il est mentionné dans un hommage que Jean Boulet, marchand, rendit le 15 janvier 1444 pour divers biens situés à Mignières, près de Brie-Comte-Robert. Il

rendit lui-même hommage le 15 mars 1445 pour une partie de sa terre de Cossigny, relevant du fief de Viry. Il est encore mentionné avec son fils, Guillaume, dans un acte du 27 juin 1460. Il était vraisemblablement descendant, ou très proche parent, d'un Jean Dupré, valet de chambre du duc de Berry, échevin de Paris en 1417, auquel l'*Armorial de l'échevinage de Paris* attribue les armes suivantes : *d'azur à une bande d'or chargée de trois cosses de sinople*. On ignore le nom de la femme de Nicaise Dupré. Son fils, Guillaume Dupré, Sgr de Cossigny, mentionné dans des actes du 27 juin 1460 et du 21 décembre 1462, épousa Perrette Robert. Deux de ses fils, Jean et Nicolas, furent les auteurs de deux branches. Il eut aussi vraisemblablement pour fils aîné François Dupré, Sgr de Cossigny, maître des requêtes au Parlement de Paris, marié à Cécile Prudhomme, dont la descendance s'éteignit en la personne de Jean Dupré, Sgr de Cossigny, conseiller au Grand Conseil, marié en 1634 à Marie de Bordeaux.

L'auteur de la branche aînée, Jean Dupré, Sgr de la Motte de Cossigny, rendit hommage au Roi, le 24 février 1500, pour la justice de Cossigny, tenant à son fief de la Motte et mouvante du château de Corbeil ; il mourut le 10 mars 1546. Il fut père de Jean Dupré, Sgr de Cossigny, reçu en 1563 conseiller correcteur et en 1569 conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris. Sa descendance ne tarda pas à s'éteindre.

L'auteur de la seconde branche, Nicolas Dupré, Sgr de Passy, Bardilly, Lieusault, etc., exerça d'abord l'office de secrétaire du Roi. Il fut plus tard receveur des amendes du Parlement de Paris et fut, enfin, reçu, le 22 septembre 1513, conseiller maître en la Chambre des comptes de la même ville, mais ne fut reconnu définitivement ordinaire qu'en raison de l'édit d'août 1520. Il avait épousé Jeanne Fournier. Il fut père de Nicolas Dupré, Sgr de Passy, qui lui succéda en 1527 dans sa charge de conseiller maître en la Chambre des comptes et qui mourut sans postérité, et d'Antoine Dupré, Sgr de Lieusault et de Passy, qui épousa à une date inconnue Marie Guinet et qui fit son testament le 4 mars 1581. Le fils de ce dernier, Jacques Dupré, Sgr de Lieusault, reçu le 11 octobre 1585 conseiller au Parlement de Paris, épousa le 16 octobre 1582 Marie Bonnot, fille d'un trésorier et payeur des gages de la gendarmerie et veuve de Nicolas Legros, médecin du Roi. Il fut père de Jacques Dupré, receveur général et payeur ancien des nouvelles rentes du clergé, qui se rendit acquéreur de la seigneurie de Saint-Maur, dans la paroisse de Féricy-en-Brie, et qui épousa, par contrat passé en 1622 devant notaire à Melun, Marie Gésu, fille d'un capitaine des charrois de l'artillerie.

Jacques Dupré eut lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Louis Dupré, Sgr de la Grange-Bléneau, baptisé à Melun en 1629, célèbre avocat, décédé à Paris en 1703, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Anne-Françoise, mariée en 1736 à Jean d'Aguesseau, Sgr de Fresne, décédée dès l'année suivante en mettant au monde une fille qui fut plus tard duchesse de Noailles ; 2° Nicolas Dupré, Sgr de Saint-Maur, né en 1640, conseiller correcteur en la Chambre des comptes en 1694, décédé en 1739, qui épousa en 1691 Anne-Marie Fruchet et qui continua la lignée. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse, le 10 décembre 1668, par arrêt du Conseil d'État, puis, le 16 août 1699, par jugement des commissaires généraux du Conseil. Il laissa deux fils : 1° Nicolas-François, qui continua la lignée ; 2° Pierre, conseiller au Parlement de Paris en 1717, qui épousa en 1729 Marie-Madeleine Bellanger, héritière de la vicomté d'Hostel, et dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petites-filles, M^{mes} Lambert et de Ménardeau. Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, né à Paris en 1695, trésorier de France au bureau de la généralité de Paris, conseiller du Roi en tous ses Conseils, conseiller maître en la Chambre des comptes, décédé en 1774, fut un littérateur très distingué, fit paraître en 1729 une traduction du *Paradis perdu* de Milton qui fut longtemps réputée et fut admis en 1733 à l'Académie française. Il avait épousé à Paris en 1730 Marie-Marthe Alléon, décédée en 1788. Leur fils, Nicolas Dupré de Saint-Maur, Sgr de Saint-Maur, d'Argent, de Brinon, etc., reçu en 1751 conseiller au Parlement de Paris, fut plus tard intendant du Berry en 1764, puis intendant de Bordeaux de 1776 à 1785 et conseiller d'État. Il mourut en 1791 laissant de son mariage avec M^{lle} le Noir deux fils : 1° Nicolas Dupré de Saint-Maur, maître des requêtes au Parlement de Paris, qui épousa successivement en 1794 M^{lle} de Rivière, sœur du duc de Rivière, et en 1809 M^{lle} de Rochefort-Luçay, tante du pamphlétaire Henri Rochefort, et dont le fils mourut sans postérité à Nevers en 1874 ; 2° Georges-Bourges Dupré de Saint-Maur, né à Bourges en 1769, décédé en 1860 au château d'Argent-sur-Sauldre, en Berry, qui épousa en 1800 M^{lle} de Vigny et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels.

La famille Dupré de Saint-Maur n'est pas titrée. Elle a fourni un grand nombre de conseillers au Parlement et à la Chambre des comptes de Paris, des conseillers d'État, un intendant, un membre de l'Académie française, des officiers supérieurs, un général en 1908, un président du Conseil général d'Oran, vice-président du Conseil supérieur d'Algérie, décédé en 1877, etc.

Principales alliances : du Troussel d'Héricourt 1652, Hocquart,

des Gallois de la Tour 1712, d'Aguesseau 1736, de Bar de Limanton 1780, de Rivière de Riffardeau 1794, de Rochefort-Luçay 1803, Bruneau de Vitry 1816, de Jarsaillon 1821, de Courvol 1824, de Vigny 1800, de Maumigny 1828, Baron de Montbel 1850, de Bourran 1852, du Verne 1858, de Kersauson 1896, de Laussat 1846, de Gau de Frégeville 1890, Molitor 1889, Jolivet de Colomby 1868, de la Jaille 1900, Benoist d'Azy 1845, d'Houdetot 1871, de Bourbon-Busset 1874, de Goulaine 1909, Garnier des Garets 1753, Lambert (de Chamerolles) 1789, etc.

DUPREY des ISLES. Armes : *d'argent à un sautoir endenté de sable, cantonné de quatre feuilles du même.*

La famille DUPREY a eu pour berceau l'ancienne vicomté de Carentan, en Normandie. Son auteur, Isaac du Prey, sieur de la Porte et de la Fermière, demeurant à Saint-Lo, fut anobli en juillet 1620 par lettres patentes du roi Louis XIII qu'il fit vérifier le 6 février 1621 en la Chambre des comptes de Normandie. Isaac du Pray laissa deux fils, Michel et Jacques. Un édit d'août 1664 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1611, ses petits-fils, Jean, sieur de Montmartin, âgé de 40 ans, demeurant à Saint-Lo, Michel et Joachim, tous trois fils de Michel, et Jacques, sieur de Bois-André, Jean, prêtre, Raphaël, sieur de Marsilly, Louis et Henri, tous les cinq demeurant à Saint-Lo et fils de Jacques, obtinrent en mai 1667 de nouvelles lettres patentes qui exceptaient de cette révocation les lettres de noblesses obtenues par leur aïeul en 1620 et qui les maintenaient dans leur noblesse.

Françoise Couillard, veuve de Joachim Dupray, écuyer, Sgr de Lisles (*sic*), et Marianne Bauquet, veuve de Raphaël Dupray, écuyer, sieur de Marsilly, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Carentan).

Charles-Michel Duprey des Isles, capitaine d'infanterie au bataillon de garnison Dauphin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Coutances et de Carentan.

Alfred du Prey des Isles est décédé à Paris en 1858 à l'âge de 86 ans. On ignore si sa famille compte encore des représentants,

La famille Duprey des Isles ne doit pas être confondue avec la famille Duprey de Pierreville de la même région. Cette dernière famille fut maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de l'intendant Chamillart après avoir justifié sa descendance de Pierre du Prey, sieur de la Guerreye, président en l'élection de Coutances, anobli par lettres patentes données à Chartres

en mars 1594. Thomas Duprey, écuyer, Sgr et patron de Pierreville, conseiller du Roi, premier président au présidial de Cotentin, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Coutances) : *d'azur à une croix d'or chargée de neuf écussons de gueules*. M. Duprey de Pierreville était en 1789 lieutenant des maréchaux de France à Coutances. Pierre-Jacques Duprey, sieur de Pierreville, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Valognes.

DUPREY de la RUFFINIÈRE. Armes : *d'azur à deux fasces ondées d'argent, accompagnées en chef de deux étoiles d'or*.

La famille DUPREY DE LA RUFFINIÈRE est originaire de Normandie, comme celles dont il a été parlé dans la notice précédente.

Son auteur, Pierre Duprey, né au Havre, vint se fixer aux Antilles au cours du xvii^e siècle. Louis Duprey, fils de Pierre, fut colonel de milices à la Martinique. Il fut anobli, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes d'août 1721 qu'il fit enregistrer le 2 janvier suivant au Conseil supérieur de l'île. Sa descendance se partagea en un certain nombre de branches qui se distinguèrent par les surnoms terriens de la Ruffinière, du Mosey, de la Janverie, de la Moinerie, etc. L'une de ces branches, connue sous le nom de Duprey de la Ruffinière, comptait encore des représentants sous Napoléon III d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1868.

Principales alliances : de Brémond d'Ars, de Geffrier vers 1725, Baillardel de Lareintye 1750, de Percin 1784, de Collart, etc.

DUPUCH, ou MORAND du PUCH, de FÉLETZ. Voyez : MORAND DU PUCH DE FÉLETZ.

DUPUIS, aujourd'hui DUPUY, de CLINCHAMPS. Voyez : DUPUY DE CLINCHAMPS.

DUPUIS, ou du PUIS, et du PUIS-VAILLANT. Armes : *d'azur à deux écopés (sortes de pelles) d'argent, passées en sautoir et accompagnées en chef d'un soleil d'or et en pointe d'un lis tigé et feuillé d'argent*. — De nos jours la famille Dupuis a adopté les armes de la famille du Puis de Wattremont : *de gueules à une bande engreslée d'argent chargée de trois flammes du champ*. — Cimier : *un vol de gueules et d'argent chargé en cœur d'une flamme du même*. — Supports : *deux lions*.

La famille DUPUIS, ou DU PUIS, appartenait au xviii^e siècle à la haute bourgeoisie de Valenciennes, en Hainaut.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Annuaire de*

la noblesse de 1855 et 1857 et dans le Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.

Thomas Dupuis, auquel remonte la filiation, épousa vers 1690 Marie Lefébure et mourut le 14 mars 1705. D'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1855 il avait épousé en premières noces, le 29 novembre 1669, Jeanne Cousture et en avait eu un fils, Guillaume du Puis, gouverneur de Roses, en Catalogne, maréchal de camp au service d'Espagne, dont la descendance demeura fixée en Espagne et s'éteignit au début du XIX^e siècle. Jean-Baptiste du Puis, ou Dupuis, fils de Thomas et de Marie Lefébure, né à Irchonwelz le 16 juin 1699, vint fonder à Valenciennes une importante blanchisserie qui fut dirigée après lui par son fils, Pierre-Joseph Dupuis, ou du Puis, né en 1725. Le fils de celui-ci, Jean-Baptiste Dupuis, né en 1757, marié en 1784 à M^{lle} Henry, décédé en 1840, fut pendant de longues années maire de la ville de Saint-Quentin. Il laissa deux fils, Jean-Baptiste-Désiré Dupuis, né en 1785, et Félix Dupuis, né en 1789, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine. Ces deux frères furent autorisés le 21 novembre 1855, par jugement du tribunal civil de Valenciennes, à substituer au nom de Dupuis celui de du Puis, en deux mots, porté par leurs ascendants avant la Révolution. Le second d'entre eux s'était fixé à Poitiers par son mariage, en 1817, avec M^{lle} Vaillant, dont il joignit le nom au sien. Il eut deux fils dont l'aîné, Félix du Puis-Vaillant, né en 1818, décédé en 1856, fut avocat général à la Cour de Poitiers.

Principales alliances : Bouly de Lesdain 1776, de Bavay 1816, Reichembach 1820, Pelée de Saint-Maurice 1858, etc.

La famille dont il vient d'être parlé a toujours été regardée comme une branche, séparée à une époque encore indéterminée, d'une famille du Puis qui occupe un rang distingué en Belgique. Toussaint du Puis, ou du Puich, auquel remonte la filiation de cette famille, épousa à Mons, le 27 décembre 1633, Antoinette Aubleux. Son fils, Henri du Puis, né à Mons en 1639, échevin de cette ville, marié en 1673 à Marie-Josèphe Lixon, fut anobli, le 18 septembre 1678, par lettres patentes du roi d'Espagne Charles II. Il fut père d'Henri-Joseph du Puis, né à Mons en 1677, qui épousa en 1718 Thérèse-Jacqueline Poschet, héritière de la seigneurie de Pont de Sains, située près d'Avesnes, dans le Hainaut français. La famille du Puis fit reconnaître sa noblesse, le 17 juin 1823, par lettres patentes du roi des Pays-Bas. Elle est représentée de nos jours par deux rameaux, celui des du Puis de Watremont et celui des du Puis de Pont-de-Sains.

DUPUIS de la BADONNIÈRE. Armes : *d'argent à un puits de sable*

accosté de deux serpents ailés de sinople, affrontés et buvant dans le puits.

La famille DUPUIS, ou DUPUY, DE LA BADONNIÈRE appartient à la noblesse du Poitou.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie sommaire dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Michel Dupuis, écuyer, Sgr de la Boursaudière, et de la Motte-de-Jourdes, en la paroisse de Bouresse, auquel remonte la filiation, rendit en 1537 un aveu au seigneur de Civray. Il fut père de François Dupuis, écuyer, Sgr de la Boursaudière, qui rendit hommage, le 15 septembre 1561, pour sa seigneurie de la Motte de Jourdes, et grand-père de Nicolas Dupuis, écuyer, Sgr de la Badonnière, en la paroisse de Marçay, dont la veuve, Marguerite Garnier, rendit aveu de la seigneurie de la Motte de Jourdes le 15 décembre 1598 tant en son nom que comme tutrice de ses enfants mineurs. François Dupuis, sieur de la Badonnière, petit-fils de Nicolas, fut maintenu dans sa noblesse, le 10 décembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Son descendant, Jean Dupuis, Sgr de la Badonnière, né à Marçay en 1750, marié à Anne-Marguerite Dubreuil-Chambardel, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Il mourut le 17 avril 1791. Son petit-fils, Pierre-Achille Dupuis de la Badonnière, né en 1812 à Marçay (Vienne), épousa à Vivonne en 1852 Marie-Aimée Poignand de Lorgère dont il eut deux fils.

La famille Dupuis de la Badonnière a produit peu de personnages marquants.

Un de ses représentants a été tué à l'ennemi pendant la guerre de 1914-1915-1916.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Thury, de Chessé 1749, Dubreuil-Chambardel, Poignant de Lorgère, Boncenne 1886, etc.

Il a existé aux environs de Chatellerault, dans la même province, une autre famille noble du nom de Dupuy. Cette famille portait pour armes : *d'azur à trois chevrons d'argent, aliàs d'or*. Elle remontait par filiation à Guillaume Dupuy, écuyer, qui obtint, le 3 novembre 1447, une sentence de renvoi des commissaires députés pour la recherche des francs-fiefs. Ses représentants, Louis Dupuy, sieur de Beauchamps, demeurant à Dangé, dans l'élection de Chatellerault, N. Dupuy, écuyer, sieur de la Brossaudière, et demoiselle Léonarde Dupuy, furent maintenus dans leur noblesse, le 10 décembre 1667, en même temps que François Dupuy de la Badonnière, par jugement de l'intendant Barentin. Elle paraît s'être éteinte peu de temps après.

DUPUY.

Cette famille, honorablement connue en Poitou, est distincte de celles dont il a été parlé dans la notice précédente

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

Son auteur, François DUPUY, Sgr de la Jarrie, en la paroisse de Vouneuil-sous-Biard, fils de François Dupuy, demeurant dans la paroisse de l'Assomption du Cap, à Saint-Domingue, et de Jacqueline Lancier, fut pourvu, le 27 mai 1757, de l'office anoblissant de président-trésorier de France et grand-voyer de la généralité du Poitou. Il épousa d'abord, le 14 janvier 1755, Marie-Radegonde Huret, fille d'un trésorier de France à Poitiers, puis à Cissé, en 1769, Marie-Anne Vaugelade, fille d'un procureur à Poitiers, mourut en 1783 et fut inhumé en l'église Saint-Cybard, à Poitiers. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° François-Nicolas Dupuy, né en 1755, prêtre, décédé en 1808 ; 2° Florent Dupuy, né à Poitiers en 1763, marié à Marie Pallu de Sourdé, dont le fils, François-Paul, né en 1798, magistrat, ne paraît pas avoir laissé de postérité ; 3° Anne-Nicolas Dupuy, né à Poitiers 1775, décédé dans la même ville en 1846. Le fils de ce dernier, Armand-Joseph Dupuy, épousa en 1849 à Charly-sur-Marne Louise-Fanny Hondelin et mourut à Château-Thierry en 1866. Il fut père de Ludovic-François Dupuy, né à Château-Thierry en 1860, qui épousa en 1890 M^{lle} Brochain et qui en eut au moins une fille, née à Vivonne en 1894.

Principales alliances : Goursaud de Laumond 1788, Pallu de Sourdé, etc.

DUPUY d'ANGEAC. Armes : écartelé : aux 1 et 4 d'argent à une givre d'azur, qui est de Roy d'Angeac ; aux 2 et 3 d'azur à trois abeilles d'or, qui est Dupuy. — Couronne : de Comte. — Supports : deux léopards.

La famille DUPUY d'ANGEAC, une des plus connues du grand commerce de Cognac, appartient à l'ancienne bourgeoisie de cette ville.

M. de Magny en a donné une généalogie dans le tome XX de son *Nobiliaire universel*.

Jean Dupuy, né le 17 juillet 1692, à partir duquel il donne la filiation, fut juge et conseiller du Roi et receveur des eaux et forêts de la maîtrise de Cognac. Il fut père de Jean Dupuy, avocat au Parlement de Bordeaux, échevin de Cognac, qui épousa, le 27 mai 1755, Guillemette Roy d'Angeac. Jean III Dupuy, fils des précédents, né en 1756, fut député de la Charente de 1816 à 1822 et siégea parmi les royalistes. Ce fut lui qui fonda en 1795 avec Jean-Antoine Ottard,

sous la raison sociale Otard, Dupuy et C^o, une puissante maison de commerce d'eaux-de-vie que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Il mourut à Cognac le 10 mai 1831. Il fut père de Jules Dupuy, ou Dupuy d'Angeac, décédé au château de Brives-sur-Charente en 1888, à l'âge de 89 ans, qui épousa M^{lle} Félicité de Lézardière, d'une des plus anciennes familles de la noblesse du Poitou, et grand-père de Joseph-Léon-Gabriel Dupuy, né à Cognac en 1829, négociant dans cette ville, marié en 1860 à M^{lle} d'Andigné, décédé en 1910, qui demanda, le 30 juillet 1899, pour lui et pour ses deux fils, et qui obtint, par décret du 11 décembre suivant, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de D'ANGEAC sous lequel il était connu.

La famille Dupuy d'Angeac n'est pas titrée.

Principales alliances : Roy d'Angeac, Robert de Lézardière, d'Andigné, de Croze 1881, de Rivaud de la Raffinière 1887, de Senigon de Roumefort, Akermann 1902, de Bouillé 1902, etc.

DUPUY de BORDES. Armes : *de gueules à une mer d'argent ; au rocher de sinople battu des flots et supportant une sirène au naturel.* — Devise : **IMMOBILIS IN MOBILI.**

La famille DUPUY DE BORDES, fixée en Dauphiné au cours du XVIII^e siècle, est originaire du comté de Foix.

Borel d'Hauterive en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1854.

Il en fait remonter la filiation à Pierre Dupuy, habitant de Castillon, dans le pays de Foix, auquel il attribue la qualification de chevalier, qui acquit une terre en 1506 et qui fit son testament le 16 octobre 1508 devant notaire à Castillon. Jean Dupuy de Bordes, fils de Pierre, fit une acquisition le 2 mars 1533 et fit son testament le 8 septembre 1542. Il fut père de Sébastien Dupuy de Bordes, qui fit son testament le 25 juin 1587, grand-père de Jean Dupuy, qui épousa Paule Dassier, bisaïeul de Blaise Dupuy de Bordes, trisaïeul de Sébastien Dupuy de Bordes, qui épousa, le 8 décembre 1663, Françoise de Rouaix, et quadrisaïeul de Guillaume Dupuy, qui épousa le 17 janvier 1703 Marie Baron. On ne voit pas que ces divers personnages aient porté de qualifications nobiliaires. Le fils du dernier d'entre eux, Sébastien Dupuy, né le 6 janvier 1704 à Bordes, dans le comté de Foix, marié en 1742 à Jeanne Bertrand, décédé en 1776, fut nommé professeur à l'École d'artillerie de Grenoble. Son fils, Sébastien-Henri Dupuy de Bordes, né à Grenoble en 1746, professeur de mathématiques à l'Université de Valence, compta au nombre de ses élèves le jeune Napoléon Bonaparte. Celui-ci, devenu empereur, le nomma officier de la Légion d'honneur. Dupuy de Bordes fit reconnaître sa

noblesse, le 11 janvier 1783, par un arrêt de la Chambre des comptes de Grenoble. Il prit part, dans les rangs de la noblesse, à l'assemblée générale des trois ordres du Dauphiné qui fut tenue à Romans le 10 septembre 1788. Il laissa un fils, Pierre Dupuy de Bordes, né en 1777, officier de la Légion d'honneur, qui épousa M^{lle} Giroud et qui eut lui-même deux fils.

Jean Dupuy de Bordes avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Pamiers) les armes suivantes : *d'argent à un chevron de gueules chargé de trois pies d'argent.*

Il existait dans la noblesse du Dauphiné, à l'époque de la Révolution, deux autres familles Dupuy, ou du Puy, celle des du Puy-Montbrun de Rochefort, à laquelle il sera consacré en son lieu une notice, et celle des Dupuy de Saint-Vincent.

Cette dernière famille portait pour armes : *d'or à une tête de lion arrachée de gueules ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Son auteur, Michel Dupuy, d'abord intendant du duc de Créqui, puis secrétaire du gouverneur général du Dauphiné, fut anobli par lettres patentes d'octobre 1648, vérifiées la même année à la Cour des aides de Vienne et confirmées en 1669. Il épousa en 1637 Isabeau Didier, fille de Jean, conseiller du Roi, et de Bande Pourroy de l'Auberivière. Leur fils, Sébastien Dupuy, Sgr de Saint-Vincent et de la maison forte de Vergeron, marié en 1675 à Anne de Maulx, fut président trésorier de France au bureau des finances de Grenoble. Sa descendance donna trois conseillers au Parlement de Grenoble. Elle s'éteignit avec Louise-Victoire Dupuy de Saint-Vincent mariée en 1813 au comte de Sallmard et décédée en 1861.

DUPUY, ou du PUY, des CLAINES, de SEMUR et de DORNY. Voyez : PUY DES CLAINES, DE SEMUR ET DE DORNY (DU).

DUPUY de SAINT-FLORENT et VIGNAUD-DUPUY de SAINT-FLORENT. Armes concédées en 1809 : *d'argent à une fasce de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires et accompagnée en chef à dextre d'une tour ruinée d'azur et à senestre d'une main armée d'une épée aussi d'azur et en pointe d'un puits de sable, soutenu de sinople et adextré d'un saule pleureur du même.*

François-Victor Dupuy, né à Limoges le 10 février 1773, fils de monsieur Martial Dupuy, bourgeois de cette ville, et de demoiselle Jeanne-Claire Poncet, son épouse, engagé volontaire en 1793, colonel d'état-major en 1807, général de brigade en janvier 1814, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé sans postérité dans sa ville natale en 1838, fut créé chevalier de l'Empire, par

lettres patentes du 29 septembre 1809, sous la dénomination de DUPUY DE SAINT-FLORENT. Le général Dupuy de Saint-Florent avait adopté Antoine-Télesphore Vignaud, décédé en 1874. L'un des trois fils de celui-ci, Pierre-Edmond Vignaud-Dupuy de Saint-Florent, né en 1830, a été nommé en 1890 lieutenant-colonel du génie,

Il existait en Limousin au commencement du XIX^e siècle plusieurs familles de haute bourgeoisie du nom de Dupuy.

L'une de ces familles joignait à son nom celui de son domaine de Marqués à Neuvic. Elle s'allia vers 1850 à la famille de Colomb. Un de ses représentants, Martial Dupuy de Marqués, juge de paix, mourut en 1867 à Neuvic, âgé de 77 ans.

Le représentant d'une autre famille. Jean Dupuy, né en 1765 à Beaulieu (Corrèze), fils de Raymond Dupuy, avocat au Parlement, était membre du collège électoral de la Somme quand il fut anobli par lettres du 16 décembre 1815. Il reçut en même temps les armes suivantes : *d'azur à deux pennons adossés d'argent.*

DUPUY (anciennement Dupuis) de CLINCHAMPS. Armes : *d'azur à un chef cousu de gueules, émanché d'or de trois pièces.*

La famille DUPUY DE CLINCHAMPS appartient à la noblesse de Lorraine.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans la *Chambre des Comptes du duché de Bar*, manuscrit de C.-P. de Longeaux publié en 1907 avec des annotations par M. le baron de Dumast. On peut aussi consulter sur cette famille une généalogie qu'elle fit publier à Nancy en 1732.

Didier Dupuis, auquel remonte la filiation, fut reçu le 23 mars 1486 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Bar. D'après les travaux mentionnés plus haut, il aurait été fils de Jean Dupuis, né en Anjou, ou en Auvergne, qui serait venu se fixer à Bar et qui aurait été conseiller auditeur en la Chambre des comptes de cette ville¹, et de Marion de Bauzey et petit-fils d'Hugues Dupuis et d'Élisabeth de Chatenet. Didier Dupuis épousa Marguerite de Revigny (aliàs Jeanne de Génicourt). Il eut, entre autres enfants, deux fils : Louis, conseiller en la Chambre des comptes de Bar, omis par C.-P. de Longeaux, et François, reçu en 1497 conseiller auditeur en la même Chambre, qui épousa Mayon de Naves, sœur d'un conseiller d'État de l'Empereur, président au Conseil de Luxembourg. François Dupuis eut à son tour, entre autres enfants, deux fils, Didier et Louis, qui furent reçus l'un

¹ Une note de M. de Dumast apprend que le nom de Jean Dupuis ne figure pas sur le catalogue des conseillers en la Chambre des comptes de Bar.

en 1532, l'autre en 1537, conseillers auditeurs en la Chambre des comptes de Bar. L'aîné de ces deux frères, Didier Dupuis, Sgr de Gerry et de Dagonville, décédé à Paris en 1567, avait épousé Philippe de la Mothe. Deux de leurs fils, Louis et François, reçus l'un en 1555, l'autre en 1577, conseillers en la Chambre des comptes de Bar, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Louis Dupuis, Sgr de Gerry, épousa en 1566 Nicole de Pouilly. Son arrière-petit-fils, François-Anne Dupuy Sgr de Boucq et d'Avrainville, procureur général au bailliage de Saint-Mihiel, président des grands jours de Commercy, conseiller à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, chevalier du Saint-Esprit, marié à Saint-Mihiel en 1688 à Catherine Oryot, dame de Jubainville, décédé à Nancy en 1740, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du duc de Lorraine du 18 juin 1730. Il laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Charles-Antoine, baron Dupuy, Sgr d'Avrainville et de Domgermain, né en 1696, décédé en 1790 sans avoir été marié, avait été reçu en 1723 conseiller à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois. Un autre, Louis-Joseph, connu sous le titre de comte du Puy, né à Saint-Mihiel en 1705, épousa en 1732 M^{lle} du Houx de Dombasle et en eut trois fils dont deux demeurèrent célibataires et dont un troisième eut une fille, née à Nancy en 1776.

L'auteur de la seconde branche, François Dupuis, Sgr de Dagonville, épousa Antoinette d'Ernecourt. Il fut père de François Dupuis, Sgr de Dagonville, commandant pour le Roi au château de Vaucouleurs, qui épousa, par contrat du 26 novembre 1598, Mahaut Guerre, héritière de la seigneurie de Lezéville. La descendance de celui-ci fut maintenue dans sa noblesse en 1668, sur preuves remontant à 1552, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Elle acquit par mariage, en 1770, la seigneurie, ou baronnie, de Clinchamps dont elle a gardé le nom. Christophe Dupuy, né à Lezéville en 1744, fut admis en 1762 parmi les cadets gentilshommes du roi Stanislas. Nicolas-Ch. Dupuis, chevalier, Sgr de Lezéville et de Clinchamps, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont. Un jugement du tribunal civil de Vassy du 28 juin 1860 a autorisé la famille Dupuy à faire rétablir le nom de : de Clinchamps dans un certain nombre d'actes d'état civil dressés depuis la Révolution dans lesquels ce nom avait été omis. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de baron.

La famille Dupuy a fourni un grand nombre de magistrats, des officiers distingués, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : de Pouilly 1566, de Gondrecourt 1664,

Oryot de Jubainville 1688, d'Amerval 1716, du Houx de Dombasle 1732, 1771, de Rosières, d'Esclaibes d'Hust 1801, etc.

DUPUY, ou du PUY, de GOYNE, en Languedoc. Armes : *de sable à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant du même ; au chef d'argent chargé de deux lions affrontés de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux griffons.*

La famille Dupuy, ou du Puy, de Goyne est anciennement et honorablement connue à Castelsarrasin, en Languedoc.

Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome II de son *Nobiliaire universel de France*. Son travail a été reproduit, mais avec des réserves pour les premiers degrés, et complété jusqu'à nos jours dans le tome III de la *France moderne* de M. Villain (deuxième partie).

D'après le travail de M. Villain, la filiation n'est établie par titres qu'à partir de noble Pierre du Puy, né en 1592, receveur des décimes, puis conseiller du Roi en ses Conseils et garde de sa Bibliothèque, qui fut pendant de longues années commissaire des guerres à Castelsarrasin.

D'après Saint-Allais, Pierre du Puy aurait été fils de Jérôme du Puy, écuyer, Sgr de Choisy, des Bergeries et des Ormeteaux, gouverneur de Muret, en Languedoc, qui serait venu se fixer à Castelsarrasin et qui y aurait épousé, le 30 janvier 1581, Anne de Rochefort. Jérôme du Puy aurait lui-même été fils d'autre Jérôme du Puy et de Claude de Commeaux, petit-fils de Guillaume du Puy et arrière-petit-fils de Jean du Puy qui serait venu de Lyon se fixer à Paris dans la première moitié du xv^e siècle.

Pierre Dupuy, né en 1592, dont il a été parlé plus haut, avait épousé Marguerite Bochetat. Leur fils, noble Étienne Dupuy, épousa, par contrat du 18 janvier 1653, N... de Verdier. On ne voit pas que ni lui ni ses fils aient fait reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Ses deux fils, Jean-Étienne et Jean Dupuy, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, noble Jean-Étienne Dupuy de Goyne, écuyer, receveur des décimes, épousa le 23 février 1702 Louise de Molinier. Leur fils, Antoine du Puy de Goyne, mousquetaire du Roi en 1728, épousa à Castelsarrasin vers 1735 Claire de Pagès de Beaufort et en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Alexis-Louis du Puy de Goyne, né à Castelsarrasin en 1737, marié à Louise-Cyprienne de Simon, fit reconnaître sa noblesse, le 26 septembre 1788, par arrêt du Conseil d'État. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. C'est de son fils, Alexis, marié à M^{lle} Jougla, que descendent les représentants actuels.

L'auteur de la seconde branche, Jean du Puy de la Chapelle, avocat au Parlement de Paris, secrétaire d'ambassade au traité de Riswick, en 1697, se fixa en Normandie après le mariage qu'il contracta, le 6 août 1691, avec Jeanne de Caruel. Son fils, Antoine Dupuy, lieutenant de cavalerie au régiment de Brissac, marié en 1731 à Anne de Crèveœur, fut maintenu dans sa noblesse, le 9 août 1766, par arrêt de la Cour des aides de Normandie. Il laissa trois fils, Jean-Étienne, Sgr de Gurard et de Bray, Louis, Sgr de Gerville, officier à l'armée des Princes pendant l'émigration, et Grégoire, nommé en 1775 lieutenant des maréchaux de France, juge du point d'honneur au département de Vernon, qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur branche. M. Dupuy de Gurard se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Gisors.

La famille Dupuy, ou du Puy, de Goyne n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Pagès de Beaufort, de Purpan de Vendines 1779, Mieulet de Lombrail, du Chaylard, Motas d'Hestieux 1891, de Villèle 1892, de Caruel 1691, de Crèveœur 1733, Taupiac, etc.

DUPUY de la GRANDRIVE. Armes : *d'azur à un lion de sable sortant d'un puits d'argent, accompagné en chef d'une étoile de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DUPUY DE LA GRANDRIVE est anciennement et honorablement connue en Auvergne. Elle possédait dès le xvii^e siècle dans les environs d'Ambert la seigneurie de la Grandrive dont elle a conservé le nom. Au xviii^e siècle elle fonda dans cette seigneurie des papeteries très importantes.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages de Bouillet, de Tardieu, de Pierre Meller, etc.

Un de ses représentants, Claude-Thomas Dupuy, né à la Grandrive en 1686, décédé en 1738, fut avocat général au Conseil du Roi, puis, de 1725 à 1728, intendant de la Nouvelle-France, au Canada ; savant distingué, il fit le premier des sphères mobiles d'après le système de Copernic et inventa des machines hydrauliques admises par l'Académie des sciences. La famille Dupuy de la Grandrive tire sa noblesse de l'office anoblissant de secrétaire du Roi dont un de ses membres fut pourvu en 1737. Un M. Dupuy prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-Ferrand.

La famille Dupuy de la Grandrive est aujourd'hui représentée par plusieurs rameaux dont l'un est venu se fixer en Bordelais.

Le capitaine Dnpuy de la Grandrive a été tué à l'ennemi en 1916.

Principales alliances : Chaperon 1873, de Chasteigner 1882, de

Salleneuve 1902, Platon de Mailhou 1868, Andraud de Parpalleix, etc.

Il existait dans la noblesse d'Auvergne, au commencement du XIX^e siècle, deux familles Dupuy, ou du Puy, qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles était une branche de l'antique maison de Dienne à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

L'autre famille paraît avoir eu pour berceau la ville de Brioude où Jean Dupuy était notaire et tabellion héréditaire dans la première moitié du XVII^e siècle. On trouvera sur elle des renseignements dans le premier volume de la *France moderne* et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Julien Dupuy, décédé en 1741, fut maire de Brioude et subdélégué de l'intendant d'Auvergne. Son fils, Jean-Baptiste Dupuy, baptisé en 1721, décédé en 1767, fut pourvu de l'office anoblissant de trésorier général de France au bureau des finances de Riom. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o André-Julien Dupuy, baptisé à Brioude en 1753, dont il va être parlé ; 2^o N... Dupuy, trésorier de France à Riom, dont un des fils, le colonel Dupuy, marié à M^{lle} Masuel, fut nommé en 1830 préfet de la Haute-Loire. André-Julien Dupuy fut nommé en 1775 conseiller au Châtelet de Paris, puis, en 1790, intendant de tous les établissements français à l'est du Cap. Préfet des îles de France et Bourbon en 1803, Dupuy fut appelé au Sénat en 1806, devint pair de France héréditaire à la Restauration, fut de 1816 à 1826 gouverneur général des Indes et mourut à Paris le 3 février 1832. Il était grand officier de la Légion d'honneur. Il avait été créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808. Il fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 14 avril 1818 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *coupé : au I de sable à deux croissants affrontés d'argent surmontés de trois étoiles rangées en fasce du même ; au II de gueules à un lion passant d'or*. Il avait été autorisé, par ordonnance du 28 août 1828, puis par lettres du 30 juin 1829, à transmettre sa pairie à l'un de ses gendres, le comte d'Astorg. De son mariage avec M^{me} Pas de Beaulieu, née Bolgard, décédée en 1844, il laissa deux filles, la comtesse de Lalaing d'Audenaude, décédée en 1849, et la comtesse d'Astorg, décédée en 1834.

DUPUY-MONTBRUN. Voyez : PUY-MONTBRUN (DU).

DUPUY-MONTBRUN (de COTTON-). Voyez : COTTON DU PUY-MONTBRUN (DE).

DUPUY-MONTBRUN (de ROCHER de LABAUME). Voyez : ROCHER DE LABAUME-DUPUY-MONTBRUN (DE).

DUPUY, ou du PUY, de PARNAY de QUIQUÉRAN-BEAUJEU. Voyez :
PUY DE PARNAY DE QUIQUÉRAN-BEAUJEU (DU).

DUPUY de PAULIGNÉ.

Ancienne famille du Languedoc sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Noble Joseph-Antoine Dupuy-Capiez, Sgr de Pauligné, au diocèse de Narbonne, marié à Marguerite de Boyer, fut pourvu en 1744 de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Toulouse. Il était décédé quand son fils, Lazare Dupuy, Sgr de Pauligné, capitaine au régiment de la Couronne, chevalier de Saint-Louis, âgé de 41 ans, épousa à Metz en 1762 Marie-Joséphine Croisille, fille d'un marchand de cette ville, dont il eut plusieurs enfants.

MM. Dupuy de Pauligné père et fils prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoux.

La famille DUPUY DE PAULIGNÉ paraît être aujourd'hui éteinte. Elle avait conservé jusqu'aux dernières années du XIX^e siècle la terre de Pauligné, située à 5 kilomètres de Limoux et aujourd'hui passée par mariage dans la famille Gentil de Baichis.

Principale alliance : Gentil de Baichis 1872.

DUPUY, ou du PUY, de BELVÉZE.

La famille DUPUY DE BELVÉZE appartenait, comme la précédente, à la noblesse des environs de Limoux, en Languedoc.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois.

Elle ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse par l'intendant Bezons lors de la grande recherche commencée en 1666.

Florimond Dupuy, à partir duquel la Chesnaye des Bois donne la filiation, épousa vers 1640 M^{lle} de Saint-Jean, fille du seigneur de Belvéze. Il fut père d'Antoine Dupuy, Sgr de Belvéze et de Saint-Pierre, près de Limoux, qui épousa M^{lle} de Pressoire, de Limoux, grand-père de Jacques Dupuy, Sgr des mêmes domaines, qui épousa d'abord M^{lle} de Nigri, puis, vers 1709, Anne de Buisson, fille du baron de Beauteville, et bisaïeul de Jean-Claude du Puy, Sgr de Belvéze, connu sous le titre de comte de Saint-Pierre, qui épousa en 1755 M^{lle} de Bruyères de Chalabre et qui en eut plusieurs enfants. M. Dupuy de Belvéze prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoux. Le comte du Puy de Belvéze épousa en 1807 Louise-Françoise du Pac de Bellegarde. Leur fils, Gustave, né à Limoux

en 1809, député de l'Aude en 1849, mort sans alliance dans un âge avancé, paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

DUPUY, ou du PUY, de PODIO. Voyez PUY DE PODIO (DU).

DUPUIS de QUÉRÉZIEUX, de LOME, de RONZIÈRE, de RUFFIEU, etc.

Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'argent à une bande de gueules.* — Aliàs (d'après un cachet de 1682) : *d'azur à deux plumes à écrire d'argent posées en fasce l'une sur l'autre; au chef de... chargé d'un croissant de... accosté de deux croisettes de...* — Aliàs (armes portées de nos jours par les Dupuy de Quérézieux) : *d'or à une bande de sable chargée d'un puits d'argent; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*¹.

Le nom de Dupuy, ou du Puy, a été porté en Forez par un certain nombre de familles nobles, ou très notables, dont quelques-unes paraissent être des branches détachées d'une même souche à une époque inconnue et, en tout cas, très reculée. La plus marquante de ces familles est celles des du Puy de Semur à laquelle il sera en son lieu consacré une notice.

La famille DUPUY DE QUÉRÉZIEUX ET DE LOME qui donne lieu à la présente notice a possédé de toute ancienneté la terre de Quérézieux située sur le territoire de la commune d'Ecotay-l'Olme, près de Montbrison. Elle n'a vendu cette terre qu'en 1871.

Elle ne peut établir sa filiation que depuis les premières années du xvii^e siècle. Un de ses auteurs, Jean Dupuy, Sgr de Bard et de Montmuzard, né en 1635, décédé en 1709, acquit en 1698 de Jean de Montagne, Sgr du Cognier, la terre de Losme, ou de Lome, dont un rameau de la famille Dupuy a conservé le nom. La descendance de Jean Dupuy se partagea en plusieurs branches. C'est à une de ces branches, aujourd'hui éteinte, qu'appartenait Joseph-Jules Dupuy de Ruffieu, né en 1768, décédé en 1842, qui épousa à Breteuil (Eure) Adélaïde Fagnan, original du célèbre tableau de Greuze, *La jeune fille à la source*. La branche actuellement existante de la famille Dupuy descend d'André-Toussaint Dupuy, Sgr de Bard, de Montmuzard, de Bullieu, etc., né en 1703, maître particulier des eaux et forêts de la province de Forez, décédé en 1774, qui épousa, le 8 mai 1730, Marie-Charlotte Sylvestre de la Ferrière. André-Toussaint Dupuy eut de cette union 23 enfants. Deux de ses fils, Mathieu-Joseph Dupuy de Chambarron, capitaine au régiment de Lauzun, et Claude-François Dupuy de Bullieu, capitaine aux grenadiersroyaux, furent tués en 1756

¹ On remarquera la ressemblance de ces dernières armoiries avec celles de la famille du Puy de Semur, également originaire du Forez : *d'or à une bande de sable chargée de trois roses d'argent; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*.

au siège de Mahon. Deux autres, Claude-Henri Dupuy, né en 1734, et Claude-Marie Dupuy de Lome, né en 1738, furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, Claude-Henri Dupuy, épousa Françoise Lambert et mourut en 1794. D'après des mémoires de famille il serait le même personnage qu'un M. Dupuy qui exerçait en 1789 la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Grenoble et qui fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean-Baptiste-Claude-Henri et Claude-Louis, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux.

L'aîné de ces deux frères, Jean-Baptiste-Claude-Henri Dupuy, ou Dupuy de Quérézieux, né à Montbrison le 18 août 1759, était juge du tribunal de district de sa ville natale quand il épousa, le 5 mars 1791, Marie-Madeleine Palluat de Besset. Il fut élu cette même année député du Rhône-et-Loire à l'Assemblée législative et l'année suivante député du même département à la Convention où il vota la mort du Roi. Il fut exilé comme régicide en 1816 et mourut à Genève en 1824. Son petit-fils, Jean-Antoine-Louis Dupuy, né le 14 février 1838, avocat, puis juge au tribunal de Bourg, demanda, le 7 février 1862, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE QUÉRÉZIEUX *porté dans sa famille depuis plus d'un siècle*. Il épousa à Lyon en 1876 M^{lle} Dupasquier dont il a eu deux fils.

Claude-Louis Dupuy, fils puîné de Claude-Henri et de Françoise Lambert, émigra en Espagne lors de la Révolution. Sa descendance subsiste dans ce pays avec distinction sous le nom de DUPUY DE LOME. Elle était représentée de nos jours par don Enrique Dupuy de Lome y Paulin, ambassadeur d'Espagne à Washington, puis à Rome, sénateur, décédé en 1905.

L'auteur du rameau cadet, Claude-Marie Dupuy de Lome, mourut en 1818. Son fils, M. Dupuy de Lome, capitaine de vaisseau, vint se fixer en Bretagne par le mariage qu'il contracta vers 1810 avec M^{lle} Esnoul des Chatelets, sœur de M^{me} Audren de Kerdrel et fille de Jean Esnoul des Chatelets, maire de Lorient en 1774, anobli en 1784. Il fut père de Stanislas Dupuy de Lome, né en 1816 à Plœmeur, près de Lorient, ingénieur très distingué, membre de l'Académie des sciences en 1866, député du Morbihan en 1869, sénateur inamovible en 1877, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1885. Stanislas Dupuy de Lome avait épousé Claire-Dorothée Aubert ; il en laissa un fils, Georges, et deux filles, la générale Zédé et M^{me} Chancels.

Principales alliances : Palluat de Besset, de Chambray 1862, de la Fitte de Pelleport 1909, Zédé 1872, Esnoul des Chatelets, etc.

Jean Dupuy, issu d'une autre famille, était sous Louis XVI marchand à Saint-Étienne. Son fils, André Dupuy, né à Saint-Étienne en 1763, colonel d'infanterie, décédé en 1839 à Saint-Rambert (Ain), fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 9 mars 1810. Il fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 6 décembre 1817 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *d'or à une bande de gueules chargée d'une étoile d'argent et accompagnée en chef d'une grenade de gueules et en pointe d'un dextrochère armé d'une épée haute de sable et issant d'une nuée d'azur, mouvante de la bande*. Il eut un fils, Baptiste-Adolphe, né à Dunkerque en 1791.

DUPUYLATAT de la VIERGNE.

La famille DUPUYLATAT appartient à l'ancienne bourgeoisie de la Marche. Elle a eu pour berceau la petite ville de Chambon-sur-Vouèze où elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours et dans les environs de laquelle elle a possédé les domaines de Besse, de la Chaussade, de la Viergne, du Chauchet, etc.

M. Ambroise Tardieu lui a consacré une courte notice dans son *Dictionnaire historique et généalogique de la Haute-Marche*.

Guillaume de Dupuylatat était en 1667 tanneur à Chambon. Jean-Baptiste Dupuylatat, sieur du Chauchet, juge en la châtellenie de Lussac, fut de 1751 à 1756 procureur en la châtellenie de Chambon. François-Martial Dupuylatat de Besse vint vers 1810 s'établir comme avoué à Montluçon.

Principale alliance : Périgaud de Lachaud.

DUPUYTREN. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1821) : *d'azur à une bande d'or chargée d'une branche de laurier de sinople et accompagnée en chef d'un coq d'or et en pointe d'une lampe allumée aussi d'or*.

La famille DUPUYTREN est originaire du Limousin où elle occupait au XVIII^e siècle un rang honorable dans la bourgeoisie.

Guillaume Dupuytren, qui donna à son nom tant d'illustration, naquit le 5 octobre 1777 à Pierrefeu (Haute-Vienne). Il était un des neuf enfants de Jean-Baptiste Dupuytren, avocat au Parlement, et de Marguerite Faure. Il fut un des plus brillants chirurgiens de son temps, fut créé chevalier de Saint-Michel en 1816, fut admis à l'Académie des sciences en 1820, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 17 avril 1821, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut à Paris en 1835. Il avait épousé à Lyon, en 1810, M^{lle} Saint-Olive, fille d'un négociant, dont il se sépara et qui mourut en 1866. Il n'en eut qu'une fille, la comtesse de Beau-

mont, décédée en 1885. Plus récemment la famille Dupuytren a fourni un député de la Vienne.

Principales alliances : Balsan, Saint-Olive, Bonin de la Bonninière de Beaumont 1832, Collard-Dutilleul 1867, etc.

DUQUESNE, ou du QUESNE. Armes : d'argent à un lion de sable armé et lampassé de gueules.

Le nom de DUQUESNE, ou DU QUESNE, a été porté en Normandie par trois familles nobles dont deux se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Celle de ces deux familles qui donne lieu à la présente notice appartenait dès le xv^e siècle à la noblesse des environs de Pontaudemer.

Elle revendique, mais sans preuves à l'appui et contre toute vraisemblance, une origine commune avec la troisième famille, celle, aujourd'hui éteinte et, du reste, beaucoup moins ancienne, à laquelle appartenait l'illustre marin Abraham Duquesne, né à Dieppe en 1610,

M. de Magny a donné dans son *Nobiliaire de Normandie* une généalogie de la branche actuellement existante. On trouvera aussi des tableaux généalogiques de cette branche dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. On trouvera, enfin, des renseignements sur les du Quesne dans les *Dossiers bleus*, dans le *Cabinet d'Hozier* et dans le *Dictionnaire historique des communes du département de l'Eure* de Charpillon (articles Bourneville, Saint-Mards de Blacarville et Tocqueville).

Charpillon mentionne un Jehan du Quesne qui, lors de la rédaction du coutumier des forêts, vers 1400, était seigneur de Brotonne, dans la paroisse de Bourneville, et un Denis du Quesne qui en 1410 rendit aveu de sa seigneurie de Brotonne, demi-sief de haubert.

La souche était représentée sous Louis XIV par six branches dont on ne connaît pas le point de jonction et dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 27 juillet 1666, les 11 et 22 février 1668 et les 11 février et 21 mars 1669, par divers jugements de M. de la Gallissonnière, intendant de la généralité de Rouen. On trouvera dans les *Dossiers bleus* des tableaux généalogiques de ces six branches dressés lors de la recherche de 1666.

Une seule de ces branches subsistait à l'époque de la Révolution. M. de Magny en donne la filiation depuis Jean du Quesne, écuyer, Sgr de la Malbroe et du Hamel, en l'élection de Pontaudemer, qui épousa Catherine de la Houssaye et qui partagea sa succession entre ses enfants par acte du 19 janvier 1547. Charles du Quesne, écuyer, Sgr du Hamel, fils du précédent, fut homme d'armes de la compagnie

de M. de la Meilleraie et épousa Marie Dacon par contrat du 14 février 1544. Son fils, Jean du Quesne, Sgr du Hamel et de Tournetot, dans l'élection de Pont-Audemer, se présenta, le 16 septembre 1576, devant le bailli de Rouen pour servir au ban et à l'arrière-ban. Il eut quatre fils qui furent les auteurs d'autant de rameaux. Le plus jeune de ces fils, André du Quesne, Sgr du Hamel, épousa en 1612 Marie de la Lande. Il fut père de Louis du Quesne, Sgr du Hamel, Tocqueville, Belleville, Tournetot, etc., qui épousa en 1648 Marguerite Goel, et grand-père d'Étienne du Quesne, Sgr de Tocqueville, etc., qui épousa en 1680 Marie-Anne du Péré. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Jean-Baptiste Duquesne du Longbrun, qui allèrent se fixer à la Martinique et qui firent enregistrer leurs titres de noblesse, le 5 juillet 1719, au Conseil supérieur de l'île. L'aîné des deux frères, Pierre, épousa successivement en 1718 Marie d'Escouts et en 1731 Élisabeth de Chatillon; il ne paraît pas avoir eu de postérité masculine. Le puîné, Jean-Baptiste, épousa vers 1730 M^{lle} Monel de Belval. Ses deux petits-fils, Pierre-Claude, né à la Martinique en 1757, et Dominique-Melchior, furent les auteurs de deux sous-rameaux.

Pierre-Claude du Quesne, auteur du premier sous-rameau, fut un marin distingué. Il fut élu en 1789 par l'assemblée des colons de la Martinique siégeant à Paris député suppléant de cette île à l'Assemblée nationale, mais n'eut pas l'occasion de siéger. Il fut plus tard contre-amiral. Il reçut, par lettres patentes du 1^{er} mars 1821, le titre héréditaire de marquis sur promesse d'institution de quatre majorats transmissibles à ses quatre fils, le premier de 10.000 francs de rente au titre de marquis, le deuxième de 10.000 francs de rente au titre de comte, le troisième de 6.000 francs de rente au titre de vicomte et le quatrième de 6.000 francs de rente au titre de baron. Il mourut à la Havane en 1834. Il avait épousé dans cette ville Maria-Anna Roustan d'Estrada, marquise del Toro. Il en eut quatre fils : 1^o Pierre, marquis du Quesne, dont la descendance se perpétue dans l'île de Cuba; 2^o Jérôme-Melchior, comte du Quesne, né en 1804, confirmé dans la possession de son titre par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 25 novembre 1831, qui laissa un fils; 3^o Joseph-Lazare, vicomte du Quesne, né en 1805, contre-amiral, décédé en 1854, dont la fille unique, la vicomtesse de Bonneval, périt en 1897 dans l'incendie du Bazar de la charité; 4^o Joseph-Melchior, baron du Quesne, décédé en 1897, qui eut un fils et une fille, la marquise de Meyronnet.

Dominique-Melchior du Quesne, auteur du second sous-rameau, épousa en 1796 Marie Doens. Sa descendance se perpétue aux Antilles.

La famille DU QUESNE a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, deux conseillers au Parlement de Normandie (Pierre, Sgr de Brotonne, reçu en 1571, et Henri, Sgr de Tocqueville et de Brotonne, reçu en 1697); un greffier en chef pour le criminel au même Parlement de Normandie (François, Sgr de Roumois, reçu en 1585), deux conseillers maîtres en la Chambre des comptes de Normandie (Jean du Quesne, sieur de Bourneville et du Bocage, reçu en 1586, et M. du Quesne de Brotonne, reçu en 1747), deux secrétaires du Roi dans la première moitié du xvii^e siècle (Adrien et Nicolas du Quesne du Bocage), des chevaliers de Malte (Robert du Quesne du Bocage, admis en 1637, et André du Quesne du Franclieu, admis en 1697), des échevins de Rouen, des officiers de mérite, etc. Pomponne du Quesne, Sgr du Bocage et de Bourneville, fut dans les premières années du xviii^e siècle capitaine des gardes et général major du duc de Brunswick, Lunebourg et Zell.

Un marquis Duquesne prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montargis.

Principales alliances : de Bonsems, Pavyot de Saint-Aubin, d'Esneval, de Sainte-Marie, le Conte de Nonant, du Fay, de Toustain, de Malortie, du Bosc, de la Faye, de Bonneval, de Meyronnet, le Roux, du Val, de Nollent, de Giverville, etc.

Le grand Duquesne appartenait à une famille du pays de Caux de condition assez modeste. Quand il fut devenu puissant les généalogistes cherchèrent à faire de cette famille une branche, détachée à une époque inconnue, de la vieille souche dont il vient d'être parlé et lui en firent adopter les armoiries. Les du Quesne nobles, flattés de la gloire de leur illustre homonyme, acceptèrent cette communauté d'origine. Le père de Duquesne s'appelait comme lui Abraham. Il était né à Blangy, près d'Eu, et était fils d'un Lardin Duquesne qui, d'après l'*Histoire de la ville de Blangy-sur-Bresle* de M. de Lerne, exerçait la profession de tailleur d'habits. D'abord simple pilote à Dieppe, il arriva par son mérite au grade de capitaine de vaisseau, fut fait prisonnier par les Espagnols et mourut à Dunkerque, en 1635, des suites de ses blessures. De son mariage avec Marthe de Caul il eut, entre autres enfants, quatre fils. Antoine Duquesne, capitaine de vaisseau, que l'on croit avoir été l'aîné de ces fils, fut tué par un boulet de canon ; il laissa un fils, nommé Pierre, qui commandait en 1690 une escadre de six vaisseaux au service de la Compagnie des Indes et qui paraît être mort sans postérité. Le deuxième des quatre frères, Jacob, capitaine de vaisseau, épousa Suzanne Guiton, fille d'un maire de la Rochelle ; il fut père d'Abraham Duquesne, lieutenant-général des armées navales, décédé en 1726, qui eut une très

brillante carrière et dont le fils, Henri, mourut sans postérité en 1738. Le troisième frère, Étienne, aliàs Louis, joignit à son nom celui de la famille de sa femme, Suzanne Monnier, et fut connu sous le nom de Duquesne-Monnier ; son fils, Louis-Abraham du Quesne-Monnier, chef d'escadre des armées navales et commandeur de Saint-Louis, décédé à Toulon en 1726, avait épousé dans cette ville, le 2 août 1693, Ursule Possel ; il fut père d'Ange, connu sous le titre de marquis du Quesne-Menneville, gouverneur du Canada en 1752, chef d'escadre en 1755, commandeur de Saint-Louis, décédé sans postérité en 1778 ; il eut aussi plusieurs filles ; l'une de celles-ci, M^{me} d'Icard, fut mère de Thérèse d'Icard, mariée en 1765 à Pierre-Joseph d'Hugues, dont les descendants demandèrent vainement, le 14 mai 1859, l'autorisation de joindre à leur nom celui de la famille Duquesne.

Le plus jeune des fils d'Abraham Duquesne et de Marthe de Caul, Abraham, né à Dieppe en 1610, décédé à Paris en 1688, donna à son nom une grande illustration et fut un des plus glorieux marins dont la France s'honore. Duquesne fut lieutenant général des armées navales, mais ne put être nommé amiral en raison de son attachement à la religion protestante. Le Roi lui avait fait don de la belle terre du Bouchet, située près d'Étampes, et l'avait érigée en sa faveur, par lettres de février 1682, en marquisat sous le nom de Duquesne, à la condition expresse qu'il n'y serait fait aucun exercice de la religion prétendue réformée. Duquesne avait épousé Gabrielle de Bernières, d'une famille noble de Normandie, qui s'était faite protestante pour s'unir à lui. Il en eut quatre fils. L'aîné de ceux-ci, Henri, marquis du Quesne, né en 1652, capitaine de vaisseau, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, alla se fixer en Suisse et mourut à Genève en 1722 ; il avait épousé en 1683 une fille de Laurent Bosc, conseiller au Parlement de Toulouse ; il en eut une fille, Louise-Antoinette, qui épousa un gentilhomme irlandais nommé O'Bern, et deux fils, Gabriel et Marc-Jacob, sur lesquels on sait peu de chose et qui ne paraissent pas avoir laissé de postérité¹. Abraham Duquesne, deuxième fils du grand Duquesne, mourut en Angleterre en 1730 ; il fut père de Gabriel Duquesne, qui épousa Élisabeth, fille de sir Roger Bradshaugh, et grand-père de Roger Duquesne, né en 1717, pasteur dans le comté de Norfolk, décédé sans alliance en 1793. Isaac Duquesne, troisième fils du grand Duquesne, se convertit au catholicisme et mourut à Paris en 1745 sans avoir été marié. Le plus jeune des quatre frères, Jacob, capi-

¹ On trouve que le second de ceux-ci, Marc-Jacob, fut condamné pour paillardise, le 5 décembre 1720, à être censuré, genoux en terre, et interdit de la Sainte-Cène.

taine de vaisseau, alla se fixer à Saint-Domingue et mourut dans cette colonie en 1740 ; il avait épousé Marie-Madeleine de Soucelles dont il ne paraît pas avoir eu de postérité.

La famille Duquesne avait contracté des alliances avec les familles de Bernières, de Queux de Saint-Hilaire, Prévost-Sansac de Traversay, du Rousseau de Fayolle, de Possel, etc.

Elle portait les armes suivantes : *d'argent à un lion de sable ; coupé et parti de gueules et d'argent à la billette de l'un en l'autre, posée en cœur et accompagnée de six coquilles en orle, 3, 2 et 1, aussi de l'un en l'autre,*

On trouvera sur elle d'intéressants détails dans la *France protestante* de Haag.

DUQUESNE, ou du QUESNE, en Basse-Normandie et en Hollande. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois glands du même, deux en chef et un en pointe. — L'écu timbré d'un casque de chevalier, orné de ses lambrequins.*

La famille DUQUESNE qui donne lieu à cette notice, bien distincte des deux familles du même nom dont il a été parlé dans la notice précédente, est anciennement connue dans la noblesse de la Basse-Normandie.

On en trouvera une généalogie complète dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny.

Elle paraît être la même que celle d'un Guillaume du Quesne-Guérin, de la ville de Saint-Lô, qui fut maintenu dans sa noblesse par Montfaut en 1463. Cependant, lors de la grande recherche de 1666, elle ne fut pas maintenue dans sa noblesse comme issue d'une vieille race déjà maintenue par Montfaut, mais simplement sur preuves de quatre degrés, sans anoblissement antérieur connu.

M. de Magny donne la filiation depuis Antoine du Quesne dont le fils, Gabriel, fut seigneur de Courcy, de Gonnevillle et du Mesnildurand et dont le petit-fils, Jean, épousa en 1505 Catherine de Quatrepuits, de la ville de Falaise. Adrien du Quesne, Sgr du Mesnildurand, fils de ce dernier, épousa en 1537 Julienne de Cussy. C'est à lui seulement que le jugement de maintenue de noblesse de 1666 fait remonter la filiation suivie. Deux de ses fils, François-Jacques et Jean, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

François-Jacques du Quesne, Sgr du Mesnildurand, auteur de la branche aînée, épousa en 1560 Marguerite le Maître de Savigny et fut père de Gilles du Quesne, Sgr du Mesnildurand, qui épousa, le 20 janvier 1692, Françoise Pichard et qui continua la lignée. Son

descendant, Luc-Louis du Quesne, né en 1781, épousa en 1812 M^{lle} le Jolis de Villiers. Il en eut, outre plusieurs filles, un fils, Léon-Abraham, qui a été le dernier représentant de sa branche et qui n'a pas eu de postérité.

L'auteur de la seconde branche, Jean du Quesne, passa au service de l'empereur Charles-Quint et alla se fixer à Valenciennes. Il avait épousé Béatrix de Crombroeucq. Son fils, Jean du Quesne, marié le 8 mai 1601 à Marguerite de Henne, passa en Angleterre à la suite de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et mourut à Canterbury le 25 octobre 1646. Il fut père de Jean du Quesne, né à Valenciennes le 8 octobre 1606, marié à Tournay, le 8 novembre 1634, à Gabrielle Bert, qui alla se fixer à Amsterdam et qui mourut dans cette ville le 25 novembre 1666, et grand-père de Philippe du Quesne, né à Valenciennes le 22 octobre 1651, décédé à Amsterdam en 1734, dont la descendance subsiste en Hollande. Cette branche de la famille du Quesne appartient au culte protestant.

Les divers représentants français de la famille du Quesne, tous domiciliés dans l'élection de Coutances, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen.

Louis, Jacques-André, Léon-Thomas-René et Jean-Pierre du Quesne prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Coutances.

La famille du Quesne a fourni des officiers, des échevins de la ville d'Amsterdam, etc.

Principales alliances : de Campion 1614, de Cussy 1534, le Jolis de Villiers 1812, Payen de la Garanderie, Miette de Laubrie, etc.

Une famille DUQUESNE DE CLOCHEVILLE, distincte de celles dont il vient d'être parlé, appartenait aux XVIII^e et XIX^e siècles à la noblesse du Boulonais. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guînes* de M. de la Gorgue-Rosny. Cet historien en donne la filiation depuis Jean du Quesne, échevin de Boulogne en 1620, dont le fils, Pierre du Quesne, sieur de Clocheville, était en 1639 commissaire examinateur au bailliage de Boulogne. Le petit-fils de celui-ci, François du Quesne de Clocheville, conseiller du Roi, président juge des traites du Boulonais, marié en 1692 à Marie-Louise Houbronne, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à deux dauphins adossés d'argent, couronnés de même, accompagnés en pointe d'une main d'argent, mouvante d'une nuée de même, tenant une rose d'argent, tigée et feuillée de même*. Il fut père de François-Gabriel Duquesne, sieur de Clocheville, marié en 1723 à Suzanne

Mollien, qui fut pourvu de l'office anoblissant de conseiller en la Cour des Monnaies, grand-père de François-Louis Duquesne, sieur de Clocheville, et bisaïeul de François-Oudart Duquesne de Clocheville, marié à Julie du Soulier, qui prit part en 1789, à cause de son fief de Belle, aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne. Julien Duquesne de Clocheville épousa en 1828 M^{lle} de Malet de Coupigny et en eut des enfants. La famille Duquesne de Clocheville paraît être aujourd'hui éteinte. Elle s'était alliée aux familles de Villecot 1715, Mollien, de Dixmude de Montbrun, Bodard de Buire, du Soulier, de Malet de Coupigny, etc.

DUQUESNE, en Belgique. Armes : *d'argent à un chêne arraché de sinople, englanté d'or, à la fasce bastillée de trois pièces de sable chargée de trois têtes de léopard d'or, lampassées de gueules, brochant sur le tout.* — Cimier : *deux bras de sauvage de carnation passés en sautoir, le bras dextre tenant une couronne civique de feuilles de chêne de sinople, englantée d'or, le bras sénestre tenant une massue aussi de sinople.*

Une famille DUQUESNE appartient à la noblesse belge. Elle est originaire de Solre-sur-Sambre.

Philippe-Joseph Duquesne, né en 1734, avocat au Grand Conseil de Malines, décédé dans cette ville en 1811 sans laisser de postérité, fut anobli, le 23 janvier 1788, par diplôme de l'empereur Joseph II. Son petit-neveu, Charles Duquesne, né à Soignies en 1794, décédé à Schaerbeck en 1869, fut anobli, le 8 août 1857, par lettres du roi des Belges. Il avait épousé à Ath en 1819 Caroline-Rosalie Kymli, née à Paris en 1793. Il fut père d'Édouard-Albert Duquesne, né à Mons en 1828, qui épousa en 1879 Mathilde Matthyssens et qui en eut un fils.

DURAN de LAUVERGNAT.

Famille de haute bourgeoisie.

M^{me} DURAN, née Christine Roger, demanda le 2 juillet 1853 pour ses deux filles mineures, Sophie et Christine, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom de Duran celui de : DE LAUVERGNAT que portait leur bisaïeul maternel. Une de ces jeunes filles épousa en 1867 au château de Gabarret, près de Toulouse, M. Jules Bonneau du Chesne de Beauregard.

DURAN de LAUBESSA, en Bordelais. Armes (d'après l'*Armorial du Bordelais* de P. Meller) : *d'argent à une carpe d'azur posée en fasce sur une onde de même ; au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent et de deux étoiles du même.*

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue à la Réole, en Guienne.

La famille DURAN DE LAUBESSA a fourni à cette ville cinq maires (de 1707 à 1852), deux lieutenants de maire en 1702 et 1709, deux jurats en 1700 et 1708. Elle a aussi fourni des officiers de mérite.

Elle a possédé, entre autres biens, les domaines de Lavison, Laubessa, etc.

Principales alliances : de Laguette 1823, Delas de Coulomb 1827, de Banes de Gardonne 1845, de Soyres 1749, de Belhade 1789, de Morin 1849, Béchade 1837, etc.

DURANC (aliàs du **RANC**, ou **DURRANC**), de **VIBRAC**. Armes : d'azur à un *recher d'or chargé de deux palmes d'argent, accostées de deux étoiles* (aliàs de deux roses) de même, et surmonté d'un *croissant également d'argent*.

La famille DURANC, ou DU RANC, ou DURRANC, DE VIBRAC, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du diocèse de Montpellier, en Languedoc.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. Louis de la Roque, dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Cabinet d'Hozier*. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que deux de ses représentants firent en 1784 pour obtenir le grade de sous-lieutenant.

D'après une tradition, rapportée par M. Rivoyre dans sa *Statistique du Gard*, la famille Duranc serait originaire d'Espagne ; un de ses membres aurait accompagné Christophe Colomb dans son expédition d'Amérique ; elle serait venue en 1498 se fixer à Sauve, en Languedoc, aurait acquis près de cette ville la seigneurie de Vibrac et en aurait obtenu en 1520 l'érection en baronnie. M. de la Roque mentionne d'autre part un Pierre del Ranc qui est mentionné dans un acte du 11 octobre 1112.

Bernardin du Ranc, Sgr de Vibrac, auquel seulement le jugement de maintenue de noblesse de 1568 fait remonter la filiation suivie, épousa Isabeau de Blausac par contrat du 19 août 1548. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Bernardin et Louis, qui furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 5 décembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

L'auteur de la branche aînée, Bernardin du Ranc, Sgr de Vibrac, épousa, le 24 juin 1594, Marguerite de Rochemore. Il fut père d'Étienne du Ranc, Sgr de Vibrac et de Saint-Nazaire, qui épousa Jeanne de Pelet par contrat du 25 août 1637 et dont un des fils, Marc-Antoine,

fut admis en 1665 dans l'ordre de Malte. Sa descendance s'éteignit avec Jacques-Louis Durranc de Vibrac, Sgr de Saint-Martin de Sausenac, de Saint-Nazaire des Gardies, de Saint-Jean de Criaulon, etc., qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier, qui fut connu dans la suite sous le titre de baron de Vibrac et qui mourut le 20 décembre 1829 à Sommières (Gard) sans avoir eu d'enfants de son mariage, contracté le 10 novembre 1770, avec Laure-Pierrette de Maupel.

L'auteur de la seconde branche, Louis du Ranc de Vibrac, épousa, le 15 août 1610, Suzanne de Cousin et comparut au ban et à l'arrière-ban de la sénéchaussée de Montpellier. Il fut père de Louis Durranc de Vibrac, colonel d'un régiment de cavalerie étrangère pour le service du Roi, qui épousa à Pézenas, le 4 novembre 1663, Angèle de Marimond, et grand-père de noble Jean-François Durranc, citoyen de Pézenas, qui épousa dans cette ville, le 13 mai 1702, Anne de Poitevin, fille d'un docteur en médecine de l'Université de Montpellier. Le petit-fils de celui-ci, Jean-François Durranc de Vibrac, chevalier, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montpellier. Il avait épousé en 1763 Louise-Madeleine de Rochemore. Ce fut lui qui fit en 1784 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir la nomination au grade de sous-lieutenant de ses deux fils, Jean-François, né à Nîmes en 1764, marié en 1790 à sa cousine, M^{lle} de Rochemore, et Henri-Charles-César, né à Nîmes en 1769, admis en 1790, d'après M. de la Roque, dans l'ordre de Malte. Il fut le bisaïeul de Louis-Fernand, baron Duranc de Vibrac, qui fut le dernier représentant de sa famille et qui mourut sans postérité à Montpellier en 1894 à l'âge de 60 ans.

La famille Duranc de Vibrac avait fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Rochemore 1594, 1763, 1790, de Bornier, de la Roque, de Lort-Sérignan, de Pelet 1637, etc.

C'est vraisemblablement à une branche de la famille dont il vient d'être parlé qu'appartenait un Jean du Ranc, médecin à Aubenas, mentionné dans la *France protestante*, dont les trois fils, Ayma, Bernardin et Jacques, furent baptisés en 1601, 1602 et 1608 dans l'église réformée d'Aubenas.

Il a existé dans la noblesse du Languedoc d'autres familles du Ranc.

L'une de ces familles, d'origine chevaleresque, est éteinte depuis longtemps. Elle portait pour armes : *d'argent à un bélier de sable passant sur une terrasse d'azur*.

Une autre, fixée en Vivarais et en Velay, portait pour armes : *d'azur à deux palmes d'or posées en pal et surmontées d'un rocher*

d'argent. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Cabinet d'Hozier*, dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque et dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux. Elle avait pour nom primitif celui d'Astier. Son auteur, Jean Astier, épousa, le 10 octobre 1508, Catherine du Ranc, héritière du mas du Ranc, dans le mandement de Vernoux, dont il conserva le nom. Il fut père de Louis du Ranc qui épousa Marguerite de Lapia et qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, François du Ranc, écuyer, châtelain de Boffre, épousa, le 30 octobre 1584, Gasparde de Geysans, héritière de la seigneurie de Joux dans la paroisse de Tence, en Velay. Sa descendance fit reconnaître sa noblesse par les commissaires des francs-fiefs, au diocèse du Puy, et s'éteignit avec Marie-Anne du Ranc de Joux mariée le 9 février 1748 à Jean-Baptiste de la Fayolle de Mars.

DURAND, à Louhans. Armes : *de gueules à une bande d'or côtoyée de six molettes de même*.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Sagy, fixée au XVIII^e siècle à Louhans, en Bresse, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'ouvrage suivant de M. Guillemaut : *Armoiries et familles nobles de la Bresse Louhannaise*.

Pierre DURAND, notaire royal à Sagy, décédé en 1683, fut châtelain de la chatellenie royale de Sagy. Il eut pour successeur dans cette charge son fils, Jean Durand, avocat, mari de Claude-Bénigne Arnoux. Denis-Stanislas Durand, né en 1813, décédé à Louhans en 1880, fut maire de cette ville en 1873 et chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand. Il paraît avoir été le dernier représentant de sa famille et ne laissa que deux filles, M^{mes} Perruchot de la Bussière et de la Chapelle.

Principales alliances : Arnoux (de Corgeat), Lorin, Perruchot de la Bussière 1876, de la Chapelle, etc.

DURAND de la BOISSE (Parisot de), Voyez : PARISOT DE DURAND DE LA BOISSE.

DURAND (de), à Montpellier. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1789) : *de sinople à un navire équipé et habillé d'argent, surmonté de deux étoiles d'or*. — Devise : FERT PATRIE FACILEM ANNONAM.

La famille DURAND occupait au XVIII^e siècle un rang considérable dans le haut commerce de Montpellier.

Elle était partagée dès cette époque en plusieurs branches.

On trouvera dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque la généalogie de celle de ces branches qui fut anoblie en 1789 et qui donne lieu à la présente notice.

Raymond Durand, négociant à Montpellier, fils de François Durand, ancien consul de cette ville, et de Louise Grenier, épousa, le 13 novembre 1753, Jeanne-Marie Plagnol. Il se signala par sa générosité pendant la famine qui sévit au cours de l'hiver 1773-1774 en faisant distribuer aux habitants des campagnes les provisions considérables que renfermaient ses magasins. En récompense de ses services il obtint, en mars 1789, des lettres patentes d'anoblissement qu'il fit enregistrer le 30 avril suivant au Parlement de Toulouse. On trouvera le texte de ces lettres dans l'ouvrage de M. de la Roque. Raymond Durand obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Son fils, Jean-Jacques-Louis Durand, Sgr d'Aleyrac, Lanel-Vieil et Saint-Just, reçu en 1783 conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, devint dans la suite président en ladite Cour, conseiller du Roi en ses Conseils et maire de Montpellier. Il fut guillotiné à Paris le 12 janvier 1794 à l'âge de 33 ans. Il s'était brillamment apparenté par le mariage qu'il contracta en 1785 avec Marie-Pauline de Barbeyrac de Saint-Maurice. Il laissa de cette union quatre fils dont l'aîné, Louis-Raymond de Durand, longtemps consul de France à Varsovie, marié à Joséphine Cutita, eut lui-même deux fils qui ont continué la descendance.

La famille de Durand n'est pas titrée.

Principales alliances : de Barbeyrac de Saint-Maurice, Esperonnier, etc.

DURAND, DURAND de FONTMAGNE, DURAND de SAINT-GEORGES, à Montpellier et à Perpignan. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *parti : au 1 d'azur à un vaisseau habillé d'argent portant au couronnement de la poupe les mots SCANDINAVIA FAUSTA et voguant sur une onde du même ; au 2 d'or à la montagne de sinople mouvant du flanc dextre et surmontée à dextre d'une étoile de gueules ; au chef d'argent brochant sur la partition et chargé d'une ancre de sable entourée d'un câble de gueules.*

La famille qui donne lieu à cette notice est une branche cadette de celle à laquelle a été consacrée la notice précédente.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

L'auteur de cette branche, François Durand, vint en 1721 se fixer à Perpignan et y fonda une puissante maison de commerce des vins. Son fils, également appelé François, épousa Élisabeth Lasalle. Il en eut, entre autres enfants, une fille, M^{me} Dufour, et deux fils, Jacques et François, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Jacques Durand, ou Durand-Fajon, né à Perpignan en 1758, député

de l'Hérault sous la Restauration, décédé à Montpellier en 1831, était un des plus riches négociants du royaume quand il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 9 mars 1816. Il avait épousé M^{lle} Fajon, décédée à Montpellier en 1849. Il en laissa une fille, la comtesse de Forton, décédée à Montpellier en 1882, et trois fils, Auguste, Frédéric-Louis et Achille. L'aîné des trois frères, Auguste, baron Durand, épousa sa cousine germaine, Marie-Louise-Héloïse Durand; il n'en eut que deux filles, la comtesse de Gramont d'Aster et M^{me} Sabatier d'Espeyran, aujourd'hui l'une et l'autre décédées. Le deuxième, Frédéric-Louis, baron Durand, ou Durand de Saint-Georges, né à Montpellier en 1796, décédé dans la même ville en 1847, fut officier d'infanterie. Il épousa en 1818 M^{lle} de Dax d'Axat, décédée à Paris en 1877. Il en eut trois fils : 1^o François, baron Durand, ou Durand de Fontmagne, né à Montpellier en 1822, conseiller général du Tarn, décédé au château de Fontmagne en 1877, qui épousa d'abord en 1851 M^{lle} Guimet, puis, en 1869, M^{lle} Drummond, fille du duc de Melfort, et qui laissa de sa première union plusieurs enfants; 2^o Alfred-Emmanuel Durand, décédé sans postérité en 1875; 3^o Jacques Durand, ou Durand de Saint-Georges, né à Montpellier en 1836, décédé en 1887, qui ne laissa que deux filles. Achille Durand, né en 1799, troisième fils du premier baron Durand, épousa sa cousine germaine, Amélie Durand. Il mourut à Montpellier en 1882 laissant deux fils, Léopold et Élie Durand, qui ont eu l'un et l'autre postérité masculine.

L'auteur du second rameau, François Durand, né à Perpignan en 1768, député des Pyrénées-Orientales sous la Restauration, décédé en 1852, fut comme son frère un très puissant négociant. Il laissa deux fils : 1^o Justin Durand, né à Perpignan en 1798, président du Conseil général des Pyrénées Orientales, député du même département sous Napoléon III, décédé en 1889, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Çagarriga; 2^o Adolphe Durand, régent de la Banque de France, qui ne laissa que trois filles, M^{mes} de Gassaud, de Lassus et de Montpinçon.

Principales alliances : de Gramont d'Aster 1843, Sabatier d'Espeyran, de Girard, d'Espous, de Forton, de Dax d'Axat 1818, Roger de Villers, Robillard de Magnanville 1849, Drummond de Perth de Melfort 1869, de Colombet de Landos 1889, de Fesquet 1903, Huc 1878, de Çagarriga, de Lassus, de Gassaud, etc.

DURAND de BEAUREGARD. Armes (d'après l'*Armorial des comtes romains* de M. de Magny) : *mi-parti* : au 1 d'azur à un vaisseau équipé voguant sur une mer, le tout d'argent; au 2 d'or à un rocher

de sable mouvant du flanc sénestre et adextré en chef d'une étoile de gueules ; au chef d'argent chargé d'une ancre de sable.

La famille DURAND DE BEAUREGARD paraît être une branche de la famille Durand, de Montpellier, à laquelle ont été consacrées les deux précédentes notices. On n'a encore pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Louis Durand, banquier, épousa dans les dernières années du XVIII^e siècle M^{lle} Joséphine Lazerme, d'une des familles les plus notables de Perpignan. M^{me} Louis Durand fut une des dames qui après le 18 brumaire furent appelées à former la maison du Premier Consul. Son fils, Louis-Amédée Durand, ou Durand de Beauregard, décédé en janvier 1878 à l'âge de 77 ans, avait épousé Cécile-Françoise Durand. Il maria sa fille en 1862 au comte d'Estampes. Plus récemment, M. Charles Durand de Beauregard a été honoré de titre de comte romain à l'occasion du mariage qu'il contracta en juin 1884 avec M^{lle} Marguerite-Louise de Moracin. Son fils, le comte Roger Durand de Beauregard, a épousé en 1909 M^{lle} Gallard.

Une famille Durand de Beauregard existait sous Louis XIV en Bas-Limousin. On trouve que Léonor Durand, sieur de Beauregard, juge de Saint-Exupéry, fut nommé en 1673 consul d'Ussel.

DURAND de BONNE de SÉNÉGAS et de la CAPELLE (de), en Rouergue et en Albigeois. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à une bande d'azur, qui est de Durand ; aux 2 et 3 de gueules à un lion d'or ; au chef cousu d'azur chargé de trois roses d'argent, qui est de Bonne.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — La branche cadette, dite des sieurs de la Capelle, portait les armes suivantes : *d'azur à deux tours d'argent, maçonnées de sable ; au chef d'argent chargé de trois croissants de sable.*

La famille DE DURAND DE BONNE DE SÉNÉGAS a occupé un rang distingué dans la noblesse du Rouergue et dans celle de l'Albigeois.

M. de Barrau en a donné une généalogie dans le tome III de ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue.* On trouvera aussi sur elle des renseignements dans la *France protestante* de Haag et dans les *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908* du vicomte Révérend.

La famille de Durand paraît avoir eu pour berceau le bourg de Rebourguil, en Rouergue. On a cherché à lui attribuer un noble Bertrand Durand, qui fut capitoul de Toulouse en 1282, un Pierre Durand, fils du précédent, qui fut capitoul en 1288, un Guillaume Durand, décédé en 1296, qui fut légat du pape Grégoire X au Concile de Lyon, en 1274, et évêque de Mende en 1282, et un autre Guillaume

Durand, neveu du précédent, qui lui succéda sur le siège épiscopal de Mende et qui siégea au Concile de Vienne en 1310.

Noble Simon Durand, damoiseau, auquel M. de Barrau fait remonter la filiation suivie, dénombra, le 22 juillet 1399, tous les biens qu'il possédait dans la vicomté de Paulin. Il eut d'une alliance inconnue plusieurs fils dont deux, Gaspard et Déodat, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Gaspard Durand, alla se fixer à Viane, au comté de Castres. Il acquit de la famille de Candorie le fief de la Bruyère, en Albigeois, pour lequel il rendit hommage au Roi le dernier août 1406. Ayant été inquiété dans sa noblesse et soumis à la taille par les consuls de Saint-Affrique, il dut s'adresser au Roi. Celui-ci lui accorda, le 19 février 1396, des lettres patentes en vertu desquelles il fut maintenu dans sa noblesse, le 27 mars 1400, par jugement rendu à Toulouse de Jean de Bénévent, sénéchal du Rouergue. Ce jugement reconnaît que *ledit Gaspard est fils de Simon, celui-ci fils de Pons Durand, d'une très ancienne race et noble lignée du Rouergue, qui avait rendu et rendait de grands services au Roi, ainsi que leurs auteurs depuis cent ans et cent ans au delà, dont n'avait point eu de mémoire d'homme, leur noblesse se perdant dans l'antiquité et la nuit des temps*. On ignore le nom de la femme de Gaspard Durand. On lui attribue pour fils Pierre Durand, damoiseau, Sgr de la Bruyère, marié à Antonie de Guibal, et pour petit-fils Simon Durand, écuyer, Sgr de la Bruyère, qui épousa Bellone de Mandagot par contrat du 21 avril 1436, qui obtint, le 17 juin 1467, des lettres patentes du roi Louis XI et à partir duquel la filiation est très nettement établie. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Charles Durand, Sgr de la Bruyère, gentilhomme de la chambre du Roi, épousa, par contrat du 13 février 1566, Anne de Bonne de Sénégas, dernière représentante avec ses sœurs d'une branche de l'illustre maison de Bonne, encore existante, et héritière de l'importante seigneurie de Sénégas, en Albigeois. Pour se conformer aux désirs testamentaires de son beau-père, Charles Durand releva le nom et les armes de la famille de Bonne et prit le titre de baron de Sénégas. Il fut un des principaux capitaines du parti calviniste dans le midi de la France, jouit de la faveur du roi Henri IV et mourut en 1618. Son petit-fils, Charles Durand de Bonne, baron de Sénégas, décédé en 1675, avait épousé en 1638 Marthe de Montcalm-Gozon. Il prit avec sa famille une part active aux désordres qui troublèrent la minorité du roi Louis XIV. Après de longs procès un arrêt de la Cour des grands jours, séante à Clermont, condamna, le 17 janvier 1666, le baron de Sénégas au bannissement perpétuel et ordonna la confiscation au profit du Roi de

ses biens, dont la plupart furent donnés au duc d'Arpajon par lettres de mai 1667, et la démolition de son château de Plaisance et de sa tour de Curvalle. Le même arrêt condamna la baronne de Sénégas et quatre de ses fils à avoir la tête tranchée sur la place publique de Plaisance. Cette terrible sentence ne fut exécutée que partiellement et un seul des fils de M. de Sénégas fut décapité. C'est toutefois de cette époque que date l'appauvrissement de la famille Durand de Sénégas. Jean-Louis Durand de Bonne, l'aîné des fils du précédent, épousa en 1670 Esther de Giou et continua la lignée. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 29 juin 1702, par jugement de M. de Lamoignon de Basville, intendant du Languedoc. Il fut connu le premier sous le titre de marquis de Sénégas que M. de Barrau a dit, probablement par erreur, lui avoir été concédé en 1692 et qui fut depuis lors conservé par le chef de la famille. Il laissa trois fils dont l'aîné, Christophe, mourut sans postérité, dont le deuxième, Daniel, sieur de Saint-Laurens, épousa en 1730 Marie de Bonne de Correch et continua la lignée et dont le troisième, Jean-Louis, Sgr de la Bruguière, épousa Isabeau de Bayne et fut l'auteur d'un rameau aujourd'hui éteint. Jean-Joseph-Honoré de Durand de Bonne, baron de Sénégas, le plus jeune des fils de Daniel, fit le 7 décembre 1779 des preuves de noblesse pour être admis à siéger aux États du Languedoc comme envoyé de la baronnie de Saint-Félix; il eut une fille mariée en 1791 au marquis de Saint-Lieux. Son frère aîné, Louis-Pierre Durand de Bonne, marquis de Sénégas, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé sans postérité à Albi en 1811, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres et à Villefranche de Rouergue. Auguste de Durand de Bonne, neveu des précédents, né à Castres en 1798, fut confirmé, le 14 septembre 1864, par lettres patentes de Napoléon III dans la possession héréditaire du titre de marquis de Sénégas. Il avait épousé en 1832 M^{lle} de Roquelaure. Leur fils, Henri, né à Toulouse en 1833, demanda vainement, le 19 novembre 1860, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Roquelaure. Il recueillit après la mort de son père le titre de marquis de Sénégas et mourut en 1869 ne laissant qu'une fille de son mariage en 1863 avec sa cousine, M^{lle} de Pagéze de Saint-Lieux, décédée à Toulouse en 1904. Il paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa famille.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* beaucoup de renseignements sur la seconde branche. L'auteur de cette branche, Déodat Durand, rendit hommage au Roi le 2 décembre 1400 pour les fiefs et rentes qu'il possédait à Rebourguil, Fonfrège et Saint-Affrique. Il eut d'une alliance inconnue un fils, Pierre, en faveur duquel il fit son testament

le 26 juillet 1454 et dont les enfants partagèrent la succession par acte passé à Saint-Affrique en 1493. Le jugement de maintenue de noblesse de 1699 ne donne la filiation que depuis Antoine Durand, petit-fils de Pierre, marié le 30 novembre 1547 à Cécile du Mas de Vassals. Le petit-fils de celui-ci, Jean Durand, marié le 6 octobre 1630 à Marguerite de Ricard, fut maintenu dans sa noblesse, le 9 juin 1669, par jugement de M. de Monlauseur, subdélégué de Pellet, intendant de Bordeaux. Il fut père de noble Guillaume de Durand, marié le 8 mai 1675 à Madeleine de Fuzier, qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 31 janvier 1699, sur preuves remontant à 1547, par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que le petit-fils du précédent, Pierre-Jean Durand de la Capelle, (marié en 1767 à Gabrielle-Elisabeth Delpuech, fit en 1785 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Elisabeth, née en 1777 à Montclar, au diocèse de Vabres. Pierre-Jean Durand de la Capelle, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche. Cette branche s'est éteinte en la personne de Sabine de Durand de la Capelle, mariée en 1800 à Pierre-Auguste de Waroquier.

La famille de Durand a fourni dans ses deux branches de nombreux officiers.

Principales alliances : d'Hautpoul 1565, de Villepassans, de Bonne 1566, de Guirard de Montarnal 1632, de Montcalm 1638, de Bayne, de Pagèze de Saint-Lieux 1791, 1863, de Capriol, de Fournier 1835, de Martin de Viviers 1861, de Waroquier 1800, etc.

DURAND de MONESTROL d'ESQUILLES (de), en Languedoc et en Bretagne. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois pals d'or et à la bordure de gueules ; aux 2 et 3 de sable à trois fasces ondées d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux griffons, l'un debout, l'autre assis.* — Devise : MODERATA DURANT.

La famille DE DURAND DE MONESTROL D'ESQUILLES, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, a occupé comme elle un rang distingué dans la noblesse de l'Albigeois.

On en trouvera des généalogies dans l'*Armorial de la noblesse du Languedoc* de M. de la Roque, dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie) et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1779 pour être admis à l'École militaire.

La famille de Durand est connue depuis le commencement

du xvi^e siècle aux diocèses de Castres et de Lavaur. Les travaux mentionnés plus haut en font remonter la filiation à Vital Durand, écuyer, Sgr d'Esquilles et de Vernosses, marié à Antoinette de Termes, qui est mentionné dans des transactions passées par ses enfants en 1539. Pierre de Durand, écuyer, Sgr de Montlaur et de Saint-Jory, l'aîné des trois fils de Vital, fut capitaine au régiment de Navarre et gouverneur de Briatexte et épousa Françoise Dupuy de Cabrilles. D'après M. de la Roque il eut deux fils, tous deux appelés Jean, dont l'aîné, marié successivement à Paule de Raymond de Lasbordes et à Marie de Bonnefoy, n'eut qu'un fils, Jacques, né du premier lit, décédé sans postérité, et dont le second continua la lignée. D'après la *France moderne*, au contraire, ce dernier aurait été non pas fils de Pierre, mais seulement son petit-fils et aurait été un fils puiné de Jean et de Paule de Raymond de Lasbordes. Il fut seigneur d'Esquilles et de Montlaur et épousa d'abord, le 1^{er} octobre 1614, Gabrielle de Cabres, dont il n'eut pas d'enfants, puis, le 23 octobre 1623, Anne de Durand, héritière de la seigneurie de Rivalet et issue d'une famille de Montgeard, près de Nailhous, qui était distincte de la sienne et dont il sera dit quelques mots plus bas. Il eut de cette seconde union, entre autres enfants, deux fils : 1^o Marc-Antoine de Durand, Sgr d'Esquilles, marié en 1672 à Germaine de Durand de Zebel, qui continua la lignée ; 2^o Jean-Antoine de Durand, Sgr de Rivalet, marié en 1665 à Françoise de Gesses, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 23 avril 1716, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban, et s'éteignit peu de temps après. Roger-Honoré-Alexandre de Durand de Monestrol de Nogarède, arrière-petit-fils de Marc-Antoine, fit en 1779 les preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, dont il a été parlé plus haut. Il épousa dans la suite, le 20 fructidor an IX, M^{lle} Destrem, fille d'un négociant de Fanjeaux qui fut député de l'Aude à la Législative, puis au Conseil des Cinq-Cents. Il fut père de Jacques-Fortuné de Durand de Monestrol, connu sous le titre de marquis d'Esquilles, décédé à Toulouse en 1874, qui épousa à Paris en 1854 M^{lle} Suin, et grand-père de Louis de Durand de Monestrol, marquis d'Esquilles, qui épousa à Redon en 1879 M^{lle} Dondel du Faouédic, qui se fixa en Bretagne à la suite de ce mariage et qui a eu lui-même deux fils.

Roger de Durand de Nogarède et Jean-François Durand de Monestrol, Sgr d'Esquilles, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary, le premier tant en son nom personnel que comme représentant du seigneur de Monestrol.

Principales alliances : de Raymond de Lasbordes, de Bonnetoy,

de Gavarret 1708, d'Hautpoul 1760, de Monstron d'Escouloubre 1750, Dondel du Faouédie 1879, d'Aubuisson 1737, de Laigue 1905, Avice de Bellevue 1905, etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une autre famille Durand, de la même région, avec laquelle elle contracta une alliance en 1623 et dont un rameau posséda également les seigneuries de Monestrol et de Rivalet. Cette famille portait pour armes : *d'or à une aigle de sable soutenue d'une fasce abaissée d'azur; écartelé d'argent à un cerf rampant de gueules; à une bande d'azur brochant sur le tout, chargée de trois étoiles d'or*. Elle avait eu pour berceau le lieu de Montgeard, près de Nailloux, en Lauragais, où ses représentants exerçaient le commerce au xvi^e siècle. Guillaume Durand, Sgr de Montgeard et de Caneville, docteur en droit, greffier des présentations au Parlement de Toulouse, bourgeois de cette ville, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1559. Il laissa deux fils : 1^o Barthélemy, dont le fils, Jean Durand, Sgr de Lastours, fut maintenu dans sa noblesse en vertu du capitoulat par jugement du 5 juillet 1669 de M. de Bezons, intendant du Languedoc ; 2^o Guillaume, Sgr de Roquefoulet, dont les deux fils, Guillaume Durand, Sgr de Loubies, marié en 1638, et Paul Durand, Sgr de Roquefoulet, président au Parlement, marié en 1656, furent maintenus dans leur noblesse, le 24 décembre 1668 et le 1^{er} juillet 1669, par jugements du même intendant. Les représentants d'un autre rameau, Jean-Jacques Durand, Sgr de Monestrol, et son fils, Jean-François, furent maintenus dans leur noblesse, le 15 janvier 1671, par jugement du même M. de Bezons.

Une famille Durand, qui possédait, entre autres biens, la seigneurie de Las Voutes, au diocèse de Castres, portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules au lion d'or; aux 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'argent*. Ses représentants, Gabriel et Marquis de Durand, frères, Sgrs de Las Voutes, et Jacques de Durand, Sgr de Saint-Vincent, domicilié à Revel, au diocèse de Lavaur, furent maintenus dans leur noblesse, les deux premiers le 5 novembre 1668, le troisième le 15 janvier 1671, par jugement de M. de Bezons. Ils justifèrent devant ce magistrat leur descendance de Dominique Durand, dont la femme, Jeanne de Podio, est mentionnée dans un acte du 3 avril 1497 et dont le fils, Jacques Durand, Sgr de Las Voutes, épousa le 15 avril 1528 Jeanne de Nupes.

DURAND-DASSIER.

M. Victor-Eugène DURAND, né à Castres le 22 juillet 1833, d'une famille d'ancienne bourgeoisie, pasteur protestant, demanda, le 14 mai 1887, et obtint, par décret du 28 mars 1888, l'autorisation de joindre

régulièrement à son nom celui de la famille DASSIER à laquelle appartenait sa femme.

Il a été en son lieu consacré une notice à la famille Dassier.

Principales alliances : Dassier, Joly de Bammerville 1888, Cruse, Fauquet-Lemaître, etc.

DURAND d'UBRAYE et de la PENNE, en Provence et à Nice. Armes : *parti d'or et de gueules à un lion de sable couronné de même, armé et lampassé de gueules.* — Aliàs (armes portées par les représentants actuels, d'après la *Noblesse niçoise*) : *tranché de gueules et d'or à la fasce d'azur brochant sur la partition, accostée de deux léopards, celui en chef d'argent, l'autre de gueules et contourné.*

Une famille DE DURAND DE FUYEAU, éteinte au XVIII^e siècle, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de Provence. Elle portait les armes décrites en tête de cet article. Artefeuil en a donné une généalogie dans son *Histoire héroïque et universelle de la noblesse de Provence*. Bertrand Durand, Sgr de Fuveau et de Peynier, auquel remonte la filiation, fut reçu le 18 novembre 1502 conseiller au Parlement de Provence. D'après les tables de l'abbé Robert, il aurait été fils de Louis Durand, sieur du Castellet, secrétaire du Roi en 1454, qui fit son testament le 27 août 1484. D'autre part, Artefeuil et le marquis de Clapiers en font le fils d'un Louis Durand, sieur du Castellet et de Sausse, né à Marseille, lui-même fils de Jean Durand et de Perrine de Saint-Félix, marié à Dévote de Durand, décédé en 1484, qui fut reçu en 1469 maître rational en la Cour royale de Provence et qui fut en 1477 député avec François de Vintimille pour conclure une trêve de vingt ans entre le roi René et le roi d'Aragon ; mais il paraît aujourd'hui établi que ce Louis Durand appartenait à une autre famille aujourd'hui connue sous le nom de Duranti. Quoi qu'il en soit, Bertrand Durand épousa successivement Madeleine de Pontevès et Anthorone de Saffalin. Il fit son testament en 1523 et mourut peu de temps après, doyen du Parlement. Il laissa deux fils : 1^o Georges Durand, Sgr de Peynier, reçu en mai 1524, conseiller au Parlement de Provence, marié à Madeleine de Villemur, ou de Villeneuve, dont le fils, Claude Durand, Sgr de Peynier, fut reçu, le 30 juin 1557, conseiller au Parlement de Provence et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2^o Jacques Durand, Sgr de Fuveau, premier consul d'Aix, procureur du pays en 1537, qui épousa Jeanne de Gasqui. Ce dernier eut deux fils dont le second, Jean, fut admis en 1564 dans l'Ordre de Malte et dont l'aîné, Joseph, Sgr de Fuveau, premier consul d'Aix en 1574, mari d'Anne de Roubaud, continua la lignée. La Chesnaye des Bois lui attribue un troisième fils, Honoré, passé sous

silence par Artefeuil, dont il fait descendre la famille de Durand d'Ubraye et de la Penne rapportée plus bas. Pierre de Durand, Sgr de Fuveau, fils de Joseph et d'Anne de Roubaud, fut élu en 1608 premier consul d'Aix et épousa successivement Hélène de Laincel et Marguerite de Castellane-Esparron. Il eut quatre fils, André, Esprit et Claude, nés du premier lit, et Sextius, né du second lit, marié en 1642 à Victoire de Galaup, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 7 janvier 1669, par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Jean-Baptiste de Durand, Sgr de Fuveau, fils de Sextius, épousa en 1680 Thérèse de Chazelles et en eut à son tour trois fils. Ceux-ci moururent sans postérité, derniers représentants de leur famille.

La Chesnaye des Bois a cherché à rattacher la famille DURAND D'UBRAYE ET DE LA PENNE, actuellement existante, à la vieille souche dont il vient d'être parlé et lui en attribue les armoiries. Il la fait descendre d'un Honoré Durand qui aurait été un fils cadet de Jacques, Sgr de Fuveau, mentionné plus haut, qui serait venu se fixer à Annot et qui y aurait épousé, le 30 décembre 1583, Gasparde de Clari de Pontevès, dame d'Ubraye. Dans la réalité la famille Durand d'Ubraye et de la Penne a eu pour berceau la petite ville d'Annot où elle occupait au xvi^e siècle un rang très modeste. Antoine Durand était en 1504 simple barbier à Annot. Claude Durand fut reçu notaire à Annot le 23 novembre 1560. Antoine Durand fut reçu notaire à Annot le 10 novembre 1593. Joseph Durand, fils de maître Laurent Durand, notaire à Annot, exerçait les mêmes fonctions dans les dernières années du xvii^e siècle. Il épousa, par contrat du 6 août 1673, Madeleine Ailhaud qui était également fille d'un notaire royal. Leur fils, Jean Durand, s'apparenta brillamment par le mariage qu'il contracta, le 17 juin 1703, avec Christine de Castellane d'Alluys. Il s'agrégea à la noblesse à la suite de ce mariage et adopta le blason de la famille de Durand de Fuveau. Deux de ses fils, Jean-Baptiste et Jean-Joseph, furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau paraît être aujourd'hui éteint. Son auteur, Jean-Baptiste Durand, Sgr de Sausses, baptisé à Annot en 1709, avocat, épousa en 1732 Marie-Lucrèce de Clari de Pontevès, héritière de la seigneurie d'Ubraye. Leur fils, Jean-Baptiste-Alexandre Durand, Sgr d'Ubraye, officier de marine, épousa à Toulon, le 5 février 1782, Ursule Barbotteau. Il en eut au moins une fille, M^{me} de Durand de Sartoux, et un fils, Alexandre-Jean-Baptiste-Michel Durand d'Ubraye, né à Toulon en 1782. Celui-ci fut père d'Alexandre-Jean-Baptiste-Joseph Durand d'Ubraye, né en 1807, commissaire de la marine, qui épousa Anne-Joséphine Jourdan et qui en eut au moins une fille,

Élisabeth-Alexandrine, née à Lorient vers 1845, mariée à M. Pinet de Monteyer, procureur de la République à Apt.

On trouvera des renseignements sur le second rameau dans la *Noblesse niçoise* de M. de Orestis. L'auteur de ce rameau, Jean-Joseph Durand, fut lieutenant-colonel de cavalerie, commandant d'Entrevaux et chevalier de Saint-Louis. Il épousa, le 27 février 1752, Françoise-Gabrielle d'Authier, héritière du fief de la Penne, dans le comté de Nice, dont il fut investi au titre seigneurial par lettres du roi de Sardaigne du 5 mai 1778. Son fils, Joseph-Alexandre Durand, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, marié à Toulon, le 10 février 1791, à Marie-Agnès de Burgues de Missiessy, décédé en 1810, paraît avoir pris le premier le titre de marquis de la Penne. Il fut père de Jean Durand, marquis de la Penne, né en 1799, décédé en 1874, qui adopta la nationalité italienne et qui la conserva après l'annexion de Nice à la France, et grand-père de Louis Durand, marquis de la Penne, né en 1838, lieutenant-général des armées italiennes en 1892, inspecteur général du génie, sénateur du royaume d'Italie en 1900, qui a eu deux fils de son mariage avec Sophie Prinetti.

Jean-Baptiste-Alexandre Durand, Sgr d'Ubraye, Cosgr de Saussès, et M. de Durand de la Penne prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Castellane.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* une généalogie que la famille Durand d'Ubraye envoya au XVIII^e siècle au Cabinet des Ordres du Roi. Ce travail la fait descendre de la famille Durand de Fuveau.

DURAND de SARTOUX de THORENC (de), en Provence. Armes : *parti d'or et de gueules à un lion de sable couronné de même, lampassé et vilainé de gueules.*

La famille DE DURAND DE SARTOUX appartient à la noblesse de Provence. Malgré l'analogie des armoiries elle est distincte de celles dont il a été parlé dans la notice précédente.

Artefeuil en a donné une généalogie dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence*. On trouvera les derniers degrés de la filiation dans les notes de l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* publiée en 1912 par le baron du Roure.

Noble Honoré de Durand, auquel Artefeuil fait remonter la filiation, fit en 1432 son testament en faveur de son fils, noble Jérôme de Durand. Celui-ci laissa d'une alliance demeurée inconnue un fils, Christophe de Durand, qui acquit la seigneurie de Sartoux, dans les environs de Grasse, et qui en rendit hommage au roi René en 1473. On ignore le nom de la femme de Christophe de Durand ; mais, d'après Artefeuil, il fut père de Georges de Durand, qui rendit hommage, le

24 juillet 1480, pour la seigneurie de Sartoux et dont l'alliance est également ignorée, et grand-père de Donat de Durand, Sgr de Sartoux, qui rendit hommage en 1528 pour sa seigneurie de Sartoux, qui épousa, par contrat du 20 avril 1539, Andrivette de Villeneuve, fille du seigneur de Tourrettes-lès-Vence, et à partir duquel la filiation est très nettement établie. Albert de Durand, Sgr de Sartoux, petit-fils de Donat, épousa, le 18 avril 1603, Anne de Bompar. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1^o François de Durand, Sgr de Sartoux, avocat, marié en 1631 à Suzanne de Villeneuve-Tourrettes, maintenu dans sa noblesse, le 1^{er} octobre 1668, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles, qui continua la descendance; 2^o Pierre de Durand de Sartoux, admis dans l'Ordre de Malte en 1635; 3^o Jean-Baptiste de Durand de Sartoux, admis dans le même Ordre en 1641. Jean-Baptiste de Durand de Sartoux, petit-fils de François, fut à son tour admis en 1691 dans l'ordre de Malte, dont il devint commandeur. Il fut lui-même l'oncle de Joseph, de Jean-Baptiste et d'autre Joseph de Durand de Sartoux qui furent reçus chevaliers de Malte en 1729, 1733 et 1741. Le neveu de ceux-ci, Jacques-François de Durand de Sartoux, né en 1747, décédé en 1828, épousa successivement en 1770 M^{lle} de Barrigue de Fontainieu, décédée en 1800, et en 1808 Marie-Anne Levens, décédée en 1862. Il eut du premier lit quatre fils dont le deuxième, Jacques-Emmanuel, décédé en 1867, fut admis en 1784 dans l'ordre de Malte et dont aucun n'eut de postérité masculine. Il eut du second lit un autre fils, François-Nicolas de Durand de Sartoux, né en 1809, décédé en 1859, qui épousa sa nièce, Françoise-Polyxène de Durand de Sartoux, décédée en 1867. Celui-ci eut un fils, Alexandre-Jean-Baptiste de Durand, connu sous les titres de baron de Sartoux et de comte de Thorenc, qui épousa en 1865 M^{lle} de Colbert-Turgis, décédée en 1913 au château de Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), et qui fut lui-même père de François-Maxime de Durand de Sartoux, marié en 1906 à M^{lle} Geoffroy et décédé en 1907.

Principales alliances : de Villeneuve 1539, 1631, de Gautier d'Aiguine 1672, 1714, de Croze 1836, de Barrigue 1770, 1800, de Flotte d'Argenson vers 1800, de Colbert-Turgis 1865, de Durand d'Ubraye vers 1810, etc.

DURAND de PRÉMOREL, au Comtat Venaissin, en Champagne et en Belgique. Armes : *d'azur à une aigle éployée d'argent; au chef d'or chargé d'une hure de sanglier de sable, défendue d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions au naturel.* — Devise : DURE, MAIS N'ENDURE.

La famille DURAND, ou DURANT, DE PRÉMOREL, fixée en Champagne au cours du XVIII^e siècle, est originaire du Comtat Venaissin.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des titres, et dans le *Bulletin de la Société héraldique* de novembre 1886.

Aimar Durand, décédé en 1683, auquel remonte la filiation, avait épousé Bernardine de Barlatier. Son fils, Jacques Durand, épousa, par contrat passé au Pont-Saint-Esprit le 28 novembre 1666, Gabrielle Plantin, d'une famille très notable qui fut anoblie dans la suite et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Plantin de Villeperdrix. Il fut père de Joseph-Thérèse-Marie Durand, décédé en 1739, qui épousa en avril 1701 Thérèse de Raynaud, et grand-père d'Alexis-François Durand, Sgr de Prémorél. Celui-ci embrassa la carrière militaire, fut capitaine de grenadiers au régiment de Bouillon et obtint en mai 1759 la croix de Saint-Louis. Il fut plus tard gouverneur du jeune duc de Bouillon. Il se fixa en Champagne par le mariage qu'il contracta en 1763 avec Suzanne de la Chevardière, issue d'une famille d'ancienne noblesse de cette province. Il eut de cette union trois fils qui furent des officiers distingués.

Le plus jeune de ceux-ci, Guillaume-François Durand de Prémorél, né en 1777, chevalier de Saint-Louis en 1816, avait obtenu en 1785 une place à l'Ecole militaire. D'Hozier, chargé de vérifier les preuves de noblesse qu'il dut faire dans cette circonstance, refusa son certificat. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* la curieuse lettre suivante que le célèbre généalogiste adressa le 27 septembre 1786 au ministre de la Guerre : « Monseigneur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait
« l'honneur de m'écrire le 15 de ce mois dont l'objet est de savoir
« quels sont mes motifs du refus de mon certificat de noblesse au
« fils de M. Durand de Prémorél, ancien capitaine des grenadiers au
« régiment de Bouillon, chevalier de Saint-Louis. Cet enfant fut
« nommé à une place d'élève du Roi dans les Ecoles militaires le
« 31 décembre dernier. Mon refus, Monseigneur, est basé sur ce que
« cette famille n'a point été maintenue noble à l'époque des recherches
« ordonnées par Louis XIV en 1666 et 1696. J'ajoute qu'elle n'était
« point dans le cas d'obtenir alors un jugement favorable, la plus
« ancienne des pièces qui me sont produites par M. Durand de Pré-
« morel n'étant que de l'an 1623. Or, à l'époque des susdites re-
« cherches, il fallait pour être maintenu noble justifier de la posses-
« sion de la qualité d'écuyer depuis l'an 1560, à moins qu'on n'eut
« un principe de noblesse postérieur à cette date, soit lettres d'ano-
« blissement non révoquées, soit provisions d'offices auxquels la
« noblesse est attachée sous certaines conditions ». Il ne semble pas

que la famille Durand de Prémoré ait fait régulariser sa situation nobiliaire antérieurement à la Révolution. On ne voit pas, en tout cas, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Un de ses représentants, Jules-Jean Durand de Prémoré, né à Longwy en 1833, fils puîné d'Alexis-Alphonse Durand de Prémoré, né à Brunswick en 1799, et de Marie-Joséphine de Northomb, marié en 1857 à M^{lle} Paquin, alla se fixer au château de Bleid, dans le Luxembourg belge. Il fut naturalisé belge le 27 mai 1876 et incorporé à la noblesse de Belgique par lettres patentes du 11 mai 1883.

La famille Durand de Prémoré n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de grand mérite, des chevaliers de Saint-Louis, etc. Roland Durand de Prémoré, capitaine d'infanterie, a été tué à l'ennemi le 20 août 1914. Charles Durand de Prémoré, lieutenant d'infanterie, est décédé, le 4 mai 1915, des suites de blessures reçues le 18 avril précédent à l'attaque de Metzeral.

Principales alliances : Plantin (de Villeperdrix) 1666, de la Chevardière de la Grandville 1763, de Northomb 1830, de Champeaux de la Boulaye 1869, de Villeneuve-Esclapon 1880, 1881, d'Humilly de Chevilly 1866, de Robaulx de Soumoy 1849, Garnier de Falletans 1903, le Boucher de Brémoy, de Putecote de Renéville 1904, de Bouteiller 1909, Guyot de Saint-Michel 1912, etc.

DURAND de CRÉPY, de LANÇON, de DISTROFF, d'AUNOUX, de VILLERS, en Lorraine. Armes : d'or à quatre pals de sable ; au chef denché de quatre pièces d'or sur cinq d'azur. — Couronne : de Comte.

La famille DURAND appartient à la noblesse de Lorraine.

On en trouvera des tableaux généalogiques dans le *Nouveau d'Hozier* et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1903. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1776 pour être admis parmi les pages de Monsieur, frère de Louis XVI. On trouvera, enfin, sur elle d'intéressants renseignements dans la *Biographie du Parlement de Metz* de Michel.

La famille Durand est originaire de Commercy. Son auteur, Pantaléon Durand, receveur de la terre et seigneurie de Commercy, fut anobli, le 11 décembre 1596, par lettres patentes du comte de la Rocheguyon, de la maison de Silly, damoiseau de Commercy et souverain d'Anville. Il fut confirmé dans sa noblesse, le 7 octobre de l'année suivante, par lettres patentes de Charles III, duc de Lorraine, rapportées tout au long dans les *Carrés d'Hozier*. Il avait épousé Simone Macelin. Son fils, Jean Durand, receveur de la terre et seigneurie de Commercy, fut aussi conseiller et secrétaire du prince

Jean de Deux-Ponts, palatin du Rhin, dont il négocia le mariage avec Catherine de Rohan. Il épousa en 1577 Marie de Taillefumyr, fille d'un maître de forges de Commercy. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° François Durand, licencié ès lois, avocat au Parlement de Metz, marié à Marie Haraucourt, fille d'un prévôt de Commercy, dont le fils, Charles Durand, Sgr de Valdeck, fut successivement conseiller d'Etat du duc Charles IV, son procureur général près la Cour souveraine de Lorraine et Barrois par lettres du 31 août 1669 et président de la Cour des grands jours de Commercy et dont les petits-fils moururent sans postérité ; 2° Pantaléon Durand. Ce dernier naquit à Commercy le 10 février 1608 ; il vint se fixer à Metz, se fit recevoir en 1634 avocat au Parlement de cette ville, fut plus tard échevin de Metz et mourut en 1672. Il laissa plusieurs enfants de son mariage, en 1634, avec Barbe Foës, décédée à Metz en 1707. Le plus jeune de ses fils, Jean-Baptiste-Pantaléon Durand, Sgr de Distroff, né à Metz, conseiller au Parlement de cette ville en 1681, marié en 1678 à Suzanne Duclos, fille d'un médecin ordinaire du Roi, décédé à Metz en 1715, eut, entre autres enfants, deux fils, François-Benoît et Jean-Louis, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, François-Benoît Durand, Sgr de Distroff et de Stuckhange, né à Metz en 1685, conseiller au Parlement de cette ville en 1709, décédé au château de Distroff en 1767, eut pour fils aîné François-Michel Durand de Distroff, né à Thionville en 1714, conseiller au Parlement de Metz en 1740, qui mourut sans postérité en 1777. Le neveu de celui-ci, François-Pantaléon Durand de Crépy, né à Metz en 1765, fit en 1776 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages de Monsieur. Il fut nommé en 1786 avocat général au Parlement de Metz, devint maire de cette ville en 1801, fut député de la Moselle sous la Restauration et mourut en 1853. Il avait épousé en 1785 M^{lle} Lançon, fille d'un procureur général au Parlement de Metz, dont il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre-Clément Durand, receveur des finances à Béthune, décédé sans postérité, avait été autorisé, par ordonnance royale du 4 novembre 1817, à joindre à son nom celui de la famille de sa mère et à s'appeler : DURAND DE LANÇON. Le deuxième, Louis Durand de Crépy, épousa vers 1830 M^{lle} Ancillon dont il eut deux fils. Un troisième, Victor Durand, décédé en 1866, fut père d'Anatole-Benoît Durand, né en 1835, marié en 1874 à M^{lle} Olry, qui fut autorisé, par décret du 6 juillet 1866, à ajouter à son nom celui de : DE DISTROFF.

L'auteur de la seconde branche, Louis Durand, Sgr d'Augny, né à Metz en 1693, conseiller au Parlement de cette ville en 1722, marié en 1735 à Nicole de Saint-Blaise, décédé en 1747, laissa trois fils :

1^o Paul-François Durand, Sgr de Villers-aux-Bois, né à Metz en 1737, lieutenant-colonel, marié en 1771 à M^{lle} le Duchat, dont la descendance subsiste sous le nom de : DURAND DE VILLERS ; 2^o Charles Durand, Sgr d'Aunoux né en 1738, conseiller au Parlement de Metz en 1762, marié en 1772 à M^{lle} de Jobal, dont le fils, Louis Durand d'Aunoux, lieutenant-colonel, mourut sans postérité à Metz en 1854 ; 3^o François-Benoît Durand de Sorbey, né à Metz en 1741, marié à M^{lle} Besser de Charly, dont le fils mourut jeune sans avoir été marié. Paul-Jean-Jacques Durand de Villers, un des petits-fils de Paul-François, né à Metz en 1814, décédé en 1886, fut général de division et commandeur de la Légion d'honneur ; il n'eut qu'un fils, Léon, capitaine du génie, qui fut tué en mai 1871 à l'attaque du fort de Vanves. Son frère, Charles-Eugène Durand de Villers, né en 1817, marié à M^{lle} Pelletier, fille d'un lieutenant-général des armées du Roi, décédé en 1893, fut général de division et grand officier de la Légion d'honneur. Il eut trois fils dont le deuxième, Paul-Emmanuel, né à Versailles en 1850, a été promu en 1902 au grade de général de brigade.

M. Durand, Sgr d'Aunoux, conseiller au Parlement de Metz, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Clermont-en-Argonne.

La famille Durand a fourni trois généraux, cinq conseillers et un avocat général au Parlement de Metz, un vicaire général du diocèse de Saumur (Dominique Durand de Distroff, né en 1718), etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : de Lasalle, de Belchamps 1761, Olry 1874, de Bonnafos de la Tour, Ancillon, Delfau de Belfort 1856, de Jobal 1772, de Larminat, Besser, Huyn de Vernéville 1811, le Duchat 1771, de Tinseau 1822, Georgin de Mardigny 1844, Regnault de la Croix de Bissy 1877, de Benoist 1880, Pelletier, Dorival, de Kessling 1891, du Coetlosquet, de Montagnac, Brinquant 1907, de Vérian 1907, etc.

Il a existé dans la noblesse de Lorraine plusieurs familles Durand, on Durant, aujourd'hui vraisemblablement éteintes, qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé. La plus en vue de ces familles, celle des Durant de Silly, dont on trouvera une généalogie dans le *Nouveau d'Hozier*, portait pour armes : *de gueules à un léopard contourné d'argent, tranché d'or, à une fasce d'azur brochant sur le tout*. Elle avait pour auteur Louis Durant, natif d'Ayme, en Savoie, valet de chambre de la duchesse de Lorraine, qui fut anobli, le 16 novembre 1568, par lettres patentes du Duc. Son chef, Henri Durant de Silly, épousa à Nancy, le 4 février 1754, Elisabeth Dumesnil dont il avait en 1767 trois fils. M. de Silly, capitaine au régiment de

Bourbonnais, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nancy.

DURAND de GEVIGNEY, en Franche-Comté. Armes : d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois trèfles d'argent. — Devise : EN DURANT J'ESPÈRE.

La famille DURAND DE GEVIGNEY appartient à la noblesse de Franche-Comté.

M. de Lurion lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*. On trouvera sur elle quelques renseignements dans la *Galerie héraldo-nobiliaire de Franche-Comté* de M. Suchaux.

D'après ce dernier auteur la famille Durand aurait été anoblie au xvi^e siècle. M. de Lurion ne parle pas de cet anoblissement. Il fait remonter la filiation à Étienne Durand qui était en 1502 procureur au bailliage de Baume-les-Dames. Il ajoute que les deux fils de celui-ci, Jean et Gaspard Durand, ayant été reçus docteurs ès droits, prirent en cette qualité la qualification de noble, conservée depuis lors par leurs descendants. Gaspard Durand fut maire de Vesoul en 1568 et 1580. La souche se partagea en plusieurs branches. La seule de ces branches qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours est connue sous le nom de : DURAND DE GEVIGNEY. Son chef, Charles Durand, écuyer, lieutenant général à la Table de marbre de Besançon, reçu en 1704 substitut au Parlement de Franche-Comté, fut maintenu dans sa noblesse en 1702 par arrêt de la Chambre des comptes de Dôle.

Antoine-Joseph Durand, avocat au Parlement, et Charles-Emmanuel Durand, avocat au Parlement de Besançon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

M. Durand prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Besançon.

La famille Durand de Gevigney n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers très distingués, dont un maréchal de camp et deux colonels, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : Henrion de Magnoncour, Salivet de Fouchécour, d'Orival, Bernard de Sassenay, de Rivérieux de Varax 1884, de Rivérieux de Chambost 1893, Courlet de Boulot, Courlet de Vrégille 1911, de Perrey, de Tricornot 1911, de la Fléchère 1890, de Mareschal de Longeville, Pelletier de Chambure 1891, Courtaillon, Frère de Villefrancon, Terrier, etc.

DURAND de GROSSOUVRE, en Berry.

La famille DURAND DE GROSSOUVRE est anciennement et honorablement connue dans la haute bourgeoisie du Berry.

Elle est peut-être la même que celle de Jacques Durand, grenetier au grenier à sel de la Charité, et de Pierre Durand, conseiller du Roi, son procureur au grenier à sel de la Charité, qui eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de sable à une enclume d'argent*.

J.-F. Durand acquit en 1785 de la famille de Grivel la terre de Grossouvre dont sa famille a gardé le nom. Ses descendants furent autorisés, le 28 décembre 1865, par décret de Napoléon III à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE GROSSOUVRE.

Principales alliances : Escalier de Ladevèze 1869, Heurtault de Lammerville vers 1870, de Barrême 1912, de Groulard, etc.

DURAND d'AUXY (Nugues-). Voyez : NUGUES-DURAND d'AUXY.

DURAND d'AUXY, en Bourgogne. Armes : *d'or à une fasce de gueules chargée de trois têtes de lion du champ ; à la bordure engreslée de gueules*. — Le rameau fixé à Nolay et éteint au XVIII^e siècle portait : *d'azur à une montagne de six coupeaux d'argent, surmontée d'une étoile d'or*. — La branche cadette, également éteinte au XVIII^e siècle, portait : *d'azur à l'aigle essorante (aliàs au duc) d'argent, posée sur un rocher de même et regardant un soleil rayonnant d'or mouvant de l'angle dextre du chef*.

La famille DURAND d'AUXY, éteinte au cours du XIX^e siècle, a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe bourguignonne.

M. d'Arbaumont lui a consacré un intéressant article dans son *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon*. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Jules-François-Philibert Durand d'Auxy fit en 1767 pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie. Mais ces travaux sont malheureusement erronés, au moins pour les premiers degrés¹.

Esme Durand, auquel remonte la filiation, résidait à la fin du XV^e siècle dans le village d'Ecotigny, situé près d'Arnay-le-Duc. Un de ses fils, Claude, fut prêtre. Deux autres, Antoine et Emiland, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Antoine, vint se fixer à Nolay par le mariage qu'il contracta avec Suplix Milliard. Il eut à son tour deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau demeura fixé à Nolay. Son chef, Jean-Abraham Durand, né en 1636, décédé en 1695, fut notaire et juge dans cette

1. C'est grâce à une aimable communication de M. le colonel Carnot que l'auteur de cette notice a pu rectifier les erreurs commises par d'Hozier.

ville. Il fut père de Jacques-Abraham Durand, né en 1679, décédé en 1763, qui fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, et grand-père d'Abraham-Jacques Durand d'Aubigny, né en 1707, ministre du Roi à Liège, décédé en 1776, qui n'eut qu'une fille.

L'auteur du second rameau, François Durand, décédé en 1580, fut procureur à la Cour royale de Beaune et notaire royal à Nolay. Il eut pour fils Pierre Durand qui continua la lignée. C'est par erreur que les travaux conservés dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* et reproduits de nos jours par M. d'Arbaumont font de ce Pierre Durand le fils d'un Bernard Durand, écuyer, homme de guerre au château d'Auxonne, qui aurait épousé, le 15 janvier 1546, Liesse de Hangard, morte veuve en 1593, et le petit-fils d'un Martin Durand, écuyer, marié à Jeanne Malassis, qui était en 1508 capitaine du château d'Auxonne. D'après les travaux de d'Hozier, Pierre Durand aurait été nommé lieutenant du château de Montcenis par lettres de la princesse de Condé du 18 octobre 1587. Il était simplement en 1598 avocat, procureur du Roi à Montcenis. Il avait épousé en 1583 Jeanne Potillon. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Philippe, auteur d'un premier sous-rameau ; 2° François, prêtre, chapelain du château de Montcenis ; 3° Philibert, auteur d'un second sous-rameau.

Le premier sous-rameau ne tarda pas à s'éteindre. Son auteur, Philippe Durand, conseiller du Roi, lieutenant assesseur criminel au bailliage de Montcenis, épousa d'abord Marthe Callard, puis Charlotte Darlay, ou d'Harlay, veuve de Jean de Séry et fille d'un conseiller au bailliage de Montcenis. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre-Hyacinthe Durand, né du premier lit, conseiller du Roi au bailliage et chancellerie de Montcenis, marié à Marie de Séry, dont le fils, Jean-Maurice Durand de Chalas, né à Montcenis en 1665, marié en 1709 à Louise Durey de Sauroy, décédé en 1742, fut successivement conseiller maître en la Chambre des comptes de Dôle en 1698, secrétaire du Roi au Grand collège en 1727 et président en la Chambre des comptes de Dijon en 1733 et dont les deux petits-fils, Pierre-François Durand de Montessus, conseiller au Parlement, et Alexis-Louis Durand, Sgr de Lagny, officier, moururent sans postérité ; 2° Philibert-Alexis Durand, Sgr de Chaumont et de Saint-Eugène, né du second lit le 18 mai 1644, président en la Chambre des comptes de Dijon en 1706, décédé à Lyon en 1708. Ce dernier avait épousé en 1670 Philiberte Brunet de Chailly. Il en eut deux fils : 1° Philibert-Alexis Durand de Saint-Eugène, conseiller au Parlement de Metz, président en la Chambre des comptes de Dijon en 1708, maître d'hôtel ordinaire du Roi, décédé à Paris en 1729 sans avoir été marié ; 2° Jean-

Baptiste Durand de Saint-Eugène, Sgr de Romilly, receveur général des finances en Limousin, reçu le 16 décembre 1700 chevalier de justice des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, qui épousa une demoiselle Clermont et qui n'en eut pas d'enfants.

Le second sous-rameau ne s'est éteint que de nos jours. Son auteur, Philibert Durand, maréchal des logis de Monsieur, frère du Roi, épousa, le 16 février 1644, Étienne Ladone, fille d'un avocat. Il en eut deux fils qui furent maintenus dans leur noblesse, le 18 avril 1698, par jugement de Ferrand, intendant de Dijon. L'aîné de ces fils, noble Philibert Durand, avocat en Parlement, épousa, le 6 février 1684, Émilienne Gagnerot, fille d'un bourgeois de Chalon. Il fut père de Philibert Durand, Sgr d'Auxy, baptisé en 1684, reçu en 1710 conseiller au Parlement de Dijon, plus tard grand-maître des eaux et forêts dans les deux Bourgognes et en Alsace, qui épousa d'abord en 1713 Marguerite Tournebulle, puis, le 3 février 1751, Thérèse Rougeot, fille d'un receveur des domaines en Bourgogne, et grand-père de Jules-François-Philibert Durand d'Auxy, né à Paris le 9 mars 1753, qui fit en 1767 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie et dont la fille épousa le comte d'Humières.

M. Louis-André-Alfred Nugues, né en 1820 à Saint-Marcellin, demeurant au château de Dorgeoise, près de Voiron (Isère), demanda, le 10 décembre 1873, pour lui et pour ses cinq enfants mineurs, et obtint, par décret du 11 août 1874, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille Durand d'Auxy à laquelle appartenait sa femme. Il fut vraisemblablement père d'un comte Durand d'Auxy, engagé volontaire aux tirailleurs tonkinois, qui mourut au Tonkin en juin 1888 à l'âge de 21 ans.

Emiland Durand, auteur de la branche cadette, fut père de Claude Durand qui était en 1580 procureur à Beaune. Son descendant, Antoine-Bénigne Durand, fut pourvu, le 16 mai 1695, de l'office anoblissant de trésorier général de France au bureau des finances de Dijon. Il eut pour successeur dans cet office, en mars 1710, son fils Pierre Durand, né en 1688, décédé en 1738, qui paraît avoir été le dernier représentant de sa branche.

Il a existé à Chalon une branche de la famille Durand dont le point de jonction avec la souche est mal connu. Bernard Durand, avocat et littérateur, fut maire de Chalon en 1616. Son petit-fils, Joseph Durand, né en 1655, fut avocat général et conseiller d'honneur au Parlement de Dijon. Il mourut sans postérité en 1710.

Principales alliances : Carnot 1667, Brunet (des marquis d'Évry)

1670, de Siry 1709, Richard (de Vesvrotte) 1703, de Jouffroy, Durey, Dombidau de Crouseilles, d'Humières, etc.

DURAND de CHILOUP, en Dauphiné et en Bresse. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une croix fleuronnée de même.*

La famille DURAND DE CHILOUP a eu pour berceau le pays de Trièves, en Dauphiné. Elle vint dans la seconde moitié du xvii^e siècle se fixer en Lyonnais où elle occupait avant la Révolution un rang très honorable dans la bourgeoisie.

M. de Gennes, continuateur de M. d'Auriac, lui a consacré une courte notice dans le tome X de l'*Armorial de la noblesse de France*.

François Durand, né à Lyon le 22 mai 1741, se qualifiait conseiller du Roi, prévôt de la maréchaussée de Bresse et chevalier de l'Ordre du Roi quand il fit, le 8 novembre 1766, la reprise du fief de Chiloup qu'il avait acquis en Bresse l'année précédente. Il obtint en 1788 la croix de Saint-Louis, fut nommé le 3 nivôse an II général de brigade et mourut au col de Fenestrelle le 24 fructidor an XI. Il fut père de Jean-Jacques Durand, ou Durand de Chiloup, officier de la Légion d'honneur en 1846, qui fut pendant vingt-neuf ans président du Conseil général de l'Ain. Le fils de celui-ci, Jean-Joseph-Camille Durand, né à Bourg le 29 brumaire an V, colonel de gendarmerie, commandeur de la Légion d'honneur en 1859, membre du Conseil général de l'Ain, demanda le 5 janvier 1862, pour lui et pour son fils, Jean-Jacques Durand, né en 1819, et obtint, par décret du 11 août de la même année, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE CHILOUP sous lequel il était connu. Jean-Jacques Durand de Chiloup, né en 1819, épousa M^{lle} de Barrin dont il a laissé postérité.

La famille Durand de Chiloup a conservé jusqu'à nos jours le domaine de Chiloup, près de Pont-d'Ain, en Bresse.

Une famille DURAND DE LA FLÉCHÈRE ET DE CHATILLON occupait au xviii^e siècle un rang très distingué à Lyon. Elle portait les armes suivantes, qui rappellent celles des Durand de Chiloup : *d'argent à un chevron de gueules accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un cœur de gueules.* Son auteur, Paul Durand, riche fabricant de velours à Lyon, fut pourvu, le 9 mai 1750, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Besançon. Il exerça plus tard les mêmes fonctions en la chancellerie près le Parlement de Nancy, donna sa démission et fut remplacé en 1777 par un sieur Dammois. Il avait acquis en Lyonnais la seigneurie de la Fléchère et la baronnie de Chatillon. Son fils, Simon-César Durand, baron de Chatillon, né à Lyon en 1744, reçu en 1769 trésorier

de France au bureau des finances de cette ville, décédé en 1831, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Lyonnais. Il survécut à son fils, tué pendant le siège de Lyon, et ne laissa qu'une fille mariée en 1796 au marquis de Chaponay.

DURAND de PISIEUX. Armes : d'or à une flèche de sable, armée d'argent, posée en pal et tortillée d'une couleuvre d'azur, languée de gueules. — Aliàs : d'argent à deux tierces d'azur en sautoir, accompagnées de quatre merlettes de sable.

La famille DURAND DE PISIEUX, complètement éteinte en 1887, appartenait à la noblesse de robe parisienne.

On en trouvera une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans *l'Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans* publié par l'abbé Chambois.

La famille Durand de Pisieux est originaire du Maine.

Maitre Ursin Durand, auquel remonte la filiation, était conseiller magistrat au siège présidial de la sénéchaussée du Maine quand il fut pourvu, le 12 décembre 1586, de la charge de conseiller lai en la Cour du Parlement de Paris. Il épousa, par acte passé le 26 septembre 1587 devant notaire au Mans, Marie le Chesne, fille d'un procureur du Roi au pays du Maine. Son fils aîné, noble Julien Durand, nommé en 1626 conseiller au Parlement de Paris, demeurait rue du Coing, paroisse Saint-Séverin, quand il épousa, le 30 octobre 1627, Marie Boyvin ; il fut nommé en 1646 conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé. Le puîné, maitre Pierre Durand, était, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, conseiller du Roi et garde-scel au siège présidial de Tours ; il comparut le 27 janvier 1668 devant Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, et déclara qu'il entendait maintenir la qualité d'écuyer, mais demanda un délai pour produire ses titres, alors en la possession de son frère le conseiller. René-Ursin Durand, fils de Julien, fut seigneur de Montgraham, dans le Perche, et épousa Jeanne-Baptiste Courtin par contrat passé le 19 février 1667 devant notaire à Nogent-le-Rotrou. Il fut père de René-Ursin Durand, chevalier, Sgr de Pisieux et de Montgraham, qui épousa, par contrat passé le 27 janvier 1702 devant notaire au Mans, Marie-Anne le Roux, fille d'un gentilhomme ordinaire de la Grande vénerie, grand-père d'Ursin-René Durand, chevalier, Sgr de Pisieux et autres lieux, demeurant au château de Montgraham, en la paroisse du Coudray, qui épousa en secondes noces, le 16 janvier 1761, Jeanne Poullain de Brustel de Mainvilliers, fille d'un procureur du Roi au bureau des finances d'Alençon, et bisaïeul de François-Ursin Durand de Pisieux,

né en 1765 au château de Montgraham, député d'Eure-et-Loir en 1815, qui fut créé baron de l'Empire, avec institution de majorat, par lettres patentes du 19 juin 1813. Ce dernier fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il s'était brillamment apparenté par le mariage qu'il contracta avec M^{lle} de Montboissier. Il n'en laissa qu'une fille, Laure-Pauline, née en 1812, héritière du château de Montgraham, mariée au prince d'Hénin, décédée en 1887.

René-Ursin Durand de Pisieux, chevalier, Sgr de Montgraham, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Chartres. René Durand de Pisieux, Sgr de Vauxtorts, prit part à celles du Maine.

DURAND du LYS. Armes du Lys : *d'azur à une épée d'argent, garnie d'or, en pal, couronnée à la royale de même et accostée de deux fleurs de lys d'or.*

Famille de Normandie.

N... DURAND, de Saint-Lô, épousa, le 26 juillet 1825, Césarie-Cécile de Bourdon de Gramont qui descendait par les femmes d'un des frères de Jeanne d'Arc.

On sait que ceux-ci furent anoblis par lettres du roi Charles VII avec toute leur descendance, même féminine. Mais ce dernier privilège fut supprimé en 1614 par une déclaration du roi Louis XIII et ne fut jamais rétabli.

M^{me} Durand, née Bourdon de Gramont, eut trois fils. Les deux aînés de ces fils moururent jeunes sans avoir été mariés. Le troisième, Henri-Auguste Durand, né en 1834, marié à M^{lle} du Poerier de Franqueville, domicilié à Saint-Lô, se crut en droit de joindre à son nom celui de : du Lys et d'adopter le blason de la Pucelle. Il avait vainement demandé, le 7 juillet 1860, l'autorisation de porter régulièrement le nom de : DURAND DU LYS.

DURAND de VALLEY (Gaudiot-).

Henri Gaudiot, dit DURAND DE VALLEY, épousa à Paris, le 14 mars 1839, Madeleine-Herminie de Montbel, née à Coivert le 13 septembre 1815, dernière représentante de la branche cadette de la maison de Montbel. M^{me} Durand de Valley fut connue après la mort de son mari sous le titre de baronne de Valley. Elle fut assassinée à Paris le 16 juin 1896 dans des circonstances dramatiques. Elle ne laissait pas d'enfants.

DURAND de la BÉDUAUDIÈRE.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue à Fougères (Ille-et-Vilaine).

DURAND de LAVAUXMARTIN, ou de LAVAUMARTIN, à la Rochelle.

Armes : de gueules à trois étoiles d'or. — Aliàs (d'après l'Armorial général de 1696) de gueules à un soleil d'or accompagné de trois étoiles du même, deux en chef et une en pointe.

La famille DURAND DE LAVAUXMARTIN, éteinte dans les mâles en 1892, appartenait à la noblesse de l'Aunis.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Un jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1670 par la famille Durand de Lavauxmartin en fait remonter la filiation à André Durand dont le fils, Pierre Durand, écuyer, Sgr du Pont, marié à Françoise Tison, servit en 1467 au ban des nobles du Poitou et rendit un aveu le 15 janvier 1470. François Durand, écuyer, Sgr du Pont, fils de Pierre, aurait épousé Jeanne de Meilhac ; il aurait été père de Philippe Durand, écuyer, Sgr du Pont, marié le 24 novembre 1525 à Marguerite Dupin, et grand-père de René Durand, marié le 19 octobre 1599 à Anne Bourseau, qui continua la lignée. Ce jugement de 1670, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, paraît s'être appuyé sur une généalogie dressée à l'aide de titres faux.

Le travail de Beauchet-Filleau, plus sérieux, fait remonter la filiation à Pierre Durand, simple procureur à Poitiers, mentionné dans un acte du 7 juin 1552, dont la femme, Jacqueline Bonneau, fut marraine, le 22 août 1546, d'une fille de Méry Dreux. René Durand, Sgr du Magnon et du Coulombier, fils des précédents, marié vers 1580 à Anne Boursault, fut avocat et procureur au présidial de Poitiers et ne porta pas plus que son père les qualifications nobiliaires. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre Durand, procureur au présidial de Poitiers, décédé en 1639, qui eut des enfants ; 2° François Durand, Sgr de la Charrière, décédé en 1651, qui eut des enfants ; 3° Louis Durand, Sgr de la Mesnardière et de la Vaumartin, né à Poitiers le 10 octobre 1594, marié le 11 novembre 1637 à Marie Bigotteau, qui continua la descendance. Ce dernier était venu se fixer à la Rochelle et fut conseiller au présidial de cette ville. Bien qu'on ne connaisse à sa famille aucun principe d'anoblissement, son fils, Louis Durand, sieur de la Vaumartin, se fit accorder, le 28 février 1670, par Colbert du Perron, commissaire de Sa Majesté, le jugement de maintenue de noblesse dont il a été parlé plus haut. Louis Durand se fit encore accorder, en juillet 1671, des lettres patentes de maintenue de noblesse. Il était président au présidial de la Rochelle quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 avec celui de sa femme, Suzanne de Franchart. Les armes qu'il déclara dans cette circons-

tance sont exactement celles que l'*Armorial des maires de Poitiers* attribue à un Pierre Durand, écuyer, Sgr de Courcelles, peut-être issu de la même souche, qui fut maire de Poitiers en 1484. Louis Durand fut plus tard, d'après Beauchet-Filleau, conseiller du Roi en ses Conseils. Son fils, Louis-René Durand, chevalier, Sgr de la Vauxmartin, major d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, puis président au présidial de la Rochelle, marié à Marie-Madeleine Gillois, sollicita en 1728 l'admission à Saint-Cyr de deux de ses filles ; mais il ne semble pas que sa demande ait été agréée. Louis-René fut aussi père de René-Louis Durand, chevalier, Sgr de la Vaumartin, président au présidial de la Rochelle, qui épousa successivement Barbe Vaissière en 1751, puis Madeleine Bertrand. La famille Durand de Lavauxmartin s'est éteinte avec le petit-fils de celui-ci, Édouard Durand de Lavauxmartin, docteur en médecine, qui mourut à Libourne en 1892, à l'âge de 74 ans, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Valérie Clauzel, décédée dans la même ville en 1910.

Principales alliances : de Maussabré 1774, Vaissière de Saint-Martin 1751, 1846, de Laage, etc.

DURAND de CORBIAC, en Périgord.

La famille DURAND DE CORBIAC est très honorablement connue en Périgord.

Joseph Durand, négociant, fils de Daniel Durand, bourgeois et négociant de Bergerac, en Périgord, épousa à Bordeaux, le 20 décembre 1773, Jeanne Raymond, fille de Jacques Raymond, négociant dans cette ville, et de feu Andriane-Bernardine Gasc. Leur fils, Antoine Durand, né le 25 novembre 1777, député de la Dordogne en 1837, décédé à Paris en 1842, acquit dans les environs de Bergerac la terre de Corbiac ; il fut dès lors connu sous le nom de Durand de Corbiac qui a été conservé par ses descendants. Il avait épousé Charlotte Meslon qui mourut au château de Corbiac en 1864 à l'âge de 87 ans. Il fut père de Jean Durand, né à Bergerac en 1803, qui demanda le 28 juin 1859 et obtint, par décret du 31 mars 1860, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE CORBIAC, sous lequel il était connu, et grand-père d'Adrien Durand de Corbiac qui épousa en 1868 M^{lle} Bégouen et qui en eut une nombreuse postérité.

Principales alliances : Bégouen 1868, de Lussy 1897, Morillot 1902, Gavoty, etc.

DURAND de la SAIGNE du BOUCHERON, en Limousin.

La famille DURAND DE LA SAIGNE DU BOUCHERON a eu pour berceau la petite ville de Lubersac, en Bas-Limousin, où elle était honorablement

connue dès le xvii^e siècle et dans les environs de laquelle elle a possédé les domaines de la Saigne et de la Faucherie. On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants. Elle paraît être la même que celle d'un Jean-Baptiste Durand, bourgeois de Tulle, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à trois épis d'or, 2 et 1, et un chef de gueules chargé de trois croissants d'argent*. Elle paraît aussi être la même que celle d'un M. Durand de la Couture qui fut pourvu en 1757 de la charge anoblissante de président-trésorier de France au bureau des finances de Limoges.

Joseph Durand du Boucheron, marié à Elisabeth de Varennes, était le 14 novembre 1740 greffier en chef de la juridiction consulaire de Tulle ; il était juge-garde de la monnaie de Limoges quand sa fille, Léonarde, épousa, le 19 janvier 1751, Bernard Lamoureux, sieur de Montvialle et de la Rochette, directeur général des fermes du Roi et des postes de Limoges. Pierre Durand de la Faucherie, fils émancipé de Guy-René Durand de la Saigne, épousa vers 1750. Marie Meyvière d'Artois. Ce même Pierre Durand-Lafaucherie fit son testament en 1783. Sa fille avait épousé en 1780 Gabriel Delort-Puymalie. Marie Durand de la Saigne épousa à Lubersac, le 15 février 1752, Jean-Baptiste Lagorce, de Limoges, capitaine aide-major au régiment de grenadiers royaux.

Martin Durand de la Saigne et Marie-Thérèse Maillard de la Couture, veuve de Joseph Durand, chevalier, Sgr du Boucheron, ancien capitaine au régiment de la Reine-dragons, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges.

M. Durand de la Saigne du Boucheron fut nommé en 1869 juge de paix du canton de Nieul. Albert Durand de la Saigne du Boucheron mourut à Nieul en 1872 des suites de blessures reçues à l'ennemi en 1870.

Principales alliances : Maillard de la Couture 1769, Delort 1780, Guingand de Saint-Mathieu 1817, de Beaune de la Gandie 1769, Gay de Nexon vers 1830, Mabaret du Basty, etc.

DURAND du REPAIRE. Armes : *de gueules à une aigle d'or*.

La famille DURAND D'AUBEROCHE ET DU REPAIRE, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Périgord.

Elle ne doit pas être confondue avec une autre famille Durand, rapportée à la suite, qui est honorablement connue dans la même région et dont, par une curieuse coïncidence, une branche porte le nom de Durand du Repaire.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Pierre Durand du Repaire fit en 1781 pour être admis parmi les

pages de la Grande Ecurie. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une représentante de la même famille, Jeanne Durand du Bastit, née en 1754, fit pour être admise à Saint-Cyr. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin les preuves que le frère de cette jeune fille, Antoine Durand du Bastit, né en 1753, fit en 1764 pour être admis parmi les chevau-légers.

La filiation suivie remonte à noble Jean de Durant (*Duranti*), damoiseau de Tenon, marié à Morète de Montarditi, qui fit son testament le 9 novembre 1514 et dont le fils, Hélié, épousa Catherine Lambert par contrat du 20 octobre 1493. Une note des *Carrés d'Hozier* apprend que l'authenticité de cet acte de 1493 doit être considérée comme très suspecte. Noble Jacques Durand, licencié ès lois, fils d'Hélié, épousa Marguerite de la Mothe par contrat du 6 novembre 1537. Son fils, Jean Durand, Sgr de la Rolphie, marié à Jeanne d'Hautefort, en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Jacques, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 29 janvier 1667, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Jacques Durand de Laudonie, Sgr du Bastit, Pierre-Claude Durand, Sgr de la Tour et du Bousquet, et Jean Durand, sieur du Marayné, furent encore maintenus dans leur noblesse, le 10 janvier 1698, par jugement de M. de Bezons, successeur de M. Pellot.

L'auteur de la première branche, Pierre Durand, écuyer, Sgr de Laudonie, épousa Peyronne de Bruzac par contrat passé au Bastit le 26 juin 1622. Il fut père de Jacques Durand de Laudonie, Sgr du Bastit, qui épousa à Périgueux, le 30 janvier 1660, Jeanne de Méredieu et qui acheta en 1704 la seigneurie et vicomté d'Auberoche, grand-père d'Eymeric Durand, Sgr de Laudonie, qui épousa, le 25 janvier 1705, sa cousine Marguerite Durand de Laudonie, dame de Pressac, bisaïeul d'Eymeric Durand du Bastit, Sgr vicomte d'Auberoche, qui épousa en 1744 Marguerite Malet de la Jorie, et trisaïeul d'Antoine Durand du Bastit, né en 1753, et de Jeanne Durand du Bastit, née en 1754, qui firent les preuves de noblesse mentionnées plus haut. Antoine Durand, Sgr du Bastit, vicomte d'Auberoche, né en 1753, épousa Marie Blondeau ; il en eut deux filles qui furent les dernières représentantes de leur branche : 1° Célie, mariée à Patrice Bugeaud de la Piconnerie ; 2° Laure, aliàs Lydie, mariée à Pierre Patronier de Gandillac, lequel se remaria en 1811 à M^{lle} Goursaud de Merlis.

L'auteur de la seconde branche, Jacques Durand, Sgr de Pressac, épousa, le 19 avril 1637, Jeannette Galhiard. Son arrière-petit-fils, Pierre Durand du Bastit, Sgr du Repaire, capitaine d'infanterie, che-

valier de Saint-Louis, marié le 11 octobre 1763 à Marie-Thérèse de Gontaut de Montferrand, fit en 1781 les preuves de noblesse dont il été parlé plus haut pour obtenir l'admission parmi les pages de la Grande Ecurie de son fils, Pierre Durand du Repaire, né à Thenon en 1767. Il se remaria en 1787 avec Anne-Louise de Féletz. Alexis Durand du Repaire, marié en 1826 à M^{lle} de Lasteyrie du Saillant, fut tué en duel en 1835 par Aimé Sirey, cousin-germain de sa femme. Il paraît avoir été le dernier représentant mâle de sa famille et ne laissa qu'une fille en bas âge.

MM. Durand de Laudonnie, baron d'Auberoche, Durand du Repaire et Durand de la Tour de la Salomonie prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille Durand avait fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : d'Hautefort, de Bruzac, de Méredieu, de Roux de Moncheuil, de Malet de la Jorie, de Gontaut de Montferrand, de Féletz, de Foucauld de Dussac, de Lasteyrie du Saillant, de Vitrac de Vandières 1750, Bugeaud de la Piconnerie, etc.

DURAND du REPAIRE, de RAMEFORT et de NOAILHAC, en Périgord.

Armes : d'or à un arbre de sinople posé sur le sommet d'une montagne de quatre buttes de même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

La famille DURAND DU REPAIRE ET DE RAMEFORT, bien distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, est anciennement et honorablement connue en Périgord.

Un de ses représentants, M. Durand, juge de Bourdeille, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à deux bandes d'or*. L'abbé Léonard Durand de Ramefort, né à Bourdeille en 1774, fut guillotiné à Bordeaux en juillet 1794.

La souche s'est partagée en plusieurs branches qui se sont distinguées par les surnoms terriens de Puybérault, du Reclus, de Noailhac, du Repaire et de Ramefort.

Deux de ces branches se sont perpétuées jusqu'à nos jours, celle des DURAND DU REPAIRE et celle des DURAND DE RAMEFORT. On ne leur connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elles aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Pierre Durand-Durepaire, né en 1762 à Saint-Front d'Alemps, décédé à Périgueux en 1843, fut député de la Dordogne en 1822 et 1824.

Le représentant d'une autre branche, maître Léonard Durand, sieur du Breuil, avocat, demeurant à Puybérault, dans la paroisse de Saint-Front de Champnier, épousa à Thenon en 1737 Hélène Mazcau. Il paraît avoir été père de Laurent Durand, sieur de Puybérault et de

la Barde, demeurant à Saint-Front de Champnier, qui fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Provence. M. Durand de Puybérault prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La branche des Durand de Noailhac paraît s'être éteinte au cours XIX^e siècle. M^{me} Cugno de Belloc, née Durand de Noailhac, est décédée à Paris en 1864, âgée de 86 ans.

Principales alliances : de Malet de la Jorie, Guilbert de la Tour 1900, Bardi de Fourtou, du Liège d'Aunis, Dumont de Beaufort 1862, etc.

DURANDE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1825) : *parti : au 1 d'or à une tour crénelée de sable, maçonnée et ouverte d'argent, et à la bordure d'azur ; au 2 d'argent à un chevron de sinople accompagné en chef de deux branches d'olivier du même et en pointe d'une verge de sable, accolée d'un serpent de sinople.*

La famille DURANDE est anciennement connue à Dijon où elle occupait avant la Révolution un rang honorable dans la bourgeoisie.

Le vicomte Révérend a donné sa généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Jean Durande, marié à Elisabeth Denat, auquel ce travail fait remonter la filiation, était procureur au Parlement de Dijon quand il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une enclume d'or*. L'aîné de ses petits-fils, Jean-Edme Durande, né à Dijon en 1731, mort dans la même ville en 1813 sans laisser de postérité, fut successivement premier échevin de Dijon, président du tribunal criminel de la Côte d'Or en 1791 et maire de Dijon en 1794. Claude-Auguste Durande, neveu du précédent, né à Dijon en 1764, exerçait la médecine dans cette ville quand il fut élu député suppléant du Tiers-Etat de Bourgogne aux Etats généraux de 1789 ; il n'eut pas l'occasion de siéger. Il fut plus tard maire de Dijon de 1806 à 1818, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 août 1811, puis baron par décret impérial du 7 janvier 1814, qui ne fut pas suivi de lettres patentes, fut confirmé à titre personnel dans la possession de ce dernier titre par lettres patentes du 16 avril 1825, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut à Ahuy en 1835. Il était chevalier de Saint-Michel. Il laissa trois fils : 1^o Claude-Auguste, baron Durande, né à Dijon en 1803, marié en 1828 à M^{lle} de Jonquières, décédé à Ahuy en 1879, dont le fils, Albert, baron Durande, né en 1836, avocat, est décédé à Paris en 1889, ne laissant que trois filles, M^{mes} le Bourguignon-Duperré, de Brandouin de Miremont du Puget et Baudinot ; 2^o Jean-Victor Durande, conseiller à la Cour de Dijon, décédé à Ahuy en 1875 sans

avoir été marié ; 3^e Etienne-Jules Durande, officier, décédé en 1842, qui laissa de Clarisse-Adèle Leclercq un fils, Claude-Auguste Durande, né en 1841.

DURANQUET (CHARDON-). Voyez : CHARDON DU RANQUET.

DURANT de MAREUIL et de SAINT-ANDRÉ. Armes du rameau de Mareuil (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : *vairé d'or et d'azur*. — Armes du rameau de Saint-André (d'après le règlement d'armoiries de 1847) : *coupé : au 1 vairé d'or et d'azur ; au 2 de sable à un sautoir d'argent*. — Jean Durant, notaire royal à Épernay, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois rochers d'argent*.

On trouvera dans les *Dossiers bleus* un intéressant tableau généalogique de la famille DURANT DE MAREUIL ET DE SAINT-ANDRÉ. On trouvera les derniers degrés de la filiation dans les ouvrages du vicomte Révérend.

Le tableau conservé dans les *Dossiers bleus* fait remonter la filiation à Pierre Durant, né dans le Perche, qui était en 1580 procureur au Châtelet de Paris. Pierre Durant laissa trois fils dont les deux aînés, Gilles et Gabriel, furent les auteurs de deux branches et dont le plus jeune était notaire à Paris en 1594.

La branche aînée ne tarda pas à s'éteindre. Son auteur, Gilles Durant, fut procureur au Châtelet. Il fut proscrit comme ligueur après la prise de Paris par le roi Henri IV. Son fils, Gilles Durant, sieur de la Berquerie, avocat, poète licencié, fut un ami de Jean de Bonnefont, dont il traduisit le *Pancharis*. Il fut rompu en place de Grève à cause d'un pamphlet qu'il avait fait contre le cardinal de Richelieu. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

La seconde branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Gabriel Durant, procureur au Parlement de Paris, marié à Nicole le Vasseur, eut, entre autres enfants, un fils, Pierre, né à Paris en 1619, dont il va être parlé, et une fille, Marguerite, qui aurait épousé Henri de Bullion, marquis de Courcy¹. Pierre Durant se fixa à Epernay, en Champagne, après le mariage qu'il contracta, en 1655, avec Anne Lempereur, fille d'un procureur du Roi en l'élection et au grenier à sel de cette ville. Il fut commis général à la recette et à la direction des aides de l'élection d'Epernay. Il laissa deux fils :

¹ Cette alliance n'est mentionnée dans aucune généalogie de l'illustre maison de Bullion. Henri de Bullion, sgr de Courcy, décédé le 18 août 1658, avait épousé Marie Eustache, décédée en février 1638. Leur fils, autre Henri de Bullion, créé marquis de Courcy par lettres de 1681, avait épousé Madeleine de Vassan.

1^o Isaac-Augustin Durant, né à Epernay en 1660, greffier au bailliage et prévôté de cette ville, piqueur au vol dans la grande fauconnerie, décédé à Ay en 1715, qui continua la lignée ; 2^o Jean Durant, né en 1667, notaire à Epernay, décédé en 1707, dont le fils, Pierre-Jean Durant, né en 1703, fut directeur des fermes en Alsace. Isaac-Augustin Durant, avait épousé Marie Horquelin. Il fut père d'Isaac-Augustin Durant, sieur du Vivier-le-Comte, né à Ay en 1693, lieutenant de la prévôté de l'Hôtel, échanson de la duchesse douairière d'Orléans, décédé à Ay en 1753, qui épousa en 1721 Marie Billecard, et grand-père d'André-Anne Durant, sieur de Saint-André, né en 1729, contrôleur à Troyes, qui épousa Marie-Julie Challaye. Deux des fils de celui-ci, Joseph-Alexandre-Jacques Durant, né à Paris le 6 novembre 1769, et Esprit-André Durant, né à Paris le 19 mai 1777, furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants qui se distinguent par les surnoms terriens de Mareuil et de Saint-André.

Le premier rameau ne doit pas être confondu avec la famille Boula de Mareuil dont le chef porte également le titre de comte de Mareuil.

Son auteur, Joseph-Jacques-Alexandre Durant, ministre plénipotentiaire à Dresde, puis à Naples, fut créé baron de l'Empire, sous le nom de : DURANT DE MAREUIL, par lettres patentes du 24 février 1809, avec institution de majorat. Il fut dans la suite député de la Marne en 1815, conseiller d'Etat en 1816, ministre de France à la Haye, ambassadeur à Rome, puis à Naples, pair de France en 1834 et commandeur de la Légion d'honneur et mourut à Ay en 1855. Il avait été anobli par ordonnance du roi Louis XVIII du 6 janvier 1815, avait été confirmé dans la possession héréditaire de son titre de baron par lettres patentes du même prince du 3 février suivant, avait été autorisé, par ordonnance du 24 août 1815, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE MAREUIL et avait, enfin, reçu le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 14 avril 1846. Il avait épousé à Stuttgart en 1810 Christine-Caroline de Schott, décédée à Ay en 1881. Leur fils, Jean-Joseph Durant, comte de Mareuil, né en 1813, ministre plénipotentiaire, conseiller général de la Marne, décédé en 1897, a laissé deux fils de son mariage, en 1847, avec M^{lle} Garcia d'Almeida. Le second de ceux-ci, le colonel de Mareuil, a épousé M^{lle} de Vatry dont il a plusieurs enfants.

L'auteur du second rameau, Esprit-André Durant, consul général de France, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1860, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 25 octobre 1847 et fut autorisé, par décret impérial du 26 août 1859, à joindre régulièrement à son nom celui de : DE SAINT-ANDRÉ. Il

avait épousé vers 1820 Alexandrine Delacroix. Il en laissa trois fils qui ont tous eu postérité masculine. Il eut aussi trois filles dont la plus jeune, Sophie Félicie, née en 1817, décédée en 1881, fut chanoinesse du chapitre de Sainte-Anne de Bavière. Un représentant de ce rameau a été tué à l'ennemi en 1914.

Principales alliances : de Schott 1810, Dammery 1859 et vers 1830, Albrecht, Hennessy, Garcia d'Almeida, Bourdon de Vatry 1884, du Pontavice 1891, Michel de Grilleau 1860, le Mouton de Boisdeffre 1887, Passerat de Silans 1912, Grout de Beaufort, 1912, etc.

DURANT de la PASTELLIÈRE de NEUILLY. Armes : *d'argent à un chevron d'azur accompagné de trois grenades de gueules, tigées et feuillées de sinople.* — Armes de la famille de Brunet de Neuilly : *de gueules à deux chevrons alaisés d'or, accompagnés de trois étoiles d'argent, 2 et 1.*

La famille DURANT DE LA PASTELLIÈRE est originaire de la ville de Bressuire, en Poitou, où dès le règne de Louis XIV elle occupait un rang honorable dans la bourgeoisie.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau et dans les *Filiations bretonnes* de M. de la Messelière.

Ces travaux font remonter la filiation à Philippe Durant qui avait épousé Jeanne Merlet et dont le fils, Charles Durant, épousa, le 12 juin 1679, Marie Parent. Charles Durant fut dans la suite maire perpétuel de Bressuire et colonel des milices bourgeoises de cette ville. Il acquit en 1706 dans la paroisse de Combrand le domaine de la Pastellière dont sa descendance a conservé le nom. Il fut père de Charles Durant, sieur de la Pastellière, né en 1680, maire et lieutenant-colonel des milices bourgeoises de Bressuire, subdélégué de l'intendant dans cette ville, qui épousa en 1711 Marie-Thérèse Bineau, grand-père de Charles-Philippe Durant, Sgr de la Pastellière et de la Sablonnière, qualifié écuyer dans quelques actes, avocat du Roi au bureau des finances de Poitiers, qui épousa en 1752 Jeanne-Marguerite Pays-Mellier, et bisaïeul de Charles-Philippe Durant de la Pastellière, né à Chinon en 1756, avocat du Roi au bureau des finances de Poitiers, décédé dans cette ville en 1813, qui épousa en 1777 Jeanne-Anne Robert de Beauchamp. Le petit-fils de ce dernier, Charles-Léonce Durant de la Pastellière, né à Poitiers en 1810, décédé en 1865, épousa en 1843 M^{lle} de Brunet de Neuilly, fille du comte de Neuilly. Il fut père d'Abel Durant de la Pastellière, né en 1843, marié successivement à M^{lle} de la Rochefoucauld-Bayers, dont il a eu cinq enfants, et à M^{lle} Quatresols de Marolles, qui s'est cru en

droit de relever le titre de comte de Neuilly, porté par son grand-père maternel.

Principales alliances : Pays-Mellier 1752, 1802, Robert de Beauchamp 1777, Aubineau d'Insay 1801, Hugueteau de Gaultret, de Brunet de Neuilly 1843, de la Rochefoucauld-Bayers 1867, Quatresols de Marolles 1892, de Lespinay 1892, 1900, de Granges de Surgères 1911, de Bastide 1897, etc.

Il a été consacré en son lieu une notice à la famille de Brunet de Neuilly.

DURANT des AULNOIS.

La famille DURANT DES AULNOIS, de très honorable bourgeoisie, ne doit pas être confondue avec la famille Georges des Aulnois. Un de ses représentants est de nos jours notaire à Paris.

Principales alliances : Bernisien de Valmont 1830, Champetier de Ribes 1877, etc.

DURANT de JUVIZY. Armes : *d'azur à un cœur d'argent (aliàs d'or) traversé d'une flèche et accompagné de trois roses de même.*

La famille DURANT DE PÉRIGNAT ET DE JUVIZY, aujourd'hui éteinte, occupait dès la seconde moitié du xvi^e siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de Clermont-Ferrand, en Auvergne. Elle a possédé dans les environs de cette ville les seigneuries de la Bergerie, de Juvizy, de Pérignat-les-Sarlièves, etc.

Bouillet et Tardieu lui ont consacré de courtes notices dans les ouvrages qu'ils ont consacrés à la noblesse d'Auvergne.

Plusieurs de ses représentants, Annet Durant, Sgr de Peyrignat, conseiller en la Cour des aides de Clermont ; sa femme, N... Vigier ; Marie Durant de Grand-Saigne ; Gabrielle Durant, veuve de François de Fontfreyde, écuyer, sieur de Montredon ; Claire Durant, veuve de N... Pascal, conseiller à la Cour des aides de Clermont ; et Anne Durant-Pérignat, veuve du président de Caldagués, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Durant a donné plusieurs conseillers à la Cour des aides de Clermont. Bien que cette charge ne fût pas anoblissante, la famille Durant finit par s'agréger à la noblesse au cours du xviii^e siècle. Jean-Baptiste Durant, écuyer, sieur de Juvizy, lieutenant au régiment de Lyonnais, fils de François Durant, Sgr de Pérignat, conseiller à la Cour des aides, épousa en 1744 Anne Pascal. MM. Durand de Pérignat, père et fils, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Clermont. François-Joseph Durant de Pérignat prit également part à celles de la

sénéchaussée de Riom. La famille Durant a encore fourni un poète estimé au *xvi^e* siècle, des avocats et des prédicateurs distingués, des officiers, dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis, un visiteur général des gabelles, un receveur général des tailles, etc. Elle a eu pour derniers représentants Jean-Baptiste-François-César Durant de Juvizy, décédé sans postérité, et ses deux sœurs mariées vers 1850, l'une au marquis de Laizer, l'autre à M. de Parieu, ministre du Second Empire. Elle s'était aussi alliée à la famille de l'illustre Blaise Pascal et vers 1830 à la famille Demalet de Lavédrine.

DURANTAIS (Bernard de la). Voyez : BERNARD-DUTREIL ET DE LA DURANTAIS au tome IV et aux Additions du tome XIV.

DURANTEAU. Armes concédées en 1812 au général Duranteau avec le titre de baron de l'Empire : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois besants du même, 2 et 1 ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires. — M. Pierre Meller attribue à la famille Duranteau les armes suivantes : *d'argent à trois branches de laurier de sinople*, que Pierre du Rantheau, juge de Puys, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Mont-de-Marsan).

La famille DURANTEAU occupait dès le *xviii^e* siècle un rang distingué dans la bourgeoisie bordelaise.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages de M. Pierre Meller, dans l'*Armorial du Premier Empire* de Révérend, dans la *Statistique générale du département de la Gironde* de Féret, etc.

Joseph Duranteau, né en mars 1718 à Etauliers, près de Blaye décédé à Bordeaux en 1790, exerça avec distinction la profession d'avocat au Parlement de cette ville dont il fut deux fois élu jurat. Il avait épousé en 1742 Marie-Pauline de Kater, décédée en 1804, dont il eut 17 enfants. On doit une mention spéciale à quatre de ses fils. L'aîné de tous, André Duranteau, né à Bordeaux en 1743, président à la Cour de cette ville en 1811, marié en 1777 à M^{lle} Duprat, fille d'un notaire, décédé à Bordeaux en 1817, eut plusieurs fils dont l'aîné, Armand-Joseph Duranteau, né en 1778, avocat très distingué, décédé à Paris en 1840, fut bâtonnier de l'ordre des avocats de Bordeaux en 1823, puis conseiller à la Cour royale de cette ville. Un autre fils de Joseph Duranteau, Luc, né à Bordeaux le 8 septembre 1747, général de brigade en 1801, député de la Gironde de 1803 à 1815, commandeur de la Légion d'honneur, décédé sans postérité en 1828, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 20 mars

1812. Un troisième frère, Romain Duranteau, né en 1763, décédé en 1860, fut contre-amiral, commandeur de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis ; il eut un fils, Jean-Jules Duranteau, capitaine de frégate, qui mourut en 1865 sans avoir été marié. Un quatrième frère, Jean-Pierre-Louis Duranteau, marié à M^{lle} Jehard, décédé en 1830, fut préfet. Il fut père de Charles Duranteau, né en 1804, officier de marine, marié à M^{lle} Joubert de Dubreau, décédé en 1881, qui se crut en droit de relever le titre de baron conféré à son oncle en 1812. Le baron Charles Duranteau a lui-même laissé plusieurs fils dont l'aîné, Louis-Albert, baron Duranteau, a épousé M^{lle} Escarraguel.

DURANTON.

Ancienne famille bourgeoise d'Auvergne à laquelle Tardieu a consacré une courte notice dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*.

La famille DURANTON a fourni de nombreux notaires. Un de ses membres, Antoine-Joseph Duranton, fut nommé en 1769 visiteur général des gabelles à Clermont-Ferrand.

Principales alliances : du Lac de Contournat, Chomette, Sauvât, etc.

DURANTI de la CALADE (de). Armes : *d'argent à un cerisier arraché de sinople, fruité de gueules ; au chef de gueules chargé d'une étoile à six rais d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un phénix.* — Supports : *deux aigles couronnées.* — Devise : SOLI ÆTERNITATI.

La famille DE DURANTI DE LA CALADE est une des plus distinguées de la noblesse parlementaire de la Provence.

Artefeuil en a donné au xviii^e siècle, dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. De nos jours le baron du Roure en a donné une généalogie très complète dans son bel ouvrage : *les Meyran et leurs alliances*.

La famille de Duranti a eu pour berceau la ville de Digne, en Haute-Provence. Guillaume Durand, auquel M. du Roure fait remonter la filiation suivie, paraît avoir été cominal de cette ville en 1332 et 1336. Il peut avoir été fils d'un Pierre Durand qui en 1309 rendit hommage au roi Robert, comte de Provence, pour les terres qu'il possédait à Saint-Janet. Louis Durand, ou Durandi, fils de Guillaume, fut nommé archivaire royal de la Chambre des comptes de Provence par lettres patentes de la reine Jeanne données à Naples le 17 septembre 1359. Il vint alors s'établir à Aix que depuis cette époque sa

descendance n'a jamais cessé d'habiter. Il fut père de Laurent Durand, ou Duranti, notaire à Aix, second syndic de cette ville en 1410, qui épousa Gassende Bernard, grand-père de Jacques Duranti, avocat, assesseur d'Aix en 1466, qui épousa, le 7 septembre 1434, Catherine de Pingon, fille d'un archivaire royal d'Aix, bisaïeul de Jean Duranti, syndic d'Aix en 1487 et 1493, consul de cette ville en 1501, 1507 et 1513, qui épousa successivement en 1467 Jaumette Bertrand, en 1475 Guillemette de Castellane, fille du seigneur de Norante, et, enfin, Ferreria Rossetto, de la ville de Salon, veuve de Jean Belloti, d'Avignon, et trisaïeul d'Antoine Duranti, né du troisième lit, avocat en Parlement, docteur en droit, assesseur d'Aix en 1539, qui épousa en 1529 Françoise Georges d'Ollières, fille d'un notaire de Marseille. Les fils d'Antoine Duranti s'agrégèrent à la noblesse. L'un de ces fils, Antoine Duranti, né en 1541, second consul et procureur du pays, fit reconnaître sa noblesse par arrêt du Parlement du 5 mai 1561 ; sa descendance ne tarda pas à s'éteindre. Un autre, Jean Duranti, fut pourvu, le 7 janvier 1569, de l'office de conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Provence. Il fut père d'Honoré Duranti, né en 1556, confesseur du roi Henri III, général des Minimes, prédicateur de grand talent, décédé en 1626, et de Jean-Baptiste Duranti, Sgr de Bonrecueil et de Montplaisant, né en 1568, reçu en 1595 conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Provence, décédé en 1626. Trois des fils de ce dernier, Joseph, Hiérosme et Marc-Antoine, furent les auteurs de trois grandes branches. Un autre, François, fut page du roi Louis XIII.

Les divers représentants de la famille de Duranti furent maintenus dans leur noblesse, le 3 septembre 1667, par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

L'auteur de la branche aînée, Joseph de Duranti, Sgr de Bonrecueil, né en 1598, fut gentilhomme de la chambre du Roi et chevalier de Saint-Michel ; sa descendance s'éteignit avec ses deux petits-fils, François-Sébastien, décédé sans postérité à Lambesc en 1741, et Joseph, oratorien, décédé à Paris en 1756.

L'auteur de la deuxième branche, Hiérosme de Duranti, Sgr de Saint-Antonin et de Saint-Louis, né en 1601, reçu en 1627 conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Provence, acquit en 1632, pour le prix de 48.000 livres tournois, la seigneurie de la Calade et y fit construire un château que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours. Il avait épousé en 1627 Sibylle d'Escalis, fille d'un de ses collègues. Il en eut plusieurs fils qui joignirent à leur nom celui de la famille d'Escalis pour se conformer aux désirs testamentaires de leur mère. Le second de ces fils, Marc-Antoine de Duranti d'Es-

calis, Sgr de la Calade, né en 1631, jurisconsulte distingué, second consul et procureur du pays en 1678, épousa en 1654 sa cousine, Thérèse de Duranti, et continua la lignée. Il fut le bisaïeul de Claude de Duranti de la Calade, né en 1726, conseiller, puis président, en la Cour des comptes, aides et finances de Provence, marié en 1746 à Félicité Gueyroard, fille d'un avocat, décédé à Aix en 1801, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix. Le fils de ce dernier, Félix-Jérôme de Duranti de la Calade, né en 1748, fut reçu en 1768 conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Provence, mais céda son office en 1786. Il épousa aux Antilles, en 1784, sa cousine, Marie-Thérèse de Duranti de Collongue, et mourut en Italie pendant l'émigration, en 1798. C'est de son fils, Paulin de Duranti de la Calade, né en 1789 dans l'île de la Grenade, aux Antilles, receveur municipal de la ville d'Aix de 1823 à 1853, marié en 1820 à M^{lle} de Fortis, décédé en 1871, et de son petit-fils, Maurice de Duranti de la Calade, né en 1824, président du tribunal d'Aix en 1872, marié successivement en 1855 à M^{lle} du Laurens d'Oiselay et en 1873 à M^{lle} de Gabrielli de Gubbio, décédé à Aix en 1901, que descendent les représentants actuels de la famille de Duranti.

L'auteur de la troisième branche, Marc-Antoine de Duranti, né à Aix en 1606, second consul de cette ville et procureur du pays en 1650, fut seigneur de Collongue et épousa en 1633 Anne d'André. Sa descendance résida pendant quelque temps à la Grenade dans la seconde moitié du xviii^e siècle. Elle s'éteignit avec Désiré de Duranti de Collongue, né en 1775, qui mourut à Aix en 1834 sans avoir été marié.

La famille de Duranti a fourni des magistrats très distingués parmi lesquels un président et six conseillers à la Cour des comptes, aides et finances de Provence, des officiers de mérite, etc.

Son chef actuel, M. Jérôme de Duranti de la Calade, né en 1861, officier d'Académie, est professeur libre à la Faculté des lettres d'Aix.

Principales alliances : de Castellane 1473, 1653, 1674, de Durand, de Laidet, d'Estienne 1616, de Bonfils 1614, 1682, de Pontevés d'Amirat 1617, Dupérier 1638, de Meyran (de Lagoy) 1646, de Rémusat 1620, d'Escalis 1627, 1652, de Blacas 1679, de Fortis 1820, d'Isoard de Chénerilles 1845, du Laurens d'Oiselay 1855, 1887, de Gabrielli de Gubbio 1873, de Bourguignon-Duperré 1892, d'André 1633, etc.

Il a existé à Toulouse au xvi^e siècle une puissante famille parlementaire du nom de Duranti. Jean-Étienne Duranti, né en 1534, capi-

toul de Toulouse en 1563, avocat général, puis président, au Parlement de cette ville, massacré par les Ligueurs en 1589, fut un des magistrats les plus éminents de son temps. La *Mort du président Duranti* est une des meilleures toiles de Paul Delaroche. Jean-Étienne Duranti ne laissa qu'une fille, mariée à Simon de Garaud, conseiller au Parlement. On sait peu de chose sur ses ascendants, M. Villain paraît avoir démontré dans la *France moderne* qu'il était un fils d'Antoine Durant, ou Duranti, reçu en 1521 conseiller au Parlement de Toulouse, et de Jeanne de Cazelli, tandis que M. Fleury Vindry, le savant auteur des *Parlementaires français au XVI^e siècle*, est plus disposé à en faire un fils de Martin Durant, avocat au Parlement de Toulouse. Ce dernier, nommé conseiller au Parlement, mais non reçu, avait obtenu du Roi, le 28 juillet 1555, qu'on érigeât en sa faveur un second office de procureur général dans lequel il paraît ne pas avoir non plus été reçu.

DURANTI de CONGRESSAULT (de), en Berry et à Paris. Mêmes armes que la famille de Duranti de la Calade.

Il existe de nos jours en Berry et à Paris une famille DE DURANTI DE CONGRESAULT qui paraît revendiquer une origine commune avec la famille de Duranti de la Calade et qui, en tout cas, en a adopté les armoiries. Il a été impossible de se procurer de renseignements sur l'origine de cette famille que tous les historiens de la famille de Duranti de la Calade ont passée sous silence et qui n'est pas mentionnée dans les nobiliaires du Berry.

N... Duranty, Sgr de Concessault, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Berry.

Guillaume-Antoine-François, connu sous le titre de comte de Duranti de Concessault, né à Paris le 17 mars 1791, décédé en 1856 au château de Blancafort (Cher), fut député du Cher en 1852. Il avait épousé Vivantine-Louise Brunet. Leurs deux fils, Alfred-Charles-Vivant, comte de Duranti, et Paul-Dominique, vicomte de Duranti, épousèrent en 1864 deux sœurs, M^{lles} de Commaille.

Principales alliances : de Commaille 1864, Baron de Montbel 1887, de Drée vers 1890, etc.

Il a existé aussi une famille de Duranti de Lironcourt sur laquelle on n'a pu se procurer que très peu de renseignements. François-Camille de Duranti de Lironcourt était en 1773 abbé commandataire de la Madeleine de Chateaudun. L'*Armorial chartrain* lui attribue les armes suivantes : *d'azur à une tour d'argent surmontée d'un soleil d'or*. M. de Duranti de Lironcourt, Sgr de Vieuvilliers, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais.

DURANTY (de), à Marseille. Armes (d'après le *Bulletin de la Société des collectionneurs d'ex-libris* d'octobre 1909) : *d'argent à un cerisier arraché de sinople, fruité de gueules, surmonté d'un lambel de gueules ; au chef de gueules chargé d'une étoile à six rais d'or.*

La famille DURANTY, ou DE DURANTY, d'honorable bourgeoisie de Marseille, a adopté, avec une légère modification, les armes de la famille de Duranti de la Calade. Elle paraît avoir pour nom patronymique celui de Nicolas.

Elle est vraisemblablement la même que celle d'un Nicolas Duranty, bourgeois de la ville de Marseille, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un loup d'or ; coupé d'or à un pal de gueules.*

D'après le *Bulletin de la Société des collectionneurs d'ex-libris*, Claude-Nicolas Duranty, né en 1793, fut autorisé, le 28 octobre 1869, par jugement du tribunal civil de Marseille, à faire précéder son nom de la particule DE portée par ses ascendants avant la Révolution. Son fils, Louis-Émile Nicolas, né à Marseille le 19 août 1836, docteur en médecine, décédé en 1890, fut autorisé, par décret du 18 novembre 1869, à joindre à son nom celui de Duranty et à s'appeler Nicolas Duranty (*sic*). Il reçut en 1886 le titre étranger de marquis. Il a laissé un fils qui a épousé en 1913 M^{me} Testaud-Marchain.

DURANVILLE (le Vaillant de). Voyez : LE VAILLANT DU DOUET, DU DOUET DE GRAVILLE, DE LA FIEFFE, DE FOLLEVILLE, DE PLÉMONT, DE GLATIGNY, DE CHARNY, DE MONCHY, DE DURANVILLE, DE LA BOISSIÈRE ET DU CHASTELET.

DURAQUET, ou du RAQUET, de LORME de MONTJAY et de la VIEILLE-LOYE. Armes : *d'azur à trois serres d'aigle d'or, 2 et 1, et au croissant de même en abîme.*

La famille DURAQUET, ou DU RAQUET, est originaire du pays de Montferrat, en Italie. Elle vint au xvii^e siècle s'établir en Franche-Comté, d'où la branche actuellement existante alla au siècle suivant se fixer en Bretagne.

On en trouvera un tableau généalogique dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et M. de Lurion lui a consacré un article dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*.

Un arrêt rendu en 1689 par la Chambre des comptes de Dôle établit la filiation depuis noble Antoine Duraquet, mari de Marguerite de Sérode, dont le fils, Philippe Duraquet, baptisé à Montferrat le 7 mars 1524, épousa Augustine Massard par contrat du 1^{er} juillet 1548. Le petit-fils de ceux-ci, Hercule du Raquet, baptisé le 7 avril 1589, vint en 1630 s'établir comme gentilhomme verrier à la Vieille-Loye,

en Franche-Comté. Son fils, Claude du Raquet, fit faire une enquête, le 9 septembre 1680, devant les officiers principaux de l'état de Montferrat : ceux-ci déclarèrent qu'il était noble et issu d'une noble et ancienne famille reconnue pour telle de tout temps dans le Montferrat ; ils firent attester leur déclaration, le 14 septembre 1680, par l'évêque de Noli et, le 20 du même mois, par le président du Sénat de Montferrat. Hercule Duraquet, fils de Claude, eut trois fils, Pierre Duraquet de Lorme de la Vieille-Loye, Claude Duraquet de Saint-Mauris de la Vieille-Loye et Louis Duraquet, demeurant à la Vieille-Loye, au bailliage de Dôle, qui obtinrent, le 29 novembre 1689, un arrêt de la Chambre des comptes de Dôle les autorisant à se qualifier nobles et écuyers et reconnaissant leur descendance d'Antoine Duraquet vivant à Montferrat en 1524. Deux de ces trois frères, Pierre et Louis, furent les auteurs de deux branches.

Charles-Hubert Duraquet de Lorme, sieur de Montjay, fils de Pierre et chef de la première branche, fut encore maintenu de sa noblesse, en 1735, par arrêt de la Chambre des comptes de Dôle. Il épousa Marie-Louise de Green de Saint-Marsault et mourut en 1759. Il eut un fils, François-Jérôme du Raquet de Montjay, qui prit part en 1789 aux Assemblées de la noblesse tenues à Dôle. Sa descendance paraît être aujourd'hui éteinte.

Louis Duraquet, auteur de la seconde branche, épousa Élisabeth Cocagne de la Pinaudière. Son petit-fils, Jean-Frédéric Duraquet de la Vieille-Loye, alla en 1761 se fixer en Bretagne où il avait été nommé procureur du Roi en la sénéchaussée et barre royale de Rhuis. Il a été l'aïeul de M. Louis du Raquet de la Vieille-Loye qui a épousé M^{lle} Marie-Anne de Quemper de Lanascot, née en 1846, et qui en a eu plusieurs enfants.

Pierre Duraquet de Lorme de la Vieille-Loye et Claude Duraquet de Saint-Mauris de la Vieille-Loye, écuyers, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dôle).

La famille Duraquet a fourni des gentilshommes verriers, des officiers, etc.

Principales alliances : de Green de Saint-Marsault, de Vion de Gaillon, d'Agay, de Quemper de Lanascot, de Gourden 1861, de Gouvello, de Fanton, etc.

DURAS (d'Oultremont de). Voyez : OULTREMONT DE DURAS (D').

DURAS (de Durfort de). Voyez : DURFORT (DE).

DURAS-CHASTELLUX (de). Voyez : CHASTELLUX (DE).

DURAT (de). Armes : *échiqueté d'or et d'azur*. — Couronne : *de Mar-*

quis. — Cimier : *un groupe de quatre chênes*. — Tenants : *deux anges*. — Devise : DURAVIT, DURAT ET DURABIT. — Cri de guerre : DURAT A SAINTE CATHERINE !

La famille DE DURAT appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de l'Auvergne et du Bourbonnais.

Elle était en instance pour obtenir les honneurs de la Cour à l'époque où éclata la Révolution ; on trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie qu'elle envoya dans cette circonstance au Cabinet des Ordres du Roi. On en trouvera aussi une généalogie très complète dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera, enfin, d'intéressants renseignements sur les Durat dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et dans les ouvrages que Bouillet et Tardieu ont consacrés à la noblesse d'Auvergne.

La maison de Durat a eu pour berceau la terre de son nom, située près de Pionsat, dans le pays de Combrailles, en Basse-Auvergne.

Tardieu mentionne un Franconin de Durat qui en 1270 aurait suivi saint Louis à la septième Croisade.

Guillaume de Durat, damoiseau, était seigneur de Durat et de Marsat dans les dernières années du xiii^e siècle. On lui attribue deux fils, Louis et Guillaume II, qui auraient été les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, issue de Louis, conserva la seigneurie de Durat. Elle s'éteignit en la personne de Philibert de Durat, écuyer, Sgr dudit lieu, qui épousa Alix de Chalus par contrat du 6 juin 1430 et dont la fille unique, Marguerite, héritière des biens de sa maison, épousa Mandon de Lestranges.

Guillaume II de Durat, auteur présumé de la seconde branche, reçut un aveu en 1311. On lui attribue pour fils Guillaume III de Durat, vivant en 1328, et pour petit-fils Franconnet de Durat, damoiseau, Sgr d'Unson, vivant en 1373, qui avait épousé Guillaumette Roulve. La Chesnaye des Bois et Bouillet, d'accord avec la généalogie produite en 1789 pour les honneurs de la Cour, ne donnent la filiation comme régulièrement établie qu'à partir du milieu du xv^e siècle. Cette branche était représentée à cette époque par trois frères, petits-fils présumés de Franconnet : 1^o Antoine, qui continua la descendance ; 2^o Robert, Sgr d'Unson, mentionné dans des actes de 1445, 1458 et 1460, qui d'une alliance inconnue eut une fille, Marguerite, mariée à Pierre de Lussay, Sgr de Champmartin ; 3^o Gaspard, qui, le 27 mai 1487, passa un accord avec son frère Antoine. L'aîné des trois frères, Antoine de Durat, écuyer, Sgr des Portes, de Leyrat, d'Unson, etc., passa un accord, le 8 mai 1442, avec le prieur de Maissat et épousa

Philippe de la Marche par contrat du 28 décembre 1444. Son fils, Jean de Durat, chevalier, Sgr des Portes, d'Aillerae, etc., conseiller et chambellan de Charles, duc de Bourbonnais, dauphin d'Auvergne, fut maître des eaux et forêts du pays de Combrailles, fut autorisé en août 1485, par bulle du Pape, à construire une chapelle au lieu des Portes et fut pourvu, le 8 juillet 1515, de l'office de prévôt de messieurs les maréchaux de France au duché de Bourbonnais. Il épousa, par contrat du 19 mai 1481, Julienne de la Grange, veuve de Pierre de la Chapelle, Sgr de Rocheneuve, et fut père de François de Durat, écuyer, Sgr de Chazeaux, des Portes, etc., maître des eaux et forêts au pays de Combrailles, chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa, le 29 juin 1514, Claude de Myel, veuve de noble homme Antoine de Chazeau. François de Durat eut de ce mariage plusieurs fils. L'un de ceux-ci, François, fut conseiller au Parlement de Paris et prieur de Saint-Christophe, en Touraine. Deux autres, Jean et Léonard, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jean de Durat, chevalier, Sgr des Portes, Lascoutz, la Celette, etc., bailli du pays de Combrailles, chevalier de l'Ordre du Roi, épousa d'abord, le 24 février 1544, Claude de Labartès, puis, le 18 juillet 1566, Jacqueline de Coligny de Saligny, veuve de Gilbert de Luchat. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean de Durat, baron de Marigny, né du premier lit, chevalier de l'Ordre du Roi, marié à Françoise Boutin, dont la fille unique, Jeanne, épousa en 1596 Jacques de Veilhan ; 2° Gilbert de Durat, chevalier, Sgr des Portes, de Chazeau, de la Celette, etc., né du second lit, maître des eaux et forêts et bailli du pays de Combrailles, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 23 mai 1596 à Marguerite de Veilhan. Ce dernier laissa à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1° Gabriel de Durat, Sgr des Portes et de la Celette, grand bailli du pays de Combrailles, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Anne-Marie-Louise, née en 1684, religieuse à Saint-Cyr ; 2° Jean de Durat, Sgr de Saint-Myon, qui épousa, le 13 mai 1637, Françoise de Luchat, héritière de la seigneurie du Ludaix, dans l'élection de Montluçon, et qui continua la lignée. Ce rameau s'est perpétué avec beaucoup de distinction en Bourbonnais où il a conservé jusqu'à nos jours la terre du Ludaix. Ses divers représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 21 janvier 1669, par jugement rendu à Moulins de l'intendant Tubeuf. Son chef est connu sous le titre de comte de Durat.

L'auteur du second rameau, Léonard de Durat, Sgr de Laurouse, du Mazeau, etc., épousa Louise des Cars par contrat du 3 janvier 1559. Sa descendance s'éteignit avec Jean-François, connu sous le

titre de comte de Durat, né en 1736, gouverneur de l'île de la Grenade, aux Antilles, qui mourut au château de Vauchassade en 1830, n'ayant eu que deux filles, M^{mes} d'Arfeuille et de Bonnevie de Pogniat.

MM. de Durat père et fils prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Moulins.

La maison de Durat a fourni des officiers de grand mérite dont trois arrivèrent au grade de maréchal de camp, en 1756, 1767 et 1788, un chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, un conseiller clerk au Parlement de Paris en 1546, plusieurs grands baillis de Combrailles, etc.

Quatre demoiselles de Durat du Ludaix firent au xviii^e siècle des preuves de noblesse pour être admises à la maison de Saint-Cyr.

Principales alliances : de Lestranges, de Chalus, de la Marche 1444, de la Grange 1481, de Chavanat 1508, de Montaignac, de Mausabré, de Coligny 1566, de la Roche-Aymon 1680, de Reilhac 1704, de Gouyon de Beaufort 1711, de Chambon 1665, du Bouys 1728, des Cars 1559, de Chaussecourte 1587, du Peyroux, de Beaufort 1592, de Lauzanne, de Douhet 1682, de Bosredon 1734, 1748, le Groing 1770, de Morin d'Arfeuille 1803, de Bonnevie de Pogniat 1808, de la Chassaingne de Sereys, Gallet de Mondragon 1827, de Drouas 1881, de Vathaire 1895, etc.

DÜRCKHEIM (de), en Alsace. Armes anciennes : *d'or à deux arcs de gueules, sans corde, posés en pal et adossés.* — Armes actuelles : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à deux arcs de sable, sans corde, joints ensemble, posés en pal et adossés ; aux 2 et 3 d'argent treillissé de gueules, au chef échiqueté de deux traits de gueules et d'or, qui est du Maz-Montmartin.* — Couronne : *de Comte, surmontée de trois casques de tournoi couronnés.* — Cimiers : *au milieu un vol d'argent fermé et chargé des arcs de l'écu ; à dextre et à sénestre une plume d'argent entre deux plumes de gueules.* — Supports : *deux lions d'or.*

La famille DE DÜRCKHEIM appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Alsace.

On en trouvera une généalogie dans l'*Alsace noble* de Lehr.

Son nom figure dans les anciens actes, tantôt avec l'orthographe Dürckheim, tantôt avec l'orthographe Türckheim. D'après la tradition elle aurait eu dans le passé une origine commune avec la famille de Türckheim, de la même province, encore existante, dont cependant les armoiries ont toujours été différentes. Par acte du 22 mai 1817, le comte de Dürckheim reconnut cette communauté d'origine des deux familles.

Un grand nombre de membres de la famille de Dürckheim ont porté le prénom d'Eckbrecht, qui a fini par être considéré souvent comme un nom patronymique.

La famille de Dürckheim est connue en Alsace depuis l'année 1164, date à laquelle un de ses membres était châtelain d'Haguenau. Conrad de Türekheim, doyen du chapitre de Worms, fut élu en 1247 évêque de cette ville. Louis et Jean de Türekheim assistèrent à des tournois en 1337 et 1374.

La filiation est régulièrement établie depuis Heiniche de Dürckheim qui avait épousé en 1338 Marguerite de Haslach, et qui en eut quatre fils. L'aîné de ces fils, Henri, mentionné dans des actes de 1389 et de 1406, ne paraît pas avoir eu d'enfants de son mariage avec Catherine de Windstein. Le deuxième, Hartwig, reçut en 1375 divers fiefs du comte de Linange et épousa une fille d'Hermann de Montfort. Il eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Hencken, ou Hanemann, que l'on croit avoir été l'auteur de la famille de Türekheim¹ ; 2° Hartwig, dont la descendance s'éteignit au xvi^e siècle ; 3° Cunon, qui épousa en 1423 Marguerite von der Weitenmühle et qui continua la lignée. Henri de Türekheim, fils de Cunon, fut investi en 1471 et 1474 de divers fiefs impériaux que son père avait déjà possédés à Haguenau. Son fils, Wolf de Türekheim, fut investi en 1521 par l'empereur Charles-Quint de la dignité héréditaire de bargvogt d'Haguenau que sa descendance conserva jusqu'à l'époque de la Révolution. Il fut le grand-père de Cunon III de Dürckheim, grand veneur de l'électeur palatin, qui épousa en 1581 Anna Landschad de Steinach. Un des petits-fils de ce dernier, Jean-Henri de Dürckheim, né en 1635, décédé sans postérité en 1707, fut général au service de Wurtemberg, puis de Hesse-Darmstadt. Son neveu, Wolfgang-Henri de Türekheim, épousa en 1694 Christine-Dorothee de Waldner-Freundstein. Il en eut deux fils, Chrétien-Frédéric, né en 1700, chambellan de l'électeur de Mayence, décédé en 1774, qui continua la lignée, et Philippe-Louis, né en 1708, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine et dont une fille, M^{me} de Strauss, fut mère d'Hercule-Grégoire de Strauss, dit Eckbrecht de Dürckheim, entomologiste distingué, décédé en 1864. Louis-Charles de Dürckheim, fils de Chrétien-Frédéric, fut ambassadeur de Wurtemberg à Vienne et à Ratisbonne et reçut en 1764 de l'empereur François I^{er}, pour lui et pour ses descendants, le titre de comte du Saint-Empire. Il avait épousé en 1769

¹ La famille de Türekheim remonte par filiation à un Hanemann de Turingheim, dit Turck, qui vint de Bitche, sa patrie, se fixer à Strasbourg et qui y obtint en 1459 droit de bourgeoisie. Ce personnage serait le même que Hanemann de Türekheim, fils aîné d'Hartwig.

une fille du ministre wurtembergeois du Maz, comte de Montmartin, et, pour se conformer aux désirs de celui-ci, qui était le dernier de son nom, releva le nom et les armes de la famille du Maz de Montmartin. Son fils unique, Charles-Jean, comte de Dürckheim, décédé en 1836, fut chambellan des rois de Suède et de Wurtemberg. Il laissa quatre fils : 1° Alfred, comte de Dürckheim, qui épousa en 1821 la princesse Sophie d'Ëttingen et dont la postérité se perpétue en Bavière ; 2° Gustave, comte de Dürckheim, chambellan du roi de Suède, dont la descendance subsiste ; 3° Othon, comte de Dürckheim, né en 1804, chambellan de l'empereur d'Autriche ; 4° Ferdinand, comte de Dürckheim, né en 1811, préfet français, officier de la Légion d'honneur, qui épousa successivement deux sœurs, M^{lles} de Türckheim, et qui fut l'auteur d'un rameau demeuré français.

Le baron de Dürckheim prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Haguenau.

La famille de Durckheim a fourni un grand nombre d'officiers de mérite au service des rois de France et des princes allemands. Plusieurs de ses membres ont péri sur différents champs de bataille.

Principales alliances : de Ratsamhausen 1452, d'Hunolstein 1605, 1662, de Waldner 1647, 1694, de Berckheim, d'Ëttingen 1821, de Türckheim 1824, de Dalberg, de Fleckenstein 1620, de Salm, de Sternfels, du Maz de Montmartin 1769, de Degenfeld 1823, Toll 1849, d'Althann 1862, etc.

DURCOT de PUITESSON, en Bas-Poitou. Armes : d'or à trois pommes de pin tombantes de sinople, 2 et 1.

La famille DURCOT DE PUITESSON appartient à la noblesse du Bas-Poitou.

On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* et dans les *Filiations bretonnes* du vicomte de la Messelière. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Charles-Désiré Durcot de Puitesson, né en 1769, fit en 1785 pour être promu au grade de sous-lieutenant. On trouvera, enfin, des renseignements sur les Durcot dans la *France protestante* de Haag.

D'après une tradition, qui ne s'appuie sur aucune preuve, la famille Durcot serait originaire d'Ecosse. Ses premiers auteurs connus habitaient dans la seconde moitié du xv^e siècle le bourg de Saint-Denis-la-Chevasse, en Bas-Poitou. Guillaume Durcot, Sgr de la Servantière, auquel remonte la filiation, se qualifiait écuyer. D'après une sentence obtenue par ses fils le 15 novembre 1517, il était noble, vivant noblement, suivant les armes, bans et arrière-bans. Il rendit aveu, le

7 mai 1477, de son hôtel de la Haye, ou de la Benastonnaire, et fit, le 28 avril 1481, un échange avec un Guillaume Durcot, marchand à Saint-Denis-la-Chevasse, qui était vraisemblablement son parent. Il était aussi vraisemblablement parent d'un Guillaume Durcot, notaire juré sous la cour du doyen de Mareuil, qui passa un acte en 1489 au sujet d'une rente sur la Roche-Boursault à Saint-Denis-la-Chevasse. Il fit son testament le 7 avril 1500 et cita dans cet acte les enfants qu'il avait eus de son mariage avec Marie Herbertin, fille de Guillaume, écuyer, Sgr de la Grassière. Deux de ses fils, Odet et Guillaume, furent les auteurs de deux grandes branches.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, les représentants de ces deux branches furent déclarés roturiers et condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement du 23 juin 1668 de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Ils interjetèrent appel de cette condamnation devant le Conseil d'Etat qui les maintint dans leur noblesse par arrêt du 2 janvier 1671.

L'auteur de la branche aînée, Odet Durcot, écuyer, Sgr de la Roussière, à Saint-Denis-la-Chevasse, de la Roche, etc., est mentionné dans un certain nombre d'actes du début du xvi^e siècle. Il épousa Catherine Pelletier par contrat du 12 juillet 1496, fit reconnaître sa noblesse, le 19 décembre 1517, par sentence des commissaires députés sur le fait des francs-fiefs et partagea avec ses frères la succession de ses père et mère par acte du 1^{er} février 1523. Son fils, Gilles Durcot, écuyer, Sgr de la Roussière, comparut en 1537 au ban de la noblesse du Poitou. Il épousa d'abord, en 1539, Marguerite de la Muce, puis, en 1549, Marie Dorin. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1^o Pierre Durcot, Sgr de la Roussière, né du premier lit, nommé en 1592 gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Marthe, baronne de la Grève, mariée en 1646 à René de Montboucher, marquis du Bordage ; 2^o René Durcot, Sgr de Boireau, né du second lit, marié en 1594, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Louis Durcot, Sgr de Boireau ; 3^o Claude Durcot, Sgr de la Coudraye, qui épousa, le 7 octobre 1603, Anne de Saint-Hilaire, héritière de la seigneurie de Puitesson, dans la paroisse de Chauché, et dont la descendance subsiste ; 4^o Pierre Durcot, Sgr de l'Aumone, marié en 1590, dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de son petit-fils, Paul Durcot, Sgr du Plessis. Charles-Antoine Durcot, Sgr de Puitesson, né en 1712, descendant de Claude et d'Anne de Saint-Hilaire, dame de Puitesson, fut, d'après Beauchet-

Filleau, élevé parmi les pages du roi Louis XV¹. Il était déjà âgé quand il épousa, en 1768, M^{lle} de Tinguy. Celle-ci était veuve quand elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Son fils unique, Charles-Désiré Durcot de Puitesson, né en 1769, fit en 1785, pour obtenir le grade de sous-lieutenant, les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut. Il épousa en 1805 M^{lle} Dondel du Faouédic et fut père de Benjamin-Ernest Durcot de Puitesson, né en 1813, marié en 1843 à M^{lle} Pelletier de Montigny, décédé en 1884 au château de Puitesson (Vendée), dont les deux fils, Arthur et Louis-Maurice, ont continué la descendance.

L'auteur de la seconde branche, Guillaume Durcot, fut seigneur de l'Estang, à Chavagnes-en-Pailliers, et épousa, le 16 juin 1511, Jeanne Dorin. Sa descendance s'éteignit avec Pierre-François Durcot, Sgr de l'Estang, né en 1684, décédé dès 1685. Après la mort de cet enfant les biens de sa branche firent retour à sa mère, Marie Prévost, qui se remaria en 1691 à Charles-François de Montaigu.

La famille Durcot a fourni des officiers distingués.

Principales alliances : de Chasteigner 1590, Foucher 1630, de Bèjarry 1622, de Montbourcher du Bordage 1646, de Saint-Hilaire 1603, d'Auzy, Hector de Tirpoil, de Tinguy 1768, Dondel du Faouédic 1805, Frotier de la Messelière 1875, de la Grandière 1881, de Méhérenc de Saint-Pierre 1895, de Marbeuf 1618, Goulard 1531, de l'Esperonnière 1593, etc.

DUREAU de VAULCOMTE. Armes (ce sont celles des Dureau de Nantes) : *d'azur à un rocher d'or issant d'une mer d'argent et accompagné en chef de trois étoiles d'or (aliàs d'argent), 2 et 1.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Les Dureau de Nantes ont aussi porté les armes suivantes : *mi-parti d'argent à trois molettes d'éperon de gueules et d'azur à un lion d'or adextré en chef d'une étoile d'argent.*

Une famille DUREAU a occupé un rang distingué à Nantes et fut anoblie par l'échevinage de cette ville. Kerviler mentionne dans son *Répertoire de biobibliographie bretonne* un Julien Dureau qui, en 1498, fut taxé à 30 livres pour les besoins de la ville de Nantes ; un autre Julien Dureau, qui fut contrôleur de la ville de Nantes en 1569 et second consul en 1577 ; un Julien Dureau, qui fut second consul en 1601 ; un Antoine Durand de la Rillotière, qui fut premier consul de Nantes en 1629 et échevin en 1642 ; un Charles Dureau de la Noë-

¹ Son nom ne figure pas sur la liste des pages de la Grande et de la Petite Écurie publiée en 1880 par le comte de Riocourt.

Guy, qui fut premier consul en 1640; un Julien Dureau de la Noë-Guy, qui fut échevin de Nantes en 1673 et sous-maire en 1675. Nicolas et Charles Dureau furent maintenus dans leur noblesse en 1701, sur preuves de trois générations, par jugement de l'intendant de Bretagne. La famille Dureau paraît s'être éteinte, au moins à Nantes, dans la première moitié du XVIII^e siècle.

La famille DUREAU DE LA MALLE, aujourd'hui éteinte, était, paraît-il, une branche de la famille Dureau de Nantes dont, du reste, elle portait les armoiries. Jean-Baptiste-Joseph-René Dureau de la Malle, né à Saint-Domingue le 21 novembre 1742, était, d'après son acte de baptême, fils de monsieur Laurent Dureau, capitaine de cavalerie, et d'Elisabeth Sauvage. Il fut un littérateur distingué, fut élu en 1802 député de l'Orne, fut admis à l'Académie française en 1804 et mourut en 1807 au château de Landier, en Normandie, qu'il avait acquis, le 30 avril 1783, pour le prix de 275.000 livres. Il avait été pourvu, le 5 décembre 1770, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France en la chancellerie près le Parlement de Nancy. Il avait épousé Elisabeth-Renée Maignon. Il en laissa un fils, Adolphe Dureau de la Malle, né à Paris en 1777, décédé sans postérité en 1857, qui fut, lui aussi, un littérateur de grand mérite et qui fut admis en 1818 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

La famille DUREAU DE VAULCOMTE est anciennement et honorablement connue à l'île Bourbon et à l'île de France. On n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements. D'après Borel d'Hauterive, qui lui a consacré une courte notice dans son *Annuaire de la noblesse* de 1883, et d'après le *Bulletin de la Société héraldique* de septembre 1886 elle serait, elle aussi, une branche de la famille Dureau de Nantes et en porterait les armoiries. Un de ses représentants, Guillaume-Albert Dureau de Vaulcomte, né en 1844, a été élu en 1882 député de la Réunion.

DURECLUS, ou du RECLUS, de GAGEAC. Armes : d'azur à trois chabots d'argent, rangés en pal. — Couronne : de Marquis. — Tenants : deux Hercules de gueules, appuyés sur leurs massues. — Devise : ETEAM INCLUSUS, SEMPER RECLUSUS

La famille DURECLUS, ou du RECLUS, DE GAGEAC, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Périgord.

On en trouvera des généalogies dans les *Archives de la noblesse* de Lainé et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1847. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1769 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Grande Ecurie. Mais ces travaux ne doivent être acceptés qu'avec

réserve. On verra plus bas, en effet, que les Dureclus sont simplement qualifiés marchands de Nontron dans plusieurs actes du xvi^e siècle. On trouvera, enfin, de curieux renseignements sur la famille Dureclus dans l'*Essai sur la deuxième recherche de la noblesse dans la généralité de Bordeaux* (1696-1718) de M. le comte de Saint-Saud.

La famille du Reclus est originaire du Poitou d'après la tradition. Les généalogistes lui attribuent un Thibaud du Reclus qui se croisa à la suite de saint Louis et qui, étant à Damiette, contracta un emprunt par acte de novembre 1249.

Un arrêt de maintenue de noblesse rendu en 1672 fait remonter la filiation à un Guillaume du Reclus, écuyer, Sgr de Solemnieu, marié à Anne de la Brousse, qui fournit en 1478 le dénombrement de son fief de Solemnieu et dont le fils, Pierre, épousa Anne Saunier par contrat du 18 avril 1482. Jean du Reclus, écuyer, Sgr de Solemnieu, petit-fils de Pierre, épousa Françoise Droyen par contrat du 17 juin 1565. Deux de leurs fils, Thibaud et Jean, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Thibaud du Reclus, Sgr de Solemnieu et de Masberties, épousa Jeanne de Chambres. Il fut père de Jean du Reclus, qui épousa Renée de Callières par contrat du 4 mai 1631, et grand-père de François du Reclus qui épousa Jacqueline de Salignac, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 11 avril 1672, par arrêt du Conseil d'Etat et dont la fille épousa, le 16 novembre 1692, Léonard de la Cropte.

Jean du Reclus, auteur de la branche cadette, épousa Agnès de la Quintinie et fit son testament le 19 janvier 1631. Il fut père de Pierre du Reclus, conseiller au présidial de Périgueux, qui épousa successivement Jeanne de Jehan en 1626 et Isabeau de Chalup, grand-père de Jean du Reclus, conseiller au présidial de Périgueux, qui épousa en 1657 Marie de Lespinasse, héritière de la terre de son nom, près de Mussidan, et bisaïeul de Pierre du Reclus, Sgr de Lespinasse, qui fut chevalier d'honneur au présidial de Périgueux. Les magistrats de ce présidial demandèrent au Roi en 1696 que ledit Pierre du Reclus fut destitué de sa charge parce qu'il excipait de sa qualité de noble pour ne pas payer sa quote-part dans les 2 550 livres d'amende auxquelles ils avaient été condamnés en bloc en se désistant de leur prétendue noblesse en 1671. Ils ajoutaient que Pierre du Reclus avait alors accepté ce désistement¹, mais s'était appuyé depuis lors

1. Pierre du Reclus fut évidemment confondu dans cette circonstance avec son grand-père, également appelé Pierre.

sur un jugement de maintenue rendu en 1672 par le Conseil d'Etat en faveur de la branche aînée de sa famille sans s'arrêter aux pièces produites où les du Reclus étaient qualifiés marchands de Nontron au xvi^e siècle. Pierre du Reclus fut conservé dans sa charge par arrêt du Conseil du 17 janvier 1696. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 14 janvier 1707, par jugement de M. de Bezous, intendant de Bordeaux, rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier*. Sa veuve, Anne Chevalier de Cablane, qu'il avait épousée le 18 novembre 1690, rendit hommage en 1749 pour sa baronnie de Gageac. Jean-Marc du Reclus de Gageac, petit-fils des précédents, baptisé le 15 décembre 1753, fit en 1769 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie. Son neveu, René du Reclus, connu sous le titre de baron de Gageac, né à Périgueux en 1788, épousa en 1812 Mlle de la Vergne. Il en eut trois enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1^o Noémie, mariée en 1844 à M. d'Hugoneau de Boyat ; 2^o Berthe, née en 1820 ; 3^o René, baron de Gageac, né en 1827.

Principales alliances : de la Brousse, de Lagut, de Callières, de Salignac, de la Cropte, du Lau, de la Quintinie, de Chalup, de Lespinasse, d'Aloigny 1741, de la Vergne, d'Aubenton 1817, d'Hugoneau de Boyat, etc.

DURÈGE et DURÈGE de BEAULIEU et de RIBEBON. Armes (d'après l'*Armorial du Bordelais* de M. Pierre Meller) : *de gueules à trois fasces d'or; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent.*

La famille DURÈGE est anciennement et honorablement connue en Bordelais. Elle y a possédé, entre autres biens, les domaines de Beaulieu, à Thoumeyragues, et de Ribebon dont elle a souvent joint le nom à celui de Durège. Pierre-Charles Durège, né en 1777 à Sainte-Foy-la-Grande, fut président du collège électoral de la Gironde, puis conseiller général du même département de 1816 à 1829. Son fils, Jean-Adolphe Durège, né en 1800, décédé en 1878, fut garde du corps des rois Louis XVIII et Charles X, puis maire de Pessac de Gensac. Il avait épousé M^{lle} de Bécays de la Caussade, décédée en 1898.

La famille Durège a fourni plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Ses représentants actuels ont adopté l'orthographe Du RÈGE, en deux mots, mais avec un grand D.

Principales alliances : de Ségur 1796, Cartier de Couronneau 1833, de Rossane 1798, de Bécays de la Caussade vers 1810, de Jolimon, etc.

DURÈGNE de LAUNAGUET. Armes : *d'argent à un arbre mouvant d'un étang d'où naissent plusieurs plantes aquatiques et au bord duquel se trouvent deux grenouilles croassantes, le tout de sinople relevé d'argent.*

Il existe dans la région pyrénéenne un certain nombre de familles marquantes du nom de DURÈGNE. Celle de ces familles qui a possédé la baronnie DE LAUNAGUET est originaire d'Oloron, en Béarn, d'où elle vint se fixer à Toulouse au cours du XVIII^e siècle. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Dufay de Launaguët, de la même région, éteinte dans les mâles en 1878.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*.

La filiation suivie remonte à Sans Durègne, aliàs de Marsan, de la ville d'Oloron, mari de Marguerite de Galardon, dont le fils, Antoine Durègne, épousa en juillet 1639 Marie Dambille, veuve de Jean de Launet, et fut reçu, le 8 juillet 1641, chirurgien de la ville d'Oloron. Antoine Durègne laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Pierre, né à Oloron le 15 mai 1641, continua la descendance. Un autre, François, né en 1656, prêtre et curé de Goès, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *losangé d'argent et de sable à une fasce de sinople*. Pierre Durègne épousa, le 25 juin 1680, Catherine de Mirande. Il fut nommé, par lettres du 3 août 1704, troisième jurat héréditaire de la ville et communauté d'Oloron, acquit dans la suite, de son beau-frère Jean de Mirande, l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie de Languedoc et mourut le 1^{er} août 1723. Son fils, Jean-François Durègne, né à Oloron le 18 mars 1689, marié en 1716 à Marie Dutaut, vint se fixer à Toulouse, fut nommé en 1732 capitoul de cette ville et y mourut le 25 juin 1765. Il avait acquis en février 1718 de la famille Hugonin la baronnie de Launaguët dont il rendit hommage au Roi le 30 juin 1722. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean-Gabriel Durègne, connu sous le titre de baron de Launaguët, conseiller au Parlement de Toulouse de 1747 à 1790, décédé en Espagne en 1792, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} Bourdeau de Castera, fille du directeur de la Monnaie de Toulouse ; 2^o François-Joseph Durègne de Launaguët, né en 1727, décédé le 8 pluviôse an XI, qui épousa en 1771 Gabrielle de Lafue d'Auzas, fille d'un capitoul, et qui en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-François-Fortuné Durègne, baron de Launaguët, né en 1780, épousa en 1812 M^{lle} Esquirol. Il en laissa lui-même quatre fils : 1^o Jean-Joseph-Françisque, baron Durègne de Launaguët, consul général de France à Fiume, décédé sans postérité en 1887 ; 2^o Louis-Émilien, baron Durègne de Launaguët, sous-préfet, marié en 1853 à

M^{lle} de Brossard d'Inval, décédé en 1860, dont le fils unique, Émile, né en 1859, ingénieur très distingué, marié successivement à M^{lle} Horric de la Rochetolay et à M^{lle} de Joinville, continue la lignée; 3° Gabriel-Étienne Durègne de Launaguet, inspecteur des douanes à Toulouse, décédé sans postérité en 1891; 4° Joseph Durègne de Launaguet, inspecteur de la Compagnie d'Orléans à Toulouse, décédé sans postérité en 1873.

Jean-Gabriel Durègne, baron de Launaguet, conseiller au Parlement de Toulouse, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

Principales alliances : de Laas 1704, de Lamouroux 1714, Bourdéau de Castéra 1754, Teisserenc, Pastre de Bousquet, de Brossard d'Inval 1858, Horric de la Rochetolay 1888, de Joinville 1900, etc.

DURET. Armes : *d'azur à un rocher d'or.*

La famille DURET, éteinte dans les mâles en 1903, appartenait à la haute bourgeoisie du Vivarais.

On trouvera sur elle des renseignements dans le tome IV des *Mémoires historiques sur le Vivarais* de M. Poncez, dans le tome II de la *France moderne* de M. Villain et dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux.

Elle remontait par filiation à Pierre Duret, protestant, marié à Benoite Bacha, dont le fils, Pierre Duret, marchand, marié, le 11 janvier 1609, à Jeanne Chomel, fut nommé en 1627 premier consul d'Annonay. Charles-Louis Duret, né en 1728, docteur en médecine, décédé en 1782, fut maire d'Annonay. Un de ses fils, Jean-Antoine Duret, né en 1769, fut conseiller général du Rhône. Un autre, Mathieu-Louis Duret, né en 1758, docteur en médecine, correspondant de l'Académie de médecine, marié à M^{lle} de Montgolfier, décédé en 1841, fut maire d'Annonay et conseiller général de l'Ardèche.

La famille Duret a fourni des premiers consuls et des maires d'Annonay, des présidents de la Chambre de commerce de la même ville, des conseillers généraux de l'Ardèche et du Rhône, etc.

Principales alliances : Chomel 1609, 1725, 1872, de Montgolfier (trois fois depuis 1727), Béchetoille, Bollon de Clavière 1851, Séguin, Boissonnet, etc.

DURET. Armes données par M. Meller (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à un chevron haussé d'or, accompagné de trois étoiles de même, deux en chef et une au dessous du chevron, et en pointe de trois monticules d'argent, ombrés de sable,*

Ancienne famille protestante, honorablement connue à Bordeaux

depuis le xvii^e siècle, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans l'*Armorial du Bordelais* de M. Pierre Meller.

La famille DURET obtint en 1703 des lettres de bourgeoisie qu'elle fit confirmer en 1762. Pierre Duret, négociant, rendit hommage au Roi, le 22 juillet 1774, pour la maison noble de Laplane qu'il possédait à Eysines. Paul-Daniel Duret, négociant, fils de Pierre Duret de Laplane, épousa en 1785 M^{lle} Balguerie.

Principales alliances : Boudet de Montplaisir 1772, Schröder 1782, Lafargue 1785, Balguerie 1755, 1785, Baour 1839, Schickler 1886, etc.

DURET de BRIE.

Famille de haute bourgeoisie.

Pierre Duret, avocat, épousa vers 1800 Félicité de Saint-Aulaire, fille du seigneur de Brie, en Saintonge, et issue d'une branche, aujourd'hui éteinte, de l'illustre maison de Beaupoil de Saint-Aulaire.

M. Jules Duret, négociant à Cognac, demanda, le 29 mai 1860, l'autorisation de porter régulièrement le nom de DURET DE BRIE sous lequel il était connu.

DURETELLE de SAINT-SAUVEUR.

La famille DURETELLE est anciennement connue en Angoumois. Elle joint à son nom celui du domaine de SAINT-SAUVEUR qu'elle a possédé dans l'ancienne baronnie de Marthon.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Elle ne figure au nombre ni de celles qui firent reconnaître leur noblesse par jugements des intendants lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. On ne voit pas non plus qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'*Armorial général* de 1696.

Noel Urtelle de Saint-Sauveur figure au ban de 1680.

Léonard-Ferdinand Duretelle de Saint-Sauveur, né en 1836 à Busière-Badie, en Périgord, rédacteur de l'*Eclair du commerce* à Angoulême, épousa d'abord Louise Nadaud, puis à Saintes, en 1900, M^{lle} Moufflet. Henri Duretelle de Saint-Sauveur, officier, a épousé en 1906 M^{lle} Halna du Fretay.

DUREY de NOINVILLE. Armes : *de sable à un rocher d'argent, souvent surmonté d'une croix de même.* — Le rameau de Noinville, aujourd'hui seul existant, écartèle ces armes de celles de la famille du Blé : *d'azur à trois gerbes d'or.*

La famille DUREY, à laquelle sa grande fortune et l'éclat de ses alliances procurèrent au xviii^e siècle un rang si brillant, s'était enrichie dans la finance au cours du siècle précédent.

Saint-Allais en a donné une généalogie très complète dans le tome XVI de son *Nobiliaire universel*. On trouvera aussi des renseignements sur les Durey dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans les manuscrits de Chérin, dans les *Dossiers bleus*, dans les *Généalogies des fermiers généraux* de M. le duc de Caraman, etc.

La famille Durey a eu pour berceau la petite ville de Nolay, située près de Beaune en Bourgogne. Pierre Durey, né à Nolay en 1564, praticien, marié à Suzanne Demours, eut, entre autres enfants, trois fils : 1^o Jean, né à Nolay en 1596, dont il va être parlé ; 2^o autre Jean, notaire royal à Nolay en 1656 ; 3^o Pierre, né en 1599, également notaire royal à Nolay, dont le fils, Claude Durey, né en 1635, docteur en médecine, fut le fondateur de la Maison de charité de Nolay et dont la descendance s'éteignit dans la famille Carnot. Jean Durey, né en 1596, d'abord procureur à la Cour de Beaune, devint argentier du prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, et réalisa une fortune considérable. Il avait épousé Etiennette Dublé, décédée en 1678, qui appartenait à une famille d'honorable bourgeoisie bien distincte de la puissante famille noble du même nom. Leur fils, Pierre-François Durey, Sgr de Trochères, Sauroy, Vieux-court, etc., né en 1637, receveur général des finances du comté de Bourgogne, décédé en 1710, fut un des plus opulents financiers de son temps. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* il exerça l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il avait épousé, le 15 juillet 1664, Jeanne-Madeleine Brunet, décédée en 1706. M^{me} Durey appartenait à une famille de Bourgogne qui s'enrichit dans la finance à la même époque et dont le chef porte de nos jours le titre de marquis d'Évry. Durey laissa de cette alliance cinq fils, Joseph, Paul-Étienne, Jean-Baptiste, Pierre et Jacques-Bernard, qui furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'aîné des cinq frères, Joseph Durey, Sgr de Sauroy, décédé en 1752, fut conseiller du Roi en ses Conseils et commandeur honoraire de Saint-Louis. Il avait épousé M^{lle} d'Estaing, décédée en 1770, qui lui apporta le marquisat du Terrail. Il en laissa une fille, la duchesse de Brissac, décédée en 1756, et un fils, Joseph Durey de Sauroy, marquis du Terrail, maréchal de camp en 1748, qui épousa successivement M^{lle} de Goesbriand et M^{lle} de Crussol de Montausier et qui mourut en 1770 sans laisser de postérité.

Le deuxième frère, Paul-Étienne Durey, obtint, par lettres patentes de 1696, l'autorisation de joindre à son nom celui de Brunet de Monforand pour se conformer aux désirs testamentaires de son oncle maternel. Il fut conseiller, puis, en 1703, président à mortier au Par-

lement de Metz, épousa en 1702 M^{lle} Joly d'Ecotigny et mourut à Paris en 1708 laissant une fille unique qui épousa en 1720 Eugène-Joseph de Guernonval, marquis d'Esquelbecque.

L'auteur du troisième rameau, Jean-Baptiste Durey de Vieuxcourt, né en 1665, était conseiller du Roi, trésorier général des bâtiments quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Il fut plus tard trésorier de l'extraordinaire des guerres, puis conseiller au Parlement de Metz, en 1708, et, enfin, président au Grand Conseil en 1711. Il obtint en 1730 l'érection en marquisat des seigneuries de Meinières et de Bourneville, qu'il possédait près de la Ferté-Milon, et mourut en 1747. Il avait épousé en 1701 Louise le Gendre. Il en laissa un fils, Jean-Baptiste-François, dont il va être parlé, et deux filles, M^{me} Hérault de Vaucresson, qui fut la grand-mère de la duchesse de Polignac, née Polastron, gouvernante des Enfants de France, et la présidente d'Aligre. Jean-Baptiste-François Durey, marquis de Meinières, président en la seconde chambre des requêtes du Palais en 1731, décédé en 1787, collabora aux *Mémoires secrets* de Bachaumont. De son mariage, en 1733, avec M^{lle} Pouynet de la Blinière, il eut un fils qui mourut sans postérité en 1779 et une fille qui épousa en 1758 le comte de Guitaut.

Pierre Durey d'Arnoncourt, auteur du quatrième rameau, fut fermier général et receveur général des finances en Franche-Comté. Il eut une fille, M^{me} de Bertier de Sauvigny, et un fils, Joseph Durey d'Arnoncourt de Morsan, né en 1717. Celui-ci dissipa sa fortune, dût se réfugier en Suisse et mourut à Genève en 1795. Il avait épousé en 1756 M^{lle} d'Albignac de Castelnau dont il n'eut qu'une fille, la comtesse Jules de Rochechouart.

Le cinquième rameau s'est seul perpétué jusqu'à nos jours. Son auteur, Jacques-Bernard Durey de Noinville, né à Dijon en 1683, président au Grand Conseil en 1731, marié en 1735 à M^{lle} de Simiane, décédé à Paris en 1768, fut un littérateur distingué et fut nommé en 1733 associé libre de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Il fut père d'Alphonse-Bernard Durey de Noinville, né en 1738, lieutenant général des armées du Roi en 1814, marié en 1773 à M^{lle} de Tabary, décédé en 1818, qui obtint, par lettres patentes de janvier 1785, l'érection en comté, sous le nom de Noinville, des terres de Méliné, Montgon et Neuville, situées en Champagne. Le comte de Noinville eut trois fils : 1° Alphonse-François Durey, comte de Noinville, né en 1773, colonel d'infanterie, marié en 1819 à M^{lle} de Rumigny, décédé en 1852, dont le petit-fils, René-Paul, comte de Noinville, a épousé en 1892 M^{lle} de Grollier ; 2° Hercule-Louis Durey de Noinville, né en 1775, officier de marine au service d'Espagne,

tué en 1797 au combat du cap Saint-Vincent; 3^e Louis-Joseph Durey de Noinville, colonel d'état-major, marié en 1814 à M^{lle} de Balivière. Ce dernier, bien que cadet, fut connu sous le titre de comte de Noinville dans la possession héréditaire duquel il fut confirmé, le 7 juillet 1827, par lettres patentes du roi Charles X. Il fut père d'Auguste-Amédée, comte de Noinville, né en 1824, marié à M^{lle} de Sayve, décédé en 1893, et grand-père de Christian, comte de Noinville, qui a plusieurs enfants de son mariage, en 1884, avec M^{lle} Subtil de Franqueville.

La famille Durey a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite.

Deux de ses représentants, Philiberte Durey, femme de François Joly, maître des comptes à Dijon, et François Durey, prêtre, vicaire perpétuel de la paroisse d'Époisse, au diocèse d'Autun, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourgogne).

Principales alliances : Brunet (d'Évry) 1654, 1664, Joly 1691, 1702, Durand de Chalas 1709, Carnot, de Guernonval d'Esquelbecque 1720, d'Albignac de Castelnau 1756, de Rochechouart, de Bertier de Sauvigny 1736, d'Estaing, de Cossé-Brissac 1732, de Goesbriand 1738, de Crussol de Montausier, Legendre 1701, Hérault (de Séchelles) 1720, d'Aligre 1726, Pouynet de la Blinière 1733, de Pechpeirou de Comminges de Guitaut 1758, de Simiane 1735, de Bonvoust de Prulay 1755, de Bardet de Bure, le Cornu de Balivière 1814, de Gueully de Rumigny 1819, de la Croix de Chevières de Sayve 1849, de Grollier 1892, Duprat de Mézailles 1913, Jarret de la Mairie, l'Homme-Dieu de Tranchant de Lignerolles, etc.

DURFORT de DURAS, de LORGE et de CIVRAC (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à une bande d'azur; aux 2 et 3 de gueules à un lion d'argent, qui est de Lomagne.* — La branche des ducs de Lorge a porté comme brisure *un lambel de gueules brochant sur les deux quartiers supérieurs.* — Couronne : *Ducale.* — Manteau de pair de France. — Tenants : *Deux anges.* — Devise : *DURUS, FORTIS.*

La maison DE DURFORT occupe avec celles de Gontaut et de Caumont le premier rang dans la noblesse de Guienne. Elle est en même temps une des plus anciennes et une des plus illustres de France.

Le Père Anselme, auteur de l'*Histoire des grands officiers de la Couronne*, et la Chesnaye des Bois en ont donné des généalogies très complètes. On en trouvera des généalogies plus récentes dans le *Bulletin héraldique de France* de 1895 et dans le tome III de la *France moderne* de M. Villain.

On admet généralement que la maison de Durfort a eu pour berceau une seigneurie de son nom que ses premiers auteurs possédaient près de Lauzerte, en Quercy. Cependant on a pu se demander si elle n'était pas originaire du Languedoc où il existait une autre seigneurie de Durfort, située près de Narbonne, et où résidait une famille de Durfort, rapportée à la suite, qu'elle reconnaissait comme parente.

On a inscrit avec ses armes aux Salles des Croisades du musée de Versailles le nom d'un Bernard de Durfort qui se croisa en 1190.

La maison de Durfort a pour premier auteur connu un Foulques de Durfort qui est nommé avec son fils Bertrand dans un acte de 1093. Les généalogistes admettent généralement, mais sans preuves bien certaines, qu'elle était représentée dans la seconde moitié du XIII^e siècle par deux frères, Arnaud et Raymond-Bernard de Durfort. L'aîné de ceux-ci, Arnaud, aurait continué la ligne directe, tandis que le second, Raymond-Bernard, aurait été l'auteur commun des familles de Durfort de Boissières et de Léobard et de Durfort-Deyme, éteintes au XIX^e siècle, auxquelles il sera consacré des notices spéciales.

Arnaud de Durfort fut un des seigneurs qui en 1262 donnèrent des coutumes aux habitants de Clermont-Soubiran, importante seigneurie de l'Agenais composée de 23 paroisses. Sa femme, Olpais de Ungaco, se remaria à Gaillard de Goth, proche parent, peut-être frère, du pape Clément V. Ce pontife mentionne dans son testament, du 16 janvier 1305, Aimery et Gaillard de Ungaco, fils de son beau-fils, Arnaud de Durfort, et de sa nièce, Marquésie de Goth. Aimery de Durfort, aliàs de Ungaco, Cosgr de Clermont, recueillit dans la succession de sa mère et de son oncle, Bertrand de Goth, les terres importantes de Duras, en Agenais, et de Blanquefort, en Médoc. Il est mentionné dans un certain nombre de chartes de la première moitié du XIV^e siècle et est rappelé comme défunt dans un acte de 1345. On ignore le nom de sa femme; mais on sait qu'il fut père de Gaillard de Durfort, Sgr de Duras, de Blanquefort, etc., qualifié magnifique et puissant homme dans un hommage de 1346, dont Marguerite de Caumont était veuve en 1357, grand-père d'autre Gaillard de Durfort, Sgr des mêmes domaines, qui donna quittance, le 27 juillet 1371, à son beau-frère Archambaud, comte de Périgord, de la dot de sa femme, Eléonor de Périgord, et bisaïeul d'autre Gaillard de Durfort, Sgr des mêmes domaines, qui épousa Jeanne de Lomagne par contrat du 1^{er} août 1390 et qui fut nommé sénéchal de Guienne pour le roi d'Angleterre par lettres du 21 décembre 1412. Gaillard IV de Durfort, Sgr de Duras et de Blanquefort, petit-fils de ce dernier, fut un des plus puissants seigneurs de son temps. Il signa en 1452 la capitulation de Bordeaux et se retira l'année suivante en Angleterre. Le roi

Henri VI le nomma gouverneur de Calais et chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Le même prince lui fit don en 1453 de l'importante seigneurie de Lesparre, en Médoc, pour le dédommager de la perte de ses biens de France, confisqués par ordre du roi Louis XI. Gaillard de Durfort fut rappelé en France quelques années plus tard et fut remis en possession de ses biens par lettres du roi Louis XI données à Riom en juin 1476 ; il fit son testament au château de Duras le 4 février 1480 et fut tué dans un combat en Bourgogne. Il avait épousé à une date inconnue Anne, fille du duc de Suffolk et issue d'une illustre famille d'Angleterre. Son fils, Jean de Durfort, Sgr de Duras, de Blanquefort et de Villandraut, maire de Bordeaux en 1487, décédé en 1520, épousa, par contrat du 13 décembre 1478, une riche héritière, Jeanne Angevin, fille unique de Jean Angevin, Sgr de Rauzan, de Pujols, de Civrac et d'autres importants domaines en Bordelais, et de Marguerite de Montferrand. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, François, Sgr de Duras, de Rauzan et de Blanquefort, et Jean, Sgr de Civrac, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

François de Durfort, auteur de la branche aînée, épousa, le 19 octobre 1519, Catherine de Gontaut, fille du baron de Biron. Son petit-fils, Jacques de Durfort, baron de Blanquefort, baptisé à Duras en 1547, conseiller d'État en 1609, obtint, par lettres patentes du mois de février de cette même année, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Duras, puis, par lettres du 25 octobre 1625, l'érection en comté de sa seigneurie de Rauzan. Il mourut à Duras le 3 avril 1626. Il avait épousé en 1603 Marguerite de Montgomery, héritière de la terre de Lorge, en Orléanais. Son fils, Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, comte de Rauzan, baron de Blanquefort, Sgr de Lorge, etc., maréchal de camp en 1637, décédé au château de Duras en 1665, épousa en 1619 Elisabeth de la Tour, fille du duc de Bouillon et sœur du grand Turenne. Il en eut plusieurs fils. Deux de ceux-ci, Jacques-Henri, né à Duras en 1625, et Guy-Aldonce, né au même lieu en 1630, furent les auteurs de deux rameaux. Un autre, Louis, marquis de Blanquefort, décédé sans postérité en 1709, alla se fixer en Angleterre, y épousa en 1676 lady Mary Soudes, fille aînée et héritière du comte de Feversham, fut ambassadeur extraordinaire du roi Charles II au Congrès de Nimègue, vice-roi d'Irlande, généralissime des armées du roi Jacques II et chevalier de la Jarretière ; il avait reçu du roi d'Angleterre le titre de comte de Feversham.

L'auteur du premier rameau, Jacques-Henri de Durfort, marquis de Duras, comte de Rauzan, marié en 1668 à Marguerite-Félicie de Lévis, fille du duc de Ventadour, décédé à Paris en 1704, eut une

brillante carrière militaire, fut gouverneur de Franche-Comté, reçut en 1675 le bâton de maréchal de France, fut mis en 1683 à la tête de l'armée d'Allemagne et s'empara des places de Philipsbourg et de Manheim. Il obtint l'érection de son marquisat de Duras en duché-pairie par lettres patentes de mai 1668, qu'il négligea de faire enregistrer, puis en simple duché par nouvelles lettres de février 1689, enregistrées au Parlement le 1^{er} mars suivant. Il eut deux fils : 1^o Jacques-Henri de Durfort, deuxième duc de Duras par la démission de son père en 1686, décédé en 1697, qui laissa un fils, mort très jeune en 1702, et deux filles ; 2^o Jean-Baptiste de Durfort, quatrième duc de Duras, marquis de Blanquefort, comte de Rauzan, baron de Pujols, etc., né en 1684, maréchal de France en 1741, gouverneur de Franche-Comté, décédé en 1770. Ce dernier obtint en 1755 l'érection de son duché de Duras en duché-pairie. Il avait épousé en 1706 Angélique-Victoire de Bournonville. Il fut père d'Emmanuel-Félicité de Durfort, cinquième duc de Duras, pair de France, né en 1715, ambassadeur extraordinaire en Espagne, gouverneur de Franche-Comté, premier gentilhomme de la chambre du Roi, maréchal de France en 1775, membre de l'Académie française, marié successivement en 1733 à M^{lle} de Mazarin et en 1736 à M^{lle} de Coetquen, décédé en 1789. Le fils de ce dernier, Emmanuel-Céleste-Augustin de Durfort, sixième duc de Duras, pair de France, né en 1741, marié en 1760 à Louise-Philippine de Noailles, décédé pendant l'émigration en 1800, fut maréchal de camp et premier gentilhomme de la chambre du Roi. Il laissa un fils, Amédée-Malo de Durfort, duc de Duras, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi, maréchal de camp, chevalier du Saint-Esprit, décédé en 1838, qui fut le dernier représentant mâle de sa branche. Ce dernier duc de Duras avait épousé à Londres, en 1797, Claire-Bonne de Kersaint, décédée en 1818, dont les romans jouirent d'une grande vogue au commencement du XIX^e siècle. Il se maria en 1829 à M^{me} Dias-Santos, née Knusli, qui lui survécut jusqu'en 1862. Il avait eu de sa première union deux filles dont l'aînée, Félicie, décédée sans postérité en 1883, épousa successivement le prince de Talmont et le comte de la Rochejaquelein et dont la seconde, Claire, décédée en 1863, épousa en 1819 le comte de Chastellux. Par ordonnance du 21 décembre 1825 le duc de Duras fut autorisé à transmettre sa pairie et son titre de duc à son second gendre, M. de Chastellux. Celui-ci reçut par la même ordonnance le titre héréditaire de duc de Rauzan ; mais cette ordonnance ne fut pas suivie de lettres patentes. M. de Chastellux avait déjà reçu le titre héréditaire de marquis de Duras-Chastellux par lettres patentes du 27 août 1819.

L'auteur du second rameau, Guy-Aldonce de Durfort, Sgr de Lorge, décédé à Paris en 1702, eut comme son frère une brillante carrière militaire, reçut en 1676 le bâton de maréchal de France, eut en 1692 un commandement en Alsace, vainquit le comte de Wurtemberg à Pforzheim et, l'année suivante, rejeta Montecuculli au delà du Rhin. Il est connu dans l'histoire sous le nom de maréchal de Lorge. Il avait obtenu, par lettres patentes de mars 1691, l'érection en duché de la baronnie de Quintin qu'il possédait en Bretagne. Il était le beau-père du duc de Saint-Simon, le célèbre auteur des Mémoires. Son fils, Guy-Nicolas de Durfort, né en 1683, marié en 1702 à une fille du ministre Chamillart, fut autorisé, par lettres patentes de décembre 1706, à substituer au titre de duc de Quintin, en Bretagne, celui de duc de Lorge, en Orléanais. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Guy-Michel de Durfort, duc de Lorge, né en 1704, maréchal de France en 1768, décédé en 1773, eut une fille unique qui épousa en 1751 le duc de la Trémoille et qui ne laissa pas d'enfants. Le second, Louis de Durfort, duc de Lorge après la mort de son frère, né en 1714, lieutenant-général des armées du Roi en 1748, épousa en 1735 Marie-Reine de Butault de Marsan ; il en laissa deux filles : 1^o Guyonne-Philippine, mariée en 1754 à Renaud de Choiseul, duc de Praslin ; 2^o Adélaïde-Philippine, mariée en 1762 à Jean-Laurent de Durfort, marquis de Civrac, chef de la seconde branche, créé duc de Lorge par lettres patentes du 25 mars 1774.

L'auteur de la seconde branche, Jean de Durfort, décédé en 1535, fut apanagé par sa mère de la seigneurie de Civrac et de plusieurs autres paroisses. Il épousa, par contrat du 16 septembre 1524, Louise de Castelbajac, plus tard dame d'honneur de la reine de Navarre, qui recueillit les biens de son frère, Bernard, sire et baron de Castelbajac, décédé vers 1550. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean-Claude de Durfort, qualifié baron de Civrac, chevalier de l'Ordre du Roi en 1564, qui épousa, le 17 septembre 1553, Madeleine d'Aydie et qui continua la descendance ; 2^o Jacques de Durfort, Sgr et baron de Castelbajac et de Montastruc, marié à Catherine de Castelneau, qui fut l'auteur du rameau des barons de Castelbajac, en Bigorre, et de Sabarros, en Comminges.

Ce dernier rameau fut maintenu dans sa noblesse le 26 juin 1715, sur preuves remontant à 1564, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban ; il eut pour derniers représentants Godefroy de Durfort, marquis de Castelbajac, premier baron de Bigorre, marié, le 17 août 1693, à Marie-Anne de Castelbajac, et leur fils, Joseph de Durfort, marquis de Castelbajac, mort jeune sans avoir été marié. Après la mort de celui-ci la terre de Castelbajac fit retour à la maison de Castelbajac.

Jacques de Durfort, baron de Civrac, en Bazadais, arrière-petit-fils de Jean-Claude et de Madeleine d'Aydie, obtint, par lettres patentes de décembre 1647, l'érection en marquisat de sa terre de Civrac ; il fut nommé, le 25 janvier 1655, sénéchal et gouverneur du Bazadais. Il laissa trois fils : 1° Claude de Durfort, dit le comte de Civrac, sénéchal du Bazadais, qui épousa en 1676 Marguerite de Carles et qui continua la descendance ; 2° Charles de Durfort, marquis de Civrac, dont la fille unique, décédée sans postérité dès 1724, épousa en 1721 Charles-Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle, plus tard maréchal de France ; 3° Aimery de Durfort, comte de Blanzac, marié en 1723 à Gabrielle de Sainte-Maure, dont le fils, François-Aimery de Durfort, comte de Blaignac, marquis de Civrac, maréchal de camp, marié en 1747 à Marie-Françoise de Pardaillan de Gondrin, fille du duc d'Antin, en eut un fils, Venant-Henri, maréchal de camp en 1788, mort sans postérité pendant l'émigration, et trois filles, les marquises d'Ecquevilly, de Clermont-Tonnerre et de Tracy. Jacques de Durfort, marquis de Civrac, petit-fils de Claude et de Marguerite de Carles, né en 1716, décédé à Versailles en 1787, fut ambassadeur de France à Naples, puis à Vienne, chevalier d'honneur de Madame Victoire et chevalier des Ordres du Roi. Il reçut le titre de duc de Civrac par brevet du 24 novembre 1774. Le duc de Civrac avait épousé en 1744 M^{lle} de Lafaurie de Monbadon, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux, dame pour accompagner Mesdames, décédée en 1786. Il en eut un fils, Jean-Laurent, dont il va être parlé, et trois filles, la marquise de Donnissan, mère de la marquise de la Rochejaquelein, la marquise de Lescure, qui eut pour fils unique le célèbre Lescure, général des armées vendéennes, et la comtesse de Chastellux. Jean-Laurent de Durfort, marquis de Civrac, né en 1746 à la Mothe-Montravel, en Périgord, épousa en 1762 sa cousine, Adélaïde-Philippine de Durfort, seconde fille du duc de Lorge, et obtint, par lettres patentes du 25 mars 1774, une nouvelle érection en sa faveur du duché de Lorge. Le duc de Lorge fut nommé en juillet 1814 lieutenant-général des armées du Roi et pair de France à vie. Il fut nommé pair de France héréditaire par ordonnance du 19 août 1815 et fut, enfin, confirmé dans la possession héréditaire du titre de duc de Lorge et de la dignité de pair de France par ordonnance du 31 août 1817. Il obtint en 1825 le cordon du Saint-Esprit et mourut l'année suivante au château de Rambouillet dont il était gouverneur. Ses deux fils, Guy de Durfort-Civrac, duc de Lorge, pair de France, né en 1767, marié en 1801 à M^{lle} de Jaucourt, décédé en 1839 au château de Fonspertuis, en Orléanais, et Alexandre-Emeric de Durfort, marquis de Civrac, né en 1770, furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau se perpétue avec beaucoup de distinction. Son chef porte le titre de duc de Lorge. Ses autres représentants portent les titres de marquis, de comte et de vicomte de Durfort.

L'auteur du second rameau, Alexandre-Emeric de Durfort, marquis de Civrac, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827 ; il fut confirmé, sur majorat de pairie, dans le titre de baron-pair héréditaire par lettres patentes du 11 décembre 1820. Il épousa en 1802 Françoise-Honorine de la Tour d'Auvergne d'Apchier, héritière du château de Beaupréau, en Anjou, et mourut en 1835. Il laissa deux fils : 1^o Emeric de Durfort, marquis de Civrac, député de Maine-et-Loire, décédé à Beaupréau en 1875, qui n'eut pas d'enfants ; 2^o Henri-Louis de Durfort, marquis de Civrac, député de Maine-et-Loire, décédé en 1884, qui ne laissa que deux filles, la duchesse de Blacas, aujourd'hui propriétaire du château de Beaupréau, et la comtesse de la Baume-Pluvinel.

La maison de Durfort a produit un grand nombre d'officiers généraux, dont cinq maréchaux de France, des ambassadeurs, des gouverneurs de provinces, des chevaliers du Saint-Esprit, deux chevaliers de la Jarretière, un archevêque de Besançon, décédé en 1792, etc. Elle compte parmi ses représentants actuels Mgr de Durfort, né en 1863, évêque duc de Langres, et son chef, Guy de Durfort, duc de Lorge, né en 1890, a été glorieusement tué à l'ennemi en 1914.

Principales alliances : de Goth, de Caumont, vers 1340 et 1695, de Périgord, de Lomagne 1390, de Suffolk, du Puy du Fou 1518, de Saint-Gelais 1481, de Foix 1513, 1581, de Rivière de Labatut 1511, d'Espagne 1535, de Gontaut-Biron 1519, Cauchon de Maupas 1538, d'Aure de Gramont, Harpedane de Belleville, de Chabot, de Montgomery 1603, de la Tour d'Auvergne 1619, 1802, de Bourbon-Malause 1653, de la Rochefoucauld 1656, 1627, de Lévis 1668, de la Porte-Mazarin de la Meilleraye 1685, 1733, de Bonne de Créqui de Lesdiguières 1696, Eschalart de la Marek 1689, de Lorraine 1709, Pignatelli d'Egmont 1717, de Bournonville 1706, de Fitz-James 1720, d'Aumont 1727, 1747, d'Hautefort 1727, de Coetquen 1736, de Noailles 1760, de Rigaud de Vaudreuil 1767, de Coetnempren de Kersaint 1797, de la Trémoille 1751, 1813, du Vergier de la Rochejaquelein 1819, de Chastellux 1773, 1819, de Rouvroy de Saint-Simon 1695, Chamillart 1702, de Choiseul-Praslin, de Poitiers 1728, de Castelbajac 1524, 1693, de Castelnau, d'Aydie 1553, de Pons 1592, de Courtenay 1633, de Calvimont 1622, 1714, Fouquet de Belle-Isle 1721, de Carles 1676, de Sainte-Maure 1723, de Pardailan de Gondrin 1747, de Grammont, de la Porte de Puyferrat, Hennequin d'Ecquevilly, de Clermont-Tonnerre, Destutt de Tracy, de Donissan de Citran 1760, Salgues de

Lescure 1765, de Jaucourt 1801, Thibaud de la Rochethulon 1825, du Lau d'Allemans 1835, de Colbert-Maulévrier 1837, du Plessis-Chatillon, Roullet de la Bouillerie 1867, de Reviers de Mauny 1898, de Chauvelin 1899, de Chevigné 1869, de Charette 1872, d'Aigneaux 1876, du Bouchet de Sourches de Tourzel 1823, de Budes de Guébriant 1844, 1879, de Croÿ 1852, de Montmorency-Luxembourg 1864, de Wignacourt 1893, Riquet de Caraman 1895, de Montault 1901, de Virieu 1890, d'Orglandes 1894, de Nicolay 1858, de Chateaubriand 1898, de Cossé-Brissac 1888, de Croix 1881, de Sesmaisons 1836, le Clerc de Juigné, Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas 1826, de la Myre 1853, de Blacas 1884, de la Baume-Pluvinel 1895, etc.

En dehors des familles de Durfort de Boissières et de Léobard et de Durfort-Deyme, auxquelles il sera consacré des notices spéciales, il a existé une branche de la maison de Durfort, celle des seigneurs de Goujonnac, dont le point de jonction avec la souche est demeuré inconnu. Cette branche portait pour armes : *d'azur à un lion d'argent*. Elle descendait de Jean de Durfort, Sgr de Goujonnac, qui vivait en 1490. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 5 mars 1700, sur preuves remontant à 1509, par jugement de Legendre, intendant de Montauban. Elle paraît s'être éteinte peu de temps après.

DURFORT de BOISSIÈRES, de LÉOBARD, de CLERMONT et de PILLE (de). Mêmes armes que la famille précédente. — Aliàs (d'après d'anciens cachets) : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à une bande d'azur ; aux 2 et 3 de gueules à un lion d'argent couronné d'or et accompagné de treize besants en orle, qui est de Cardaillac*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*.

La famille DE DURFORT DE LÉOBARD ET DE BOISSIÈRES, éteinte au cours du XIX^e siècle, a toujours été considérée comme une branche de la puissante famille à laquelle a été consacrée la précédente notice. Mais le point de jonction des deux souches n'a encore pu être exactement déterminé.

Raymond-Bernard de Durfort, à partir duquel la filiation est à peu près établie, accorda en 1262 des coutumes aux vassaux de son château de Clermont-Soubiran en Agenais, conjointement avec Arnaud de Durfort, auteur des Durfort de Duras, de Lorge et de Civrac. La plupart des généalogistes ont supposé, mais sans preuves à l'appui, que ces deux gentilshommes étaient frères. Raymond-Bernard fit, le 8 mai 1296, un testament dans lequel il demanda à être inhumé dans l'église des Dominicains d'Auvillars. Dans ce même testament il cita sa mère Hélène, alors décédée, et désigna comme tuteur de ses fils ses trois frères, Guillaume, alors abbé de Moissac, plus tard évêque

de Langres, puis, en 1319, archevêque de Rouen, décédé en 1330, Oger, alors abbé de Soulac, et Bernard, chanoine de Cahors. Toujours dans le même acte il dit avoir épousé successivement Marie du Fossat et Astorgue de Gaure et mentionne ses quatre fils, Bertrand, qui continua la lignée, Raymond-Bernard, qui n'eut pas d'enfants, Bernard, dont on a voulu faire l'auteur de la famille de Durfort-Deyme, rapportée à la suite, et Bonafous, qui fut plus tard prieur de la Daurade, à Toulouse. Bertrand de Durfort épousa en 1299 Sibylle de la Barthe, fille du baron de Fumel, qui fit son testament en 1312. Il fut père de Raymond-Bernard de Durfort, chevalier, Cosgr de Clermont-Soubiran, qui épousa en 1328 Delphine de Beraldi, héritière de la seigneurie de Boissières, qui fit son testament en 1350 et qui continua la descendance, et de Guillaume de Durlort, décédé en 1375, qui fut évêque de Lombez. Bertrand de Durfort, petit-fils de Raymond-Bernard et de Delphine de Beraldi, figure dans plusieurs actes avec la qualification de baron de Boissières; il fut mis, le 28 février 1363, sous la tutelle de sa mère, Cécile d'Astarac, et sous celle de son oncle, Bertrand de Durfort, Cosgr de Clermont-Soubiran, et épousa dans la suite Finette de Favans. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Raymond-Bernard de Durfort, baron de Boissières, décédé en 1449, qui épousa en 1438 Marguerite de Cazeton, héritière de la seigneurie de Léobard, et Bertrand de Durfort, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Flaujac, éteinte en 1640. L'aîné de ces deux frères, Raymond-Bernard, fut lui-même père d'Antoine de Durfort, baron de Boissières, attaché à la personne du roi Louis XI, qui épousa successivement Alix de Cardaillac-Bioule et en 1476 Jeanne de Luzech et qui continua la ligne directe, et de Pons de Durfort, qualifié baron de Born, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Jean, baron de Born, conseiller d'État, lieutenant de l'artillerie de France, sénéchal du Rouergue, chevalier des Ordres du Roi en 1597. Pierre de Durfort, baron de Boissières, Sgr de Léobard, fils du second lit d'Antoine, épousa d'abord Marguerite de Gourdon de Genouillac, fille du grand-maitre de l'artillerie de France, dont il n'eut pas d'enfants, puis, le 15 janvier 1505, Isabeau de Roquefeuil dont il eut plusieurs fils. Deux de ces fils, Guyot et Jacques, furent les auteurs de deux branches qui se perpétuèrent jusqu'au xix^e siècle. Un troisième, Gilbert, fut l'auteur de la branche des seigneurs de Prouillac, éteinte en 1648.

L'auteur de la première branche, Guyot de Durfort, Sgr de Léobard, fut exhéredé en partie par son père. Il épousa, le 1^{er} août 1539, Catherine de Fumel, fille du baron de Monségur. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 30 avril 1697, par jugement de Sanson,

intendant de Montauban. Raymond de Durfort-Léobard, né en 1725, évêque d'Avranches, puis de Montpellier, fut nommé en 1774 archevêque de Besançon ; il émigra en Suisse lors de la Révolution et mourut à Soleure en 1792. Le frère de ce prélat, Louis, connu sous le titre de comte de Durfort-Léobard, épousa en 1754 M^{lle} de Montréal de Sorans ; il en eut deux filles, toutes deux chanoinesses de Neuville, dont l'aînée épousa en 1774 Jean d'Estavayer, baron de Mollandin, et dont la seconde fut admise à Saint-Cyr en 1757. Il eut aussi un fils, Gilles-Anne, comte de Durfort-Léobard, né en 1758, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire. Gilles-Anne avait épousé M^{lle} Guezou de Frémont. Il en eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur branche, un fils, qui mourut sans avoir été marié, et une fille, Louise de Durfort-Léobard, mariée en 1836 au comte de Faucigny-Lucinge et décédée sans postérité en 1861. On trouve que MM. Léon-Louis, Paul-Jules et Basile Gras demandèrent inutilement, le 14 juin 1866, l'autorisation de relever le nom de la famille de Durfort-Léobard à laquelle appartenait leur grand-mère maternelle. Le comte de Durfort-Léobard avait pris part, en 1789, aux assemblées de la noblesse du Quercy.

L'auteur de la seconde branche, Jacques de Durfort, gentilhomme du prince de Condé, chevalier de l'Ordre du Roi, recueillit dans la succession paternelle, au détriment de son frère, la baronnie de Boissières. Il épousa successivement en 1537 Louise de Pompadour et en 1547 Jeanne de Gontaut-Biron. Il laissa de sa première union, entre autres enfants, deux fils : 1^o Geoffroy, baron de Boissières, qui épousa en 1572 Charlotte de Gontaut-Biron et qui continua la descendance ; 2^o Robert, qui fut l'auteur du rameau des Durfort-Couserans, éteint après quelques générations. Armand de Durfort, connu sous le titre de comte de Boissières, petit-fils de Geoffroy, épousa en 1645 Marie de Cruzy-Marcillac. Il eut deux fils : 1^o Armand, comte de Durfort-Boissières, marié en 1670 à Anne de Toucheboeuf de Clermont, qui continua la lignée ; 2^o Jean-Sylvestre de Durfort, connu sous le titre de marquis de Boissières, colonel d'infanterie d'un régiment de son nom, sénéchal d'Agenais, marié à M^{lle} de Clermont-Vertillac, dame de Pille, en Périgord, dont le fils, Sarrazin, connu sous le titre de comte de Durfort-Pille, maréchal de camp, mourut sans postérité en 1755. Le chef de cette branche, Alphonse, comte de Durfort-Boissières, né en 1753, décédé en 1822, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Quercy ; il fut plus tard lieutenant général des armées du Roi et accompagna en 1815 Louis XVIII à Gand. Il avait épousé M^{lle} de Guiscard de la Bourlie. Il en eut un fils qui paraît avoir été le dernier représentant de sa branche.

La famille de Durfort de Léobard et de Boissières a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite.

Principales alliances : de Fumel de la Barthe 1299, de Fumel de Montségur 1539, d'Astarac 1554, de Gontaut-Biron, de Cardaillac, de Luzech, de Peyronnenc, de Méallet de Fargues, de Narbonne, de Pechpeirou de Beaucaire 1510, de Gourdon de Genouillac, de Roquefeuil 1505, Desprez de Montpezat, de Beaupoil (de Saint-Aulaire) 1566, d'Hébrard de Saint-Sulpice 1589, de Belcastel, de Caors de la Sarladie, de Comminges, d'Estavayé, de Faucigny-Lucinge 1836, de Pompadour, de Clermont de Pille, de Gimel 1600, de Roffignac 1629, de Cruzy-Marcillac 1645, de la Roque-Bouillac 1597, de la Garde-Saignes 1671, de Turenne d'Aynac 1695, 1740, de Clermont-Touchebœuf 1670, de Buisson de Bournazel 1703, de Guiscard de la Bourlie, etc.

DURFORT de DEYME et de ROUZINE (de). Armes (d'après le jugement de maintenue de noblesse de 1670) : *de gueules à trois fasces d'argent*. — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : *d'argent à une bande d'azur*.

La famille DE DURFORT DE DEYME ET DE ROUZINE, aujourd'hui éteinte, croyait être une branche de la famille de Durfort de Boissières et de Léobard à laquelle a été consacrée la précédente notice. Cette communauté d'origine paraît avoir été acceptée par les Durfort de Boissières et de Léobard et par les Durfort de Duras et de Lorge. Elle n'en a pas moins été souvent contestée et n'a jamais pu être rigoureusement déterminée. Dans son *Nobiliaire de la généralité de Montauban*, Lainé exprime l'opinion que les Durfort de Deyme ont eu pour berceau une baronnie de Durfort, située à une lieue et demie de Saverdun, dans le comté de Foix ; il fait, en outre, observer que le jugement de maintenue de noblesse obtenu par eux en 1670 leur attribue des armes différentes de celles des autres Durfort.

On trouvera beaucoup de renseignements sur les Durfort de Deyme dans les *Carrés d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin.

Bernard de Durfort, à partir duquel la filiation est à peu près établie, avait épousé vers 1310 Bertrande de Toulouse, héritière de la seigneurie de Deyme, qui fit son testament, le 15 juin 1344, en faveur de son fils puîné, Raymond-Bernard. On a voulu identifier ce Bernard de Durfort avec un Bernard de Durfort qui était le troisième fils de Raymond-Bernard de Durfort, Sgr de Clermont-Soubiran, en Agenais, lequel testa en 1296 et fut l'auteur des Durfort de Boissières. Bernard de Durfort, Sgr de Deyme, dont il vient d'être parlé, fit son

testament, le 23 juillet 1337, en faveur de son fils aîné, Bernard II de Durfort, damoiseau, Sgr de Bonac et de Deyme. La veuve de celui-ci, Jeanne d'Armaing, dame d'Aurival, fit son testament le 14 juillet 1348. On lui attribue pour fils un troisième Bernard de Durfort, Sgr des mêmes domaines, dont la veuve, Aigline Hunaud de Lanta, passa un accord, le 10 février 1389, avec son fils, Bernard IV de Durfort, damoiseau, Sgr des mêmes domaines. Bernard IV épousa Dauphine Tournier par contrat du 10 février 1389 et mourut le 7 avril 1415. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* un curieux inventaire qui fut fait, le 10 juillet suivant, de ses meubles et papiers. Il fut père de Jean de Durfort, Sgr des mêmes domaines, dont la veuve, Jeanne de Mauléon, fit son testament le 14 août 1489 et auquel seulement les jugements de maintenue de noblesse rendus sous Louis XIV font remonter la filiation suivie. Deux des fils de celui-ci, Pierre et Jean de Durfort, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre de Durfort, Sgr de Deyme, fit son testament le 2 septembre 1497. Il avait épousé, par accord du 11 novembre 1460, Germaine Isalguier qui fit son testament le 20 août 1481 et qui demanda dans cet acte à être ensevelie au couvent des Carmes de Toulouse dans le tombeau de la famille de Durfort. Ses descendants résidaient au diocèse de Lavaur quand ils furent maintenus dans leur noblesse, le 26 avril 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Cette branche eut pour derniers représentants Paul-Louis-Alexandre, connu sous le titre de comte de Durfort-Deyme, né en 1727, chef d'escadre, décédé à Pamiers le 15 juillet 1790 sans avoir contracté d'alliance, et ses deux sœurs, Marie-Marguerite, mariée en 1751 à Alexis de Bourcier, comte de Montureux, maréchal de camp, et Marie-Rose, baptisée en 1728 à Gaujac, au diocèse de Rieux, admise à Saint-Cyr en 1739, décédée sans alliance.

L'auteur de la seconde branche, Jean de Durfort, Sgr de Verniole et de Rouzine, Cosgr de Bonac et de Baziège, fit son testament en 1517 et en 1524. Il épousa à une date inconnue Anne de Saint-Gassian qui fit son testament le 7 novembre 1528. Son descendant, noble François de Durfort, Sgr de Rouzine, au diocèse de Mirepoix, marié en 1679 à Marquise d'Albouy, fut maintenu dans sa noblesse, le 26 avril 1700, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre de Durfort, Sgr de Verniole, dont le fils aîné, Charles, dit le chevalier de Durfort, chevalier de Malte, chambellan du duc d'Orléans, maréchal de camp, mourut sans avoir été marié et dont le second fils, Louis-Charles, tué en 1759 à la bataille de Minden, n'eut que deux filles,

chanoinesses de Neuville ; 2^e Nicolas de Durfort, qui épousa en 1719 Marie-Agnès de Curzay de Bourdeville. Ce dernier fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de ses deux filles, nées l'une en 1721 à Perpignan, l'autre en 1728 à Montlouis. Il eut aussi trois fils. Le deuxième de ceux-ci, Louis-Philippe, né en 1720, fut nommé en 1781 lieutenant général des armées du Roi et obtint en décembre 1785 l'érection en comté de sa seigneurie de Deyme. Il laissa lui-même deux fils, Jean-Louis-Etienne, né en 1752, et Etienne-Narcisse, né en 1753, de chacun desquels il va être parlé. Jean-Louis-Etienne, comte de Durfort, fut ambassadeur de France à Venise et maréchal de camp ; de son mariage avec M^{lle} de Béthune, il laissa un fils, Armand-Céleste, comte de Durfort, maréchal de camp en 1814, gouverneur de l'École de Saint-Cyr en 1823, qui mourut en 1856 sans avoir été marié ; il eut aussi deux filles dont l'aînée épousa le vicomte de Dampmartin et dont la seconde, décédée en 1870, épousa successivement le maréchal marquis de Beurnonville et le général baron Frémiot. Son frère, Etienne-Narcisse, comte de Durfort, lieutenant général des armées du Roi en 1814, chevalier du Saint-Esprit en 1830, grand-croix de Saint-Louis, décédé en 1837, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 17 août 1815. Il fut confirmé, par lettres patentes du 20 décembre 1817, dans la possession du titre de comte attaché à sa pairie et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut, enfin, autorisé, par ordonnance royale du 21 décembre 1825, à transmettre sa pairie héréditaire à son petit-fils, Etienne-Hector de Galard, comte de Béarn. Il ne laissa qu'une fille, décédée en 1840, qui épousa successivement en 1804 le comte de Béarn et en 1816 le vicomte de Juigné.

La famille de Durfort-Deyme a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite, six demoiselles de Saint-Cyr, etc.

Principales alliances : de Toulouse, de Preissac 1331, de Mauléon, de Saint-Lary 1582, de Saint-Félix 1648, de Bourcier de Montureux 1751, de Génibrouse 1573, de Curzay 1719, de Poli 1743, de Béthune 1772, Cabot de Dampmartin 1811, Riel de Beurnonville 1805, Thiroux de Montsaugé 1778, de Galard de Béarn 1804, le Clerc de Juigné 1816, etc.

DURIEU (CHALRET-). Voyez : CHALRET DU RIEU.

DURIEU, ou du RIEU, de SÉVERAC, de MAISONNEUVE, de MEYNADIÉ, de MONRECOUR. Armes : *d'argent à trois fascés ondées d'azur ; au chef de même chargé de trois fleurs de lis d'or.* — Aliàs : *d'azur à*

trois fasces ondées d'argent surmontées de trois fleurs de lis d'or. — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DURIEU, ou DU RIEU, en latin DE RIVO, originaire du Rouergue, a toujours été assez obscure. Elle n'en est pas moins de noblesse fort ancienne.

Le chevalier de Courcelles a donné dans le tome VII de son *Histoire généalogique des pairs de France* une généalogie des branches existantes qui a été reproduite par Lainé dans le tome III des *Archives de la noblesse de France*. On trouvera aussi sur les du Rieu des renseignements, malheureusement incomplets, dans les *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue* de M. de Barrau et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1844.

La famille du Rieu a eu pour berceau le bourg de Calmont, ou Caumont, de Plancalge, au diocèse de Rodez, où ses premiers auteurs, qualifiés quelquefois à tort seigneurs de Calmont, possédaient quelques directes. Les cartulaires de l'abbaye de Bonnetombe mentionnent Etienne du Rieu, qui fit une donation en 1184, et Déodat et Pierre du Rieu qui figurèrent comme témoins dans des actes de 1210 et 1211. M. de Barrau mentionne aussi un Bernard du Rieu qui était en 1268 notaire public du château de Calmont.

Pierre du Rieu, auquel les historiens mentionnés plus haut font remonter la filiation, vivait dans la première moitié du xiv^e siècle avec sa femme, Aygline. Leur fils, Déodat del Rieu, marié à Jausionne de Faramond, prit à bail, le 24 juin 1347, divers droits dans la gruerie de Causseviel, près de Caylus. Lainé mentionne, dans les Additions du tome IX des *Archives de la noblesse de France*, que ledit Déodat du Rieu, du lieu de Calmont, fut anobli, en considération des longs et honorables services par lui rendus au roi Philippe de Valois, avec la pleine et libre faculté, pour lui et les siens, d'être décoré de la ceinture de la Chevalerie, par lettres patentes de Jean, évêque de Beauvais, lieutenant du Roi en Languedoc et en Saintonge, données à Marmande en décembre 1342 et confirmées par lettres du roi Jean, données en la maison royale de Saint-Ouen au mois de mai 1355. Déodat du Rieu eut deux fils, Déodat II, qui fit son testament le 8 janvier 1383 et qui continua la ligne directe, et Raymond.

Ce dernier est mentionné dans le testament de son frère; il fut grand-père de Pierre del Rieu, marié à Astruque de Grière, demeurant à Najac, qui fit son testament le 24 mars 1469, et bisaïeul de Raymond du Rieu, dont le fils, Pons, vivait à Najac en 1511, et de Jean du Rieu, Sgr de Belpech, vivant en 1469, dont Lainé et M. de Barrau n'indiquent pas la destinée, mais dont M. Villain fait descendre la famille Durieu de Brie de Madron, rapportée à la suite.

Déodat II du Rieu avait épousé Almaïs, dame de la Rouquette. Leur petit-fils, Jean-Baptiste del Rieu, Sgr de la Rouquette et de Saint-Salvadou, marié en 1425 à Jeanne du Colombier, rendit hommage en 1439 à Jean d'Arpajon pour certaines censives qu'il possédait à Calmont et à Brousse. Il eut deux fils : 1^o Pierre, Sgr de Saint-Salvadou, marié en 1479 à Marguerite de Saint-Chamans, dont la descendance se fonda, à la fin du xvi^e siècle, dans la famille de Solages ; 2^o Jean, Sgr de Saint-Bauzille, en Languedoc, qui épousa Sybille de Selgues par contrat passé à Najac le 2 juillet 1462. Le fils de celui-ci, Antoine du Rieu, Sgr de Saint-Bauzille et de Ginestous, épousa, le 3 mars 1501, Marguerite de Vernhes. Il en eut à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean, Sgr de Saint-Bauzille et de Ginestous, conseiller au siège présidial du Rouergue, dont la descendance fut maintenue dans sa noblesse, en juillet 1668, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, et, le 2 août 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, donna en 1619 un chevalier à l'ordre de Malte (Jean Durieu) et s'éteignit au xviii^e siècle ; 2^o Antoine du Rieu, Cosgr du château de Najac, qui épousa, le 11 juin 1527, Isabeau Audouin, du lieu de Najac. Ce dernier laissa, entre autres enfants, trois fils, André, Jean et Jean le jeune, de chacun desquels il va être parlé. L'aîné de ces trois frères, André du Rieu, épousa en 1560 Balthazarde de Turenne d'Aynac ; sa descendance s'éteignit avec Jacques du Rieu, Sgr de la Barthe et de Montméjan, demeurant au diocèse d'Albi, qui fut d'abord condamné comme usurpateur de noblesse, le 28 novembre 1668, par jugement de l'intendant Bezons et qui obtint de ce même magistrat, le 12 août 1669, un nouveau jugement le déclarant issu de noble race mais, en raison d'une dérogeance, le renvoyant devant le Roi pour obtenir des lettres de réhabilitation. Le deuxième des trois frères, Jean l'aîné, né en 1534, épousa Antoinette Delpech et continua la lignée. Le troisième, Jean le jeune, né en 1541, fut père de Pierre du Rieu, contrôleur général des finances du Languedoc en 1621, conseiller en la Chambre des comptes de Montpellier en 1625, grand-père de Bernard du Rieu, Sgr du Fargis, conseiller secrétaire et maître d'hôtel ordinaire du Roi, conseiller d'État en 1676, décédé en 1702, et bisaïeul de Jean-Louis du Rieu, Sgr du Fargis, né en 1682, décédé sans postérité, qui obtint, par lettres de juin 1728, l'érection en comté de sa seigneurie du Mesnil-Habert, dans le Hurepoix. Jean du Rieu, fils de Jean l'aîné et d'Antoinette Delpech, épousa, le 3 décembre 1589, Marie Dujas. Il en eut deux fils, Pierre et Martial, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre du Rieu, Sgr de Séverac et de

Romail, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1622, épousa, le 25 septembre 1629, Isabeau Raineau. Ses deux petits-fils, Jean du Rieu, sieur de la Chapelle, marié à Port-Sainte-Marie en 1686 à Marie de Gripière, et Henri du Rieu, Sgr de Monrecour, marié en 1694 à Marie de Beauregard, furent maintenus dans leur noblesse, le 9 mars 1699, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. L'ainé d'entre eux, Jean, fut père de noble Henri Durieu, écuyer, sieur de Cébrac, ou Séverac, qui épousa, le 22 décembre 1720, demoiselle Anne Doumec, veuve de Pierre Bieu. Le petit-fils de ceux-ci, Henri du Rieu de Séverac, épousa en 1810 Marie-Caroline Rayet, fille d'un avocat au Parlement de Toulouse, et en eut un fils, Henri-Guillaume, né en 1816. Cette branche subsiste en Périgord.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* beaucoup de renseignements sur la branche cadette. L'auteur de cette branche, noble Martial Durieu, écuyer, sieur de Maisonneuve, fils de feu noble Jean Durieu et de demoiselle Marie Dujacs, épousa, par contrat du 17 février 1655 dans lequel il est ainsi désigné, Jeanne de Belvès, fille de feu Guillaume Belvès, bourgeois de Castillonnès, en Agenais, et se fixa à Castillonnès à la suite de ce mariage. Il fut nommé, le 19 juillet 1690, un des cent gentilshommes ordinaires de la maison du Roi de la première compagnie. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Michel et Jean, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau paraît avoir perdu sa noblesse par dérogeance. On ne voit pas, en tout cas, que ses représentants aient habituellement porté de qualifications nobiliaires antérieurement à la Révolution, ni qu'ils aient jamais fait reconnaître leur noblesse par jugement. Son auteur, Michel Durieu, sieur de Maisonneuve, habitant de Castillonnès, épousa, par contrat du 23 mars 1695, Marie Caillau, fille d'un marchand. Il en eut trois fils : 1° Pierre Durieu de Maisonneuve, sieur de Beauvilla, qui épousa, par contrat du 27 mars 1727, Jeanne Chalret, fille d'un médecin, et dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Étienne, né en 1765, chevalier de Saint-Louis ; 2° Louis Durieu de Maisonneuve, qui épousa en 1741 Jeanne Lartigue et qui continua la lignée ; 3° Jean Durieu de Maisonneuve, dont le fils mourut sans postérité. Il fut aussi vraisemblablement père d'Henriette Durieu de Maisonneuve qui épousa en 1734 Pierre Chalret et dont la descendance est connue de nos jours sous le nom de Chalret du Rieu. Etienne Durieu, demeurant à Castillonnès, fils de Louis, alors décédé, et de Jeanne Lartigue, épousa, le 13 fructidor an IV, Marie-Elisabeth de Calbiac. Il fut père de Charles Durieu de Maisonneuve, né le 9 décembre 1796, savant botaniste, auteur d'une *Flore de l'Algérie*, directeur du Jardin public de Bordeaux, décédé dans cette ville en 1878,

qui épousa en 1817 Marguerite-Ursule de Teyssières de Miremont et qui en eut deux fils, nés en 1830 et 1838.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin d'intéressants renseignements sur le second rameau. L'auteur de ce rameau, Jean Durieu, baptisé à Castillonès le 2 août 1663, épousa en 1697 Marie Martin, héritière de la seigneurie de Meynadié, en la paroisse de Sérignac, au diocèse d'Agen. Son fils, Louis-Ignace Durieu de Maisonneuve, sieur de Meynadié, marié en 1728 à Marie Brunet de Laubarède, en eut, entre autres enfants, trois fils, Antoine, Pierre et autre Pierre, qui furent les auteurs de trois sous-rameaux. L'aîné de ces trois frères, Antoine du Rieu de Meynadié, né en 1734, fut maintenu dans sa noblesse, le 31 janvier 1784, par arrêt du Conseil d'Etat malgré un rapport assez défavorable de Chérin. Son descendant, François-Joseph du Rieu de Meynadié, s'est fixé en Périgord par le mariage qu'il a contracté en 1886 avec M^{lle} de Carbonnières. L'auteur du second sous-rameau, Pierre Durieu, chevalier de Saint-Louis, capitaine commandant au régiment de Piémont, en garnison à Metz, se fixa en Lorraine par le mariage qu'il contracta à Pouilly en 1787 avec M^{lle} de la Condamine. Il fut père de Nicolas-Joseph du Rieu, né à Pouilly en 1789, juge de paix, qui épousa en 1814 M^{lle} Catoire de Bioncourt, fille d'un ministre plénipotentiaire, et grand-père d'Alexis-Joseph du Rieu, né à Pouilly en 1822. Le chef du troisième sous-rameau, Pierre-Joseph du Rieu de Monrecour, né en 1788, épousa, en 1808 Marie-Emilie Richier. Il en eut quatre fils dont l'aîné, Henri-Joseph, né en 1811, épousa M^{lle} de Montard.

Antoine Durieu de Meynadié, chevalier, Sgr de Meynadié, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. M. Durieu, Sgr de Puygaillard, prit part cette même année à celles tenues à Cahors.

La famille Durieu, ou du Rieu, n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers, un conseiller d'État, deux conseillers en la Cour des comptes de Montpellier, etc.

Principales alliances : de Faramond, de Belcastel, de Verdun, de Bar, de Saint-Chamans 1479, d'Arjac 1474, de Solages, de la Panouse, de Nattes 1588, de Campmas 1561, de la Valette-Parisot 1568, de Murat de Lestang 1635, de Colonges, de Turenne d'Aynac 1560, de la Ville de Férolles, de Tessières 1827, de Calbiac, de Cours 1805, de Carbonnières 1886, de Bourran, de Pomayrols, d'Hébrail, de Carsalade du Pont vers 1860, de la Condamine 1787, Habert de Montmort 1677, de Thomassin de Saint-Paul, etc.

DURIEU, ou du RIEU, de BRIE de MADRON, au comté de Foix. Armes :

de sinople (anciennement *de gueules*) à trois fasces ondées d'argent.
— Couronne : *de Comte*. — Supports : deux lions.

La famille DURIEU, ou DU RIEU, DE BRIE DE MADRON appartient à la noblesse de l'ancien comté de Foix. Elle revendique une origine commune avec la famille du Rieu de Séverac, de Maisonneuve et de Meynadié à laquelle a été consacrée la précédente notice.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* et on en trouvera des généalogies détaillées dans le tome VII de l'*Armorial de la noblesse de France* de MM. d'Auriac et Acquier et dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie) de M. Villain.

Bertrand du Rieu, Sgr du Rieu, au diocèse de Pamiers, auquel remonte la filiation suivie, épousa Françoise de Saint-Prons par contrat passé le 4 mai 1545 et fit son testament le 7 juin 1562. Mais une note conservée dans les *Carrés d'Hozier* apprend que ces actes de 1545 et de 1562 sont faux. D'après les travaux de M. Acquier et de M. Villain, Bertrand du Rieu était fils de Pierre du Rieu, Sgr de Belpech, qui épousa Josèphe Miellane et qui fit son testament en décembre 1543, petit-fils de Jean du Rieu, Sgr de Belpech, qui épousa Bertrande de la Barthe et qui fit son testament le 7 juin 1527, et arrière-petit-fils de Pierre du Rieu, habitant de Najac, qui épousa Astruque de Grière, qui fit son testament le 24 mars 1459 et qui a été mentionné avec ses fils dans la notice précédente. Jean du Rieu, Sgr de Saverdun, dans le comté de Foix, fils de Bertrand, figure dans un assez grand nombre d'actes de la seconde moitié du xvi^e siècle ; il fit son testament le 18 septembre 1613 devant notaire à Saverdun. Il avait épousé en 1588 Françoise de Madron. Il fut père de François du Rieu, Sgr de Madron et de Saverdun, né en 1590, qui épousa, par contrat passé le 18 juin 1627 devant notaire à Saverdun, Jeanne d'Usson de Bonnac, dame de Brie, d'une des plus anciennes familles nobles de la région, et grand-père de Jean du Rieu, Sgr de Madron et de Brie, qui fut déchargé du droit de franc-fief par jugement du 31 août 1674, qui épousa Jeanne de l'Église par contrat passé à Saverdun le 3 mars 1669 et qui en eut plusieurs fils. Ceux-ci obtinrent du Conseil d'État, le 24 mai 1721, un arrêt de maintenue de noblesse qui annulait les jugements de condamnation prononcés contre leurs ascendants, lors des recherches des faux nobles, par Pellot, intendant de Bordeaux, et le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Deux d'entre eux, Jean-Paul et François, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la première branche, Jean-Paul du Rieu, Sgr de Brie et de Madron, marié en 1693 à Marie d'Orbessan, fit enregistrer son

blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pamiers). Son petit-fils, Charles-Vital Durieu de Madron, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Foix. Il eut deux fils qui furent capitaines sous le Premier Empire et qui moururent sans postérité, derniers représentants de leur branche.

L'auteur de la seconde branche, François du Rieu, Sgr de Madron, capitaine au régiment du Maine, épousa, le 1^{er} mai 1694, Suzanne de Claverie. Il fut grand-père de Jacques Durieu de Madron, garde du corps du roi Louis XV, chevalier de Saint-Louis, marié en 1770 à Élisabeth de la Tour de Bira, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Foix. Un des fils de ce dernier fut tué à la bataille de Jemmapes, en 1792. Deux autres furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

La famille Durieu, ou du Rieu, de Brie de Madron n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des magistrats, etc.

Principales alliances : de Madron 1588, d'Usson de Bonnac 1627, 1743, 1758, d'Amboix, de Gavarret, de Claverie, d'Orbessan 1693, de Lafage de Pailhès, de Labouisse de Rochefort, de Raynaud 1861, etc.

DURIEU, ou du RIEU, de MARSAGUET, en Périgord. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'argent ; aux 2 et 3 d'azur (aliàs de gueules) à trois épées d'or flamboyantes, rangées la pointe en haut.*

La famille DURIEU, ou DU RIEU, DE MARSAGUET, bien distincte de celles auxquelles ont été consacrées les deux notices précédentes, appartient à la noblesse du Périgord. Elle possédait dès le xvii^e siècle la terre de la Couture. Elle joint à son nom celui de la terre de Marsaguet qu'elle a possédée dans la paroisse de Razac-sur-l'Isle et dans le canton actuel de Saint-Astier.

Son auteur, Pierre Durieu, Sgr de Rives, fut anobli au mois de juin 1653, par lettres patentes du roi Louis XIV, en considération de nombreux services rendus par lui et par son père. Il était vraisemblablement fils d'un Jean Durieu, sieur de la Couture, bourgeois de Périgueux, auquel Jean Delage, sieur de Marsaguet, fit une donation par acte du 4 juin 1635.

Jean Durieu, sieur de la Chapelle, et Henri Durieu, sieur de Montrecous, habitant de Montpazier-en-Sarladais, furent maintenus dans leur noblesse, le 29 mars 1697, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux.

MM. Durieu de la Couture et du Rieu de Marsaguet prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux.

La famille Durieu, ou du Rieu, de Marsaguet n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers, dont l'un fut tué en 1870 à la bataille de Sedan, un conseiller général de la Dordogne, etc. M. Alexandre du Rieu de Marsaguet a été nommé, le 28 mai 1892, chevalier donat de l'Ordre de Malte.

Principales alliances : du Cheyron de Beaumont 1789, du Bernat de Montmège 1904, Hoareau de la Source, de Comblat, O'Farrel 1865, etc.

DURIEU, DURIEU de la CARELLE, DURIEU du SOUZY et DURIEU de VITRIE. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois cœurs de même; au chef cousu d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.* — La branche de la Carelle a substitué à ces armes celles de la famille Durieu de Séverac, de Maisonneuve et de Meynadié dont elle croit être une branche détachée à l'époque de la guerre des Albigeois : *d'or à trois fasces ondées d'azur; au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or.*

La famille DURIEU est anciennement et honorablement connue en Beaujolais.

Jean Durieu, auquel remonte la filiation, habitait, dans le premier quart du xvii^e siècle, la paroisse d'Arboissonnas, en Beaujolais, avec sa femme, Philippine Montenot. Son fils, Antoine Durieu, vint se fixer dans le bourg de Saint-Étienne-la-Varenne, toujours en Beaujolais. Il épousa, le 17 janvier 1651, Antoinette Depardon et en eut, entre autres enfants, trois fils, Jean, Guy et Antoine, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

Jean Durieu, auteur de la branche aînée, se qualifiait procureur d'office du comté de la Chaise. Il fut père de Jean Durieu, fixé à Chervé, procureur d'office du marquisat de Varennes, décédé en 1750, qui épousa en 1707 Simone Lafont et qui continua la lignée, et de François-Moïse Durieu dont la descendance s'éteignit au xix^e siècle. Claude Durieu, né en 1712, fils de Jean et de Simone Lafont, succéda à son père dans ses fonctions de procureur d'office du marquisat de Varennes. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Claude et Jean-Marie, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau subsiste honorablement à Quincié. Ses représentants ne portent d'autre nom que celui de Durieu.

L'auteur du second rameau, Jean-Marie, né en 1747, fut connu sous le nom de Durieu de Chervé. Son fils, Jean-Marie Durieu, né en 1803, maire de Saint-Étienne-la-Varenne, membre du Conseil d'arrondissement de Villefranche, décédé en 1890, se crut en droit d'ajouter à son nom celui de la terre et du château de la Carelle, qu'il possédait près

de Saint-Georges-de-Rencins (Rhône), et de s'appeler DURIEU DE LA CARELLE. Le nom de la Carelle était porté à cette époque par une branche de la famille de la Roche, d'ancienne noblesse de la même région. Sur les réclamations de M. Antoine-Louis-Ferdinand de la Roche, baron de la Carelle, né en 1791, propriétaire du château de la Carelle, à Ouroux, un jugement du tribunal civil de Villefranche du 17 mars 1857 fit défense à Jean-Marie Durieu de continuer à joindre à son nom celui de son domaine de la Carelle. M. Durieu sollicita alors, le 13 décembre 1859, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LA CARELLE sous lequel, dit-il dans sa requête, il était connu. Sa demande ayant été rejetée, il s'adressa à la Cour de cassation devant laquelle il n'eut pas plus de succès et qui, par arrêt du 10 mars 1862, confirma le jugement du tribunal civil de Villefranche. Depuis lors la branche de la famille de la Roche qui portait le nom de la Carelle s'est éteinte et la famille Durieu a pu jouir paisiblement du nom de Durieu de la Carelle. Jean-Marie Durieu, ou Durieu de la Carelle, avait épousé Delphine Nicolau de Montriblond, décédée en 1898. Il fut père de M^{me} de Lauverjat et d'Édouard-Stéphen Durieu de la Carelle, comte romain, né en 1848, qui épousa en 1875 Marie-Gabrielle de Barthelats, veuve de Gaston de Beuverand. Édouard-Stéphen a lui-même laissé une fille, mariée successivement au comte de Béthune-Sully et au comte Jacques de Contenson, et un fils, Étienne, comte Durieu de la Carelle, marié en 1809 à M^{lle} de Lur-Saluces.

L'auteur de la deuxième branche, Guy Durieu-Lajonchère, né en 1660, fut collecteur des tailles de la paroisse de Quincié et procureur d'office de la justice de Varennes. Il eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine Durieu, né en 1687, mesureur au grenier à sel de Beaujeu, dont la descendance, propriétaire de la terre du Souzy, à Quincié, s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction sous le nom de DURIEU DU SOUZY ; 2° Jean Durieu, contrôleur au grenier à sel de Belleville, dont la descendance s'est également perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de DURIEU, ou de DURIEU DE VITRIE.

La troisième branche, issue d'Antoine, se fixa à Vaux. Elle s'éteignit avec Fleury Durieu, né en 1800, président de chambre à la Cour de Lyon, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1868, dont la fille unique épousa en 1856 Edmond Fromentin de Saint-Charles.

Principales alliances : Nicolau de Montriblond, de Barthelats, de Béthune-Sully 1658, du Bessey de Contenson 1908, de Lur-Saluces 1909, Fromentin de Saint-Charles 1856, Peitavin de Saint-André 1895, Alamagny 1891, Seguin 1863, Arnal, de Lhomel 1917, etc.

DURIEU, ou du RIEU, du PRADEL, en Bas-Limousin.

La famille DURIEU, ou DU RIEU, DU PRADEL est anciennement et honorablement connue en Bas-Limousin où elle possède, près de Brive, la terre et le château du Pradel.

Elle n'est pas mentionnée dans les nobiliaires et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements. D'après la tradition elle serait une branche détachée à une époque très reculée de la famille Durieu, ou du Rieu, de Maisonneuve et de Meynadié mentionnée plus haut. Dans ce cas elle aurait depuis bien longtemps perdu sa noblesse par dérogeance. On ne voit pas, en effet, qu'elle ait été maintenue noble par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Louis Durieu, Sgr du Pradel, en la paroisse de Monceaux, marié à Marguerite de Lavaur, passa un acte, le 25 mai 1686 avec Mercure de Lavaur, Sgr de Sainte-Fortunade, probablement son beau-père. Il vivait encore en 1700.

Le chef de la famille du Rieu du Pradel est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Lavaur de Sainte-Fortunade, Dunoyer de Segonzac, de Brémond d'Ars 1840, Fressange 1913, etc.

Une famille Durieu, ou Durieux, de Villepréaux, distincte de celle dont il vient d'être parlé, a appartenu à la noblesse du Haut-Limousin et de la Haute-Marche. Elle portait pour armes : *d'azur à un sautoir d'or, souvent accompagné en pointe d'un croissant d'argent*. On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages de Nadaud et de Tardieu et dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Elle remontait par filiation à un Guillaume Durieu qui vivait en 1522. Antoine Durieu, sieur de Fontbusseau, en la paroisse de Saint-Léger-Magnazeix, de Villepréaux, en la paroisse de Montégut-le-Blanc, etc., marié en 1548 à Antoinette de Boéry, décédé au Dorat en 1594, fut nommé en 1551 lieutenant particulier en la sénéchaussée de la Haute-Marche. Son fils, Jean du Rieu, Sgr de Villepréaux et de Fontbusseau, marié successivement en 1587 à Barbe de Rechignevoisin et en 1595 à Louise de Barbançois, fut nommé en 1593 sénéchal de la Haute-Marche. Il fut père de Gaspard du Rieu, Sgr de Fontbusseau, marié en 1639 à Anne d'Auberoche, qui, après avoir été condamné comme usurpateur, le 25 juin 1668, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges, fut maintenu dans sa noblesse, le 21 avril 1671, par arrêt du Conseil d'Etat. Pierre du Rieu, sgr de Villepréaux, neveu de Gaspard, fut à son tour main-

tenu dans sa noblesse, le 9 juillet 1708, par jugement de Rouillé, successeur de d'Aguesseau. Son petit-fils, Joseph-Clément Durieu, chevalier, Sgr de Villepréaux et du Dognon, né en 1747, marié en 1772 à Marie Moulinier, prit part en 1789, aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges et à Guéret. Il eut deux fils, dont l'un fut tué à la bataille de Wagram et qui furent les derniers représentants mâles de leur famille. Il eut aussi quatre filles, M^{me} Callier, dont la descendance possède encore le château de Villepréaux (Creuse), la marquise du Masnadaud, la comtesse des Marais et M^{me} de la Couture de Beireix.

DURIEZ de VILDESOVE.

La famille DURIEZ DE VILDESOVE appartient à la haute bourgeoisie de l'Artois où les noms de Duriez et de du Rietz sont très répandus.

On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

Louis-Joseph Duriez de Vildesove, avocat au Conseil d'Etat, épousa à Arras en 1789 Louise-Joséphé Deschamps de Pas, décédée en 1825. Henri Duriez de Vildesove a épousé en 1901 M^{lle} Barluet de Beauchesne. M^{lle} Duriez de Vildesove a épousé vers 1895 un fils du général Bedoin.

La famille Duriez de Vildesove ne doit pas être confondue avec diverses familles du Riez, ou du Rietz, de la même région, auxquelles il sera en son lieu, consacré des notices.

DURIS du FRESNE et de BOULIMBERT. Armes : *d'argent à un bœuf de gueules.*

La famille DURIS est anciennement connue dans la haute bourgeoisie du Berry.

Un de ses représentants, François Duris, sieur de Vineuil, conseiller du Roi, lieutenant-criminel en l'élection de la Châtre, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Marie de Coqueborne de Fussy, veuve de François Duris, receveur des tailles en l'élection de Châteauroux, rendit aveu au Roi en 1750 de son fief de Casson.

La souche s'est partagée en plusieurs branches dont deux, celle des Duris du Fresne et celle des Duris de Boulimberty, se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Maitre Léon Duris-Dufresne, marié à Jeanne Calais, était sous Louis XVI receveur des tailles à Châteauroux (Indre). Son fils, François Dufresne-Duris, né dans cette ville en 1769, décédé à Paris

en 1837, fut plusieurs fois élu député de l'Indre sous le Premier Empire, la Restauration et la Monarchie de juillet. Marie-Charlotte Latour, dite Duris du Fresne, née en 1867 à Asnières, femme de M. Delouche de Boisrémond, et Henri-Jean-Baptiste Latour, dit Duris du Fresne, né à Paris en 1873, demeurant à Châteauroux, demandèrent, le 14 janvier 1897, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui-ci de Duris du Fresne.

Une famille Duris occupait au xviii^e siècle un rang distingué à Etampes. Elle portait pour armes : *d'argent à une croix d'or potencée et cantonnée de quatre croisettes du même*. Son auteur, Jacques Duris, marchand, fils d'honorable homme Jacques Duris, marchand drapier à Etampes, épousa, le 8 septembre 1679, Marie Durand, fille d'un premier échevin d'Etampes. Il fut plus tard receveur des tailles et gabelles à Etampes, fut pourvu, le 11 mars 1713, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi et mourut en 1715. Il fut père de François Duris, écuyer, Sgr de Romainville et du Buisson, lieutenant des maréchaux de France au bailliage d'Etampes, décédé en 1754, qui épousa en 1739 Anne-Charlotte de Saint-Pol, et grand-père de Charles-François Duris de Romainville, né en 1743. MM. Duris de Chatignonville et de Lémondant, Cosgrs de Carbouville, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Etampes.

Il y eut aussi des Duris en Poitou. Jean-François Duris, chevalier, Sgr du Charault et de Flex, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers.

DURIVAL. Armes (d'après les lettres de noblesse de 1760) : *d'argent à un chardon tigé, verdoyant et arrangé de trois feuilles, terrassé de sinople*. — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries de 1827) : *d'azur à deux lions d'or affrontés, armés et lampassés de gueules, issant de deux roches d'argent mouvantes de la pointe de l'écu ; à l'épée d'argent, montée d'or, posée en pal*.

La famille DURIVAL, fixée en Lorraine au cours du xviii^e siècle, n'a cessé depuis lors d'occuper dans ce pays un rang distingué.

On trouvera sa généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Son auteur, Jacques Durival, né en Normandie, était maire de Saint-Aubin quand il fut anobli le 10 septembre 1760, avec dispense de finance, par lettres patentes du roi Stanislas, duc de Lorraine, qu'il fit entériner à la Chambre des Comptes le 23 décembre suivant. Il avait épousé Anne Hublot. Il en eut quatre fils : 1^o Jean-Nicolas Durival, né à Commercy en 1723, secrétaire greffier des Conseils d'Etat et des finances de Lorraine, lieutenant général de police de

Nancy, historien distingué, auteur d'une *Description de la Lorraine et du Barrois*, décédé en 1783 ; 2° Jean Durival, né en 1725 à Saint-Aubin (Meuse), d'abord conseiller secrétaire du cabinet du roi Stanislas, puis premier secrétaire du ministère des Affaires étrangères de France, ministre du roi Louis XV en Hollande en 1777, marié en 1761 à Louise-Elisabeth Dufrêne, décédé à Hullecourt en 1810 ; 3° Claude Durival, né à Saint-Aubin en 1728, secrétaire greffier en chef des Conseils d'Etat et de finances de Lorraine, décédé en 1805 ; 4° Jacques-Philippe Durival-Brémont, commis au bureau des finances de Lunéville, qui épousa Marie-Anne Auburtin et qui en eut quatre fils. Le plus jeune de ceux-ci, Jacques-Nicolas Durival, né à Bar-le-Duc en 1764, décédé dans la même ville en 1839, fut lieutenant-colonel et maire de Bar-le-Duc. Il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 18 août 1810, fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de chevalier par lettres patentes du 27 septembre 1817, fut définitivement anobli par nouvelles lettres du 22 décembre 1827 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1807 Marie-François Bertrand. Il fut père de Jean-Eugène, chevalier Durival, né en 1811, juge au tribunal de Vassy, qui épousa successivement en 1842 M^{lle} du Houx et en 1867 M^{lle} d'Annondale, et grand-père de Xavier Durival, né à Vassy en 1879.

M. Durival, de l'Académie de Nancy, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

DUROC de BRION (Michel-). Voyez : MICHEL DU ROC DE BRION ET DE FRIOUL.

DUROUILH de BOISSASSOT, en Normandie. Voyez : ROUILH (DU).

DUROUSSEAU de FERRIÈRE (de BODARD de la JACOPIÈRE-). Voyez : BODARD DE LA JACOPIÈRE (DE).

DUROUSSEAU de FERRIÈRE et de FAYOLLE. Voyez : ROUSSEAU DE FERRIÈRE ET DE FAYOLLE (DU).

DUROUSSEAU de COULGEANS. Voyez : ROUSSEAU DE COULGEANS (DU).

DUROUSSEAU de FRUMINY.

Famille de haute bourgeoisie qui joint à son nom celui de son château de Fruminy, près de Bussière (Haute-Vienne).

On trouve que François du Rousseau, avocat, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges) : *d'azur à trois étoiles d'argent en chef, deux roses de même en fasce et une tour ouverte et crénelée aussi d'argent, maçonnée de sable et posée en pointe.*

DUROUX de CHEVRIER de VARENNES de BUEIL et de SIGY. Voyez : ROUX DE CHEVRIER DE VARENNES DE BUEIL ET DE SIGY (DU).

DUROUX de SIGY (JACOBÉ de HAUT-). Voyez : JACOBÉ DE HAUT-DUROUX DE SIGY.

DUROY de SUDUIRAUT et de BRUIGNAC, en Guyenne. Armes : *parti : au 1 d'or à trois hures de sanglier arrachées de sable, défendues d'argent, qui est de Suduiraut ; au 2 d'argent à trois mouchetures d'hermines, qui est Duroy.*

La famille DUROY a occupé un rang distingué dans la noblesse parlementaire de Guyenne.

M. Pierre Meller a publié de nos jours un intéressant *Essai généalogique sur la famille Duroy*. Il croit cette famille originaire du Bazadais.

La famille Duroy actuellement existante est vraisemblablement la même que celle d'un Gratien du Roy, avocat, marié à Bertrande de Gamot, décédé en 1592, qui fut nommé le 18 septembre 1569 et reçu le 1^{er} mars 1570 conseiller au Parlement de Bordeaux. M. Meller nomme ce magistrat Gassiot du Roy. On trouve d'autre part qu'un Gassiot Duroy avait épousé Isabelle de Montferrand dont il eut un fils, Geoffroy, né en 1561. Il est, du reste, possible que Gratien et Gassiot du Roy aient été un seul personnage qui dans ce cas se serait marié deux fois. Gratien Duroy eut de Bertrande de Gamot un fils, Florent, né en 1582, reçu en 1605 président aux requêtes du Palais, qui épousa cette même année Marguerite de Beaulieu et qui ne paraît pas en avoir eu de postérité. Un Mathelin, ou Mathurin, Duroy, vraisemblablement parent des précédents, marié vers 1580 à Françoise Chautard de la Rochette, fut audencier en la chancellerie, puis greffier des présentations au Parlement de Bordeaux. Il eut trois fils, Christophe, né en 1584, Jean, né en 1585, et Gilles, né en 1596. Ce dernier était avocat au Parlement de Bordeaux quand il rendit hommage, le 21 août 1635, pour la maison noble de Beauval que son père avait acquise à Bassens. Il épousa vers 1630 Françoise Darnaud et en eut deux fils, Pierre et Gilles Duroy, qui ne paraissent pas avoir eu de postérité.

La famille Duroy actuellement existante ne peut établir sa filiation qu'à partir d'un Jehan Roy, ou de Roy, qualifié seigneur de la maison noble de Ranson, qui épousa Anne de Jousset dans les premières années du xvii^e siècle. Pierre Duroy, Sgr de Ranson, fils du précédent, fut trésorier général de Guyenne et fut anobli par sa charge. Il épousa, le 7 décembre 1626, Jehanne de Robert. Il en eut un fils, Jean Duroy, dont il va être parlé, et deux filles qui se marièrent dans

les familles de Raymond de Sallegourde et de Pomiés. Jean Duroy, conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Bordeaux, fils de feu messire Pierre Duroy, trésorier général, et de Jeanne de Robert, épousa à Bordeaux, en octobre 1677, Catherine de Suduiraut, fille d'un de ses collègues et dernière représentante d'une famille de robe très distinguée dont ses descendants relevèrent le nom et les armes. Cette famille de Suduiraut avait donné son nom à un célèbre cru de Sauternes que la famille Duroy ne vendit qu'au xix^e siècle. Ce même Jean Duroy se rendit acquéreur en 1686 de la terre seigneuriale de Noaillan. Il était décédé quand sa femme fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils, Joseph Duroy, Sgr de Noaillan, de Pujols et de Suduiraut, décédé en 1757, fut nommé le 26 juillet 1720 premier président en la Cour des aides de Bordeaux ; il fut aussi conseiller du Roi en ses Conseils. Il épousa, le 2 décembre 1720, Marie-Anne Lemoyne, héritière de l'importante terre seigneuriale de Bruignac que sa descendance vendit en 1862 à la famille d'Auzac de la Martinie. Jean Duroy, fils des précédents, se qualifiait baron de Noaillan, Sgr de Bruignac, Suduiraut, etc. Il fut président en la Cour des aides de Guyenne et conseiller du Roi en ses Conseils et mourut en 1788. Il avait épousé successivement en 1752 Marguerite de Jehan et en 1783 Anne-Marie de Pichon. Il laissa de sa première union plusieurs fils dont les deux aînés moururent sans postérité. Le troisième, Joseph Duroy, connu sous le titre de baron de Bruignac, né à Bordeaux en 1769, décédé au château de Formont en 1833, épousa en 1790 Catherine de Borie. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre-Edouard Duroy de Suduiraut, né en 1791, et Charles Duroy de Bruignac, né en 1795, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

L'auteur de la première branche, Pierre-Edouard, connu sous le titre de baron Duroy de Suduiraut, épousa en 1822 Marie-Paméla Ducasse, héritière du cru du Grand-Puy, à Pauillac. Ses trois fils, Pierre-Alfred, né à Bordeaux en 1823, marié en 1852 à M^{lle} de Chauvet, Joseph-Adolphe, né en 1828, maire d'Ambarès, marié en 1863 à M^{lle} de Devise, et Gustave, demeuré célibataire, demandèrent, le 9 avril 1864, l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom celui de : *DESUDUIRAUT, qui avait été porté par leurs ascendants paternels pendant plus d'un siècle.* L'aîné d'entre eux, Pierre-Alfred Duroy, avait été confirmé, par décret impérial du 29 août 1863, dans la possession héréditaire du titre de baron sous lequel il était connu. Il a laissé deux fils dont l'aîné, Edouard, baron Duroy de Suduiraut, a épousé M^{lle} de Vassal-Sineuil et en a eu des enfants.

L'auteur de la seconde branche, Charles Duroy, connu sous le

titre de baron de Bruignac, fut adopté par son oncle, Charles de Borie. Il épousa en 1827 sa cousine, Noémie de Borie, dont il eut une nombreuse postérité. Il s'était fixé à Versailles où il mourut en 1866.

Louis-Guillaume Duroy, Sgr de Suduiraut, et Joseph Duroy de Bruignac prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

Principales alliances : de Suduiraut, de Spens 1702, de Pichon 1709, 1783, de Mélignan 1751, de Saint-Angel 1789, de Borie, Papin de la Gaucherie 1819, de Vassal-Sineuil 1886, Mégret de Devise 1863, d'Alès de Corbet 1862, de Caillebot de la Salle, Piochard de la Brulerie 1908, de Raymond de Sallegourde 1659, de Pomiés 1653, de Gastebois, de Chalup 1618, de Doat, de Pascal 1748, etc.

DUROY de CHAUMAREIX. Armes (d'après le travail de M. Champeval) : *parti : au 1 de ... à une fasce de ... accompagnée en chef de trois étoiles de ... et en pointe d'une fleur de lys de ... accostée de deux dauphins (aliàs de deux hures de sanglier) de ... ; au 2 coupé de ... à la tour de ... et de ... au lion de ... — Casque de profil orné de ses lambrequins.*

La famille DUROY DE CHAUMAREIX est anciennement connue dans les environs de Lubersac, en Bas-Limousin.

M. Champeval lui a consacré une courte notice dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze*.

Il en fait remonter la filiation à honorable maître Christophe du Roy, marié à honnête Jeanne Dumont, qu'il croit fils de Bertrand Roy, notaire à Agen vers le milieu du xvi^e siècle, et qui était juge de Saint-Bonnet en 1593 et 1603. Etienne du Roy de Chaumareix était en 1613 notaire et greffier d'Objat. Catherine Duroy de Chaumareix épousa en 1650 honorable Peyrot Dutheillet, sieur de Lamothe. Noble Hérard du Roy, Sgr de Chaumareix, marié successivement, le 28 août 1633, à Catherine de Comte-Monceaux et, le 22 février 1662, à Suzanne des Cars-Fialeix, fut anobli en 1655. Mais il ne jouit pas longtemps de cette faveur, car on sait qu'un édit de 1664 révoqua tous les anoblissements concédés depuis 1611.

La famille Duroy de Chaumareix paraît n'avoir jamais cherché à régulariser sa situation nobiliaire. Elle ne figure au nombre ni de celles qui furent maintenues nobles par jugement lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Noble Bertrand du Roy, écuyer, sieur de Chaumareix, en la paroisse de Vars, un des fils d'Hérard, épousa vers 1700 Jeanne de Calvimont

de Saint-Martial. Charles Duroy de Chaumareix épousa vers 1815 M^{lle} du Garreau de la Meschénie. M^{lle} Fernande Duroy de Chaumareix a épousé à Brive en 1892 M. Charles Bourguet, adjudant.

DUROY, ou du ROY, de BLICQUY, en Quercy et en Belgique. Armes : *tranché d'argent et de gueules; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de six besants d'or, trois de chaque côté, posés 1 et 2.* — Couronne : *à cinq fleurons.* — Supports : *deux hermines au naturel.*

La famille DUROY, ou DU ROY, DE BLICQUY, aujourd'hui fixée en Belgique, est originaire du Quercy où elle a possédé les seigneuries d'Hauterive, de Vinahls, de l'Isle, etc.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nobiliaire de Montauban* de Lainé, dans l'*Essai d'un Armorial quercynois* d'Esquieu et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1883. Poplimont en a donné en 1867 une généalogie complète dans sa *Belgique héraldique*.

La filiation suivie remonte à François Duroy dont le fils, Raymond, capitaine d'arquebusiers à cheval, gouverneur de Négrepelisse, épousa Françoise de Valada par contrat du 6 octobre 1576. David Duroy, fils de Raymond, épousa Jeanne de Lart et fut père de Balthazar du Roy, décédé en 1667, qui épousa Marguerite de Pagès par contrat du 28 octobre 1631. Hugues du Roy, petit-fils de Balthazar, fut maintenu dans sa noblesse le 2 avril 1735, par arrêt du Conseil d'Etat, après avoir justifié sa filiation par titres depuis 1539. Il mourut dès le mois de mai de cette même année laissant plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jacques Duroy, capitaine au régiment de Gondrin, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1765, vint se fixer en Hainaut par le mariage qu'il contracta, le 18 avril 1742, avec Marie-Reine de Prévost de la Bastide, héritière des seigneuries de Blicquy et de Cuvilliers, décédée à Ath en 1775. Il fut père de Sylvestre-Louis-Charles du Roy de Blicquy, Sgr de Blicquy et de Cuvilliers, né à Mons en 1745, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1826 au château de Blicquy, qui épousa Josèphe-Ghislaine de Latre de la Hutte. Ce dernier laissa deux fils : 1° Alexis-Chrétien du Roy de Blicquy, né à Ath en 1798, membre de la chambre des représentants, qui épousa en 1827 M^{lle} Cossée de Maulde et qui en eut une nombreuse postérité ; 2° Camille-Amédée du Roy, né à Ath en 1799, lieutenant général des armées du roi des Belges, grand officier de l'ordre de Léopold, décédé sans postérité.

Principales alliances : de Lart, de Pagès, Prévost de la Bastide, de Latre, Cossée de Maulde 1827, d'Emery 1855, Comhaire de Sprimont 1873, de Lossy de Warmez 1872, de Blommaert, Van den Hecke, etc.

DUROZIER, ou du **ROZIER**, anciennement **ROSIER**, puis du **ROSIER**, de **MAGNIEU**, de **BEAUVAIS** et de la **VARENNE**. Armes : d'azur à trois chevrons d'or ; au chef d'or chargé de trois roses (aliàs de trois quintefeilles) de gueules. — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries du 27 janvier 1815) : écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois chevrons d'or ; au chef du même chargé d'un lion passant de sable ; aux 2 et 3 d'azur à trois épis en pal et rangés en fasce d'or, surmontés chacun d'une étoile du même.

La famille **DUROZIER**, ou **DU ROZIER**, éteinte de nos jours, était fort anciennement connue en Forez.

La notice que le vicomte Révérend lui a consacrée dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* contient quelques inexactitudes. Mais on trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les *Notes historiques sur les familles nobles du Forez* de Broutin. M. de Jouvencel en a donné une généalogie complète dans son *Assemblée de la noblesse du bailliage de Forez en 1789*.

La famille Durozier avait pour nom primitif celui de Rosier. Elle est originaire de la ville de Feurs où elle est connue depuis le xiv^e siècle.

Noble homme Honoré Rosier, Sgr de Varenne, en Beaujolais, sieur du Rosier, à Feurs, auquel remonte la filiation, fut nommé en 1492 capitaine chatelain de Feurs. Il eut d'une alliance inconnue un fils, honorable homme Jean Rosier, marié à Pierrette de Jalligny, qui fut appelé aux mêmes fonctions, le 25 juillet 1523, par lettres de Charles, duc de Bourbonnais et d'Auvergne. Jean laissa à son tour, entre autres enfants, deux fils, Jérôme et Jean, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, noble Jérôme Rosier, fut conseiller du Roi, élu en Forez et contrôleur général des finances à Lyon. Ses trois petits-fils, Jacques du Rosier, sieur dudit lieu, près de Feurs, baptisé en 1596, avocat au bailliage de Forez, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, lieutenant en l'élection de Forez, François du Rosier, Sgr de Thaix et du Mazoyer, maître d'hôtel ordinaire du Roi, et Arnould du Rosier, sieur de la Batie, premier conseiller au bailliage du Forez, maître des requêtes de la Reine régente, obtinrent en mars 1654 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin sur le vu desquelles ils furent maintenus dans leur noblesse par arrêt du 1^{er} août 1677. L'aîné de ces trois frères, Jacques, eut un fils, également appelé Jacques, qui n'eut pas de postérité masculine. Les deux puînés, François et Arnould, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, François, épousa Catherine Poude-

roux, décédée en 1699 à Saint-Symphorien-le-Château. Son arrière-petit-fils, Henri-François Durosier, chevalier, Sgr de Magnieu-le-Gabion, d'Estaing, etc., marié en 1757 à Marie-Eléonor Dumyrat de Vertpré, décédé en 1776, laissa trois fils : 1° Denys, né en 1759, qui continua la descendance ; 2° Charles-Gustave, né en 1772, décédé en 1861, qui n'eut qu'une fille, la baronne de Joursanvault ; 3° autre Denys, né en 1775, décédé sans postérité en 1853. Ce dernier fut créé baron de l'Empire sous la dénomination de Beauvoir, avec institution de majorat, par lettres patentes du 19 juin 1812 ; il fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de baron de Beauvoir par nouvelles lettres du 27 janvier 1815 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Denys Durozier de Magnieu, né en 1759, décédé en 1813, fut élu en 1810 député du Rhône. Son fils, François Durozier, connu sous le titre de comte de Magnieu, né en 1786, décédé en 1854, laissa deux fils qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Jacques-Constant du Rozier, comte de Magnieu, né en 1810, décédé en 1890 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1852, avec M^{lle} de Tinseau, décédée en 1906 ; 2° Jacques-Ernest du Rozier, vicomte de Magnieu, né en 1822, décédé en 1880 sans avoir été marié.

L'auteur du second rameau, Arnould, épousa en 1628 Antoinette Badol. Sa descendance s'éteignit avec Jean-Baptiste-Théodore Durozier de la Varenne, ancien premier page de M^{me} la comtesse d'Artois, tué au siège de Lyon en septembre 1793, et avec le fils posthume de celui-ci, Jean-Théodore, connu sous le titre de baron du Rozier, né à Montbrison le 24 décembre 1793, conseiller général de la Loire, député du même département en 1834, 1842 et 1846, décédé au château de la Varenne en 1855, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec la baronne de Brosse, née Rivérieulx de Chambost, décédée en 1887.

La branche cadette conserva le nom primitif de Rosier. Un de ses représentants, Jean Rosier, fut de 1570 à 1602 capitaine châtelain de Feurs ; un autre fut député du Tiers Etat du Forez aux Etats Généraux de Blois, en 1588. Cette branche s'éteignit dans la pauvreté. Sa dernière héritière était en 1760 la femme d'un sieur Roux, simple journalier à Feurs.

Claude-François du Rozier, écuyer ; Armand du Rozier, écuyer, Sgr de Magnieu-le-Gabéon ; Jacques du Rozier, écuyer, Sgr du lieu ; Henri du Rozier, écuyer ; et Jean du Rozier, écuyer, chanoine de l'église collégiale et royale de Notre-Dame de Montbrison, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montbrison).

Marie-Guillaume du Rozier de la Varenne et Denys du Rozier de Magnieu prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez.

Principales alliances : de Talaru 1643, d'Amanzé, de Beauvoir de Faverges 1592, de Saint-Priest 1626, du Bessey 1627, Chappuis de la Goutte 1683, de Boubée 1709, de Gangnières de Souvigny 1724, Gémier des Périchons 1753, Dumyrat de Vertpré 1757, Gagnare de Joursanvault 1822, de Chazelles 1822, de Valence de Minardière 1782, de Tinseau 1852, Chapelain de Brosseron, Caire de Chichiliane 1804, de Montillet, Badol 1628, Charrier de la Roche, Bernou de Rochetaillée 1671, Jourda de Vaux, Chassain de Marcilly 1828, Michon de Vougy 1789, de Rivériculx de Chambost, etc.

DURRIEU. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1830 et de 1865) : *d'argent à une épée en pal d'azur, adextrée d'une tour de sable enflammée de gueules, sénestrée d'un hibou de sable et surmontée d'une croix pattée de gueules; à la champagne d'azur chargée d'une pyramide d'or.* — Armes conférées en 1879 à Paul Durrieu avec le titre de comte romain (d'après l'*Armorial des comtes romains* de M. de Magny) : *écartelé aux 1 et 4 d'argent à trois fasces ondées d'azur, qui est du Rieu; aux 2 et 3 coupé de gueules sur argent à la fasce emmanchée d'argent sur gueules.*

La famille DURRIEU appartenait au XVIII^e siècle à la bourgeoisie des Landes. Elle paraît avoir cherché de nos jours à se rattacher à la famille Durieu, ou du Rieu, de Meynadié dont ses représentants actuels ont adopté les armoiries en en supprimant le chef. Son auteur, Jean-Marie Durrieu, était sous Louis XVI notaire à Grenade. Il avait épousé Marthe-Josèphe Costendat dont il eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine-Simon et Luc-Marie.

Antoine-Simon Durrieu, né à Grenade en 1775, général de brigade en 1811, général de division en 1829, député des Landes sous Louis-Philippe, puis en 1851, pair de France en 1845, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Saint-Sever en 1862, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 9 mai 1811, puis reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Charles X du 30 juin 1830 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il demeura célibataire.

Son frère, Luc-Marie Durrieu, épousa Emilie Doorman dont il eut entre autres enfants, trois fils. L'aîné de ceux-ci, Théodore Durrieu, fut banquier; il a laissé postérité. Le deuxième, François-Louis-Alfred Durrieu, né à Hambourg en 1812, général de division en 1859, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1877, fut autorisé, par

décret impérial du 29 septembre 1862 et par lettres patentes du 8 juillet 1865, à relever à titre héréditaire le titre de baron concédé à son oncle en 1830 ; il avait épousé en 1852 M^{lle} Dufour dont il n'eut que deux filles, la baronne Chabert et la baronne de Montfort, femme du sénateur, décédée en 1890. Le plus jeune des trois frères, Henri Durrieu, receveur général des finances, président du conseil d'administration des chemins de l'Est-Algérien, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1890, reçut le titre de comte romain par bref pontifical du 11 juin 1879. Il avait épousé M^{lle} Lacave-Laplagne, décédée en 1891. Il en laissa un fils, Paul, comte Durrieu, conservateur adjoint au musée du Louvre, qui a épousé en 1889 M^{lle} Françoise Duchaussoy, petite-fille du général baron Duchaussoy.

DURSUS de CARNANVILLE et de COURCY. Armes : *d'or à trois pies grièches au naturel, quelquefois accompagnées d'un soleil de gueules posé en abîme.*

La famille Dursus appartient à la vieille noblesse de l'ancienne élection de Valognes, en Basse-Normandie. Elle avait pour nom primitif celui de CHAPPEDELAINE et est peut-être une branche détachée à une époque très reculée et, en tout cas, inconnue d'une famille de Chappedelaine, encore existante, qui appartenait dès le xiv^e siècle à la noblesse de la sergenterie de Saint-Sever, dans la même région.

Le jugement de maintenue de noblesse obtenu par la famille Dursus lors de la grande recherche commencée en 1666 constate qu'elle est une ancienne famille déjà maintenue dans sa noblesse lors de la recherche entreprise par Montfaut en 1463. Un Olivier Chappedelaine, de la paroisse d'Englesqueville, fut, en effet, un des gentilshommes de la sergenterie de Valognes qui firent reconnaître leur noblesse par Montfaut. Toutefois le jugement de maintenue de 1666 ne donne la filiation qu'à partir de Guillaume Dursus, aliàs Chappedelaine, qui vivait dans la première moitié du xvr^e siècle. Deux des fils de ce gentilhomme, Louis Dursus, marié en 1546 à demoiselle Avoye de Mathan, et Adrien Dursus, marié à Louise le Berceur, furent les auteurs de deux grandes branches qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Louis Dursus, auteur de la branche aînée, fut père de François Dursus qui épousa en 1572 demoiselle Guillemette Hébert. Les deux petits-fils de ce dernier, Guillaume Dursus, écuyer, Sgr de Lestre, âgé de 55 ans, marié à demoiselle Adrienne Davy, demeurant à Englesqueville, dans la sergenterie de Valognes, et son cousin germain, Thomas Dursus, âgé de 50 ans, marié en 1645 à demoiselle Jeanne Costard, demeurant à Crosville, dans la même sergenterie

de Valognes, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Cette branche est aujourd'hui connue sous le nom de Dursus de Carnanville. Un de ses représentants, le sergent Paul Dursus de Carnanville, a été tué à l'ennemi en 1916.

Le chef de la branche cadette, Hervé Dursus, sieur de la Boissaye, âgé de 34 ans, marié en 1656 à Marie Turgot, demeurant en la paroisse de Saint-Martin d'Audouville, dans la sergenterie de Valognes, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart avec les deux fils de son grand-oncle, Jean Dursus, de la paroisse d'Englesqueville, et de Marie Thomas ; 1^o Robert Dursus, sieur de Courcy, âgé de 54 ans, marié en 1648 à demoiselle Renée Michel ; 2^o Christophe Dursus, sieur de Varouville, âgé de 50 ans, marié successivement en 1649 à Louise de Gourmont, puis à Françoise Andrey, demeurant à Barfleur, dans la sergenterie du Val-de-Saire. Jacques Dursus, sieur de Varouville, fils de Christophe dont il vient d'être parlé, acquit de son oncle, Robert Dursus, la seigneurie de Courcy. Il fut conseiller du Roi, lieutenant civil et criminel aux eaux et forêts de la maîtrise de Valognes, épousa, le 7 décembre 1681, Marie du Prael et mourut en 1712 laissant trois fils. L'un de ceux-ci, Jean-Guillaume Dursus, Sgr de Courcy, né en 1681, lieutenant-général de la maîtrise des eaux et forêts du Cotentin, épousa, le 19 septembre 1715, Anne-Suzanne du Moncel. Il en eut une fille, qui épousa son cousin, Louis Dursus, Sgr de Carnanville, et un fils, Jacques Dursus, Sgr de Courcy et de Varouville, né à Valognes, qui épousa en 1755 Louise-Françoise Viel de Lignières. Ce dernier eut à son tour deux fils : 1^o François-Auguste, né en 1765, qui fit en 1782 pour être admis dans la marine des preuves de noblesse conservées dans les manuscrits de Chérin ; 2^o Louis-Charles-Félix, né en 1767, qui fit des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Henri Dursus de Courcy épousa en 1829 une fille du comte Daru, pair de France, membre de l'Académie française. Leur fils, M. Georges Dursus de Courcy, a épousé en 1872 sa cousine M^{lle} du Moncel, petite-fille du comte de Montalivet, pair de France. Il en a eu deux fils.

Hervé d'Ursus, écuyer, sieur de la Boissaye ; Jacques Dursus, écuyer, sieur de Saint-Martin ; Jacques Dursus, écuyer, sieur de Varouville ; Julien-François Dursus, écuyer, sieur de la Conterye ; Jean Dursus, écuyer, sieur de Carnanville, et sa femme, Judith Lefèvre, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Valognes).

Félix-François Dursus de Carnanville, Sgr et patron de Crosville ;

et Jacques Dursus, Sgr de Courcy, demeurant à Englesqueville-en-Lestre, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Valognes.

La famille Dursus a fourni des officiers de terre et de mer distingués.

Principales alliances : de Mathan 1546, du Mesnildot 1635, 1812, de Gourmont 1629, 1649, Turgot 1656, du Moncel 1715, 1872, de Villiers, de l'Espée vers 1855, Daru 1829, Doynel de Quincey 1854, Lebrun de Rochemont vers 1800, d'Ansel de Quinneville 1600, du Chesne de Lamotte, de la Niepce de Jeufosse vers 1870, de Costart, etc.

DURUFLÉ (LEFEBVRE-). Voyez : LEFEBVRE-DURUFLÉ.

DURUTTE. Armes : *écartelé* : au 1 d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or, qui est des comtes militaires ; au 2 d'or à un chevron d'azur accompagné de trois merlettes de sable, au comble du même ; au 3 d'or à un chevron de gueules occompagné de trois roses au naturel, tigées et feuillées de sinople ; au 4 d'argent semé de quarte-feuilles d'azur boutonnées d'or. — Cimier : un dextrochèrè habillé de gueules tenant une épée d'argent. — Couronne : de Comte. — Supports : deux aigles d'or contournés.

La famille DURUTTE est originaire du nord de la France. Son auteur, François-Joseph Durutte, né à Douai en 1767, était fils de Pierre-Joseph Durutte et d'Agnès Allard. Il fut promu en 1803 au grade de général de division, fut nommé par Louis XVIII commandant de la troisième division militaire, à Metz, et mourut dans sa ville natale en 1837 (alias 1827, d'après l'*Armorial du Premier Empire*). Il était chevalier de Saint-Louis et grand-officier de la Légion d'honneur. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1810, puis comte par nouvelles lettres du 14 août 1813. Il épousa en 1801 Marie-Antoinette de Meezemacker. Leur fils, Emile-Edouard-Ghislain, baron Durutte, né à Ypres en 1817, marié à Metz en 1847 à M^{lle} Jullien, décédé en 1886, se fixa en Belgique et fit reconnaître sa noblesse dans ce pays par lettres du 30 juillet 1883. Il laissa deux fils : 1° René-Albert, baron Durutte, né en 1851, magistrat, marié en 1890 à M^{lle} Hubert de Salmont ; 2° Adolphe-François Durutte, né en 1853, officier au service de Belgique.

DURUY.

Famille de haute bourgeoisie.

Victor DURUY, qui devait donner à son nom tant d'illustration, naquit à Paris le 11 septembre 1811 dans une condition modeste. Il

était fils de Claude Duruy, chef d'atelier à la manufacture des Gobelins, et de Marie-Suzanne Legendre. Longtemps professeur d'histoire à l'École polytechnique, il fut de 1863 à 1865 ministre de l'Instruction publique et fut appelé au Sénat le 15 juillet 1869. Il mourut en 1894. Il avait été admis en 1873 à l'Académie des Inscriptions et belles lettres, en 1879 à l'Académie des Sciences morales et politiques et en 1884 à l'Académie française. Il était depuis 1867 grand-officier de la Légion d'honneur. Il avait épousé d'abord en 1841 Elisa-Adélaïde de Graffenried, née à Berne en 1815, issue d'une illustre famille suisse et veuve de M. de Bedos de Celles. Devenu veuf en 1866, il se remaria en 1873 à M^{lle} Redel, née en 1834, décédée en décembre 1916. Il laissa plusieurs fils qui ont été des hommes très distingués. L'un de ces fils, Georges, né du premier lit en 1853, marié à M^{lle} Jubinal, est professeur à l'École polytechnique. Un autre, Victor, né du second lit, officier supérieur de grand avenir, marié à M^{lle} Fauqueux, a été glorieusement tué à l'ennemi en 1914.

Principales alliances : de Graffenried, Glachant, Dornier, Jubinal 1885, Fauqueux, etc.

DURYE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1825) : d'argent à une rizière de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or adextré d'une épée d'argent montée d'or.

On trouvera des généalogies de la famille DURYE dans le *Nouveau d'Hozier*, au Cabinet des Titres, et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Pierre Durye, avocat au Parlement de Paris, fut pourvu, par lettres du 14 septembre 1742, de la charge de greffier en chef au bureau des finances de la généralité de Moulins. Il acquit la noblesse par cette charge qu'il exerça jusqu'à sa mort. Son fils, Joseph Durye, marié à M^{lle} Alasœur, fut pourvu après lui de la même charge par lettres du 19 mars 1753, l'exerça pendant vingt ans et obtint en mai 1775 des lettres de vétérance. Il fut père de Jean-Baptiste-Joseph Durye, avocat au Parlement de Paris, qui épousa Françoise Génin, fille d'un greffier en chef de la sénéchaussée du Bourbonnais, et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Moulins, et grand-père de Pierre-Joseph Durye, né à Moulins en 1783, décédé dans la même ville en 1849, qui fut lieutenant-colonel d'infanterie en 1812, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Le colonel Durye fut maintenu et confirmé dans sa noblesse, par lettres patentes du 1^{er} février 1817, en vertu de la charge acquise en 1742 par son bisaïeul. Il reçut, en outre, le titre personnel de baron par nouvelles lettres du 30 août 1825 et obtint en même temps le règle-

ment de ses armoiries. Il avait épousé en 1811 M^{lle} d'Alphonse, fille d'un baron de l'Empire. Il fut le grand-père de Pierre, baron Duryc, qui épousa en 1880 M^{lle} de Baudreuil, et d'Henri Duryc qui épousa en 1891 M^{lle} de Garidel-Thoron.

Principales alliances : d'Alphonse, du Bouys, Leroy de Chavigny, de Baudreuil, de Garidel-Thoron, de Conny 1909, etc.

DUSERS. Armes (d'après d'anciens cachets) : *d'azur à un palmier et à un cerf d'argent.*

La famille DUSERS, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la haute bourgeoisie de Bretagne. Kerviler mentionne dans son *Répertoire de biobibliographie bretonne* Pierre-Octavien Dusers du Marignier qui était en 1668 apothicaire, syndic de la communauté de Vannes. Thomas-Charles Dusers, procureur au Parlement de Bretagne en 1695, épousa en 1698 Julienne Mondelair de la Gabonnais. Un de ses fils, Guillaume-Mathurin Dusers, abbé de Notre-Dame d'Obazine, en Limousin, en 1749, décédé en 1769, fut le précepteur du prince de Condé. Un autre, Jean-Servan Dusers de la Marinière, procureur au Parlement, échevin de Rennes en 1740, décédé en 1756, fut père de Charles-Guillaume Dusers, né à Rennes en 1752, conseiller au présidial de Vannes, qui fut député du Tiers-Etat de Bretagne aux États généraux de 1789 et qui se suicida à Vannes en 1793. Le fils de celui-ci, Auguste-Théodore Dusers, né à Ploermel en 1782, eut une fille unique, Marie, qui épousa à Vannes en 1863 M. Paul de la Guistièrre, décédé en 1882, et qui vivait encore en 1913.

Principales alliances : Dumay, Ruaulx de la Tribonnière (deux fois), Perret de la Garenne, Gaultier de la Guistièrre, etc.

DUSIRECH, ou DELSIRECH, de SAINT-AVIT et d'AURIDONT. Voyez : SIRECH (DU).

DUSOMMERARD, ou du SOMMERARD.

Famille de haute bourgeoisie.

Alexandre DU SOMMERARD, né à Bar-sur-Aube le 31 août 1779, était, d'après son acte de baptême, fils du sieur Sébastien-Alexandre-Jean du Sommerard, contrôleur ambulant des aides des généralités de Paris et de Champagne, et de dame Marie-Agnès-Julienne Clément, son épouse. Il fut conseiller maître à la Cour des comptes et mourut à Paris en 1842. Archéologue très distingué, il avait loué en 1832 l'hôtel de Cluny, à Paris, pour y loger la magnifique collection d'antiquités qu'il avait amassée. Après sa mort cette collection fut acquise par l'Etat en même temps que l'hôtel de Cluny qui devint le Musée de Cluny. Du Sommerard laissa plusieurs fils dont l'aîné, Auguste, né

en 1810, décédé en 1877, fut nommé en 1863 conseiller maître à la Cour des comptes et dont le second, Edmond, né à Paris en 1817, directeur du musée de Cluny, grand-officier de la Légion d'honneur, marié à M^{lle} Defontaine, décédé en 1885, fut comme son père un archéologue très distingué,

Principales alliances : Larreguy de Civrieux 1882, Mure 1872, Redelsperger 1874, Crosnier 1883, etc.

DUSOUL. Armes (d'après l'*Armorial de Touraine* de Carré de Busserolles) : d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux quatrefeuilles et en pointe d'un cygne, le tout de même.

Famille de haute bourgeoisie, anciennement connue à Chinon, en Touraine.

La famille Dusoul a produit au xvii^e siècle plusieurs pasteurs protestants très érudits dont Haag a donné la biographie dans la *France protestante*.

Une famille Dusoul, originaire du Saumurois, occupait au xviii^e siècle un rang distingué dans les environs de Loudun, en Poitou. Elle portait pour armes : d'argent à une fasce de gueules accompagnée en chef de trois trèfles de sinople et en pointe d'une hure de sable. Beauchet-Filleau en donne la filiation depuis Nicolas Dusoul, procureur du Roi à Saumur, dont le fils, autre Nicolas Dusoul, qualifié écuyer, Sgr de Pompierre, décédé à Loudun en 1728, fut bailli de cette ville en 1688, puis maire en 1691. Denis-René Dusoul, Sgr de Grizay, petit-fils du précédent, fut lieutenant-colonel de cavalerie, maréchal-des-logis des gardes du corps et chevalier de Saint-Louis. Il fut père de Denis-Claude Dusoul, Sgr de Grizay, né à Loudun en 1761, garde du corps, qui ne paraît pas avoir eu de postérité. On trouve que lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, Nicolas Dusoul, procureur du Roi en la sénéchaussée de Saumur, ayant été invité à fournir les preuves de sa noblesse, fit, le 30 août 1666, la déclaration qu'il n'avait jamais pris la qualité et n'avait aucune prétention nobiliaire.

DUSSARGUES. Armes : d'azur à trois poissons nommés sargues d'argent, 2 et 1, marqués de raies de sable allant du dos au ventre ; au chef cousu de gueules.

Famille de haute bourgeoisie anciennement connue dans les environs de Joyeuse, en Vivarais.

On trouvera quelques renseignements sur les DUSSARGUES dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux.

Julien Dussargues et son fils, Jean-Louis, domiciliés dans la

paroisse de la Blachère, acquirent le 19 mai 1764 de la famille de Ginestous, pour le prix de 36.000 livres, les château, terres et seigneurie de Vernon. Jean-Louis Dussargues avait épousé demoiselle Marie-Catherine Dallamel de Bournet-Laval, née en 1732. Un de leurs fils, Dussargues de Plauzolles, fut en 1793 un des plus violents terroristes de Joyeuse. Un autre, Louis-Auguste Dussargues de Vernon, brigadier de la compagnie écossaise des gardes du corps du Roi, chevalier de Saint-Louis, fut au contraire un ardent royaliste ; il épousa en 1805 Christine de Lisleroy dont il n'eut que deux filles. Un proche parent des précédents, Louis-Benoit Dussargues du Colombier, était en 1789 commissaire des impositions royales de la généralité d'Auch, en résidence à Lombez.

Un rameau de la famille Dussargues s'est perpétué aux Vans jusqu'à nos jours.

Principales alliances : Dallamel de Bournet-Laval, de Vanel de Lisleroy, Saléon, etc.

DUSSAULT, ou DUSAULT, ou du SAULT, en Bordelais et en Saintonge.

Voyez : SAULT (DU).

DUSSAULT, ou du SAULT, de SAINT-MONTAN, en Vivarais. Armes : d'or à l'aigle à deux têtes de sable ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. — Aliàs : écartelé : aux 1 et 4 de sable à l'aigle à deux têtes d'argent ; aux 2 et 3 d'argent à un arbre de sinople sur une terrasse de même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. — Aliàs : de sable à une aigle éployée d'argent, becquée et armée d'or.

La famille DUSSAULT, ou DU SAULT, DE SAINT-MONTAN, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse du Vivarais. Elle ne doit être confondue ni avec une famille du Sault, ni avec une famille Dussaulx, ou du Saulx, qui appartiennent l'une et l'autre au Bordelais.

M. de Gigord a donné une généalogie des Dussault du Vivarais dans la *Noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg aux Etats généraux de 1789*. On trouvera aussi des renseignements sur les Dussault dans le tome II de la *France moderne*, dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux, etc.

On trouve qu'un Dussault fut convoqué au ban de 1495 comme brigantinier à deux chevaux. Bernard Dussault, notaire à Aubenas, est mentionné comme défunt dans des actes de 1519 et 1525.

Julien Dussault, auquel remonte la filiation suivie, fit son testament le 6 novembre 1541. D'après la *France Moderne* il avait épousé Bonne Comtesse. Son fils, Jean Dussault, Sgr de Saint-Pons, marié à Viviers le 14 octobre 1557 à Andéole de Noalhes, en eut, entre autres

enfants, trois fils : 1° Louis, avocat, docteur ès droits, marié à Suzanne de Mercoyrol, qui n'eut que des filles ; 2° Nicolas, dont il va être parlé ; 3° Jean, qui paraît devoir être identifié avec Jean Dussault, notaire à Saint-Montan en 1622. Nicolas Dussault, Sgr de Saint-Montan, fut pourvu, le 3 septembre 1635, de l'office de secrétaire de la chambre du Roi à Villeneuve-du-Berg ; il fut aussi commis pour faire la recette des deniers provenant de la vente des offices de notaires du ressort du Parlement de Toulouse. Il contracta une brillante alliance et épousa, le 23 juillet 1630, Polixène du Roure, fille du baron d'Eyguéze. Son fils, Louis-François Dussault de Saint-Montan, décédé en 1706, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 23 juillet 1698, par jugement de M. de Lamignon de Basville, intendant du Languedoc. Il fut père de Jean-Baptiste Dussault de Saint-Montan, marié en 1697 à Marie Jossoin, qui, d'après M. de Gigord, interjeta appel de cette condamnation devant le Conseil d'Etat et fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance royale sur preuves remontant à 1541. M. de Gigord ne donne pas la date de cette ordonnance. Louis Dussault de Saint-Montan, capitaine du génie, petit-fils de Jean-Baptiste, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bas-Vivarais ainsi que son frère, Joseph, et sa sœur, Jeanne. Il avait épousé en 1785 sa cousine Julie du Sault. Leur fils unique, Louis-Joseph du Sault de Saint-Montan, mourut en 1872 ne laissant que deux filles, dernières représentantes de leur famille : 1° Louise-Françoise, mariées successivement au baron Filhol de Camas et à l'intendant militaire Duché, décédée en 1897 ; 2° Charlotte, mariée en 1849 à M. Messié, maire de Montélimar, décédé en 1901. Joseph Dussault de Saint-Montan, frère de Louis, épousa en 1780 M^{lle} de Tavernol ; il en eut un fils unique, Pierre, qui épousa en 1809 sa cousine, Adélaïde de Tavernol, et qui n'en eut pas d'enfants.

La famille Dussault de Saint-Montan avait fourni des officiers de mérite.

Principales alliances : Mercoyrol (de Beaulieu) 1604, du Roure 1630, de Tavernol 1780, 1809, Filhol de Camas 1836, etc.

Il avait existé dans la même région une autre famille du Sault qui fut anoblie en 1663. Cette famille possédait les seigneuries de la Coste et de Champeaux. M. Benoit d'Entrevaux lui attribue les armes suivantes : *d'azur à un dextrochère d'argent tenant une épée d'or ; au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines.*

DUSSAULX, ou du SAULX, en Bordelais. Armes : *d'argent à deux saules de sinople reposant sur une terrasse du même, accompagnés en chef*

d'un triangle renversé d'azur, chargé de trois étoiles d'argent rangées en fasce et d'un croissant aussi d'argent placé en pointe. — Couronne : de Comte.

La famille **DUSSAUX**, ou **DU SAULX**, a occupé depuis le commencement du xvii^e siècle un rang distingué en Bordelais. Bien qu'on ne lui connaisse pas de principe d'anoblissement ses membres figurent avec la qualification d'écuyer dans un certain nombre d'actes antérieurs à la Révolution.

Elle ne doit pas être confondue avec une famille **Dussault**, ou **du Sault** (voyez ce dernier nom), qui appartient à la noblesse du Bordelais et de la Saintonge.

M. de Bourrousse de Laffore, continuateur d'O'Gilvy, a donné une généalogie de la famille **Dussaux** dans le tome III du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*.

Pierre **Dussaux**, ou **du Saulx**, auquel remonte la filiation, avait épousé vers 1625 Marie de Tamanhan. Il vivait encore quand son fils, Gabriel du Saulx, épousa, par contrat passé le 15 novembre 1654 devant notaire à la Réole, Andrée Fauchier, fille de monsieur maître Antoine Fauchier, et quand son petit-fils, maître Pierre du Sault, avocat en Parlement, demeurant à la Réole, épousa, par contrat du 30 janvier 1679, Marie Baschey, de la paroisse de Mazerac, en Bazadais. Jean **Dussaux**, l'ainé des petits-fils de Pierre et de Marie Baschey, fut de 1759 à 1780 conseiller en la Cour des aides de Bordeaux ; il ne laissa pas de postérité. Son frère, Louis **Dussaux**, garde du corps du roi Louis XV, guillotiné à Bordeaux le 29 juillet 1794, avait épousé d'abord Pétronille Chauvet, dont il n'eut pas d'enfants, puis, en 1790, Françoise de Malet-Roquefort, guillotinée à Bordeaux le 16 juillet 1794. Il laissait un fils unique en bas âge, Jean-Louis **Dussault**, né en 1791. Celui-ci fut élu député de la Réole en 1838. Il mourut à Morizés en 1863. Il avait épousé en 1814 sa cousine, Marie-Louise de Malet-Roquefort. Il en laissa une fille, M^{me} de la Bastide de Chaunes, et un fils, Amédée-Gabriel **Dussaux**, ou **du Saulx**, né en 1817, qui épousa en 1841 M^{lle} de Gamanson et qui en eut deux fils.

Principales alliances : de Tamanhan, **Dussol**, de Malet-Roquefort 1790, 1814, Borros de Gamanson 1841, de la Bastide de Chaunes 1840, etc.

DUSSOL de CARTASSAC. Armes inconnues.

La famille **Dussot**, originaire des confins du Bas-Limousin et du Quercy, appartient à l'ancienne bourgeoisie de cette région.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Diction-*

naire des familles nobles ou notables de la Corrèze de M. Champeval.

Louis Dussol, sieur de Cartassac, était en 1771 un des paroissiens notables de Valeyrac, aujourd'hui commune du département du Lot. Antoine Dussol se qualifiait en 1780 sieur de Cartassac et du Claux, ancien gendarme de la garde ordinaire du Roi. Sa veuve, Marguerite de Verninac, résidait en 1785 dans sa maison noble du Granger. Louis-Antoine Dussol, né en 1776 à Sarrazac (Lot), décédé en 1857 au Granger, fut député du Lot sous la Restauration. La famille Dussol a obtenu de nos jours un jugement l'autorisant à reprendre le nom de **DUSSOL DE CARTASSAC** qu'elle portait sous Louis XVI. Un de ses représentants, Pierre Dussol de Cartassac, propriétaire de la terre de Granger (Lot), s'est brillamment apparenté par le mariage qu'il a contracté à Biarritz en 1902 avec Louisa Mésia y Stuart, fille du duc de Tamamès et petite-nièce de l'impératrice Eugénie.

La famille Dussol de Cartassac s'est encore alliée aux familles de Verninac, Colrat de Montrozier, de Briat de Traversat 1871, de Roulhac, etc.

DUSSUMIER de FONBRUNE et de LATOUR. Armes de la branche de Fonbrune (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : *parti : au 1 d'or à un caducée de sable ; au 2 de gueules à un cheval courant d'argent sur une terrasse du même chargée de tentes aussi d'argent ; au chef de sinople brochant sur la partition, chargé d'une branche de lis et d'un dextrochère armé, tenant une épée et mouvant d'une nuée à sénestre, le tout d'argent.* — Armes de la branche de Latour (d'après l'*Armorial du Bordelais* de M. P. Meller) : *d'azur à une tour d'or à l'aigle essorant du cimier de la tour ; au chef d'argent chargé de trois molettes de gueules.*

La famille **DUSSUMIER** appartenait au XVIII^e siècle à la haute bourgeoisie protestante du Périgord.

Jean-Pierre Dussumier, négociant à Bergerac, épousa vers 1765 Marie Frescarode. Il en eut, entre autres enfants, deux fils qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

La première branche porte le nom de : **DUSSUMIER DE FONBRUNE**. Son auteur, Antoine Dussumier de Fonbrune, né en 1769 à la Mouzie-Saint-Martin, en Périgord, négociant et armateur à Bordeaux, président de la Chambre de commerce de cette ville, député de la Gironde sous la Restauration, receveur général des finances en 1830, décédé à Bordeaux en 1835, fut anobli, le 18 mars 1817, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé M^{lle} Béhic, sœur du ministre de Napoléon III.

Il en laissa une fille, M^{me} Delmont, et deux fils, Henri, marié à M^{me} Darodes du Taily, et Louis, qui ont l'un et l'autre laissé postérité.

La seconde branche, demeurée non noble, porte le nom de : **DUSSUMIER-LATOIR**. Un de ses représentants, Jean-Jacques Dussumier-Latoir, né à Bordeaux en 1792, négociant et armateur dans cette ville, consul de France à Canton, officier de la Légion d'honneur, décédé à Bordeaux en 1841, a été un naturaliste distingué.

Principales alliances : Béhic, de Cacqueray de Lorme 1884, Nairac, Darodes du Taily 1854, Baysseance, Boyer 1767, de Kirwan, Dulamon 1790, Ivoy, de Meslon 1903, etc.

DUSTON, ou d'USTON, de VILLERÉGLAN. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à trois fusées d'or rangées en fasce ; aux 2 et 3 d'azur à trois poissons d'or rangés en fasce l'un au-dessus de l'autre.*

La famille **DUSTON, ou d'USTON, de VILLERÉGLAN** a eu pour berceau la petite ville de Limoux, en Languedoc, aujourd'hui sous-préfecture du département de l'Aude.

On trouvera sa généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. Ce travail a été reproduit par M. Villain dans le tome III de la *France moderne* (deuxième partie).

Jean Duston, négociant à Limoux, épousa vers 1750 Marguerite Rouch. Leur fils, Jean-Pierre Duston, ou d'Uston, de Villeréglan, né à Limoux en 1751, lieutenant général en la sénéchaussée de cette ville en 1788, plus tard président du conseil d'arrondissement de Limoux, fut créé baron de l'Empire, sur institution de majorat, par lettres patentes du 19 juin 1813. Il fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 27 janvier 1816 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé M^{lle} de Voisins dont il eut une nombreuse postérité. L'un de ses petits-fils, Ernest, baron d'Uston de Villeréglan, marié vers 1855 à M^{lle} de Nattes, a été conseiller général de l'Aude. M. Jacques d'Uston de Villeréglan a été tué à l'ennemi en 1916 à l'âge de 19 ans.

Principales alliances : de Voisins, d'Arnaud, Aynard, de Saint-Priest d'Urgel 1857, Bonamour du Tartre, de Castéras-Villemartin, de Marion-Gaja, de Nattes, etc.

La famille **Duston, ou d'Uston, de Villeréglan** ne doit pas être confondue avec la famille d'Ustou de Cazaril et de Saint-Michel qui appartient à l'ancienne noblesse du pays de Couserans.

DUTAILLIS, ou du TAILLIS, (GOURGAUD-). Voyez : **GOURGAUD**.

DUTARTRE de BOISJOLY. Armes (d'après des cachets de famille) : *d'azur à deux chevrons d'or accompagnés en chef d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'or.*

Famille de haute bourgeoisie, fixée depuis le commencement du XIX^e siècle dans la petite ville de la Rochefoucauld, en Angoumois.

M. Gaston DUTARTRE DE BOISJOLY, fils d'Antoine-Philippe Dutartre de Boisjoly et d'Anne-Marguerite Agard de Roumejoux, épousa à Bordeaux en 1876 M^{lle} Eugénie d'Arlot de Saint-Saud. Il en a eu une fille, M^{me} Marulaz.

La famille Dutartre de Boisjoly a fourni, aux XVIII^e et XIX^e siècles, plusieurs officiers distingués.

Principales alliances : de la Laurencie, d'Arlot de Saint-Saud, Agard de Roumejoux, de Faure de Saint-Romain 1873, Marulaz 1901, etc.

DUTEIL, ou du TEIL. Voyez : TEIL (DU).

DUTEMPS du GRIC.

La famille DUTEMPS DU GRIC, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants, est originaire de l'Armagnac. Elle ne figure au nombre ni de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française, ni de celles qui ont été anoblies en France postérieurement à la Révolution. On ne voit pas non plus qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

L'*Inventaire sommaire des archives du Gers* mentionne un Pierre Dutemps, sieur du Gric, qui, dans les premières années du règne de Louis XIV, eut un procès avec maître Jean d'Escorbiac, avocat en la Cour de l'Édit séant à Castres. Ernest Dutemps du Gric, décédé en 1887, avait épousé en 1854 M^{lle} de Ruffi de Pontevès-Gévaudan, décédée à Versailles en 1912. Il en laissa un fils, Gabriel, qui mourut en 1894 sans avoir été marié, et une fille, M^{me} Saintavit. Adolphe Dutemps du Gric, conservateur des forêts, avait épousé Elisabeth Durègne de Launaguet, née en 1820, décédée à Bordeaux en 1909, dont il laissa postérité.

DUTERTRE, ou du TERTRE. Voyez TERTRE (DU).

DUTERTRE (DUPORT-). Voyez : DUPORT-DUTERTRE.

DUTERTRE de la COUDRE.

Famille de haute bourgeoisie aujourd'hui fixée à Nantes.

DUTERTRE des AIGREMONTs. Armes : *d'or à un arbre de sinople posé sur un tertre de sable (?)*

Famille d'honorable bourgeoisie du Maine sur laquelle on trou-

vera quelques renseignements dans l'*Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans* publié en 1896 par l'abbé Chambois.

Jean-Baptiste-René DUTERTRE DES AIGREMONTS, praticien, fils majeur de Michel Dutertre des Aigremonts, ancien marchand, et de Françoise Poslin, épousa, par contrat passé le 6 février 1789 devant notaire au Mans, Marie-Victoire Fleury, fille du bailli de Bonnétable. Luce Dutertre des Aigremonts, demeurant au Mans, fille de François-Joseph, maître de forges, et de Marie-Luce Franchet, épousa en 1807 Jean-François Bouffoy, contrôleur principal des droits réunis pour le deuxième arrondissement de l'Orne. Charles Dutertre des Aigremonts, né en 1832 à Saint-Charles de Percy, décédé sans postérité à Bourseul en 1877, épousa à Avranches en 1859 M^{lle} de Tesson.

C'est vraisemblablement à la famille dont il vient d'être parlé qu'appartenait un Pierre du Tertre, marchand à Montfort, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Château-du-Loir) : *de gueules à un griffon d'or et une bande d'azur brochante sur le tout.*

DUTEY-HARISPE. Armes concédées en 1808 au maréchal Harispe : *d'azur à un cheval d'or, terrassé de sable et surmonté de deux étoiles d'argent posées en fasces ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires.*

Famille de haute bourgeoisie.

Jean-Louis-Adrien DUTEY, né en 1800 à Saint-Etienne de Baigorry, dans le pays Basque, conseiller à la Cour de Pau, officier de la Légion d'honneur, fut autorisé le 6 août 1842, par décret du roi Louis-Philippe, à joindre à son nom celui de la famille HARISPE à laquelle appartenait sa mère. Il avait épousé Madeleine-Adrienne Prieur. Il en laissa deux filles qui épousèrent l'une en 1863 M. Marcotte de Sainte-Marie, l'autre en 1864 le comte de Rochambeau. Il eut aussi un fils, Albert Dutey-Harispe, avocat, qui épousa M^{lle} Labbé de Montais et qui en a eu lui-même plusieurs fils.

Principales alliances : Harispe, Marcotte de Sainte-Marie 1863, Lacroix de Vimeur de Rochambeau, Labbé de Montais, Roland-Gosselin, Froger de Mauny, de la Faurie d'Etchepare, Gomel, Cassigneul, etc.

Jean-Isidore Harispe, né à Saint-Etienne de Baigorry le 7 décembre 1768, était fils de Jean Harispe, sieur d'Eliçabeheve de Saint-Etienne, et de Marie Harsimendy. Il entra dans l'armée en 1792 comme engagé volontaire, passa successivement par tous les grades et fut promu général de brigade en 1807 et général de division en 1810. Il fut élu

en 1831, puis en 1834, député de l'arrondissement de Mauléon, fut créé pair de France le 15 décembre 1835, obtint en décembre 1851 le bâton de maréchal de France, fut sénateur de droit en 1852 et mourut en 1855 à Lacarre (Basses-Pyrénées). Il avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 26 octobre 1808. Il fut créé comte de l'Empire par décret impérial du 13 janvier 1813; mais, par suite des événements politiques, ce décret ne fut suivi ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Le maréchal Harispe avait épousé en 1789 Marguerite d'Echoux, née en 1772 à Lasse (Basses-Pyrénées), décédée en 1832 à Saint-Etienne de Baigorry, dont il n'eut pas d'enfants. Il eut un frère, Charles Harispe, officier, qui mourut sans postérité, et une sœur, M^{me} Dutey, mère de M. Dutey-Harispe.

DUTHEIL, anciennement du **THEIL**, de la **ROCHÈRE**. Armes : *d'or à un chef d'azur, au lion rampant de gueules, armé, lampassé et couronné de sable, brochant sur le tout.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille du **THEIL**, aujourd'hui **DUTHEIL**, actuellement fixée en Provence, est originaire des confins du Poitou, de la Basse-Marche et du Haut-Limousin et appartient à l'ancienne noblesse de cette région.

Le docteur A. de la Porte en a donné en 1888 une généalogie très complète dans ses *Gens de qualité en Basse-Marche*.

La famille Dutheil paraît avoir eu pour berceau la paroisse de Joussé, aujourd'hui commune de l'arrondissement de Civray (Vienne), sur le territoire de laquelle elle a longtemps possédé un fief du Theil.

Elle a pour premier auteur connu un Foucault du Theil, chevalier, Sgr de Joussé, dont la fille, Isabeau, épousa en 1344 Geoffroy de Foélix, écuyer. Ce Foucault du Theil paraît devoir être identifié avec un Foucault du Theil qui est rappelé comme défunt dans un aveu rendu en 1438 par son petit-fils, autre Foucault du Theil, Sgr de Joussé. D'après une tradition il aurait eu l'honneur de recevoir le roi Jean dans son château quelques jours avant la bataille de Poitiers, en 1356, et trois de ses fils auraient péri dans cette bataille. Son fils, Simon du Theil, était seigneur de Joussé dans la seconde moitié du xiv^e siècle et avait épousé Marguerite de l'Age. Foucault du Theil, écuyer, Sgr de Joussé, rendit, le 12 janvier 1438, un aveu dans lequel il cita son père, Simon, et son grand-père, Foucault; il est encore mentionné dans un acte de 1445. On ignore le nom de sa femme, mais on sait qu'il fut père d'Ythier du Theil, écuyer, Sgr de Joussé et de la Cour-Saint-Christophe, à partir duquel la filiation est très nettement établie. Celui-ci figure sur un rôle des nobles du Poitou

convoqués en 1467 par Yvon du Fou, chambellan du Roi. Il fut autorisé en 1489, par lettres du roi Charles VIII, à fortifier sa maison de Joussé. Il épousa Marguerite de Pressac par contrat passé le 27 juillet 1472 sous le scel de Lesterps. Leur fils, Antoine du Theil, écuyer, Sgr de Joussé, de la Motte-Macquart et de Saint-Christophe, était âgé de seize ans quand il remplaça son père au ban de 1489. Il épousa Françoise Chauvet par contrat passé le 11 août 1502 devant notaire à Confolens. Il laissa deux fils qui partagèrent sa succession par acte du 3 mai 1545. L'aîné de ces fils, Jacques, eut une fille unique, Françoise, héritière de la seigneurie de Joussé, qui épousa en 1575 Georges de Moussy, Sgr de Peyroux, et qui eut elle-même une fille unique, Marie, mariée à Jean Binaudon. Le puîné, François du Theil, Sgr de la Cour-Saint-Christophe, près de Confolens, épousa, le 27 juillet 1550, Marie de Livenne et continua la lignée. Il eut lui-même deux fils, Simon, Sgr de la Cour-Saint-Christophe, et Charles, qui furent les auteurs de deux branches.

Le dernier représentant de la branche aînée, François du Theil, écuyer, Sgr de Saint-Christophe, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Sa fille, Élisabeth, épousa, le 7 février 1695, Robert de Feydeau, Sgr de la Fuye et de la Charbonnière, et lui apporta la terre de Saint-Christophe que la famille de Feydeau a conservée jusqu'à nos jours dans le département de la Charente.

L'auteur de la seconde branche, Charles du Theil, longtemps gouverneur de la ville et du château de Mauléon, en Bas-Poitou, épousa, le 29 novembre 1605, Jeanne Veyrinaud, héritière de la seigneurie de Bussière, située sur le territoire de la paroisse de Mouterre, dans le canton actuel de l'Isle-Jourdain (Vienne). Son fils, Henri du Theil, Sgr de Bussière et de Verneuil, fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants, le 10 décembre 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° François-Simon Dutheil, ou Duteil, Sgr de Bussière et de Verneuil, dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petite-fille, Charlotte, mariée vers 1760 à Charles-François Regnaud, Sgr de Fontaines ; 2° Joseph du Theil, Sgr de la Lande. Le fils de ce dernier, Simon du Theil, Sgr de la Lande, épousa à Mouterre, le 25 mai 1710, Marie Foucard de la Garde, héritière de la terre de la Rochère, située dans la paroisse de Mouterre, dont sa descendance a conservé le nom. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 27 avril 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Deux de ses fils, Louis et Jean, furent les auteurs de deux rameaux.

Louis du Theil, auteur du premier rameau, fut père de Jacques

Dutheil, né en 1741, qui fut connu le premier sous le titre de marquis de la Rochère. Le marquis de la Rochère mourut pendant l'émigration. Tous ses biens furent confisqués et vendus nationalement, notamment la terre de la Rochère qui fut rachetée plus tard par un membre du second rameau. Il laissa plusieurs fils. Le second de ceux-ci, Charles-François, connu sous le titre de comte Dutheil, né au Dorat en 1772, marié à Niort en 1798 à M^{lle} Bernard, décédé à Poitiers en 1852, fut l'aïeul des divers représentants actuels. Alexis-Charles Dutheil, fils aîné du précédent, né à Niort en 1799, intendant militaire, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Ollioules en 1828 à M^{lle} Mistral, décédé à Toulon en 1885, demanda, le 6 mars 1861, pour lui et pour ses cinq fils, dont trois étaient encore mineurs, et obtint, par décret du 25 août de la même année, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LA ROCHÈRE porté par ses ascendants avant la Révolution et de s'appeler DUTHEIL DE LA ROCHÈRE. Son neveu, Alexis Dutheil, né à Moussac-sur-Vienne en 1835, marié à Guéret en 1863 à M^{lle} Gaillard, obtint la même autorisation par décret du 24 novembre 1865.

Jean Dutheil, auteur du second rameau, fut père de Louis Dutheil, né en 1764, qui racheta la terre de la Rochère, confisquée pendant la Révolution, et qui y mourut en 1840. La fille unique de celui-ci, Armande, épousa en 1812 François-Henri Guiot. Elle en eut trois fils, Louis, François-Henri et François-Alphède, qui, par décret du 23 mars 1864, furent autorisés à ajouter à leur nom celui de leur terre de la Rochère et à s'appeler : GUIOT DE LA ROCHÈRE.

Jacques, marquis Dutheil, chevalier, Sgr de la Rochère, Lage, Malcouronne, etc., capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis; Louis Dutheil, chevalier, Sgr de Poissebert; Nicolas Dutheil, Sgr de Villevert; Gabriel Dutheil, chevalier, Sgr de la Font et autres lieux, ancien officier d'infanterie, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Dorat, dans la Marche. Jacques Dutheil, chevalier, Sgr de la Grenouillère, prit part cette même année à celles tenues à Poitiers.

La famille Dutheil a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de l'Age, de Pressac, de Moussy 1575, de Livenne 1550, Dreux (des marquis de Brézé) 1620, Turpin 1659, 1764, du Rousseau de Fayolle 1656, de Feydeau 1695, de Ferré 1659, 1756, de Nesmond 1729, de Marsanges, de la Porte des Vaux 1829, 1830, Aubert du Petit-Thouars 1869, 1870, Blanc de Lanautte d'Hauterive 1879, de Diesbach 1900, Bacciochi 1900, Formy de la Blancheté 1882, de Courtois 1895, etc.

DUTHEILLET, ou du THEILLET, de LAMOTHE et DUTHEILLET-LAMONTÉZIE. Armes inconnues.

La famille DUTHEILLET, ou du THEILLET, originaire de Pompadour, en Bas-Limousin, est une des plus anciennes et une des plus notables de la haute bourgeoisie de sa région.

M. Champeval en a donné une généalogie très complète dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze*.

La souche se partagea à une époque reculée en un certain nombre de branches dont on ne connaît pas le point de jonction. Deux de ces branches, distinguées par les surnoms terriens de Lamothe et de Lamontézie, se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Maître Georges de Teilhet, juge de Pompadour, décédé en 1646, auquel remonte la filiation de la première de ces branches, avait épousé Catherine du Authier, décédée le 30 novembre 1659. Il laissa un fils, honorable Peyrot de Teilhet, sieur de la Mothe, bourgeois, décédé le 8 mai 1699, qui épousa, le 3 mai 1650, Catherine Duroy de Chaumareix et qui continua la lignée, et une fille, Bonne, qui épousa en 1650 Pierre Boissarie, fils du maître d'hôtel de la marquise de Pompadour. Henri du Teilhet-Lamothe, sieur du Bordial, fils de Peyrot, d'abord avocat en la Cour, fut plus tard lieutenant du marquisat de Pompadour. Il épousa, le 30 janvier 1683, Jeanne de Bordas, fille d'un bourgeois de Lubersac. Il fut père d'Henri du Teilhet de Lamothe, conseiller en l'élection de Brive en 1747, qui épousa successivement en 1723 Marie du Burguet et en 1732 Jeanne-Marie du Griffolet, grand-père de Gabriel-Yrieix du Theillet de Lamothe, conseiller d'élection à Brive en 1765, qui épousa en 1755 Catherine de Lafont, et bisaïeul de Léonard Dutheillet de Lamothe, gendarme de la garde du Roi, puis secrétaire rapporteur du point d'honneur à Saint-Yrieix et, enfin, juge de paix, qui épousa Françoise Bigorie du Chambon. C'est de ces derniers que descendent les divers représentants actuels.

La branche des sieurs de la Monthézie a eu pour auteur, d'après le travail de M. Champeval, un Louis Dutheillet qui était en 1603 greffier de Pompadour. Mathieu Dutheillet, sieur de la Monthézie, baptisé le 13 août 1642, épousa successivement en 1674 Gabrielle Donnet et en 1685 Anne Donnève. Il fut le bisaïeul de Louis Dutheillet de Lamontézie, notaire à Pompadour, maire de cette ville, procureur extraordinaires royaux à Lubersac, qui épousa en 1787 sa cousine, Anne Dutheillet de Lamothe. Louis Dutheillet-Lamontézie, notaire, est décédé en 1900 à l'âge de 82 ans, laissant un fils, Eugène, également notaire. Louis Dutheillet-Montézie, marié à M^{lle} Roque, était en 1910 sous-inspecteur des domaines à Limoges.

La famille Dutheillet a fourni des officiers supérieurs, des magistrats, des avocats, etc.

Principales alliances : Donnet (de Fontrobert), Duroy de Chaumareix 1650, Donnève, du Bur'guet 1723, du Griffolet 1732, Doudinot de la Boissière 1742, Choumeils de Saint-Germain, de la Roche-Aymon, de Bigorie du Chambon et de Laschamps, Lamy de la Chapelle 1894, de Chatillon, de Bruyne, Clédat, Bessas, Poumeau-Laroche 1806, etc.

DUTHIL, ou DUTILH, et DUTHIL de LATUQUE. Armes : *d'or à un lion de gueules couronné d'une guirlande de sinople ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or percé d'azur.* — Aliàs : *de gueules à l'ancre d'argent ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or accompagné de deux bibles.* — Devise : LUX CLARESCET.

La famille DUTHIL, ou DUTILH, appartenait au XVIII^e siècle au grand commerce protestant de Bordeaux. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les divers ouvrages de M. Pierre Meller.

Jean Dutil, mari d'Élisabeth Dubourg, est qualifié marchand et bourgeois de Bordeaux dans les actes de baptême de deux de ses enfants passés dans cette ville en 1679 et 1683. Son petit-fils, Mathieu Duthil, né en 1712, se rendit acquéreur de la seigneurie de Latuque et fut intendant général du pays d'Albret. Le petit-fils de celui-ci, Louis Duthil, ou Duthil de Latuque, né à Nérac en 1794, officier de la Légion d'honneur, marié à Élisabeth Combes-Dunous, décédé à Nérac en 1875, fut maire de cette ville et député du Lot-et-Garonne de 1842 à 1846 ; il demanda vainement, le 20 octobre 1860, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la terre de Latuque dont son grand-père était seigneur. Son fils, Pierre Duthil, connu sous le titre de baron de Latuque, né à Nérac le 23 septembre 1825, demeurant à Jurançon, demanda à son tour, mais sans plus de succès, le 28 mai 1890, l'autorisation d'ajouter à son nom le titre de baron de la Tuque. Il est décédé à Pau en 1911 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Élise de Calcagno, également décédée. Il laissait une sœur, M^{me} Lafont-Féline, décédée à Pau en 1917.

Une branche de la famille Duthil subsistait il y a peu d'années à Rotterdam, en Hollande, où elle était fixée depuis plusieurs générations.

Principales alliances : du Boscq 1745, de Brisac 1776, Latané de Bory 1761, de Calcagno, etc.

DUTHOYA et DUTHOYA de KERLAVAREC. Armes concédées en 1810 au chevalier Duthoya : *d'argent à une barre cousue de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires et accostée de deux mains au naturel tenant chacune une épée haute en pal d'azur.* — Armes concédées en 1811 au baron Duthoya : *de gueules à un lion passant d'or; au comble d'argent chargé de trois merlettes de sable, celle à dextre contournée; au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires.

La famille DUTHOYA est originaire de Landerneau, en Basse-Bretagne, où elle était honorablement connue dès le xviii^e siècle.

Jean Duthoya était en 1728 marchand de toiles à Landerneau. M. Duthoya de Kerlavarec était maire de Landerneau sous Louis XVI; il fut nommé en 1790 membre du directoire du département du Finistère. Jean-Baptiste-Éléonor Duthoya, né à Landerneau en 1770, lieutenant-colonel, décédé en 1860, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 octobre 1810; il laissa deux fils, Jules-Charles, né en 1826, et Auguste-Louis, né en 1831. Jean Duthoya, né à Landerneau en 1771, chef de bataillon, décédé sans postérité en 1812, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 4 janvier 1811. Pierre Duthoya, de Landerneau, fut reçu en 1814 docteur en médecine de la Faculté de Montpellier; il fut père d'Eugène-Joseph Duthoya, né à Landerneau, reçu en 1846 docteur en médecine de la Faculté de Paris, et grand-père d'Eugène Duthoya de Kerlavarec, né à Guingamp, reçu en 1874 docteur en médecine de la Faculté de Paris, décédé en 1879.

DUTILLEUL (Collard-). Voyez : COLLARD-DUTILLEUL.

DUTOUR de NOIRFOSSE (Capmas-). Voyez : CAPMAS-DUTOUR DE NOIRFOSSE.

DUTOUR de SALVERT-BELLENAVE. Armes : *de sable à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent.*

La famille DUTOUR DE SALVERT DE BELLENAVE appartient à la noblesse de l'Auvergne et du Bourbonnais. Elle ne doit pas être confondue avec la famille de Montrognon, aujourd'hui de Salvart-Montrognon, qui appartient également à la noblesse de cette région.

On trouvera sur elle des renseignements dans les ouvrages que Bouillet et Tardieu ont consacrés à la noblesse de l'Auvergne.

La famille Dutour a eu pour berceau la ville de Riom où dès le xvii^e siècle elle occupait un rang distingué dans la bourgeoisie.

Un de ses représentants, Ithier du Tour, bourgeois de Riom, eut son blason : *de sinople à une tour d'argent,* enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Claude Dutour, sieur du Petit-Bailleul, né à Riom en 1674, marié à Ypres, le 6 décembre 1709, à Agnès de Florison, fut pourvu en 1710 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Son fils, Étienne-François Dutour, né à Riom en 1711, décédé dans la même ville en 1784, écrivit plusieurs ouvrages estimés et fut membre correspondant de l'Académie des sciences. Son principal travail, publié à Riom en 1782, est intitulé : *Vita Christi et concordia evangelistarum*. Ce fut lui qui acheta la seigneurie de Salvvert, située près d'Évaux, en Auvergne, dont sa descendance a conservé le nom. Il acquit aussi du duc d'Uzès le marquisat de Bellenave, situé près de Gannat, en Bourbonnais. Il avait épousé en 1741 Anne de Frédefond de Sauvagnac, fille d'un président en la Cour des aides de Clermont. Il fut père de Pierre-Étienne Dutour de Salvvert, Sgr de Salvvert, du marquisat de Bellenave, de Vernières, etc., né en 1748, décédé en 1794, qui épousa d'abord Anne du Jouannel, puis, en 1778, Élisabeth-Adélaïde Robert de Saint-Vincent et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom et à celles de la châtellenie de Chantelle, en Bourbonnais. Pierre-Étienne laissa de sa seconde union deux fils, Étienne-Amable Dutour de Bellenave, né en 1779, et Augustin-Amable Dutour de Salvvert, né à Bellenave en 1782. L'aîné de ces deux frères, Étienne-Amable Dutour de Bellenave, fut créé baron de l'Empire, sur promesse d'institution de majorat, par un décret impérial du 2 janvier 1814 qui, par suite des événements politiques, ne fut pas suivi de lettres patentes ; il fut connu dans la suite sous le titre de marquis, conservé depuis lors par le chef de la famille, fut de 1812 à 1830 conseiller général de l'Allier, fut nommé en 1828 gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X et mourut en 1872 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} Fournier d'Armes. Le puîné, Augustin-Amable Dutour de Salvvert, sous-préfet de Riom de 1812 à 1830, décédé en 1838, épousa d'abord M^{lle} Prouvansal de Saint-Hilaire, puis, en 1825, M^{me} Tassin de Villepion, née de Vienne, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Il avait eu de sa première union deux fils : 1° François-Amable Dutour de Salvvert-Bellenave, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de la Motte-Dreuzy ; 2° François Dutour, marquis de Salvvert-Bellenave, né en 1811, décédé à Moulins en 1895, qui épousa successivement M^{lle} de Montlaur, décédée sans postérité en 1841, et, en 1844, M^{lle} de Varey, décédée en 1893, et qui a lui-même laissé deux fils.

La famille Dutour de Salvvert a conservé jusqu'à nos jours le château de Bellenave, en Bourbonnais.

Principales alliances : de Frédefond de Sauvagnac 1741, Robert de Saint-Vincent 1778, de Fournier d'Armes 1821, Prouvansal de Saint-

Hilaire 1807, de Bar 1837, Michel du Roc de Brion 1838, Aupépin de Lamothe-Dreuzy 1830, de Villardi de Montlaur, Dervieu de Varey 1844, de Biliotti 1885, de Jessé-Levas 1894, de l'Estoile 1876, Gravier de Vergennes 1888, etc.

Une famille Dutour, originaire du Condomois, portait pour armes ; *de gueules à une fasce d'or accompagnée en chef de deux tours d'or et en pointe d'une hure de sanglier de même.* Gabriel Dutour, écuyer, épousa, le 2 août 1681, Catherine Pichon du Lys qui descendait en ligne féminine de Pierre d'Arc, dit du Lys, frère de Jeanne d'Arc. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 4 septembre 1691, par arrêt de la Cour des aides de Bordeaux. Son fils, Richard du Tour, marié en 1707 à M^{lle} de Floissac, fut nommé en 1739 capitaine des chasses et châteaux du prince de Monaco. Il fut père d'Étienne-Antoine du Tour, marié en 1743 à Renée de Sauvage, qui obtint en 1767 l'admission de ses deux fils parmi les cheveu-légers et qui fit enregistrer ses titres de noblesse, le 5 février 1778, au Conseil souverain de Saint-Domingue. L'un des fils de celui-ci, Étienne-Richard Dutour, chevalier, capitaine de dragons au régiment Dauphin, épousa à Bordeaux en 1780 sa cousine, Éléonore-Aimée de Sauvage.

DUTREIL (Bernard-). Voyez : BERNARD-DUTREIL ET DE LA DURANTAIS, au tome IV et aux Additions du tome XIV.

DUTREMBLAY, ou du TREMBLAY, de RUBELLES et de SAINT-YON.

Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *d'argent à un griffon de sable ; au chef du même.*

Ancienne famille parisienne.

Pierre du Tremblay, écuyer, trésorier des gardes de S. M., fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Charles-Louis Dutremblay fut de 1755 à 1773 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris. Jean-Baptiste du Tremblay, sieur de Saint-Yon, Pierre du Tremblay, sieur de Rubelles, Antoine-Pierre Dutremblay de Saint-Yon de Rubelles et Charles-Louis Dutremblay, Sgr de Rubelles, furent nommés en 1743, 1748, 1765 et 1778 conseillers auditeurs en la même Chambre.

Jean-Baptiste Dutremblay, sieur de Saint-Yon et de Rubelles, un des magistrats mentionnés plus haut, avait épousé Eugénie-Catherine Besnier, décédée à Paris en 1790. Leur fils, Antoine-Pierre Dutremblay de Saint-Yon de Rubelles, né à Paris en 1745, décédé en 1819 au château de Rubelles (Seine-et-Marne), jouit de son temps d'une certaine réputation comme fabuliste et auteur dramatique. D'abord conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris, il

fut plus tard directeur général de la Caisse d'amortissement. Il reçut le titre héréditaire de baron, le 21 février 1818, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait eu deux fils : 1° Jean-Pierre, dont il va être parlé ; 2° Anne-Gabriel, payeur général des armées, décédé en 1850, dont le fils mourut sans postérité en 1892 et dont la fille, décédée en 1879, épousa le comte de Kersaint. Jean-Pierre, baron Dutremblay de Saint-Yon, né en 1770, directeur de la Caisse d'amortissement, créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 4 février 1810, mourut en 1823. Il avait épousé M^{lle} Cornuau qui se remaria en 1824 au comte Siméon, pair de France. Leur fils, Alexis-Sylvain, baron du Tremblay, né en 1796, est décédé en 1869 ne laissant que deux filles, M^{me} Hocédé, décédée au château de Rubelles en 1883, et M^{me} Espéron. Son gendre, Jules Hocédé, né à Arras en 1814, décédé en 1880 au château de Rubelles, avait vainement demandé, le 13 janvier 1869, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : du Tremblay sous lequel il était connu ; il a laissé un fils, Pierre-Fernand Hocédé du Tremblay.

Principales alliances : de la Fontaine, de Chassepot de Beaumont 1777, de Coetnempren de Kersaint 1826, Cornuau, de Lupel, Camet de la Bonnardière, d'Aubrespy de Courcelles, etc.

DUTREMBLIER de CHAUVIGNY. Voyez : TREMBLIER DE CHAUVIGNY (DU).

DUTREUIL de RHINS. Armes : *d'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef d'un soleil d'or mouvant du canton dextre et en pointe d'une aigle de même tenant son aiglon et tournée du côté du soleil.*

La famille DUTREUILH, ou DU TREÛL, a eu pour berceau la ville de Saint-Étienne, en Forez, où elle était honorablement connue dès le xvii^e siècle.

M. de Jouvencel a donné dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789* une généalogie de la branche, aujourd'hui éteinte, qui fut anoblée au xviii^e siècle par l'échevinage de Lyon.

Hugues du Treuilh, ou du Treül, auquel remonte la filiation, était notaire royal à Saint-Étienne dans la première moitié du xvii^e siècle et avait épousé Jeanne Cozou de Bayard. Ses deux fils, Jacques et Benoit, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, aujourd'hui seule existante, est demeurée non noble. Son auteur, noble Jacques Dutreül, président en l'élection de Saint-Étienne, épousa, par contrat du 16 décembre 1671, Charlotte Miraud. Il fut père de noble Jean-Benoit Dutreuilh, Sgr de Rhins,

lieutenant civil, criminel et de police à Saint-Étienne, avocat à la Cour des monnaies de Lyon, substitut du procureur du Roi en la maison de ville de Saint-Étienne, qui épousa Catherine Carrier, et grand-père de Jacques Dutreuilh de Rhins, sieur de Rhins, procureur du Roi en la juridiction des traites foraines, marié à Saint-Étienne en 1744 à Marie-Madeleine Picon, et d'Antoine Dutreuilh de Rhins, bourgeois de Lyon, marié dans cette ville en 1733 à Claudine Rollin, qui laissèrent l'un et l'autre postérité masculine. Cette branche a fourni de nos jours un vaillant explorateur, Jules-Léon Dutreuilh de Rhins, né à Saint-Étienne en 1846, assassiné au Thibet en 1894.

L'auteur de la seconde branche, Benoit du Treül, marchand à Lyon, épousa en 1676 Marie Marinier. Celle-ci était veuve quand elle fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1716 (registre de Lyon). Elle eut trois fils : 1° Jean-Pierre, anobli par l'échevinage de Lyon en 1731, qui n'eut que des filles ; 2° Antoine, dont il va être parlé ; 3° Sébastien, prêtre, prédicateur très distingué, décédé à Lyon en 1754. Antoine Dutreül fut anobli par l'échevinage de Lyon qu'il exerça en 1741. Il épousa en 1717 Anne Guilhet et en eut deux fils qui moururent sans postérité, Jean-Pierre, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, et Sébastien, trésorier de France à Lyon en 1754. Il eut aussi plusieurs filles dont l'une, Fleurie, veuve de Blaise des Fours, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon et dont une autre, Claudine, marié à Claude Ruffier, Sgr d'Atignat, trésorier de France à Lyon, prit part cette même année à celles tenues à Bourg-en-Bresse.

DUTREYVE, ou du TREYVE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un lion du même.*

La famille DUTREYVE, ou DU TREYVE, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse du Forez.

M. de Jouvencel en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse du bailliage de Forez* en 1789. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* de Révérend.

Guillaume Dutreyve, notaire royal à Bourg-Argental, auquel remonte la filiation, épousa Isabeau Perrel et mourut en juillet 1680 à l'âge de 79 ans. Son fils, André Dutreyve, notaire royal au bailliage de Bourg-Argental, receveur des consignations audit bailliage, décédé en 1725, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Étienne). Il épousa, par contrat du 9 mai 1678, Étienne Rebol. Il fut père de Guillaume Dutreyve, né à

Bourg-Argental en 1679, qui vint se fixer à Saint-Chamond et qui fut nommé, le 25 octobre 1712, capitaine chatelain de la juridiction de cette ville. Guillaume Dutreyve fut pourvu, le 30 mai 1731, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux, obtint des lettres de vétérance le 22 novembre 1751 et mourut à Saint-Chamond en 1762. Il avait épousé, par contrat du 26 août 1711, Marie-Madeleine Charpeney, fille d'un marchand bourgeois de cette ville. Leur petit-fils, Claude-Melchior du Treyve, chevalier, né en 1738, lieutenant de Roi de la ville de Saint-Chamond, décédé en 1775, épousa à Lyon en 1762 Jeanne Rey, fille d'un docteur en médecine. Jeanne-Marie Rey, veuve de Claude-Melchior du Treyve, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez en qualité de tutrice de son fils, Jean-Baptiste-Christophe du Treyve. Celui-ci était né à Saint-Chamond en 1770. Il reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 13 janvier 1817, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut à Lachal en 1837. Il avait épousé en 1796 M^{lle} de Rochefort, décédée à Lyon en 1855. Il en laissa deux fils : 1° Louis, comte du Treyve, décédé en 1847, dont le fils, Jean-Eugène, comte du Treyve, décédé en 1898, n'a laissé que trois filles de son mariage, en 1860, avec M^{lle} de Piellat, décédée à Lachal en 1907 ; 2° Jean-Melchior du Treyve, décédé en 1882, dont le fils unique mourut prématurément en 1876 sans avoir été marié.

La famille Dutreyve avait fourni des officiers, des gardes du corps, etc.

Principales alliances : de Soulas 1748, de Rochefort 1796, 1822, de Saignard de Choumouroux, de la Ferrière de la Noérie 1849, de Piellat 1860, d'Hugues 1890, Reynaud de la Gardette de Favier 1898, etc.

DUTROU de BORNIER.

La famille DUTROU DE BORNIER, d'ancienne bourgeoisie du Poitou, ne doit pas être confondue avec celle du vicomte de Bornier, l'éminent académicien, dont le nom a été relevé de nos jours par la famille Magnan.

On trouve qu'un N... Dutrou-Charraud eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Poitiers) : *d'or à cinq ruches de gueules posées en croix.*

René Dutrou de Bornier, avocat à Montmorillon, était en 1769 sénéchal de la Trémoille. Il avait épousé Marie-Louise Goudon de Belleplaine. Leur fils, Jean-Félix Dutrou de Bornier, né à Montmorillon en 1741, reçu en 1783 conseiller au siège royal de cette ville,

fut élu député du Tiers-État du Poitou aux États généraux de 1789. Il fut plus tard député de la Vienne à la Convention, où il siégea parmi les modérés, puis au Conseil des Cinq-Cents et enfin au Corps législatif et mourut en 1816. Il avait épousé sa cousine, Marie-Anne Goudon de Jarriges. Sa petite-fille, Eulalie, décédée en 1888, avait épousé vers 1842 M. Joseph-Alphonse Delacoux des Roseaux. M^{me} Onésime Dutrou de Bornier, née Letournel, est décédée à Paris en 1897. La famille paraît être aujourd'hui éteinte.

DUTRUY, ou d'UTRUY. Armes inconnues.

La famille DUTRUY est originaire de Genève.

Le vicomte Révérénd lui a consacré un article dans ses *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1908*.

Jean-Louis Dutruy, émailleur à Genève, à partir duquel il donne la filiation, avait épousé Jeanne-Madeleine Maintz. Leur fils, Jacques Dutruy, né à Genève le 10 novembre 1762, entra dès 1778 au service de France comme soldat dans le régiment suisse de Sonnenberg. Il fut promu en 1793 au grade de général de brigade, fut créé commandeur de la Légion d'honneur le 5 prairial an XII, reçut le titre de baron de l'Empire par décret impérial du 15 août 1809, qui ne fut suivi ni de lettres patentes ni de règlement d'armoiries, et mourut à Choisy-le-Roy en 1836. Son fils, Achille-Louis Dutruy, ou d'Utruy, né au Mans en 1801, chef d'escadron de gendarmerie, officier de la Légion d'honneur, fut confirmé, par décret de Napoléon III du 4 avril 1863, dans la possession héréditaire du titre de baron conféré à son père en 1809. Il avait épousé en 1837 M^{lle} Lantelme dont il n'eut pas de postérité. Mais il avait eu de Victoire Durand un fils, Jean-Auguste, baron Dutruy, ou d'Utruy, né à Paris en 1828, décédé dans la même ville en 1901, qui épousa successivement M^{lle} de Brosse et M^{me} Tuvée, née Michniewitz. Celui-ci a été père de Louis, baron Dutruy, ou d'Utruy, né en 1859, qui a épousé M^{lle} Tuvée, fille de sa belle-mère, et qui en a eu plusieurs enfants.

Principale alliance : de Brosse (trois fois).

DUVAL, en Bas-Limousin.

La famille DUVAL, originaire de Tulle, en Bas-Limousin, appartient à l'ancienne bourgeoisie de cette ville. Elle paraît être la même que celle d'un François Duval, bourgeois de Tulle, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *de sable à trois fasces ondées d'or*. Blaise Duval, négociant, était en 1739 premier consul de la Bourse de Tulle. François Duval fut maire de Tulle en 1795 et 1804, puis conseiller général de la Corrèze. Antoine Duval,

chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, épousa en 1825 M^{lle} Gaillard de Bournazel. Il en laissa trois fils : 1° Léon Duval, né en 1829, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Tulle en 1902, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage avec M^{lle} de Leygonie ; 2° Henri-Joseph Duval, décédé en 1907, qui n'eut qu'une fille ; 3° Charles Duval, né à Tulle en 1832, archevêque titulaire de Pétra en 1895, décédé à Beyrouth en 1904.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille Duval de la Guirande qui a appartenu à l'ancienne bourgeoisie de la même région. Léonard Duval, sieur de la Guirande, bourgeois d'Evrain, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Tulle) : *d'azur à un chevron d'argent accompagné en pointe d'un croissant de même ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent* ; il était en 1706 conseiller enquêteur en l'élection de Tulle. Son arrière-petit-fils, Étienne Duval-Laguirande, épousa en 1806 M^{me} Chabrarie, née Machamy. Il laissa deux fils dans une situation de fortune modeste, Jean-Baptiste et Jérôme.

DUVAL, ou du VAL, en Bordelais. Armes : *d'argent à trois trèfles de sinople, 2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions d'argent*. — Cimier : *un lion issant du même*.

La famille DUVAL, ou DU VAL, a occupé un rang distingué dans la noblesse parlementaire de Guienne.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres. On en trouvera des généalogies dans le tome XV du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais et dans le tome 1^{er} du *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne* d'O'Gilvy ; mais ces travaux, du reste très incomplets, ne doivent être acceptés qu'avec la plus grande réserve.

La famille bordelaise Duval, ou du Val, revendique une origine commune avec une famille Duval de Périgny, puis de la Houssaye, éteinte au xviii^e siècle, dont elle porte les armes. Cette famille avait pour auteur Yvon Duval, Sgr de Niasfle, près de Craon, qui fut pourvu, par lettres du 6 juillet 1437, de l'office de secrétaire du roi Charles VII. Saint-Allais et O'Gilvy ont avancé, mais sans aucune preuve à l'appui, qu'Yvon Duval était fils de Raoul Duval, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, qui était un des gentilshommes du maréchal de Boucicaut, et qu'il descendait de Perron du Val, chambellan et homme de confiance du roi saint Louis. La famille Duval de Périgny et de la Houssaye, longtemps fixée en Touraine, résidait sous Louis XIV en Champagne où elle possédait dans l'élection de Sens la seigneurie de Pizy, ou d'Epizy. Son chef, Edme Duval, Sgr de la Grandmaison

et de Pizy, né en 1627, marié en 1656 à Elisabeth de Pontbréant, fut maintenu dans sa noblesse, le 19 mars 1668, par arrêt du Conseil d'Etat après avoir justifié une filiation noble depuis 1488. Elle s'éteignit avec l'arrière-petite-fille de ce gentilhomme, Marie-Charlotte Duval, dame de la Houssaye et d'Epizy, qui épousa dans la seconde moitié du xviii^e siècle Pierre Duval, marquis de Tercis, chef de la famille bordelaise du Val, et qui n'en eut pas d'enfants.

Pierre Duval, auteur des du Val du Bordelais, était dans la seconde moitié du xvi^e siècle avocat au Parlement de Bordeaux. Il épousa Marguerite de la Chausse et fit son testament en août 1603. Il ne figure dans aucun acte connu avec les qualifications nobiliaires. On a voulu cependant l'identifier avec un Pierre du Val, baptisé, le 12 août 1545, à Samblançay, en Touraine, qui était un fils cadet de Jean du Val, écuyer, Sgr de Périgny et de Pierrières, marié le 18 juin 1537 à Isabeau de Dangu, lui-même arrière-petit-fils d'Yvon Duval, le secrétaire du roi Charles VII mentionné plus haut. Jacques Duval, fils de Pierre, ne porta pas non plus de qualifications nobiliaires. Il était avocat à la Cour quand il fut élu en 1617 jurat de Bordeaux. Il épousa Barthélemie de Gauffreteau et fit son testament le 16 février 1638. Ses deux fils, Jean et Pierre Duval, parvinrent à la noblesse à la faveur des charges dont ils furent revêtus. Ils furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche cadette, Pierre Duval, Sgr des maisons nobles de Leguay, Legendre, etc., avocat, marié en 1641 à Marie de Casenave, fille d'un procureur, fut reçu, le 13 janvier 1643, commissaire aux requêtes du Parlement de Bordeaux. Ses trois fils, Pierre, sieur de Belair et de Castets, Joseph et Jean, furent maintenus dans leur noblesse, le 10 septembre 1697, par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux, sur le vu de l'arrêt du Conseil d'Etat rendu le 19 mars 1668 en faveur d'Edme Duval, Sgr de Pizy, *cousin issu de germains de leur père*. Cette branche posséda la seigneurie importante de Castets-en-Dorthe et s'éteignit dans la seconde moitié du xviii^e siècle.

L'auteur de la branche aînée, Jean Duval, fut seigneur de Tercis, dans les Landes. Il fut reçu en 1630 conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bordeaux et se signala par sa fermeté lors des troubles de la Fronde. Il eut trois fils, Jean-Jacques, Jean-Guy et Pierre Duval, qui furent les auteurs d'autant de rameaux.

Le premier rameau s'éteignit au xviii^e siècle. Son auteur, Jean-Jacques Duval, reçu en 1655 conseiller au Parlement de Bordeaux, obtint, par lettres patentes d'octobre 1685, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Tercis. Il fut père de Jean-Antoine Duval, mar-

quis de Tercis, né en 1670, marié à M^{lle} le Berthon, qui fut conseiller au Parlement de Bordeaux.

L'auteur du deuxième rameau, Jean-Guy Duval, Sgr de Puyplat, fut conseiller au Parlement de Toulouse. Sa descendance donna au Parlement de Bordeaux des magistrats de valeur et s'éteignit avec son arrière-petit-fils, Pierre-François-Joseph Duval, Sgr de la Mothe, né en 1746, reçu en 1768 conseiller au Parlement de Bordeaux.

Le troisième rameau subsiste. Son auteur, Pierre Duval, né en 1642, décédé à la Réole en 1712, fut président trésorier général de France, grand-voyer de S. M. au bureau des finances de la généralité de Bordeaux. Il fut père d'Arnaud Duval, chevalier, né en 1678, qui lui succéda dans sa charge en 1713 et qui continua la lignée, et de Joseph Duval dont le fils, également appelé Joseph, mourut en 1803 survivant à son fils et ne laissant que des filles. Joseph Duval, chevalier, Sgr de la Grange, né en 1715, fils d'Arnaud, fut guillotiné à Bordeaux en juillet 1794. Il eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jean-Joseph, né en 1764, reçu en 1786 conseiller au Parlement de Bordeaux, périt comme lui sur l'échafaud révolutionnaire. Le puîné, Barthélemy-Joseph Duval, ou du Val, maire d'Yvrac, décédé en 1832, épousa en 1797 Marie-Hélène de Martin de Reignac. Il en laissa cinq fils dont l'aîné, Léon, marié en 1841 à M^{lle} Béret, fut connu sous le titre de marquis du Val, conservé depuis lors par le chef de la famille.

Pierre Duval, écuyer, Sgr de la maison noble de Castets-en-Dorthe ; Jacques Duval, conseiller au Parlement ; Jean-Antoine Duval, conseiller au Parlement ; et Pierre Duval, trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Pierre-François Duval, Sgr de la Mothe ; Joseph Duval, Sgr de Lagrange ; et Elisabeth Duval, veuve de Joseph de Brane, conseiller au Parlement, dame baronne de Mouton et de Pouyallet, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Jean Duval prit part cette même année, à cause de son fief de La Mothe, à celles de la sénéchaussée de Casteljaloux.

La famille Duval a fourni huit conseillers au Parlement de Bordeaux, un conseiller au Parlement de Toulouse, des trésoriers de France, des officiers, un chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel, grand-croix de Saint-Lazare, etc.

Principales alliances : de Gauffreteau, de Spens d'Estignols, du Périer, de Brane, de Vétat de Chandoré 1802, de Boucaud, Dalon, de Martin de Reignac, de Juglars 1841, de Malet-Roquefort 1857, etc.

DUVAL, aujourd'hui **RAOUL-DUVAL**.

Charles-Edmond-Raoul DUVAL, né à Amiens en 1807, fils d'un conseiller à la Cour de cette ville, fut un magistrat éminent. Procureur général près la Cour de Dijon en 1849, puis près celle d'Orléans et celle de Bordeaux, premier président à cette dernière Cour en 1861, il fut de 1876 à 1879 sénateur de la Gironde. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé une fille du grand économiste J.-B. Say. Il en laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Edgar-Raoul, né à Laon en 1832, décédé à Monte-Carlo en 1887, orateur très distingué, avocat général à Angers, puis à Bordeaux et enfin à Rouen, fut député de la Seine-Inférieure, puis de l'Eure en 1876 et 1884. Le puîné, Fernand-Raoul, né en 1833, marié à M^{lle} Dassier, a été régent de la Banque de France. Un fils de celui-ci, le capitaine Maurice Raoul-Duval, a été tué à l'ennemi en 1916; il avait épousé lady Fanny Vernon, fille du baron Vernon.

MM. Fernand-Raoul Duval, né à Péronne en 1833, demeurant à Paris; René-Raoul Duval, né au Pecq en 1864; Maurice-Auguste-Raoul Duval, né au Pecq en 1866; Edmond-Raoul Duval, né à Angers en 1862, demeurant au Havre; et Madame Catherine Forster, veuve d'Edgar-Raoul Duval, agissant au nom de son fils mineur, André-Raoul Duval, né à Rouen en 1870, demandèrent, le 18 juillet 1887, et obtinrent, par décret du 14 juin 1889, l'autorisation de substituer à leur nom celui de : **RAOUL-DUVAL**.

La famille Raoul-Duval appartient au culte protestant.

Principales alliances : de Boyve 1899, Say, Johnston, Dassier, Urquhart, Eschassériaux 1880, Hervey, Couturié, Vernon 1910, etc.

DUVAL du CHESNAY.

Famille de haute bourgeoisie bretonne.

Jean-Joseph-Félix DUVAL DU CHESNAY, né à Plumaugat en 1802, était en 1844 chanoine honoraire du chapitre de Saint-Brieuc. M. Raphaël Duval du Chesnay, né en 1859 à Pléhérel, officier d'infanterie, décédé à Landerneau en 1912, avait épousé à Quimper en 1897 M^{lle} Joyaut de Couesnongle.

Une famille du Val possédait au xvii^e siècle la seigneurie du Petit-Val, en la paroisse de Saint-Mathieu de Morlaix. Elle portait pour armes : *d'azur à un cerf passant d'or*. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, en 1669, sur preuves de huit générations remontant à Jean du Val vivant en 1461. Une de ses représentantes, Marie-Perrine du Val, née en 1706, fit en 1714, pour être admise à Saint-Cyr, des preuves de noblesse qui sont conservées dans les *Dossiers bleus*.

On trouve que François Duval de Kergoualer, de Quimperlé, se désista de ses prétentions à la noblesse le 28 septembre 1668. Étienne Duval de la Ville-Carmet, conseiller du Roi à la juridiction de Saint-Brieuc, se désista également le 11 septembre 1668. René Duval de la Marre, de Guingamp, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par arrêt du 24 mars 1671.

DUVAL, ou du VAL, (Éon-). Voyez : ÉON-DUVAL.

DUVAL de CHASSENON et de CURZAY. Armes : d'azur à un sautoir d'or cantonné en chef et en flancs de trois vannets (ou coquilles) de même et en pointe d'un cor de chasse garni de son cordon, aussi d'or.

La famille DUVAL DE CHASSENON ET DE CURZAY occupe depuis deux siècles un rang très distingué dans la noblesse du Poitou.

On en trouvera une généalogie détaillée dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Curzay, éteinte dans la première moitié du XIX^e siècle, qui a appartenu à la noblesse de la même région et dont il a été dit quelques mots dans les notes du tome XIII de cet ouvrage.

La famille Duval de Chassenon et de Curzay est originaire de l'Île-de-France et, d'après une tradition, serait la même que celle de Pierre Duval, décédé en 1584, qui fut précepteur des fils de François I^{er}, puis évêque de Séez.

Guillaume Duval, Sgr de la Blanchetière, auquel le travail de Beauchet-Filleau fait remonter la filiation suivie, est rappelé comme défunt dans un acte du 26 février 1623.

D'après des notes de famille, il aurait été proche parent de Guillaume Duval, né à Pontoise vers 1572, docteur en médecine, professeur au collège de Lisieux, puis au collège de France, doyen de la Faculté de médecine de Paris en 1640, décédé en 1646.

Il épousa d'abord Alix Gendron, héritière de la terre de la Vergne, dans la paroisse de Saint-Florent, en Bas-Poitou, puis Judith Gaudi-neau. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jacques Duval, sieur de la Vergne, né du premier lit, bourgeois de Paris, dont les fils moururent sans postérité; 2^o Jean Duval, Sgr de la Blanchetière et de la Maisonneuve, dans la paroisse de Saint-Hilaire-le-Vouhis, en Bas-Poitou, qui épousa, le 26 février 1623, Catherine Vieuxchamps et qui continua la lignée. Le petit-fils de ce dernier, Gabriel Duval, Sgr de la Vergne, négociant à Saint-Florent, puis président en l'élec-

tion de Fontenay-le-Comte, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *d'azur à une macle d'or, écotée en sautoir*. Il eut pour fils aîné François-Gabriel Duval, Sgr de la Vergne, né à Saint-Florent des Bois en 1692, qui fut successivement en 1722 conseiller maître et en 1759 président en la Chambre des comptes de Bretagne et qui fut anobli par ses fonctions. Ce fut François-Gabriel Duval qui se rendit acquéreur, en 1736, de l'importante seigneurie de Chassenon. Son fils, François-Henri Duval de Chassenon, né en 1733 à Fontenay-le-Comte, conseiller, puis président, en la Chambre des comptes de Bretagne, décédé à Poitiers en 1810, acquit sous Louis XVI la belle terre de Curzay que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours dans le département de la Vienne et sous le nom de laquelle elle est aujourd'hui à peu près exclusivement connue. Il avait épousé en 1771 M^{lle} de Vaucouleurs de Lanjamet, d'une très ancienne famille noble de Bretagne. Il en eut deux fils dont l'aîné, François-Casimir Duval de Curzay, né à Nantes en 1780, continua la descendance et dont le second, Charles-Esprit Duval, connu sous le titre de comte de Chassenon, général de brigade, mourut sans postérité. François-Casimir Duval de Curzay fut conseiller d'État et gentilhomme de la chambre du roi Charles X; il était préfet de la Gironde au moment de la révolution de 1830 et faillit à cette époque être massacré par la populace bordelaise. Il se retira au château de Curzay où il mourut en 1842. Il avait reçu le titre de vicomte par ordonnance royale du 7 avril 1824. Il avait épousé en 1807 M^{lle} de Lespinay, petite-fille du marquis de Montault. Il fut père d'Octave Duval, vicomte de Curzay, né à Poitiers en 1810, décédé en 1856, qui vint se fixer à Bordeaux par son mariage avec M^{lle} de Carayon-la-Tour, et grand-père d'Henri, vicomte de Curzay, décédé en 1880, qui a laissé quatre enfants de son mariage avec M^{lle} de Dampierre.

François-Alexandre Duval de Lavergne, fils puîné de Gabriel, fut pourvu en mai 1743 de l'office de président trésorier de France au bureau des finances de Poitiers. Il eut pour successeurs dans cet office son fils, Louis-Alexandre, et son petit-fils, Charles-Joseph. Ce dernier eut un fils, Charles-Augustin Duval de Lavergne, né à Fontenay-le-Comte en 1773, qui servit à l'armée des Princes et qui paraît être mort sans avoir été marié.

François-Henri Duval de Chassenon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Maixent. Charles-Joseph Duval, Sgr de la Vergne, prit part cette même année à celles tenues à Fontenay.

Principales alliances : de Vaucouleurs de Lanjamet 1771, de

Lespinay 1807, de Carayon-la Tour 1839, de Dampierre 1865, d'Aviau de Ternay 1888, Bernou de Rochetaillée 1900, etc.

DUVAL, ou du VALK, de DAMPIERRE. Armes : *de gueules à une tête et à un col de licorne d'argent, posés de profil.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 par Henri du Valk, comte de Dampierre, baron de Hans) : *d'azur à trois croisettes d'or, rangées en fasce ; écartelé d'hermines ; sur le tout de gueules à une tête et un col de licorne coupé d'argent.*

La famille DUVAL, OU DU VALK, DE DAMPIERRE, éteinte en 1914, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de Champagne. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Picot de Dampierre, de la même province.

On trouvera sur celle des renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, au mot Val (du).

Lainé, dans son *Nobiliaire de Champagne*, s'exprime sur les Duval de Dampierre dans les termes suivants : « La production admise par M. de Caumartin porte que cette famille descend de Guillaume du Val, venu d'Ecosse en France au service de François I^{er} ; ce Guillaume du Val, père d'Étienne du Val, Sgr de Mondreville et de Most, successivement maître d'hôtel des rois Charles IX et Henri III, gentilhomme ordinaire de la Chambre et conseiller d'État. Cette origine d'Ecosse, sur le fondement de laquelle cette famille écrit son nom du Valk depuis le milieu du dernier siècle, est une chimère. Guillaume Duval, sieur de Most, en la paroisse de Fontenay-le-Painel, en Normandie, épousa Jeanne Mobleaux dont est né Étienne Duval, Sgr de Mondreville et de Most, lequel fut anobli par lettres patentes du roi Henri II du mois de mars 1548. Il obtint des lettres de relief de dérogeance le 9 septembre 1553. Dans un acte du 14 mars 1558, il est énoncé et qualifié Étienne du Val, Sgr de Mondreville, conseiller du Roi, son receveur général de Normandie, de l'augmentation des finances de la gendarmerie et garde du scel aux obligations de la vicomté de Caen. »

Dans la réalité, Etienne Duval, anobli en 1548, auteur de la famille Duval de Dampierre, était un riche marchand de la ville de Caen. Il rendit de grands services et parvint en 1552 à faire pénétrer des vivres dans la place de Metz assiégée par les troupes de l'empereur Charles-Quint. Il fut comblé d'honneurs et fut nommé successivement maître d'hôtel du Roi en 1563, gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1575 et conseiller d'Etat. Il avait acquis, pour la somme de 10.000 livres, l'importante seigneurie de Mondreville. Sa femme,

Louise de Malherbe, appartenait à la famille du grand poète Malherbe.

Leur fils, Jacques Duval, Sgr de Mondreville, fut chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, maître d'hôtel ordinaire de la reine Catherine de Médicis et gouverneur de Sainte-Menehould. Il se fixa en Champagne par le mariage qu'il contracta, le 24 juillet 1578, avec Anne de Bossut, héritière de la seigneurie de Hans et du comté de Dampierre. Il laissa une fille, qui épousa Robert de la Salle, Sgr de Montereau, lieutenant général des armées du Roi, et quatre fils : 1° Henri Duval, comte de Dampierre, né à Hans en 1580, célèbre général des armées impériales, tué à l'attaque de Presbourg le 9 octobre 1620; 2° autre Henri Duval de Dampierre, général major des troupes impériales, tué en Hongrie; 3° Jacques Duval, comte de Dampierre, colonel de mille chevaux étrangers pour le service du Roi; 4° Étienne du Val, Sgr de Mondreville et de Hans, comte de Dampierre après la mort de ses frères, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1636, qui épousa, le 17 juin 1622, Marie de Beaufort de Mondicourt et qui continua la lignée. Le fils de ce dernier, Henri Duval, comte de Dampierre, brigadier d'infanterie en 1668, marié en 1654 à Claude-Charlotte de Galléan, fut maintenu dans sa noblesse en 1669 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Il fut le grand-père de Jean-Armand du Val, comte de Dampierre, baron de Hans, qui fut admis en 1707 parmi les pages de la Grande Écurie et qui épousa dans la suite Anne-Charlotte Cauchon de Sommyèvre, née en 1700. On sait dans quelles conditions tragiques le fils de celui-ci, Elzéar Duval, comte de Dampierre, baron de Hans, fut massacré par la populace au moment où il allait saluer la Famille Royale passant, au retour de Varennes, à proximité de son château de Hans. M. de Dampierre avait épousé M^{lle} de Ségur-Cabanac qui lui survécut jusqu'en 1833. Il fut père d'Auguste-Philippe Duval, comte de Dampierre, né en 1786, lieutenant général des armées du Roi, décédé en 1856, qui épousa M^{lle} de Barbançois, et grand-père de Maurice-Henri Duval, comte de Dampierre, général de brigade, décédé en 1892, qui épousa M^{lle} des Mazis. La famille Duval de Dampierre s'est éteinte avec les deux enfants de celui-ci : 1° Elisabeth, mariée au marquis d'Hugleville, décédée en 1896; 2° Robert, comte de Dampierre, décédé en 1914 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} Serrailier, sœur de la baronne Baude.

En mai 1894 plusieurs journaux annoncèrent le décès en Autriche d'un M. Adolphe du Val de Dampierre qui aurait été le dernier descendant du célèbre général de la guerre de Trente ans. Le comte

Robert de Dampierre écrivit au journal le *Figaro*, le 15 juillet de cette même année, une lettre de protestation affirmant qu'il était le seul représentant de sa famille et que le général du Val de Dampierre, tué en 1620, n'avait laissé aucune descendance en Autriche.

Anne-Elzéar Duval, comte de Dampierre, baron de Hans, et Charles-Antoine-Henri Duval de Dampierre, Sgr de Dampierre-le Château, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Sézanne et Chatillon.

Charles-Henri Duval de Dampierre, né à Hans en 1746, décédé en 1833, fut nommé en 1802 évêque de Clermont-Ferrand. Il avait été créé baron de l'Empire par lettres du 28 janvier 1809.

Principales alliances : de Bossut 1578, de la Salle, de Beauafort 1622, de Galléan 1654, de Baussancourt 1691, Cauchon de Lhéry, de Ségur-Cabanac, de Barbançois, du Bois de Riocourt 1851, des Mazis, d'Hugleville 1883, etc.

DUVAL de FRAVILLE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1820) : *d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois croissants d'argent et en pointe de trois hures de sanglier de même.*

La famille DUVAL, ou DUVAL DE FRAVILLE, appartenait au XVIII^e siècle à la haute bourgeoisie de Champagne.

Claude Duval, né en 1749 à Gyé (Aube), était sous Louis XVI officier honoraire du Roi et juge du district de Bar-sur-Seine ; il fut député de l'Aube à la Convention, où il siégea parmi les modérés, puis au Conseil des Cinq-Cents, fut créé baron de l'Empire par décret du 2 janvier 1814, qui ne fut pas suivi de lettres patentes, et mourut à Condés en 1829. Il avait épousé Marie-Radegonde Fresse qui mourut à Chaumont le 2 mars 1791. Leur fils, Laurent-Martin Duval de Fraville, né à Chaumont le 22 février 1791, maire de cette ville, député de la Haute-Marne de 1834 à 1848, décédé en 1871 au château de Condés (Haute-Marne), reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 13 mars 1820 avec institution en majorat de son château de Condés. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. De son mariage, contracté à Chaumont en 1813, avec M^{lle} Graillet de Beine il laissa deux filles, M^{mes} O'Connor et du Breuil de Saint-Germain, et un fils, Laurent, baron Duval de Fraville, qui a lui-même laissé deux fils de son mariage avec M^{lle} Prévost de Vernois, décédée à Condés en 1881. L'un de ces fils a été tué à l'ennemi dans la guerre commencée en 1914.

Principales alliances : Graillet de Beine 1813, Moreau du Breuil de Saint-Germain, O'Connor, Prévost de Vernois, Bourdon de Vatry 1886, etc.

DUVAL, ou du VAL, d'ESSERTENNE, en Bourgogne et en Franche-Comté. Armes : d'azur à une bande d'argent, quelquefois accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef et une en pointe. — Supports : deux griffons d'or, armés et lampasés de gueules. — Cimier : un trophée d'armes. — Devise : EN TOUTE CANDEUR.

La famille DUVAL, ou DU VAL, d'ESSERTENNE a occupé un rang distingué dans la noblesse de Bourgogne et de Franche-Comté.

Saint-Allais en a donné une généalogie dans le tome I de son *Nobiliaire universel*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, dans les *Dossiers bleus*, dans les ouvrages de M. d'Arbaumont, de M. de Lurion, de M. Suchaux, etc.

On peut voir dans la *Noblesse aux Etats de Bourgogne* de M. d'Arbaumont que la famille du Val, originaire de Champagne, possédait dès le xiv^e siècle des fiefs dans le bailliage de la Montagne. Saint-Allais, d'accord avec des tableaux généalogiques conservés dans les *Dossiers bleus*, en fait remonter la filiation, mais sans aucune preuve à l'appui, à un Jean du Val, chevalier, Sgr d'Oigny, marié successivement en 1302 à Claire de Pontailier et en 1326 à Elvire de Saffres, veuve de Jean de Mussey, qui aurait péri en 1346 à la bataille de Crécy. D'après les mêmes travaux, Jean du Val, Sgr d'Oigny, petit-fils de Jean, aurait épousé en 1388 Anne de Dampierre et aurait été tué en 1415 à la bataille d'Azincourt.

Jean Duval, écuyer, Sgr de Villemoiron, à partir duquel seulement la filiation paraît être régulièrement établie, fut en 1520 affranchi des tailles dans la baronnie de Grancey-le-Chatel par Marc de la Baume, comte de Montrevel et de Grancey. Il était capitaine du château et de la maison forte de Grancey quand il épousa Louise Bouvot par contrat d'octobre 1520 dans lequel ses père et mère ne sont pas nommés. D'après les travaux mentionnés plus haut il aurait été fils de Nicolas du Val, chevalier, Sgr d'Oigny, homme d'armes de la compagnie d'ordonnances du maréchal de Gié, marié en 1485 à Isabelle de Sagny de Saffres et décédé à Langres en 1508, et petit-fils d'Hector du Val, Sgr d'Oigny, marié en 1460 à Jeanne de Cicous. Son petit-fils, Jacques Duval, Sgr de Cussey, épousa, le 24 octobre 1592, honnête fille Madeleine Contet, fille d'un procureur fiscal de la baronnie de Chalancey. Il fut nommé en 1605 gentilhomme de la chambre du roi Henri IV, exerça plus tard les mêmes fonctions auprès du roi Louis XIII, fut admis en 1608 aux Etats de Bourgogne, fut élu, le 2 septembre 1614, député aux Etats généraux par la noblesse du bailliage de Langres, acheta en 1619 la seigneurie de Mussiot, près de Dijon, et fut tué en 1625 au siège du fort de Chavienne. Il eut, entre autres enfants, quatre fils : 1^o Jean Duval, Sgr de Praslay, tué en 1641 près

de Joinville à la tête d'un parti qu'il commandait, dont les deux petits-fils furent tués à l'ennemi sans avoir été mariés ; 2^o Pierre Duval, Sgr de Mussiot, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1627, qui n'eut pas d'enfants ; 3^o Edme Duval, Sgr de Rivière, page du duc d'Orléans, puis gentilhomme ordinaire de sa chambre, tué en 1637 au combat de Raon, dont le fils, Pierre, maintenu dans sa noblesse en 1667, sur preuves remontant à 1509, par jugement de M. Caurmartin, intendant de Champagne, n'eut pas d'enfants ; 4^o Richard Duval, Sgr d'Essertenne, en Franche-Comté, aide de camp du Roi, gouverneur du château de la Romagne, qui épousa en 1630 Philippe de Montroz et qui continua la lignée. Ce dernier acquit en 1640 la seigneurie d'Essertenne, en Franche-Comté. Son fils, Joseph du Val, Sgr d'Essertenne, marié en 1665 à Marie-Edmée de Rémond, fut maintenu dans sa noblesse en 1669 par jugement de Bouchu, intendant de Bourgogne. Il fut lui-même père de Richard Duval, Sgr d'Essertenne, qui épousa en troisièmes noces, en 1721, Suzanne d'Esterno et qui continua la lignée. Un des petits-fils de celui-ci, Claude-Pierre Duval d'Essertenne, fut reçu en 1780 conseiller au Parlement de Dijon ; il n'eut pas de postérité.

Marie-Edmée de Redmond, veuve de François-Joseph du Val, Sgr d'Essertenne, et Huguette Duval, femme de Philibert-François de Cussigny, Sgr de Vianges, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Gray et registre d'Autun).

MM. Duval d'Essertenne et Duval, chevalier, Sgr d'Essertenne, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vesoul. Le chevalier du Val d'Essertenne prit part cette même année à celles du bailliage de la Montagne, au duché de Bourgogne.

La famille Duval d'Essertenne subsistait dans la seconde moitié du XIX^e siècle en Normandie et au château d'Essertenne (Haute-Saône), aujourd'hui propriété du marquis du Rouret. Le comte Stanislas d'Essertenne, née en 1805, décédée à Paris en 1889, paraît avoir été le dernier représentant de sa famille. Il avait épousé M^{lle} d'Orceau de Fontette, décédée en 1891.

La famille Duval avait fourni des gentilshommes de la chambre et des pages des rois de France et des princes de leur sang, de très nombreux officiers, dont beaucoup furent tués à l'ennemi, des gouverneurs de places fortes, etc.

Son chef était connu depuis la Restauration sous le titre de comte d'Essertenne.

Principales alliances : de Damoiseau 1620, 1692, de Saint-Aubin 1627, 1631, de Cussigny 1662, de Montroz 1630, d'Henezel 1710, d'Esterno 1721, de Crécy, d'Ivoley, du Ban, Legouz de Saint-Seine, Daniel de Boisdennemets vers 1830, d'Orceau de Fontette, etc.

La famille Duval d'Essertenne, dont plusieurs représentants ont habité la Champagne, ne doit pas être confondue avec une famille du Val qui a appartenu à la noblesse de cette province. Cette famille a possédé les seigneuries de Désirée, d'Ogne, de Thaas, de Chamesseaux, etc. Elle portait pour armes : *d'azur à une fasce d'argent*. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, d'accord avec le jugement de maintenue de noblesse rendu par Caumartin en 1667, en fait remonter la filiation à André du Val, écuyer, Sgr de Désirée, archer de la garde du roi Louis XII, qui reçut de ce prince une gratification en récompense de ses bons services et qui épousa en 1508 Damiane de Sommeraimont. Charles du Val, sieur de Désirée, demeurant au bailliage de Sézanne, petit-fils d'André, épousa en 1571 Marie de Troyes. Il en eut, entre autres enfants, deux fils qui partagèrent sa succession en 1596 : 1° Abraham, sieur de Désirée, marié en 1596 à Catherine de Sommeraimont, dont les deux fils, Salomon, sieur de Désirée et de Recoudé, et André, furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne ; 2° François, marié en 1596 à Marie de Saulx, dont les trois fils, Jean, sieur de Charmesaux, Jacques, sieur de Thaas, marié en 1645 à Marie le Caron, et Pierre, sieur d'Ogne, ou d'Ogne, marié en 1640 à Marie-Anne de Mongeon, furent maintenus dans leur noblesse par M. de Caumartin en même temps que leurs cousins. Jacques du Val, chevalier, Sgr de Thaas, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Sézanne). Claude-François Duval de Thaas, né en 1766 à Thaas, au diocèse de Troyes, fit en 1777 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis à l'École militaire. Jacques Duval, Sgr de Villefolet, et Claude-Henri Duval, chevalier, Sgr de Thaas, chevalier de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Sézanne. Edouard-Hippolyte Duval d'Ogne, né à Sézanne en 1779, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1810. Cette famille eut pour dernière représentante M^{me} Marcotte, née du Val d'Ogne, qui mourut à Troyes en avril 1868 à l'âge de 82 ans.

DUVAL, ou du VAL, de BONNEVAL, de LESCAUDE et d'ANGOVILLE.

Armes : *de gueules à une fasce vivrée d'or*. — Supports : *un lion et un léopard colletés et couronnés d'or, ayant leurs colliers vivrés*. — Couronne : *de Marquis, sommée d'une couronne murale dont est issant un guerrier armé de toutes pièces, ayant le casque ouvert et couronné d'or à l'antique et adextré d'une bannière*. — Devise : **DEI GRATIA ET AVITO JURE.**

Le nom de Duval a été et est encore porté en Normandie par un

certain nombre de familles nobles bien distinctes. Celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice est une des plus illustres de la noblesse parlementaire de cette province. Elle ne doit pas être confondue avec la puissante maison de Bonneval, une des plus anciennes de la noblesse du Limousin, dont le chef porte également le titre de marquis de Bonneval.

Le chevalier de Courcelles a donné une généalogie complète de la famille DUVAL DE BONNEVAL ET DE LESCAUDE dans le tome I^{er} de son *Histoire généalogique des pairs de France*. On trouvera aussi des renseignements sur cette famille dans le *Nouveau d'Hozier*.

Guy-Nicolas Duval, à partir duquel la filiation est très régulièrement établie, avait épousé Julie de la Valère dans la seconde moitié du xv^e siècle. D'après le jugement de maintenue de noblesse obtenu en 1666 par ses descendants, il était fils d'un Guy-Thomas du Val, Sgr de Bonneval et de la Houblonnière, marié à Marie d'Argouges, qui, ayant perdu ses titres de famille pendant la guerre contre les Anglais, fit procéder à une enquête en 1462 et put prouver la possession de la terre de la Houblonnière par ses ascendants depuis l'an 1312, et petit-fils d'un Guy-Charles Duval, sieur de la Houblonnière, vivant en 1432, qui avait épousé Françoise de Tournebu. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, Guy-Charles était lui-même fils de Guy-Nicolas du Val et d'Anne de Pierrepont.

Nicolas Duval, sieur de Bonneval, fils de Guy-Nicolas, fut, d'après les généalogistes, pourvu en 1519 de la charge de conseiller au Parlement de Normandie en récompense des services que son père et son aïeul avaient rendus pendant la guerre de Paris. Dans son remarquable travail sur les parlementaires français au xvi^e siècle, M. Fleury Vindry dit simplement qu'il était en exercice de cette charge le 20 décembre 1519, qu'il la possédait encore le 19 juin 1532 et qu'il est rappelé comme défunt dans un acte du 12 janvier 1545. Nicolas Duval de Bonneval avait épousé successivement Charlotte de la Vallée et Florence Leroy. Il eut de sa première union, entre autres enfants, deux fils : 1^o Jean du Val, décédé jeune encore, qui épousa Marie Martel de Bacqueville et qui continua la lignée ; 2^o Pierre du Val, sieur d'Estor, décédé sans postérité, qui fut premier président en la Cour des comptes de Normandie et ambassadeur en Suisse. Thomas du Val, sieur de Bonneval, fils de Jean, fut conseiller au Parlement de Normandie et épousa, le 17 mars 1569, Marie le Pesant qui vivait encore en 1625. Son fils, Thomas Duval, sieur de Bonneval et de Saint-Crépin, reçu en 1604 conseiller au Parlement de Normandie, marié le 12 mai 1603 à Geneviève d'Amyens, laissa deux

filz, Guy, Sgr de Bonneval, et Jacques, Sgr de l'Escaude, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, dite de Bonneval, fut particulièrement brillante. Son auteur, Guy Duval, Sgr de Bonneval, conseiller, puis, en 1656, président à mortier au Parlement de Normandie, décédé le 26 mai 1674, fut maintenu dans sa noblesse le 12 septembre 1666, sur preuves remontant à 1432, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Il avait acquis en 1640 de la famille du Faÿ l'importante seigneurie de Condé-sur-Risle que ses descendants revendirent en 1700 à la famille Voisin. Par lettres patentes données à Versailles en août 1671, il obtint la réunion de cette seigneurie à plusieurs autres domaines et son érection en marquisat sous le nom de Bonneval. Son filz, Guy Duval, deuxième marquis de Bonneval, marié à Catherine-Gabrielle de Morel par contrat passé le 22 avril 1685 devant notaires à Caen, fut conseiller, puis président à mortier, au Parlement de Normandie. Il fut père d'André-Guy Duval, marquis de Bonneval, conseiller, puis président à mortier, au Parlement de Normandie, conseiller du Roi en tous ses Conseils, qui épousa en 1734 Marie-Madeleine Pellerin, grand-père de Guy-Nicolas du Val, marquis de Bonneval, né en 1741, conseiller, puis président, au Parlement de Normandie, conseiller du Roi en ses Conseils, qui épousa en 1764 Cécile-Henriette du Moucel, et bisaïeul de Guy du Val, marquis de Bonneval, né en 1765, président à mortier au Parlement de Normandie, qui demeura célibataire, et de Charles-François-Guy Duval, marquis de Bonneval, né en 1769, maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, qui épousa en 1796 Aglaé-Françoise de la Rivière-Pré d'Auge et qui continua la lignée. Le filz de ce dernier, Oscar du Val, marquis de Bonneval, né en 1798, décédé à Paris en 1873, avait épousé M^{lle} de Ségur, décédée en 1883. Il eut pour filz Guy, marquis de Bonneval, marié en 1863 à M^{lle} d'Albuféra, décédé en 1887, qui a laissé trois enfants.

Jacques Duval, Sgr de Lescaude, auteur de la seconde branche, fut reçu en 1644 conseiller au Parlement de Normandie. Il fut père de Charles-Thomas du Val, Sgr et patron de Lescaude, baptisé en 1659, qui épousa Marie-Françoise Magnet par contrat passé le 3 décembre 1690 devant notaires à Rouen. Deux des filz de celui-ci, Léon-Charles Duval, Sgr de Lescaude, maire de Rouen en 1761, marié à M^{lle} Richomme, et Pierre-Guy du Val, Sgr de Cerqueux, marié vers 1750 à Charlotte-Aimée Druel, héritière de la seigneurie d'Angoville, décédée à l'âge de 19 ans en 1752, furent les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours, l'un sous le nom de Duval, ou du Val, de Lescaude, l'autre sous le nom de Duval,

ou du Val, d'Angoville. Pierre-Jérôme du Val de Lescaude, fils de l'aîné de ces deux frères, marié en 1768 à M^{lle} le Conte de Montullé, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Pont-l'Evêque. Il avait obtenu en 1772 et 1779 l'admission dans l'ordre de Malte de ses deux fils, Charles-Henri du Val de l'Escaude, né en 1771, mort jeune, et Joseph-Bernard du Val de l'Escaude, né en 1779, marié dans la suite à M^{lle} le Petit de Bellaunay et aïeul des représentants actuels du rameau de Lescaude.

La famille Duval, ou du Val, de Bonneval, de Lescaude et d'Angoville a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers et des magistrats de mérite.

Principales alliances : d'Héricy, le Pesant (de Boisguilbert) 1569, Jubert de Bouville 1639, de Morel 1685, de Tournebu, du Moucel 1764, de la Rivière-Pré d'Auge 1796, de Ségur, Suchet d'Albuféra 1867, de Clairon d'Haussonville 1896, de la Rochefoucauld 1890, de Gallway, le Conte de Montullé, Druel d'Angoville, Fiquet de Normanville 1790, du Tillet 1819, Estève 1874, le Court de Béru, des Champs de Boishébert, du Ruel 1869, etc.

DUVAL d'EPREMESNIL et du MANOIR. Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1719 et du 12 avril 1828) : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois fers de lance d'argent, 2 et 1, surmontés chacun d'une tête de maure au naturel, tortillée d'argent.* — Le règlement d'armoiries du 20 janvier 1830 attribue à la branche d'Epremesnil les armes suivantes, qui sont celles de la famille Duval de Manneville : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une bande écotée d'or, accompagnée en chef d'un vase rempli de fleurs du même et en pointe d'un lion aussi d'or ; aux 2 et 3 d'argent à une fasce de gueules accompagnée de trois rocs d'échiquier de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *un griffon d'or issant.* — Tenants : *deux sauvages.* — Devise : **PATRIÆ IMPENDERE VITAM.**

La famille DUVAL d'EPREMESNIL ET DU MANOIR appartient à la noblesse de Normandie.

On en trouvera des généalogies dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend et dans les *Généalogies des fermiers généraux* du duc de Caraman. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, etc.

Jacques Duval, sieur de Prêmesnil, ou d'Épémésnil, auteur de la famille, fit enregistrer les armes suivantes : *d'azur à un cerf passant d'or* à l'Armorial général de 1696 (registre de Montivilliers). Il était vraisemblablement parent de Jean Duval de Grouchy, avocat au

Parlement de Rouen, de Nicolas Duval, commis à la recette générale des finances de Rouen, de François Duval, marchand mercier à Rouen, d'Alexandre Duval, procureur au Parlement de Rouen, de Jacques Duval, curé de Susey, de N... Duval, curé de Touffreville, d'André Duval, curé de Venon, de N... Duval, curé de la Foltière, de N... Duval, curé de Rouville, de Pierre Duval, de Caudebec, de Guillaume Duval, receveur des saisies réelles de Pont-Audemer, de Madeleine Duval, veuve de N... Brimon, receveur des scels d'Honfleur, de Jacques Duval l'aîné, chanoine d'Evreux, de Nicolas Duval, curé de Mons, de Vincent Duval, curé d'Hennesis, de N... Duval, avocat du Roi, de N... Duval, greffier, et de N... Duval, chanoine, qui firent enregistrer au même Armorial des armoiries semblables. Jacques Duval d'Eprémesnil fut dans la suite directeur de la Nouvelle Compagnie du Sénégal, Cap-Vert et îles d'Afrique, président du grenier à sel et premier échevin du Havre, chevalier de Saint-Michel et commandant pour le Roi à Lorient. Il fut, enfin, anobli par lettres patentes de janvier 1719 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé Catherine-Elisabeth Bouillencq. Il en eut une fille, Elisabeth, née au Havre, qui épousa à Lorient en 1735 Pierre Duvelaer, chevalier, Sgr de Kervéguen, directeur de la Compagnie des Indes dans cette ville. Il eut aussi trois fils dont les deux aînés, Jacques Duval, Sgr d'Eprémesnil, et Michel-Archange Duval, Sgr du Manoir, furent les auteurs de deux branches et dont le plus jeune, Georges Duval de Leyrit, gouverneur général et commandant des établissements français aux Indes, mourut sans postérité.

L'auteur de la première branche, Jacques Duval, Sgr d'Eprémesnil, né au Havre, fut conseiller au Conseil supérieur de Pondichéry et gouverneur de Madras, rendit dans ces fonctions des services signalés et mourut à Paris en 1764. Il avait épousé à Pondichéry, le 29 juillet 1743, Anne-Christine Vincent, belle-sœur de M^{me} Duplex. Leur fils, Jacques Duval, Sgr d'Eprémesnil, né à Pondichéry en 1745, joua un rôle politique important. Nommé en 1777 conseiller au Parlement de Paris, il se signala d'abord par son opposition à la revision du procès de Lally-Tollendal, puis par les difficultés qu'il suscita à la politique des ministres du roi Louis XVI. Ce prince dut le faire arrêter en plein Parlement avec son collègue Montsabert et le faire emprisonner dans l'île Sainte-Marguerite. Elu en 1789 député aux Etats généraux par la noblesse de la sénéchaussée de Paris, M. d'Eprémesnil fut un des adversaires les plus déterminés de la Révolution ; il fut guillotiné à Paris le 22 avril 1794. Son fils, Jacques Duval d'Eprémesnil, né à Paris en 1770, colonel de cavalerie,

chevalier de Saint-Louis, décédé à Paris en 1838, se fit maintenir dans sa noblesse, le 20 janvier 1830, par lettres patentes du roi Charles X et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il épousa d'abord, le 26 octobre 1790, M^{lle} de Tillorier, divorça et se remaria, le 17 germinal an IV, à M^{lle} de Mirville. Il fut père de Jacques-Georges Duval, connu sous le titre de baron d'Eprémesnil, né en 1797, décédé à Paris en 1853, et grand-père de Jacques-Raoul, connu sous le titre de comte d'Eprémesnil, né en 1827, conseiller général de l'Eure, un des fondateurs du Jardin d'acclimatation de Paris, décédé en 1891, qui continua la lignée.

L'auteur de la seconde branche, Michel-Archange Duval, Sgr du Manoir, baptisé au Havre en 1717, décédé en 1767, épousa Anne-Catherine de Lyonne. Leur petit-fils, Michel-Archange Duval du Manoir, né à Paris en 1774, chambellan de l'Empereur, marié à M^{lle} de Monville, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 25 mars 1810. Il fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre d'abord par lettres patentes du roi Louis XVIII du 21 octobre 1815, puis, sur institution en majorat de sa terre de Forges (Seine-et-Marne), par nouvelles lettres patentes du roi Charles X du 12 avril 1828. Il obtint en même temps que ces dernières lettres le règlement de ses armoiries. Il mourut à Paris en 1854. Son fils, Paul-Emile Duval, vicomte du Manoir, décédé en 1834, épousa à Rouen en 1825 M^{lle} d'Esneval, décédée en 1881. Il en eut deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur branche : 1° Louis-Roger, comte du Manoir, né en 1827, qui mourut au château d'Acquigny en 1888 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1867, avec M^{lle} d'Ivry, petite-fille du maréchal Mouton, comte de Lobau, décédée en 1911 ; 2° Michel-Robert, vicomte du Manoir, né en 1829, chambellan de Napoléon III, décédé en 1886, qui ne laissa qu'une fille, la vicomtesse de Beaurepaire.

La famille Duval d'Eprémesnil et du Manoir a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers distingués, des magistrats, etc.

Principales alliances : Duvelaer, Vincent, des Vaulx d'Oinville, de Louet de Nogaret de Calvisson 1806, de Tillorier 1790. Eudes de Mirville 1796, Onfroy de Bréville 1858, Bingham 1855, de Sainte-Marie d'Agneaux 1890, de Lyonne, Boissel de Monville, Gigault de Crisenoy, Le Roux d'Esneval 1825, Roslin d'Ivry 1867, le Couteux de Canteleu 1860, Piet de Beaurepaire, etc.

On a voulu rattacher la famille dont il vient d'être parlé à une famille du Val de Manneville et de Coupeauville, éteinte dans les premières années du XIX^e siècle, qui avait occupé un rang distingué

dans la noblesse de la Haute-Normandie. Raoul Duval, Sgr de Coupeauville, reçu en 1560 conseiller à la Cour des aides de Rouen, fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du 22 juillet 1577. Sa descendance fut encore maintenue dans sa noblesse, le 10 août 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Charles Duval de Coupeauville fut admis en 1613 dans l'ordre de Malte ; il était en 1667 commandeur d'Ivry-le-Temple. Raoul Duval de Coupeauville fut admis dans le même Ordre en 1631. Vincent Duval d'Antigny, issu de la même famille, fut admis en 1721 parmi les pages du duc d'Orléans.

DUVAL de GRENONVILLE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *de gueules à une bande d'argent.*

La famille DUVAL DE GRENONVILLE, aujourd'hui éteinte dans les mâles, occupait au XVIII^e siècle un rang distingué à la Martinique.

Le vicomte Révérend a donné, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, les derniers degrés de la filiation depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours. On trouvera aussi un article sur les Duval de Grenonville dans le *Bulletin héraldique de France* de mars 1893.

La famille Duval de Grenonville croyait avoir eu dans le passé une origine commune avec une famille du Val de Beaumontel, de très ancienne noblesse de Normandie, qui portait à peu de chose près les mêmes armoiries et qui possédait au moyen âge une seigneurie de Gournonville. Elle n'est pas mentionnée dans la généalogie, cependant très complète, que La Chesnaye des Bois a donnée de cette dernière famille.

On trouve que le 11 septembre 1734 Etienne Duval des Gots et de Castel, originaire de Sens, eut ses titres de noblesse enregistrés au Conseil souverain de la Martinique.

Un Duval de Grenonville était en 1724 membre du Conseil souverain de la Martinique. Jean-Antoine Duval de Grenonville, marié vers 1745 à Marie-Anne Doen, était en 1763 conseiller au Conseil souverain de la Martinique et subdélégué de l'intendant. Il laissa un fils, Jean-Marie, dont il va être parlé, et deux filles dont l'une épousa en 1766 Joseph Aquart, négociant, et dont l'autre épousa en 1782 M. Février des Pointes. Jean-Marie Duval de Grenonville, né en 1762 à Saint-Pierre de la Martinique, président à la Cour d'appel de la Martinique, gentilhomme de la chambre du roi Charles X, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1846 au château de Tilly-sur-Seules (Calvados), reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du 8 mars 1816 et obtint en même temps le règlement de ses armoi-

ries. Il avait épousé Marie-Camille Rolin de la Haute, décédée à Versailles en 1865, qui était fille d'un conseiller à la Cour souveraine de la Martinique. Il en eut un fils, Jean-Louis, et quatre filles, M^{mes} de Toustain, de Caraman, de Chateumorand et de Marcé. Jean-Louis, comte Duval de Grenonville, né en 1799, épousa à Versailles en 1842 Louise-Charlotte Fuller, décédée à Versailles en 1896. Il fut le dernier représentant mâle de sa famille et ne laissa que deux filles, M^{mes} de la Bigne et de Lavaissière de la Vergne.

Principales alliances : de Toustain-Richebourg 1817, Riquet de Caraman 1822, Joubert de la Bastide de Chateamorand 1826, de Marcé, de la Bigne 1867, de Lavaissière de la Vergne 1867.

La Chesnaye des Bois fait remonter la filiation de la famille du Val de Beaumontel à Hue du Val vivant en 1275. Guillaume du Val, écuyer, Sgr de Gonnonville-en-Auge, fit une acquisition en 1361. Il avait épousé Alix Mauvoisin, héritière du fief de Saint-Aubin. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse, le 31 janvier 1668, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Anne-François du Val de Beaumontel, né en 1701, fit en 1720 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis parmi les pages de la Petite Ecurie. Son fils, Jean-Baptiste du Val de Beaumontel, né en 1731, page de la reine en 1746, paraît être mort sans alliance, dernier représentant de sa famille. La famille du Val de Beaumontel portait les armes suivantes : *d'argent à une bande de gueules*.

DUVAL, ou du VAL, de la CROIX, en Haute-Normandie. Armes : *d'argent à un lion rampant d'azur, armé et lampassé de gueules*. — Cimier : *une licorne d'argent issante*. — Supports : *deux licornes d'argent*.

La famille DUVAL, ou DU VAL, DE LA CROIX appartient à la noblesse de la Haute-Normandie où elle a possédé les seigneuries de la Croix, d'Amonville, de Bonnerue, etc.

Son chef, Guillaume du Val, écuyer, sieur de la Croix, ayant été inquiété dans sa noblesse, se fit maintenir noble, le 16 décembre 1664, par arrêt des commissaires généraux députés par le Roi du corps de la Cour des aides de Normandie, après avoir justifié qu'il était fils de Jacques Duval, écuyer, sieur de la Croix, marié à demoiselle Catherine de Tourneroché, petit-fils d'Etienne Duval, écuyer, sieur de la Croix, marié à Marie Allais, et arrière-petit-fils de Guillaume Duval, écuyer, marié à demoiselle Alizon du Chesne. Ce même Guillaume du Val, demeurant à Offranville, en l'élection d'Arques, fut encore maintenu dans sa noblesse, le 16 avril 1668, par jugement

de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, après avoir justifié sa descendance de Guillaume du Val, de la paroisse de Bierville, en l'élection de Rouen, qui obtint, le 7 décembre 1489, un arrêt des généraux conseillers du Roi sur le fait des aides ordonnés pour la guerre en Normandie en faveur et relativement à son ancienne noblesse. Il avait épousé, le 19 février 1666, Françoise de Cacqueray, veuve de François Garnier, écuyer. Il fut père d'Etienne-Joseph Duval, Sgr de la Croix, qui épousa en 1700 Marguerite le Vasseur, fille d'un juge consul des marchands de la ville de Dieppe, grand-père de Jean Duval, Sgr de la Croix, qui épousa en 1736 Marie-Anne-Barbe Gallye, bisaïeul de Jean-Louis Duval, Sgr de la Croix, qui épousa en 1770 Marie-Marguerite-Justine de Fautereau, et trisaïeul de Pierre-Antoine-Louis du Val de la Croix, né à Offranville en 1772, qui fit en 1783 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire.

N... Duval, écuyer, sieur de la Croix, et N... Duval-Damonville, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dieppe).

M^{me} du Val de la Croix, née de Mons d'Hédicourt, est décédée en 1900, à l'âge de 55 ans, au château de Fleuzy (Seine-Inférieure).

Principales alliances : Grandin de Raimbouville vers 1750, le Filleul des Guerrots 1754, de Mons d'Hédicourt, de Cacqueray, de Gallye, de Fautereau, etc.

Plusieurs familles Duval, ou du Val, distinctes de celles dont il a été parlé dans cette notice et dans les notices précédentes, furent maintenues dans leur noblesse en Normandie lors de la grande recherche commencée en 1666.

L'une de ces familles, fixée à Bénarville, dans l'élection de Montivilliers, portait pour armes : *de gueules au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent*. Elle possédait, entre autres biens, les seigneuries de la Hauteville, du Coudray, etc. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 27 février 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, sur le vu des lettres d'anoblissement accordées à leur grand-père, Jean Duval.

Une famille Duval possédait les seigneuries de Thonville, Athon, Beaulouvet, etc., dans les élections de Pont-Audemer et de Caudebec. Elle portait pour armes : *de gueules à une bande engreslée d'or*. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 12 septembre 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière après avoir justifié sa descendance d'un Jean Duval, anobli en 1594.

Une famille Duval possédait les seigneuries des Landelles, des Vaux, d'Odigny, de Beauprey, etc., dans les élections de Conches et de

Bernay. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois molettes d'éperon de même*. Elle fut maintenue dans son ancienne noblesse, le 16 juin 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

Une famille Duval, de l'élection de Mortagne, possédait les seigneuries de la Bizardière, de Montullé, etc. Elle portait pour armes : *de gueules à trois loups d'or, l'un sur l'autre*. Elle fut maintenue dans son ancienne noblesse, le 4 mai 1667, par jugement de M. de Marle.

Une famille Duval, de l'élection de Lisieux, possédait une seigneurie de Poutrel. Elle portait pour armes : *de sable à deux chevrons d'or (aliàs d'azur à deux chevrons d'argent) accompagnés de trois têtes de brochet d'argent*. Elle fut maintenue dans son ancienne noblesse, le 29 juillet 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière.

François Duval, sieur de Bulletot, demeurant dans l'élection de Montivilliers, fut maintenu dans sa noblesse, le 7 mars 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, comme issu de Roger Duval, anobli en 1558. Il portait pour armes : *d'argent à trois merlettes de sable*.

Un Jacques Duval, de l'élection d'Alençon, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche commencée en 1666, par jugement de M. de Marle, comme issu d'autre Jacques Duval, anobli en 1633 et rétabli dans sa noblesse en 1667.

Léonor Duval, sieur des Bassières, lieutenant aux eaux et forêts de l'élection d'Alençon, fut anobli par lettres patentes d'avril 1700. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux croissants d'argent et en pointe d'une ancre d'or*. Plusieurs de ses parents avaient fait enregistrer ces mêmes armoiries à l'Armorial général de 1696 : Jacques Duval, sieur du Soulet, conseiller du Roi, assesseur au bailliage d'Alençon ; René Duval, écuyer, sieur du Coudray, conseiller du Roi, trésorier de France au bureau des finances d'Alençon ; François du Val, sieur du Plessis, conseiller du Roi au bailliage d'Alençon, etc.

DUVAL, ou du VAL, de BEAULIEU, en Belgique. Armes : *d'argent à une croix de gueules chargée en abîme d'un lion d'or*. — Aliàs (armes concédées en 1809 avec le titre de comte de l'Empire français) : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à une croix de gueules chargée en abîme d'un lion d'or ; au 2 d'or à trois loups rampants de sable ; au 3 de gueules à la licorne d'argent ; au franc quartier brochant d'azur à la muraille crénelée d'or, qui est des comtes maires*. — Couronne : *de Comte des Pays-Bas*. — Supports : *deux levrettes d'argent, contournées, colletées de gueules, tenant chacune une bannière à dextre*

aux armes de l'écu, à senestre d'or à trois loups ravissants de sable, qui est de Wolff. — Devise : FIDELITATI.

La famille DUVAL, ou DU VAL, DE BEAULIEU, originaire de Champagne, fixée en Hainaut dans la seconde moitié du xvii^e siècle, appartient à la noblesse de Belgique.

Poplimont en a donné une généalogie dans sa *Belgique héraldique* ; mais c'est par erreur qu'il a avancé qu'elle était de noblesse ancienne et que, lors de la recherche de 1666, elle avait fait reconnaître cette noblesse par jugement de l'intendant Caumartin.

Guillaume Duval, auquel remonte la filiation, vint de Champagne s'établir en Hainaut vers 1670 et y épousa Isabelle Simo. Leur fils, Augustin-Joseph Duval, ou du Val, né à Mons en 1679, marié à Marie de la Croix, fut nommé, le 7 novembre 1727, avocat, greffier de la ville, terre et baronnie de Leuze. Guillaume-Joseph Duval, fils du précédent, d'abord avocat au Conseil souverain de Hainaut, succéda en 1738 à son père dans sa charge de greffier de la ville, terre et baronnie de Leuze ; il reçut le titre héréditaire de chevalier par lettres patentes de l'empereur Joseph II, données à Vienne le 12 juillet 1783, et mourut à Leuze en 1784 à l'âge de 82 ans, laissant cinq fils. Joseph-Constant-Fidèle Duval, né à Leuze en 1754, le seul de ces fils qui ait laissé postérité masculine, obtint l'érection en baronnie de sa seigneurie de Beaulieu, avec exemption de droits fiscaux, par lettres patentes de l'empereur Léopold du 23 juillet 1792. Il fut maire de Mons pendant toute la durée de l'Empire et fut créé comte de l'Empire français, sous la dénomination de Beaulieu et sur institution de majorat, par lettres patentes de Napoléon I^{er} du 12 novembre 1809. Il fut confirmé dans la possession de son titre de comte, le 26 décembre 1820, par lettres patentes de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, et mourut à Mons en 1828. Il avait épousé successivement en 1785 Marie-Thérèse-Désirée de Wolff, décédée en 1800, et en 1804 Catherine-Ghislainede Francaude Gommegnies, née en 1748, décédée en 1814. Il eut du premier lit deux fils : 1^o Dieudonné-Joseph, comte du Val de Beaulieu, né en 1786, intendant de Valladolid en 1809, député aux Etats belges et sénateur de Belgique, qui mourut sans postérité en 1844 ; 2^o Edouard-Hubert, né à Mons en 1789, qui continua la lignée. Ce dernier fut admis en 1804 parmi les pages de Napoléon I^{er} ; il fut plus tard gouverneur militaire du Hainaut, fut nommé en 1843 lieutenant général des armées belges et mourut en 1873. Il avait été créé baron, le 26 décembre 1820, sous le nom de : DU VAL DE BLAREGNIES, par diplôme de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas. Il recueillit après la mort de son frère le titre de comte du Val de Beaulieu dans la possession héréditaire duquel il fut confirmé, le 20 septembre 1847,

par lettres patentes de Léopold I^{er}, roi des Belges. Il avait épousé Isabelle-Marie de Bruyn d'Hovorst, décédée à Bruxelles en 1866. Leur descendance subsiste.

Principales alliances : de Wolff, de Franeau de Gommeignies, du Toict 1819, de Bruyn 1820, Dubois de Bianco 1850, de Looz-Corswaren 1820, de Castelbajac 1891, etc.

DUVAL de NAMPTY, en Picardie. Armes : *de gueules à un chevron d'or, accompagné en chef de deux fers de lance renversés et en pointe d'une molette d'éperon, le tout d'or*¹.

La famille DUVAL DE NAMPTY, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de Picardie.

Son auteur, Jean Duval, Sgr des Alleux et de Nampty, acquit, le 12 septembre 1679, de Nicolas Briet, Sgr de Fortmanoir, la charge de grand prévôt des maréchaux de France en Picardie, Artois et Boulonnais. Jean Duval, Sgr de Nampty, fils du précédent, fut officier dans la grande vénerie du Roi. Il fut père de Jean-Ghislain Duval, Sgr de Nampty, de Bus, etc., mousquetaire du Roi, qui exerça de 1743 à 1790 l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens, et grand-père de Ghislain Duval, Sgr de Nampty, de Bus, etc., qui exerça le même office de 1770 à 1790.

Jean-Ghislain Duval, écuyer, Sgr de Nampty, était président et doyen du bureau des finances d'Amiens quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

La famille Duval de Nampty s'est éteinte en la personne de Gustave-René Duval de Nampty, conseiller d'arrondissement du canton d'Acheux (Somme), qui mourut sans postérité, le 10 août 1886, en son château de Bus-les-Artois (Pas-de-Calais).

Principales alliances : Pujol d'Acqueville (deux fois), Bouchelet de Neuville 1857, Berthe, Morel de Boncourt, Brunel de Bus 1743, d'Amiens de Contay 1748, Dufresne de Fontaine, de Lhomel du Plouy, de Lestocq, le Correur, de Francqueville, Louvel de Flers, etc.

La famille Duval de Nampty peut avoir eu dans le passé une origine commune avec une famille Duval de l'Épinoy qui appartenait dans la première moitié du XVIII^e siècle à la haute bourgeoisie d'Amiens. Louis Duval de l'Épinoy, né à Amiens en 1696, fils de Jean Duval, marchand en gros, ancien consul et échevin de cette ville, fut pourvu en 1747 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il obtint des lettres d'honneur en 1770 et mourut en 1778.

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le comte de Louvencourt.

Il n'avait eu que deux filles dont l'une, décédée dès 1752, épousa M. Dedelay de la Garde et dont l'autre épousa en 1753 Jacques-Jean Gallet, Sgr de Mondragon, conseiller d'État.

DUVAUROUX, ou du **VAUROUX**. (Sagot-). Voyez : SAGOT DU VAUROUX.

DUVEAU de la **JESTRIE**.

Famille de haute bourgeoisie d'Anjou.

M. François-Brutus DUVEAU, propriétaire, né le 24 mai 1830 à Antoigné, dans l'arrondissement de Saumur, demeurant à Longué, dans l'arrondissement de Baugé, demanda, le 4 février 1873, et obtint, par décret du 15 février 1875, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LA JESTRIE.

DUVERDIER, ou du **VERDIER**, de **GENOUILLAC**. Armes (d'après l'Hermitte-Souliers) : *d'or à un arbre de sinople ; au chef d'azur chargé d'un croissant montant d'argent*. — Aliàs (armes portées par la branche fixée de nos jours en Anjou) : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois bandes d'argent, celle du milieu chargée de trois charbons de sable, allumés de gueules, et chacune des autres de deux charbons de même, qui est de Carbonnières ; aux 2 et 3 de gueules au lion rampant d'or ; sur le tout d'or à un chêne de sinople*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Cimier : *un croissant montant d'argent surmonté d'un foudre au naturel*. — Devise : *IN (aliàs INVITO) FULMINE CRESCET*.

La famille DUVERDIER, ou du VERDIER, DE GENOUILLAC, dont la branche principale est fixée en Anjou depuis le XVII^e siècle, est originaire du Bas-Limousin.

M. Daigre a donné en 1909 une généalogie de la branche fixée en Bretagne et en Anjou dans un ouvrage qu'il a intitulé *Armorial général établi d'après les documents laissés par d'Hozier*. M. Champeval a donné un tableau généalogique, malheureusement très confus, de la famille du Verdier de Genouillac dans le tome II de son *Dictionnaire des familles nobles de la Corrèze*. On trouvera encore des renseignements sur cette famille dans le *Nobiliaire de Bretagne* de Potier de Courcy, dans le *Parlement de Bretagne* de M. Saulnier, etc.

Potier de Courcy mentionne un Jean du Verdier, docteur ès lois, qui en 1462 devait pour ses terres hommage aux sires de Biron d'une paire d'éperons d'argent.

Les travaux mentionnés plus haut font remonter la filiation au 28 octobre 1540, date à laquelle Pierre du Verdier, écuyer, Sgr de Cougerie (?), fils de Gautier du Verdier, écuyer, et de Jacqueline de

Bort, aurait épousé Léonarde de Genouillac, héritière de la terre de son nom, en Bas-Limousin, et fille de noble Léonard de Genouillac, écuyer, et de Valérie de Chanac. Pierre du Verdier laissa de ce mariage, entre autres enfants, deux fils, Gautier et Jean du Verdier de Genouillac, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Gautier du Verdier de Genouillac, Sgr de Chanac, en la paroisse d'Allasac, était en 1614 trésorier général à Limoges. Il épousa en 1587 Jeanne de Carbonnières, issue d'une des plus anciennes familles nobles de la région. Il fut père de Pierre du Verdier de Genouillac, conseiller au Parlement de Bordeaux, qui épousa en 1625 Anne Dumyrat, grand-père de Jean du Verdier, Sgr de Genouillac, en la paroisse de Saint-Bonnet, qui était en 1676 conseiller au Grand Conseil et procureur général des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, qui fut pourvu en 1704 d'un office de secrétaire du Roi en la chancellerie du Parlement de Bordeaux et qui épousa en 1672 Renée Boylesve, d'une famille noble d'Anjou, et bisaïeul d'Henri du Verdier, sieur de Genouillac, né à Angers en 1675, décédé dans la même ville en 1758, qui fut nommé en 1705 conseiller au Parlement de Bretagne. Ce dernier se démit de sa charge en 1743 en faveur de son fils, Henri-Augustin du Verdier, sieur de Genouillac, né en 1722, décédé à Angers en 1783, qui eut lui-même pour successeur en 1777 son fils, André-Paul-Louis du Verdier de Genouillac, né à Angers en 1756, décédé dans la même ville en 1842, aïeul des divers représentants actuels de cette branche. André-Paul-Louis du Verdier de Genouillac, Sgr de Callières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de comte de Genouillac.

L'auteur de la seconde branche, Jean Verdier, ou du Verdier, paraît devoir être identifié avec un Jean Verdier qui était en 1585 receveur des tailles à Brive. Il était en 1588 trésorier général de France à Limoges et exerçait encore cette charge en 1605. Dans les dernières années de sa vie il se qualifiait baron d'Arfeuille. Il épousa d'abord, le 1^{er} mars 1577, Barbe Chenaud, puis, le 15 janvier 1598, Marguerite Redon et fit son testament le 24 janvier 1610. Il laissa plusieurs fils. L'un de ces fils, Pierre du Verdier, fut aumônier du Roi et abbé de Saint-Martial. Un deuxième, Gauthier du Verdier, Sgr de Rilly, en Touraine, fut gentilhomme de la Chambre du Roi en 1623 et chevalier de Saint-Michel en 1629 ; il épousa successivement Marie Sauvage et Françoise de la Jaille et fut père de Jean-Jacques du Verdier, Sgr de Rilly, marié en 1637 à Marguerite de Jussac, dont le fils aîné, René, fut page de la chambre du Roi et dont le fils puîné,

Louis-Gabriel, fut chevalier de Malte. Un troisième fils de Jean du Verdier, le trésorier général à Limoges mentionné plus haut, François du Verdier, Sgr des Courades, en Angoumois, demeurant à Limoges, épousa, le 12 février 1640, Léonarde d'Auvergne et fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. Ce François du Verdier paraît avoir été l'auteur d'un rameau qui s'est assez obscurément perpétué en Limousin jusqu'à nos jours et sur lequel on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants. Il eut, en tout cas, une fille, Thérèse, qui épousa à Limoges en 1673 Léonard de Romanet, Sgr de la Briderie. Un Pierre de Genouillac, Sgr de Martignac, était en 1712 secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux. Charles du Verdier de Genouillac, Sgr de Martignac, en la paroisse de Sainte-Féréole, d'abord conseiller au présidial de Brive, acheta le 1^{er} septembre 1719, pour la somme de 25.000 livres, un office de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux. Il avait épousé Suzanne de Verninac et fut père d'Adrien-Maurice du Verdier de Genouillac, baptisé en 1722, qui épousa en 1753 Jeanne de Rupin et qui résidait à Limoges en 1785, et de Pierre Duverdier de Genouillac, baptisé en 1727. M. Anthyme-Louis du Verdier, marié à M^{lle} Lasnier de la Valette et vraisemblablement issu de cette branche, mourut en 1909, âgé de 99 ans, au château de Cramiers, dans le département de la Corrèze. Il était proche parent de M. Émile du Verdier de Cramiers qui fit part de son décès.

La famille du Verdier de Genouillac a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers distingués, un évêque d'Angoulême au xvii^e siècle, etc.

Principales alliances : de Bort, de Carbonnières 1587, Teyssier de Chaunac 1593, de Boylesve 1673, le Chat 1693, de Lantivy, le Bel de Penguilly, de Rolland du Noday, de Jacquelot de Boisrouvray, de Pavée de Villevieille 1827, Grandin de Raimbouville 1898, Tyrbas de Chamberet 1897, de Bégasson, de Bizien, Varice de Marcillé, de la Jaille, de Jussac, de Romanet, etc.

DUVERDIER, ou du **VERDIER**, de la **SORINIÈRE**, en Anjou. Armes : *d'azur à une fasce onnée d'argent, accompagnée de trois émerillons d'or, becqués, chaperonnés et onglés de gueules, posés deux en chef et un en pointe.*

La famille **DUVERDIER**, ou **DU VERDIER**, de la **SORINIÈRE** appartient à la noblesse de l'Anjou. Elle avait pour nom primitif celui de Verdier. Elle est bien distincte de la famille Duverdier de Genouillac, fixée en

Anjou au xvii^e siècle, à laquelle a été consacrée la précédente notice.

Elle a possédé, entre autres biens, les seigneuries de la Jousselinière, de la Rousselière, de Bauveau, de la Perrière et, enfin, celle de la Sorinière, près de Chemillé, dont le rameau qui s'est perpétué jusqu'à nos jours a gardé le nom et dont le château est encore (1914) la propriété de M^{me} la comtesse O'Kelly, née du Verdier de la Sorinière.

On trouvera quelques renseignements sur les Verdier, ou Duverdier, dans le *Cabinet d'Hozier*, dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Recherches généalogiques sur les familles des maires d'Angers* de M. Gontard de Launay.

La filiation suivie remonte à Philippe Verdier qui avait épousé Elisabeth Levêque et dont le fils, Jean Verdier, sieur de la Paillerie et de la Geneste, épousa Gabrielle Jourdain par contrat du 16 février 1441. François Verdier, écuyer, sieur de la Rousselière, était en 1610 avocat et banquier apostolique. Maître Jean Verdier, un des arrière-petits-fils de Jean et de Gabrielle Jourdain, d'abord conseiller au présidial d'Angers, fut nommé en 1648 échevin de cette ville et fit la déclaration qu'il entendait jouir de la noblesse héréditaire attachée à ces fonctions ; lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, il fut maintenu dans sa noblesse, en vertu des privilèges des maires et échevins d'Angers, par jugement de M. Voisin de la la Noiraye, intendant de Tours.

La branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours descend de Jacques Verdier, sieur de Belleville, qui épousa d'abord Olive Prieur, puis, en 1554, Perrine Angevin. Jacques Verdier laissa plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte de 1586. Un de ces fils, René Verdier, écuyer, sieur de Belleville, était en 1580 avocat au présidial d'Angers ; il fut plus tard conseiller enquesteur d'Anjou ; il fut père de Jean Verdier, qui fut pourvu, le 9 avril 1623, d'un office de secrétaire du Roi, vendu le 6 août 1657 par sa veuve, Marie Pavillon, et grand-père d'Armand Verdier, gentilhomme de la chambre de Monsieur, duc d'Orléans, et d'Etienne Verdier, gentilhomme de la maison du Roi, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 26 mai 1668, par arrêt du Conseil d'Etat en raison de l'office anoblissant exercé par leur père. Un autre de ces fils, également appelé René, fut seigneur de Pont d'Alaine. Il fut nommé par le roi de Navarre, le 25 février 1576, capitaine de 200 hommes de pied français et épousa, le 29 août 1579, Marguerite Guichard. Jean Verdier, Sgr de Pont d'Alaine, fils du précédent, épousa, le 15 juin 1615, Renée Bréchu et en eut un très grand nombre d'enfants qui partagèrent sa succession par acte de 1656. Trois de ses fils, Gabriel, René et François, furent les auteurs de trois rameaux.

Le premier rameau ne tarda pas à s'éteindre. Son auteur, Gabriel Verdier, sieur de la Jouscelinière, maître d'hôtel ordinaire du Roi, marié le 14 février 1653 à Claude le Tourneux, fut condamné à 2000 livres d'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 15 novembre 1668 de M. de Barentin, intendant de Poitiers, mais fut maintenu dans sa noblesse, le 15 janvier 1682, par arrêt de la Cour des aides de Paris. Il fut père de Gabriel Verdier, Sgr de Beauveau, qui épousa en 1691 Charlotte de la Rivière, et grand-père de Gabriel-François du Verdier de Beauveau, né à Angers en 1696, qui fut admis, le 12 décembre 1712, parmi les pages de la Petite Écurie.

Le deuxième rameau est également éteint. Son auteur, René Verdier, sieur de Laurière, marié à Anne du Tertre, fut condamné, le 25 février 1669, comme usurpateur de noblesse à 600 livres d'amende par jugement de l'intendant Barentin. Il fut père de Charles-Philippe du Verdier, sieur du Colombier.

L'auteur du troisième rameau, François Verdier, Sgr de la Pelleterie, fut déchargé du droit de franc-fief, le 29 avril 1695, par arrêt des commissaires généraux du Conseil. Il avait épousé, le 27 juillet 1669, Marie d'Escoublant, dame de la Sorinière. Leur fils, Jean-François du Verdier, Sgr de la Sorinière, épousa en 1698 Louise Mesnard de la Chesnaie, fille d'un ancien échevin d'Angers. Il fut père de Claude-François du Verdier de la Sorinière, qui épousa en 1720 Aymée de Terves, grand-père d'Henri-Esprit-François du Verdier de la Sorinière, connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de marquis du Verdier, qui épousa en 1753 Marie de la Dive, bisaïeul de Louis-Pierre du Verdier de la Sorinière, connu du vivant de son père sous le titre de comte du Verdier, qui épousa en 1785 Marie-Désirée de Brie-Serrant, et trisaïeul de Louis-Joseph Duverdier de la Sorinière qui épousa en 1812 M^{lle} Guéroust de Saint-Mars. Ce rameau subsistait en Anjou il y a peu d'années.

Plusieurs représentants de la famille Duverdier firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : Etienne du Verdier, écuyer, Sgr de la Rousselière ; Marie Daudier, veuve de Jean du Verdier, écuyer, conseiller du Roi, doyen du présidial d'Angers ; René du Verdier, écuyer, sieur de la Perrière ; Jean-François Verdier, écuyer, Sgr de la Sorinière ; sa femme, Hélène Mesnard ; Gabriel Verdier, écuyer, Sgr de Bauvau, etc.

François du Verdier, sieur de la Perrière, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Un marquis et un vicomte du Verdier, probablement issus de cette famille, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Un comte du Verdier était à la même date lieutenant des maréchaux de France à Uzerches.

Principales alliances : Gilles de la Berardière 1690, Gontard (de Launay) 1636, Louet de Longchamps 1762, de Lesrat des Briottières 1697, Jouet de la Saulaye 1760, de Terves 1720, de Bric-Serrant 1785, de Fontenay 1873, O'Kelly 1875, de Cacqueray de Saint-Quentin vers 1825, etc.

Une famille du Verdier a appartenu à l'ancienne noblesse chevaleresque du Berry. Elle portait les armes suivantes : *d'azur à deux lions passants d'argent, armés et lampassés de gueules*. Elle avait eu pour berceau une seigneurie de son nom, située dans la paroisse de Poulaines. Girard du Verdier, damoiseau, fut en 1247 un des bienfaiteurs de l'abbaye de Manay. Dans son *Histoire de Berry* la Thaumassière donne la filiation depuis Guillaume du Verdier, écuyer, Sgr du Verdier et de Niherne, qui fit un échange en 1343. Mais il ne la donne comme certaine qu'à partir d'Hemery du Verdier, fils présumé de Guillaume, dont le fils, Charles, Sgr du Verdier et de Niherne, épousa, le 24 février 1447, Marguerite de la Chatre. François du Verdier, Sgr de Niherne et de la Chapelle-Ortemale, en l'élection de Châteauroux, né en 1618, marié en 1644 à Marie Suitier, fut maintenu dans sa noblesse le 28 août 1669, sur preuves remontant à 1450, par jugement de Tubeuf, commissaire départi dans les généralités de Bourges et de Moulins. Son fils, François du Verdier, fut à son tour maintenu en 1715 par jugement du successeur de Tubeuf. Il fut père de Charles-Antoine du Verdier de la Chapelle, qui épousa en 1734 M^{lle} Savary de Lancosme, et grand-père de Charles-Joseph du Verdier de la Chapelle, qui fut admis en 1751 parmi les pages de la Petite Écurie, et de Louise-Agnès du Verdier, née en 1737, qui fit des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour être admise à Saint-Cyr. On trouve que MM. Duverdier, Sgr de la Boulais, et Duverdier, Sgr de la Gaillardière, vraisemblablement issus de cette vieille souche, se firent représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Châteauroux.

DUVERDIER, ou du VERDIER, de MANDILLAC, de MARCILLAC et de SUZE. Armes : *parti : au 1 d'or à trois arbres arrachés de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or ; au 2 de gueules à trois coquilles d'argent posées 2 et 1 ; au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or accostée de deux étoiles d'argent.*

La famille DUVERDIER est originaire de la petite ville du Mur-de-Barrez, en Rouergue, où elle est anciennement et honorablement connue.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans les ouvrages que MM. de Barrau et de Bonald ont consacrés à la noblesse du Rouergue.

La souche était représentée sous Louis XV par trois branches qui se distinguaient par les surnoms terriens de Mandillac, de Marcillac et de Suze et dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction.

Dans ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*, M. de Barrau donne la filiation de la première branche depuis Antoine Duverdier, juge royal du Mur-de-Barrez, marié à Marguerite de Monteil, dont le fils, Jérôme Duverdier, né le 23 février 1680, décédé le 3 juin 1767, fut anobli par l'exercice d'une charge de trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Montauban. Jérôme Duverdier épousa successivement en 1709 Marie-Anne de Balsac et en 1720 Antoinette de Pélamourgue. Guillaume-Jean-Philippe du Verdier, Sgr de Mandillac et de Valon, né du second lit, marié en 1758 à Marie de Gaches de Venzac, fut à son tour pourvu, le 12 juin 1754, de la charge de trésorier de France au bureau des finances de Montauban. Il eut une fille, M^{me} Bancarel, et deux fils qui émigrèrent lors de la Révolution et qui demeurèrent l'un et l'autre célibataires. M. du Verdier de Mandillac, Sgr de Mels, avait été convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Rodez, mais fit défaut. Guillaume-Jean-Philippe Duverdier de Mandillac, écuyer, Sgr de Valon, prit part cette même année à celles de la sénéchaussée de Villefranche.

Le chef de la deuxième branche, Charles du Verdier de Marcillac, demeurant au Mur-de-Barrez, fut pourvu en 1765 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Montauban. Il se qualifiait Sgr de Montmayoux, Cadillac, Marcillac, baron de Mels, Cosgr de Montezic. Il eut deux fils. L'aîné de ceux-ci exerça la même charge, épousa M^{lle} de Cadars de Montech et ne laissa qu'une fille mariée à Arnaud-Henri de Juge, comte de Brassac. Le puîné, Antoine Duverdier, dit le chevalier de Marcillac, officier de chasseurs, chevalier de Saint-Louis, se fixa en Auvergne par son mariage avec M^{lle} Lacoste, de Mauriac, sœur du conventionnel régicide du même nom. Sa descendance subsistait assez obscurément à Aurillac il y a quelques années.

Quant à la troisième branche, on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Son chef, Jean-Baptiste Duverdier de Suze, commandant des volontaires de Grassin, épousa vers 1770 M^{lle} de Molinéry de Murols. Il en eut deux fils, Charles-Alexandre, dont il va être parlé, et Jean-Augustin, lieutenant-colonel en 1827, décédé sans alliance en 1852. Charles-Alexandre Duverdier de Suze fut, d'après M. de Barrau, élève de l'École mili-

taire d'Effiat ; il était sous la Restauration conseiller général de l'Aveyron. De son mariage avec M^{lle} de la Faige, de Saint-Flour, il laissa deux fils, Émile, né en 1800, conseiller général de l'Aveyron, marié en 1830 à M^{lle} d'Aubier de Rioux, et Alphonse, agent comptable des haras, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

La famille Duverdier a fourni des trésoriers de France, des officiers, dont l'un fut tué en 1870 à la bataille de Patay, des chevaliers de Saint-Louis, un professeur à la Faculté de Dijon, etc.

Elle ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Balsac 1709, de Pélamourgue 1720, Vidal de Saint-Urbain, de Gaches de Venzac, Pagès des Huttes, de Bancarel 1782, de Juge de Brassac, de Molinéry de Murols, de Lafaiage, d'Aubier de Rioux, Bouvier d'Acher 1909, de Verninac, de Falvelly, d'Ivory, d'Ardenne de Tizac, le Demours d'Ivory, etc.

DUVERGER (Véron-). Voyez : VÉRON-DUVERGER.

DUVERGER, ou du VERGER, de SAINT-THOMAS. Voyez : VERGER DE SAINT-THOMAS (DU).

DUVERGER, ou du VERGER, de CUY. Armes (d'après les *Dossiers bleus*) ; *d'azur semé d'abeilles d'or, à trois ruches d'or, 2 et 1.* — Aliàs (armes portées par les représentants actuels) : *d'argent à trois branches de sinople, 2 et 1.* — La famille Duverger de Cuy écartèle souvent ces armes de celles de la famille de Poulmic : *échiqueté d'argent et de gueules.*

La famille DUVERGER, OU DU VERGER, DE CUY, fixée en Bretagne depuis la Révolution, est originaire d'Ay, en Champagne. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

On en trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique très intéressant.

Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy.

La souche était représentée sous Henri IV par deux frères, Pierre et Robert Duverger, qui furent les auteurs de deux branches.

Pierre Duverger, aubergiste à Ay, maire de cette ville en 1599, fut père de Pierre Duverger, maire d'Ay en 1623, et grand-père de Jacques Duverger, maire d'Ay de 1624 à 1651.

Robert Duverger était en 1589 et 1604 procureur à Ay. Il fut père

de Briet Duverger, marchand à Ay, marié à Nicole Gosset, dont les enfants partagèrent la succession en 1635, et grand-père d'Isaac Duverger, Sgr des Forges et en partie de Cuy, procureur du Roi en la sénéchaussée d'Épernay en 1628, échevin de cette ville en 1656. Ce dernier avait épousé Marguerite Fagnier, fille du lieutenant des eaux et forêts d'Épernay. Ses deux fils, Isaac Duverger de Cuy, procureur du Roi au grenier à sel d'Épernay, échevin de cette ville en 1668, décédé sans postérité, et Pierre Duverger de Cuy, gendarme de la garde du Roi en 1680, marié à Jacqueline de Laval, fille d'un marchand de Reims, vendirent en 1691 leur seigneurie de Cuy à leur sœur, M^{me} Charuel. Pierre Duverger de Cuy, fils de Pierre, fut employé aux aides et mourut en 1738. Sa veuve, Nicole Clément, fille d'un élu à Bar-sur-Aube, qu'il avait épousée en 1726, était en 1746 directrice de la poste à Épernay. Leurs deux fils, Jean-Baptiste Duverger, dit le chevalier de Cuy, né à Bar en 1729, et Jean-Rémy Duverger de Cuy, furent l'un et l'autre officiers au régiment de Champagne. L'un d'eux épousa vers 1760 M^{lle} Masson de Morfontaine. Il eut deux fils dont l'aîné fut une des victimes de l'expédition de Quiberon, en 1795, et dont le second, Joseph, vint se fixer en Bretagne par son mariage avec M^{lle} de Poulmic, dernière héritière d'une très ancienne famille noble de ce pays. Le fils de celui-ci, Isidore Duverger de Cuy, officier de la garde royale, épousa M^{lle} Luette de la Pilogerie. Il fut père de Joseph Duverger de Cuy, conseiller général du Morbihan, marié en 1867 à M^{lle} de Longeaux, et grand-père de Georges Duverger de Cuy marié en 1891 à M^{lle} de Romance de Mesmon.

Marie du Verger, veuve de Robert Charuel, conseiller du Roi, avait fait enregistrer le blason de son défunt mari à l'Armorial général de 1696 (registre d'Épernay).

La famille Duverger de Cuy a fourni des officiers très distingués.

Principales alliances : Masson de Morfontaine, de Poulmic, Luette de la Pilogerie, de Chappotin 1863, de l'Escale 1861, de Longeaux 1867, de Romance 1891, de Cacqueray 1898, etc.

Une famille du Verger a appartenu à l'ancienne noblesse de la Haute-Bretagne. Elle possédait la seigneurie de son nom et celle de la Bougeardais, dans la paroisse de Saint-Aubin d'Aubigné. Elle portait pour armes : *d'argent à un lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or*. Elle figura de 1427 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Rennes et fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, par arrêt du 7 septembre 1669, sur preuves de six générations remontant à Pierre du Verger, vivant en 1427. Elle ne s'est éteinte qu'au XIX^e siècle.

Il a existé dans le Maine une famille du Verger qui possédait divers

biens au ressort de Fougères, en Bretagne. Cette famille portait pour armes : *d'argent à une bande de gueules*. Ses représentants, Nicolas du Verger, sieur du Tertre, marié en 1655 à Claude du Boisbéranger, et Gilles du Verger, sieur de Chambor, marié à Anne de Goué, frères, demeurant dans l'élection de Laval, furent maintenus dans leur noblesse avec leurs enfants, le 10 juin 1668, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir justifié leur filiation depuis leur quartsaïeul, Simon du Verger, écuyer, sieur du Tertre, vivant en 1493. Elle fut encore maintenue dans sa noblesse en 1701 par jugement de l'intendant de Bretagne en raison de biens qu'elle possédait au ressort de Fougères.

On trouvera dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler d'abondants renseignements sur une famille Duverger qui occupait aux XVII^e et XVIII^e siècles un rang distingué dans la région de Vitré et qui y possédait de nombreux domaines. Cette famille portait pour armes : *d'argent à trois roses de gueules, parti d'azur à une croix ancrée d'argent*. Elle fut condamnée comme usurpatrice de noblesse par jugement de 1668 et demeura dès lors non noble. Etienne Duverger de la Gravelle fut maire de Vitré en 1693. Son fils, René-Olivier Duverger de la Gravelle, exerça les mêmes fonctions en 1727. Mathurin Duverger du Boislebault, sénéchal de Vitré en 1622, fut reçu en 1627 conseiller maître en la Chambre des comptes de Bretagne; son fils, Gilles, décédé en 1696, exerça la même charge.

Une famille du Verger a appartenu à la noblesse de l'ancienne élection de Niort, en Poitou. Elle portait pour armes : *d'azur à quatre croissants d'argent*. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, après avoir justifié sa filiation depuis Arnaud du Verger dont les enfants partagèrent la succession en juin 1524.

DUVERGER de VILLENEUVE.

Famille bourgeoise.

M. DUVERGER DE VILLENEUVE était en 1814 commissaire-priseur à Paris.

M. Léon-Henri Duverger de Villeneuve, officier d'artillerie, a épousé à Poitiers en 1898 M^{lle} Ginot.

DUVERGIER, en Bordelais.

La famille DUVERGIER est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie bordelaise. Elle paraît être originaire de la ville de la Réole à laquelle, d'après l'*Armorial du Bordelais* de Meller, elle a fourni des jurats depuis l'année 1537.

O'Gilvy a donné la généalogie d'une de ses branches dans le premier volume de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*. Cet auteur, dont les travaux ne doivent jamais être acceptés qu'avec la plus grande réserve, à cherché à greffer la famille Duvergier actuellement existante sur une famille du même nom, aujourd'hui éteinte, qui a appartenu à la noblesse parlementaire de la même région.

La souche s'est partagée dans la seconde moitié du xvi^e siècle en deux branches qui se sont l'une et l'autre perpétuées jusqu'à nos jours.

Celle de ces branches dont O'Gilvy a donné la généalogie et que l'on considère comme l'aînée, descend d'un monsieur Michel, ou Michon, du Vergier sieur de Malebat, qui était dans la première moitié du xvii^e siècle avocat en la cour du Parlement de Bordeaux et lieutenant criminel de la ville de la Réole. D'après O'Gilvy, ce Michel, ou Michon, du Vergier aurait été un fils de Christophe du Vergier, sieur de la Séguinie, avocat en la cour du Parlement de Bordeaux, qui épousa, par contrat du 26 août 1596, Peyronne, fille d'honorable homme Jacques de Minvielle, bourgeois de Bordeaux. D'après le même auteur Christophe aurait été lui-même un fils puîné de Fronton du Vergier, jurat gentilhomme de la ville de Bordeaux, décédé en 1598, auteur de la famille noble du Vergier. Michel, ou Michon, du Vergier, fut père de Pierre Duvergier, sieur de Malebat, bourgeois de la Réole, baptisé en 1624, et grand-père de Jean Duvergier, sieur de Malebat, jurat et syndic des pauvres de la Réole. Le petit-fils de celui-ci, Guillaume Duvergier, né à Bordeaux en 1715, marié en 1751 à Jeanne Constantin, fut pourvu, le 14 septembre 1763, de l'office de substitut du procureur général près la cour du Parlement de Bordeaux. Il eut pour fils puîné Pierre Duvergier, né en 1760, qui fut vice-président du tribunal civil de Bordeaux. Un des petits-fils de ce dernier, Jean-Gaston Duvergier, né en 1840, épousa en 1875 M^{lle} Bohr. Cette branche s'était alliée dans les dernières années du xviii^e siècle à l'illustre maison de Cosnac.

L'autre branche de la famille Duvergier a été passée sous silence par O'Gilvy. Elle a été illustrée par Jean-Baptiste Duvergier, né à Bordeaux en 1792, avocat à Paris, bâtonnier de son ordre en 1844 et 1845, président de section au Conseil d'Etat en 1866, ministre de la Justice du 17 juillet 1869 au 2 janvier 1870, sénateur en 1870, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Bordeaux en 1877. Jean-Baptiste-Paul Duvergier, fils du précédent, né en 1831, marié en 1861 à M^{lle} Bermond, fut de 1880 à 1885 président du tribunal de commerce de Bordeaux.

La famille du Vergier qui a appartenu à la noblesse du Bordelais

portait pour armes : *d'azur à trois étoiles d'or*. Son auteur, Fronton du Vergier, avocat au Parlement de Bordeaux, jurat gentilhomme de cette ville en 1588 et 1598, député aux Etats généraux de Blois, décédé en 1549, fut, croit-on, anobli par lettres de 1590. Il avait épousé Catherine de Brach. Il fut père d'Isaac Duvergier, marié à Judith Meynard, inhumé le 18 décembre 1618, qui fut reçu en 1594 conseiller au Parlement de Bordeaux, et grand-père de Fronton du Vergier, marié à Jeanne de Calmeil, dame de Barbe, en Blayais, qui fut reçu en 1619 conseiller au Parlement de Bordeaux. Jeanne Garat, veuve de N... du Vergier, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bordeaux). Jean-Louis Duvergier de Saint-Ciers prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. La famille du Vergier s'éteignit peu de temps après.

DUVERGIER de HAURANNE et de BELAY, à Bayonne et en Normandie.

Armes : de gueules à trois pals d'or; au chef d'argent chargé de trois mouchetures d'hermines de sable. — Couronne : de Comte. — Supports : deux lions ¹.

La famille DUVERGIER est originaire de Bayonne où ses premiers auteurs exerçaient au xv^e siècle la profession de boucher. Elle ne tarda pas à acquérir une grande fortune et était au siècle suivant une des plus puissantes de la bourgeoisie commerciale de sa ville.

La filiation remonte à Arnaud Duvergier dont la veuve, Catherine de Fosse, intenta un procès en 1482. Jacques Duvergier, fils d'Arnaud, fut jurat de Bayonne ; il est rappelé comme défunt dans un acte du 20 octobre 1482. Son fils, Jean Duvergier, mentionné dans ce même acte, épousa successivement Saubadine de Laclau et Jeanne de Bordeu. Il laissa plusieurs fils qui, après son décès, firent dresser, le 25 septembre 1521, l'inventaire de ses biens. Deux de ces fils furent les auteurs de deux branches.

La première branche joignit à son nom celui de la maison de campagne de Hauranne qu'elle possédait dans la banlieue de Bayonne, sur la rive gauche de l'Adour. Son chef, Jean Duvergier, sieur de Hauranne, premier échevin de Bayonne, décédé avant 1610, avait épousé vers 1565 Anne d'Etcheverry. Il en eut une fille, Laurence, qui épousa le 4 février 1589 Laurent de Prat. Il eut aussi plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci fut le célèbre Jean Duvergier de Hauranne, né à Bayonne en 1581, nommé en 1620 abbé de Saint-Cyran, en Poitou, décédé en 1643, qui fut le directeur et le réformateur de l'abbaye de

¹ Cette notice a été faite en grande partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Paul Labrousse.

Port-Royal et un des fondateurs du jansénisme. Bertrand Duvergier, sieur de Hauranne, frère de l'abbé de Saint-Cyran, fut négociant à Bayonne et bourgeois de cette ville. Il mourut en 1664. Il avait eu plusieurs fils qui moururent sans postérité et qui furent les derniers représentants de leur branche.

L'autre branche de la famille Duvergier s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Jacques Duvergier de Joannis, boucher à Bayonne, est mentionné dans un grand nombre d'actes du xvi^e siècle. Il fut père de Pierre Duvergier de Joannis qui était en 1603 doyen d'âge de la Monnaie de Bayonne. Sa descendance a possédé en Labour la maison noble de Belay, située à Biarritz. Cette maison noble de Belay ne doit pas être confondue avec une autre maison noble du même nom qui était située à Anglet. Ses seigneurs possédaient sur l'emplacement de la place actuelle du Port-Vieux, à Biarritz, un château fort qui fut démoli à la fin du xvii^e siècle et dont dépendait la chapelle de Notre-Dame de Pitié. Dès 1639 Jacques Duvergier se qualifiait seigneur de Belay. M. Duvergier de Joannis, maire, ou premier échevin, de Bayonne, était seigneur de Belay en 1664. Michel-Léon Duvergier était seigneur de Belay en 1734. Pierre-Léon Duvergier, sieur de Belay, vint au cours du xviii^e siècle fonder une maison de commerce à Rouen. Il fut échevin et juge-consul de cette ville et y mourut en 1776. Par acte de 1757 il avait désigné le prébendier de Notre-Dame de Pitié à Biarritz. Il avait été pourvu de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et avait obtenu de d'Hozier en 1772 un règlement d'armoiries conservé dans le *Nouveau d'Hozier*. De son mariage avec Rosalie Lemoyne il laissa, entre autres enfants, deux fils, Pierre-Antoine et Jean-Marie, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Pierre-Antoine Duvergier de Belay, né le 12 décembre 1767, décédé le 8 janvier 1831, avait épousé en 1792 Marie-Antoinette Grandin. Il en laissa une fille, M^{me} Baudry, décédée en 1873, et un fils, Jean-Léon Duvergier de Belay, né en 1796, décédé en 1867. Celui-ci épousa en 1831 M^{lle} Lachèvre. Il en laissa une fille, M^{me} Edgar Lachèvre, et un fils, Paul Duvergier de Belay, né en 1832, qui épousa en 1856 M^{lle} Blanche de Bray et qui mourut en 1906 sans laisser de postérité.

L'auteur du second rameau, Jean-Marie Duvergier, né en 1771, joignit à son nom celui de Hauranne pour rappeler sa parenté avec l'abbé de Saint-Cyran. Il fut négociant à Rouen, juge au tribunal de commerce de cette ville et député de la Seine-Inférieure sous la Restauration et mourut en 1831. Son fils, Prosper-Léon Duvergier de Hauranne, né en 1798, décédé en 1880, fut plusieurs fois élu

député du Cher depuis 1831, fut incarcéré, puis exilé pendant quelques mois après le Coup d'État du 2 décembre, fut attaché à la rédaction du *Globe* et fut admis à l'Académie française le 20 mai 1870. Il avait épousé M^{lle} Micoud. Il en laissa une fille, M^{me} Target, et deux fils : 1° Emmanuel Duvergier de Hauranne, né en 1839, conseiller général du Cher, décédé en 1914, qui de son mariage avec M^{lle} Delebecque n'a eu que trois filles, M^{mes} Louis et Charles Masson de Montalivet et M^{me} Pierre de Catheu ; 2° Louis Prosper-Ernest Duvergier de Hauranne, né en 1843, député du Cher en 1871 et 1876, qui mourut en 1877 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1873, avec M^{lle} de la Rue, remariée en 1878 à M. Graux.

Jean-Pierre Duvergier, procureur du Roi en l'amirauté de la ville de Bayonne, échevin d'icelle, avait fait enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armes telles que la famille Duvergier les porte encore de nos jours.

DUVERNAY (Magnard-). Voyez : MAGNARD-DUVERNAY.

DUVERNAY, ou du VERNAY, du PLESSIS. Voyez : VERNAY DU PLESSIS (DU).

DUVERNE, ou du VERNE. Armes : *de sable à trois fasces d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DUVERNE, ou DU VERNE, appartient à l'ancienne noblesse du Nivernais.

Le commandant du Broc de Segange en a donné un tableau généalogique dans ses *Archives du château de Segange*. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que deux demoiselles du Verne firent au xviii^e siècle pour être admises à Saint-Cyr. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves que les frères d'une de ces deux jeunes filles firent en 1772 et 1777 pour être admis à l'École militaire.

La famille du Verne a pour premier auteur connu Guillaume du Verne qui était en 1295 le mari de Margueronne de la Rochemilay.

Les preuves de noblesse faites au xviii^e siècle, d'accord avec un jugement de maintenue rendu en 1667, font remonter la filiation à noble Philibert Duverne, écuyer, Sgr de Marancy, qui épousa successivement Aglantine de la Tournelle et Annette du Jardin et dont une fille, Agnès, née du second lit, épousa Nicolas de Charry, écuyer, par contrat du 21 janvier 1440. D'après le travail du commandant de Segange ce Philibert du Verne était fils de Jean du Verne, écuyer, Sgr de Marancy, et de Marguerite de Marry, petit-fils d'Huguenin du Verne et d'une dame dont on ignore le nom et arrière-petit-fils de

Guillaume et de Margueronne de la Rochemilay mentionnés plus haut. Son arrière-petit-fils, noble homme Eloi du Verne, Sgr de Marancy, acquit divers biens par adjudication passée le 13 mai 1577 en la salle de l'officialité de Nevers. De son mariage avec Anne de la Borde il laissa, entre autres enfants, trois fils, François, Sgr de Marancy, Edme, Sgr de la Varenne, et Edme le jeune, Sgr de la Roche, qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée, dite des seigneurs de Marancy, eut pour dernier représentant Louis Philippe du Verne, écuyer, Sgr de Marancy, qui épousa en 1782 Monique Carpentier de Changy et qui n'en eut que deux filles, la marquise de Linars et la comtesse de Moncorps.

L'auteur de la deuxième branche, noble Edme du Verne l'aîné, écuyer, épousa Madeleine de Pillemier par contrat du 7 octobre 1607. Son fils, Gilles du Verne, écuyer, Sgr de la Varenne, marié le 5 juin 1644 à Anne de Saint-Quentin, fut maintenu dans sa noblesse le 19 juillet 1667, après avoir justifié sa filiation par titres depuis 1440, par jugement rendu à Moulins de l'intendant Lambert d'Herbigny. Le sieur Trabot s'étant inscrit en faux contre le contrat de mariage, passé en 1564, d'Eloi du Verne et d'Anne de la Borde et ayant, en outre, accusé, mais sans preuves, ledit Eloi d'être un bâtard, Gilles du Verne s'adressa au Conseil d'Etat qui le maintint définitivement dans sa noblesse par arrêt du 13 mai 1671. Son petit-fils, François du Verne, Sgr de la Varenne, marié en 1732 à Claude-Antoinette de Bourgoing, fit en 1746 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses filles, Anne, née en 1737. Il eut aussi un fils, Louis-Etienne-François, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui n'eut pas de postérité.

L'auteur de la troisième branche, Edme le jeune du Verne, Sgr de la Roche, marié le 1^{er} août 1604 à Marie de Barnault, fut père d'Antoine du Verne, Sgr de la Roche et de Jailly, marié le 13 août 1641 à Françoise du Lys, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1667, avec son cousin, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny. Antoine laissa, entre autres enfants, deux fils : 1^o Laurent du Verne, Sgr de Jailly, qui épousa en 1674 Louise de Bongars et qui fut l'aïeul des divers représentants actuels ; 2^o François du Verne, Sgr de la Chaume et de Jailly, qui épousa le 21 juin 1682 Anne de Charry. Le petit-fils de ce dernier, Laurent Duverne de Presles, ou de Prailes, Sgr de Giverdy, marié en 1751 à Françoise Millot de Montjardin, fille d'un trésorier de France à Moulins, fit en 1776 des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr d'une de ses filles, Marie-Anne, née en 1764. Il eut aussi plusieurs fils qui moururent sans postérité. Deux de ces fils, Thomas-Laurent Duverne de Presles, né à Giverdy

en 1764, et Philippe-Henri Duverne de Prailles, ou de Presles, né en 1767, firent en 1772 et 1777 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Le premier d'entre eux, Thomas-Laurent, fut sous le Directoire un célèbre agent royaliste.

Louis-Charles-Claude Duverne, chevalier, Sgr d'Orgue, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis ; Louis-Philippe Duverne de Marancy, chevalier, Sgr de Marancy, etc., capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis ; Thomas-Laurent-Madeleine Duverne de Presle, chevalier, lieutenant des vaisseaux du Roi ; Louis-Alexandre Duverne, chevalier, Sgr de Giverdy, capitaine de dragons, écuyer de Mgr le comte d'Artois ; Jean-Claude Duverne de la Varenne, chevalier, ancien capitaine au régiment de Navarre ; Barthélemy Duverne, maréchal de camp, son frère, Sgr de Villiers-le-Sec, Revillon, etc., prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nevers. M. Duverne de Presle, Sgr de Giverdy, prit également part à celles du bailliage de Saint-Pierre-le-Moustier. Louis-Philippe Duverne, chevalier, Sgr de Marancy, la Loge, etc., chevalier de Saint-Louis, prit part à celles du bailliage de Montargis. M. Duverne prit part à celles du bailliage d'Auxerre.

La famille du Verne n'est pas titrée.

Ses représentants ont été autorisés le 31 mars 1873, par jugement du tribunal civil de Nevers, à substituer au nom de Duverne celui de : DU VERNE, en deux mots.

Elle a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de valeur. Le lieutenant Albert du Verne a été tué à l'ennemi le 1^{er} juillet 1916.

Principales alliances : de Charry, de Maumigny 1473, de Troussebois, de Lenfernat, 1571, 1865, de Meung de la Ferté 1531, de Dampierre 1602, de Lichy, de Scorraille 1646, Andras (de Marcy) 1695, 1814, de Bongars 1674, Destutt, de Comeau, de Bourgoing 1732, de Cotignon 1745, du Broc de Segange 1764, Carpentier de Changy 1782, de Berthier-Bizy, de Courvol, de Gain de Linars 1812, Dupré de Saint-Maur 1858, d'Aragonnés d'Orcet 1861, Regnault de Savigny de Moncorps 1868, de Rémusat 1873, le Caruyer de Beauvais 1895, Saulnier d'Anchald, de Moncorps 1813, Tieronnier, du Pontavice 1901, etc.

DUVERNIN, ou du **VERNIN**, de **MONTCERVIER**. Armes : d'or à une bande de gueules chargée de trois besants d'or. — Couronne : de Comte.

La famille DUVERNIN, ou DU VERNIN, est originaire du Forez d'où elle vint dans les dernières années du xvi^e siècle s'établir à Vic-le-Comte, en Auvergne.

Tardieu lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne*. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1861.

Vital Vernin, ou du Vernin, auquel remonte la filiation, fut secrétaire de la chambre de la reine Marguerite de Valois, alors détenue au château d'Usson ; il fut nommé en 1600 lieutenant général au bailliage de Vic-le-Comte, puis, en 1620, secrétaire ordinaire de la maison du prince de Condé ; il avait épousé, le 8 octobre 1606, Françoise Potière, fille d'un conseiller en la Cour des aides de Clermont. Leur fils, Amable Duvernin, lieutenant général au bailliage de Vic-le-Comte, marié en 1634 à Claude d'Ojardias, eut, entre autres enfants, deux fils, Jacques et Claude Duvernin, qui furent les auteurs de deux branches.

Un représentant de la branche aînée, Toussaint Duvernin, né à Vic-le-Comte en 1713, décédé en 1785, fut nommé en 1757 évêque d'Arrath, en Arabie. Son frère, Benoit Duvernin, docteur en médecine, membre de l'Académie de Clermont, décédé en 1786, fut pourvu en 1781 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il laissa plusieurs fils dont l'un, M. Duvernin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-Ferrand. Son descendant, M. Ernest du Vernin de Montcervier, né à Vic-le-Comte en 1858, décédé à Clermont en 1899, avait épousé en 1883 M^{lle} de Matharel.

La branche cadette, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement régulier, était représentée sous Napoléon III par M. Xavier du Vernin et par son frère, l'abbé Hippolyte-François du Vernin.

La famille Duvernin a fourni plusieurs lieutenants généraux au bailliage de Vic-le-Comte, des échevins de Clermont en 1731 et 1769, etc.

Principales alliances : de Guérines, Tixier, de Cernowicz 1908, de Matharel, etc.

DUVERNOY. Armes (d'après d'anciens cachets) : *de... au chevron de... accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un croissant de...*

La famille DUVERNOY a occupé un rang distingué dans la haute bourgeoisie protestante de Montbéliard.

On trouvera sur elle des renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Son premier auteur connu, Bastien du Vernoy, notaire public, fut reçu bourgeois de Montbéliard le 21 juillet 1552. André Duvernoy, membre du Conseil de régence de Montbéliard, décédé octogénaire

en 1630, fut l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Invasion du comté de Montbéliard par les princes lorrains durant l'hiver de 1587 à 1588*, qu'un de ses descendants a publié en 1835 dans le *Journal de l'Institut historique*. Charles Duvernoy, baptisé en 1608, fils de Guillaume, prévôt de Montbéliard, et de Marguerite Berdot, pasteur, décédé à Montbéliard en 1676, a laissé un grand nombre d'ouvrages de piété. Jules-Frédéric Duvernoy, né en 1669, pasteur, décédé en 1734, fut recteur du Gymnase de Montbéliard. Jean-Georges Duvernoy, né à Montbéliard en 1691, professeur d'anatomie et de chirurgie à l'Académie de Saint-Pétersbourg, décédé en 1759 à Kirchem, en Wurtemberg, fut un anatomiste distingué. Charles Duvernoy, né à Montbéliard en 1774, jurisconsulte, décédé à Besançon en 1850, s'est fait connaître par un grand nombre de travaux historiques. La famille Duvernoy a été particulièrement illustrée par le grand anatomiste Georges-Louis Duvernoy, né à Montbéliard en 1777, professeur d'histoire naturelle au Collège de France en 1838, puis professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle en 1850, membre de l'Académie des sciences en 1847, auteur de nombreux ouvrages scientifiques, décédé en 1855.

DUVERRIER, ou du VERRIER, de BOULZAT. Voyez : VERRIER DE BOULZAT (DU).

DUVEYRIER-MÉLESVILLE. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 7 juillet 1825) : *coupé : au 1 d'azur à trois pommes de pin d'or, 1 et 2 ; au 2 parti d'or au coussin de gueules, chargé d'un livre ouvert d'argent, et d'argent à un lion rampant de sable.*

La famille DUVEYRIER, originaire du Languedoc, passée en Provence au début du XVIII^e siècle, avait pour nom primitif celui de VEYRIER.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Gaspard Veyrier, ou du Veyrier, à partir duquel cet ouvrage donne la filiation, né à Aix, en Provence, le 8 mars 1715, décédé dans la même ville le 4 avril 1802, était fils d'Arnoux Veyrier et petit-fils de Laurent Veyrier. Il servit dans les gardes du corps du roi Louis XV et devint dans la suite lieutenant-colonel, gouverneur d'Antibes et chevalier de Saint-Louis. De son mariage avec Marie-Madeleine Niviset il eut, entre autres enfants, deux fils, Joseph-Martial et Honoré-Nicolas Duveyrier, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ces fils, Joseph-Martial Duveyrier, né à Aix en 1742, marié dans cette ville en 1766 à Thérèse-Madeleine Panenc, décédé à la Ferté-Loupière le 5 octobre 1794, fut lieutenant-colonel de gendarmerie,

et chevalier de Saint-Louis. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Balthazar-Spérat Duveyrier, ou du Veyrier, né à Aix en 1812, capitaine de vaisseau en 1862, commandeur de la Légion d'honneur, marié en Amérique en 1840 à Jane-Rose O'Neill, décédée en 1893, dont la fille unique épousa à Aix en 1867 M. Louis-Albert de Lander.

L'auteur du second rameau, Honoré-Nicolas Duveyrier, né le 6 décembre 1753 à Pignans (Var), d'abord avocat au Parlement de Paris, secrétaire général du département de la justice sous le ministère de M. Duport-Dutertre en 1792, membre du Tribunat en 1800, premier président à la Cour d'appel de Montpellier en 1811, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1839 à Maffliers (Seine-et-Oise), fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 6 décembre 1810. Il fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre, le 7 juillet 1825, par nouvelles lettres du roi Charles X et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Honoré-Nicolas Duveyrier, né à Paris en 1787, décédé à Marly-le-Roi en 1865, jouit de son temps, sous le pseudonyme de MÉLESVILLE, d'une grande réputation comme auteur dramatique et fut un des principaux collaborateurs de Scribe. Son fils, Honoré-Nicolas Duveyrier, dit Duveyrier-Mélesville, né en 1810, officier de la Légion d'honneur, décédé à Cannes en 1904, fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de baron par décret impérial du 21 juillet 1866. Il a lui-même laissé un fils, Paul, baron Duveyrier-Mélesville, né en 1848, avocat, marié à M^{lle} Cayard. Charles Duveyrier, né à Paris en 1803, fils cadet du premier baron Duveyrier, marié en 1836 à M^{lle} Denic, décédé en 1866, travailla aussi pour le théâtre et collabora à plusieurs des pièces de son frère. M. Henri Duveyrier, décédé en 1892, a été vice-président de la Société de géographie.

Principales alliances : de Miollis 1811, O'Neill 1840, de Lander 1867, Gréban 1810, van der Vliet, Arlès-Dufour, etc.

DUVIDAL, ou du VIDAL, de MONTFERRIER. Armes : *d'or à un sautoir échiqueté de deux tires d'argent et de sable, cantonné de quatre quintefeilles de gueules.* — La famille Duvidal de Montferrier écartèle généralement ces armes de celles de la famille des anciens seigneurs de Montferrier, dont elle se croit issue : *d'or à trois fers à cheval de gueules, cloués du champ.* — Armes concédées en 1808 avec le titre de chevalier de l'Empire : *d'or à un sautoir échiqueté d'argent et de sable, flanqué de quatre quintefeilles de gueules; à la champagne de gueules chargée d'une étoile d'argent.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille DUVIDAL, OU DU VIDAL, DE MONTFERRIER appartient à la noblesse du Languedoc.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1893. M. de la Roque lui a consacré une courte notice dans son *Armorial de la noblesse du Languedoc*. On trouvera, enfin, sur elle de curieux renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Jacques du Vidal épousa Sibylle Leroux par contrat passé le 14 octobre 1572 devant notaire royal à Sommières ; il se qualifiait lieutenant criminel à Sommières quand il prit part à l'assemblée politique tenue dans cette ville en 1611 ; il est simplement qualifié avocat à Sommières dans l'acte de mariage de son fils, Jacques, célébré en 1627. D'après un arrêt de maintenue de noblesse, rendu en 1676, dont il sera parlé plus bas, il était fils de Jehan du Vidal, Sgr de la Terrade, marié à Jehanne de Corbières par contrat passé à Sommières le 31 juillet 1538, et petit-fils [d'Antoine du Vidal, Sgr de la Terrade, et de Catherine Blanquet. Il laissa une fille, Mme de Masclary, et plusieurs fils dont deux, Samuel et Jacques, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la première branche, Samuel du Vidal, Sgr de la Terrade, épousa en 1630 Dauphine de Verchant. Leur fils, Antoine Duvidal, Sgr de la Terrade, bourgeois de Montpellier, marié le 20 février 1663 à Gracie de Capon, fut pourvu, par lettres du 25 mai 1675, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il fut nommé cette même année conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, puis, en 1687, premier consul de cette ville.

Ce fut lui qui acquit en 1684, dans les environs de Montpellier, l'importante seigneurie de Montferrier dont sa descendance a conservé le nom. Cette seigneurie avait été le berceau d'une famille féodale, éteinte dans la seconde moitié du xiv^e siècle, à laquelle elle avait donné son nom. D'après une tradition la famille du Vidal de Montferrier actuellement existante serait une branche de celle des seigneurs primitifs de Montferrier et descendrait d'un Jacques de Montferrier qui, ayant épousé en 1383 Agnès du Vidal, dame de la Terrade, en Bigorre, aurait substitué à son nom celui de la famille de sa femme ¹.

Jean-Antoine Duvidal, Sgr de Montferrier, Baillarguet, etc., fils d'Antoine, marié en 1685 à Anne de Fournas de la Brosse, succéda en 1691 à son père dans sa charge de conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier et obtint des lettres

¹ Il n'y a jamais eu en Bigorre de terre noble du nom de la Terrade.

d'honneur en 1712. Une de ses filles, M^{me} de Cambacérés, fut la grand-mère de l'archichancelier Cambacérés. Il eut aussi deux fils dont l'aîné, Jean-Antoine, continua la lignée et dont le second, François, dit le chevalier de Baillarguet, fut admis en 1740 à siéger aux États du Languedoc comme représentant du baron de Rouairoux. Jean-Antoine Duvidal, né en 1700, syndic général des États du Languedoc après son père, marié en 1749 à Marie-Rose Vassal, décédé en 1786, obtint, par lettres patentes de 1763, enregistrées cette même année au Parlement de Toulouse, la réunion de ses seigneuries de Montferrier et de Baillarguet et leur érection en marquisat sous le nom de Montferrier. Il fut père de Jean-Jacques-Philippe Duvidal, marquis de Montferrier, né à Montpellier en 1752, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. M. de Montferrier fut nommé après le 18 brumaire inspecteur général des postes et membre du Tribunal, dont il fut président, puis, en 1807, conseiller à la Cour des comptes ; il fut, en outre, conseiller général de la Seine en 1829. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808. Il mourut en 1829 laissant plusieurs enfants. Une de ses filles épousa en 1826 Jules-Abel, comte Hugo, frère aîné du poète Victor Hugo. Il fut le grand-père d'Antoine-Edgar du Vidal, marquis de Montferrier, né en 1832, qui a laissé trois enfants de son mariage, en 1860, avec M^{lle} Villemain, fille du pair de France, membre de l'Académie française.

Jacques Duvidal, auteur de la seconde branche, fut contrôleur général des gabelles du Languedoc. Il épousa en novembre 1627, au temple protestant de Charenton, Jeanne Deschamps, fille d'un ancien de cette église, mourut en 1644 et fut inhumé à Charenton. Il laissa plusieurs fils dont aucun ne paraît avoir laissé de postérité. Trois de ces fils, Jacques, né en 1630, contrôleur général des gabelles du Languedoc, marié le 20 septembre 1676 à Marie, fille du banquier Jean Rondeau, Gaspard, né en 1631, et Samuel, né en 1639, mestre de camp de cavalerie, marié en 1677 à Esther de Beaubos, tué en 1690 à la bataille de Staffarde, firent reconnaître leur noblesse le 19 septembre 1676, sur preuves remontant à 1538, par arrêt de la Cour des aides de Paris. Un autre, François du Vidal, né en 1632, ministre de l'église protestante de Tours, se retira en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes et mourut à Groningue en 1721. Jacques Duvidal eut aussi plusieurs filles : 1^o Anne, mariée en 1655 à Philippe Alix, marchand à Rouen ; 2^o Marie, mariée en 1663 à Guy-Aldonce d'Auger, plus tard lieutenant-général des armées du Roi, tué à la bataille de Lens en 1691 ; 3^o Marguerite, mariée en 1655 à Jean de la Tranchée, baron de Broyc.

Principales alliances : d'Auger (aujourd'hui Dauger), de Fournas de la Brosse 1685, de Cambacérès 1713, de Chanaleilles de la Saumès 1778, Hugo 1826, de Faultrier 1847, Villemain 1860, Tallien de Cabarrus 1892, Fischer de Chevriers, etc,

DUVIGIER, ou du VIGIER, de MIRABAL. Voyez : VIGIER DE MIRABAL (DU).

DUVIGNAU.

La famille DUVIGNAU, ou DUVIGNEAU, originaire des environs de Tonneins (Lot-et-Garonne), appartient à la haute bourgeoisie de sa région. Une de ses branches joignait à son nom au XVIII^e siècle celui de la terre de Beaulieu qu'elle possédait dans la paroisse de Feuillet. Jean-Pierre-Thomas Duvignau, né à Aiguillon le 16 octobre 1738, fils de monsieur Pierre-Joseph Duvignau, ancien capitaine au régiment de Choiseul-infanterie, fut promu, le 8 mars 1793, au grade de général de brigade.

C'est à une autre branche de la même famille, depuis longtemps fixée en Périgord, qu'appartenait la vicomtesse de Pelleport-Burète, née Marie-Gertrude Duvigneau, qui mourut à Arcachon en 1895 à l'âge de 59 ans.

La famille DUVIGNAU, ou DUVIGNEAU, a fourni des officiers distingués dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

DUVIGNAU de TRUBESSÉ. Armes : *d'or à l'aigle au vol éployé de sable tenant dans son bec une flèche de gueules, empennée d'argent, posée en pal, la pointe en haut, et empiétant une épée de gueules posée en fasce, la poignée de sable.* — Tortil : *de baron.* — Supports : *deux griffons.* — Devise : JE MARCHÉ ¹.

La famille DUVIGNAU DE TRUBESSÉ appartient à la noblesse du Béarn et des Landes.

M. de Gennes en a donné en 1865 une généalogie dans le tome IX de l'*Armorial général de la France*, fondé par M. d'Auriac. Mais ce travail, comme tous ceux qui ont paru dans le même recueil, ne doit être accepté qu'avec réserve.

Honorable homme Guilhem Duvignau, habitant d'Arzacq, en la sénéchaussée des Lannes, auquel remonte la filiation, acquit, le 13 janvier 1419, d'Arnauton de Miramont, pour le prix de 200 florins d'or, la seigneurie de Trubessé, située au lieu de Cabidos et dépendant de la baronnie de Louvigny. Il avait eu d'une alliance inconnue

¹ Cette notice a été faite en partie à l'aide de documents aimablement communiqués par M. de Jaurgain.

un fils, honorable homme Arnauton Duvignau, auquel il céda le même jour sa nouvelle acquisition. La famille Duvignau paraît être entrée dans la noblesse par la possession de ce fief noble. On ignore le nom de la femme d'Arnauton Duvignau. Le fils de celui-ci, honorable homme Arnaud du Vignau, Sgr et cavier de la gentillesse et caverie de Trubessé, ayant été attaqué dans sa noblesse en 1472 par les jurats de la baronnie de Louvigny, exposa qu'il ne pouvait être imposé à la taille parce qu'il possédait ladite gentillesse et caverie pour laquelle ses auteurs prêtaient hommage et serment de fidélité et devaient le service militaire aux seigneurs de Louvigny. Des arbitres ayant été nommés, il fut jugé par eux, le 17 novembre 1472, que les seigneurs de Trubessé ne devaient pas être soumis à la taille. On ignore le nom de la femme d'Arnaud du Vignau, mais on sait qu'il fut père d'honorable homme Bertrand du Vignau, Sgr de Trubessé, qui dicta son testament le 17 septembre 1505. L'arrière-petit-fils de celui-ci, noble Jacques du Vignau, écuyer, Sgr de Trubessé, fit son testament à Trubessé le 17 juin 1562. Il avait épousé Johannette du Taret dont il eut une nombreuse postérité. Deux de ses fils, Domenge et Lucas, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Domenge, ou Dominique, du Vignau, Sgr de Trubessé, fut commandant du château d'Hagetmau pour le compte du comte de Gramont et épousa, le 11 septembre 1575, Marguerite de Candau. Il eut deux fils, Pierre et Mathieu. L'aîné de ceux-ci, Pierre, décédé dans la suite sans postérité, acquit, par acte du 16 juin 1601, la seigneurie d'Arbleix et de Péchevin, en Béarn, qu'il légua à son frère par testament du 15 novembre 1638 et pour laquelle la famille Duvignau de Trubessé siégea aux Etats du Béarn jusqu'en 1789. Le puîné, Mathieu, recueillit après la mort de son frère les seigneuries de Trubessé, d'Arbleix, etc., épousa, le 15 avril 1636, Jeanne de Tuquoy, fille d'un conseiller et avocat du Roi au siège de Saint-Sever, et continua la lignée. Il fut père de Pierre Duvignau de Trubessé, marié en 1661 à Jeanne-Antoinette des Pruets de Garos, qui fut connu le premier sous le titre de baron d'Arbleix, grand-père d'Elie de Trubessé, baron d'Arbleix, Sgr de Trubessé, marié dans un âge avancé, le 18 mai 1741, à Marie de Fortaner de Béon, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 14 mai 1700, par jugement de M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux, bisaïeul de Jean-Peyronne de Trubessé, Sgr et baron de Trubessé, d'Arbleix et de Péchevin, abbé laïque de Cabidos, né en 1749, marié successivement en 1775 à M^{lle} de Cès-Caupenne, dont il n'eut pas d'enfants, et à Marie-Sara de Badet-Plaisance, qui mourut en 1789 au château de Cabidos des suites d'une chute de cheval, trisaïeul de Jean-Baptiste Duvignau,

baron de Trubessé, maire de Cabidos, marié en 1815 à Catherine de Bertier, et quadrisaïeul de Jean-Jules, baron de Trubessé marié en 1838 à M^{lle} Gérauld de Langalerie, conseiller général des Basses-Pyrénées en 1862, décédé au château de Cabidos en 1874. Le fils de ce dernier, Jean-Baptiste-Adrien, baron de Trubessé, né en 1840, camérier de cape et d'épée de S. S. Pie IX, propriétaire du château de Cabidos (Basses-Pyrénées), a épousé en 1868 M^{lle} Vignaux.

L'auteur de la seconde branche, Lucas Duvignau, épousa à Pimbo, en 1593, Jeanne de Guilhaumes. Il fut père de Pierre Duvignau, Cosgr de Barenne, qui épousa en 1622 Anne de Vincent, fille d'un bourgeois de Grenade, et grand-père de Christophe du Vignau qui alla se fixer dans les environs de Versailles. Le dernier représentant de cette branche, M. du Vignau de Trubessé, était en 1783 brigadier des armées du Roi et directeur au corps royal du génie.

DUVIGNAUD de VORYS (Frichon-). Voyez : FRICHON-DUVIGNAUD DE VORYS.

DUVIGNEAU de LANNEAU. Armes de la famille de Lanneau : *d'azur à un barbeau d'argent posé en fasce et un chef aussi d'azur chargé de trois besants d'or.*

Un décret du 14 avril 1900 a autorisé M. Alfred-Léon Duvigneau, directeur d'une école préparatoire à l'École centrale, à joindre à son nom celui de la famille de Lanneau et à s'appeler DUVIGNEAU DE LANNEAU.

La famille DE LANNEAU appartient à la noblesse de Bourgogne. Il lui sera en son lieu consacré une notice.

DUVILLARD.

La famille DUVILLARD, originaire du Vivarais, en France, fixée à Genève au xvii^e siècle, a occupé un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville.

On en trouvera une généalogie dans le tome I du *Recueil généalogique suisse*, paru à Genève en 1902.

Simon Duvillard, né à Alissas, près de Privas, vint se fixer à Genève où il mourut le 29 novembre 1689. Son fils, Antoine Duvillard, décédé le 1^{er} mars 1726, fut reçu bourgeois de Genève le 2 décembre 1711. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, David, marié en 1709 à Louise Deluc, fille d'un maître orfèvre, et Emmanuel, libraire-imprimeur, marié à Catherine Jordan de Durand, décédé en 1776, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau était représenté de nos jours par Henri Duvit-

lard, né en 1865, fixé à Providence, dans l'Etat de Rhode-Island, aux Etats-Unis.

Le second rameau paraît être aujourd'hui éteint. Il avait produit un économiste distingué, Emmanuel-Etienne Duvillard, ou Duvillard de Durand, né à Genève en 1755, employé en France au Contrôle général sous Turgot, puis au Trésor royal, député du département du Léman au Corps législatif sous le Consulat, plus tard attaché au ministère de l'Intérieur, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques en 1796, décédé à Paris en 1832.

Il a existé à Genève une autre famille Duvillard, ou du Villard, plus ancienne, qui portait les armes suivantes : *parti : au I de sable à un lion d'or rampant ; au II coupé : au 1 d'argent à une tête de maure vue aux trois quarts ; au 2 de sable à une fasce d'or*. Le chef de cette famille, Jean du Villard, châtelain de Jussy et de Céligny, conseiller d'Etat en 1582, colonel de l'infanterie de Genève, décédé en 1610, fut anobli avec ses frères, le 19 janvier 1563, par lettres de l'empereur Ferdinand. Cette famille du Villard paraît s'être éteinte dans les dernières années du xvii^e siècle. On trouvera sur elle des renseignements dans le tome IV des *Notices généalogiques sur les familles genevoises* par Aymon Galiffe (édition de 1908).

DUVIVIER de STREEL. Voyez : VIVIER DE STREEL (DU).

DUYE (Lafon de la). Voyez : LAFON DE LA DUYE.

DYEL, ou DIEL, de VAUDROCQUES, du PARQUET, d'ENNEVAL, de GRAVILLE, etc. Armes : *d'argent à un chevron brisé de sable accompagné de trois trèfles d'azur*.

La famille DYEL, ou DIEL, a occupé un rang distingué dans la noblesse de la Haute-Normandie.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie détaillée dans son *Dictionnaire de la noblesse*. On trouvera sur elle d'importants dossiers dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*.

Le travail de la Chesnaye des Bois ne doit être accepté qu'avec beaucoup de réserve, au moins pour les premiers degrés. Cet auteur fait remonter la filiation de la famille Dyel, mais naturellement sans preuves à l'appui, à un Robert Dyel, vivant en 1150, dont le fils aîné, Jean Dyel, vivant en 1230, aurait continué la lignée et dont le second fils, Ernest, Sgr de Gravelle, aurait pris le nom de sa seigneurie de Malet et aurait été l'auteur de la maison de Malet de Gravelle, encore existante. La maison de Malet, une des plus illustres de la noblesse de Normandie, est connue dans cette province dès le xi^e siècle et n'a jamais eu aucun rapport avec la famille Dyel.

Des tableaux généalogiques conservés dans les *Dossiers bleus* et dans le *Nouveau d'Hozier* donnent simplement la filiation depuis Jean Diel, écuyer, demeurant à Cailleville, dans le pays de Caux, qui est mentionné dans des actes du 8 avril 1474 et du 12 juillet 1477. Ce gentilhomme, qui représente le VI^e degré de la généalogie donnée par La Chesnaye des Bois, avait épousé Eléonor de la Berquerie. Son fils, Louis Diel, écuyer, demeurant à Cailleville, comparut en novembre 1542 à une montre de la noblesse du bailliage de Caux. Suivant un mémoire de famille il aurait épousé Marié Hubert par contrat du 11 novembre 1501. Il déshérita son fils Adrien, qui s'était rendu coupable d'un meurtre sur un gentilhomme du voisinage, et fit passer tous ses biens à Simon, l'aîné de ses petits-fils. Adrien Diel comparut le 8 juillet 1536 à l'arrière-ban du bailliage de Caux. Il fut nommé le 29 juillet 1541, par lettres du roi François I^{er}, lieutenant général sur le fait de la conduite du voyage de Canada et fut du nombre des gentilshommes désignés en 1551 pour suivre en Angleterre la reine Marie d'Ecosse. De son mariage avec Jeanne le Breton, il laissa, entre autres enfants, trois fils, Simon, Nicolas et Jacques, qui furent les auteurs de trois grandes branches.

Les représentants de ces trois branches furent maintenus dans leur noblesse, le 31 juillet 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

L'auteur de la première branche, Simon Dyel, Sgr de Vaudrocques et du Parquet, fut, comme on l'a vu, l'héritier de son grand-père. Il épousa, le 18 novembre 1565, Adrienne Blain, héritière de la seigneurie de Denambuc, et fit reconnaître sa noblesse, le 25 février 1561, par sentence des élus de Caudebec. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1^o Pierre Dyel, Sgr de Vaudrocques, marié en 1589 à Jeanne des Isles, qui continua la lignée ; 2^o Thomas Dyel, Sgr du Parquet, dont le fils, René, périt en 1627 à la défense de l'île de Saint-Christophe ; 3^o Pierre Dyel, Sgr de Denambuc, officier de marine très distingué, décédé sans alliance en 1636, qui fit la conquête des Antilles françaises et en fut le premier gouverneur ; 4^o Adrien Dyel de Londemart, qui, d'après la Chesnaye des Bois, fut chevalier de Malte. L'aîné de ces quatre frères, Pierre, laissa à son tour, entre autres enfants, deux fils : 1^o Adrien Dyel, Sgr de Vaudrocques et de Gournay, marié en 1642 à Anne le Moine, nommé en septembre 1658 gouverneur général de la Martinique, dont la descendance, aujourd'hui éteinte, était représentée sous Louis XVI par Louis-Aimé Dyel de Vaudrocques, Sgr et patron de Limpinville, né en 1745, reçu en 1768 conseiller au Parlement de Normandie ; 2^o Jacques Dyel, Sgr du Parquet, né en 1611, décédé en 1658. Celui-ci alla se

fixer à la Martinique auprès de son oncle Dyel de Denambuc, fut nommé en 1650 gouverneur général de cette colonie et en acquit cette même année la propriété de la Compagnie des Indes occidentales. Sa descendance paraît s'être éteinte avec son arrière-petit-fils, François-Alexis Dyel du Parquet, connu sous le titre de marquis de Marcilly-sur-Eure, qui mourut sans postérité en 1778 laissant tous ses biens à sa sœur, M^{me} du Bosc de Vitermont.

L'auteur de la deuxième branche, Nicolas Dyel, ayant été inquiété dans sa noblesse en 1556 par les commissaires des francs-fiefs, fit la déclaration qu'il était noble, mais ne possédait aucun fief. Le 28 septembre de la même année il obtint des lettres patentes le relevant de la dérogeance encourue par ses ascendants ; il fit entériner ces lettres, le 25 octobre suivant, devant les élus d'Arques. Il avait épousé en 1563 Laurence Becquet. Il fut père de Simon Dyel, écuyer, sieur de de la Fosse, demeurant à Cailleville, qui épousa, le 8 mai 1590, Françoise Blondel, et de Pierre Dyel, Sgr d'Enneval, dont, d'après La Chesnaye des Bois, la descendance subsistait sous Louis XVI. Adrien Dyel, fils de Simon, épousa, le 10 juin 1624, Françoise de Vipart. Il rendit aveu en 1639 du fief d'Enneval qu'il possédait à Cailleville, dans l'élection de Caudebec. Il laissa deux fils : 1° Jean Dyel, Sgr d'Enneval, gouverneur et lieutenant général de la Martinique en 1660, marié à Marguerite d'Esparbès de Lussan, dont les deux petits-fils, nés en 1706 et 1708, moururent sans postérité ; 2° Alexandre Dyel, chevalier, Sgr d'Enneval, marié en 1672 à Marguerite d'Esparbès de Lussan, dont le fils, Gabriel-Alexandre Dyel, chevalier, Sgr d'Enneval, de Brazais, etc., fut maintenu dans sa noblesse, le 2 novembre 1707, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris, et dont le petit-fils, Jean-Jacques-Alexandre Dyel d'Enneval, né en 1708 à Marcilly-sur-Eure, admis en 1724 parmi les pages de la Grande Ecurie, ne laissa pas de postérité.

L'auteur de la troisième branche, Jacques Dyel, Sgr de Gravelle, épousa en 1573 Marguerite des Isles. Ses deux fils, Michel Dyel, Sgr de Gravelle, né en 1577, marié vers 1635 à Marie Picart, et Pierre Dyel, né en 1583, lieutenant des côtes pour le port de Saint-Valery, marié en 1617 à Marie le Roux, furent les auteurs de deux rameaux. Un représentant du premier rameau, Jacques Dyel de Gravelle de Montaval, né en 1683, fit enregistrer ses titres de noblesse, le 3 juillet 1742, au Conseil souverain de la Martinique. Un représentant du second rameau, M. Dyel du Parquet de Vaudrocques, figure en 1774 dans une assemblée des gentilshommes de la Guadeloupe. Cette branche de la famille Dyel subsistait en Normandie, sous le nom

de Dyel de Gravelle, dans les dernières années du XIX^e siècle. Elle compte peut-être encore des représentants aux Antilles.

Il a existé une quatrième branche de la famille Dyel, celle des seigneurs des Hameaux et de Miromesnil, dont le point de jonction avec la souche est mal connu. D'après La Chesnaye des Bois, cette branche aurait eu pour auteur un Bertrand Dyel qui aurait été le propre frère de Jean Diel, mari d'Eléonor de la Berquerie, auteur commun des trois autres branches. Jean Dyel, sieur des Hameaux, de Miromesnil et de Benouville, fut nommé en 1590 premier président en la Cour des aides de Normandie. Il était fils de Nicolas Dyel, lieutenant du bailli de Caudebec, qui fit reconnaître sa noblesse par sentence des élus de Lisieux, et de Marie Lecomte et petit-fils de Jean Dyel, sieur des Hameaux, et de Catherine de Bures. De son mariage avec Nicole le Clerc il laissa deux fils : 1^o Jean Dyel, Sgr des Hameaux, premier président en la Cour des aides en 1614, conseiller au Parlement de Normandie en 1617, ambassadeur à Venise en 1624, décédé en 1668 : 2^o Jacques Dyel, Sgr de Miromesnil, conseiller au Parlement de Normandie, intendant de Rouen en 1648, décédé en 1662.

M. Dyel de Vaudrocques, Sgr de Limpiville, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Pont-de-l'Arche et de Montivilliers.

La famille Dyel a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de terre et de mer, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : d'Argence 1767, des Nos, du Bosc de Vitermont, de Néel, de Vipart, du Hamel, de la Boullaye, d'Esparbès de Lussan 1672, de Rocquigny, Cornette 1715, le Vassor 1753, de Villers-au-Tertre 1738, de Toustain-Richebourg, Crocquet (de Belligny) 1658, 1763, 1765, de Grillet de Saint-Trivier, etc.

DYÈVRE. Armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux croissants d'or et en pointe d'un lièvre courant d'argent ; au chef de gueules, cousu de sable, chargé de trois étoiles d'or.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Champagne, fixée de nos jours en Bretagne, dont le vicomte de la Messelière a donné une généalogie dans ses *Filiations bretonnes*.

Pierre Joseph DYÈVRE, né en 1735 à Hampigny (Aube), fils de Louis Dyèvre, paroissien dudit lieu, et de Louise Ragon, vint s'établir comme chirurgien à Carhaix (Finistère) et y épousa, le 6 février 1758, Charlotte-Perrine Dallet. Il fut père de Louis-Joseph Dyèvre, né en 1765, médecin de la mine de Poullaouen, qui épousa, le 30 pluviôse

an III, M^{re} le Coursonnois. Un des petits-fils de celui-ci, Pol Dyèvre, né à Morlaix en 1852, a été élu en 1898 bâtonnier de l'ordre des avocats de Rennes.

Principales alliances : Dein, du Couédic de Kergoualer 1909, Savoye, etc.

5

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

ABBADIE de CANTILLAC (d'). Armes (d'après le *Dictionnaire de la noblesse* de M. de Mailhol) : *de gueules à un chevron d'argent accompagné en chef de deux fleurs de lys et en pointe d'une montagne du même ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant accosté de deux étoiles, le tout d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *ABO DIES*¹.

La famille d'ABBADIE DE CANTILLAC est anciennement connue en Bigorre.

Maître Guillaume Abbaye (*sic*), licencié ès droits, auquel remonte la filiation, est mentionné dans un acte du 28 juin 1552 avec sa femme, Maria Faur, sœur germaine du sieur Antoine Faur, bourgeois de la cité de Tarbes. Ce même Guillaume Abbadie, licencié et avocat à la Cour du sénéchal de Bigorre, est ainsi désigné dans un acte du 14 avril 1553. Il est appelé maître Guillame Abbaye, licencié ès droits, avocat à la Cour de M. le sénéchal de Bigorre, dans son testament daté du 27 octobre 1576. Il fut père de maître Pierre Abbadie, licencié ès droits, lieutenant particulier à la Cour du sénéchal, qui est mentionné dans des actes du 1^{er} avril 1582 et du 7 février 1588 et qui fit son testament le 11 août 1588. Par ce testament Pierre partagea ses biens par portions égales entre ses enfants après en avoir exclu au profit de son fils aîné, Bertrand, sa métairie de Cantillac, petit fief noble situé sur le territoire de la paroisse de Bordères, près de Tarbes. Maître Bertrand d'Abbadie, docteur et avocat à la sénéchaussée de Bigorre, épousa d'abord Jeanne Delort, puis demoiselle Anne de Mauran, fille de maître Jean Mauran, greffier civil en la séné-

1. Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Gaston Balencie. Elle remplace les articles qui avaient été consacrés à la famille d'Abbadie de Cantillac dans le tome I et dans les Additions des tomes IX et XIII de cet ouvrage.

chaussée de Bigorre, et notaire à Tarbes. Il eut de sa première union, entre autres enfants, un fils, Jean Dabadie, baptisé le 7 avril 1618, qui était en 1656 marchand bourgeois de Tarbes. Il eut de sa seconde union plusieurs autres fils dont l'un, noble Jean d'Abbadie, sieur de Cantillac, épousa Jeanne Junca. Le fils de ce dernier, François d'Abbadie de Cantillac, résidait à Aurensan, en Bigorre, quand il fut assigné, le 3 août 1699, à produire ses titres de noblesse devant l'intendant de la généralité de Bordeaux.

La famille d'Abbadie de Cantillac s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, Léonce d'Abbadie de Cantillac, né en 1825 à Vic-de-Bigorre, chef d'escadron en 1879, décédé en 1891, avait épousé M^{lle} de Dion.

Son chef est connu sous le nom de marquis.

Principales alliances : de Dion, Aved de Magnac, Morin de la Longuinière, etc.

ABEL de LIBRAN (d').

La famille D'ABEL DE LIBRAN porte les armes suivantes : *tiercé en fasce : d'azur à trois étoiles d'argent; d'or à l'aigle éployée de sable; et de gueules à trois fers de lance d'or, posés en gerbe.*

ABRAM de ZINCOURT. Armes : *bandé d'argent et de gueules de six pièces; au chef d'azur chargé de trois abeilles d'or*¹.

La famille ABRAM DE ZINCOURT, éteinte de nos jours, appartenait à la noblesse de Lorraine. Elle joignait à son nom celui de la terre de Zincourt qu'elle possédait dans le canton actuel de Châtel-sur-Moselle (Vosges).

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1787 pour être promu au grade de sous-lieutenant.

Son auteur, Charles-Étienne Abram, fils d'honorable Dominique Abram, marchand, bourgeois de Mirecourt, et de Marguerite-Christiane Thouvenon, se qualifiait maître aux arts, avocat au bailliage de Vosges, quand il épousa, le 12 janvier 1681, Marguerite-Agnès Chevrier. Il fut plus tard avocat au Conseil d'Etat et à la Cour souveraine et fut anobli le 5 mai 1710, par lettres patentes du duc Léopold, en considération de ce qu'il avait satisfait aux devoirs de sa profession avec l'applaudissement du public depuis plus de trente ans. Ses enfants obtinrent, le 2 avril 1731, du duc François un arrêt du Con-

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Abram de Zincourt dans le premier volume de cet ouvrage.

seil portant confirmation des lettres d'anoblissement de 1710. L'aîné de ses fils, Jacob-Hyacinthe, continua la descendance. Un autre, Léopold-Antoine, né à Nancy en 1705, marié en 1737 à Marguerite Harmand, décédé en 1760, fut substitué du procureur général près la Chambre des comptes de Lorraine. Jacob-Hyacinthe Abram, Sgr de Zincoourt et de Fauconcourt, était avocat en la Cour, secrétaire ordinaire de Son Altesse, quand il épousa à Châtel, le 5 mars 1709, Anne Gaudel. Il fut plus tard conseiller en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, puis conseiller d'État, et mourut à Lunéville en 1744. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Louis-Joseph-Dieudonné Abram, Sgr de Vaxoncourt, marié à Catherine-Antoinette de Toussaint, dont le fils, Charles-Joseph Abram, Sgr de Vaxoncourt, né à Florence en 1758, marié à Reine-Christine de Cueillet, fut de 1778 à 1789 conseiller du Roi en la Chambre des requêtes du Palais; 2° Jacob-Hyacinthe Abram, Sgr de Zincoourt, officier au service de l'impératrice Marie-Thérèse, marié en 1760 à sa cousine Marguerite Abram, dont le fils, Dominique-Charles-Léopold, né à Saint-Dié en 1771, fit en 1787 les preuves de noblesse mentionnées plus haut.

M^{me} Abram de Zincoourt prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Châtel-sur-Moselle. Louis Abram de Vaxoncourt, conseiller des finances de S. M. I., commissaire en Lorraine du grand-duc de Toscane, prit part cette même année à celles du bailliage de Lunéville.

François-Prosper Abram de Zincoourt, conseiller à la Cour de Nancy, marié en 1835 à Eugénie-Béatrix Thibault d'Habaumont, en eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Maurice, né en 1836, décédé à Paris en 1908 sans avoir été marié; 2° Charlotte-Hyacinthe, née en 1837, mariée à Laurent Georgin de Mardigny, décédée à Nancy en 1869.

Principales alliances : de Bouvier 1734, de Thomassin, Thibaut d'Habaumont, de Cueillet, Georgin de Mardigny, Colin de Bénaville, de Martimprey, etc.

ABSOLUT de la GASTINE. Armes : *de gueules à une croix de Malte d'or, posée en cœur, accompagnée en chef de deux molettes d'argent et en pointe d'un croissant de même*¹.

La famille ABSOLUT DE LA GASTINE est originaire de Normandie.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans les *Nouveaux Carrés d'Hozier*.

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Absolut de la Gastine dans le premier volume de cet ouvrage.

Son auteur, Richard l'Absolu, de la vicomté de Caen, fut cotisé en 1471 à la somme de six livres, dix sols et trois deniers à cause de l'acquisition qu'il avait faite d'un fief noble dans la vicomté de Caen, ce qui signifie qu'il fut anobli aux francs-fiefs. Il avait épousé Catherine de Monceaux. Il était décédé quand son fils, Jacques Absolut, Sgr du fief du Bas-Motheux, dans l'élection de Mantes, épousa Nicole de Saint-Aubin par contrat passé le 27 août 1509 devant notaire à Dreux. Ce même Jacques Absolut rendit hommage, le 17 mai 1536, au baron d'Alègre, Sgr de Marcilly-sur-Eure, pour son fief du Bas-Motheux mouvant de ladite seigneurie. Son arrière-petit-fils, Robert Absolut, marié en secondes noces, le 29 janvier 1595, à Guivrine le Barbier, vendit en 1614 sa seigneurie du Bas-Motheux à la famille d'Esparbès de Lussan. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 24 mars 1607, par sentence des élus d'Évreux, puis, le 15 novembre 1623, par jugement des conseillers au régallement des tailles dans la généralité de Rouen. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Louis Absolut, Sgr de Glatigny, près de Montargis, né en 1607, et Jacques Absolut, Sgr de la Gastine, né le 19 septembre 1608, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse, le 20 janvier 1667 et le 27 février 1668, par arrêts du Conseil d'État. L'aîné de ces deux frères, Louis, fut aussi maintenu dans sa noblesse, le 19 septembre 1644, par jugement de M. de Bragelongne, intendant d'Orléans, et, le 7 juillet 1667, par jugement de Daubray, successeur de M. de Bragelongne ; il n'eut qu'un fils qui mourut sans postérité. Le puîné, Jacques, fut capitaine des chasses du marquisat de Rosny. Son fils, Jacques Absolut, Sgr de la Gastine, capitaine des chasses du château de Rosny, marié en 1679 à Marie Charpy, veuve de Nicolas des Ponts, fut maintenu dans sa noblesse, le 16 avril 1701, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris. Il laissa un grand nombre d'enfants. Deux de ses filles, Madeleine, née en 1681 à Villeneuve-en-Chevrie, au diocèse de Chartres, et Marie-Marthe, née en 1686 au même lieu, firent des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr. Son petit-fils, Alexandre Absolut, Sgr de la Gastine, officier à l'hôtel royal des Invalides, épousa à Ham en 1743 Anne-Renée Tupigny, fille d'un notaire royal, maire de Ham. Il en eut trois fils dont l'aîné, Claude-Alexandre-François Absolut de la Gastine, né à Ham en 1746, fit en 1756 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et continua la lignée et dont le plus jeune, François-Charles Absolut de la Gastine, né à Ham en 1751, colonel du génie, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1814 sans avoir été marié, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 24 juin 1808. Alphonse-Edme Absolut de la Gastine, petit-fils de Claude-Alexandre-François,

né en 1807 à Villeneuve-en-Chevrie (Seine-et-Oise), marié à M^{lle} de Monsures, fut autorisé le 17 mai 1865, par lettres patentes de Napoléon III, à relever le titre de baron de l'Empire concédé en 1808 à son grand-oncle. Il était le grand-père de Maximilien-Adolphe, baron Absolut de la Gastine, né en 1874, officier de cavalerie, marié en 1899 à M^{lle} Froment.

Alexandre Absolut, chevalier, Sgr de la Gastine, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims.

La famille Absolut de la Gastine a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Monsures, de Lignières 1857, d'Estienne de Chaussegros de Lioux 1870, de Maussion 1898, etc.

ACHARD des HAUTES-NOES, de LELUARDIÈRE, de la VENTE, de VACOGNES, du PIN et de BONVOULOIR. Armes : *d'azur à un lion d'argent, armé et lampassé de gueules, chargé de deux fasces alésées de gueules brochant sur le tout.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux licornes.* — *L'écu posé sur cinq haches d'armes, quatre passées en sautoir, 2 à 2, et une en pal.* — Devise : **BON RENOM ET LOYAUTÉ** (Aliàs **BON VOULOIR ET LOYAUTÉ**). — Cri de Guerre : **ACHARD HACHE**¹.

La famille ACHARD appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de Normandie.

Une tradition, qui ne s'appuie, du reste, sur aucune preuve sérieuse, lui attribue une origine commune avec une famille Achard, connue en Poitou dès le x^e siècle, à laquelle on a aussi voulu rattacher la famille Achard-Joumart-Tison d'Argence.

Le chef du rameau de Bonvouloir, désirent être admis aux honneurs de la Cour, envoya en 1789 au Cabinet des Ordres du Roi une généalogie détaillée de sa famille qui est conservée dans les manuscrits de Chérin. Par suite des événements de la Révolution ce travail ne put même pas être examiné.

Robert Achard, premier auteur connu de la famille, figure dans un acte de 1020 avec la qualification de *dives miles* de Domfront. Il peut avoir été père, ou grand-père, d'un Robert Achard, Sgr du Perthus-Achard, qui suivit Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre et dont la descendance se perpétua dans ce pays jusqu'au xiv^e siècle. Un Robert Achard, peut-être le même que le précédent, fut gouverneur, ou châtelain, de Domfront en 1092. On le croit père d'un Jean Achard, décédé en 1172, qui fut abbé de Saint-Victor,

1. Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Achard dans le premier volume de cet ouvrage.

à Paris, puis, en 1162, évêque d'Avranches; ce prélat fut parrain d'Aliénor d'Angleterre, fille du roi Henri II, et fut en 1164 un des fondateurs de l'abbaye de la Luzerne. Un Robert Achard fut témoin d'un emprunt contracté devant Damiette en novembre 1249.

La filiation n'est rigoureusement établie que depuis Jean Achard, Sgr du Perthus-Achard, de Saint-Auvieu, de la Carbonnière, etc., qui reçut un aveu le jeudi avant la Pentecôte de l'année 1365 et qui passa un accord le 19 septembre 1385. Ce gentilhomme avait épousé Colette de Crinay, ou de Crinois. Ses deux fils, Jean et Macé Achard, firent le partage de ses biens longtemps après sa mort, le 30 janvier 1454. Ils furent les auteurs des deux grandes branches de la famille Achard qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

La branche aînée a été en partie passée sous silence dans le travail envoyé en 1789 au Cabinet des Ordres du Roi. Son auteur, Jean Achard, rendit hommage, en 1454, le 14 novembre 1469 et le 22 mai 1475, pour la seigneurie de Perthus-Achard qu'il possédait dans la paroisse de Saint-Marc d'Egrennes. Il épousa successivement Catherine d'Ardannes et Jeanne de Favières. Sa descendance posséda, entre autres biens, la seigneurie des Hautes-Noes, dans l'élection de Domfront. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 2 août 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Elle se partagea au xviii^e siècle en trois rameaux, actuellement existants, qui se distinguent par les surnoms terriens des Hautes-Noes, de Leluardière et de la Vente et dont aucun n'est titré.

L'auteur de la seconde branche, Macé Achard, Sgr du Pas de la Vente et de Saint-Auvieu, obtint un décret le 3 août 1483. Il avait épousé Jeanne Doinsel, de la famille des seigneurs de la Sausserie. Il fut père de Sylvestre Achard, qui épousa Michelle le Métayer, dame de la Roche, et grand-père de François-Achard, Sgr du Pas de la Vente, de Saint-Auvieu et du fief Achard, qui épousa, le 23 avril 1513, Françoise de Courtarvel. Celle-ci apporta à son mari, entre autres domaines, la seigneurie de Bonvouloir qui lui venait de sa mère, Françoise Essirard. Elle eut plusieurs fils. Un de ces fils, Richard, fut tué, le 14 juillet 1558, à la bataille de Gravelines où il portait l'étendard de sa compagnie. Deux autres, Christophe et François, périrent dans les guerres d'Italie. Un quatrième, Michel, Sgr de la Carbellière et de Bonvouloir, épousa Jacqueline de Messay; sa descendance s'éteignit dans la première moitié du xviii^e siècle. Un cinquième, enfin, Guy, Sgr du Pas de la Vente et de Saint-Auvieu, marié, le 19 août 1554, à Louise de Royers, continua la lignée. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Guy, qui partagèrent sa suc-

cession par acte du 2 septembre 1583 et qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'aîné de ces deux frères, Jean Achard, Sgr de Saint-Auvieu, du Pin, etc., capitaine-cornette de cent cheval-légers, un des cent gentilshommes de la maison du Roi, gouverneur de la ville et du château de Domfront, épousa, le 25 juin 1586, Marguerite de la Ferrière. Son fils, François Achard, Sgr et patron du Pin, de la Haye, etc., chevalier de l'Ordre du Roi, marié le 17 août 1617 à Madeleine de Mailloc, laissa plusieurs fils qui partagèrent sa succession par acte du 18 juillet 1659 et qui furent maintenus dans leur noblesse le 15 mars 1667, sur preuves remontant à 1513, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Deux de ces fils, Charles, Sgr du Pin, marié en 1669 à Antoinette le Petit, dame de Vacognes, et autre Charles, Sgr de la Haye, baptisé le 18 juillet 1626, marié en 1655 à Renée Maze, veuve d'Antoine de Pommare, furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le premier sous-rameau, connu sous le nom d'Achard de Vacognes, compte encore des représentants ; il n'est pas titré. Le chef du second sous-rameau, Antoine-Charles Achard, né en 1737, marié en 1767 à M^{lle} de la Motte-Baracé, maréchal de camp en 1793, fut connu sous le titre de marquis de la Haye. Son fils, Edouard Achard de la Haye, chevalier de Malte, marié en 1809 à Adèle Carrefour de la Pelouse, en eut un fils, Camille, né en 1821, qui mourut prématurément en 1835, et trois filles, dernières représentantes de leur sous-rameau, qui se marièrent dans les familles de Goyon, de la Motte-Baracé et de la Selle.

Guy Achard, Sgr du Pas de la Vente, auteur du second rameau de la branche cadette, épousa en 1581 Suzanne de Germond. Son fils, Julien Achard, Sgr du Pas de la Vente, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, député de la noblesse du bailliage d'Alençon en 1632, marié en 1614 à Anne de Wember, dame de Saint-Manvieu, racheta la seigneurie de Bonvouloir qui appartenait au rameau des seigneurs de la Carbellière. Il laissa deux fils qui furent maintenus dans leur noblesse, le 1^{er} mars 1666, par jugement de M. de Marle. L'aîné de ces fils, Guy, connu sous le titre de marquis de Bonvouloir, n'eut que des filles. Le second, Alexandre, Sgr du Pas de la Vente, du Perthus-Achard et de Saint-Manvieu, marié à Marie de Lonlay, eut deux fils : 1^o Charles, Sgr et patron de Saint-Manvieu et du Perthus-Achard, né en 1671, dont la descendance, connue sous le nom d'ACHARD DE SAINT-MANVIEUX, s'est éteinte dans la première moitié du XIX^e siècle ; 2^o Charles Achard, Sgr du Pas de la Vente et du Perthus-Achard, baptisé en 1677, marié en 1709 à Renée de la Broise, dont la descendance subsiste sous le nom

d'ACHARD DE BONVOULOIR. Le petit-fils de ce dernier, Luc-René-Charles Achard, connu sous le titre de comte de Bonvouloir, né en 1744, marié en 1772 à Marie-Jeanne de Saint-Denis, fut élu député de la noblesse de l'élection de Coutances aux États généraux de 1789. Il sollicita cette même année les honneurs de la Cour, mais, par suite de la Révolution, il ne put être donné suite à sa demande. Il eut quatre fils : 1° François-Luc, né en 1773, qui fit en 1787 des preuves de noblesse pour être admis dans la marine et qui mourut sans alliance; 2° Charles-Auguste, né en 1774, chevalier de Malte, qui périt au combat d'Aboukir; 3° Eugène-Charles, comte de Bonvouloir, né en 1776, qui épousa en 1803 M^{lle} de la Tour du Pin et dont la descendance subsiste; 4° Charles, comte de Bonvouloir, qui épousa en 1805 M^{lle} de Thiboutot et dont la descendance s'éteint en la personne de sa petite-fille, mariée en 1861 au vicomte Ludovic d'Estampes.

La famille Achard a fourni à l'époque féodale de vaillants chevaliers. A une époque plus récente elle a donné plusieurs chevaliers de Malte, depuis François Achard du Pin, admis dans l'Ordre en 1647, des pages et des gentilshommes de la chambre du Roi, des chevaliers de ses Ordres, un page du duc d'Orléans en 1753, un maréchal de camp, un député de la noblesse aux États généraux de 1789, etc.

Ses divers représentants prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la Normandie et du Maine.

Principales alliances : de Hercé, du Bailleul, de Vassé, Doynel, de Courtarvel, de Beauvau, Ysoré (de Pleumartin), de Mailloc, de la Motte-Baracé, de Goyon, de Lonlay, de la Broise, de la Tour du Pin, de Thiboutot, de Syresme, d'Estampes, le Forestier, de Banville, Picot de Vaalogé, Dager, de Morell d'Aubigny, de Revilliasc, d'Osmond, Daniel de Vauguion, Gouhier de Petiteville, de Costard, Colonna 1905, du Pontavice, Gaultier de Carville, de Grente, etc.

ADAM, à Boulogne-sur-Mer.

La famille ADAM est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie du nord de la France.

Jacques Adam, ou Adam-Fournier, marié en 1753 à Marie-Louise-Antoinette Hochard, fonda à Boulogne-sur-Mer une maison de banque qui ne tarda pas à devenir puissante et que ses descendants possèdent encore. Son fils aîné, Alexandre Adam, laissa trois fils qui furent les auteurs d'autant de rameaux :

1° Alexandre Adam, maire de Boulogne, président du Conseil général du Pas-de-Calais, commandeur de la Légion d'honneur, père d'Alexandre Adam, trésorier payeur général, et grand-père de Georges Adam, membre du conseil général du Pas-de-Calais.

2° Hercule Adam.

3° Achille Adam, président de la Chambre de commerce de Boulogne, père d'Achille Adam, ou Adam-Fontaine, né à Boulogne en 1829, président de la Chambre de commerce de cette ville, député et membre du Conseil général du Pas-de-Calais, décédé en 1887. Le fils aîné de ce dernier, Achille Adam, décédé en 1915, fut député du Pas-de-Calais; il avait épousé la comtesse d'Aulan, née Geoffre de Chabrignac, dont il n'a pas laissé d'enfants. Le puîné, Félix Adam, marié à M^{lle} Pavie, a été maire de Boulogne.

Principales alliances : Roulet de la Bouillerie, de Lestapis, Marcotte de Quivières, de la Barre de Nanteuil, Deville (Sainte-Claire Deville), de Geoffre de Chabrignac, de Lhomel, de Loynes, etc.

AGNIEL de CHENELETTE. Armes : *coupé: au 1 d'azur à trois étoiles rangées d'argent surmontées d'un soleil d'or; au 2 d'or à l'agneau pascal d'azur.* — Armes primitives (d'après un cachet de 1721) : *d'azur à un agneau pascal d'argent accompagné d'un soleil d'or mouvant du franc canton.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : **PROBITAS ET FIDELITAS**¹.

La famille AGNIEL DE CHENELETTE appartient à la noblesse du Beaujolais.

Steyert en a donné une généalogie dans son *Armorial général de Lyonnais, Forez et Beaujolais*.

La famille Agniel de Chenelette est originaire du Languedoc et descend d'André Agniel qui résidait à Uzès sous Louis XIV. Les deux fils de celui-ci, Pierre et Henry Agniel, vinrent se fixer à Lyon dans les dernières années du xvii^e siècle et y réalisèrent une grosse fortune dans le commerce des draps. Henri mourut sans postérité en 1727. Son frère, Pierre, marié en 1703 à Geneviève Chomey, fut anobli en 1724 par l'échevinage de Lyon et mourut en 1736. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre-Henri, né en 1708, qui continua la lignée ; 2° Jean-Baptiste, Sgr de la Vernouze, né en 1719, conseiller en la Cour des monnaies en 1747, puis au Conseil supérieur en 1774, dont le fils n'eut pas de postérité. Pierre-Henri Agniel, Sgr de Chenelette, fut pourvu en 1732 de l'office de trésorier de France et épousa en 1735 Marie-Anne de Ferrary de Romans. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche, capitale du Beaujolais. Il fut père de Jean-Baptiste Agniel, chevalier, Sgr de Chenelette, né en 1739, marié à Charlotte-Françoise de Ferrary de

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Agniel de Chenelette dans le premier volume de cet ouvrage.

Romans, qui prit en qualité de lieutenant-colonel d'artillerie une part brillante à la défense de Lyon contre les troupes de la Convention, grand-père de Théodore Agniel de Chenelette, né en 1797, marié en 1832 à M^{lle} de Vougy, décédé en 1880, qui fut honoré du titre de comte romain par bref de S. S. Pie IX, et bisaïeul de Rémy, comte de Chénelette, propriétaire du château de Chénelette, qui a épousé en 1864 Léontine, fille du vicomte Dauger, et qui en a eu une nombreuse postérité.

Un jugement, rendu le 24 mai 1865 par la Cour impériale de Lyon et rapporté tout au long dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1866, a autorisé la famille Agniel de Chenelette à faire rectifier les actes de l'état civil dressés depuis la Révolution dans lesquels son nom avait été orthographié Agniel-Chenelette, sans particule.

Principales alliances : de Ferrary de Romans 1735 et vers 1785, Michon de Vougy 1832, Boulard de Gatelier 1858, Dauger 1864, Fromentin de Saint-Charles 1893, Lempereur de Saint-Pierre 1893, de l'Escaille 1898, Varenard, Cizeron 1751, d'Olivier du Faget 1814, Rambaud 1780, Hubert de Saint-Didier, de Saint-Priest d'Urgel 1788, etc.

Dans ses *Notes héraldiques et généalogiques sur le Lyonnais*, Poidebard mentionne une autre famille Agniel qui appartenait au xviii^e siècle au grand commerce de Lyon. Cette famille portait les armes suivantes : *d'azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois hameçons d'argent et en pointe d'un agneau de même*. Un de ses membres, Claude Agniel, négociant à Lyon, fit le 5 mars 1774 un testament dans lequel il mentionne son neveu, Jean-Baptiste Agniel, alors fixé à Lille, en Flandre.

AIGNEAUX (d'). Armes : *d'azur à trois agneaux d'argent, 2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *AGNUS MILES*¹.

La famille D'AIGNEAUX, ou D'AGNEAUX, appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie.

On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. M. de Magny en a aussi donné une généalogie très succincte dans son *Nobiliaire de Normandie*. Mais son travail, qui n'est accompagné d'aucune preuve, est en désaccord constant et absolu avec celui qui est conservé dans les manuscrits de Chérin.

La famille d'Aigneaux paraît avoir eu pour berceau une seigneurie

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aigneaux dans le premier volume de ce Dictionnaire.

de son nom qu'elle a possédée de toute ancienneté sur le territoire de la paroisse de Deux-Jumeaux, dans la sergenterie des Vez et l'élection de Bayeux. Cette seigneurie d'Aigneaux ne doit pas être confondue avec une autre seigneurie du même nom, située aux portes de Saint-Lo, que Gillette d'Esquay apporta par mariage en 1445 à Raoul de Sainte-Marie et dont la famille de Sainte-Marie a conservé le nom et possède encore le château.

On ignore si c'est à la famille d'Aigneaux actuellement existante qu'appartenait un Foulques d'Aigneaux, chevalier banneret, qui se croisa en 1096. Le manuscrit de Bayeux attribue à ce seigneur les armes suivantes : *d'or à deux fasces de sinople accompagnées de sept merlettes de gueules.*

Hélie d'Agneaux se croisa en 1190. Philippe d'Agneaux se croisa en 1220. Le nom de ce dernier gentilhomme a été inscrit aux Salles des Croisades du musée de Versailles avec les armes de la famille d'Aigneaux actuellement existante.

La famille d'Aigneaux, dont l'ancienneté est incontestable, ne figure pas cependant au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Mais ses représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 25 mars 1599, par jugement de M. de Mesmes de Roissy. Ils furent encore maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre générations, sans anoblissement antérieur connu, remontant à Jean d'Agneaux, de la paroisse de Deux-Jumeaux, marié, le 8 juin 1503, à Savoisiennne de Campion.

Jean d'Aigneaux, écuyer de la paroisse de Deux-Jumeaux, auquel le travail de Chérin fait remonter la filiation, passa un bail à fief le 22 juillet 1394. Le même Jean d'Aigneaux, écuyer, Sgr du fief d'Aigneaux, en la paroisse des Deux-Jumeaux, fit, en octobre 1413, une donation au prieur dudit lieu pour continuer les obits fondés par ses prédécesseurs. Il est rappelé comme défunt dans un acte de 1470. Il eut d'une alliance inconnue deux fils, Jean et Marcel. L'aîné de ces fils, Jean, n'eut qu'une fille, Isabeau, femme de Jean de Vérigny ; il céda le fief d'Agneaux à son frère Marcel. Celui-ci est rappelé comme défunt dans une sentence des assises de Bayeux rendue en 1469 à la requête de sa veuve, Robine de Creully, gardienne de leurs enfants mineurs. Michel d'Aigneaux, fils de Marcel, rendit aveu, le 3 juin 1516, pour sa seigneurie d'Agneaux ; il produisit en 1527 devant les élus de Bayeux une généalogie qui donnait la filiation de sa famille depuis 1260. On ignore le nom de sa femme, mais on sait qu'il fut père de Jean d'Aigneaux, Sgr dudit lieu, marié en 1503 à Savoisiennne de

Campion, dont il a été parlé plus haut. Deux des fils de ce dernier, Adrien et Olivier d'Aigneaux, furent les auteurs de deux grandes branches.

Adrien d'Aigneaux, Sgr dudit lieu, auteur de la branche aînée, épousa en 1530 Blanche le Chevallier. Son descendant, Guillaume d'Aigneaux, Sgr dudit lieu, marié en 1647 à Françoise Vaultier, en laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Charles, mort au service sans avoir été marié ; 2° Guillaume, Sgr d'Aigneaux, marié en 1688 à Elisabeth Auvray, dont le fils, Jean-Philippe, Sgr d'Aigneaux, épousa, le 31 juillet 1736, Marie-Anne de Busc, fille d'un marchand orfèvre de Rouen, dont le petit-fils, Jean-François, connu sous le titre de baron d'Aigneaux, épousa vers 1780 M^{lle} d'Espinoze et dont les trois arrière-petits-fils moururent sans postérité ; 3° Isaac-François, marié en 1704 à Marie de Randovey, qui continua la lignée. L'arrière-petit-fils de ce dernier, Guillaume-Adolphe, né en 1786, marié en 1813 à Marie-Anne de Cauvigny, fut connu sous le titre de marquis d'Aigneaux, conservé depuis lors par le chef de la famille. Son fils, Guillaume-Paul, marquis d'Aigneaux, marié à Célestine de Martel de Janville, a eu, outre plusieurs filles, trois fils, Guillaume, marquis d'Aigneaux, marié en 1871 à Maria du Mesnildot, décédé en 1881, Luidge, comte d'Aigneaux, marié successivement en 1864 à Marie-Albertine du Mesnildot et en 1876 à Louise de Durfort, et Robert, marié en 1880 à Marguerite de la Conté, qui ont eu tous trois postérité masculine.

La branche cadette, dite des seigneurs d'Ouille, ou de Douville, paraît être aujourd'hui éteinte. Son chef, Michel d'Aigneaux de Douville, baptisé aux Deux-Jumeaux le 14 janvier 1666, alla se fixer au Canada et y épousa, le 13 mai 1688, Marie Lamy. Il fut père de Balthazar d'Aigneaux de Douville, né au Canada le 20 avril 1698, qui épousa à Montréal, le 25 juillet 1730, Marie Coulon de Villiers, et grand-père d'Alexandre-René d'Aigneaux de Douville, né en 1736, qui alla se fixer à la Guadeloupe et qui y épousa, le 28 mai 1764, Marie-Félicité Ricord. Alexandre-René fit enregistrer ses titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île le 15 novembre 1775, puis le 14 juillet 1784. Il eut deux fils : 1° Alexandre-Jean, né à la Guadeloupe en 1767, qui fit en 1784 des preuves de noblesse pour être admis parmi les cheveu-légers ; 2° René, né en 1772.

M. d'Aigneaux se fit représenter en 1789 par M. Massieu aux assemblées de la noblesse tenues à Bayeux.

La famille d'Aigneaux a longtemps professé la religion protestante.

Elle a toujours tenu un rang fort distingué dans sa province ; mais elle ne l'a jamais quittée pour venir à la Cour, ce qui fait qu'elle a pro-

duit peu de personnages marquants. Elle a cependant fourni des officiers de mérite, des zouaves pontificaux, etc.

Principales alliances : de Creully, de Campion 1603, de Clinchamps, Hue, de Béville, de Bourdon du Lys 1778, de Pierrepont, de Cauvigny 1813, de Martel de Janville, Gigault de Bellefont 1858, du Mesnildot, de Durfort de Civrac de Lorge, Aymer de la Chevalerie 1897, de la Bintinaye 1866, Ferrand de la Conté, Davy 1634, de Méherenc 1560, de Lorgeril 1901, de la Rivière, de Cussy 1646.

On peut voir dans quelques ouvrages contemporains, particulièrement dans le *Bulletin héraldique de France* de juillet 1897, que la famille AGNEW OF LOCHNAW serait une branche de la maison d'Aigneaux qui serait venue de Normandie se fixer dans la Grande-Bretagne à la suite de Guillaume-le-Conquérant. La famille Agnew, d'ancienne noblesse du comté de Wigtoun, porte pour armes : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux quintefeuilles de même et en pointe d'un sautoir d'azur*. Le *Peerage and Baronetage* de Burke ne parle pas de cette origine normande. Il fait simplement remonter la filiation à sir Andrew Agnew, knight of Locknaw, dont le fils, sir Patrick, député du comté de Wigtoun en 1633, décédé en 1661, fut créé baronnet de Nouvelle-Écosse par lettres du 28 juillet 1629. Sir Patrick Agnew laissa deux fils : 1° sir Andrew, qui épousa lady Anne Stewart, fille du premier comte de Galloway, et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec distinction ; 2° Patrick, dont la descendance s'éteignit en la personne de Margaret Agnew, of Sheuchan, femme de John Vans, of Barnbarroch, décédé en 1780. Le fils de cette dame, Robert Vans, of Barnbarroch and Sheuchan, né en 1755, joignit à son nom celui de la famille de sa mère qui a été conservé jusqu'à nos jours par ses descendants. La famille Vans-Agnew écartèle ses armes : *d'argent à la bande de gueules* de celles de la famille Agnew of Lochnaw.

AIGUIRANDE (d'), en Berry. Armes : *de sable à un lion d'or, armé et lampassé de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*¹.

La famille d'AIGUIRANDE, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse chevaleresque du Berry.

On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans le premier volume des *Archives de la noblesse* de Lainé, dans le tome V de l'*Armorial de la noblesse de France* de d'Auriac, etc.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aiguirande dans le premier volume de ce Dictionnaire.

La famille d'Aiguirande paraît avoir eu pour berceau la petite ville d'Aiguirande située dans l'arrondissement actuel de la Chatre, sur les confins du Berry et de la Marche. La seigneurie d'Aiguirande appartenait dès le ^{xiii}^e siècle aux barons de Chateauroux, princes de Déols et du Bas-Berry. On en a conclu, mais sans aucune preuve à l'appui, que la famille d'Aiguirande était une branche de celle des barons de Chateauroux.

La famille d'Aiguirande a pour premier auteur connu Raoul d'Aiguirande, ou du Plaix, damoiseau, qui fit une donation à sa femme, Isabelle de Vernéja, ou de Vernage, par acte passé devant clerc et juré de l'official de la Cour de Bourges le mercredi avant la Nativité de Notre-Seigneur de l'an 1317. On suppose que ce gentilhomme fut père de Jean d'Aiguirande, damoiseau, Sgr de Salvert, mentionné dans un acte de 1366, et grand-père de Jean d'Aiguirande, écuyer, Sgr du Plaix, mentionné dans un acte passé en 1386 par sa fille Jeanne, femme de Guillaume de la Verrière.

La filiation n'est régulièrement établie qu'à partir de noble homme Louis d'Aiguirande, écuyer, Sgr du Cher et du Plaix, fils présumé du précédent, qui, d'accord avec sa femme, Huguette d'Aubusson, fit, le 15 février 1411, un échange avec sa sœur, noble demoiselle Hélie d'Aiguirande, veuve de noble homme Regnaud Buchepot. Ce même Louis d'Aiguirande fut autorisé, le 14 février 1422, par Jean de Brosses à élever au lieu du Cher une maison jusqu'à la hauteur de trente pieds de muraille. Il fit un échange le 3 juillet 1425, fit son testament le 8 janvier 1438 et demanda dans cet acte à être inhumé dans l'église Saint-Martin de Boussac. Son fils, Pierre d'Aiguirande, écuyer, Sgr du Cher, épousa Marguerite de la Cour par contrat passé le 8 juin 1431 devant notaire à Maleval. Il est qualifié dans un acte de 1452 maître d'hôtel de Mgr l'archevêque de Lyon et fut nommé maître de l'hôtel du Roi par lettres données à Compiègne le 24 septembre 1468. Il laissa deux fils: 1^o Honoré, nommé maître d'hôtel ordinaire du Roi par lettres du 23 février 1493, qui épousa à une date inconnue Gabrielle le Groing et dont le fils, Pierre, marié à Gilberte de Pierrepont par contrat du 19 juin 1518, continua la lignée; 2^o Gilbert, étudiant de l'Université d'Orléans, dont le fils naturel, Louis d'Aiguirande, épousa, le 18 mai 1518, demoiselle Antoinette de la Faye.

François d'Aiguirande, sieur des Ternes, né en 1638, demeurant en la paroisse de Notre-Dame de Pouligny, marié le 5 août 1663 à Gerlaise de Montoste, fut maintenu dans sa noblesse avec son frère Jean, en mars 1668, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny après avoir justifié sa filiation depuis le contrat du 19 juin 1518

mentionné plus haut. Son petit-fils, François d'Aiguirande, né en 1703, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 10 mai 1715, par jugement rendu à Bourges de M. Foullé de Martangis, un des successeurs de Lambert d'Herbigny. Il épousa dans la suite, en 1725, Marie de la Celle-Châteauclos. Il en eut trois fils : 1° Antoine-François, connu sous le titre de comte d'Aiguirande, gentilhomme du comte de Clermont, qui n'eut qu'une fille ; 2° Jacques, également connu sous le titre de comte d'Aiguirande, marié en 1757 à Elisabeth-Mathurine de Vassé, dont le fils aîné, Armand-Fortuné, admis aux honneurs de la Cour, le 24 mai 1787, sous le titre de comte d'Aiguirande, n'eut pas d'enfants et dont le fils puiné, Charles, décédé en 1827, eut en 1815 un fils, Alexandre-Xavier, comte d'Aiguirande, lequel mourut encore jeune sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Poix, veuve du comte de Préaulx ; 3° Louis d'Aiguirande. Ce dernier vint se fixer en Artois après le mariage qu'il contracta avec M^{lle} de Léchelle de Mametz. Son fils, Alexandre-Constant, connu sous le titre de marquis d'Aiguirande, né à Béthune en 1776, marié successivement en 1798 à M^{lle} de Vicq et en 1830 à M^{lle} Lenoir, fut le dernier représentant mâle de sa famille et mourut dans un âge avancé ne laissant que deux filles, nées de sa première union, M^{me} van der Helle de Perdekerchowe et la comtesse de Sommyèvre.

La famille d'Aiguirande a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers distingués, une demoiselle de Saint-Cyr en 1749, etc. Des nobiliaires contemporains lui attribuent aussi un chevalier croisé, Hervé d'Aiguirande, qui serait cité dans un acte passé à Damiette en 1219.

Principales alliances : d'Aubusson, de Buchepot, de la Celle le Groing, de Pierrepont, de Culant 1575, de Lage, de Nuchèze 1699, du Lau d'Allemans 1753, de Poix, de Sommyèvre, etc.

AINVAL (d'). Armes : *d'argent émanché de gueules à la bande d'azur cotoyée de deux cotices de même brochant sur le tout.* — La branche des seigneurs de Douffront et de Frétoy, actuellement existante, a longtemps brisé ses armes *d'une molette d'azur au canton sénestre.* — Supports : *deux daims.* — Cimier : *un daim naissant dans un vol d'azur.* — Devise : NESCIT LABI VIRTUS.

Le hameau d'Ainval, situé en Vimeu, avait au moyen âge des seigneurs à la famille desquels il donna son nom. M. de la Gorgue-

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Ainval dans le premier volume de cet ouvrage.

Rosny mentionne, dans ses *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines*, un Thomas d'Ainval, chevalier templier, qui était détenu à Villers-Saint-Paul en 1308 ; un Jean d'Ainval, fieffé de la prévôté de Vimeu, qui fut convoqué pour la guerre en 1337, et un Guillaume d'Ainval, écuyer, Sgr d'Ainval, en Vimeu, qui avait épousé Barbe d'Amerval et dont le fils, Hue, vivant en 1384, avait épousé Jeanne de Sorel, dame de Blangy.

Une famille d'AINVAL appartient de nos jours à la noblesse de Picardie. Elle revendique une origine commune avec la vieille souche dont il vient d'être parlé. Des jugements de maintenue de noblesse obtenus par cette famille en 1701, 1716, 1717 la font descendre d'un Claude d'Ainval, écuyer, Sgr de Douffront, qui avait épousé vers 1510 Marguerite de Wallon. Pierre et Jérôme d'Ainval, fils de Claude, avaient fait reconnaître leur noblesse le 23 octobre 1550, par sentence rendue à Paris des commissaires députés sur le fait des francs-fiefs, après avoir justifié que leur père, Claude, était fils de Nicolas d'Ainval, mari d'Antoinette de Béry, petit-fils de Colart d'Ainval, écuyer, Sgr de Blangy, mari de Gillette de Vaux, et arrière-petit-fils d'Hue d'Ainval, vivant en 1384, mentionné plus haut. La famille d'Ainval fut aussi maintenue dans sa noblesse en 1629 par arrêt de la Cour des aides après avoir justifié sa filiation depuis Hue d'Ainval, vivant en 1384.

Charles-Louis d'Ainval, connu sous le titre de comte de Brache, ancien page de la Dauphine, sollicita en 1776 l'admission de sa femme aux honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner dans cette circonstance les titres de la famille d'Ainval, émit un avis fort défavorable. Dans une lettre adressée au comte de Vergennes à la date du 19 février 1776 il s'exprime en ces termes : « Tout annonce
« l'origine roturière de cette famille d'Ainval de Brache. Elle ne
« paraît être dans l'ordre de la noblesse que depuis 1512. Elle n'a
« non plus que peu de services et ses alliances sont des plus
« simples. » A cette lettre était joint le rapport suivant : « De toutes
« les pièces produites pour prouver l'ancienne noblesse de la famille
« d'Ainval, il n'y en a pas de plus propre pour conduire à la preuve
« de sa roture que le mémoire présenté au Roi par M^{me} la comtesse
« de Brache. Elle y cite une généalogie de cette famille déposée à la
« Bibliothèque de S. M. Cette généalogie... apprend qu'elle avait
« pour chef à la fin du xv^e siècle Nicolas d'Ainval, mari d'Antoi-
« nette de Béry. Or ce dernier dépôt contient l'épithaphe du même
« Nicolas et de son épouse, inhumés en 1506 à Saint-Denis
« d'Amiens, et il y est qualifié marchand et échevin de cette
« ville. Celui qui a dirigé le mémoire de M^{me} de Brache a eu la

« précaution de passer ce degré sous silence et de donner pour père
 « un aïeul afin d'éviter le danger du rapprochement de ces deux
 « pièces... M. de Rousseville, procureur du Roi pour la recherche
 « des faux nobles commencée en 1696, a mis en note d'une autre
 « généalogie de la même famille qu'il y avait beaucoup de sujets de
 « ce nom qualifiés bourgeois... Ces faits connus, on ne croit pas
 « nécessaire de discuter la valeur d'une sentence des commissaires
 « des francs-fiefs de l'année 1550, ni un arrêt de la Cour des aides de
 « l'année 1629 qui remontent sa noblesse à l'année 1384. Il y a trop
 « d'exemples du peu de foi que méritent les sentences sur la matière
 « des francs-fiefs. A l'égard de l'arrêt il est dit rendu sur les faits
 « généalogiques produits, c'est-à-dire sur des mémoires domesti-
 « ques... Quand on supposerait même que tous les sujets rapportés
 « dans la généalogie qu'elle produit ont existé et qu'ils ont été
 « nobles, si elle en retranche le Nicolas marchand, elle n'a plus de
 « liaison avec eux et si elle l'emploie, elle ne peut disconvenir
 « qu'elle ait dérogé. »

Nicolas, ou Colart, d'Ainval, le marchand d'Amiens décédé en 1506, était très vraisemblablement un représentant de l'ancienne famille d'Ainval qui avait dû se mettre dans le commerce pour rétablir sa fortune. Son fils, Claude d'Ainval, écuyer, Sgr de Douffront, maieur d'Amiens en 1547, eut de Marguerite Wallon trois fils, Pierre, Jérôme et Adrien, qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée posséda, entre autres biens, les seigneuries de Douffront, de Fillescamps et de Brache. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 28 novembre 1716, par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens. Son chef, Louis d'Ainval de Brache, fut admis en 1730 parmi les pages de la Petite Ecurie. Il était le beau-père de la comtesse de Brache qui sollicitait en 1776 les honneurs de la Cour. Cette branche est aujourd'hui éteinte. Une de ses dernières représentantes épousa le comte Terray dans les premières années du xix^e siècle.

La deuxième branche posséda les seigneuries de Courcy, de Hen, de Rivière-les-Conty, etc. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 6 novembre 1717, par jugement de M. de Bernage. Elle eut pour derniers représentants Jean-Frédéric-Armand d'Ainval, marié en 1775 à M^{lle} de Rély, et sa fille, la marquise de Sarcus, décédée prématurément en 1804.

L'auteur de la troisième branche, Adrien d'Ainval, Sgr de Douffront, fut maieur d'Amiens et épousa, le 27 décembre 1561, Marie du Gard. Son arrière-petit-fils, Jean d'Ainval, Sgr de Maucieux, marié en 1674 à Suzanne de la Villette, fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants, le 17 décembre 1701, par jugement de l'intendant

Bignon. Il fut père d'Antoine d'Ainval, Sgr de Frétoy, qui continua la descendance. Cette branche subsiste. Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte d'Ainval.

MM. Dainval, Dainval, Sgr du Frétoy, et Dainval de Brache prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Montdidier. M. d'Ainval, Sgr du fief de Beaulieu, prit part cette même année à celles du bailliage de Beauvais.

La famille d'Ainval a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : d'Amerval, d'Hangest, de Gueully (de Rumigny), Millon (de Montherlant), de Rembures, du Gard, de Sarcus, de Louvencourt, de Riencourt, Guinet. de Juzencourt, de Maisniel, Tardy de Montravel, de Carpentier de Juvigny, de Blotefière, de Rély 1775, Terray, Hay des Nétumières 1902, Philippe de Moucheton de Gerbrois 1870, de Brossard de Gromesnil 1642, etc.

ALAYER de COSTEMORE (d'). Armes : *d'azur à un laurier d'or de trois branches soutenu d'un croissant de même ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions*¹.

La famille d'ALAYER DE COSTEMORE, originaire de Digne, est anciennement et honorablement connue en Provence sans toutefois qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier.

Le marquis de Boisgelin en a donné une généalogie en 1899 dans le *Bulletin des Basses-Alpes*.

Joseph Alayer, auquel cet historien fait remonter la filiation, était marchand à Digne en 1596 ; il avait épousé Marguerite Autard. Leur fils, François Alayer, marié à Louise de Requiston, est qualifié marchand dans un acte de 1604 et écuyer dans un acte de 1611 ; il acquit une partie du fief de Champourcin. C'est sur le territoire de la commune de Champourcin que se trouve la montagne de Costemore dont la famille d'Alayer a conservé le nom. François Alayer était vraisemblablement parent d'un Esprit Alayer, de la ville de Digne, qui, lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, fut condamné à l'amende comme usurpateur avec son fils, également appelé Esprit. Il fut père de Jean Alayer, né le 5 mai 1613, qui épousa Elisabeth de Rascas, grand-père de François Alayer, Sgr de Champourcin, né le 7 avril 1635, qui épousa, le 12 juin 1664, Catherine de Pontevès, d'une des plus illustres maisons de la province, et bisaïeul

¹ Cette notice a été faite en partie à l'aide des renseignements dûs à l'obligeance de M. le baron du Roure. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Alayer de Costemore dans le premier volume de cet ouvrage.

de Joseph d'Alayer de Costemore, né le 7 novembre 1667, qui fut nommé maire de Digne en 1693. Le petit-fils de ce dernier, Honoré d'Alayer de Costemore, né au Poil en 1736, marié à Marseille en 1781 à M^{lle} de Gravier, fille d'un officier d'artillerie, décédé à Digne en 1812, fut nommé en 1786 major commandant l'île de Porquerolles. Il fut père de Louis-Auguste d'Alayer de Costemore, né à Marseille en 1784, conseiller municipal de cette ville, décédé en 1864, et grand-père d'Alexandre-Auguste d'Alayer de Costemore, né à Marseille en 1831, qui a eu une nombreuse postérité de son mariage, en 1857, avec M^{lle} Plagniol.

M. de Costemore, Sgr en partie du Poil, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Castellane.

La famille d'Alayer de Costemore a fourni des officiers.

Principales alliances : de Rascas, de Pontevès, de Crozet, Ancy, Bouchet-Rivière d'Arc 1888, Beudesson de Chanville 1912, etc.

ALBIS de GISSAC et du SALZE (d'). Armes : d'azur à un cygne d'argent accompagné en chef d'un croissant et de deux étoiles d'or. — Couronne : de Comte. — Supports : deux lions. — Cimier : un cygne. — Devise : ALBUS IN ALBIS ¹.

La famille d'ALBIS est originaire du Rouergue où elle a possédé jusqu'à nos jours la terre de Gissac, dans l'ancienne élection de Milhau. Elle acquit une grosse fortune dans le commerce à la fin du xv^e siècle et plusieurs de ses membres s'agrégèrent aussitôt à la noblesse.

On trouvera des généalogies de la famille d'Albis dans les ouvrages que M. de Barrau et le vicomte de Bonald ont consacrés à la noblesse du Rouergue et dans le tome III de la *France moderne*. On trouvera aussi sur cette famille d'intéressants renseignements dans le *Nobiliaire de Montauban* de Lainé et surtout dans les manuscrits de Chérin.

La famille d'Albis est connue à Saint-Affrique depuis le xv^e siècle. M. Villain mentionne dans la *France moderne* un Pierre Dalbis qui fut consul de cette ville en 1516, 1517, 1522 et 1532, un François Dalbis, qui exerça les mêmes fonctions en 1548, et un maître François Dalbis, licencié, qui fut en 1559 juge du Pont de Camarès.

Laurent Dalbis, bourgeois de Saint-Affrique, consul de cette ville en 1564, auquel remonte la filiation, avait épousé Hélix de Capelle. Il en eut plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Pierre Dalbis, s'agrégea à

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Albis de Gissac dans le premier volume de cet ouvrage.

la noblesse et se fit décharger du droit de commun de paix, attendu sa qualité de noble, par sentence du sénéchal du Rouergue du 3 décembre 1609 ; il mourut en 1619 sans avoir eu de postérité masculine de son mariage avec Marthe de Pomarède, fille du seigneur de Gissac. Un des puînés, Laurent Dalbis, continua la descendance. Laurent Dalbis, Sgr de Boussac, puis de Gissac, fut docteur ès droits et avocat à Saint-Affrique. Il fut maintenu, avec son frère Pierre, en la perception de partie du droit de péage en la ville de Saint-Affrique par sentence du sénéchal du Rouergue du 3 juillet 1610. Il s'agrégea, lui aussi, à la noblesse, mais ne put faire reconnaître ses prétentions lors de la grande recherche commencée en 1666 et fut condamné à l'amende comme usurpateur, le 15 novembre de cette même année, par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Il avait épousé Guine de Pomarède, sœur de sa belle-sœur et fille du seigneur de Gissac. Il survécut à son fils, Antoine Dalbis, né en 1617, marié le 3 novembre 1637 à Anne de Passemar et décédé le 8 octobre 1653, et eut pour héritiers ses deux petits-fils, Guillaume et Antoine d'Albis. Ceux-ci furent condamnés en 1666 avec leur grand-père comme usurpateurs de noblesse. L'aîné d'entre eux, Guillaume Dalbis, Sgr de Gissac et de Boussac, épousa d'abord, le 14 février 1661, Jeanne de Courtines, puis, le 11 octobre 1683, Marie de Grailh, héritière de la seigneurie du Salze. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Louis, né du premier lit, et Jean-François, né du second lit, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Louis Dalbis, Sgr de Gissac et de Boussac, fut à son tour condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 29 novembre 1697 de Sanson, intendant de Montauban. Quelques années plus tard il arriva à se faire maintenir dans sa noblesse, le 11 novembre 1700, par jugement de Legendre, successeur de Sanson, en raison de la charge anoblissante de secrétaire du Roi qu'aurait exercée son grand-père, Antoine d'Albis. Ce jugement fut le résultat d'une erreur de l'intendant qui confondit Antoine d'Albis de Gissac, marié en 1637 et décédé en 1653, aïeul de M. de Gissac, avec un autre Antoine d'Albis, marié en 1662, qui fut, en effet, pourvu d'un office de secrétaire du Roi et qui fut un des auteurs de la famille d'Albis de Belbèze et de Razengues, rapportée à la suite. Sur le vu du jugement rendu par Legendre en 1700, Louis d'Albis de Gissac fut encore maintenu dans sa noblesse avec ses frères, le 4 mars 1715, par jugement de Laugeois, également intendant de Montauban. Il mourut en 1738. Il avait épousé à Vannes, en 1707, Marie-Anne Boudoul de Boudory qui lui apporta divers domaines en Bretagne. Il fut père de Bertrand-Anne

d'Albis, Sgr de Gissac, qui épousa en 1748 Marie d'Assier de Tanus, grand-père d'Alexandre d'Albis de Gissac, Sgr de Krandrung et de la Kranjac, en Bretagne, décédé au château de Gissac en 1836, qui épousa en 1788 M^{lle} de Montcalm-Gozon et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Rouergue, et bisaïeul d'Henri-Alexandre d'Albis de Gissac, décédé en 1855, qui épousa en 1824 M^{lle} Alix Amilhau. Ce dernier fut connu le premier sous le titre de vicomte de Gissac, conservé depuis lors par le chef de cette branche. Il laissa deux fils, Louis-François, vicomte de Gissac, marié en 1860 à Marguerite de Puysegur, et Joseph, baron de Gissac, marié en 1858 à Zoé de Gualy de Saint-Romme, qui ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

L'auteur de la seconde branche, Jean-François d'Albis de Gissac, Sgr de Boussac en partie et du Salze, né en 1684, épousa en 1721 Marie-Madeleine de Vernhes et mourut en 1749. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Guillaume d'Albis, Sgr du Salze, épousa en 1752 Jeanne Molinier et continua la descendance. Un des cadets, le chevalier de Gissac, étant passé à la Martinique, demanda l'enregistrement de ses titres de noblesse au Conseil supérieur de cette île. Sa demande fut en 1758, puis en 1759, l'objet de deux rapports fort défavorables du généalogiste des Ordres du Roi chargé de l'examiner. Le second de ces rapports, conservé dans les manuscrits de Chérin, fait observer que la famille d'Albis de Gissac, condamnée comme usurpatrice de noblesse par jugements de 1666 et de 1697, ne put arriver à se faire maintenir noble en 1700 et 1715 qu'en se greffant sur une famille avec laquelle elle n'avait aucun rapport et qu'elle doit donc être considérée comme roturière. Cette seconde branche eut pour dernier représentant Guillaume-Hippolyte d'Albis du Salze, né en 1792, député de l'Aveyron à l'Assemblée constituante de 1848, puis à l'Assemblée législative de 1849, qui mourut sans avoir été marié.

Principales alliances . de Malvin de Montazet, d'Assier de Tanus 1748, de Montéty, de Montcalm-Gozon 1788, Picapère de Cantobre, Amilhau 1824, d'Izarn de Villefort 1855, de Chastenot de Puysegur 1860, de Gualy 1858, Drouilhet de Sigalas 1890, d'Eimar de Jabrun, Dessalles (aujourd'hui des Salles) 1784, Labayle d'Estantque, etc.

ALBIS (d') à Milhau. Mêmes armes que la famille précédente¹.

La famille d'ALBIS est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie protestante de Millau, en Rouergue.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Albis dans le premier volume de cet ouvrage.

Elle a toujours été considérée comme une branche, détachée à une époque encore mal déterminée et demeurée non noble, de la famille d'Albis de Gissac et du Salze dont elle porte les armes.

Jean Dalbis, auquel remonte la filiation suivie, vint se fixer à Milhau dans les premières années du xvii^e siècle et épousa successivement Isabeau Guiraud et Anne de Chalendreau. M. Villain, qui a donné une généalogie de la famille d'Albis dans le tome III de la *France moderne*, croit qu'il était un fils puîné de Laurent Dalbis, bourgeois de Saint-Affrique, consul de cette ville en 1564, auteur de la famille d'Albis de Gissac et du Salze. Laurent d'Albis, bourgeois de Milhau, fils de Jean, fut médecin et épousa en 1626 Suzanne de Brunel. Il fut père de Jean d'Albis, maître apothicaire, qui épousa en 1662 Marie d'Allant, grand-père de Jean d'Albis, maître apothicaire, qui épousa Marguerite de Puech, bisaïeul de Jean d'Albis, docteur en médecine, qui épousa en 1720 Suzanne de Fontanier, et trisaïeul de Jean d'Albis qui épousa en 1760 Jeanne-Marie de la Farelle. Le fils de ce dernier, François d'Albis, décédé en 1832, fut maire de Milhau et conseiller général de l'Aveyron. De son mariage avec Pauline Liquier, il laissa plusieurs fils : 1^o Nestor, négociant à Montpelier, marié en 1821 à Sophie Grand, dont la descendance subsiste ; 2^o Adrien ; 3^o Jean-Hilarion, qui n'eut que deux filles ; 4^o Antoine-Léon, président du tribunal de Milhau, décédé en 1883, qui n'eut qu'une fille, Mme de Bousquet de Florian ; 5^o Adrien-Hippolyte, qui alla se fixer à Lyon et dont la descendance subsiste ; 6^o Antoine-Emile, négociant à Marseille, décédé sans avoir été marié.

Principales alliances : de la Farelle 1760, de Mazars de Mazarin 1847, de Bousquet de Florian, Bontoux, Monod 1861, de Luze 1879, Haviland 1906, etc.

La famille d'Albis dont il vient d'être parlé et dont un membre résidait à Marseille au xix^e siècle ne doit pas être confondue avec une famille d'Albis, ou d'Albi, depuis longtemps éteinte, qui a appartenu à la noblesse de Provence. Cette dernière famille portait pour armes : *de gueules à une bande d'argent accompagnée de deux cœurs d'or*. Elle avait pour auteur Jean Albis, ou Alby, de la ville d'Hyères, mari d'Elione de Cuers, qui fut secrétaire dans le Conseil éminent, qui fut anobli par sa charge et dont un fils, Antoine Albis, fut reçu le 4 janvier 1510 conseiller au Parlement de Provence en remplacement de son oncle, Jean de Cuers. André Albi, ou Albis, fut reçu en 1555 conseiller en la Cour des comptes de Provence. Son fils, François Albi, sieur de Brès, et son petit-fils, Honoré Albi, sieur de Brès, furent pourvus de la même charge en 1577 et 1604. L'héritière de cette famille, Anne d'Albi, dame de Brès, fille de François et de Françoise

de Villeneuve-Bargemont, épousa François Aymar, Sgr de Montsalier, né en 1574, président en la Chambre des comptes, un des auteurs de la famille d'Aymar d'Albi de Chateaurenard. Ses descendants n'ont cessé jusqu'à nos jours de joindre à leur nom celui de la famille d'Albi.

ALBIS de BELBÈZE et de RAZENGUES (d'). Armes : *d'azur semé d'étoiles d'or, treillissé de même*¹.

La famille D'ALBIS DE BELBÈZE ET DE RAZENGUES appartient à la noblesse du Languedoc.

Elle est originaire du Rouergue et peut être une branche détachée à une époque très reculée de la famille d'Albis de Gissac.

M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*.

Son auteur, Jean d'Albis, est dit dans un acte du 15 septembre 1627 fils de feu Jean d'Albis, quand vivait notaire royal à l'Isle, en Albigeois, et de Catherine Favier. Il était avocat en la Cour quand il fut pourvu, le 3 juillet 1647, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Toulouse. Il fut maintenu dans sa noblesse, en raison de son office, par jugement du 20 décembre 1668 de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Il fit son testament l'année suivante et demanda à être inhumé à l'Isle dans le tombeau de ses prédécesseurs. Il avait épousé, le 11 février 1629, Jeanne Langard, fille d'un procureur du Roi au siège royal de l'Isle. Son fils, Antoine d'Albis, né en 1632 à l'Isle d'Albe, marié, le 18 novembre 1662, à Marguerite Saunier, fille d'un bourgeois de Toulouse, fut à son tour pourvu, le 18 février 1671, d'un office de secrétaire du Roi qu'il résigna en 1700. Il fut père de Pierre-Thomas d'Albis, qui épousa en 1694 Marguerite de Cassaigneau, fille d'un ancien capitoul de Toulouse, et grand-père de Denis d'Albis, reçu en 1727 conseiller au Parlement de Toulouse, décédé en 1778, qu épousa, le 5 mars 1727, Bernarde Toulouse. Deux des fils de ce dernier, Jean-Denis et François-Joseph, furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean-François-Denis d'Albis de Belbèze, né en 1730, reçu en 1750 conseiller au Parlement de Toulouse, marié en 1777 à Marie-Thérèse le Comte de la Tresne, décédé en 1804, fut connu sous le titre de comte de Belbèze. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. Il fut père de Jean

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Albis de Belbèze et de Razengues dans le premier volume de cet ouvrage.

René, comte d'Albis de Belbèze, né en 1783, et grand-père d'Arthur, comte d'Albis de Belbèze, dernier représentant de sa branche, qui n'a eu que trois filles de son mariage avec M^{lle} Bertrand.

François-Joseph d'Albis, auteur de la branche cadette, recueillit par héritage de son oncle maternel, M. de Thoulouse, conseiller au Parlement de Toulouse, la terre importante de Razengues que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours dans le département du Gers. Il fut dès lors connu sous le titre de baron de Razengues. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et mourut en 1820. Il avait épousé à Loches, en 1766, M^{lle} de Marsay. Leur fils, Denis-Auguste, baron d'Albis de Razengues, né à Toulouse en 1769, fit en 1779 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Il épousa en 1817 M^{lle} Ville de Teynier et mourut en 1864. Il était l'aïeul de François-Théodore, baron d'Albis de Razengues, marié en 1900 à M^{lle} Defferre.

Principales alliances : de Gouttes, de Cassaigneau 1694, d'Olive 1723, de Cassand, de Roquemaurel 1764, Lecomte de la Tresne 1777, de Blay 1886, de Marsay 1766, de Cabarrus, etc.

ALEMAN (d') en Béarn. Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux merlettes d'argent et en pointe d'un arbre arraché d'or.* — On trouve aussi les armes suivantes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de trois étoiles d'argent, placées en demi-orle, et en pointe d'une gerbe d'or*¹.

La famille d'ALEMAN appartient à la noblesse du Béarn.

Elle habitait au XVIII^e siècle la paroisse de Cette, dans la vallée d'Aspe, où elle possédait la maison de Sainte-Croux.

Jean d'Aleman-Sainte-Croux, mari de Catherine de Laha, mourut à Cette le 21 mars 1731. Il laissa un fils, Jean, dont il va être parlé, et plusieurs filles. L'une de celles-ci, née en 1697, épousa à Jaca, en Espagne, le 28 janvier 1716, Jean-Pierre d'Ort, dit de Borderotte et de la Borde, et fut mère de Jean-Joseph de la Borde, banquier de la Cour, auteur de la famille des marquis de Laborde, ou de la Borde, actuellement existante. Jean d'Aleman-Sainte-Croux, né à Cette en 1694, épousa en 1728 Marguerite de Rachou. Leur fils, Jean d'Aleman, né à Cette en 1731, négociant à Bayonne, acquit en 1769 de Jeanne-Claude d'Abbadie d'Oroignen, marquise de Lons, la maison abbatiale de Lay pour laquelle il fut admis aux États du Béarn dans l'ordre de la noblesse le 19 avril de cette même année. Il mourut en

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Dufau de Maluquer. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aleman dans le premier volume de cet ouvrage.

1784. L'aîné de ses deux fils, Jean, né à Bayonne en 1771, n'eut que deux filles, M^{mes} Clérisse et Cassou. Le second, Alexis, né à Bayonne en 1773, décédé en 1848, eut lui-même deux fils : 1^o Jules d'Aleman, né à Bayonne en 1808, président de chambre à la Cour de Pau, décédé à Paris en 1880, qui laissa une nombreuse postérité ; 2^o Félix d'Aleman, né à Bayonne en 1811, inspecteur des douanes, décédé à Paris en 1880, qui a laissé deux fils. Joachim d'Aleman, né en 1848, un des fils de Jules, a été conseiller à la Cour d'Aix ; il est décédé en 1907 laissant deux enfants.

Un jugement du tribunal de première instance de Dax a autorisé, le 31 mai 1886, les membres de la famille d'Aleman à faire rectifier un certain nombre d'actes de l'état civil dans lesquels leur nom avait été orthographié Daleman, en un mot.

Principales alliances : de Laborde, Clérisse, Cassou, Blondel-la Rougery, etc..

Une famille d'Aleman, distincte de celle dont il vient d'être parlé, résidait au xviii^e siècle dans la petite ville de Nay, en Béarn. Pierre d'Aleman, chevalier de Saint-Louis, acquit en 1751 de Jean-César d'Incamps, marquis de Louvie, la terre et seigneurie de Castillon pour laquelle il fut admis l'année suivante aux Etats du Béarn. Il fut plus tard major du château neuf de Bayonne et mourut en 1774 à l'âge de 74 ans. Il avait épousé en 1756 Jeanne de Vergés. Il en eut un fils, Abraham-Timothée d'Aleman, né en 1758, qui paraît être mort jeune, et une fille, Elisabeth, qui épousa en 1774 noble Jacques de Pondicq, avocat, fils du seigneur de Lusson.

ALLÉON.

C'est par erreur qu'il a été avancé, sur la foi de l'*Armorial des comtes romains* de M. de Magny, que le comte ALLÉON avait obtenu de Napoléon III la confirmation de son titre de comte romain. Cette confirmation n'est pas mentionnée, en tout cas, dans les *Titres et confirmations de titres* de 1830 à 1908, le répertoire cependant si complet du vicomte Révérend. Une fille du comte Alléon a épousé à Evreux en 1890 M. Paul le Mesle.

ALPHÉРАН de BUSSAN (d'). Armes : écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe ; aux 2 et 3 de gueules à un lion léopardé d'or.

La famille d'ALPHÉРАН DE BUSSAN, éteinte en 1870, appartenait à la noblesse de Provence.

Elle était originaire de la ville d'Aix où dès le xvii^e siècle elle occu-

paît un rang distingué dans la bourgeoisie. François Alphéran fut nommé en 1649 troisième consul d'Aix. Gaspard Alphéran, bourgeois d'Aix, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Claude Alphéran, consul d'Aix en 1690, se signala par son dévouement lors de la peste qui ravagea la Provence en 1720. En récompense de sa belle conduite il fut anobli par lettres patentes de juin 1724 qu'il fit enregistrer le 21 avril 1725. Il était frère de Paul Alphéran, qui fut évêque de Malte, puis archevêque de Damiette, fils de Jean-Louis Alphéran et de Thérèse Ventre et petit-fils de Claude Alphéran et de Thérèse Collomb. Il avait épousé Claire de Broussier. Leur fils, Boniface Alphéran, Sgr de Bussan, né à Aix le 7 juillet 1727, marié dans cette ville, le 7 septembre 1745, à Thérèse de Régina, fille d'un greffier en chef au Parlement, inhumé à Lyon le 8 mars 1794, fut reçu en octobre 1746 conseiller au Parlement de Provence. Il eut pour successeur dans cette charge en 1776 son fils, Paul d'Alphéran de Bussan, né à Aix en 1749, marié en 1775 à Marie-Anne Miffre, décédé en 1821 à Saint-Saturnin-les-Apt. Ce dernier laissa trois enfants qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Jean-Baptiste-Paul d'Alphéran de Bussan, décédé sans alliance en 1870 ; 2° M^{me} de Sébastiane, décédée en 1868 ; 3° M^{me} de Ferry du Plantier, décédée en 1843¹.

ALZIARI, ou ALZIARY, de MALAUSSÉNA. Armes : *de gueules à une tour d'or surmontée d'une aigle couronnée de sable*².

La famille ALZIARI, ou ALZIARY, DE MALAUSSÉNA appartient à la noblesse de l'ancien comté de Nice.

M. de Orestis lui a consacré un article dans sa *Noblesse niçoise*.

Claude Alziari, à partir duquel il donne la filiation, était notaire à Roquesteron dans les dernières années du XVIII^e siècle. Son fils, Jean Alziari, décédé en 1734, reçut du roi de Sardaigne, le 26 octobre 1723, inféodation, avec le titre de comte, du fief de Malausséna, ou Malaussène, situé dans la vallée de Massoins ; il reçut l'investiture du titre de comte d'abord le 20 décembre 1723, puis le 26 septembre 1733. Louis Alziari, fils de Jean, fut investi, le 14 février 1736, du titre de comte et continua la lignée. Son petit-fils, Joseph Alziari, comte de Malausséna, marié à Apollonie Corvesi-Lascaris, fut conseiller d'Etat

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Alphéran de Bussan dans le premier volume de cet ouvrage.

² Cette notice a été faite, en partie, à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le baron Manno. Elle remplace avec la suivante les articles qui avaient été consacrés aux familles Alziari de Malausséna et Alziari de Roquefort dans le tome I et dans les Additions du tome II de cet ouvrage.

ordinaire en 1831 et lieutenant général des armées du roi de Sardaigne en 1838. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, le comte Clément, décédé en 1841, et le comte Jean-Albert, capitaine de frégate de la marine sarde, décédé en 1848. L'aîné de ces deux frères, Clément, fut père du comte Gustave Alziari de Malausséna, né en 1833, capitaine de frégate sarde, tué glorieusement en 1866 à bord du navire amiral *Re d'Italia*, et du comte François Alziari de Malausséna, né en 1838, décédé en 1905, qui fut pendant de longues années maire de Nice et député des Alpes-Maritimes. Le puîné, Jean-Albert, avait épousé Pauline, des barons Héraut ; il fut père de François, comte Alziary de Malausséna, sous-chef de l'exploitation des chemins de fer algériens de l'État, qui épousa Marie, des comtes Massimino-Ceva di San-Michele, et grand-père d'Albert, comte Alziary de Malausséna, ingénieur des arts et manufactures, qui a épousé M^{lle} d'Ailhaud de Brisis et qui en a eu des enfants.

La famille Alziary de Malausséna a fourni des officiers très distingués.

Principales alliances : Corporandi d'Auvare, Corvesi-Lascaris, Massimo-Ceva di San-Michele, Tonduti di Peglione, Durante, d'Ailhaud de Brisis, etc.

ALZIARI de ROQUEFORT. Mêmes armes que la famille précédente (d'après le *Nobiliaire du département des Bouches du Rhône*).

La famille ALZIARI DE ROQUEFORT est fort anciennement connue dans la haute bourgeoisie de la ville de Saint-Paul, près de Grasse, en Provence.

Elle paraît être une branche détachée à une époque reculée de la famille Alziari de Malausséna à laquelle a été consacrée la précédente notice.

On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Histoire de la ville de Vence* publiée en 1860 par l'abbé Tisserand. MM. Gourdon de Genouillac et le marquis de Piolenc lui ont consacré une courte notice dans leur *Nobiliaire du département des Bouches du Rhône*.

Jean Alziari, viguier de Saint-Paul, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à un lézard de sinople en pal ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. Sa femme, Marguerite de Mougins, appartenait à une famille encore existante qui fut anoblie sous la Restauration. Les familles Alziari et Mougins possédèrent en commun au xviii^e siècle le fief de Roquefort, près de Grasse, dont elles ont l'une et l'autre gardé le nom. Honoré Alziari de Roquefort, fils de Jean, épousa Blanche de Boyer de Choisy, née en 1724. Alexandre Alziari de Roquefort, viguier de Saint-Paul, marié à Marie-

Christine de Grimaldi, dut, à la suite de revers de fortune, entrer au théâtre. Ses deux filles, Pauline et Marie-Blanche Alziari, connues sous le nom de Mesdemoiselles Sainval, embrassèrent la même profession et furent deux des plus célèbres tragédiennes de la fin du xviii^e siècle. Leur frère, Jean-Antoine Alziari de Roquefort, conseiller du Roi et juge, marié en 1787 à Catherine de Beaumont, continua la descendance qui s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours.

AMADE (d'). Armes : *d'argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules ; au chef d'azur chargé de trois besants d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : **UBIQUE**
AMAT¹.

La famille d'AMADE, au nom de laquelle le général d'Amade a dans ces dernières années donné tant d'illustration, a eu pour berceau la ville de Castelsarrazin (Tarn-et-Garonne).

On en trouvera des généalogies dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1908 et dans le tome III de la *France moderne* (première partie).

La filiation est établie depuis Pierre Amade, marié à Marguerite de Soubiran, qui était en 1655 bourgeois et consul de Castelsarrazin et dont le fils, Bernard Amade, bourgeois et consul de Castelsarrazin, décédé en 1713, épousa en 1670 Antoinette de Pechmia, puis, en 1686, Anne de Belou, fille d'un bourgeois de Bordeaux. Pierre-Guillaume Amade, né de la première union, s'apparenta à une partie de la noblesse de sa région par le mariage qu'il contracta, le 20 octobre 1728, avec Jeanne de Linas, petite-fille de Pierre-Jean de Faudoas, Sgr de Séguenville, et de Lucrèce de Roquemaurel. Il fut père de Bernard-Joseph Amade, sieur de Soye, lieutenant au régiment de Traisnel, décédé en 1807, qui épousa en 1761 Claire de Moynier, et grand-père de Jean-Joseph Amade, puis d'Amade, juge de paix, décédé en 1846, qui épousa en 1807 Justine-Marie de Montbrun, décédée à Paris en 1872. Ce dernier fut anobli, le 28 décembre 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII enregistrées l'année suivante à la Cour de Toulouse. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Stéphane, agent-voyer principal, n'eut pas d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Moriés. Le puîné, Adolphe, sous-intendant militaire, officier de la Légion d'honneur, décédé à Toulouse en 1892, épousa successivement en 1851 M^{lle} de Ricaumont et en 1861 M^{lle} de Cellery d'Allens,

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Amade dans le premier volume de cet ouvrage.

décédée en 1916. Il laissa une fille mariée à M. de Puybusque, puis au comte Etienne de Fumel, et deux fils, un de chaque lit. L'aîné de ces fils, Gérard-Albert d'Amade, né en 1856, est un des plus brillants officiers généraux de l'armée française ; il a épousé sa cousine, M^{lle} de Ricaumont, dont il a plusieurs enfants. Son frère, Bernard-Pierre d'Amade, né à Montauban en 1863, officier de cavalerie, a épousé en 1889 M^{lle} Challe.

Principales alliances : de Linas, de Robert, de Moynier, Delpech, Bessey, de Montbrun 1807, Julien de Moriès 1846, Jay de Beaufort 1837, Mercier de Sainte-Croix 1856, Mieulet de Ricaumont 1851, 1891, de Cellery d'Allens 1861, de Puybusque 1893, de Fumel 1898, etc.

AMÉDOR de MOLANS (d'). Armes : *de gueules à une croix patriarcale d'or, cantonnée de quatre trèfles de même.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions armés et lampassés de gueules, l'un passant, l'autre rampant.* — Devise : **CUNCTIS MEUS AUREA** ¹.

La famille d'AMÉDOR, ou DAMÉDOR, DE MOLANS appartient à la noblesse de Franche-Comté.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Nobiliaire de Champagne* de Lainé, dans le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Dossiers bleus*, dans les *Carrés d'Hozier*, etc.

Des généalogistes contemporains ont cherché à en faire remonter la filiation au XIII^e siècle. Dans la réalité la famille d'Amédor a pour premier auteur connu un Jeannin Damédor qui en 1420 était simple bourgeois de Vesoul. Un Jean Damédor figure avec la qualification d'écuyer dans un acte de 1456, peut-être apocryphe. Jean et Perrin Damédor, frères, passèrent un acte de vente le 20 juillet 1452.

Louis Damédor, bourgeois de Vesoul, auquel remonte la filiation, fut autorisé en 1544 par l'empereur Charles-Quint à posséder fief, ce qui semble indiquer qu'il n'appartenait pas à la noblesse. Il était en 1550 trésorier à Vesoul. Ce même noble homme Loys Damédor fit à Vesoul, le 4 mai 1542, un testament dans lequel il nomme sa femme, Marguerite Vuillemey, et ses enfants, François et Etiennette : mais une note, conservée dans les *Carrés d'Hozier*, apprend que cet acte de 1542 n'est pas de l'écriture du temps. Louis Damédor eut une autre fille, Catherine, qui épousa Nicolas Laboral, notaire et citoyen de Besançon. Son fils, François Damédor, épousa à une date inconnue Pierrette de Saint-Seigne. Il acquit en 1575 plusieurs importantes

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Amédor de Molans dans le premier volume de cet ouvrage.

terres seigneuriales et rendit un hommage le 8 février 1584. Louis Damédor, fils de feu noble homme François Damédor et de demoiselle Pierrette de Saint-Seine, épousa, par contrat du 17 novembre 1590 dans lequel il est ainsi qualifié, demoiselle Françoise Terrier, fille de feu noble messire Jean Terrier, docteur ès droits. Françoise Terrier, veuve de noble Loys Damédor, en son vivant de Vesoul, fit son testament le 13 août 1597. François Damédor, écuyer, Sgr de Baudoncourt, fils de feu Louis Damédor, écuyer, et de Françoise Terrier, épousa demoiselle Jeanne Jacquinet par contrat du 19 novembre 1620 dans lequel il est ainsi désigné. Il avait été baptisé à Vesoul le 17 décembre 1591. Il fut créé chevalier, en considération des services qu'il avait rendus à la guerre, par lettres de Philippe, roi d'Espagne, données à Madrid le 22 décembre 1629 et enregistrées le 15 mars 1657 en la Cour du Parlement de Dole. Son fils, Nicolas Damédor, chevalier, Sgr de Molans, Bourguignon, etc., baptisé à Vesoul le 7 janvier 1626, épousa Madeleine de Buade par contrat passé le 12 juillet 1658 devant notaire à Bligny-sur-Ouche. Ce même Nicolas Damédor, écuyer, Sgr de Molans, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Vesoul). Il fut maintenu dans sa noblesse, en mai 1697, par jugement de Larcher, intendant de Champagne, après avoir justifié une filiation noble depuis 1555. Son fils, Claude-François d'Amédor, lieutenant des maréchaux de France, épousa, le 17 janvier 1689, Didière Petit. Il se qualifiait baron de Molans quand il fit en 1712 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis en la Chambre de la noblesse des Etats de Bourgogne. Il obtint, en avril 1713, par lettres patentes du roi Louis XIV, l'érection en comté d'Amédor de ses seigneuries de Molans et de Bourguignon. Il fit enregistrer ces lettres, le 1^{er} décembre 1713, en la Chambre des comptes de Dole, mais il négligea de les faire enregistrer au Parlement de Besançon. Pour réparer cette négligence, son fils, Gilles-Jacques, admis en 1713 dans l'ordre de Malte, dut se faire accorder, le 2 avril 1740, de nouvelles lettres qui confirmaient celles de 1713. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ces lettres de 1740. Gilles-Jacques, comte d'Amédor de Molans, avait épousé en 1720 Jeanne-Madeleine Simon, fille d'un président à mortier au Parlement de Besançon. Il fut père de Claude, comte d'Amédor de Molans, qui épousa en 1746 Marie de Planta de Wildenberg, grand-père de Joseph-Laurent, comte d'Amédor de Molans, qui épousa en 1771 Anne-Charlotte de Lavaulx, et bisaïeul de Marie-Xavière-Sophie d'Amédor de Molans, qui fut chanoinesse comtesse de Neuville, et de Charles-François-Clément Damédor de Molans, né en 1774, qui fit en 1785 des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés*

d'Hozier, pour être admis parmi les pages de la chambre du roi Louis XVI et qui fut plus tard chambellan de l'empereur d'Autriche.

La famille d'Amédor de Molans a fourni un chevalier de Malte, des chanoines et des chanoinesses de chapitres nobles, une dame de la Croix étoilée, des officiers distingués, un chambellan de l'empereur d'Autriche, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de marquis. D'après le *Nobiliaire de Franche-Comté* de M. de Lurion, ce titre aurait été conféré par le roi Louis XVIII à la famille d'Amédor. Il n'en est pas fait mention dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, le répertoire pourtant si complet du vicomte Révérend.

Principales alliances : de Hédouville, de Planta de Wildenberg, de Lavaulx, de Dormy 1769, de Simony, Patouillet de Deservillers, de Ferrier du Chatelet, de Pillot-Chenecey de Coligny-Chatillon 1880, de Salvvert-Montrognon, Salivet de Fouchécourt, etc.

AMELOT et AMELOT de CHAILLOU. Armes : d'azur à trois cœurs d'or, 2 et 1, accompagnés d'un soleil de même. — Couronne : de Marquis. — Devise : EST ILLIS IGNEUS ARDOR ¹.

La famille AMELOT, qui a produit tant de personnages illustres, est originaire d'Orléans.

M. Potier de Courcy, continuateur du Père Anselme, en a donné une généalogie dans le tome IX de l'*Histoire généalogique des grands officiers de la Couronne*.

Jean Amelot, auquel remonte la filiation, était en 1502 marchand bourgeois d'Orléans. Deux de ses fils, Ferry et Jacques, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée demeura non noble. Son auteur, Ferry Amelot, bourgeois d'Orléans, laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1^o Liger Amelot, échevin d'Orléans en 1547 et 1548, dont il va être parlé ; 2^o Ferry Amelot, échevin d'Orléans en 1555, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Abraham Amelot de la Houssaye, né à Orléans en 1634, historien distingué, auteur d'une *Histoire du gouvernement de Venise* et de *Mémoires historiques* très piquants, décédé à Paris en 1706. Liger Amelot laissa à son tour plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Charles Amelot, alla en 1598 se fixer à Nantes ; il fut l'auteur d'un rameau breton dont le dernier représentant, Raoul Amelot, Sgr de Villeneuve, greffier au siège royal de Dinan, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Un

¹ Cette notice remplace celle qui a été consacrée à la famille Amelot dans le premier volume de cet ouvrage.

autre, Jacques Amelot, fut l'auteur d'un rameau qui, d'après Potier de Courcy, subsistait assez obscurément en Orléanais il y a peu d'années. On croit que la famille Amelot de la Roussille, rapportée plus bas, est un rameau qui se serait détaché de cette branche à une époque encore indéterminée.

L'auteur de la branche cadette, Jacques Amelot, né à Orléans en 1504, vint se fixer à Paris, devint un des plus célèbres avocats au Parlement de cette ville, acquit la seigneurie de Carnetin, près de Lagny, en Brie, et mourut en 1579. Il avait épousé Jeanne Vialart, sœur d'Antoine Vialart, archevêque de Bourges, et issue d'une famille de robe distinguée dont le nom fut relevé au XVIII^e siècle par la famille Bourgevin de Moliney. Son fils, Jean Amelot, Sgr de Carnetin, maître des requêtes en 1573, président aux enquêtes du Parlement de Paris en 1580, fut anobli, le 7 décembre 1583, par lettres patentes du roi Henri III. Il avait épousé Marie de Saint-Germain, fille d'un bourgeois de Paris, qui, étant devenue veuve, se remaria à Michel de Marillac, garde des sceaux. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Jacques, Jean et Denis, qui furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'aîné de ces trois frères, Jacques Amelot, Sgr de Carnetin et de Mauregard, fut conseiller au Parlement de Paris en 1597 et président en la première chambre des requêtes du Palais en 1608. Son fils, Jacques Amelot, conseiller au Parlement de Paris en 1627, président au Grand Conseil, premier président en la Cour des aides, décédé en 1668, fut connu sous le titre de marquis de Mauregard-Amelot. Il eut deux fils. L'aîné de ceux-ci, Jacques, décédé sans postérité en 1671, lui avait succédé dans sa charge de premier président en la Cour des aides. Le puîné, Charles, connu sous le titre de marquis de Combronde, puis sous celui de marquis de Mauregard, fut conseiller au Parlement de Paris, puis président en la troisième chambre des enquêtes et mourut en 1726 au château de Combronde, en Auvergne, sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1692, avec Antoinette de Brion, dame de Combronde.

L'auteur du deuxième rameau, Jean Amelot, conseiller au Parlement de Paris en 1598, conseiller d'Etat, président au Grand Conseil, décédé en 1644, épousa Catherine de Creil, dame de Gournay. Il en eut deux fils : 1^o Charles Amelot de Gournay, né en 1620, président au Grand Conseil, marié à Marie de Lyon, décédé en 1671 ; 2^o Michel Amelot de Gournay, évêque de Lavaur, puis archevêque de Tours, décédé en 1687. Michel Amelot, connu sous le titre de marquis de Gournay, fils de Charles, fut un des plus brillants diplomates de son temps. Il fut président du bureau du Conseil du commerce et ambassadeur à Venise, à Lisbonne, près des Cantons

suisses, à Madrid et à Rome et mourut en 1724. Son fils, Charles-Michel Amelot, marquis de Gournay, président à mortier au Parlement de Paris, décédé en 1730, laissa un fils, qui mourut sans postérité en 1786, et une fille qui épousa en 1725 Joseph-Antoine Crozat, marquis de Tugny.

L'auteur du troisième rameau, aujourd'hui seul subsistant, Denis Amelot, posséda la seigneurie de Chaillou, en Touraine, dont sa descendance a conservé le nom, et celle de Bisseuil, en Champagne. Il fut intendant de Limoges en 1616, intendant des finances et conseiller d'État et mourut en 1655. Son arrière-petit-fils, Denis-Jean-Michel Amelot de Chaillou, intendant du commerce en 1708, épousa en 1688 Philiberte Barillon d'Amoncourt. Il en eut deux fils : 1° Jean-Jacques Amelot de Chaillou, né en 1689, qui continua la lignée ; 2° Michel-Denis Amelot, Sgr de Guépeau, né en 1696, colonel d'un régiment de son nom, dont le deuxième fils, Sébastien-Michel, décédé à Paris en 1829, fut nommé évêque de Vannes en 1775 et dont la descendance s'éteignit avec le neveu de ce prélat, Denis-Xavier, connu sous le titre de marquis de Guépeau, décédé à Beaugency en 1832. Jean-Jacques Amelot de Chaillou, né en 1689, fut un fort puissant personnage et fut successivement intendant de la Rochelle en 1720, intendant des finances en 1726, ministre des affaires étrangères en 1737 et garde des sceaux. Il avait été admis en 1727 à l'Académie française. Son fils, Antoine-Jean Amelot de Chaillou, né en 1732, ministre et secrétaire d'État de la maison du Roi en 1776, décédé en 1795 dans la prison du Luxembourg, obtint en 1783 l'érection en marquisat de sa seigneurie de Chaillou. Il fut père d'Antoine-Léon, marquis Amelot de Chaillou, intendant de Bourgogne en 1784, plus tard receveur général des hospices de Rouen, décédé en 1824 à l'Hôtel-Dieu de cette ville, qui continua la lignée. Un des petits-fils de celui-ci, le comte Léon Amelot de Chaillou, marié en 1866 à M^{lle} du Hallay-Coetquen, a été ministre plénipotentiaire.

La famille Amelot de Chaillou a fourni plusieurs chevaliers de Malte.

Principales alliances : de Brion, de Creil, de Lyonne, le Pelletier 1679, Crozat, de Barillon d'Amoncourt, de Luker 1787, le Gendre (d'Onsembray), de l'Hopital de Vitry, du Deffand 1687, Bruslart (de Sillery), d'Estampes-Valençay 1715, d'Aumont 1628, de Nicolay 1627, de Briçonnet d'Auteuil, de Nettancourt-Vaubecourt 1680, Fleuriiau d'Armenonville 1735, de Caumont de Castelnau 1742, de Roncherolles 1752, Thibaud de la Carte de la Ferté-Senectère 1780, Séguier de Saint-Brisson 1844, de Béthune-Sully 1872, de Selve 1845, du Hauvel, de Tascher de la Pagerie 1881, du Hallay-Coetquen 1866, etc.

AMELOT de la ROUSSILLE. Mêmes armes que la famille précédente ¹.

La famille AMELOT DE LA ROUSSILLE a toujours été considérée comme une branche détachée à une époque inconnue de la famille Amelot de Chaillou qui n'a jamais protesté contre cette prétention. Le point de jonction des deux familles est, en tout cas, antérieur aux lettres d'anoblissement accordées en 1583 à Jean Amelot, Sgr de Carnetin, auteur des Amelot de Chaillou.

On trouvera une généalogie de la famille Amelot de la Roussille dans le supplément du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, publié en 1877 par la maison Bachelin-Deflorenne.

La famille Amelot de la Roussille a longtemps possédé dans les environs de Cosne, en Nivernais, le domaine de la Roussille dont elle a gardé le nom. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni même qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La filiation suivie remonte à Jean Amelot qui avait épousé en 1640 Marie Vanier. Jean-Baptiste Amelot, sieur de la Roussille, né à Cosne en 1674, officier distingué, décédé le 22 mars 1742, vint se fixer à Paris et épousa Marie-Anne le Moyne, fille d'un conseiller au Châtelet. Il fut père de Jean-Henri Amelot de la Roussille, né à Paris le 19 février 1727, officier aux gendarmes de la Garde en 1769, décédé à Paris le 27 juin 1791, qui épousa à Lavaur, le 15 mars 1761, Catherine Clausel, issue, paraît-il, d'une branche de la famille Clausel de Coussergues, et grand-père de Jean-Henri Amelot de la Roussille, chef de division aux finances, décédé à Paris en 1845, qui épousa Marie-Gervaise Dumas et qui en eut trois fils. L'aîné de ceux-ci, Achille, juge au tribunal civil de la Seine, marié en 1841 à M^{lle} Choppin d'Arnouville, décédé en 1855, fut connu le premier sous le titre de comte Amelot de la Roussille, conservé depuis lors par le chef de la famille.

Principales alliances : Clausel, Frignet (Despréaux), de Blandinières 1788, Choppin d'Arnouville 1841, de Ségur-Lamoignon 1885, de Penfétenyo de Cheffontaines 1899, de Colbert-Turgis 1902, de Cassan-Floyrac 1867, etc.

AMIENS d'HÉBÉCOURT (d')

La famille d'AMIENS d'HELLEDVILLERS, dont un membre prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Picardie, était distincte de

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Amelot de la Roussille dans le premier volume de cet ouvrage.

la famille d'Amiens d'Hébécourt. Elle portait les armes suivantes : *de gueules à trois musles d'or, 2 et 1, que la branche de Longueval brisait d'un chevron de vair*. Elle remontait par filiation à Nicolas Damiens, marchand à Amiens en 1605, dont le fils, Adrien Damiens, épousa vers 1620 Marie Guignon. Deux des fils d'Adrien Damiens, Augustin, Sgr d'Anglebermer, échevin d'Amiens en 1670, marié en 1661 à Françoise Cornet, et François Damiens, Sgr de Longueval, échevin d'Amiens en 1671, juge des marchands et maire de la même ville en 1692, marié à Anne-Marie Decourt, furent les auteurs de deux branches. La branche aînée demeura non noble ; elle s'éteignit avec Augustin-Pierre Damiens, Sgr de Gomiécourt et d'Anglebermer, secrétaire du duc de Chaulnes, puis du gouvernement d'Artois et de Picardie, qui épousa en 1752 M^{lle} de Blocquel de Wismes et qui n'en eut qu'un fils mort jeune. La seconde branche arriva à la noblesse à la faveur de l'office de secrétaire du Roi dont un de ses membres fut pourvu dans la première moitié du xviii^e siècle. Son dernier représentant, Jean-Baptiste-Barthélémy d'Amiens, Sgr de Lealvillers (et non d'Helledvillers) et d'Acheux, marié en 1759 à Marie Galand de Longuerue, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens. Il survécut à son fils et ne laissa que deux filles, mariées l'une à Charles-Joseph de Lestocq, Sgr de Louvencourt, l'autre en 1791 à Bernard du Mollin, Sgr de Wiencourt, procureur du Roi au bailliage d'Amiens¹.

ANDIGNÉ (d'). Armes : *d'argent à trois aigles au vol abaissé de gueules, becquées et membrées d'azur, 2 et 1*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux aigles au naturel*. — Devise : *AQUILA NON CAPIT MUSCAS*. — Le rameau appelé à la pairie en 1817 enveloppe son écu d'un *manteau de pair de France*².

La maison d'ANDIGNÉ appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de l'Anjou.

Beaujon, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'elle fit au xviii^e siècle pour jouir des honneurs de la Cour, envoya un mémoire qui commence en ces termes : « La maison d'Andigné a pris son nom « de la terre d'Andigné, située en Anjou. Son ancienneté, l'étendue de « ses possessions et ses services sont les caractères qui justifient le « rang distingué dont elle a joui dans l'ordre de la noblesse du

¹ Cet article a été fait à l'aide d'une communication due à l'obligeance de M. le comte de Louvencourt. Il complète et rectifie la notice qui avait été consacrée à la famille d'Amiens d'Hébécourt dans les Additions du tome XIII de cet ouvrage.

² Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la maison d'Andigné dans le premier volume de cet ouvrage.

« royaume. A cet avantage elle réunit celui d'avoir donné dans ce
 « siècle deux évêques aux églises de Dax et de Saint-Pol de Léon.
 « Le premier sujet connu de cette maison est Renaud d'Andigné
 « qui, vers le milieu du xi^e siècle, confirma une donation faite par
 « Sorin d'Andigné, son père, à l'abbaye du Lion d'Angers et assista
 « peu de temps après comme témoin à une autre donation faite à
 « celle de Saint-Aubin. » D'autre part, dans son rapport sur la mai-
 son d'Albignac, Chérin s'exprime en ces termes sur la maison d'An-
 digné : « La maison d'Andigné, originaire d'Anjou et établie en
 « Bretagne, est connue depuis le xi^e siècle et remonte sa filiation à
 « l'année 1396. L'éloge que M. de Beaujon en fait en tête de son
 « mémoire est un peu enflé. Ses possessions et ses services sont
 « peu considérables et ses alliances, quoique nobles, sont des noms
 « peu connus hors des provinces où elle a ses établissements. »

La maison d'Andigné a eu pour berceau la seigneurie de son nom
 située près du Lion d'Angers. Elle a pour premier auteur connu
 Sorin d'Andigné qui fit à l'abbaye du Lion d'Angers une importante
 donation confirmée vers le milieu du xi^e siècle par son fils Renaud.
 Le nom de la famille d'Andigné figure dans un grand nombre de
 chartes des xii^e, xiii^e et xiv^e siècles. Jean d'Andigné prit part à la
 troisième croisade ; Guillaume d'Andigné prit part à la septième,
 d'après des titres de la collection Courtois. Le nom et les armes
 de la famille d'Andigné ont été inscrits aux Salles des Croisades
 du musée de Versailles.

La filiation suivie remonte à monseigneur Geoffroy d'Andigné,
 chevalier, qui était seigneur d'Andigné et d'Angrie dans la première
 moitié du xiv^e siècle et qui, d'après des mémoires de famille, avait
 épousé Barbe de la Porte, héritière de la seigneurie de Vezins. Deux
 des fils de ce gentilhomme, Geoffroy II et Olivier d'Andigné, furent les
 auteurs de deux grandes lignes.

La première ligne s'éteignit au xviii^e siècle. Son auteur, Geoffroy II,
 rappelé comme défunt dans un acte du 5 décembre 1390, eut d'une
 alliance inconnue un fils, Guillaume, Sgr d'Andigné, marié à Mahaut
 du Gué, qui fit un partage, le 30 juin 1392, avec son oncle Olivier,
 auteur de la seconde ligne, et dont le fils, Lancelot, Sgr d'Andigné,
 continua la descendance. Le chef de cette ligne, François d'Andigné,
 chevalier, marquis de Vezins, demeurant en la paroisse d'Angrie,
 dans l'élection d'Angers, fut maintenu dans sa noblesse, le 6 juin
 1667, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours,
 après avoir justifié sa filiation depuis son quartsaïeul vivant en 1441.

Olivier d'Andigné, auteur de la seconde ligne, fit en 1392 avec son
 neveu Guillaume le partage dont il a été parlé plus haut. Il épousa

Jeanne du Bois de la Court qui se remaria à Louis de Juigné. Les preuves faites par ses descendants pour jouir des honneurs de la Cour ne font remonter la filiation qu'à son fils, Jean d'Andigné, Sgr du Bois de la Court. Celui-ci assista, le 14 mai 1396, au mariage de son frère utérin, Jean de Juigné, Sgr de Brain, et partagea avec lui, le 23 février 1391, la succession de leur mère. La généalogie produite pour les honneurs de la Cour ne mentionne pas sa femme que La Chesnaye des Bois appelle Aliette de la Motte. Il survécut à son fils, Guillaume, et laissa plusieurs filles qui partagèrent sa succession, le 6 mai 1445, avec leur belle-sœur, Isabeau de la Faucille, mère et tutrice de leurs neveux, Jean et Simon d'Andigné. Ceux-ci procédèrent à un nouveau partage le 17 octobre 1459. Le second d'entre eux, Simon, fut l'auteur d'une branche qui s'éteignit au xvii^e siècle. L'aîné, Jean, fut père d'autre Jean d'Andigné, écuyer, Sgr du Bois de la Court, qui épousa, le 7 février 1460, Béatrix de Vangeau et dont les deux fils, Jean et Guillaume, furent les auteurs des deux grandes branches actuellement existantes de la maison d'Andigné.

L'auteur de la branche aînée, Jean d'Andigné, écuyer, Sgr du Bois de la Court et de Vangeau, épousa, le 8 avril 1502, Louise Montalais. Son descendant, Jean d'Andigné, Sgr de Chazé, domicilié dans la paroisse de Saint-Aubin, en l'élection de Château-Gontier, célibataire, fut maintenu dans sa noblesse, le 17 juin 1667, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, avec ses trois petits-neveux encore mineurs, René, Louis et Jean-Baptiste d'Andigné, domiciliés en la paroisse de Sainte-Gemme, près de Segré. Il justifia dans cette circonstance sa descendance de Mathurin d'Andigné, Sgr du Bois de la Court et de Vangeau, fils de Jean, marié le 3 octobre 1530 à Renée de Bouillé. L'aîné de ses petits-neveux, René d'Andigné, Sgr de Ribon, de la Blanchaye et de Sainte-Gemme, épousa en 1679 Renée de Suyrot. Son fils, Charles-François d'Andigné, Sgr de Ribon, marié en 1726 à Elisabeth Pantin de Belle-Isle, obtint, par lettres patentes de 1747, l'érection en comté de sa seigneurie de Sainte-Gemme. Cette terre fut vendue dès l'année suivante au financier Baudard dont la descendance, éteinte de nos jours, fut connue sous le nom de Baudart de Saint-James. Guy-François d'Andigné, comte de Sainte-Gemme, Sgr de la Blanchaye, fils de Charles-François, épousa en 1761 Louise de Rabier. Celle-ci était veuve quand elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Anjou. Elle eut trois fils : 1^o Paul, connu sous le titre de marquis d'Andigné, né à Paris en 1763, créé pair de France par Louis-Philippe en 1837, qui mourut en 1857 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1785, avec M^{lle} de Contades ; 2^o Louis-Fortuné, né à Angers en 1765, dont

il va être parlé ; 3^e Charles-François, chevalier d'Andigné de la Blanchaye, marié en 1811 à M^{lle} de Gargillesse, décédé en 1858, dont le petit-fils, le comte Geoffroy d'Andigné, est aujourd'hui propriétaire du château de la Blanchaye. Louis-Fortuné, connu sous le titre de comte d'Andigné, fut un des principaux chefs des insurrections vendéennes de 1815 et de 1832 ; lieutenant général des armées du Roi en 1815, il fut créé en 1817 pair de France héréditaire, refusa de prêter serment à Louis-Philippe après la révolution de 1830 et mourut à Fontainebleau en 1857. Il avait reçu le titre héréditaire de baron-pair par ordonnance du 31 août 1817 et avait été autorisé, par lettres patentes du 27 mai 1827, à constituer un majorat de pairie au titre de baron. De son mariage, en 1818, avec M^{lle} de Blacons, décédée en 1879, il laissa deux fils qui ont eu l'un et l'autre postérité masculine. L'aîné de ces fils, Henri-Léon, marquis d'Andigné, né en 1819, décédé en 1895, fut appelé en 1847 à siéger à la Chambre des pairs en remplacement de son père qui n'avait pas satisfait à la loi de 1830 ; il fut plus tard général de brigade et sénateur de Maine-et-Loire. De son mariage, en 1861, avec M^{lle} de Barbentane, il laissa deux fils dont le second, Fortuné, veuf de M^{lle} de Palikao, est aujourd'hui conseiller municipal de Paris.

L'auteur de la branche cadette, Guillaume d'Andigné, Sgr de la Pouqueraie, vint se fixer en Bretagne par le mariage qu'il contracta avec Antoinette de Cancouet, d'une vieille famille du diocèse de Vannes. Deux de ses fils, Lancelot et René, furent les auteurs de deux grands rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction chevaleresque, le 23 décembre 1670, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne.

Lancelot d'Andigné, auteur du premier rameau, épousa en 1550 Bertrande de la Chasse, héritière de la seigneurie de son nom, en la paroisse d'Iffendic, au diocèse de Saint-Malo. Son petit-fils, François d'Andigné, Sgr de Kermagaro, décédé en 1630, fut reçu en 1611 conseiller au Parlement de Bretagne. Il eut pour successeur dans sa charge son fils aîné, Jean-Baptiste d'Andigné, Sgr de la Chasse, marié à Marguerite du Garo et décédé en 1670. Les deux fils de ce dernier, François-René d'Andigné, Sgr de la Chasse, né en 1635, marié à Jeanne de Cahideuc, et Gabriel-Alain-Claude d'Andigné, Sgr de la Morinais, né en 1637, marié en 1688 à Angélique de la Monneraye, furent les auteurs de deux sous-rameaux. Le premier de ces sous-rameaux eut pour dernier représentant mâle Charles, connu sous le titre de marquis d'Andigné de la Chasse, né en 1791, député légitimiste d'Ille-et-Vilaine en 1839, 1848, 1849, qui épousa en 1831

M^{lle} de Villeneuve-Vence, décédée en 1860 au château de la Chasse, et qui n'en laissa que deux filles, la comtesse d'Harcourt, décédée en 1871, et la comtesse Raymond de Nicolay, aujourd'hui propriétaire de la terre de la Chasse. Le second sous-rameau a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Beauregard, située sur le territoire de la paroisse de Montfort-la-Canne, dans le département d'Ille-et-Vilaine. Il compte de nombreux représentants, tous connus de nos jours sous le titre de comte d'Andigné, qui ont pour auteur commun Joseph-Ange d'Andigné, Sgr de Beauregard, marié le 26 novembre 1776 à Agathe-Louise de Roye de Charost. Un des membres de ce sous-rameau, Edouard-Joseph d'Andigné de Beauregard, décédé en 1886, avait épousé Marie d'Andigné de Mayneuf, décédée en 1887, une des dernières représentantes du rameau cadet. Il en eut deux fils dont l'aîné, Maurice, comte d'Andigné de Mayneuf, a été secrétaire de M. le comte de Chambord.

René d'Andigné, auteur du second rameau de la branche cadette, épousa Jeanne Véron, héritière de la seigneurie de Mayneuf, située sur le territoire de la paroisse du Genest, dans le Maine. Le dernier représentant mâle de ce rameau, Louis-Gabriel, connu sous le titre de comte d'Andigné de Mayneuf, né en 1763 au château de l'Île-Briant, près du Lion d'Angers, décédé en 1839, fut conseiller au Parlement de Bretagne en 1787, député du Maine-et-Loire en 1815 et premier président à la Cour d'Angers. Il laissa, de deux alliances successives avec M^{lle} de Robien et avec M^{lle} du Parc, quatre filles, aujourd'hui décédées, la comtesse de Saisy de Kerampuil, la marquise de Quemper de Lanascot, la comtesse Edouard d'Andigné de Beauregard et la comtesse de Conen de Saint-Luc.

Il existe une troisième branche de la maison d'Andigné, celle des seigneurs de Resteau, dans le Maine, dont le point de jonction avec la souche n'a pu encore être exactement déterminé. Noble homme Pierre d'Andigné, auquel seulement le jugement de maintenue de noblesse de 1668 fait remonter la filiation de cette branche, avait épousé Jeanne du Chesne. Il en eut plusieurs enfants qui partagèrent sa succession par acte du 4 octobre 1566. Sa fille, Charlotte, s'était mariée par contrat du 11 août 1551. Il eut pour fils aîné noble homme Louis d'Andigné, Sgr de la Ragottière, dans l'élection de Château-Gontier, qui épousa Jacqueline le Maire par contrat du 22 septembre 1560 et qui continua la lignée. Guy d'Andigné, Sgr de la Ragottière, marié le 4 décembre 1660 à Françoise Courtois, fille d'un avocat, fut maintenu dans sa noblesse, le 24 avril 1668, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, après avoir justifié sa filiation depuis 1551. Il fut père de Guy

d'Andigné, Sgr de la Ragottière, qui épousa à Baugé en 1711 Louise-Thérèse de Sallayne, grand-père de Charles d'Andigné, Sgr des Rousselières, qui épousa en 1737 Cécile Sorin, et bisaïeul de Louis, dit le vicomte d'Andigné de la Ragottière, page de la Petite Écurie, qui épousa en 1785 M^{lle} Murphy, fille d'un négociant de Nantes, et dont la descendance est aujourd'hui éteinte, et de Guillaume-Joseph d'Andigné, né le 5 avril 1743, qui épousa, le 10 mars 1770, Jeanne-Françoise Brunot, héritière de la seigneurie de Resteau. Le fils de ce dernier, Guillaume-Jean-Baptiste d'Andigné de Resteau, né en 1771 à Maigné, au diocèse du Mans, fit en 1789 des preuves de noblesse pour être promu au grade de sous-lieutenant. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours la terre et le château de Resteau, dans le département de la Sarthe. Son chef est connu sous le titre de comte.

La maison d'Andigné a été admise aux honneurs de la Cour le 19 novembre 1771 et le 16 mai 1787.

Elle a fourni des évêques, un lieutenant général des armées du Roi, deux maréchaux de camp, un général de brigade, trois pairs de France, un sénateur, quatre pages du Roi, des gentilshommes de sa chambre, sept conseillers au Parlement de Bretagne, sept chevaliers de Malte depuis 1597, etc.

Principales alliances : de Bouillé (dans le Maine) 1519, 1530, Leporc de la Porte 1566, Pantin 1726, de Cahideuc 1649, de Bréhan, de Marbeuf 1642, de Robien 1761, 1803, de Contades 1785, d'Armand de Blacons 1818, de Croix 1862, Mouchet de Bettefort de Laubespain 1892, de Kérourartz 1887, 1897, de Vogüé 1901, de la Motte-Baracé 1883, de Rafélis de Saint-Sauveur 1788, de Villeneuve 1831, d'Harcourt 1856, de Nicolay 1859, de Sesmaisons, du Parc 1812, de Saisy 1826, 1839, de Quemper de Lanascot 1829, de Conen de Saint-Luc 1837, de la Fruglaie 1873, de Prunelé 1861, de Rochechouart 1878, d'Aux 1800, de Mathéfèlon, de Rieux, de Champagné, de Choiseul-Trave 1721, de Castellan, de la Sayette, Brunet d'Evry, etc.

ANDLAU (d'). Armes : d'or à une croix de gueules. — Couronne : de Comte. — Cimier : un buste de Roi sans bras, vêtu d'hermines. — Supports : deux lions. — Devise : SIMPLICITAS ET FIDELITAS. — La branche française pose le tout sur un manteau ducal surmonté d'une couronne de Marquis.

La maison d'ANDLAU, ou d'ANDLAW, est aujourd'hui la plus considérable de l'ancienne noblesse d'Alsace.

Elle a eu pour berceau la petite ville d'Andlau, située près de Schelestadt, dont elle a possédé la seigneurie dès les temps les plus reculés du moyen âge. Elle a conservé jusqu'en 1787 le droit de

sépulture dans l'abbaye d'Andlau. Les ruines du château d'Andlau étaient encore, il y a peu d'années, la propriété du général comte d'Andlau, chef du rameau français.

Lehr a consacré dans l'*Alsace noble* une notice assez succincte à la maison d'Andlau. On trouvera dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, la généalogie détaillée que cette maison envoya sous Louis XV au Cabinet des Ordres du Roi pour jouir des honneurs de la Cour et le mémoire que composa le généalogiste des Ordres du Roi chargé d'examiner ce travail. Ce mémoire fut envoyé le 18 octobre 1764 à Monsieur le premier écuyer et le 27 mars 1778 au comte de Vergennes. Il commence en ces termes : « Les monuments
« de l'histoire ecclésiastique et civile de la province d'Alsace, de
« concert avec les archives particulières de la maison d'Andlau,
« placent cette maison parmi celles de la haute noblesse de cette
« province. Elle doit ce rang distingué à son ancienneté, remontée à
« plus de six cents ans, au titre de chevalier héréditaire de l'Empire
« qui lui est affecté de temps immémorial, à son admission dans les
« chapitres nobles d'Alsace et de Souabe, dans l'Ordre teutonique et
« dans celui de Malte, à la nature et à l'étendue de ses possessions
« et aux alliances qu'elle a contractées. On n'ajoutera pas à ces
« divers caractères d'illustration qu'elle a l'avantage d'avoir com-
« paru aux tournois de l'année 996, parce que les catalogues qu'on
« a donnés des chevaliers qui ont combattu à ces assemblées ne
« méritent qu'une confiance mesurée. Elle a pris son nom de la ville
« d'Andlau, en Basse-Alsace, devenue célèbre par le chapitre noble
« et princier du même nom, fondé vers l'an 880 par l'impératrice
« Richarde, femme de l'empereur Charles le Gros. Elle s'est par-
« tagée en diverses branches dont la principale, divisée en plusieurs
« rameaux, a pour chef Rodolphe d'Andlau, chevalier héréditaire
« de l'Empire, vidame de l'évêché de Strasbourg en 1338, lequel
« obtint l'investiture du château d'Andlaw de l'évêque Berchold de
« Bucheck en 1344. Il fut père d'Henri d'Andlau, chevalier, qui fut
« investi du château d'Andlau en 1393... » Sur le vu de ce mémoire, la maison d'Andlau fut admise aux honneurs de la Cour le 22 décembre 1764.

La maison d'Andlau a été représentée aux Croisades. Son nom a été inscrit avec ses armes aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

L'illustre maison de Berckheim, encore existante, a toujours été considérée, mais sans preuves à l'appui, comme une branche qui se serait détachée de la maison d'Andlau vers la fin du XIII^e siècle. Les deux familles se reconnurent comme issues d'une même souche

par acte signé le lundi avant la Saint-Barthélemy de l'année 1495.

Henri d'Andlau mentionné plus haut, qui fut investi du château d'Andlau en 1393, laissa d'une alliance inconnue deux fils : 1° Walther, ou Gautier, qui continua la lignée et dont il va être parlé ; 2° Peterman, dont la descendance s'éteignit à Strasbourg au xvii^e siècle. Walther d'Andlau épousa, à une date inconnue, Marguerite, fille unique de Hartung de Haus et héritière de vastes domaines autrichiens, situés en Haute-Alsace, où il vint se fixer vers 1418. Son fils, Lazare d'Andlau, marié à Judith de Ramstein, fut investi en 1473 par Pierre de Hangenbach, landvogt de Charles-le-Téméraire, des domaines de Wittenheim, Hombourg, Landau, etc., venant de sa mère, qui mouvaient de la maison d'Autriche. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Louis et Jean, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée s'éteignit en la personne de François-Guillaume d'Andlau, décédé en 1783, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec sa parente, Marie-Françoise d'Andlau-Birseck.

Jean d'Andlau, auteur de la branche cadette, épousa Marguerite de Ferrette. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Lazare d'Andlau, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau s'est éteint dans les mâles au cours du xix^e siècle. Son auteur, Jean d'Andlaw, avait épousé Cléopée Pfau de Reippurg. Georges-Frédéric d'Andlaw, arrière-petit-fils de ceux-ci, décédé en 1675, fut président de la régence d'Ensisheim. Il épousa Anne-Barbe de Hagenbach et en eut cinq fils, qui furent créés barons de l'Empire, en 1676, par lettres de l'empereur Léopold : 1° Marin-Rodolphe, dont les fils moururent sans postérité ; 2° Ernest-Frédéric, dont il va être parlé ; 3° François-Jacques, doyen des conseillers du directoire de la noblesse d'Alsace, marié à Marie-Hélène Zorn de Bulach, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils ; 4° Philippe-Henri, commandeur de l'Ordre teutonique à Ratisbonne en 1697 ; 5° Wolfgang-Louis. Ce dernier épousa Marie-Hélène de Schœnau ; sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, Georges-Joseph, baron d'Andlaw-Wittenheim, qui survécut à ses fils et qui mourut sans postérité à Wittenheim en 1837. Ernest-Frédéric, baron d'Andlaw-Birseck, deuxième fils de Georges-Frédéric, épousa Marie-Sophie de Reinach. Leur arrière-petit-fils, Conrad-Frédéric, baron d'Andlaw-Birseck, né en 1766, ministre d'État du grand-duc de Bade, son représentant à Paris en 1810, président de la Cour d'appel de Fribourg-en-Brisgau, décédé en 1839, laissa deux fils qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1° François, baron d'Andlaw-Birseck, né à Fribourg en 1799, chambellan et conseiller intime du

grand-duc de Bade, son ministre près de plusieurs Cours, décédé sans postérité à Hombourg en 1876 ; 2° Henri, baron d'Andlaw-Birseck, né en 1802, membre de la première Chambre badoise de 1831 à 1866, décédé en 1871, dont la fille unique, épousa en 1853 le baron Hermann de Mentzingen.

L'auteur du second rameau de la branche cadette, Lazare d'Andlaw, épousa Ursule de Bœcklin de Bœcklinsau. Leurs deux fils, Louis et Thierry, furent les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants.

Le premier de ces sous-rameaux est aujourd'hui allemand. Son auteur, Louis d'Andlau, avait épousé Salomé de Kippenheim, fille du préfet d'Oberkirch. Leur descendant, Frédéric-Antoine-Maximilien, baron d'Andlaw-Hombourg, né en 1736, marié à Salomé de Ferrette, décédé en 1820, était maréchal de camp et se qualifiait premier chevalier héréditaire du Saint-Empire quand il fut élu député aux États généraux de 1789 par la noblesse du bailliage de Wissembourg et Haguenau. L'aîné de ses deux fils, Benoît-Frédéric d'Andlaw, né en 1763, prince abbé de Murbach, décédé en 1839, fut député du clergé d'Alsace aux États généraux de 1789. Le puîné, Hubert, né en 1774, marié en 1810 à Charlotte, baronne de Falkenstein, reçut en 1814 le titre héréditaire de comte par lettres de l'empereur d'Autriche, dont il était chambellan. Il fut père d'Othon, comte d'Andlaw-Hombourg, né en 1811, qui épousa en 1848, Antoinette, baronne de Schauenbourg, et qui en eut deux fils.

Le deuxième sous-rameau a conservé la nationalité française. Son auteur, Thierry d'Andlau, marié à Claire de Blumeneck, fut investi de ses fiefs en 1583. Antoine d'Andlau, descendant de celui-ci, marié à Marie-Anne de Klinglin, décédé en 1730, fut lieutenant-colonel de cavalerie et conseiller doyen du directoire de la noblesse de Basse-Alsace. Il laissa trois fils : 1° François-Antoine, né en 1703, brigadier des armées du Roi, décédé sans postérité en 1787 en son hôtel de Colmar, aujourd'hui hôtel des Trois-Rois ; 2° Armand-Félix, né en 1707, aumônier du Roi, doyen de l'église de Toul ; 3° François-Éléonor, né en 1710, lieutenant-général des armées du Roi, marié à Marie-Henriette de Polastron, décédé en 1763, qui se distingua particulièrement pendant la guerre de Sept ans. Ce dernier avait reçu en 1750 le titre de comte. Il eut une fille, la duchesse de Coigny, et deux fils dont l'aîné, Louis, fut tué à l'ennemi en 1760 et dont le puîné, François-Antoine, né en 1746, ministre du roi Louis XVI à Bruxelles, fut nommé en 1816, lieutenant-général des armées du Roi. François-Antoine, comte d'Andlau, avait épousé M^{lle} Helvétius, fille du célèbre philosophe Helvétius et d'Anne-Catherine de Ligni-

ville et sœur de la marquise de Mun. Il en eut deux fils, Félix et Gustave, de chacun desquels il va être parlé, et deux filles, la comtesse d'Orglandes et la marquise de Rosambo.

Félix, comte d'Andlau, né en 1779, chambellan de Napoléon I^{er}, pair de France héréditaire en 1827, maréchal de camp, marié à Nancy en 1823 à Pauline d'Hennezel, décédé en 1860, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 14 avril 1810 et constitua, le 15 novembre 1828, un majorat de pairie au titre de baron. Son fils unique, Gaston-Joseph, comte d'Andlau, né en 1824, sénateur de l'Oise en 1876, général de brigade en 1879, décédé sans postérité masculine, fut mêlé en 1887 à un procès politique demeuré célèbre.

Gustave d'Andlau, né à Paris en 1787, écuyer de l'impératrice Joséphine, maréchal de camp, député de l'Orne en 1830, marié en 1810 à M^{lle} d'Orvilliers, décédé en 1850, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 6 octobre 1810. Il fut père de Joseph-Léonard, comte d'Andlau, né en 1815, marié en 1842 à M^{lle} d'Orglandes, décédé en 1893, qui fut pendant de longues années conseiller général de l'Orne, et grand-père de Jean-Arnold, comte d'Andlau, marié en 1878 à M^{lle} de Chabrol, dont un des fils a été tué à l'ennemi au cours de la guerre commencée en 1914.

La maison d'Andlau a fourni, en dehors des personnages mentionnés dans cette notice, un grand nombre d'officiers de valeur, des conseillers au directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, des ambassadeurs, ou députés, des diètes ou aux diètes de l'Empire, trois abbesses de l'abbaye princière d'Andlau, une abbesse de Château-Chalon, des chanoines et des chanoinesses de chapitres nobles, etc.

Principales alliances : de Rathsamhausen, de Truchsen, Zorn de Bulach, de Ferrette, de Reinach, de Flaschlanden, de Falkenstein, de Schauembourg, de Klinglin, de Mullenheim, de Breiten-Landenberg, de Polastron, de Franquetot de Coigny, d'Hennezel, de Mun, d'Orglandes, Terray, de Chanaleilles, Savary de Lancosme, de Chabrol, de Sercey, de Coehorn, etc. ¹.

ANDRAULT de LANGERON. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois étoiles d'argent, 2 et 1, qui est d'Andrault ; aux 2 et 3 d'argent à trois fascés vivrées de gueules ; à la bande d'azur semée de fleurs de lys d'or brochant sur le tout, qui est de Gencien.* — Couronne : *de Marquis.* — Le règlement d'armoiries de 1822 attribue à Théodore Andrault de Langeron les armes suivantes : *coupé : au 1 d'or à une*

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Andlau dans le premier volume de cet ouvrage.

aigle naissante de sable, becquée et membrée de gueules, chargée sur la poitrine des lettres I et B d'or ; au 2 d'azur à trois molettes d'argent, 2 et 1¹.

M. Potier de Courcy, continuateur du Père Anselme, a donné une généalogie de la famille ANDRAULT DE LANGERON dans le tome IX de l'*Histoire généalogique des grands officiers de la Couronne*. On trouvera aussi des renseignements sur cette famille dans l'*Armorial du Lyonnais* de M. Steyert.

Laurent Andrault, auquel remonte la filiation, était, dans la première moitié du xv^e siècle, écuyer du duc de Bourbon. Il avait épousé Jeanne, ou Jeannette, de Villon, ou d'Eulon, héritière de la terre de Langeron, située près de Saint-Pierre-le-Moutier, en Nivernais, mais relevant de l'élection de Moulins. Il paraît avoir été le même personnage qu'un Laurent Andrault, qui était, en 1413, receveur des aides à Beauvais, et qu'un Laurent Andrault, notaire en Bourbonnais, devant lequel fut passé à Autun, le 5 février 1424, le contrat de mariage de Charles, duc de Bourbonnais, et d'Agnès de Bourgogne. Il eut deux fils, honorable homme Pierre Andrault, secrétaire de M. de Clermont en 1425, trésorier d'Auvergne, marié à Éléonore Cauchon, qui fut maintenu en possession de la seigneurie de Langeron, en 1450, par jugement du sénéchal de Bourbonnais, et Jean Andrault, Sgr de Langeron, conseiller et maître des comptes du duc de Bourbon, qui était en 1422 et 1425 receveur de la portion de l'aide accordée au Roi en Bourbonnais. Ce dernier laissa plusieurs fils dont l'un, Laurent II Andrault, Sgr de Langeron en 1471 et 1474, écuyer du duc de Bourbon, périt avec lui dans les guerres d'Italie. Laurent II Andrault, à partir duquel seulement le jugement de maintenue de noblesse de 1669 et le travail de Potier de Courcy donnent la filiation, fut père de Charles Andrault, Sgr de Langeron, décédé en 1501, qui épousa Marie Gentien, et grand-père de Geoffroy Andrault, Sgr de Langeron, maître praticien à Saint-Pierre-le-Moutier, qui épousa en 1532 Gabrielle Raquier. Deux des fils de celui-ci, Pierre Andrault, Sgr de Langeron, et Philippe Andrault, Sgr de la Mugnardière et de Repoussé, furent les auteurs de deux grandes branches qui ne tardèrent pas à devenir puissantes.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Andrault de Langeron, fut chevalier de Saint-Michel et gouverneur de la Charité-sur-Loire. Il fut père de Jacques Andrault, Sgr de Langeron, gouverneur de la Charité, mestre de camp d'infanterie, bailli du Mâconnais, et grand-

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Andrault de Langeron dans le premier volume de cet ouvrage.

père de Philippe Andrault de Langeron, page, puis premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, maréchal de camp décédé à Paris en 1675, qui obtint l'érection en comté de sa seigneurie de Langeron par lettres patentes d'août 1656 enregistrées au Parlement le 30 juillet 1660. Ce premier comte de Langeron fut maintenu dans sa noblesse, le 8 mars 1669, par jugement de l'intendant Tubenaf après avoir justifié sa descendance de Laurent Andrault, Sgr de Langeron, vivant en 1471. Son fils, Joseph Andrault, comte de Langeron, lieutenant général des armées navales en 1697, décédé en 1711, épousa en 1684 Madeleine du Gouray, héritière de la seigneurie de la Coste, en Bretagne. Il fut lui-même père de Louis-Théodore Andrault, comte de Langeron, lieutenant général des armées du Roi en 1744, commandant en chef, décédé en 1777, qui épousa successivement en 1751 Auguste-Marie de Menou et en 1761 Marie-Thérèse de Damas-Crux. Le fils de ce dernier, Alexandre-Louis, comte de Langeron, né en 1763, alla pendant l'émigration se fixer en Russie, fut nommé en 1799 lieutenant général des armées du Czar, prit part en 1813 et 1814 à la campagne de France, fut plus tard maire d'Odessa et mourut dans cette ville en 1831. Il s'était marié trois fois. De son premier mariage, contracté en 1784, avec Diane Maignard de la Vaupalière, il laissa une fille qui fut la dernière représentante légitime de sa famille et qui épousa le comte Traczenski. Il eut aussi un fils naturel, Théodore, né en Pologne le 25 mars 1804, auquel il légua la terre de Langeron, en Nivernais. Théodore Andrault de Langeron fut anobli, le 2 avril 1822, par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries ; il devint dans la suite sénateur et Conseiller d'État de Russie et mourut en 1885. De son mariage avec Anne O'Lenin, décédée en 1889, il laissa un fils, Théodore Andrault de Langeron, propriétaire du château de Langeron, qui épousa N... Schidlowska et qui était en 1898 colonel commandant le 5^e régiment des Cosaques du Don.

L'auteur de la branche cadette, Philippe Andrault, Sgr de la Mugnardière et de Repoussé, fut gentilhomme de la chambre du Roi et mourut en 1635. Sa descendance posséda la seigneurie de Maulévrier, en Bourgogne. Elle était représentée sous Louis XV par trois frères, ses arrière-petits-fils : 1^o Jean-Baptiste-Louis, dont il va être parlé ; 2^o Christophe, connu sous le titre de comte de Maulévrier, lieutenant général des armées navales en 1758, décédé sans alliance en 1768 ; 3^o Georges, dit le chevalier de Maulévrier, grand-croix de Malte. Jean-Baptiste-Louis, connu sous le titre de marquis de Maulévrier-Langeron, né en 1677, décédé à Paris en 1754, eut une très

brillante carrière militaire et obtint en 1745 le bâton de maréchal de France. Il laissa lui-même deux fils, Charles et Alexandre-Hector. L'aîné de ceux-ci, Charles, marquis de Maulévrier-Langeron, lieutenant-général des armées du Roi en 1762, chevalier de ses Ordres, gouverneur de Brest de 1755 à 1790, décédé en 1792, eut un fils, Louis-Christophe, maréchal de camp en 1814, qui mourut sans postérité, dernier représentant de sa branche, et deux filles dont l'une épousa le comte de Damas-Montigny et dont l'autre épousa successivement le prince de Montbarrey et le prince de la Trémoille. Le puîné, Alexandre-Hector, comte de Maulévrier-Langeron, ne laissa que trois filles, les marquises de Puivert, de Falletans et de Saint-Phalle, cette dernière décédée presque centenaire en 1867.

La famille Andrault de Langeron a fourni deux chevaliers de Malte en 1656 et 1679, des chanoines comtes de Lyon, etc.

Plusieurs de ses représentants furent admis aux honneurs de la Cour en 1731, 1752, 1753 et 1754.

Principales alliances : d'Escrots 1604, de Thiard de Bissy, de Menou 1751, de Damas 1616, 1761, 1779, de Nagu 1607, de Saint-Maurice-Montbarrey 1782, du Maine du Bourg 1635, de la Trémoille 1802, de Roux de Puivert 1784, de Falletans 1786, de Féra de Saint-Phalle 1798, de Staël-Holstein, etc.

ANDRÉ de KERLIDEC.

La famille ANDRÉ DE KERLIDEC s'est éteinte en la personne de Jean-Claude André de Kerlidec, né en 1757, nommé lieutenant-colonel en 1817. Elle n'entre donc pas dans le cadre de cet ouvrage et la notice qui lui a été consacrée dans le premier volume de ce Dictionnaire doit être supprimée. Cette notice contenait, du reste, de graves erreurs. Il y a été dit, d'après un article de l'*Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy, que la famille André de Kerlidec avait pour auteur un secrétaire du Roi près le Parlement d'Aix, reçu en 1735, plus tard président à mortier au même Parlement. Aucun membre de la famille André de Kerlidec ne fut magistrat au Parlement de Provence. On peut voir dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler que la famille André de Kerlidec fut déboutée de ses prétentions nobiliaires en 1668 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne. On en trouvera une généalogie dans le tome XIII du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais.

ANDRÉA de NERCIAT.

Cette famille descend de Joseph ANDRÉA, notaire à Goissiat, marié à Jeanne-Thérèse Cavet, dont le fils, Claude-André Andréa, sieur

de Nerciat, en Bugey, était en 1733 avocat, conseiller du Roi, payeur des gages de MM. les officiers du Parlement de Dijon.

ANFREVILLE (de l'Esperon d'). Voyez : ESPERON D'ANFREVILLE (DE L').

ANGERVILLE d'AUVRECHER (d'). Armes : d'or à une fleur de néflier de sable surmontée d'un lion passant de gueules. — On trouve aussi les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : d'or à un léopard de sable posé au canton dextre de l'écu et à deux quintefeuilles du même posées l'une au canton sénestre, l'autre en pointe. — Couronne : de Marquis. — Supports : deux lions¹.

La famille d'ANGERVILLE d'AUVRECHER appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de la Haute-Normandie.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, etc. On en trouvera une généalogie depuis le commencement du xvii^e siècle dans les manuscrits de Chérin. On trouvera, enfin, les derniers degrés de la filiation dans les *Titres et confirmations de titres* de 1830 à 1908 du vicomte Révérend.

La famille des seigneurs d'Angerville et d'Auvrecher est connue depuis le xi^e siècle. Un de ses membres prit part en 1066 à la conquête de l'Angleterre. Un autre suivit en 1096 Robert, duc de Normandie, à la première Croisade. Guillaume d'Angerville, Sgr d'Auvrecher, est qualifié maréchal héréditaire de Normandie dans un acte passé sous Philippe-Auguste. Le sire d'Auvrecher fut nommé en 1322 commandant du Mont Saint-Michel.

Les généalogistes ne donnent la filiation comme régulièrement établie qu'à partir de Robert d'Angerville d'Auvrecher, Sgr de Grainville, qui épousa, le 18 avril 1396, Marguerite de Tonneville, héritière de la seigneurie de Gonnevillle. Robert II d'Angerville d'Auvrecher, Sgr de Grainville, fils des précédents, fut un des 119 gentilhommes normands qui en 1423 défendirent le Mont Saint-Michel contre les Anglais. On sait qu'en récompense de ce haut fait ces 119 gentilhommes eurent leurs noms inscrits sur les murs de l'abbaye et obtinrent pour leurs descendants le privilège d'y entrer armés. Robert II avait épousé Jeanne de Meurdrac. Leur fils, messire Robert d'Angerville, de Beauvais, fut du nombre des gentilshommes de la sergenterie de Dives, dans l'élection de Lisieux, qui firent reconnaître leur noblesse par Montfaut, en 1463 ; il épousa Thomine Dubois, dame de Petiville. Fran-

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Angerville d'Auvrecher dans le premier volume de cet ouvrage.

çois d'Angerville, sieur de Gonnevillle et de Grainville, descendant des précédents, rappelé comme défunt dans un acte du 28 avril 1608, laissa de Catherine le Doyen, entre autres enfants, deux fils, Robert et René, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 15 septembre 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

L'auteur de la branche aînée, Robert d'Angerville, Sgr et patron de la paroisse de Gonnevillle, au pays d'Auge, épousa, le 28 avril 1607, Isabeau de Boscregnoult. Son arrière-petit-fils, Jean-Baptiste d'Angerville, baptisé en 1685 à Cormeilles, au diocèse de Lisieux, marié, le 27 juillet 1713, à Marie-Thérèse de Bellemare, reprit dans les dernières années de sa vie la qualification de seigneur d'Auscher, ou d'Auvrecher. Il fut le grand-père de Pierre d'Angerville d'Auvrecher, né à Cormeilles en 1765, qui fit en 1783 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Cette branche est aujourd'hui éteinte.

L'auteur de la seconde branche, René d'Angerville, sieur de Grainville, en la vicomté de Falaise et au bailliage de Caen, épousa Madeleine Boivin et fut père de Jean d'Angerville, Sgr de Grainville, qui épousa, le 19 janvier 1641, Barbe Jubert, fille d'un trésorier général de France en la généralité de Rouen. Thomas-Robert-Nicolas, connu sous le titre de comte d'Angerville d'Auvrecher, descendant des précédents, épousa en 1767 Augustine-Cécile d'Auray de Saint-Pois. Il en eut trois fils : 1° Louis-Eugène, né en 1771, qui continua la lignée ; 2° Louis-Victor, né en 1776, dont le fils, Alphonse d'Angerville d'Auvrecher, né en 1804, conseiller à la Cour de Caen, marié successivement à M^{lle} d'Amphernet et à M^{me} Aubin de Blanpré, née de Préval, fut confirmé le 16 août 1864, par décret de Napoléon III, dans la possession du titre de comte sous lequel il était connu ; 3° Augustin, admis dans l'ordre de Malte en 1783, décédé sans postérité. Louis-Eugène fut connu sous le titre de marquis d'Angerville d'Auvrecher et épousa en 1802 M^{lle} de Tesson. Leur fils, Henri-Eugène, né à Caen en 1803, marié en 1834 à M^{lle} de Martainville, décédé en 1885, fut confirmé le 1^{er} août 1864, par décret de Napoléon III, dans la possession du titre de marquis d'Angerville d'Auvrecher. Il fut père de Louis-Noé, marquis d'Angerville d'Auvrecher, né en 1844, décédé en 1889, qui a laissé deux fils. De cette branche s'était détaché au xvii^e siècle un rameau qui alla se fixer en Picardie ; ce rameau était représenté dans la seconde moitié du xix^e siècle par Barthélemy, chevalier d'Angerville, maire de Guines, marié en 1843 à Louise de Bournonville, et par leur fils, Eugène, né en 1849.

M. d'Angerville d'Auvrecher prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Caen ; la marquise d'Angerville se fit représenter à ces mêmes assemblées par le comte d'Angerville. Le comte d'Angerville se fit représenter cette même année aux assemblées de la noblesse du bailliage de Pont-l'Évêque.

La famille d'Angerville a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : d'Espinay-Saint-Luc 1441, de Dreux 1516, de Meurdrac, d'Abos 1715, d'Auray de Saint-Pois 1767, de Francqueville, Jubert 1641, de Boscregnoult 1605, de Poret 1684, de Bellemare 1713, de Boisthierry 1759, de Tesson 1802, de Goddes de Varenne. Desponty de Saint-Avoye 1898, d'Amphernet 1835, de Préval 1852, de Bréauté, Turgot, de Mathan, de Cairon, de Bournonville 1843, etc.

ANGEVILLE de BEAUMONT (d'), en Bugey. Armes : *de sinople à deux fasces ondées d'argent*. — Devise : *IN HIS RENASCIMUS OMNES*¹.

La famille d'ANGEVILLE appartient à la noblesse du Bugey. Elle est originaire du petit pays de Bassigny, en Champagne, d'où elle vint se fixer en Savoie au cours du xv^e siècle.

Guichenon, le comte de Foras et les autres auteurs qui ont écrit son histoire en font remonter la filiation à Rolet, ou Robert, d'Angerville, natif du Bassigny, qui fut écuyer du duc de Savoie et qui épousa vers 1450 Jacquemine de Lucinge, fille du seigneur d'Aranthon. Humbert d'Angerville, l'aîné des quatre fils de Rolet, ou Robert, rendit hommage au duc de Savoie le 26 novembre 1498, était en 1511 un des nobles syndics de la Roche et passa une reconnaissance le 14 novembre 1522. Il avait épousé Hélène de Mestral, dame dudit lieu et du Chesnay, en Savoie. Son fils, Christophe d'Angerville, Sgr du Vidomat, des Bornes, de Mestral, du Chesnay, etc., fut un personnage important. Il fut en 1555 et 1556 ambassadeur auprès des Cantons suisses de Jacques de Savoie, duc de Nemours et comte de Genevois, et fut nommé, le 16 juillet 1561, président au Conseil de Genevois. Il épousa Bernarde de Beaufort, fille de Pierre et d'Antoinette de Menthon, et fit son testament le 11 février 1572. Il laissa, entre autres enfants, trois fils dont l'aîné, Marin, et le troisième, Symphorien, furent les auteurs de deux grandes branches et dont le deuxième, Bernard, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, fut nommé en 1576 commandeur de Carlat, en Auvergne, et ne fut donc pas tué à l'ennemi en 1570 comme l'a avancé Guichenon.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Angerville de Beaumont dans le premier volume de cet ouvrage.

Marin d'Angeville, Sgr du Mestral et du Chesnay, auteur de la branche aînée, épousa Françoise de Lambert. Son fils, Jérôme d'Angeville, marié en 1605 à Claudine Bouvens, fut maréchal de camp des armées du duc de Savoie et gouverneur de Verceil. Il eut deux fils, Jérôme et François, qui furent institués héritiers de leur grand-oncle, Jérôme de Lambert, baron de Ternier, à charge de relever le nom et les armes de la famille de Lambert. L'aîné de ces deux frères, Jérôme, fut connu sous le titre de baron de Lambert ; il survécut à son fils et mourut en 1676 sans laisser de postérité. Le second, François, fut père de François d'Angeville qui fut créé baron d'Allousier et de Villy-le-Pelloux par lettres patentes du 7 mars 1700, vérifiées le 15 août suivant, et dont le fils, Aimé-Louis, marié à Annecy en 1738 à Marguerite Gantelet, veuve de M. Gros de la Tourette, paraît être mort sans postérité, dernier représentant de sa branche.

La branche cadette s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Son auteur, Symphorien d'Angeville, fut nommé le 11 janvier 1582 gentilhomme ordinaire du duc de Savoie, épousa le 8 septembre 1584 Philiberte de Luyrieu, dame de Montveran et de Culoz, et fit son testament en 1608. Claude d'Angeville, fils du précédent, commanda en 1635 l'arrière-ban de la noblesse du Bugey au voyage de Lorraine. Son fils, Guillaume d'Angeville, passa au service du roi de France ; il acheta la seigneurie de Lompnes, dont il fit la reprise de fief le 9 juillet 1671, et fut dès lors connu sous le titre de vicomte de Lompnes. Il fut père de Nazaire-Joseph, connu sous le titre de comte d'Angeville de Lompnes, qui épousa, le 16 janvier 1673, Catherine-Françoise de Beaumont-Carra et qui continua la lignée. Le comte d'Angeville de Lompnes fut admis le 14 novembre 1785 aux honneurs de la Cour de France. Jean-Charles, comte d'Angeville, Sgr de Beaumont de Lompnes, et Marie d'Angeville, veuve de Claude de Montillet, baron de Champdor, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Bugey et Valromey. Adolphe, comte d'Angeville de Beaumont, né à Lompnes en 1796, décédé au même lieu en 1856, fut député de l'Ain sous Louis-Philippe. Son neveu, le comte Camille d'Angeville de Beaumont, lieutenant-colonel en retraite, est décédé en 1893, âgé de 64 ans, au château d'Angeville (Ain). De son mariage avec Marie Morin, il laissait deux filles, M^{me} Gamet de Saint-Germain et la vicomtesse d'Arloz, et un fils, Gustave-Henri, comte d'Angeville de Beaumont.

La famille d'Angeville a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, un chanoine comte de Lyon, des chanoinesses de Neuville, etc. Plusieurs de ses membres ont été admis dans l'ordre de Malte en 1568, 1569, 1639, 1680, 1777. M^{lle} Henriette d'Angeville, née en 1794, décédée en

1871, fut la première femme qui ait fait l'ascension du Mont Blanc.

Principales alliances : de Bardonnenche, de Lucinge, de Lambert, de Luyrieu, de Beaumont-Carra, de Laubespain de Sainte-Colombe, de Michaud de Corcelles, de Moyria, d'Arloz, de la Fléchère, de Bectoz 1826, etc.

ANNE du PORTAL, ou DUPORTAL.

La famille ANNE DU PORTAL est fort anciennement connue en Bretagne.

M. de la Messelière lui a consacré un assez long article dans ses *Filiations bretonnes*. Il croit qu'elle est la même qu'une famille Anne qui appartenait aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles à la noblesse du diocèse de Saint-Malo. Dans ce cas la famille Anne aurait perdu sa noblesse dès une époque très reculée et ne l'aurait jamais recouvrée. On ne voit pas que depuis le ^{xvi}^e siècle ses représentants aient jamais porté de qualifications nobiliaires.

M. de la Messelière donne la filiation depuis Gilles Anne, puiné de la maison de la Tremblaye, en la Baussaine, sieur de la Chesnaye, en Trimer, qui épousa en 1636 Marguerite Lesguer. Un descendant de celui-ci, maître Geoffroy Anne, sieur du Portal, né à Trimer en 1741, notaire et procureur, sénéchal d'Aubigné, décédé en 1785, laissa deux fils, Malo-Louis Anne du Portal, né en 1769, et Toussaint-Modeste Anne du Portal, né en 1770, receveur de l'enregistrement, puis conservateur des hypothèques, agriculteur distingué, décédé à Rennes en 1843, qui ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

Principales alliances : Gaillard de la Touche 1836, Boscher des Ardillets 1872.

ANTHENAISE (d'). Armes : *d'argent à l'aigle éployée de gueules, au vol abaissé*. — Aliàs : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à l'aigle éployée de gueules au vol abaissé ; aux 2 et 3 vairé d'or et de gueules de cinq tires ; sur le tout bandé d'argent et de gueules de huit pièces*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux aigles au vol abaissé*. — Cimier : *une aigle essorante*. — L'écu posé sur deux bannières en sautoir d'argent à trois jumelles de gueules. — On croit que la famille d'Authenaise portait primitivement : *d'argent à une croix de gueules cantonnée de quatre roses de même*. — Le rameau, aujourd'hui éteint, qui était fixé en Normandie portait : *d'argent à trois bandes de gueules*¹.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Authenaise dans le premier volume de cet ouvrage.

La maison d'ANTHENAISE appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du Maine.

Elle a eu pour berceau l'importante seigneurie de son nom, située à trois lieues de Laval.

Lainé a donné une généalogie de la famille d'Anthenaise dans le tome VIII des *Archives de la noblesse*. Plus récemment M. Bonneserre de Saint-Denis a publié à Angers en 1878 une *Notice historique et généalogique sur la maison d'Anthenaise*. On trouvera l'état présent dans le *Rex*.

Guillaume était seigneur d'Anthenaise dès les premières années du xi^e siècle. On croit qu'il fut père d'un Gaucelin d'Anthenaise qui fit construire, vers 1050, l'église d'Anthenaise, et grand-père d'un Hamelin d'Anthenaise qui fut témoin d'un jugement rendu en 1090 par Guy, sire de Laval. Le nom des seigneurs d'Anthenaise figure dans un grand nombre de chartes des xii^e, xiii^e et xiv^e siècles.

Hamelin et Geoffroy d'Anthenaise se croisèrent en 1190. Le premier d'entre eux figure dans un acte d'emprunt souscrit en octobre 1191 au camp devant Joppé. Leurs noms et leurs armes ont été inscrits aux salles des Croisades du musée de Versailles.

Savary, que l'on croit avoir été frère de ces deux chevaliers croisés, était, vers l'an 1200, seigneur d'Anthenaise, de Bouère, etc. Son petit-fils, Hamelin, Sgr d'Anthenaise, Bazougers, Bouère, la Cantière, etc., fit diverses donations en 1252 et 1259. Il laissa sa seigneurie d'Anthenaise et ses autres biens à sa sœur, Emmanuelle, femme de Jean Chamailart. Le petit-fils de celle-ci, Guillaume Chamailart, épousa Marie, vicomtesse de Beaumont. Il en eut une fille unique, Marie, héritière de la seigneurie d'Anthenaise, qui épousa, le 20 octobre 1371, Pierre de Valois, comte d'Alençon et du Perche.

Amaury d'Anthenaise, mentionné dans un acte de 1217 avec sa femme, Ebroïne, possédait une seigneurie du Plessis qui prit plus tard le nom d'Anthenaise. On croit qu'il était un frère de Savary, Sgr d'Anthenaise, et des deux chevaliers croisés mentionnés plus haut et on le considère, mais sans preuves certaines, comme l'auteur de la ligne qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. La filiation de cette ligne ne paraît être à peu près établie qu'à partir de 1368, date à laquelle Hamelin, Sgr du Plessis-Anthenaise, et sa femme, Marguerite de la Ferté, firent leur testament en faveur de leur fils Aimery. Celui-ci servit dans les armées du Roi suivant une quittance de ses gages donnée à Orléans le 8 août 1382. Il épousa successivement Lucrèce de Montjean et Péronnelle de Briolay, veuve de N... Fresnel, Sgr du Plessis-Fresneau. Jean, Sgr d'Anthenaise et de Vil-

leray, né de la première union, est mentionné dans des actes du 14 mars 1391, du 11 janvier 1393 et de 1395. Il épousa en 1393 (d'après M. Bonneserre de Saint-Denis) Jeanne Fresnel, dame du Plessis-Fresneau, fille de sa belle-mère. Il en eut deux fils, Aimery et Pierre d'Anthenaise, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné des deux frères, Aimery, fut un des plus vaillants capitaines du roi Charles VII, fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Verneuil, en 1424, et dut emprunter pour sa rançon la somme considérable de 2 800 écus d'or. Il soutint en 1432 un siège contre les Anglais dans le château de Sillé-le-Guillaume, transigea en 1445 avec Jean d'Anthenaise, chef de la branche cadette, pour le remboursement des 2800 écus d'or qu'il avait dû emprunter et fit son testament à l'âge de 75 ans le 4 janvier 1469. Sa descendance s'éteignit avec Robert, connu sous le titre de baron d'Anthenaise, Sgr dudit lieu, en la paroisse de la Chapelle, né le 30 octobre 1580, décédé sans postérité en 1643. Ce gentilhomme avait épousé en 1642 Marie de Montesson qui lui survécut de longues années.

L'auteur de la branche cadette, Pierre d'Anthenaise, chevalier, Sgr de Villeray, épousa en 1416 Marie du Fresne. Son fils, Jean d'Anthenaise, Sgr de Villeray et de Villepuy, passa en 1445 avec Aimery d'Anthenaise la transaction dont il a été parlé plus haut. Il épousa en 1440 Guyonne Bineu, sœur et héritière du seigneur de Portjoulain, en la paroisse de Marigny, dans l'arrondissement actuel de Segré. Il fut vraisemblablement père d'Aimery d'Anthenaise, chevalier, Sgr de Villeray, du Fresne, de Portjoulain et de Villepuy, dont la veuve, Anne de la Chapelle, fit un partage avec ses enfants en 1507 et fit son testament le 15 septembre 1523. Jacques d'Anthenaise, fils d'Aimery et seigneur des mêmes domaines, épousa d'abord, le 27 mars 1506, Renée de Froullay, puis Renée de Bouillé, de laquelle il n'eut pas d'enfants. Il fut lui-même père de Jean d'Anthenaise, Sgr des mêmes domaines, marié le 4 février 1539 à Simone de Champagne, dont les deux fils, Pierre et Jean, partagèrent la succession par acte du 25 mai 1584. Ceux-ci furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, Pierre d'Anthenaise, Sgr de Villeray et de Portjoulain, épousa Madeleine de Loisel par contrat du 11 août 1574. Il en eut deux fils : 1° Urbain, Sgr de Rouilly et du Douet, dans l'élection de Lisieux, marié en 1633 à Louise de Bocquency, dont la descendance donna un page de la Reine en 1733 et s'éteignit dans les mâles en 1802 ; 2° Pierre, Sgr de la Pitellerie, marié en 1622 à Marie des Faveries, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de Charles-Claude d'Anthenaise, né en 1748, admis en 1761 parmi les pages de la Reine. Les divers représentants

de ce rameau avaient été maintenus dans leur noblesse, le 4 juin 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon.

Jean d'Anthenaise, Sgr de la Bigne, auteur du rameau cadet, fut lieutenant au gouvernement de la ville et du château de Craon et épousa, le 19 janvier 1592, Françoise de Teillé. Son fils, François d'Anthenaise, Sgr du Port-Joulain, marié en 1618 à Marie de Charnacé, en eut, entre autres enfants, deux fils, Charles et Augustin, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux. Les représentants de ces deux sous-rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 1^{er} juin 1667, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Le premier sous-rameau fut encore maintenu dans sa noblesse, le 20 mai 1669, par arrêt du Parlement de Bretagne ; il s'éteignit avec Marie-Marquise d'Anthenaise, dame de Portjoulain, née en 1689, mariée à Achille de Barrin, Sgr de Fromenteau, conseiller au Parlement de Bretagne, décédée en 1762. Le deuxième sous-rameau acquit en 1700 la terre importante de Saint-Philbert, en Anjou, qu'il a conservé jusqu'à nos jours. Son chef, François-Pierre d'Anthenaise, Sgr de Saint-Philbert, né en 1744, marié en 1776 à Anne Trowic de la Gagnerie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. Armand d'Anthenaise, né à Saint-Philbert en 1779, fils unique du précédent, prit part, malgré sa jeunesse, à l'insurrection vendéenne. Il épousa plus tard, en 1809, M^{lle} de Contades, reçut le titre héréditaire de comte, le 6 septembre 1828, par lettres patentes du roi Charles X avec institution en majorat de sa terre de Saint-Philbert et de divers immeubles à Angers et mourut en 1834. C'est du fils de celui-ci, Victor, comte d'Anthenaise, né à Angers en 1809, marié en 1837 à M^{lle} de Rougé, décédé en 1882, que descendent les représentants actuels.

La famille d'Anthenaise a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Maillé de la Tour-Landry 1600, de Montesson 1642, de Froullay 1506, de Bouillé, de Champagne 1539, de Courdemanche 1708, de Barrin (de la Gallissonnière), d'Andigné 1677, Leclerc de Juigné, de Charnacé, de Cantineau 1741, de Contades 1809, du Buat 1833, de Rougé 1837, 1917, Destutt d'Assay 1868, de Pérusse des Cars 1877, Gravier de Vergennes 1912, de Vignerol 1904 Jousseau de la Bretesche 1910, de Montalembert 1906, etc.

ANTHÉS (d') et d'ANTHÉS de HEECKEREN. Armes anciennes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une cane, ou sarcelle, flottant sur une rivière, le tout d'argent.* — Timbre : *un casque de tournoi orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu et cimé de trois plumes d'or, d'azur et d'ar-*

gent. — Armes actuelles (d'après le règlement d'armoiries de 1731) : *de gueules à trois épées d'argent montées d'or, liées de sinople, deux en sautoir renversées et une en pal, la pointe en bas.* — Couronne : *de Marquis* (aliàs *de Baron*). — Armes de la famille de Heeckeren : *d'or à une croix de gueules* ¹.

On trouvera des renseignements sur la famille d'ANTHÈS dans l'*Alsace noble* de Lehr et dans les *Titres et confirmations de titres de 1830 à 1906* du vicomte Révérend.

Cette famille est originaire de l'île de Gothland, dans la mer Baltique, d'où elle vint en 1529 se fixer dans le Palatinat. Lehr en fait remonter la filiation, mais naturellement sans preuves à l'appui, à un Henrick Anthésius, *armiger*, qui aurait été tué en 1348 à la prise de la forteresse de Nottbourg. Léonard Anthés, né à Wisby en 1495, vint s'établir à Weinheim, dans le Palatinat, y fut conseiller de l'électeur et y mourut en 1570. Son arrière-petit-fils, Philippe-Michel Anthés, né à Weinheim en 1640, s'établit en 1674 à Mulhouse, en Alsace, obtint en 1694 droit de bourgeoisie dans cette ville, exploita les forges et hauts-fourneaux de Belfort et de Giromagny et mourut en 1708. Il avait eu neuf enfants de son mariage avec Claudine d'Ormoy. Deux de ses fils, Jean-Henri et Claude-Jacques, furent les auteurs de deux branches.

Le plus jeune de ceux-ci, Claude-Jacques Anthés, épousa en 1702 Anne Engelman. Sa descendance s'éteignit avec son petit-fils, décédé en 1766 à l'âge de vingt ans, et avec sa petite-fille, Anne-Catherine, mariée à François de Luze, de Neufchâtel.

La branche aînée subsiste. Son auteur, Jean-Henri Anthés, Sgr de Blotzheim et de Brinckheim, né en 1674, fonda, près de Boersch, une importante manufacture d'armes blanches. Il fut anobli, en décembre 1731, par lettres patentes du roi Louis XV et mourut en 1733. Jean-Philippe d'Anthés, fils du précédent, né en 1699, marié à Marie-Elisabeth de Mougé, décédé en 1760, fut reçu en 1725 conseiller au Conseil souverain d'Alsace. Il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ceux-ci, François-Henri d'Anthés, né en 1729, président à mortier au Parlement de Dijon, mourut sans postérité en 1793. Le puiné, Georges-François-Xavier d'Anthés, né à Colmar en 1739, décédé dans la même ville en 1803, épousa en 1771 Marie, baronne Reutner de Weyl. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Joseph-Conrad, né en 1773, dont il va être parlé ; 2° Jean-Baptiste-César, né en 1778, décédé en 1861, qui épousa M^{lle} de Varennes et qui en eut un

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Anthés de Heeckeren dans le premier volume de cet ouvrage.

filis et deux filles, M^{mes} Esmangart de Bournonville et Hennessy ; 3^o Charles-Donat, né en 1783, adjudant-major des pages du roi Charles X, marié à M^{lle} de Waldner-Freundstein, dont le fils unique, Théodore-Charles, né en 1813, chef de bataillon, tué à l'ennemi en 1855 dans l'expédition de Crimée, a laissé postérité. Joseph-Conrad d'Anthés épousa en 1806 Marie-Louise, comtesse de Hatzfeld, fut député du Haut-Rhin de 1821 à 1830 et mourut en 1852. Il laissa deux fils. Le second de ceux-ci, Alphonse d'Anthés, né en 1813, fut longtemps conseiller général du Haut-Rhin. L'aîné, Georges d'Anthés, né en 1812, fut adopté en 1832 par le baron van Heeckeren, ministre et chargé d'affaires de Hollande en Russie. Il fut, par diplôme du roi des Pays-Bas du 19 mai 1836, inscrit dans la noblesse néerlandaise sous le titre de baron van Heeckeren et autorisé à porter les armes de la famille de Heeckeren. Il fut confirmé dans la possession du titre de baron par lettres patentes du roi Louis-Philippe du 2 septembre 1843. Le baron Georges de Heeckeren avait épousé à Saint-Petersbourg en 1836 la comtesse Catherine Goudcharoff. L'année suivante il dut quitter la Russie après avoir tué en duel son propre beau-frère, le célèbre poète Pouschkine. Il fut élu député du Haut-Rhin en 1848 ; fut appelé au Sénat en 1852 et mourut dans un âge très avancé. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1868. Sa descendance subsiste avec distinction.

M. d'Anthés de Bletzheim prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Alsace.

M. Jean-Richard Hennessy, né à Cognac en 1836, avait vainement demandé, le 11 août 1872, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille d'Anthés à laquelle appartenait sa mère.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille de Heeckeren.

Principales alliances : d'Ormoy, Engelman, de Luze, Reutner de Weil, de Salomon, Desmier de Saint-Simon d'Archiac, du Bard de Curley 1805, de Waldner-Freundstein, de Hatzfeld 1806, Mertian 1843, de Schauenbourg, Alviset de Maisières 1879, Vandal, Metman, Esmangart de Bournonville, Hennessy, Schneider 1890, etc.

ANTIL de LIGONÈS (d'). Armes : *parti : au 1 d'argent à trois chevrons de gueules ; au 2 d'azur à un lion d'or langué et onglé de gueules, accompagné à dextre de trois dents d'argent.* — Aliàs : *d'azur à un lion rampant d'or accompagné de trois dents d'argent, 2 et 1, et accosté en pointe de deux fleurs de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : *DEUS, REX, ANCILLA* ¹.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Antil de Ligonès dans le premier volume de cet ouvrage.

La famille d'ANTIL, ou DANTIL, quelquefois d'ENTIL, DE LIGONÈS, éteinte dans les mâles en 1901, appartenait à l'ancienne noblesse de l'Auvergne.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Nobiliaires d'Auvergne* de Bouillet et de Lainé et surtout dans les ouvrages que le docteur de Ribier a consacrés à la noblesse de l'Auvergne.

La famille Dantil a pour premiers auteurs connus, d'après Bouillet, Pierre et Bernard Dantil, qui vivaient en 1250, Bertrand Dantil, qui vivait en 1268, et Pierre d'Antil qui en 1326 était seigneur de Saint-Haon, en Velay.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par l'intendant Fortia en 1666 fait remonter la filiation à Robert Dantil qui aurait épousé demoiselle Marguerite de Chardonnat par contrat du 12 juillet 1324; d'après le même jugement, Guillaume Dantil, fils des précédents, épousa demoiselle Anne Argenne qui fit son testament en 1398; il aurait été père de Bertrand Dantil, qui épousa demoiselle Anne Rolland de la Volpilière par contrat du 14 février 1415, et grand-père de Colin Dantil qui passa un acte le 28 octobre 1484 et qui maria une de ses filles par contrat de 1517. Malgré l'autorité des jugements de maintenue de noblesse, il est difficile d'accepter la filiation telle qu'elle fut admise par M. de Fortia. L'éloignement des dates donne à supposer que des degrés de la filiation ont été omis. On peut voir d'autre part dans le *Dictionnaire statistique du Cantal* (Tome V, p. 163) et dans les travaux du docteur de Ribier que ce fut un Robert de Ligonès, et non pas un Robert Dantil, qui épousa Marguerite de Chardonnat; de ce mariage naquit une fille unique, Dragonnette, héritière de la seigneurie de Ligonès, ou Ligonnès, en la paroisse de Ruines, près de Saint-Flour, qui épousa en 1383 Bertrand Dantil. D'après les mêmes travaux, celui-ci était fils de Bertrand Dantil, dit Taudon, marié, le 5 mai 1345, à Béraude de Loudes, petit-fils de Guillaume Dantil, Sgr en partie de Saint-Haon, marié à Philippe d'Atgier, qui fit son testament le 20 août 1358, et arrière-petit-fils de Bertrand Dantil vivant en 1287. Il fit son testament en 1400. Il fut père d'autre Bertrand Dantil, Sgr de Ligonès, qui épousa, le 11 février 1415, Isabeau, et non plus Anne, de Roland, fille d'Hugues et d'Annede la Volpillière, grand-père de Pierre Dantil, qui épousa en 1444 Gaillarde de Beauvoir, aliàs de Belvezeix, et qui fit en 1484 donation à son fils Nicolas de la seigneurie du Trémon, et bisaïeul de Nicolas, dit Colin, d'Antil, qui épousa Paule de Léotoing par contrat du 26 janvier 1476, qui passa un acte le 28 octobre 1484, qui maria une fille en 1517 et qui fit, par acte du 25 décembre 1518, donation à son fils Gilbert de la moitié des place, forteresse et châ-

teau de Trémoul, au diocèse de Mende. Noble Gilbert Dantil, écuyer, Sgr de Ligonès, de la Chassagne, de Chauliaguet et de Trémoul, avait épousé demoiselle Lucrèce de Rochemure par contrat passé le 27 avril 1517 au lieu de Voulgues, en Vivarais.

François Dantil, Sgr et prieur de Saint-Latgier, descendant des précédents, fut maintenu dans sa noblesse, le 15 janvier 1671, par jugement rendu à Montpellier de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son frère, Jacques d'Antil, Sgr de Ligonès, baron de Saint-Haon, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par un jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, dont la date n'est pas connue. Il avait épousé, le 17 octobre 1659, Anne-Yolande de Reynaud de Pons de Gripel. Il fut le grand-père de François Dantil de Ligonès, né à Saint-Flour en 1715, qui fut admis en 1734 parmi les pages de la Petite-Écurie. Celui-ci épousa en 1745 Marie-Esther de Brugier. Il fut père de Pierre-Joseph Dantil de Ligonès, né à Saint-Flour en 1746, décédé en 1815, qui fut à son tour admis en 1763 parmi les pages de la Petite-Écurie. Ce dernier fut connu dans la suite sous le titre de comte, sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Flour et qui fut conservé par ses descendants. Charles, comte d'Antil de Ligonès, ancien page du duc de Penthièvre, vint se fixer en Charolais par son mariage avec M^{lle} de la Garde de Chambonas, héritière de la terre de Dondin. La famille d'Antil de Ligonès s'est éteinte avec son petit-fils, Eugène-Antoine-Claude, comte d'Antil de Ligonès, qui est décédé au château de Dondin, le 26 mars 1901, à l'âge de 72 ans, ne laissant qu'une fille mariée au comte de Digoine.

La famille d'Antil de Ligonès avait fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, de nombreux officiers, huit chanoines comtes de Brioude de 1550 à 1774, des chanoines de Blesle, etc.

Principales alliances : de Léotoing 1476, de Rochemure 1517, de Scorailles-Claviers 1553, d'Espinchal 1583, de Brugier, de Digoine 1890, de la Garde de Chambonas, de Chalvet de Rochemonteix 1561, etc.

Une famille de Saint-Haon, ou de Saint-Ahond, depuis longtemps éteinte, qui a occupé un rang distingué dans la noblesse du Velay, avait pour nom primitif celui de d'Antil et était une branche détachée au moyen âge de la famille d'Antil de Ligonès. Elle portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un lion d'or accompagné de trois dents d'argent ; aux 2 et 3 de gueules à une bande d'or*, qui est de Saint-Haon. D'après l'*Armorial du Velay* de Paul elle aurait eu pour auteur Pierre d'Antil, damoiseau, Sgr de Saint-Haon en 1326, men-

tionné plus haut, qui aurait été un fils de Guillaume d'Antil, Sgr de Saint-Haon et Cosgr de Jonchères en 1318, et d'une dame nommée Élisabeth et le frère aîné de Robert Dantil, marié en 1324 à Marguerite de Chardonnat. Ce système de filiation est certainement erroné puisqu'on a vu plus haut que Marguerite de Chardonnat avait épousé non pas Robert Dantil, mais Robert de Ligonès. La famille de Saint-Haon donna aux xv^e et xvi^e siècles plusieurs baillis royaux du Velay. Son dernier représentant, Claude, baron de Saint-Haon et de Jagonnas, laissa deux filles : 1^o Isabeau, dame de Saint-Haon, mariée en 1620 à Jean de la Rodde-Seneujols ; 2^o Marguerite, dame de Jagonnas, mariée en 1610 à Claude de Chanaleilles, Sgr de la Saumés.

Aoust (d'). Armes : *de sable à trois gerbes d'or liées de même (aliàs de gueules), 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *une chauve-souris de sable, les ailes étendues*¹.

La famille d'Aoust, éteinte dans les mâles en 1909, appartenait à la noblesse du nord de la France.

On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres. M. de la Gorgue-Rosny lui a consacré dans ses *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* un article assez court qu'il a placé au mot Ault.

Un rapport du généalogiste des Ordres du Roi, envoyé le 6 octobre 1756 au comte d'Argenson et conservé dans les manuscrits de Chérin, commence en ces termes : « On ne trouve pas de certitude sur l'origine de MM. d'Aoust qui semblent la tirer de la ville d'Abbeville. « Mais leur filiation est bien prouvée depuis Jacques d'Aoust, écuyer, « bailli d'Abbeville l'an 1476 en la place de Thierry de Licques. Il « eut de Marguerite Cornu, sa femme, deux fils, savoir Eustache « d'Aoust, qui suit, et Jacques d'Aoust qui forma une branche sous « le titre de seigneurs de Saint-Albin, éteints... »

Eustache d'Aoust, d'Abbeville, auquel M. de la Gorgue-Rosny fait remonter la filiation, fut tavernier de 1419 à 1445 et échevin de 1427 à 1449, date de sa mort. D'après une tradition il était issu d'une famille qui avait autrefois appartenu à la noblesse et descendait d'un Frémin d'Aoust, Sgr d'Aoust, près d'Eu, mentionné dans une charte de 1303 comme homme-lige du chapitre de Noyelles-sur-Mer. Son fils, Jacques d'Aoust, Sgr de Saint-Aubin, licencié ès lois, argentier, puis procu-

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aoust dans le premier volume de cet ouvrage.

reur fiscal à Abbeville, plusieurs fois échevin de cette ville, fut anobli par lettres patentes du roi Charles VII données au château de Montils en février 1453. De son mariage avec Marguerite Cornu il eut, entre autres enfants, deux fils, Eustache et Jacques, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Eustache d'Aoust, écuyer, bailli d'Abbeville en 1493, rappelé comme défunt dans un acte de 1515, épousa Madeleine de Douay, dite Haudiffrey, qui fit son testament en 1522. Son fils unique, Jacques II d'Aoust, écuyer, Sgr de Jumelles, près de Douai, fut également bailli d'Abbeville en 1514. Il épousa en 1518 Marie le Normant qui lui apporta les terres de Longpré et de Houcques, près d'Amiens. Il donna en 1522 la déclaration de plusieurs fiefs, ou seigneuries, qu'il avait perdus en Flandre, en Hainaut et en Artois par suite de la guerre entre le roi de France et l'Empereur. Il était décédé en 1535. Deux de ses descendants, François-Antoine d'Aoust, Sgr de Barastre, et Robert d'Aoust, Sgr de Jumelles, mari de Marie-Anne de la Torre, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres d'Arras et de Douai). Cette branche fut admise en 1747 aux États d'Artois après avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements. Son chef fut connu depuis cette époque sous le titre de marquis de Jumelles, ou sous celui de marquis d'Aoust. Joseph-Ghislain et Eustache-Bernard d'Aoust furent admis dans l'Ordre de Malte en 1770 et 1780. Eustache-Jean, marquis d'Aoust, né à Douai en 1741, fils de Jacques-Eustache d'Aoust, marquis de Jumelles, et de Marie-Renée de la Rosière, fut élu député de la noblesse du bailliage de Douai aux États généraux de 1789. Il siégea au côté gauche de l'assemblée, fut plus tard député du Nord à la Convention, où il vota la mort du Roi, et mourut en 1805 en son château de Quincy. De son mariage avec Marie-Amélie Jamblin il avait eu plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Eustache-Charles-Joseph d'Aoust, né à Douai en 1763, embrassa comme son père les idées républicaines, fut envoyé en 1793 par la Convention à l'armée des Pyrénées avec le grade de général de division, mais se fit battre, fut rappelé à Paris, mis en jugement et guillotiné le 14 messidor an II. Le plus jeune de tous, Jules-Joseph, comte, puis marquis, d'Aoust, décédé au château de Saint-Léger en 1854 à l'âge de 86 ans, épousa M^{lle} de Gantès qui lui survécut jusqu'en 1879. Il en eut deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille : 1° Jules-Joseph, marquis d'Aoust, né à Arras en 1817, décédé à Paris en 1886, qui de son mariage avec M^{lle} de Sayve, décédée en 1888, laissa une fille unique, M^{me} la marquise de Barbentane ; 2° Adolphe-Alphonse, comte, puis marquis, d'Aoust, qui mourut à Paris en 1909, sans avoir eu d'en-

fants des deux unions qu'il avait contractées en 1847 avec M^{lle} Feutrier et en 1898 avec M^{lle} Verger.

M. de Belleval a donné dans son *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu* une généalogie de la branche cadette, depuis longtemps éteinte. L'auteur de cette branche, Jacques d'Aoust, Sgr de Saint-Aubin, licencié ès lois, bailli d'Abbeville, épousa Marguerite de Runes. Il fut le grand-père de Jacques d'Aoust, Sgr de Saint-Aubin, Francières, etc., né en 1504, qui fut maître d'Abbeville en 1542 et 1564 et député de la noblesse du Ponthieu en 1569. Le fils de celui-ci, Louis d'Aoust, Sgr des mêmes domaines, recueillit la seigneurie de la Quente par héritage de Jean de Caux, grenetier à Abbeville, qui l'avait acquise en 1560. Il épousa une riche héritière, N... Quiéret, et en eut trois fils, Louis, Sgr de Neuville, Charles, Sgr de Francières, et Pierre, Sgr de Roquemont.

Le comte du Chastel de la Howardries a donné dans ses *Généalogies tournaisiennes* l'histoire d'une troisième branche. L'auteur de cette branche, Louis d'Aoust, Sgr de Francières, était un fils posthume d'Antoine, Sgr de Jumelles et de Francières, et d'Antoinette de Pressy. Il vint se fixer à Tournay par le mariage qu'il contracta dans cette ville, en 1618, avec Jeanne Pally. Sa descendance s'éteignit avec Charles-Joseph d'Aoust, baron de Francières, baptisé à Tournay en 1677, qui épousa successivement en 1700 M^{lle} Perron et en 1719 M^{lle} de Villers-au-Tertre, décédée à Douai en 1760, et dont les enfants moururent en bas âge.

Principales alliances : du Riez de Willerval, de Trazégnies, de Villers-au-Tertre 1719, le Josne de Contay, de Gantès, de la Croix de Chevières de Sayve, Robin de Barbentane 1868, Feutrier 1847, de Runes, de Baynast, de Bournel, etc.

Il a existé plusieurs autres familles distinguées du nom d'Aoust.

L'une de ces familles appartenait à l'ancienne noblesse du Hainaut. Elle portait pour armes : *écartelé d'or et de gueules à la croix ancrée écartelée de l'un en l'autre.*

Une famille d'Aoust, fixée en Champagne, portait pour armes : *de gueules à une tourterelle d'argent tenant au bec un rameau d'olivier d'or.* Elle descendait de Pierre d'Aoust qui était bourgeois de Châlons en 1455. D'abord maintenue dans sa noblesse, en 1668, par jugement de M. de Caumartin, intendant de la province, sur preuves remontant à 1536, elle fut très peu de temps après condamnée à l'amende comme usurpatrice par un nouveau jugement du même magistrat, ses titres ayant été reconnus faux. Un de ses représentants, Jean d'Aoust, assesseur du Conseil de la ville de Reims, eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696. Il mourut en 1702 à

l'âge de 82 ans laissant au moins une fille mariée en 1672 à Jacques de la Garde, conseiller au Parlement de Paris.

Pierre-Claude d'Aoust était dans les premières années du xviii^e siècle procureur au bailliage et siège présidial de Laon. Son fils, Pierre-Nicolas d'Aoust, né dans cette ville en 1701, notaire au Châtelet de Paris, décédé en 1759, fut pourvu en 1743 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi au grand Collège. Il épousa M^{lle} Herbault, fille d'un de ses collègues, et en eut un fils.

ARAM (d'), ou **DARAM**, ou de **DARAM**. Voyez : **DARAM**.

ARASSUS (d').

La branche aînée de la famille d'ARASSUS subsiste sous le nom de : DE DARASSUS. M. Guillaume-Henri de Darassus, rédacteur principal à la préfecture de la Seine, fils de M^{me} de Darassus, née d'Hébray, a épousé à Paris en 1906 M^{lle} Dardenne.

ARLIGUIE de BOUTIÈRES (d'). Armes : *d'argent à un lys au naturel, tige et feuillé de sinople*¹.

La famille d'ARLIGUIE DE BOUTIÈRES, distincte de la famille d'Arliguie qui fut anoblie en 1824, est originaire de la vicomté de Turenne.

Elle ne figure pas au nombre de celles de sa région qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées sous Louis XIV. Ayant été pour cette raison inquiétée dans l'exercice de ses privilèges nobiliaires, elle sollicita en août 1782 des lettres patentes de confirmation de noblesse. On trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie qu'elle envoya dans cette circonstance au Cabinet des Ordres du Roi.

Noble Jean d'Arléguye, auquel ce travail fait remonter la filiation, fit son testament le 11 novembre 1616 en faveur de son frère, messire Denis Arléguie, prêtre, curé de Podensac, en Bordelais. Une note de Chérin fait observer que la vicomté de Turenne était du ressort du Parlement de Bordeaux où la qualification de noble est caractéristique de noblesse. Jean d'Arléguye, dont il vient d'être parlé, avait épousé Anne de la Croix. Leur fils, noble Jean d'Arléguye, sieur de Boutières, épousa Françoise de Lestrade de Floyrac par contrat du 7 décembre 1630 passé au château de Caupeyres, dans la vicomté de Turenne. Ce même noble Jean d'Arliguie, sieur de la Faiolle et de Boutières, étant à genoux, sans chapeau, ceinture, épée, ni éperons,

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arliguie de Boutières dans le premier volume de cet ouvrage.

rendit hommage, le 9 janvier 1644, au duc de Bouillon, vicomte de Turenne, de ses maisons et domaines nobles de la Faiolle et de Boutières. Il obtint, le 18 mars suivant, du même seigneur des lettres l'exemptant du droit de franc-fief sur le vu de ses titres desquels il était apparu que, depuis de longues années, ses auteurs et lui ont toujours vécu noblement. Le 5 décembre de la même année il fut déchargé de la taxe, attendu sa qualité de noble, par ordonnance d'Hélie de Lafon, président au présidial de Cahors, subdélégué de l'intendant. Il fit son testament le 19 octobre 1662. Il fut père de Jacques d'Arliquie, sieur de la Faiolle et de Boutières, qui épousa, par contrat du 21 février 1666, demoiselle Gabrielle de Cabanes, fille du sieur Pierre Cabanes, bourgeois de Martel, grand-père de noble Jean d'Arliquie, écuyer, sieur de Boutières, la Fajole et autres lieux, habitant de la ville de Martel, qui épousa, le 27 avril 1717, Isabeau de la Grange, bisaïeul de messire Jean d'Arliquie, écuyer, Sgr de la Fajole et de Boutières, né à Martel le 3 janvier 1720, y demeurant, qui épousa, le 20 février 1748, demoiselle Jeanne-Henriette du Verdier, fille de feu maître Pierre Verdier, avocat au Parlement, et qui fut déchargé du droit de franc-fief, le 8 octobre 1752, par ordonnance de M. de l'Escalopier, intendant de Montauban, et trisaïeul de Léonard d'Arliquie, chevalier, Sgr de Boutières, domicilié à Martel, qui épousa à Montauban, le 24 septembre 1777, Marie de la Brousse de Veyrazet. Ce fut ce dernier qui sollicita en 1782 des lettres de confirmation de noblesse.

La famille d'Arliquie de Boutières prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

M. Léonard d'Arliquie de Boutières a épousé en 1862 M^{lle} de Rodier, de Toulouse.

Principales alliances : de Lestrade, de la Brousse de Veyrazet, de Rodier 1862.

La famille d'Arliquie de Boutières ne doit pas être confondue avec une famille d'Arliquie, de noblesse plus ancienne, originaire de Requista, en Rouergue, qui possédait une seigneurie du Soulié et qui fut maintenue dans sa noblesse en août 1717, sur preuves remontant à 1537, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban.

ARNAUDAT (d') et DARNAUDAT. Armes (d'après un portrait du constituant) : *écartelé : au 1 de ... à un lion passant de ..., surmonté en chef d'une étoile de ... ; au 2 de ... à trois épées hautes de ... ; au 3 de ... à trois têtes d'homme de ... ; au 4 de ... à l'arbre de ... sommé d'un oiseau de ..., accosté de deux lions affrontés de ... rampant contre le fût de l'arbre.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *à dextre un*

*sauvage reposant sa main droite sur un arc; à sénestre un hercule reposant sa main gauche sur une massue*¹.

La famille d'ARNAUDAT, éteinte dans les mâles en 1911, appartenait à la noblesse du Béarn.

Elle avait eu pour berceau la ville d'Orthez où elle est honorablement connue depuis la fin du xv^e siècle.

Maitre Jean d'Arnaudat, marchand et bourgeois d'Orthez, auquel remonte la filiation, avait épousé damoiselle Jeanne de Saint-Orens, décédée à Orthez le 7 mai 1643. Leur petit-fils, Bertrand d'Arnaudat, né à Orthez le 3 mars 1644, avocat au Parlement de Navarre, marié à Orthez en 1667 à Bertrande de Puyoo, acquit, le 23 août 1678, de Jean de Lacomme, baron de Bouillon, la seigneurie de Cassaigne, en Beyrie, pour laquelle il fut admis cette même année aux États du Béarn dans l'ordre de la noblesse. Il eut ses armes inscrites d'office à l'Armorial général de 1696. Jean-Henri d'Arnaudat, petit-fils du précédent, né à Orthez en 1739, fut admis aux États du Béarn en 1755 comme seigneur de Cassaigne. Il fut nommé, par lettres du 23 septembre 1765, conseiller du Roi en la Cour du Parlement, comptes, aides et finances de Béarn, fut élu, quoique noble, député du Tiers-État du Béarn aux États généraux de 1789, fut nommé l'année suivante maire d'Orthez et mourut dans cette ville en 1816. Il avait épousé Marie-Anne de Bachoué de Barraute. Leur fils, Pierre, dit Henri, d'Arnaudat, né à Orthez en 1763, décédé à Bagnères-de-Bigorre en 1807, fut nommé général de brigade en 1793. Il eut de Marie-Thérèse Detcheto un fils, Jean-Baptiste, dit Chéri, né à Marsacq en 1794, et de Marie Boisbin un autre fils, Henri, né à Paris en 1800. Ces deux fils furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau eut pour dernier représentant Jean, dit Henri, d'Arnaudat, né à Orthez en 1821, architecte dans cette ville, décédé en 1911 sans avoir été marié.

Le second rameau fut connu sous le nom de DARNAUDAT, en un mot. Son dernier représentant, Henri Darnaudat, né à Bagnères-de-Bigorre en 1827, décédé à Guéthary en 1901, fut élu en 1876 député des Hautes-Pyrénées. Il survécut à son fils unique, Henri Darnaudat, né à Tarbes en 1861, bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville, qui mourut prématurément à Paris en 1900 ne laissant qu'une fille de son mariage, en 1896, avec M^{lle} Mieussens.

ARVISENET (d') Armes : d'azur à trois chevrons d'or. — L'écu timbré

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Dufau de Maluquer. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arnaudat dans le premier volume de cet ouvrage.

d'un casque orné de ses lambrequins d'or et d'azur. — Cimier : un lion issant d'or. — La branche anoblie en 1624 portait les armes suivantes : d'azur à une pointe d'or, au lion d'or et sous icelui un agneau paissant d'argent tourné à sénestre et à sénestre un croissant monté de même.

La famille d'ARVISENET a occupé un rang distingué dans la noblesse de Franche-Comté.

M. de Magny en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel* et M. de Lurion lui a consacré un intéressant article dans son *Nobiliaire de Franche-Comté*. Ce dernier historien fait judicieusement observer que *les Arvisenet étaient si nombreux à Champlitte au XVI^e siècle et qu'eux-mêmes ont tellement travesti leur généalogie en différentes occasions qu'il est impossible de la dresser sûrement.*

La famille d'Arvisenet a eu pour berceau le bourg de Champlitte. Elle s'est partagée en deux grandes branches principales dont le point de jonction est mal connu.

Pierre Arvisenet, de Champlitte, auteur de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, reçut de l'empereur Charles-Quint des lettres recognitives de noblesse, données à Bruxelles le 23 janvier 1531, par lesquelles ce prince lui reconnaissait quatre degrés de noblesse paternelle. Il avait épousé Gillette Rebilly et fut père de Guillaume Arvisenet, écuyer, qui épousa Anne Bryet, de Dijon, et qui continua la lignée. Cette branche fut assez obscure et paraît même avoir perdu sa noblesse par dérogeance pendant plusieurs générations. Son chef, Charles Arvisenet, marié le 15 janvier 1690 à Claude-Françoise Mathey, de Gray, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Gray). Il ne figure dans ce recueil avec d'autre qualification que celle de bourgeois de Champlitte. Il fut le grand-père d'Edme-François d'Arvisenet, Sgr de Belleville, qui vint se fixer en Champagne à la suite du mariage qu'il contracta, le 17 novembre 1754, avec Catherine Milleton, de Langres. Celui-ci fut maintenu dans sa noblesse, le 7 septembre 1789, par arrêt de la Cour des aides de Paris ; mais c'est par erreur que cet arrêt le fit descendre de Claude Arvisenet, anobli en 1624, qui appartenait à l'autre branche. Edme-François laissa trois fils dont l'aîné, Joseph-Anatole d'Arvisenet de Belleville, lieutenant-général au bailliage de Langres, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Sa descendance subsistait il y a peu d'années.

L'autre branche de la famille Arvisenet est aujourd'hui éteinte. Son chef, Claude Arvisenet, ancien procureur d'office à Champlitte, fut nommé, le 21 mars 1614, conseiller auditeur en la Chambre des

Comptes de Dôle à la place de Jean Chaumont dont il avait épousé la fille, Renée, et prêta serment le 27 mai suivant. Il fut nommé, le 5 août 1620, conseiller maître en la même Chambre, prêta serment le 20 octobre suivant et mourut en 1626. Il avait reçu, le 12 août 1624, des lettres de noblesse de Philippe IV, roi d'Espagne. Ces lettres le disent fils et petit-fils d'Antoine et François Arvisenet qui auraient été l'un et l'autre auditeurs en la Chambre des comptes de Dôle. Mais M. d'Arbaumont fait observer dans sa *Notice sur la Chambre des comptes de Dôle* qu'il y a là une erreur, que dans aucun registre de la Chambre il n'est fait mention de ces deux officiers et que ceux-ci n'ont pu avoir que des commissions temporaires et non enregistrées. Plus tard, les descendants de Claude Arvisenet, changeant de système, voulurent le faire descendre de Pierre Arvisenet, auteur de l'autre branche, qui avait reçu en 1531 des lettres recognitives de noblesse. Ils expliquèrent les lettres de noblesse de 1624 par la dérogeance qu'Antoine et François Arvisenet, père et grand-père de Claude, auraient encourue en exerçant le notariat. Claude Arvisenet, anobli en 1624, fut père de Jean Arvisenet, qui épousa Anne Garnier le 21 juin 1632, et grand-père de Claude Arvisenet, Sgr de Lavans et d'Auxanges, qui fut président en la Cour des monnaies. Ce dernier laissa trois fils : 1° Antoine-François, dont il va être parlé ; 2° Ferdinand, Sgr de Lavans, président en la Chambre des comptes de Dôle en 1709, qui n'eut que deux filles, la comtesse d'Esterno et la marquise de Monnier ; 3° Hugues-Philippe, chevalier d'honneur en la Chambre des comptes de Dôle en janvier 1697, qui mourut en 1718 sans laisser de postérité masculine. Antoine-François d'Arvisenet, Sgr d'Auxanges, conseiller au Parlement de Besançon, conseiller d'Etat de Victor-Amédée, roi de Sardaigne, reçut de ce prince en 1725 le titre héréditaire de marquis. Il fut confirmé dans la possession de ce titre, en mars 1726, par lettres patentes du roi Louis XV. Il épousa en 1692 Anne-Françoise Buson, dame d'Auxon, et en eut deux fils, qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Joseph-Prosper, marquis d'Arvisenet, conseiller au Parlement de Besançon ; 2° Claude-Ignace, marquis d'Arvisenet, chevalier d'honneur en la Chambre des comptes de Dôle en 1718, chevalier des ordres des Saints Maurice et Lazare en 1728, décédé en 1787.

Principales alliances : Garnier (de Falletans) 1633, Buson 1692, d'Esterno 1728, de Monnier 1726, de Tricornot 1630, le Bœuf de Valdahon, Balahu de Noiron, etc.

ARNOULT (Texier d') Voyez : **TEXIER D'ARNOULT.**

ASTIS (d'), en Béarn. Armes : *de gueules à un lion d'argent; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'argent*¹.

La famille d'Astis appartient à la noblesse du Béarn.

Brunet d'Astis, voisin et marchand d'Orthez, auquel remonte la filiation, épousa, par contrat du 7 mai 1495, Condoo d'Emborgés, fille d'un voisin, marchand et jurat de la même ville. Il acquit, par actes du 14 mai 1503 et du 28 octobre 1505, de Jean de Navailles, pour le prix de 867 écus, la totalité des fiefs nobles, dime et autres droits seigneuriaux des lieux de Sallespisse et de Rontun. Son petit-fils, maître Bernard d'Astis, était en 1578 et 1582 notaire à Lescar. Le fils de celui-ci, Jacob d'Astis, fut admis aux Etats du Béarn dans l'ordre de la noblesse, le 11 septembre 1642, pour sa maison noble de Saint-Martin de Cosledaa et, le 18 juin 1644, pour sa maison noble de Monstron de Maspic, en Vicbilh. Il obtint, en outre, par lettres patentes du roi Louis XIV de mars 1646, l'anoblissement de son abbaye laïque d'Anoye. Il fut père de Jacques d'Astis, admis en 1655 aux Etats du Béarn pour sa seigneurie de Monstron, en Vicbilh, qui épousa à Oloron en 1656 Anne de Casabonne, et grand-père de noble Pierre d'Astis, abbé laïque d'Anoye, Sgr de la domengeadure de Monstron, en Vicbilh, inscrit d'office à l'Armorial général de 1696, admis aux Etats du Béarn en 1696, qui épousa cette même année Marie d'Arricau-Sempé et qui continua la lignée. La famille d'Astis siégeait encore aux Etats du Béarn en 1789 à cause de sa seigneurie de Monstron. Elle était représentée au milieu du XIX^e siècle par deux frères : 1^o Joseph, dit Hilaire, d'Astis, né à Anoye en 1817, conseiller à la Cour de Pau, conseiller général des Basses-Pyrénées, décédé à Pau en 1880, qui de son mariage avec M^{lle} d'Uzer a laissé deux fils nés à Pau en 1867 et 1876 ; 2^o Joseph d'Astis, né à Anoye en 1818, capitaine de grenadiers, tué à la bataille de Magenta en 1859 sans avoir été marié.

Principales alliances : d'Uzer vers 1785 et vers 1865, de Belloc d'Audirac 1744, d'Arricau-Sempé, etc.

ASTUGUE de BUZON (d'). Armes (d'après Larcher) : *d'argent à un lion de gueules portant un cœur de même, la patte dextre de devant adextrée d'une étoile; au chef d'azur chargé à sénestre d'un soleil d'or*².

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Dufau de Maluquer. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Astis dans le premier volume de cet ouvrage.

² Cette notice remplace les articles qui avaient été consacrés à la famille d'Astugue de Buzon dans le tome I et dans les Additions des tomes VIII et IX de cet ouvrage.

Une famille d'ASTUGUE, aujourd'hui éteinte, a appartenu à l'ancienne noblesse de l'Armagnac et de l'Astarac. Elle portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à trois pals de gueules ; aux 2 et 3 d'argent à une hache d'argent (?)*. Raymond-Arnaud d'Astugue, douzel, est mentionné dans un acte du 5 juillet 1302. Les jugements de maintenue de noblesse du xvii^e siècle font remonter la filiation suivie à noble Manaud Dastugue, Sgr de Corné, en Astarac, dont le fils, noble François d'Astugue, épousa Antoinette de Noé par contrat du 6 décembre 1514. Noble Augustin Dastugue de Corné, Sgr de Saint-Orens, en Armagnac, fut maintenu dans sa noblesse, le 31 août 1698, par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Noble Benjamin Dastugue, Sgr de Corné, en Astarac, fut maintenu dans sa noblesse, le 6 juin 1699, par jugement du même magistrat. Il avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Auch). Il épousa en 1695 Catherine de Mauléon. Leur fils, Jean-Louis d'Astugue, Sgr de Corné, marié à Toulouse en 1715 à Marguerite Delon, paraît avoir été le dernier représentant de sa famille. De la souche se détachèrent plusieurs branches. Celle des seigneurs de Mazères et de Beautran, en Armagnac, fut maintenue dans sa noblesse, le 27 septembre 1699, par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye. Une autre branche descendait de noble Alexandre d'Astugue qui vint se fixer en Rouergue après le mariage qu'il contracta vers la fin du xvi^e siècle avec Esther Brenguier, héritière de la seigneurie d'Arviu. Les deux fils de ce gentilhomme, Etienne, marié à Olympe de Cabrol, et Jean, rendirent hommage au Roi, le 7 mars 1634, pour leur seigneurie d'Arviu et obtinrent, paraît-il, l'érection en baronnie de cette seigneurie. Cette branche de la famille d'Astugue s'éteignit tristement ; son dernier représentant, Jean d'Astugue, baron d'Arviu, fils d'Etienne, dissipa tous ses biens et, ayant été convaincu d'assassinat, s'empoisonna dans sa prison à Rodez, en 1675.

On trouvera une généalogie de la famille d'ASTUGUE, ou DASTUGUE, DE BUZON, actuellement existante, dans le *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées* d'avril-juin 1910. Cette famille paraît être tout à fait distincte de celle dont il vient d'être parlé. Si elle a eu dans un passé très éloigné une origine commune avec cette famille, elle se serait, en tout cas, détachée de la souche à une époque demeurée inconnue et aurait pendant plusieurs générations perdu sa noblesse par dérogeance. Elle résidait au xvii^e siècle dans le bourg de Galan, en Bigorre, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Tarbes, et y occupait un rang honorable dans la bourgeoisie. Maître Pierre Dastugue, juge de Galan, auquel

remonte la filiation, épousa, par contrat d'octobre 1641, Adrienne de Contet, veuve de maître Jean-Jacques Sagazan, docteur en médecine. Pierre Dastugue avait eu d'un premier mariage un fils, Léonard, docteur en droit, lieutenant principal du Roi au siège de Galan, qui se maria, le même jour que son père, avec Henriette de Sagazan, fille de sa belle-mère. Léonard fut lui-même père d'Augustin Dastugue, juge de Galan, et grand-père de Dominique-Sylvestre Dastugue qui fut capitoul de Toulouse en 1754 et qui fut anobli par ses fonctions. Dominique-Sylvestre avait épousé Marguerite d'Estibayre, héritière des seigneuries de Luby, de Lamarque et de Soréac. Il acquit, en outre, le château de Mun, berceau de l'illustre famille de ce nom, et y mourut le 8 juin 1778. Il fut père de Jacques d'Astugue, chevalier de Soréac, décédé le 20 août 1791, qui épousa Claire de Carrère, héritière de la seigneurie de Buzon, et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Bigorre, grand-père de François, dit Alphonse, d'Astugue de Buzon, qui épousa en 1820 Hortilie de Saint-Pastou de Bonrepaux, et bisaïeul de Maximin d'Astugue de Soréac de Buzon, né à Vic en 1830, qui épousa en 1872 Marie d'Aussaguel de Lasbordes et qui en eut un fils, aujourd'hui marié.

Principales alliances : d'Estibayre, de Carrère, de Saint-Pastou, d'Aussaguel de Lasbordes, du Bourblanc 1854, de Gardey de Soos 1810, etc.

AUBARÈDE (d'), en Lyonnais et en Espagne. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois fleurs de pensée au naturel ; au chef de gueules chargé d'une tête de lion au naturel*. — Aliàs : *d'azur à une aigle d'argent à deux têtes au vol éployé*. (Ce sont ces dernières armes que la famille d'Aubarède fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 et qu'elle déclara quand un de ses membres fit en 1766 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire ; on remarquera leur analogie avec celles de l'illustre maison d'Astorg, en Languedoc, qui a possédé une seigneurie d'Aubarède et dont plusieurs membres ont porté le titre de comte d'Aubarède.)¹

La famille d'AUBARÈDE appartient à la noblesse du Lyonnais.

On trouvera au Cabinet des Titres les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1766 pour être admis à l'École militaire.

Son auteur, Paul Aubarède, fut anobli par l'échevinage de Lyon qu'il exerça en 1677. Il avait épousé Françoise Valentin et fit son testament le 29 mai 1683. Il eut une fille, Catherine, qui épousa, le 18 janvier 1681, Louis Fabri, comte de Montcault, et qui fut mère de la duchesse de Crillon. Il eut aussi quatre fils, Hugues d'Aubarède, Sgr de Chamousset, Jean d'Aubarède, conseiller au présidial de Lyon, Paul d'Aubarède, chanoine baron de Saint-Just de Lyon, et Jean-Mathieu d'Aubarède, capitaine au régiment de la Sarre, qui payèrent, le 18 décembre 1692, au garde du Trésor royal la somme de 6000 livres pour jouir de la confirmation du privilège de noblesse. Hugues d'Aubarède, écuyer, Sgr de Saint-Laurent, de Chamousset, de Briotte et autres places ; Jean Daubarède, écuyer, Sgr de Bellegarde, de Maringe, de Saint-André et autres places ; sa femme, Jeanne de Vignole ; et Paul Daubarède, chanoine du chapitre de la baronnie de Saint-Just, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. L'aîné des quatre frères, Hugues, avait épousé en

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aubarède dans le tome II de ce Dictionnaire.

1683 Marguerite de Sève, fille d'un premier président au Parlement de Dombes et héritière de la terre de Laval, près de Lyon, où il établit sa résidence. Son fils, Paul-Alexandre d'Aubarède, né à Lyon le 13 mars 1684, lieutenant des gardes de la porte du Roi, épousa, le 31 août 1715, Marie-Anne Tricaud, fille d'un lieutenant général civil et criminel au bailliage de Bugey et héritière du fief de la Moutonnière, en Bresse. Il fut admis, le 27 juin 1727, à siéger aux assemblées de la noblesse de Bresse et acquit en 1728 la baronnie de Belvey qu'il revendit dès 1741 à la famille Marron. Deux de ses fils, Guillaume-Claude, né à Lyon en 1717, et Jean-Maximilien, né à Lyon en 1721, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces fils, Guillaume-Claude, fut connu sous les titres de marquis d'Aubarède, baron de Chamousset, comte de Laval. Il fut commandant de la ville et du château de Belfort et chevalier de Saint-Louis et épousa Jeanne de Beauchamp. Son fils, Guillaume-Claude-François, comte d'Aubarède, né à Belfort en 1757, fut capitaine de dragons au service du roi d'Espagne et aide de camp de son cousin, le duc de Crillon. Il se fixa définitivement en Espagne par son mariage avec dona Ramunda Perez de la Calle. Il eut quatre enfants : 1° don Melchior de Aubarèda, marié à Catalina de Santiago ; 2° don Antonio de Aubarèda ; 3° don Guillermo de Aubarèda ; 4° dona Maria de Aubarèda, mariée à don Geronimo de Boza et mère de dona Maria de Las-Mercédès de Boza y Aubarèda, née en 1826, mariée au duc de Tserclaes. Cette branche subsiste avec distinction en Espagne¹.

L'auteur de la branche cadette, Jean-Maximilien, chevalier de Saint-Louis, épousa à Bourg en 1753 Antoinette d'Andelin, veuve de Guillaume de Mégret, Sgr de Chavanne. Il fit des preuves de noblesse en 1766 pour obtenir l'admission à l'École militaire de son fils, Jean-Joseph d'Aubarède, né à Bourg le 14 janvier 1755. Sa descendance subsiste à Lyon. Elle n'est pas titrée.

Le chevalier d'Aubarède prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Beaujolais et à celles de la Bresse.

Principales alliances : Fabri de Montcault, de Tricaud, de Sève, d'Andelin, Ranvier de Bellegarde, Aynard, etc.

AUBAS de FÉROU et de GRATIOLLET (d'). Armes inconnues² :

¹ C'est grâce à une aimable communication de M. de Jourgain que l'on a pu donner ces renseignements sur la branche espagnole de la famille d'Aubarède.

² Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aubas dans le tome II de ce Dictionnaire.

La famille DAUBAS, ou D'AUBAS, a occupé un rang distingué en Agenais sans toutefois être jamais arrivée à la noblesse.

On pourra consulter sur elle l'ouvrage suivant, publié par un de ses membres à Toulouse en 1854: *Notes sur la famille d'Aubas de Gratiollet*.

La famille d'Aubas est originaire du bourg de Jegun (Gers). Philippe d'Aubas vint se fixer à Agen par le mariage qu'il contracta dans cette ville vers 1560. Il fut père de Clément Daubas de Gratiollet, Sgr de Terrondel, qui épousa Suzanne d'Auzilis de Belcayre, et grand-père de Jean Daubas de Gratiollet, né à Agen en 1600. Ce dernier fut nommé en 1635 héraut d'armes de France. Il était capitaine et major de la ville d'Abbeville quand il épousa Marie de Saint-Mages. Deux de ses fils, Louis-Joseph et Jean Daubas de Gratiollet, furent les auteurs de deux branches qui se sont perpétuées l'une et l'autre jusque dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

L'auteur de la branche aînée, Louis-Joseph Daubas de Gratiollet, baptisé à Agen le 11 septembre 1651, épousa en 1694 Anne-Marguerite de l'Albrès. Leur petit-fils, Marcellin-Léonard Daubas, ou Daubas de Férou, conseiller au présidial d'Agen, marié en 1749 à Marie-Colombe de Proupain, fut père d'Henri-Xavier d'Aubas de Férou, chevalier de Saint-Louis en 1797, et grand-père de Jean-Henri d'Aubas de Férou, marié en 1836 à M^{lle} de Chateaurenard.

L'auteur de la branche cadette, Jean Daubas, capitaine en 1688, laissa trois fils : 1^o Mathieu Daubas-Couturon, dont la descendance s'éteignit après quelques générations ; 2^o Dominique Daubas, médecin des hôpitaux du Roi, décédé sans alliance ; 3^o François d'Aubas, capitaine, marié en 1730 à Marie-Louise de Monlaur. Ce dernier fut père de Jean-Anselme d'Aubas, conseiller au présidial d'Auch, qui épousa en 1765 Geneviève de Visnisch, fille d'un président des trésoriers de France de la généralité d'Auch et héritière de la baronnie de Punthous, grand-père de Godefroy-Xavier d'Aubas de Gratiollet, capitaine, marié en 1804 à M^{lle} Bissières, et bisaïeul de Charles-Louis d'Aubas de Gratiollet, marié à M^{lle} de la Fargue.

Principales alliances : de la Devèze, d'Auzilis, d'Aymar de Chateaurenard 1836, de Lafargue, de Montlaur d'Escoubès 1730, etc.

C'est vraisemblablement à une branche de la famille dont il vient d'être parlé qu'appartenait messire Georges d'Aubas du Breuil, marié à Marie-Anne Le Breton, qui habitait la Martinique au XVIII^e siècle et dont la fille épousa, le 22 février 1734, Nicolas Cornette, Sgr de Cély, conseiller du Roi au Conseil supérieur de l'île.

AUBERT de VINCELLES. Armes : *d'or à trois têtes de chien de sable, 2 et 1⁴.* — Supports : *deux lions.*

La famille AUBERT DE VINCELLES descend d'Hector Aubert, Sgr de Petitmont et de Clozy, marié à Madeleine Molange, qui était en 1669 conseiller du Roi à Loches, en Touraine. D'après les *Filiations bretonnes* ce magistrat était originaire de Dieppe, en Haute-Normandie. Son fils, Pierre Aubert, Sgr de Vincelles et de Vincelotte, fut pouvu en 1669 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il reprit de fief en 1669 pour la seigneurie de Vincelles qu'il possédait en Auxerrois, fut nommé en 1680 maître d'hôtel du Roi et fut admis en 1682 aux Etats de Bourgogne. Il avait épousé Catherine Ratoneau. Leur fils, Claude-Pierre Aubert, Sgr de la Ferrière et de Vincelles, capitaine de vaisseau, décédé en 1745, vint se fixer à Port-Louis, en Bretagne. Il fut père de Jacques Aubert de la Ferrière, Sgr de Vincelles, demeurant à Riantec, au diocèse de Vannes, qui épousa, le 4 septembre 1740, Madeleine-Jeanne Dilhuit, fille d'un procureur fiscal de la principauté de Guéméné, et grand-père de Joseph-Armand Aubert de Vincelles qui épousa en 1777 Marie-Josèphe Correc de Bassemaison et qui continua la lignée. La famille Aubert de Vincelles s'est perpétuée avec distinction en Bretagne où elle a possédé, entre autres biens, la terre de Penanrun, près de Concarneau. Son chef est connu depuis quelques années sous le titre de comte de Vincelles.

La famille Aubert de Vincelles a fourni de nombreux officiers, dont l'un fut nommé en 1719 brigadier des armées du Roi et dont un autre, décédé en 1851, fut colonel d'artillerie, un conseiller général du Finistère en 1882, etc.

Principales alliances : de Cillart de la Villeneuve, de Kermenguy 1864, Delarue-Caron de Beaumarchais 1892, Boscal de Réals 1893, de la Bintinaye 1895, de Kersauson, du Suau de la Croix, etc.

AUDIGIER (d').

François-Henri d'AUDIGIER, marié en 1827 à M^{lle} Gerbier, en eut deux fils qui sont morts sans postérité, derniers représentants de leur famille : 1^o Henri, né en 1828, élève de l'Ecole normale supérieure, littérateur de mérite, chevalier des Saints Maurice et Lazare, décédé en 1872 à Bourg-Saint-Andéol ; 2^o Frédéric-François, officier d'infanterie.

AZÉMAR (d'). Armes concédées en 1812 : *d'argent à trois bandes*

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Aubert de Vincelles dans le deuxième volume de cet ouvrage.

*de gueules ; au comble d'azur chargé d'un croissant d'argent entre deux étoiles d'or ; au franc-quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent, qui est des barons militaires, brochant au neuvième de l'écu*¹.

La famille AZÉMAR, aujourd'hui D'AZÉMAR, occupait au XVIII^e siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de la petite ville de la Voulte, en Vivarais. Un de ses auteurs, Guillaume Azémar, était venu de Pézenas se fixer dans cette ville en 1617.

Le vicomte Révérend a consacré à la famille d'Azémar des notices très courtes dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1894 et dans l'*Armorial du Premier Empire*. On trouvera sur les d'Azémar des renseignements plus complets dans l'*Armorial du Vivarais* de M. Benoît d'Entrevaux et surtout dans le tome II de la *France moderne*.

Martial-Michel d'Azémar, né le 29 septembre 1729, fils de Claude Azémar, décédé en 1747, et de Madeleine Rast, avocat en Parlement, juge général du comté de la Voulte, décédé en l'an XIV, fut élu en 1791 maire de la Voulte. Son fils, Jean-Jacques Dazémar, né à la Voulte en 1757, s'engagea comme simple soldat en 1778, devint officier en 1792, fut nommé général de brigade en 1801, fut mis à la retraite en 1811, fut créé baron de l'Empire par décret du 15 juin de l'année suivante et mourut dans sa ville natale en 1816. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Il avait épousé en 1802 M^{lle} de Fontneuve. Leur fils, Léopold-Michel-Martial, baron d'Azémar, né à Privas en 1804, général de brigade en 1863, commandeur de la Légion d'honneur, marié en 1834 à M^{lle} de Senneville, décédé à la Voulte en 1888, a eu pour fils aîné Gaston, baron d'Azémar, né en 1837, général de division, qui a eu deux filles de son mariage, en 1870, avec M^{lle} Massiny.

Principales alliances : Denis de Senneville, Fauque de Centenier 1893, Roche de Fontneuve 1722 et 1802, Croze 1809, etc.

Le premier général baron d'Azémar ne doit pas être confondu avec François-Basile Azémar, né en 1766 à Cabannes (Tarn), où son père exerçait la profession de tanneur, général de brigade en 1813, qui fut tué cette même année à la bataille de Gross-Debnitz.

BADIÈRE (de).

La famille DE BADIÈRE appartient à la noblesse de Béarn où elle possédait sous Louis XVI la seigneurie de Pomps-Rivehaute.

Il lui sera consacré une notice dans les Additions du prochain volume.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Azémar dans le deuxième volume de cet ouvrage.

BAILLOT-DUCUP de SAINT-PAUL. Voyez : CUP DE SAINT-PAUL (DU).

BANNE d'AVÉJAN (de).

C'est par erreur que la famille DE BANNE D'AVÉJAN a été indiquée comme ayant contracté une alliance avec la famille de Bonald. Cette dernière famille est alliée à la famille de Barre de Davéjan, bien différente

BARRAS (de), en Provence. Armes : *fascé d'or et d'azur de six pièces.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : VAILLANCE DE BARRAS¹.

La maison DE BARRAS, est une des plus anciennes et a longtemps été une des plus considérables de la noblesse de Provence. Son ancienneté était proverbiale dans le midi de la France et, d'après un vieux dicton populaire, ne pouvait se comparer qu'à celle des rochers de sa province. Elle a eu pour berceau la terre seigneuriale de son nom, située dans la viguerie de Digne.

Il n'existe pas de généalogie complète de la maison de Barras et l'article qu'Artefeuil lui a consacré dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence* présente de nombreuses lacunes.

La maison de Barras est connue depuis le XI^e siècle. Artefeuil mentionne un Barras de Barras qui, d'après les chartes des Croisades d'Embrun, aurait pris part à la première Croisade. Le même auteur fait remonter la filiation à Barras de Barras, Sgr de Saint-Estève, qui avait épousé Louise du Puget dans la première moitié du XIII^e siècle et dont la fille, Dauphine, mariée à Guillaume de Signe, fut mère de sainte Delphine de Signe, décédée en 1360, femme de saint Elzéar de Sabran, décédé en 1323. Barras de Barras eut, en outre, plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Raymond, continua la lignée. Un deuxième, Ferrand, grand commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, suivit en 1262 Charles I^{er}, comte de Provence, à la conquête du royaume des Deux-Siciles. Un troisième, Guillaume, également commandeur de Saint-Jean de Jérusalem, obtint du même prince, en 1267, la confirmation de la donation qu'il avait faite à son Ordre de la ville de Manosque. Raymond de Barras, fils aîné de Barras de Barras, laissa lui-même d'une alliance inconnue, entre autres enfants, deux fils, Guillaume et Bertrand, qui furent les auteurs de deux grandes branches. A la même époque vivaient Jean de Barras, grand sénéchal de Provence en 1280, et Barras de Barras, viguier de Marseille en 1294, que l'on ne peut rattacher à la souche.

On trouvera quelques renseignements sur la branche aînée dans

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la maison de Barras dans le tome II de ce dictionnaire.

la *Noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg en 1789* de M. de Gigord, dans le *Nobiliaire du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux et dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, manuscrit du xviii^e siècle publié en 1912 avec des annotations par M. le baron du Roure. L'auteur de cette branche, Guillaume de Barras, chevalier, rendit de grands services au roi Charles II, comte de Provence, qui, par acte du 24 février 1291, lui fit donation des places, terres et seigneuries de Barras et de sa vallée, de Thoard, Melan, Auribeau, Castelar, etc., avec tous leurs droits. Artefeuil et M. de Gigord ne donnent la filiation qu'à partir de Jacques de Barras, chevalier, descendant de Guillaume, qui passa une transaction, le 15 février 1398, avec les frères précheurs de Sisteron. Elzéar de Barras, Sgr de Melan, Thoard, etc., petit-fils de Jacques, épousa N... Chaussegros. Il en eut trois fils : 1^o Louis, chef d'escadre, chambellan du roi Charles VIII, qui n'eut que des filles ; 2^o Jacques, qui fut l'auteur d'un premier rameau, dit des seigneurs de la Penne ; 3^o Noël, qui fut l'auteur d'un second rameau dont il sera parlé plus bas. Ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, lors de la grande recherche commencée en 1666, par divers arrêts des commissaires du Roi chargés de cette recherche en Provence, puis, en février et en août 1709, par jugements de Cardin le Bret premier président au Parlement de Provence.

Antoine de Barras, Sgr de la Penne, chef du premier rameau, épousa en 1577 Lucrèce d'Agoult d'Olières. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine et Gaspard. L'aîné de ces fils, Antoine de Barras, Sgr de la Penne, épousa, le 18 juillet 1609, Marguerite de Saint-Martin et continua la lignée. Son frère, Gaspard de Barras, chevalier de Malte, fut l'auteur du rameau bâtard des sieurs de Lansac, fixé à Arles, dont le dernier représentant, Jean-Joseph-Philippe, mourut en 1828 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M^{lle} de Bonijol du Brau. Charles de Barras de la Penne marié à Arles en 1650 à Anne de Combet, fut maréchal de camp. Son fils, Jean-Antoine de Barras de la Penne, chef d'escadre, commandant du port de Marseille, commandeur de Saint-Louis, décédé en 1730 à l'âge de 80 ans, écrivit plusieurs ouvrages scientifiques. Ce rameau vint au cours du xviii^e siècle se fixer en Vivarais. Un de ses représentants, Louis de Barras de la Penne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villeneuve-de-Berg. Un autre, François-Louis de Barras de la Penne, né à Arles en 1727, épousa, le 19 mars 1776, Marie-Anne Fagier, d'une famille de condition modeste de la paroisse de Freyssinet, près de Privas ; il fut père d'Étienne de Barras, né à Freyssinet, qui épousa à Saint-Priest-les-Privas, le 25 thermidor

an XIII, une demoiselle Sabatier, et grand-père de Pierre de Barras, né à Saint-Priest en 1806, employé des contributions indirectes, décédé à Marseille en 1862, qui fut le dernier représentant de son rameau et qui de son mariage, en 1839, avec M^{lle} Liotard n'eut que deux filles, Hortense, demeurée célibataire, et Octavie, née en 1844, mariée en 1870 à M. Albert Cibaud.

Noël de Barras, auteur du second rameau de la branche aînée, épousa Jacqueline d'Orcières. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean de Barras, Sgr de Mélan, et Louis de Barras, Sgr de Clumens, marié, le 19 juin 1541, à Honorade de Vintimille, dame de Saint-Laurent, au diocèse de Riez, qui furent les auteurs de deux grands sous-rameaux.

Le premier sous-rameau, dit des seigneurs de Mélan, paraît être aujourd'hui éteint. Il était représenté au commencement du xix^e siècle par M. de Barras-Mélan, chevalier de Saint-Louis en 1795, retraité en 1816 avec le grade de capitaine de vaisseau honoraire.

On trouvera dans *l'Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 20 novembre 1897 de curieux renseignements sur les derniers degrés du second sous-rameau, dit des seigneurs de Clumens et de Saint-Laurent. Ce sous-rameau a produit un marin très distingué, Louis, connu sous le titre de comte de Barras de Saint-Laurent, lieutenant-général des armées navales en 1782, grand-croix de Saint-Louis en 1784, qui s'empara des colonies anglaises de Nevis et de Montserrat. C'est aussi à ce sous-rameau qu'appartenait le trop célèbre directeur Paul-Nicolas, connu sous le titre de vicomte de Barras, né le 13 juin 1755 à Fox-Emphoux (Var), fils de François de Barras et d'Élisabeth Pourcely. Barras, qui avait dissipé toute sa fortune, embrassa avec ardeur les idées révolutionnaires et fut élu député du Var à la Convention où il vota la mort du Roi. Il joua après le 9 thermidor un rôle politique considérable et fut successivement membre, puis président, du Directoire, mais fut mis à l'écart par Bonaparte après le coup d'État du 18 brumaire, vécut dès lors dans la retraite, ne fut pas inquiété, bien que régicide, après le rétablissement de la monarchie légitime et mourut à Chaillot le 29 mars 1829. Il avait épousé une demoiselle Templier. Il en laissa, entre autres enfants, un fils, Charles, comte de Barras, qui se ruina et qui mourut dans la misère. Le fils de celui-ci, Jean-Louis, comte de Barras, décédé à Toulon en 1880, avait obtenu en 1868 l'emploi modeste de facteur des postes dans cette ville. Il laissait deux fils dont l'aîné a eu lui-même deux fils.

La branche cadette de la maison de Barras fut assez obscure. Elle a été passée sous silence par Artefeuil, mais on en trouvera une

généalogie dans les manuscrits de Chérin. Son auteur, noble Bertrand de Barras, rendit hommage au comte de Provence le 1^{er} avril 1307 et reçut, le 4 février 1323, l'hommage des habitants de sa seigneurie de Mirabel. Il fut père de noble Barras de Barras, qui fit son testament le 20 octobre 1390, aïeul de noble Jacques de Barras, Sgr de Mirabel, qui fit son testament le 3 mars 1419, et bisaïeul de noble Jean de Barras, Sgr de Mirabeau, qui fit son testament le dernier juin 1467. La descendance de celui-ci posséda la seigneurie du Castellar, au diocèse de Gap. Louis de Barras, Sgr de Castellar, marié le 1^{er} octobre 1650 à Blanche de Laugier, fut maintenu dans sa noblesse, le 28 mars 1667, par arrêt des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Son petit-fils, Jean-Jacques-Antoine de Barras, né à Marseille le 19 mars 1709, marié, le 18 juillet 1740, à Anne-Rose Paul, alla se fixer à la Martinique et fit enregistrer ses titres de noblesse, le 8 mars 1765, au Conseil supérieur de l'île. Il eut deux fils, André et Louis dont l'auteur de cette notice ignore la destinée.

Il subsiste à Marseille un rameau de la famille de Barras dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction avec la souche. Ce rameau descend de Jean de Barras qui vivait à Digne en 1700 avec sa femme, Marguerite Fabry, et de leur fils, Paul, marié le 13 mars 1725, à Anne David.

La maison de Barras a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un nombre considérable de chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dont plusieurs furent commandeurs de l'Ordre, des officiers de terre et de mer de grand mérite, etc.

Principales alliances : d'Agoult, de Vintimille, de Castellane, de Baschi, de Boniface de Fombeton, de Demandolx, de Blacas, de Villeneuve, de Rafélis-Châteauvieux, de Laugier-Villars, d'Arbaud, de Quiqueran, de Meyran de Lagoy, de la Croix de Cœhorn, de Fabre de Riez, de Burgues de Missiessy, etc.

BARRÈS (de), à Béziers. Armes : *d'azur à une levrette d'or lampassée et colletée du même, surmontée de deux étoiles et d'un croissant aussi d'or.*

On n'a encore pu se procurer que des renseignements insuffisants sur une famille DE BARRÈS qui est anciennement et honorablement connue dans les environs de Béziers, en Languedoc. D'après une tradition cette famille serait originaire du Vivarais et serait une branche détachée à une époque inconnue et, en tout cas, très reculée de la famille de Barrès du Molard encore existante. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et il ne semble pas qu'elle ait été consi-

dérée avant la Révolution comme appartenant à la noblesse de sa région. On ne voit pas, du reste, qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de cet ordre.

N... Barrès épousa vers 1760 M^{me} de Guibert, petite-fille du marquis de la Tour de Saint-Paulet.

La famille de Barrès, de Béziers, dont le chef est connu sous le titre de vicomte depuis l'époque de la Restauration, est vraisemblablement la même que celle d'un M. de Barrès de Combas qui fut créé vicomte héréditaire, le 20 juin 1816, par ordonnance du roi Louis XVIII, citée au *Moniteur officiel*. Cependant le vicomte Révérend croit que ce M. de Barrès de Combas, dont on ne connaît pas les prénoms, doit être identifié avec Jean-Scipion-Fleury de Barrès du Molard, créé vicomte héréditaire par lettres patentes du 4 novembre 1815. On ne voit pas que la famille de Barrès du Molard ait jamais porté le surnom de Combas et, en outre, on ne s'explique pas pour quelle raison son chef, créé vicomte par lettres patentes de 1815, se serait fait concéder le même titre par simple ordonnance de l'année suivante.

Principales alliances : de Portalon, Barbara de la Belloterie de Boissésou 1904, Cholier de Cibeins 1909, etc.

BARTHE de MALARD (de la). Armes : *parti : d'azur à une tour d'argent et d'argent à un lion d'azur (aliàs d'azur au lion d'argent)*¹.

L'auteur de cette famille, Jean-Pierre LABARTHE, avocat au Parlement de Toulouse, épousa vers 1770 Jeanne-Françoise de Malard. Leur fils, Paul-Florent-Marc Labarthe, né à Castéra le 15 mai 1773, marié en 1818 à M^{lle} de Puymirol, fut autorisé, par ordonnance royale du 14 mars 1815, à joindre à son nom celui de la famille de sa mère et à s'appeler : LABARTHE DE MALARD. Il fut anobli, le 16 août 1823, par lettres patentes du roi Louis XVIII qu'il fit enregistrer, le 5 novembre suivant, à la Cour royale de Toulouse. Il laissa deux filles, M^{me} Baron de Montbel et M^{me} de Rocous de Saint-Amans, née en 1832, et un fils, Florent de la Barthe de Malard, marié à M^{me} de Puiminet, née Rocous de Cahuzac, décédé en 1902.

BARTHÉLEMY des CHADENÈDES, en Vivarais Armes : *d'argent à un chêne de sinople ; au chef de... chargé de trois roses de... — Aliàs d'azur à un chêne de... chargé de trois roses de...*

La famille BARTHÉLEMY DES CHADENÈDES, aujourd'hui fixée en Algérie,

¹ Cette notice remplace celle qui dans le deuxième volume de cet ouvrage avait été consacrée à la famille de la Barthe de Malard.

a eu pour berceau le bourg de Payzac, en Bas-Vivarais, où elle est anciennement connue. On trouvera sur elle quelques renseignements dans *l'Armorial du Vivarais* de M. Benoit d'Entrevaux.

Jeanne Barthélemy, du lieu de Payzac, épousa, le 1^{er} mars 1536, Michel de Gigord. Maître Antoine Barthélemy, notaire, habitant de Gibon, fit vers le milieu du xvii^e siècle une donation à son fils, François Barthélemy, juge général au marquisat de Chambonas, à l'occasion de son mariage avec Françoise Brun, de Mende.

On ne connaît pas à la famille Barthélemy des Chadenèdes de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principales alliances : de Gigord, de Beaumont, d'Almèras de Brès, de Place 1873, etc.

BARTHELOT d'OZENAY, de RAMBUTEAU et de BELLEFONDS (de).

Eléonore DE BARTHELOT D'OZENAY, héritière de la branche d'Ozenay, épousa en 1825 Frédéric de la Barge de Certeau. Celui-ci demanda le 16 mai 1858, pour se conformer aux désirs de son beau-père, l'autorisation de joindre à son nom celui de : d'Ozenay. Son fils, Amédée de la Barge de Certeau, propriétaire de la terre d'Ozenay, a été connu sous le titre de marquis d'Ozenay.

BARTHÈS, ou BARTHEZ, de MARMORIÈRES, de la PÉROUSE et de MONTFORT. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1781) : *d'or à l'aigle de sable posée du côté gauche sur un rocher de même bordant une mer de sinople mouvante de la pointe de l'écu, cette aigle ayant les ailes levées et fixant un soleil de gueules placé à l'angle du côté droit.* — Armes concédées en 1811 avec le titre de baron de l'Empire : *d'or à un faucon essorant, soutenu d'un roc de cinq coupeaux de sable et fixant un soleil rayonnant de gueules placé au canton dextre, le tout soutenu d'une rivière de sinople ; au franc quartier de gueules à l'épi en pal d'argent*, qui est des barons propriétaires. — Couronne de Comte. — Tenants : *deux anges.* — Devise : *NIL ADMIRARI*¹.

La famille BARTHÈS, ou BARTHEZ, est originaire des environs de Narbonne, en Languedoc, où elle occupait au xviii^e siècle un rang distingué. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*.

Guillaume Barthès, Sgr de Marmorières, dans la sénéchaussée de Carcassonne, ingénieur des ponts et chaussées du Languedoc,

¹ Cette notice remplace celle qui dans le deuxième volume de cet ouvrage avait été consacrée à la famille de Barthez de Marmorières, de la Pérouse et de Montfort.

membre de la Société des sciences de Montpellier, marié à Marie Rey, fut anobli, par lettres de 1781, en récompense de ses services et de ceux de ses cinq fils. Son fils aîné, Paul-Joseph Barthez de Marmorières, né à Montpellier en 1734, professeur à la Faculté de médecine de cette ville en 1760, conseiller à la Cour des aides en 1780, décédé sans alliance à Paris en 1806, fut une des sommités médicales de son temps et fut médecin consultant de Louis XVI et de Napoléon. Plus récemment un de ses petits-neveux, Antoine-Ernest Barthez, ou Barthez de Marmorières, né à Narbonne en 1811, fut médecin du Prince impérial, officier de la Légion d'honneur en 1863, et membre de l'Académie de médecine. Barthélemy Barthez de Marmorières, deuxième fils de Guillaume, né en 1736 à Saint-Gall, en Suisse, gouverneur des pages du comte d'Artois, décédé en 1811, fit paraître plusieurs ouvrages qu'il signa : *un solitaire du canton d'Appenzel*. Un troisième frère, Antoine de Barthez de Marmorières, maréchal général des logis du régiment des gardes suisses, demeurant à Narbonne, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne. Guillaume de Barthez, Sgr de Marmorières, quatrième fils de Guillaume, demeurant à Montpellier, prit également part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Carcassonne ; il fut plus tard administrateur de la marine ; il fut l'auteur d'une branche qui fut autorisée, par décret de 1816, à joindre à son nom celui de : DE LA PÉROUSE¹ et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Le plus jeune des cinq frères, Jacques Barthez, né à Narbonne en 1741, magistrat, marié à M^{lle} de Fontenille, fut créé baron de l'Empire, par lettres patentes du 17 mars 1811, avec institution en majorat de sa terre de Montfort. Deux de ses fils, André-Antoine de Barthez, baron de Montfort, et Jules de Barthez de Marmorières, né en 1801, marié à Rose Coulouma, décédé en 1876, furent les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours l'un sous le nom de Barthez de Montfort, l'autre sous le nom de Barthez de Marmorières. Le premier de ces rameaux possède encore la terre de Montfort près de Narbonne.

En dehors des deux grands médecins mentionnés plus haut la famille Barthès a fourni des officiers de mérite. Un des fils du baron et de la baronne de Montfort, née Drouilhet de Sigalas, a été tué à l'ennemi au cours de la grande guerre commencée en 1914.

Principales alliances : de Kinkelin, Desombs de Fajac, Gastaldi, Botet de Lacaze, d'Eimar de Palaminy, Drouilhet de Sigalas, de

¹ Il avait épousé M^{lle} Galaup de la Pérouse, d'Albi, sœur du célèbre navigateur la Pérouse et de M^{me} Dalmas de la Bessière dont les enfants ont également été autorisés à relever le nom de la Pérouse.

Milhé de Saint-Victor 1870, Dufaur de Gavardie 1903 Gentil de Baichis, Galaup de la Pérouse, de Vassal-Montviel 1917, etc.

La famille de Barthès dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille de Barthès qui portait pour armes : *d'or à un buisson de sinople, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or*. L'auteur de cette famille, Nicolas Barthès, bourgeois de Toulouse, fut anobli en 1595 par le capitoulat de cette ville. Son petit-fils, Jean-Paul de Barthès, Sgr d'Auxion, dans l'élection de Lomagne, né en 1637, marié en 1662 à Catherine Sarragousse, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Grenade). Il fut condamné par défaut comme usurpateur de noblesse à une amende de 2 000 livres par jugement du 26 janvier 1698 de Samson, intendant de Montauban ; mais il fit reconnaître sa noblesse dès la même année par jugement de M. le Pelletier, successeur de Samson.

BASTIDE, ou de la **BASTIDE**, en Gévaudan, et **BASTIDE de MALBOS**, en Vivarais. Armes (d'après l'*Armorial du Velay* de M. Paul) : d'or à un chevron d'azur accompagné en chef d'une étoile accostée de deux tréfiles de sinople et en pointe d'un épi de blé de même. — Armes de la branche de Malbos (d'après le règlement d'armoiries de 1817) : coupé : au 1 de gueules au château de trois tours d'argent, maçonné et ajouré de sable ; au 2 d'azur à un loup rampant d'argent, armé de sable. — Couronne : de Comte. — Supports : deux lions contournés. — Devise : PLUS QUE NE PARAÎT ¹.

La famille **BASTIDE**, ou de la **BASTIDE**, a eu pour berceau le lieu de Raschas, dans la paroisse de Prévenchères, en Gévaudan, où elle est fort anciennement connue.

On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans l'*Armorial du Velay* de M. Paul, dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, etc.

Son auteur, noble Honorat de Bastide, sieur du Buisson, habitant de Raschas, fit une vente par acte de novembre 1597. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier*, il était fils de noble Claude Bastide, marié le 4 mai 1550 à Louise Hérail de Brisis, et petit-fils de noble Jacques Bastide, marié le 6 août 1512 à Vidale de Planchamp. Mais quand ses descendants envoyèrent sous Louis XVI leurs titres au Cabinet des Ordres du Roi, ils ne purent produire les contrats de mariage de 1550 et de 1512. D'après l'*Armorial du Velay* Jacques Bastide, marié en 1512, était lui-même fils de noble François Bastide, Sgr de Chassarèdes, mentionné dans un acte du 21 septembre 1492. Noble Rust Bastide, écuyer, fils d'Honorat, fit son testament le 17 mars 1642 ; il cita dans cet acte sa femme, Marie de Sabran, et institua héritier universel Etienne, son

¹ Cette notice remplace celles qui dans le tome III de cet ouvrage avaient été consacrées aux familles de la Bastide, en Gévaudan, et Bastide de Malbos, en Vivarais, dont on avait fait deux familles distinctes.

fils aîné. Noble Etienne Bastide, fils de noble Rus Bastide, écuyer du Raschas, en la paroisse de Prévencières, épousa, le 10 juin 1629, Isabeau Galtière, fille de Raymond Galtier. Ce même messire Etienne Bastide, fils de feu Rus Bastide et de demoiselle Marie de Sabran, originaire du lieu du Raschas, demeurant à Prévencières, fit, le 17 mars 1642, un testament dans lequel il mentionna son frère, Jean-Baptiste Bastide, notaire royal des Falgoux, et par lequel il institua héritier universel son fils aîné, messire François Bastide. Noble François Bastide, fils naturel et légitime de feus noble Etienne Bastide et demoiselle Isabeau de Galtier, du lieu de Raschas, assisté de sa grand-mère, Marie de Sabran, épousa, par contrat du 13 janvier 1658 dans lequel il est ainsi désigné, demoiselle Jacqueline Dalméras, fille de maître Guillaume Alméras, notaire royal de Prévencières. Il fut père de noble Etienne Bastide, né le 18 janvier 1666 ; une note de d'Hozier apprend que le mot *noble* a été ajouté. Le sieur Etienne Bastide, bourgeois, fils de sieur François Bastide et de demoiselle Jacqueline Dalméras, du lieu de Raschas, épousa, le 30 avril 1699, demoiselle Marie-Rose Baldit, fille de feu monsieur maître Louis Baldit, docteur et avocat, et veuve du sieur Benoit Blanc, de la ville de Pradelle, au diocèse de Viviers. Deux de ses fils, Gervais et Jean-Baptiste Bastide, ou de la Bastide, furent les auteurs de deux branches.

Gervais Bastide, auteur de la branche aînée, épousa Marie Dupuy. Sa descendance alla se fixer à Berrias, en Vivarais. Ses petits-fils, Louis Bastide de Malbos, avocat en Parlement, maire de Berrias, et Louis-Joseph Bastide de Malbos, prieur de Saint-Bausile, furent du nombre des royalistes qui organisèrent en 1791 la fédération catholique, dite du camp de Jalès. Le premier, Louis, fut peu de temps après incarcéré au Pont-Saint-Esprit, puis massacré par la populace qui jeta son cadavre dans le Rhône. Son frère, Louis-Joseph, fut fusillé le 22 août 1792. De son mariage avec M^{lle} Bernardy, Louis Bastide de Malbos laissait deux fils. L'aîné de ceux-ci, Ferdinand, périt dans l'insurrection vendéenne. Le puîné, Augustin-Jules Bastide, ou Labastide, de Sabusele de Malbos, né à Berrias le 13 mai 1782, géologue distingué, marié en 1810 à Anne-Julie Lahondès de la Figère, fut anobli, le 2 août 1817, par lettres du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Sa postérité se perpétue avec distinction sous le nom de Bastide de Malbos. Elle n'est pas titrée¹.

¹ La famille Bastide de Malbos ne doit pas être confondue avec la famille de Malbosc, d'ancienne noblesse du Gévaudan, maintenue dans sa noblesse par jugement du 21 août 1669.

L'auteur de la seconde branche, maître Jean-Baptiste de la Bastide, bourgeois, habitant de la paroisse de Chillac, en Velay, épousa, le 13 décembre 1729, Marguerite Marin, dame de Tansac. C'est vraisemblablement par erreur que l'auteur de l'*Armorial du Velay* a avancé qu'il avait régularisé sa situation nobiliaire par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Un de ses fils, Guillaume de la Bastide, né à Chillac en 1743, curé de Paulhaguet, fut député du clergé de la sénéchaussée de Riom aux États généraux de 1789 ; il siégea au côté droit de l'assemblée, donna sa démission au bout de quelques mois, émigra, fut plus tard chanoine de la cathédrale de Saint-Flour et mourut à Paulhaguet en 1827. Un des frères de cet ecclésiastique, Pierre-Honorat de la Bastide, né le 17 février 1748, décédé sans postérité, avait demandé au roi Louis XVI de le relever de la dérogeance encourue par son grand-père et de le rétablir dans la noblesse de ses ancêtres. Sa demande fut l'objet d'un rapport assez défavorable du généalogiste des Ordres du Roi, chargé de l'examiner, et ne paraît pas avoir été agréée ; on ne voit pas, en tout cas, que la famille de la Bastide ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Un troisième frère, Honoré-Augustin de la Bastide, épousa à Clermont en 1777 Marie-Ursule Pélissier, de la famille des seigneurs de Féligonde. Il fut père de Louis-Jean de la Bastide, dernier représentant de sa branche, dont la fille unique épousa en 1860 le comte de Riollet de Morteuil.

Principales alliances : Lahondès, Carayon de Talpayrac, de Roussy de Sales, Varin d'Ainvelle, Veyrenc de la Valette 1883, de Bernard de Talode du Grail 1892, de la Forest de Divonne 1886, de Riollet de Morteuil, Pélissier (de Féligonde), etc.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille de la Bastide qui a appartenu à l'ancienne noblesse du Velay et du Vivarais. Cette dernière famille portait pour armes : *d'azur à une tour d'argent maçonnée de sable*. Ses représentants, Jacques de la Bastide, Sgr de Molanchères, marié en 1637 à Isabeau de Pandran, et André de la Bastide, Sgr de la Sainette, en Velay, frères, furent maintenus dans leur noblesse, le 13 novembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir prouvé leur filiation depuis Claude de la Bastide dont le fils, Antoine de la Bastide, épousa, le 29 novembre 1542, Madeleine d'Altier. Elle s'éteignit en la personne de Marie-Thérèse de la Bastide, mariée en 1680 à Laurent de Goys, Sgr de Fougerolle.

BASTIDE de CHAUNES (de la), en Périgord. Armes : *d'argent à un pin*

*de sinople ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent*¹.

La famille DE LA BASTIDE DE CHAUNES, OU DE CHOSNES, appartient à la noblesse du Périgord.

On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans les divers recueils de manuscrits de d'Hozier, conservés au Cabinet des Titres.

La filiation remonte au 8 mai 1584, date à laquelle Jean Bastide, fils de messire Bertrand Bastide et de Jeanne d'Aitz, habitants du lieu de Grignaux, épousa Marie de Lespine, fille de messire Jean de Lespine, procureur d'office de la juridiction dudit lieu de Grignaux. Une note de d'Hozier apprend que dans cet acte de 1584 le nom du marié était primitivement suivi d'un mot qui fut plus tard effacé et qu'il croit avoir été celui de procureur. François-Raymond de la Bastide, petit-fils des précédents, marié le 10 novembre 1642 à Diane du Castaing, se désista de lui-même de sa noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. Son arrière-petit-fils, Pierre-Valentin de la Bastide, Sgr du Périer, de Chosne, d'Aqui, etc., maréchal des logis de 200 hommes d'armes, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, marié en 1746 à Jeanne du Cluzel, sollicita vainement en 1764 l'admission de sa fille à la maison de Saint-Cyr. Il se fit accorder en février 1773 des lettres d'anoblissement, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, et obtint, le 14 avril suivant, le règlement de ses armoiries. Les lettres de 1773, conçues en termes très flatteurs, énumèrent longuement ses services militaires et ceux de son père, Pierre de la Bastide, Sgr de Chosne, qui servit pendant 19 ans dans le corps des gendarmes de la garde. Pierre-Valentin de la Bastide prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Périgueux. Un de ses descendants, Pierre-Joachim de la Bastide, épousa, le 23 novembre 1840, M^{lle} du Saulx. Il en eut un fils, Ludovic, né en 1841.

BATAILLE de SÉVIGNAC et de FURÉ (de). Armes : *de gueules à une tour d'argent*².

La famille DE BATAILLE appartient à la noblesse du Béarn.

Elle est anciennement connue dans la petite ville de Pontacq.

Pierre Bataille fut créé, le 6 août 1694, conseiller du Roi, assesseur en l'hôtel de ville de Pontacq. Jean-Samson de Bataille, docteur

¹ Cette notice remplace les quelques lignes qui dans le tome III de cet ouvrage avaient été consacrées à la famille de la Bastide de Chaunes à la fin de la notice d'une famille de la Bastide, de l'Agenais.

² Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. de Dufau de Maluquer. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bataille dans le tome III de ce Dictionnaire.

en médecine, fut maire de Pontacq. Il acquit, le 14 décembre 1771, de Jean de Castetnau, de Maslacq, le sol et mesures de l'ancienne maison de Castetnau pour laquelle il fut admis, le 18 mai 1772, aux États du Béarn. Deux de ses fils furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

L'aîné de ces fils, Jean de Bataille, acquit, le 17 mars 1782, de Pierre-Joseph d'Auture, Sgr d'Uzor, la terre, seigneurie et abbaye de Sévignac, située en Viebillh, pour laquelle il fut admis, le 4 février 1784, aux États du Béarn. Il vendit, le 15 janvier 1785, le fief de Castetnau à Bertrand de Laferrère, de Navarrenx.

La branche cadette joint à son nom celui de son domaine de Furé. Elle a produit un félibre distingué, Jean-Vincent de Bataille-Furé, né à Pontacq le 19 juillet 1799, qui a laissé une nombreuse postérité de son mariage, en 1828, avec M^{lle} Manescau-Saint-Martin.

Principales alliances : de Barbenègre d'Eslibayre, de Manescau, de Saint-Julien 1896, etc.

BEAUD de BRIVE.

Jean-Albert BEAUD DE BRIVE, né en 1803, avait été honoré du titre de comte romain.

BEAUFILS de la RANCHERAY.

Famille bourgeoise de Bretagne.

N... Beaufils, officier supérieur des douanes, avait épousé vers 1790 Sophie Métayer de la Rancheray dont il eut plusieurs enfants. Une de ses filles, Sophie, épousa, le 10 mars 1813, à Plourin (Côtes-du-Nord) Isaac-Louis de Gouyon de Pontouraude.

La famille Beaufils a relevé de nos jours le nom de la Rancheray. Alexandre-Louis BEAUFILS DE LA RANCHERAY a été admis en 1899 à l'École des Hautes études commerciales.

BERGOUNIOUX. Armes : *d'or à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un sanglier de sable aux défenses d'argent*¹.

La famille BERGOUNIOUX est anciennement et honorablement connue dans la bourgeoisie d'Auvergne. Mais c'est par erreur que Tardieu a avancé, dans son *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne*, qu'un de ses membres avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

La famille Bergounioux n'a aucun rapport avec une famille Ber-

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bergounioux dans le tome III de ce Dictionnaire.

gounhoux, ou Bergonhon, qui a occupé un rang très distingué en Velay. Cette famille portait pour armes : *d'argent à un ours debout de sable, armé d'argent*. M. Paul, qui lui a consacré un assez long article dans son *Armorial du Velay*, mentionne un Pierre Bergonhoux, du Puy, qui en 1347 percevait des cens dans le mandement de Mercœur. Il fait remonter la filiation à Raymond Bergonhon, avocat, qui testa le 19 septembre 1575 en faveur de son fils, Nicolas, docteur ès droits et avocat. Celui-ci épousa, le 16 janvier 1595, Catherine du Blanc. Il fut père de Jacques Bergonhon, procureur du Roi en la juridiction des gabelles, marié le 12 février 1630 à Antoinette de Colomb, grand-père de Gabriel Bergonhon, Sgr de Rachat, juge en la Cour royale et commune de la ville du Puy, marié le 16 février 1663 à Madeleine Genestet, qui fut taxé comme noble en 1695 et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, bisaïeul d'Armand Bergonhon, Sgr de Rachat et de Chantilhac, et trisaïeul de Jean-François-Armand Bergonhon, Sgr des mêmes domaines, lieutenant particulier au siège présidial du Puy, marié à Jacqueline Roche. Joseph-Stanislas Bergonhon, vicaire général du diocèse du Puy, abbé de Saint-Vosy et de Doué, fut déporté pendant la Révolution. D'après M. Paul, la famille Bergonhon aurait été maintenue dans sa noblesse, le 6 janvier 1671, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. M. Bergonhon de Rachat fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy, mais fit défaut. La famille Bergonhon s'est éteinte en la personne de Jean-Gabriel-Armand Bergonhon, Sgr de Varenne, marié en 1774 à M^{lle} de Sigaud de Chadiac, qui n'eut pas d'enfants et qui laissa sa fortune à la famille Calemard de la Fayette.

BENOIT du MARTOURET.

Famille bourgeoise anciennement connue à Die, en Dauphiné¹.

Gabriel Benoit exerça avec distinction la profession de médecin dans la première moitié du XIX^e siècle. Son fils, Alexandre Benoit, né à Die en 1818, docteur en médecine, décédé en 1892, fonda en 1852 à Die un établissement thermal appelé le Martouret. Il avait épousé M^{lle} Croze, petite-fille du général baron d'Azémar. Il fut père de Gabriel Benoit, connu sous le nom de BENOIT DU MARTOURET, né à Die en 1847, docteur en médecine, qui est venu se fixer à Paris. Le docteur Benoit du Martouret a épousé M^{lle} Dauban, fille du conservateur du département des estampes à la Bibliothèque de la rue Richelieu.

Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Benoit du Martouret dans le tome III de cet ouvrage.

BERNARD, BERNARD-BRULS, BERNARD de MEURIN, à Lille. Armes : *d'argent à un chevron de gueules accompagné de trois abeilles au naturel*¹.

La famille BERNARD, originaire de Camphin-en-Carembault, dans l'ancienne châtellerie de Lille, est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie du nord de la France.

Un de ses membres a fait paraître à Lille en 1875 une *Généalogie de la famille Bernard*.

La filiation remonte à Claude Bernard, marié à Nicole Beauventre, dont le fils, François, naquit à Camphin le 13 janvier 1601. Le petit-fils de celui-ci, Jean Bernard, né à Camphin en 1656, marié le 21 septembre 1685 à Marguerite d'Assonville, décédé en 1743, vint fonder à Lille une importante raffinerie et acheta le 1^{er} juin 1685 la bourgeoisie de cette ville. Peu de temps avant sa mort il avait acquis de la famille Despienne le fief de Jardin-Meurin, situé à Erquinghem-sur-la-Lys. Son fils, Henri-Dominique Bernard, sieur des Mottes, né à Lille en 1693, officier, épousa à Calais en 1725 Judith le Sage, fille d'un employé à la perception des fermes du Roi, et en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Claude-Joseph, né en 1727, continua la lignée. Un autre, Jean-Baptiste-Joseph Bernard de Meurin, né à Lille le 24 décembre 1734, décédé dans la même ville en 1813 sans avoir été marié, fut pourvu, le 24 mars 1756, de l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Lille et obtint en 1783 des lettres d'honneur. Claude-Joseph Bernard prit la direction de la raffinerie fondée par son grand-père et lui donna un grand développement. Il épousa, en 1756, Catherine-Angélique Lagache, fille de Barthélemy, négociant, et de Catherine-Angélique de Warenguien, et mourut en 1784. Un de ses fils, Carlos Bernard, décédé en 1845 sans avoir été marié, fut député du Nord en 1815. Trois autres : Henri-Dominique, né en 1760, marié à M^{lle} Mathon,

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bernard dans les Additions du tome XII de ce Dictionnaire.

décédé en 1838, Benjamin, né en 1769, marié en 1802 à M^{lle} Serret, et Auguste-Dominique, né en 1772, marié à Lille en 1805 à M^{lle} Beausier, furent les auteurs de trois branches qui comptent actuellement de nombreux représentants. Caroline Bernard, une des quatre filles d'Auguste-Dominique, épousa en 1829 Charles-Henri Kolb, plus tard député et président de la Chambre de commerce de Lille, qui fut après son mariage connu sous le nom de KOLB-BERNARD. Gustave-Alexandre Bernard, né à Lille en 1808, frère de M^{me} Kolb, demanda vainement, en août 1864, pour lui et pour ses enfants, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE MEURIN, ancien nom de sa famille. Son petit-fils, M. Claude Bernard-Bruls, marié à M^{lle} de Bonnefon, a été autorisé, par décret de 1913, à substituer à son nom celui de : BERNARD DE MEURIN. Il est connu depuis cette époque sous le titre de vicomte.

Principales alliances : Marescaille (de Courcelles) 1751, de Gossellin, Cuvelier 1825, Kolb (Bernard) 1829, de Caqueray de Lorme 1868, Drouet d'Aubigny, de Bérenger, de Charette 1898, de Lyée de Belleau, Bouchelet de la Fosse, de Bonnefon, etc.

BERNARD de MONTESSUS de RULLY et de BALLORE.

Charles-Philippe BERNARD DE MONTESSUS, comte DE BALLORE, né en 1764 au château de Ballore, aïeul de tous les représentants actuels, avait épousé en 1787 M^{lle} Buffot de Millery. Il en eut trois fils : 1° Jean-Baptiste, né à Autun en 1788, marié en 1826 à M^{lle} Damoiseau, substitué par testament du 4 septembre 1829 aux noms et titres de son oncle à la mode de Bretagne, le comte de Rully, pair de France, décédé à Rully en 1869, dont le fils, Raoul, comte de Montessus de Rully, né en 1845, a épousé en 1873 M^{lle} de la Perrière; 2° Georges, dont le fils mourut sans postérité à Châlon en 1903 et dont la fille épousa le comte de la Vaulx; 3° Philippe, marié en 1817 à M^{lle} Guichard, dont le fils, Philippe, comte de Montessus de Ballore, épousa en 1851 une sœur du général Lafouge et en eût lui-même quatre fils. Un de ces fils, Fernand, officier supérieur d'artillerie, s'est fait connaître par de savants travaux sur les tremblements de terre; un autre, Robert, mathématicien distingué, marié en 1906 à M^{lle} Montaudon, est professeur à l'Université catholique de Lille.

BERNOU de ROCHETAILLÉE.

La famille BERNOU DE ROCHETAILLÉE s'est alliée en 1869 à la famille de Rochefort et non pas à la famille Dulyon de Rochefort.

BERTRAND, en Velay. Armes : d'azur à un héron d'argent surmonté

de deux flambeaux d'or, allumés de gueules et posés en sautoir. — Le rameau des seigneurs d'Ours, éteint au XVII^e siècle, portait : *d'azur à trois flambeaux d'argent, allumés de gueules.*

La famille BERTRAND, éteinte de nos jours, était une des plus anciennes et une des plus distinguées de la ville du Puy, en Velay.

M. Paul lui a consacré un article dans son *Armorial du Velay*.

Raymond Bertrand, auquel ce travail fait remonter la filiation, fut père de Jean Bertrand, notaire royal au Puy en 1481, et grand-père de Guillaume Bertrand, Sgr de Chanteperdrix, juge royal du Velay, greffier des États du Languedoc en 1501, qui fut anobli en mars 1526 par lettres du roi François 1^{er} et qui fit son testament en 1539. Jean Bertrand, petit-fils de Guillaume, épousa en 1567 Marguerite Valentin. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1^o Guillaume, Sgr d'Ours, dont la fille unique épousa en 1632 Guillaume de Veyny d'Arbouze ; 2^o Jean Bertrand, greffier de la sénéchaussée du Puy, syndic de cette ville en 1614, marié à Marie Barthélemy. Les deux fils de ce dernier, Vital et Jean, perdirent leur noblesse par dérogeance. Ils furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Vital Bertrand, né en 1631, marchand en la ville du Puy, maire d'Espaly, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Sa descendance se partagea en trois rameaux. Le premier rameau, connu sous le nom de BERTRAND DE DOUÉ, s'est éteint au XIX^e siècle dans la famille Bayon. Le deuxième rameau, connu sous le nom de BERTRAND DES BRUS, se fonda dans la famille Richond. Le troisième rameau se partagea en deux sous-rameaux dont l'un a pour dernière représentante Louise Bertrand, mariée en 1876 au vicomte Arthur de Sinéty, et dont l'autre s'est éteint avec Albert Bertrand, décédé au Puy en 1911 laissant deux filles.

La branche cadette s'est éteinte avec M^{me} Michel Velay, née Bertrand de Servissas, qui est décédée à Lyon en 1894 âgée de 89 ans.

La famille Bertrand a fourni des secrétaires-greffiers des États du Languedoc, un géologue distingué (Jacques-Mathieu Bertrand de Doué, né en 1776, décédé en 1862), deux maires du Puy, un député de la Haute-Loire en 1829, des conseillers généraux du même département, un président du tribunal civil du Puy, etc.

Principales alliances : de Luzy-Pélissac 1583, de la Rochelambert, de Serres, de Veyny d'Arbouze 1632, Bergonhon de Rachat, Sahuc de Planhol, Berthon de Fromental, Martineau-Deschenets, Dugone, Calemard 1795, Richond, de Sinéty, Genestet de Planhol, de Labretoigne du Mazel, etc.

BISSUEL de SAINT-VICTOR¹.

La famille BISSUEL DE SAINT-VICTOR est originaire du bourg d'Amplepuis et portait primitivement le nom de Varennes. Ses premiers auteurs connus étaient cultivateurs. Guillaume de Varennes, auquel remonte la filiation, épousa Jeanne Bissuel vers le milieu du xvi^e siècle. Son fils, Jean de Varennes, joignit à son nom celui de la famille Bissuel à laquelle appartenait sa mère. Il épousa Ancélie de Pierrefeu, décédée en 1638. Jean de Varennes-Bissuel, né de ce mariage, fut conseiller du Roi en l'élection de Villefranche et épousa Catherine Farges. Il eut trois enfants qui laissèrent définitivement tomber en désuétude le nom de Varennes : 1^o Clémence, mariée en 1656 à Jean de Berchoux, lieutenant de juge de Lay; 2^o Benoit-Antoine Bissuel, procureur ès Cours de Lyon, marié en 1656 à Edmée Faure, à partir duquel le travail conservé dans les manuscrits de Chérin donne la filiation; 3^o Jean Bissuel, marié en 1663 à sa cousine Françoise Pierrefeu, pourvu, le 6 février 1690, de l'office de conseiller du Roi en l'élection de Villefranche. Monsieur maître Jean Bissuel, fils de Benoit-Antoine, continua la lignée. Il était docteur en droit et avocat en Parlement ès Cours de Lyon, quand il épousa Charlotte Cornuel par contrat du 18 avril 1697.

¹ Cet article complète et rectifie la notice qui avait été consacrée à la famille Bissuel de Saint-Victor dans le tome IV de ce Dictionnaire.

BOBY de la CHAPELLE. Armes (d'après le *Billet de part* de 1913) : d'argent à une tête de maure de sable abaissée sous une ombre de soleil de gueules.

BOCQUET de CHANTERENNE. Armes : écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une gerbe d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un lys au naturel, tigé et feuillé de sinople ; aux 2 et 3 de gueules à trois tours d'or, ouvertes, ajourées et maçonnées de sable¹.

La famille BOCQUET appartenait dès le xvii^e siècle à la haute bourgeoisie de Meaux.

La notice que le vicomte Révérend lui a consacrée dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* contient d'assez graves inexactitudes.

Nicolas Bocquet, auquel remonte la filiation, fut échevin de Meaux. Il mourut le 8 décembre 1681 laissant deux fils de son mariage avec Catherine Léger : 1^o Nicolas-Charles Bocquet, président élu en l'élection de Meaux, décédé en 1702, dont un des fils, Claude Bocquet de Tillières, né en 1699, fut maire de Meaux en 1765 et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre ; 2^o Claude-Martin Bocquet, receveur chez les Oratoriens de Juilly, marié vers 1703 à Marie-Anne Guénot, qui continua la lignée. Le fils de celui-ci, Jean-Joseph Bocquet de Chanterenne, né en 1704, avocat en Parlement et aux Conseils du Roi, laissa à son tour deux fils : 1^o Louis-Joseph Bocquet de Chanterenne, né à Meaux en 1737, qui continua la lignée ; 2^o Faron Bocquet de Chanterenne, né à Paris en 1743, pourvu en 1777 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la grande chancellerie, décédé en 1794, qui n'eut que deux filles, M^{me} de Laumoy, femme d'un maréchal de camp, et M^{me} Thurin. Louis-Joseph Bocquet de Chanterenne fut président en l'élection de Meaux et mourut à Fay-les-Etangs en 1811. Il

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le vicomte de Pompery. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bocquet de Chanterenne dans le tome V de ce Dictionnaire.

épousa d'abord M^{lle} Ottron de Gryse, décédée à Meaux en 1781, dont il eut une fille, M^{me} Latache de Fay, décédée en 1842. Il se remaria en 1794 à Renée-Madeleine d'Hilaire de la Rochette de Moissac, née dans les Landes en 1762, décédée à Grenoble en 1838. On sait que la jeune M^{me} de Chanterenne fut autorisée dans les premiers jours de 1795 à aller au Temple remplir auprès de Madame Royale les fonctions de dame de compagnie et témoigna à la malheureuse princesse le plus grand dévouement. Son fils, Louis-Charles Bocquet de Chanterenne, né à Paris en 1797, baptisé en 1807, filleul de L. A. R. le duc et la duchesse d'Angoulême, marié en 1831 à M^{lle} de Colleville, décédé en 1864, fut anobli, le 14 février 1815, par ordonnance du roi Louis XVIII. Il fut père de Charles-Henri de Chanterenne, né en 1834, dernier représentant mâle de sa famille, qui de son mariage, en 1862, avec M^{lle} Folliot d'Urville, décédée à Caen en 1905, n'a eu que trois filles, M^{me} de Logivière, décédée en 1916, la vicomtesse de Pompery et M^{lle} Marie de Chanterenne.

La famille Bocquet de Chanterenne ne doit pas être confondue avec une famille Bocquet de Courbouzon et d'Escrilles qui a appartenu à la noblesse de Franche-Comté et dont les armes étaient : *d'azur à quatre roses d'or*. D'après M. de Lurion cette famille remontait par filiation à noble Pierre Bocquet, docteur ès droits, qui résidait à Saint-Amour en 1461. Louis et Georges Bocquet furent confirmés dans leur noblesse par lettres de 1607. Le premier d'entre eux fut l'auteur de la branche de Courbouzon, éteinte au commencement du XIX^e siècle dans les familles Garnier de Falletans et le Bas de Girangy. Le second fut l'auteur de la branche des seigneurs d'Escrilles qui ne tarda pas à s'éteindre. Claude-Antoine Bocquet de Courbouzon, président à mortier au Parlement de Besançon, avait obtenu en 1740 l'érection en baronnie de sa seigneurie de Courbouzon. La famille Bocquet a fourni trois présidents à mortier au Parlement de Besançon.

BOERIO (de). Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux molettes et en pointe d'un bœuf d'or surmonté d'une rose d'argent; au chef d'or chargé d'une aigle d'Empire de sable portant en abîme trois écus, celui de dextre de gueules à la fasce d'argent, les deux autres d'argent à la croix de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions, celui de sénestre couché et enchaîné*. — Cimier : *un lion d'or tenant de la dextre un glaive et s'appuyant de la sénestre sur un livre portant à dextre l'initiale B¹*.

La famille DE BOERIO appartient à la noblesse de Corse.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial corse* du comte Colonna de Césari-Rocca. Le vicomte H. de la Mes-

selière en a donné dans les *Filiations bretonnes* un tableau généalogique depuis le milieu du xvii^e siècle.

D'après la tradition la famille de Boério serait originaire de la Normandie et un de ses auteurs, ayant suivi Robert Guiscard à la conquête des Deux-Siciles, serait venu s'établir en Calabre vers le milieu du xi^e siècle. Un arbre généalogique fait remonter la filiation à un Pierio Boério, français d'origine, qui aurait vécu à Salerne en 1150. La famille de Boerio revendique comme un de ses auteurs un Ferdinand Boerio, ou Poerio, des seigneurs de San Marco et de Pomponiano, en Calabre, patricien de Ravenne, chevalier doré, qui reçut, le 8 avril 1538, le titre héréditaire de chevalier du Saint-Empire par diplôme de l'empereur Charles-Quint, dont il était chambellan.

La famille de Boério fut maintenue dans sa noblesse, le 26 août 1783, par arrêt du Conseil souverain de Corse après avoir justifié sa descendance de Domenico Boério, capitaine au service de Gênes, qui vint se fixer dans l'île en 1564.

Noble messire Angelo-Santo Boerio, à partir duquel M. de la Messelière donne la filiation, était né à Bastia. Il résidait à Corte quand, par acte du 27 janvier 1647, il fut mis en possession de l'héritage de son père, messire Giovanni Boério. Son fils, noble messire Giacinto Boerio, est qualifié notaire à Corte dans des actes du 18 novembre 1627 et de 1636. On sait qu'en Corse la profession de notaire n'entraînait pas dérogeance. Jean-Thomas Boério, baptisé à Corte le 13 août 1701, marié, le 15 mai 1736, à Marie Cinerchese-Giannettini, fut mis en possession, par acte du 28 novembre 1757, de l'héritage de noble Jean-Thomas Boerio, ancien colonel des armées de la république de Venise, gentilhomme de la chambre du duc de Parme, brigadier des armées du roi d'Espagne et son ministre à Venise. Son fils, Pierre-Jean-Thomas Boério, baptisé à Corte le 4 novembre 1739, marié à Marie-Catherine Arrighi de Casanova, était homme de loi dans sa ville natale quand il fut nommé, en 1791, député de la Corse à l'Assemblée législative. Il fut plus tard président du tribunal civil d'Ajaccio et mourut dans cette ville en 1808. Il fut père de Pascal, connu sous le titre de baron de Boerio, marié à Catherine Cinerchese-Giannettini, qui fut député et conseiller général de la Corse, grand-père de Ferdinand, baron de Boério, né en 1790, colonel d'état-major, gouverneur des châteaux d'Eu et de Saint-Cloud, marié en 1819 à une fille du général baron Bruny, décédé à Fontainebleau en 1863, et bisaïeul d'Oscar, baron de Boério, né à Bourges en 1823, général de division, inspecteur de cavalerie, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Fontainebleau en 1902. Le général de Boerio avait épousé d'abord en 1855

M^{me} Valicon, née Calendini, puis à Salies, en 1883, Julia-Ida de Bancelis de Pruyne d'Aragon, décédée en 1886. Il laissa du premier lit trois fils qui ont continué la descendance ¹.

BOISGISSON (Dagoret de François de). Voyez : DAGORET DE FRANÇOIS DE BOISGISSON.

BOISLOUVEAU (Robert du). Voyez : ROBERT DU BOISLOUVEAU.

BOISSON (de), Armes : *d'azur à un phénix d'or sur un bûcher enflammé, fixant un soleil posé au canton dextre, le tout de même.*

Ancienne famille de Provence sur laquelle on trouvera des renseignements dans l'*Histoire héroïque de la noblesse de Provence* et dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence* publiée de nos jours par le baron du Roure.

Jacques Boisson, fils de Balthazar Boisson et d'Anne de Campou, marié en 1633 à Laure Martin, décédé le 28 décembre 1685, fut pourvu en 1676 de l'office anoblissant de trésorier général de France en la généralité de Provence. Son fils, François de Boisson, marié à Marie de Montolieu, décédé le 25 février 1731, lui succéda dans son office le 16 mars 1686 ; il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut père de Charles Boisson, né le 6 novembre 1691, qui lui succéda en 1733 dans son office de trésorier de France et qui épousa M^{lle} de Fortia de Pilles, et aïeul d'Alphonse-Toussaint de Boisson qui épousa en 1771 Marie-Ursule d'Eyguésier des Tourres. Le fils de ce dernier, Jean-Baptiste de Boisson, épousa, le 29 mai 1828, Rose-Elisabeth Chaudoin, fille d'un négociant de Marseille. Il en avait eu un fils, Aimé, né le 13 février 1822. On ignore si la famille de Boisson compte encore des représentants.

M. de Boisson, chevalier, major du fort Saint-Jean, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Marseille.

La famille dont il vient d'être parlé ne doit pas être confondue avec une famille DE BOISSON DE LA SALLE qui a occupé un rang distingué dans la noblesse parlementaire de la même province. Cette dernière famille portait : *d'azur à trois bandes d'or.* Elle descendait d'un Gabriel Boisson qui, d'après Artefeuil, avait été syndic d'Aixen 1398 et dont le fils, Ferréol Boisson, sieur de la Salle, fut reçu, le 8 janvier 1469, procureur général en la Cour des maîtres rati-naux. Claude Boisson, fils de Ferréol, épousa Anthérone Bourdon ; il

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Boerio dans le tome V de cet ouvrage.

fut père de Thomas Boisson, marié le 5 janvier 1555 à Geneviève de Benoit, qui fut reçu, le 29 novembre 1543, auditeur et archivair en la Chambre des comptes de Provence. Sa descendance ne cessa, jusqu'à l'époque de la Révolution, de fournir des magistrats distingués à la Chambre des comptes de Provence. Elle fut maintenue dans sa noblesse en 1668 par jugement des commissaires chargés de la recherche des faux nobles et s'éteignit avec Joseph-Amédée de Boisson de la Salle, né en 1755, marié en 1809 à Françoise le Blanc de Castillon, qui mourut sans postérité en 1823.

TOME VI

BOUGEREL (de), en Provence. Armes : *de gueules à un lion d'or ; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*¹.

La famille DE BOUGEREL est originaire d'Arles, en Provence, où elle est anciennement connue.

Artefeuil lui a consacré une courte notice dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence*. M. du Roure a donné une généalogie de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans les notes de l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*.

La souche était représentée au milieu du XVII^e siècle par deux frères qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la première branche, François Bougerel, épousa vers 1650 Aimare d'Ignosci. Il en eut, entre autres enfants, deux fils qui firent l'un et l'autre enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : 1^o Etienne Bougerel, né à Aix en 1650, reçu le 28 octobre 1696 conseiller en la Cour des comptes de Provence, décédé sans postérité en 1730 ; 2^o Louis Bougerel, sieur de Fontienne, né à Aix en 1668, décédé en 1735, qui succéda en 1729 à son frère dans sa charge de conseiller en la Cour des comptes. Louis Bougerel avait épousé Marie-Anne de Laugier de Beaurecueil, fille d'un trésorier de France. Il fut père de Balthazar-François-Xavier, sieur de Fontienne, né à Aix en 1728, reçu en 1747 conseiller en la Cour des comptes, décédé en 1789, qui épousa en 1752 Marie-Anne d'Albertas, grand-père de Bruno-Louis-Alphonse de Bougerel, sieur de Fontienne, né à Aix en 1756, reçu en 1780 conseiller en la Cour des Comptes, qui épousa, le 18 novembre 1800, Rose Moreau, veuve d'Augustin Peise, et bisaïeul de Jean-Joseph-Louis de Bougerel de Fontienne, né en 1802, qui mourut en 1846 sans avoir été marié.

La seconde branche demeura non noble. Son auteur, N... Bougerel, avait épousé N... d'Ignosci, sœur de sa belle-sœur. Il fut père de François Bougerel, procureur au Parlement, décédé en 1695, qui

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bougerel dans le premier volume de ce Dictionnaire.

épousa Anne Bonardy. Un des fils de ce dernier, François, épousa Claire Eissautier et continua la lignée. Un autre, Joseph, né en 1680, prêtre de l'Oratoire, décédé en 1753, fut un historien distingué et a laissé d'intéressants mémoires, encore inédits. Pierre-Augustin Bougerel, né en 1712, fils de François, fut conseiller au siège d'Aix, épousa Thérèse-Ursule Turrel et mourut en 1769. Il eut, entre autres enfans, deux fils : 1^o Etienne-Vincent, décédé en 1823, qui épousa en 1786 Claire-Anne de Colonia et qui continua la lignée ; 2^o François-Edouard, né en 1757, décédé en 1800, dont la descendance s'est éteinte vers 1885 en la personne de son petit-fils, Henri de Bougerel. Bruno-Louis-Sextius de Bougerel, né en 1796, fils d'Etienne-Vincent, fut conseiller à la Cour de la Guadeloupe, épousa à Sainte-Lucie Marie-Anne de Minvielle et mourut en 1874. Il laissa, outre plusieurs filles, trois fils qui furent les derniers représentants de leur famille : 1^o Sextius, marié à M^{lle} Favrot, décédé sans postérité ; 2^o Jules, décédé sans alliance en 1904 ; 3^o Gabriel.

Principales alliances : de Laugier de Beaurecueil, de Puget de Saint-Marc, de Bec, d'Albertas, de Minvielle, de Pontevès, des Georges, 1863, 1865, d'Estienne (de Saint-Jean), etc.

BRANDT de GALAMETZ et de LOOS (de).

La branche aînée de la famille DE BRANDT s'est éteinte il y a quelques années. Le titre de comte DE GALAMETZ, conféré en 1758 à l'auteur commun des deux branches, a fait retour au chef de la branche cadette, aujourd'hui seule existante.

BRICQUEVILLE (de).

Henri-Louis, comte DE BRICQUEVILLE, décédé en 1883, eut deux fils :
 1° Osbern, marquis de Bricqueville, né à Bayeux en 1870, marié en 1907 à M^{lle} de Blois, décédé en 1913, qui laissa un fils, Guillaume ;
 2° Henri-Raoul, comte de Bricqueville, né en 1872, célibataire.

BRIDET d'AUTREMONT. Armes de la famille d'Autremont : *de sinople à une croix échiquetée d'or et de gueules de trois tires.* — Couronne : *de Comte.*

La famille d'AUTREMONT, dont la famille BRIDET a été autorisée à relever le nom, subsiste en Amérique. Il lui sera consacré une notice dans les Additions du prochain volume.

BRONDEAULT de SAULXURES.

C'est par suite d'erreur et d'une confusion avec la famille de Brondeau d'Urtières qu'il a été dit, dans la notice consacrée à la famille BRONDEAULT DE SAULXURES, que son chef avait été confirmé par Napoléon III dans la possession du titre de comte.

BROSSES du GOULET (des).

C'est par erreur que la famille DES BROSSES DU GOULET a été indiquée comme ayant contracté en 1880 une alliance avec la famille le Groing de la Romagère.

BUFFÉVENT (Liffort de). Voyez : LIFFORT DE BUFFÉVENT.

BURE (de), ou DEBURE. Armes : *d'azur à trois fasces d'argent.* — Casque *taré de face à sept grilles, orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu.* — Supports : *deux lions*¹.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bure, ou Debure, dans le tome VII de cet ouvrage.

La famille DE BURE, ou DEBURE, a donné plusieurs imprimeurs-libraires célèbres. D'après la plupart des biographes elle serait originaire de Flandre. Cependant, d'après une tradition de famille, qui paraît ne s'appuyer sur aucune preuve, elle aurait eu pour berceau les confins de la Normandie, du Maine et du Perche, aurait primitivement appartenu à la noblesse, aurait possédé un château de Bures, situé près de Séez et détruit par un incendie en 1576, et descendrait d'un Gilles de Bures, homme d'armes, marié à N. Fauveau, dont le fils, Nicolas Debures, marié à Jeanne Pontier, se serait trouvé ruiné par l'incendie de 1576 et aurait dû, pour subsister, embrasser la profession d'imprimeur. Ce qui est certain, c'est que la famille de Bure, ou Debure, appartenait à la bourgeoisie parisienne dès le seconde moitié du xvii^e siècle et que ses membres ne figurent avec les qualifications nobiliaires dans aucun acte antérieur à la Révolution.

Guillaume-François Debure, né à Paris en 1731, libraire dans cette ville, comme l'avaient été son père et son grand-père, décédé en 1782, fut un bibliophile réputé ; il publia de 1763 à 1768 un ouvrage en sept volumes justement estimé : *Bibliographie instructive ou traité de la connaissance des livres rares et singuliers*. Son frère, Jean Debure-Saint-Fauxbin, né en 1741, décédé en 1825, abandonna la profession de libraire pour se livrer à l'étude des belles-lettres ; on lui doit de bonnes traductions du *Nouveau manuel d'Épictète* et de *Daphnis et Chloé*. Guillaume Debure, parent des précédents, né à Paris en 1734, décédé en 1830, était fils de Jean Debure et de Jeanne Tilliard et petit-fils de Guillaume Debure, marié à Anne-Charlotte Fuzelier, qui aurait été lui-même un fils de Nicolas et de Jeanne Pontier mentionnés plus haut. Il réunit à son magasin ceux de ses cousins et se trouva à la tête de la librairie la plus considérable de France. Il fut pendant la Révolution membre de la Commission des Monuments et rendit en cette qualité les plus grands services aux arts qu'il protégea contre le vandalisme révolutionnaire. De son mariage avec M^{lle} Didot, il eut deux fils, Jean-Jacques de Bure, décédé en 1853, et Jacques Debure, décédé en 1847, qui vendirent en 1834 la maison de librairie fondée par leurs ancêtres. Son frère, François-Jean-Noël Debure, ou de Bure, né à Paris en 1743, décédé le 6 novembre 1802, épousa Anne-Charlotte d'Houry et en eut deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

L'auteur du premier rameau, Paul de Bure, longtemps adjoint au maire du vii^e arrondissement de Paris, épousa Eléonore Lestourgie. Son fils, Albert de Bure, né à Paris en 1822, marié en 1845 à Virginie Bellaigue, vint se fixer à Moulins et fut conservateur de la Bibliothèque de cette ville où il mourut en 1904. Il fut père de M. Georges

de Bure, propriétaire du château de la Besche (Allier), qui a lui-même une nombreuse postérité.

Le second rameau était représenté de nos jours par M. Charles-Alfred de Bure, préfet sous le Second Empire, marié à M^{lle} Brasier de Thuy, et par son fils, Pierre-Charles, marié en 1902 à M^{lle} Rousselet.

Principales alliances : Didot, Cauchy vers 1810, de Champeaux 1914, de Santa-Maria 1911, Déchelette 1907, Brasier de Thuy, Becquerel 1880.

Il a existé dans la noblesse de Normandie plusieurs familles de Bure, ou de Bures, qui paraissent n'avoir aucun rapport avec celle dont il vient d'être parlé.

La principale de ces familles, fixée sur les confins de la Normandie et de la Picardie, portait pour armes : *d'azur à une bande frettée d'or, accompagnée de trois molettes du même (alias d'une merlette en chef et de deux molettes d'éperon en pointe)*. Elle avait pour auteur Nicolas de Bure, de Dieppe, qui fut anobli en 1470 par la charte des francs-fiefs et nouveaux acquets et qui fut taxé à 30 livres. Ses représentants, Jean de Bures, sieur de Brusly, en l'élection d'Arques ; François, sous-diacre, demeurant à Eu ; Pierre, demeurant à Dieppe ; Charles, sieur de Béthencourt, capitaine pour le Roi dans la marine, demeurant à la Trinité du Mont, dans l'élection de Caudbec ; Michel, sieur de Sailly, au service du Roi dans l'armée navale ; et Jacques, demeurant à Guiberville, dans l'élection d'Arques, furent maintenus dans leur noblesse, en octobre 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Louis de Bures, Sgr de Warginval, en Picardie, issu de la même famille, fut maintenu dans sa noblesse, le 7 décembre 1716, par jugement de M. de Bernage, intendant d'Amiens, après avoir prouvé sa filiation depuis noble homme Charles de Bures, sieur du Doigt, lieutenant général en la vicomté d'Eu, dont le fils, Richard, épousa, le 2 mai 1576, Michelle Godard, fille du bailli du comté d'Eu.

Une famille de Bures, fixée dans l'élection de Torigny, portait pour armes : *de gueules à deux jumelles d'argent*. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés sans anoblissement antérieur connu. Elle paraît avoir eu pour dernière héritière Madeleine de Bures, dame de Bures, qui épousa Jean de Gueruon, puis, en 1712, René d'Amphernet, baron de Pontbellanger.

CADET de GASSICOURT, de SENNEVILLE, de LIMAY, de CHAMBINE, de FONTENAY et de VAUX.

Le rameau des CADET DE FONTENAY s'est perpétué au moins jusqu'à la fin du XIX^e siècle. On trouve que M. Cadet de Fontenay, ancien receveur principal des postes, est décédé le 29 janvier 1900¹.

CANON de VILLE (de), en Lorraine et en Autriche. Armes : d'azur à un chevron d'argent ; au chef cousu de gueules chargé d'un canon d'or, affuté du même².

La famille DE CANON DE VILLE, aujourd'hui fixée en Autriche, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de Lorraine.

On trouvera un fragment de sa généalogie dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois.

Elle a pour auteur Pierre Canon, avocat à Mirecourt, qui fut anobli, le 21 mai 1626, par lettres patentes du duc de Lorraine. Pierre Canon avait épousé en secondes noces Anne Boilly. Leur fils, Claude-François Canon, Sgr de Ruppes, né à Mirecourt en 1623, décédé à Nancy en 1698, fut un magistrat très éminent et fut nommé en 1667 président de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois. Le président Canon fut aussi ministre d'Etat et ambassadeur du duc de Lorraine. Il possédait la seigneurie de Brick, en Silésie, et reçut le titre de baron du Saint-Empire par diplôme du 1^{er} avril 1674 qu'il fit confirmer, le 5 mai 1677, par lettres du duc Charles V. Sa femme, Pétronille Dufour, lui survécut jusqu'en 1723. Ce fut elle qui acquit de la famille Hurault, le 5 mai 1704, le marquisat de Ville-sur-Illon, conjointement avec son beau-frère, Nicolas Canon, chanoine et grand-chantre de la primatiale de Lorraine. Charles, baron de Canon et du Saint-Empire,

Communication de M. l'ingénieur Pedrelli. Cet article complète ceux qui avaient été consacrés à la famille Cadet dans le tome VIII et dans les Additions du tome XIII de cet ouvrage.

Cette notice remplace les quelques lignes qui avaient été consacrées à la famille de Canon de Ville à la suite de la notice de la famille de Canonville, dans le tome VIII de cet ouvrage.

marquis de Ville-sur-Ilion, Sgr de Brick, en Silésie, fils unique des précédents, épousa en 1698 Jeanne-Henriette de Ficquelmont et mourut en 1742. Il laissa deux fils : 1^o Jean-Nicolas, baron de Canon et du Saint-Empire, marquis de Ville-sur-Ilion, qui épousa en 1726 Gabrielle d'Hunolstein et qui en eut six fils ; 2^o Charles, baron de Canon et du Saint-Empire, Sgr de Brick, en Silésie, connu sous le titre de marquis de Ville, chambellan de Leurs Majestés impériales et royales, général-major et commandant à Debretchin, qui épousa en 1741 une fille du comte de Heisler, capitaine général de la Moravie.

Nicolas-Jean et Philippe-Antoine de Canon de Ville furent admis en 1779 dans l'ordre de Malte.

Le baron de Canon, marquis de Ville-sur-Ilion et le chevalier Canon de Ville, maréchal de camp, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Nancy.

Le chef de la famille de Canon de Ville reçut en 1817 de l'empereur de Russie le titre de comte de Demblin. Sa descendance subsistait en 1914 à Vienne, en Autriche ¹.

Principales alliances françaises : de Ficquelmont 1698, d'Hunolstein 1726, Desjardins de Gérauvilliers vers 1830, etc.

¹ Communication de M. le baron de Woelmont.

CÉLIER et CÉLIER de BOUVILLE.

Le chef du rameau subsistant de la famille CÉLIER est connu depuis quelques années sous le titre de comte que l'on croit lui avoir été concédé par le Saint-Siège.

CENTENIER (Fauque de). Voyez : FAUQUE DE CENTENIER.

CHALVET de ROCHEMONTEIX et de NASTRAC (de), en Auvergne et à Toulouse. Armes : *de gueules à un lévrier passant d'argent, colleté de gueules ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — La branche, aujourd'hui éteinte, des seigneurs de Vernassal portait : *d'azur à une bande d'or chargée de trois croix pattées de gueules, accompagnée en chef d'une tête de lion et en pointe d'une rose feuillée et tigée d'argent ; parti de gueules au lion d'argent et à la bordure d'or.* — La branche fixée à Toulouse portait : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une bande d'or chargée de trois croix de gueules et accompagnée en chef d'une tête de lion d'argent, lampassée de gueules, et en pointe d'une quintefeuille d'argent ; aux 2 et 3 de gueules au levrier rampant d'argent, colleté d'or, et à une bordure d'or¹.*

La famille DE CHALVET DE ROCHEMONTEIX a eu pour berceau la petite ville de Salers, en Auvergne, où elle était honorablement connue dès les premières années du xvi^e siècle. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le tome III de la *France moderne*, dans les manuscrits de Chérin, etc.

C'est sans aucune preuve qu'on a cherché à la rattacher à un certain nombre de personnages du nom de Chalvet que l'on trouve avoir appartenu au moyen âge à la noblesse de la même région. La souche était partagée dès le xvi^e siècle en deux grandes branches dont on connaît mal le point de jonction. L'une de ces branches, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, demeura fixée en Auvergne. L'autre

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Chalvet de Rochemonteix dans le tome IX de cet ouvrage.

branche, éteinte au *xix*^e siècle, alla se fixer à Toulouse et occupa un rang brillant dans la noblesse parlementaire de cette ville. D'autres branches, demeurées non nobles, subsistèrent longtemps en Auvergne. On trouve qu'un Jehan Chalvet de Chaylade fut compris au rôle dressé en 1545 des roturiers sujets au ban et à l'arrière-ban du bailli des montagnes d'Auvergne ; on trouve aussi que, lors de la grande recherche commencée en 1666, un Hugues de Chalvet, juge de Riom-ès-Montagnes, se désista de ses prétentions nobiliaires.

La branche d'Auvergne est généralement considérée comme l'aînée. Elle ne peut remonter par filiation suivie au delà d'un Jehan Chalvet qui résidait à Salers dans les premières années du *xvi*^e siècle. Jean Chalvet ne paraît pas avoir appartenu à la noblesse. Il doit vraisemblablement être identifié avec un Jean Chalvet, marchand, habitant de Salers, qui rendit hommage en 1502 pour son domaine de la Raschiégra-Sobrana. Il fut père d'Antoine Chalvet, Sgr de la Jourdanie et de Rochemonteix, qui obtint, le 25 août 1533, d'Artaud, baron d'Apchon, tant pour lui que pour ses successeurs, l'autorisation d'avoir un banc dans l'église paroissiale du Falgoux et de faire construire un colombier sur piliers dans son domaine de Rochemonteix. Cet Antoine Chalvet, qui paraît s'être le premier agrégé à la noblesse, avait épousé Gabrielle de Douhet (aliàs de Dienne). Il est mentionné dans une sentence du bailli de Saint-Martin-Valmeroux du 21 juin 1541. Son fils, Guiot, ou Guinot, Chalvet, dit de Rochemonteix, Sgr de la Jourdanie, épousa d'abord, en 1529, Hippolyte Vigier, héritière de la seigneurie de Vernassal, puis, le 15 janvier 1537, noble Anne du Puy de Dienne et fit son testament le 11 janvier 1548. Il eut plusieurs fils dont deux, Jean, né du premier lit, et Antoine, né du second lit, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le premier rameau est aujourd'hui éteint. Son auteur, Jean Chalvet de Rochemonteix, Sgr de Vernassal, épousa, le 29 novembre 1561, Louise d'Antil de Ligonès. Il fut le bisaïeul de François Chalvet, Sgr de la Roche-Vernassal, marié en 1638 à Marie de Bouthillier de Rancé, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 11 mars 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Maximilien de Chalvet de Rochemonteix, connu sous le titre de comte de Vernassal, fils du précédent, page de la Grande Ecurie en 1679, marié en 1710 à M^{lle} de Chavagnac, décédé à Paris en 1755, eut une belle carrière militaire ; il fut nommé en 1734 lieutenant général des armées du Roi et l'année suivante commandeur de Saint-Louis. Il survécut à son fils, Henri-Gilbert, brigadier de cavalerie, tué en 1744 au siège d'Audenarde. Celui-ci avait épousé en 1739 M^{lle} de

Montmorin-Saint-Hérem. Il en eut deux fils, qui moururent sans postérité, et une fille, la marquise de Pange.

L'auteur du second rameau, noble homme Antoine Chalvet, dit de Rochemonteix, écuyer, Sgr dudit lieu, était fort jeune quand il épousa, le 5 juillet 1555, demoiselle Jeanne de Laubar, dame du Cayre. Il fit son testament le 13 août 1596. Il laissa huit fils : 1° noble Jean de Rochemonteix, écuyer, Sgr du Cayre, de Nastrac, etc., marié en 1607 à Madeleine de Salesse, maintenu dans sa noblesse, le 20 juin 1634, par sentence des élus de Saint-Flour, dont la descendance masculine s'éteignit en 1757 ; 2° noble homme Guyot de Rochemonteix, dit del Cayre, écuyer, sieur de la Maisonneuve, marié successivement à Jeanne de Molen de la Vernède et à Marie de Saillans, qui ne paraît pas avoir eu de postérité ; 3° noble Gabriel de Rochemonteix, marié en 1603, dont le fils, Guyot, mourut sans postérité ; 4° Hugues ; 5° Henri, sieur de la Garde, marié en 1615, dont les fils ne paraissent pas avoir eu d'enfants ; 6° Etienne, marié en 1621 à Louis de Chalus, décédé sans postérité ; 7° autre Guyot, marié en 1630, qui n'eut pas d'enfants ; 8° Jacques, sieur du Vernet, marié en 1633 à Madeleine de la Broa, qui fut l'aïeul des représentants actuels. Le chef de ce rameau, François de Rochemonteix, anciennement dit Chalvet, écuyer, Sgr de Nastrac, en la paroisse de Marchastel, dans l'élection de Saint-Flour, fils de Jean et de Madeleine de Salesse, marié en 1638 à Madeleine d'Oradour, fut maintenu dans sa noblesse, le 26 mai 1668, par jugement de M. de Fortia avec son fils, Jean, et son cousin germain, Jean, Sgr du Vernet, fils de Jacques. Son arrière-petite-fille, Rose Chalvet de Rochemonteix de Nastrac, baptisée en 1726 à Saint-Just, près de Brioude, plus tard visitandine à Aurillac, fit en 1737 des preuves de noblesse pour être admise à Saint-Cyr. M. de Chalvet de Rochemonteix prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Flour. Ce rameau, dont le chef est connu de nos jours sous les titres de marquis de Rochemonteix et de comte de Nastrac, a fourni un religieux de très grand mérite, Camille de Rochemonteix, né en 1835, membre de la Compagnie de Jésus, historien très distingué, ancien recteur du collège du Mans, directeur de diverses œuvres à Paris.

M. de la Roque a donné une généalogie de la branche de Toulouse dans son *Armorial de la noblesse de Languedoc*. L'auteur de cette branche, Mathieu Chalvet, né en Auvergne, était neveu du célèbre Pierre Lizet, premier président au Parlement de Paris. Les généalogistes en font, mais sans aucune preuve, les uns le fils aîné, les autres le frère puîné, d'Antoine Chalvet, Sgr de la Jourdanie et de Rochemonteix, auteur de la branche d'Auvergne. D'après la *France moderne* il serait né en mai 1528 et aurait été fils d'un autre Antoine

Chalvet de Rochemonteix, décédé en 1534, et d'Honorette de Malrieu et petit-fils d'un Giraud Chalvet de Rochemonteix, marié à Catherine de Sédières, qui était le frère puîné de Jean Chalvet et l'oncle d'Antoine Chalvet, auteurs de la branche d'Auvergne. Il étudia le droit à Toulouse, épousa, le 24 décembre 1552, Jeanne de Bernuy et fut reçu l'année suivante conseiller au Parlement de Toulouse. Il fut un des magistrats les plus érudits de son temps, fut nommé en 1573 président aux enquêtes du Parlement de Toulouse, fut appelé au Conseil d'Etat en 1603 et mourut en 1607. Deux de ses fils, Christophe Chalvet, Sgr de la Fauvelie et de Buzet, reçut le 20 décembre 1595 trésorier de France au bureau des finances de Toulouse, et François Chalvet, conseiller au Parlement de Toulouse en 1587, président au même Parlement en 1605, marié successivement en 1588 à Jacqueline Reynier, dame de Fenouillet, et en 1618 à Lucrèce Claret de Saint-Félix, furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 21 août 1669 et le 24 janvier 1670, par jugements de M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Le premier rameau donna cinq conseillers au Parlement de Toulouse et s'éteignit en 1751.

François Chalvet, auteur du second rameau, fut père de Jacques de Chalvet de Reynier, marié en 1529 à Gabrielle de Baderon de Maussac, qui fut nommé en 1644 gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et grand-père de François de Chalvet, baron de Fenouillet, conseiller au Parlement de Toulouse en 1663, marié en 1660 à Anne de Reich de Pennautier. Ce dernier laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° François-Auguste, né à Toulouse en 1666, qui continua la lignée ; 2° Henri-Louis, admis dans l'ordre de Malte en 1682 ; 3° Joseph-Henri, admis dans le même ordre en 1690 ; 4° Henri, marié à Marie-Thérèse Fajon, dont le fils, Bernard de Chalvet de Rochemonteix, né en 1739, marié à M^{lle} d'Albouy de Monestrol, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castelnaudary et dont la petite-fille, Rosalie-Anicette, décédée en 1840, épousa Elie du Barry, comte d'Hargicourt. François-Auguste de Chalvet de Rochemonteix fut admis en 1683 parmi les pages de la Grande-Ecurie ; il fut plus tard conseiller au Parlement de Toulouse et sénéchal de cette ville. Son fils, Henri-Auguste, sénéchal de Toulouse, marié en 1734 à Elisabeth de Jougla de Paraza, fut connu le premier sous le titre de marquis de Chalvet, qui fut conservé depuis lors par le chef de cette branche. Il fut père d'André-Antoine, marquis de Chalvet, conseiller au Parlement en 1755, sénéchal de Toulouse, marié en 1770 à M^{lle} de Montserrat, décédé en 1807, qui

prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. Ce dernier eut un fils, Jean-François, marquis de Chalvet de Rochemonteix, né en 1776, député de la Haute-Garonne, décédé sans alliance en 1823, qui fut le dernier représentant mâle de sa branche, et deux filles, la comtesse de la Fitte de Pelleport, décédée en 1839, et la comtesse de Boissésou.

Cette branche avait fourni des magistrats éminents au Parlement de Toulouse, des chevaliers de Malte, un page du Roi, des sénéchaux de Toulouse, un célèbre prédicateur (Hyacinthe de Chalvet, né en 1605, dominicain, professeur de théologie à l'Université de Caen de 1662 à 1676, décédé à Toulouse en 1683), etc.

Principales alliances de la branche d'Auvergne : d'Antil de Ligonès 1561, de Rochefort 1587, de Bonnevie, de Bouthillier de Rancé 1656, de Chavagnac 1710, de Montmorin 1739, Thomas de Pange, d'Oradour 1638, d'Apehon de Saint-André 1672, de Léotoing 1723, de la Tour d'Auvergne 1718, de Bouillé 1756, de Chalus 1621, de Molen de Vernède 1660, de Dienne 1537, de Scorrailles 1814, de Douhet, Corbin de Mangou 1879, etc.

Principales alliances de la branche du Languedoc : de Paulo, de Reich de Pennautier, de Baderon de Maussac 1629, du Barry-Conty d'Hargicourt, Anceau de Lavelanet, de Jougla, d'Albouy, Barbara de la Belloterie de Boissésou, de la Fitte de Pelleport 1808, etc.

Il a existé en Dauphiné une autre famille de Chalvet qui portait pour armes : *d'or à une rose de gueules*. Cette famille avait pour auteur Pierre Chalvet, conseiller au Parlement de Grenoble, qui fut anobli par sa charge. Pierre Chalvet, fils du précédent, fut également conseiller au Parlement de Grenoble. Alexandre Chalvet était en 1716 conseiller des eaux et forêts du Dauphiné. M. de Chalvet était en 1740 conseiller en la Chambre des Comptes du Dauphiné. M. de Chalvet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Grenoble. Cette famille, probablement éteinte aujourd'hui, était représentée sous la Restauration par Pierre-Antoine de Chalvet, conseiller de préfecture. Trois de ses représentants, Pierre Chalvet, conseiller au Parlement de Dauphiné ; Alexandre Chalvet, conseiller du Roi, maître des eaux et forêts du Dauphiné ; et Alexandre Chalvet, chanoine de la cathédrale de Die, avaient fait enregistrer leur blason à l'*Armorial général* de 1696.

CHARETON.

Famille de haute bourgeoisie.

La famille CHARETON est originaire de Montélimar. Elle avait pour nom primitif celui de Veye. Elle descend de Barthélemy Veye qui épousa en 1715 Marie Chareton et dont les enfants adoptèrent le nom de la famille de leur mère. La famille Chareton a été illustrée de nos jours par Jean-Joseph Chareton, né en 1813, général de division en 1873, député et président du Conseil général de la Drôme, sénateur inamovible, décédé en 1878. Le général Chareton avait épousé en 1857 M^{lle} Liotard qui se remaria au général Luzeux. Leur fils, Jean Chareton, né en 1869, officier d'infanterie, a épousé M^{lle} Dutheil de la Rochère.

CHESNIER du CHESNE.

La famille CHESNIER DU CHESNE portait au XVIII^e siècle les armes suivantes : *coupé : au 1 d'azur à deux épées d'argent passées en sautoir ; au 2 d'or à un chêne terrassé de sinople*. Elle a eu vraisemblablement dans le passé une origine commune avec celle des Chénier du Charpreau, encore existante, et avec celle des grands poètes André et Joseph de Chénier. C'est par erreur qu'on lui a attribué, d'après Beauchet-Filleau, un Jean Chesnier, chirurgien à Rochefort en 1694. Ce chirurgien s'appelait, en effet, Jean Hémery et non Jean Chesnier.

CHIRÉE de CURNAND (de). Le *Nobiliaire universel* de M. de Magny attribue à la famille de Chirée les armes de la famille Jacques de Chiré, en Poitou : *d'azur à trois coquilles d'or, 2 et 1*. — Supports : *deux lions*¹.

La famille CHIRÉE, aujourd'hui DE CHIRÉE DE CURNAND, appartenait

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Chirée (et non de Chiré) dans le tome X de cet ouvrage.

sous Louis XVI à la haute bourgeoisie de la petite ville de Torigny, en Basse-Normandie.

Maitre Jean-François Chirée, fils de Jean Chirée et de Marie Billon, avocat au Parlement de Paris, marié à Marie-Georgette Blondel, mourut à Torigny en 1814 à l'âge de 71 ans. Son fils unique, Jean-René-Auguste Chirée, né à Torigny le 13 avril 1786, officier d'infanterie, tué en 1814 à la bataille de la Fère-Champenoise, n'était âgé que de 19 ans quand il épousa, en 1805, Caroline-Claire de Courmand, née à Paris en 1783. Il laissa un fils, Georges-Hippolyte Chirée, né à Torigny en 1807, officier de cavalerie, démissionnaire en 1830, décédé en 1880, qui épousa en 1830 Rose-Marie-Zénaïde Boué de Lagrange, décédée à Rouen en 1883. Celui-ci eut trois filles, M^{mes} de Courseulles, du Merle et de Germiny, et deux fils, Louis-Auguste et Ruffin, qui furent connus sous le nom de : de Chirée de Courmand. Il était le grand-père de M. Alexis de Chirée de Courmand, demeurant à Paris.

Principales alliances : de Courmand 1805, Boué de Lagrange 1830, de Courseulles 1854, du Merle 1860, Lentaigne de Logivière, le Bègue de Germiny 1864, etc.

M. de Magny a consacré à la famille de Chirée une notice très courte et très vague dans le tome VII de son *Nobiliaire universel*. Il a voulu la rattacher à une famille Jacques, ou Jacques de Chiré, qui a appartenu à la noblesse du Poitou.

Cette famille remontait par filiation suivie au 18 novembre 1539, date à laquelle Jean Jacques, écuyer, fit une transaction relative aux biens de son père, François Jacques. Ce même Jean Jacques figure dans un acte de 1560 comme étant le plus ancien magistrat pour le Roi au présidial de Poitiers. Il fut père de Joachim Jacques, écuyer, Sgr de la Clielle, qui épousa Marie de Juye par contrat du 14 décembre 1574, et grand-père de Jacques Jacques, écuyer, Sgr de la Belotière. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse le 20 janvier 1599, après avoir justifié sa filiation par titres depuis 1539, par jugement rendu à Poitiers des commissaires généraux pour le régallement des tailles. Il épousa, par contrat du 17 janvier 1615, Catherine de Pérafixe, héritière de la seigneurie de Chiré sous le nom de laquelle ses descendants furent connus. Il en eut un fils, Jean Jacques, écuyer. Sgr de Chiré, en l'élection de Poitiers, marié le 24 octobre 1644 à Marguerite de Foy, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 30 août 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Jean Jacques, écuyer, Sgr de Chiré, un des fils du précédent, épousa en 1710 Elisabeth Thibault et continua la descendance. Jean Jacques, écuyer, sieur de Chiré ; Nicolas Jacques, écuyer, sieur

de Souvigny-Chiré ; N... Jacques, fille ; Marguerite Jacques, veuve de N... Beugnon ; et N..., femme de N... de Chiré, écuyer, firent enregistrer leur blason, ou l'eurent enregistré d'office, à l'*Armorial général* de 1696 (registre de Poitiers). Marguerite-Françoise Jacques de Chiré, née le 8 janvier 1699 à Chiré, en la paroisse de Montreuil, fille de Nicolas Jacques et de Françoise-Thérèse Guinon, fut admise à Saint-Cyr en 1706 ; elle épousa dans la suite d'abord en 1722 Louis-Samuel de Goulaine-Landouinière, puis en 1737 Jacques-Laurent d'Escars-Loger. Son cousin, Jean-Baptiste-Louis Jacques de Chiré, né en 1734, petit-fils de Jean et d'Elisabeth Thibault, fut admis en 1750 parmi les pages de la Petite-Ecurie. La famille Jacques de Chiré paraît s'être éteinte antérieurement à la Révolution.

La famille de Cournand, dont la famille Chirée a joint le nom au sien, appartient à la noblesse de Provence. Il lui a été en son lieu consacré une notice.

CHRESTIEN de BEAUMINY.

La famille CHRESTIEN DE BEAUMINY ET DE SAINTE-BERTHE était déjà en possession de la noblesse au XVII^e siècle. Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, ses représentants furent d'abord condamnés comme usurpateurs par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, puis se firent maintenir dans leur noblesse par arrêts des 14 mai et 12 octobre 1668.

COMMINGES (de).

Jacques-Honoré DE COMMINGES obtint, par lettres patentes de mai 1771, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Lastrongues.

CONCHY (de).

On n'a encore pu se procurer sur la famille DE CONCHY que des renseignements insuffisants. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse, ni qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Vincent-Martel de Conchy, né en 1768 à Guiscard (Oise), général de brigade en 1813, retraité avec le grade de général de division, grand officier de la Légion d'honneur, décédé en 1823, fut créé baron de l'Empire par décret du 8 février 1813 qui ne fut suivi ni de lettres patentes, ni de règlement d'armoiries. Il avait épousé Marie-Anne-Eulalie Chevalier de Saint-Rémy, veuve du général Ferrand, décédé à Saint-Domingue en 1809, et mère de M^{me} Desrousseaux de Vandières.

Laurent-Guillaume-Auguste de Conchy épousa en 1830 Marie-Constance Hulot, née à Tours en 1809, nièce du baron Hulot. Il fut père d'Auguste-Constant de Conchy, général de brigade, décédé en 1898. Les fils de celui-ci sont connus sous le titre de baron. Deux d'entre eux, Auguste et René, ont épousé deux sœurs, M^{lles} d'Erceville. Un autre, Armand, a épousé à Avignon en 1904 M^{lle} du Plessis de Pouzillac.

Principales alliances : Hulot, Rolland de Chambaudouin d'Erceville 1907, 1912, Duplessis de Pouzillac 1904, etc.

CONSTANS, ou CONSTANT, de BEYNES et de MARTIALIS (de). Armes : *d'or à une colonne isolée de gueules sur laquelle est placée un coq au naturel ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*¹.

¹ Cette notice remplace les quelques lignes qui avaient été consacrées à la famille de Constans de Beynes à la fin de la notice d'une famille de Constans, aujourd'hui fixée en Bordelais.

La famille DE CONSTANS DE BEYNES a occupé au XVIII^e siècle un rang distingué dans la noblesse de Provence. Artefeuil en a donné une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans l'*Histoire véridique de la noblesse de Provence*, publiée de nos jours avec des annotations par M. le baron du Roure.

Louis et François Constant, bourgeois de la ville d'Aix, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

La famille de Constans tire sa noblesse de l'office de secrétaire du Roi en la Chancellerie près la Cour des comptes et finances de Provence dont fut pourvu, en 1711, Louis Constant, Sgr de Castellet, de Beynes et de Mousteiret. Ce magistrat avait épousé Thérèse Perinet. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Christophe et Antoine, qui furent les auteurs de deux rameaux,

L'aîné de ces deux frères, Christophe Constant, Sgr du Castellet, marié à Françoise Grazille, fut reçu en 1712 conseiller du Roi et référendaire en la Chancellerie. Il fut père de Louis Constans, qualifié baron du Castellet, qui épousa en 1720 une demoiselle d'Allemand, et grand-père de Christophe de Constans, Sgr du Castellet, qualifié baron de Martialis, qui épousa en 1754 Suzanne de Fournier de Fulconis. Frédéric-Barthélemy-Victor de Constans de Martialis, descendant des précédents, épousa Fanny Roman. Il en eut deux enfants : 1^o Dominique, né le 1^{er} août 1840 ; 2^o Françoise-Jenny-Caroline, mère de Victor-Joseph-Louis de Constans de Martialis, né le 23 août 1863.

L'auteur du second rameau, Antoine Constans, né à Aix le 23 mai 1678, fut reçu le 28 mai 1721 en l'office de trésorier général de France au bureau de la généralité de Provence. Il épousa Thérèse Decourt, fille d'un substitut du procureur général près le Parlement de Provence. Son fils, Louis-Bernard Constans, Sgr de Beynes, né à Aix en 1705, décédé en 1779, fut reçu en 1729 conseiller au Parlement de Provence ; il se démit de sa charge en 1737. Il épousa le 21 avril 1743 Jeanne d'Autane d'Allons et en eut plusieurs enfants qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur rameau.

Principales alliances : de Philip, de Bousquet de Saint-Barthélemy, d'Autane, etc.

COQUELIN de LISLE.

La famille COQUELIN DE LISLE, sur laquelle on n'a encore pu se procurer que des renseignements insuffisants, résidait à la Martinique au XVIII^e siècle. Elle ne figure pas au nombre de celles qui firent enregistrer leurs titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île. Une de ses représentantes épousa vers 1735 Désir-Magloire Baillardel de Lareinty.

COTTEAU, ou **COTTIAU**, ou **COTTIAUX**, et **COTTEAU** de **SIMENCOURT** et de **PATIN** de **SIMENCOURT**. Armes : d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles et d'un croissant et en pointe d'une rose, le tout de même¹.

La famille **COTTEAU**, ou **COTTIAU**, est connue à Cambrai depuis le xvii^e siècle.

On trouvera dans le *Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai* (année 1910) sa généalogie et celle de la famille le Mayeur de Simencourt dont une de ses branches a relevé le nom.

Quentin Cotteau épousa à la Madeleine de Cambrai, le 22 avril 1614, Marie du Pont. Jean Cotteau, fils présumé du précédent, épousa Elisabeth Héroguier. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Gilles, baptisé le 5 mars 1663, et Ernest, baptisé le 15 mai 1665, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Gilles Cotteau, cuisinier, épousa en novembre 1686 Robertine Breton, ou Berton, et mourut en mars 1716. Deux de ses fils, Pierre-François Cotteau, baptisé le 29 juin 1689, cirier de la métropole de Cambrai, marié en 1714 à Anne-Josèphe Bocquet, et Jacques-Joseph Cotteau, né en 1706, menuisier, marié en 1728 à M^{lle} Marlois, furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau était représenté à Cambrai dans les dernières années du xviii^e siècle par deux frères : 1^o Ernest-Louis Cottiaux, né en 1762, marchand épiciier, dont le fils, François-Camille, né en 1795, ébéniste, fut père d'Ernest-Joseph Cottiaux, né en 1826 ; 2^o Charles-François Cottiau, né en 1769, qui épousa en 1791 M^{lle} Callory, fille du suisse de l'archevêché, et qui en eut plusieurs enfants. Le second rameau était représenté à la même époque par Constant-Joseph Cottiau, né en 1782, tailleur à Cambrai, puis à Paris, qui épousa à Cambrai en 1810 M^{lle} Cambray, fille d'un général, et qui en eut un fils, Constant-François Cottiau, né en 1811.

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Cotteau de Simencourt dans le tome XII de cet ouvrage.

L'auteur de la seconde branche, Ernest Cotteau, négociant, épousa en 1687 Marie-Barbe van Mierbecq. Son fils, Jean-François Cotteau, né en 1698, marchand pauvre, marié en 1722 à Marguerite Monginot, fille d'un substitut du procureur du Roi en la prévôté d'Andelot, au bailliage de Chaumont-en-Bassigny, eut deux fils, Maximilien-Joseph, né en 1735, et Ernest-Joseph, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier rameau, Maximilien-Joseph Cotteau, négociant, fut nommé par le Roi, en 1773, échevin de Cambrai. Il épousa en 1765 M^{lle} Durand d'Elcourt, fille d'un directeur des travaux du Roi et d'une demoiselle Thierry d'Argenlieu. Son fils, Jean-Louis Cotteau, né à Cambrai en 1775, décédé dans la même ville en 1835, fut élu en 1822 député du Nord. Il avait épousé en l'an VIII Ghislaine-Josèphe le Mayeur de Simencourt. Il en laissa deux fils dont les enfants ont été connus sous le nom de COTTEAU DE SIMENCOURT. L'aîné de ces fils, Charles-Joseph Cotteau, conseiller à la Cour de Douai, décédé en 1865, épousa successivement M^{lle} Boucher de Morlaincourt, dont il n'eut pas d'enfants, et Aline-Antoinette, vicomtesse de Patin de Longemark ; il eut de cette seconde union deux fils : 1^o Charles-Joseph Cotteau de Simencourt, né à Douai en 1847, créé vicomte de Patin par le roi des Belges, qui a épousé en 1877 M^{lle} Gantois et qui en a eu plusieurs enfants ; 2^o Pierre-François Cotteau de Simencourt, marié à M^{lle} Bertera, décédé en 1906, qui n'a laissé que deux filles. Louis-Maximilien-Joseph Cotteau, second fils de Jean-Louis, était né en 1804. Son fils, Eugène-Joseph Cotteau, né en 1845, marié en 1874 à M^{lle} Sourdat, fut créé baron romain de Simencourt par bref pontifical du 4 mars 1901. Il demanda vainement le 6 février 1900, ainsi que son fils, Louis-Joseph, né en 1877, l'autorisation de joindre régulièrement au nom de Cotteau celui de : DE SIMENCOURT.

L'auteur du second rameau, Ernest-Joseph Cotteau, alla se fixer à Nantes où il épousa en 1760 M^{lle} Mangin. Il fut pourvu en 1777 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi audiencier en la chancellerie de Bretagne. Sa descendance vint au XIX^e siècle s'établir dans les environs d'Avallon (Yonne). Elle ne porte d'autre nom que celui de Cotteau.

Principales alliances : d'Haubersart 1801, Dubois de Néhaut, de Bonnefoy du Charmel 1901, Creuzé de Lesser 1908, Baillou de la Brosse 1909, de Bonnières 1862, Boucher de Morlaincourt 1823, le Chauff de Kerguéneq 1902, de Patin de Longemark, Guérin de Vaux 1842, le Mayeur de Simencourt, etc.

La famille LE MAYEUR DE SIMENCOURT portait pour armes : *d'azur à trois étoiles d'argent*. Son auteur, Jean Le Mayeur, vint de Servins se

fixer à Arras dans les dernières années du xvi^e siècle et se fit recevoir bourgeois de cette ville. Jean Le Mayeur, né en 1660, échevin d'Arras en 1690, fut nommé en 1694 avocat général et en 1702 conseiller au Conseil d'Artois. Il fut anobli par lettres du 31 décembre 1708. Un édit d'août 1715 ayant révoqué tous les anoblissements concédés depuis 1689, il obtint, le 30 juillet 1720, de nouvelles lettres qui exceptaient de cette révocation celles qui lui avaient été accordées en 1708. Il acquit en 1713 la seigneurie de Simencourt dont sa descendance conserva le nom. Son fils, Charles-Jean-Baptiste le Mayeur, Sgr de Simencourt, épousa à Cambrai, en 1737, M^{lle} Watier de Courbonne, fille d'un secrétaire du Roi. Il acheta cette même année la charge de prévôt royal héréditaire de Cambrai. Jean-Baptiste-Charles le Mayeur de Simencourt, petit-fils du précédent, né à Cambrai en 1777, officier du génie, décédé sans postérité en 1850, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 25 février 1813. Il avait eu trois sœurs qui furent avec lui les dernières représentantes de leur famille : M^{me} Boucher de Morlaincourt, M^{me} Cotteau et M^{me} Picquery de Cuvilert.

COTTU. Armes (d'après l'*Armorial français*) : coupé : au 1 d'argent à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or ; au 2 d'azur à un léopard d'or surmonté d'une croix dentelée d'argent.

COUILLARD de LESPINAY, des PRÉS, du PUIS, etc., au Canada. Armes : d'argent à un olivier de sinople montant d'un rocher à trois coupeaux au naturel, éclairé par un soleil d'or en chef, à sénestre.

La famille COUILLARD, d'origine française, est une des plus anciennes du Canada.

Son auteur, Guillaume Couillard, fut anobli en 1654 par lettres patentes du roi Louis XIV. Il eut deux fils, Louis Couillard de Lespinay, Sgr de la Rivière du Sud, né à Québec, et Charles Couillard des Islets de Beaumont, qui furent confirmés dans leur noblesse par nouvelles lettres de 1664.

La famille Couillard est encore représentée au Canada par plusieurs branches.

Un de ses membres, l'abbé A. Couillard-Després, a fait paraître de nos jours plusieurs ouvrages généalogiques.

CROSSON du CORMIER.

La famille CROSSON appartient à l'ancienne bourgeoisie de la Haute-Bretagne.

Jean Crosson de la Touche eut deux fils baptisés à Vitré en 1651 et 1656. Pierre Crosson de la Brosse, né à Saint-Didier en 1659, épousa à Cornillé en 1691 Anne Bigot de la Rivandière. Jean-Julien Crosson de la Maisonneuve, de la Chapelle-Erbrée, notaire et procureur à Vitré, eut sept enfants baptisés dans cette ville de 1762 à 1776. Arsène Crosson du Cormier était en 1866 recteur de Montreuil-sur-Ille. Maurice Crosson du Cormier, inspecteur de la compagnie d'assurance le Phénix, a épousé en 1912 M^{lle} Fossé d'Arcosse.

CRUCIUS de la CROIX de NOUGARÈDE. Armes (d'après l'*Armorial français*) : *de sinople à une fasce d'or accompagnée en chef d'un agneau passant d'argent et en pointe d'une croix de même.* — Devise : CHACUN SA CROIX.

CUGNAC (de).

La branche fixée en Condomois s'est éteinte avec Amalric, marquis de Cugnac-Giversac, décédé à Paris en 1890 à l'âge de 39 ans.

CULHIAT du FRESNE. Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse de 1855*, page 410) : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles d'argent.*

CUNCHY (de).

La famille DE CUNCHY n'a aucun rapport avec la famille de Conchy.

DARNAUDAT et d'**ARNAUDAT**. Voyez : ARNAUDAT (d') aux Additions du présent volume.

DARRAING, ou d'**ARRAING**. Voyez : ARRAING (d') au tome I et aux Additions du tome IV.

DARTIGAUX. Armes : *de sable à un pont de deux arches d'argent, maçonné de sable, soutenu d'une rivière d'argent et surmonté de deux poissons adossés du même ; à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Antoine Dartigaux, né en 1766 à Oloron, en Béarn, fils du sieur Bertrand Dartigaux et de Dorothée d'Anglade, procureur général près la Cour de Pau sous le Premier Empire, député des Basses-Pyrénées sous la Restauration, décédé à Pau en 1836, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 27 décembre 1811. Son fils, président de chambre à la Cour d'appel de Pau, épousa Caroline-Marie de Saint-Cricq, décédée à Paris en 1872. Il en eut une fille qui fut la dernière représentante de sa famille et qui mourut en 1887 sans avoir été mariée.

DAUDÉ d'**ALZON**.

Jean Daudé, chevalier de Saint-Michel, obtint, par lettres patentes de 1749, l'érection en vicomté de sa seigneurie d'Alzon.

DEFFAUDIS. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1830) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'une pomme de pin au naturel et renversée ; au chef d'argent chargé d'une aigle éployée de gueules, accostée de deux étoiles du même.*

Antoine-Louis Deffaudis, né à Paris le 21 octobre 1786, fils de

Claude Deffaudis, écuyer, capitaine d'infanterie, et de Marie-Françoise Chardon, ministre plénipotentiaire en 1832, pair de France en 1845, décédé en 1869, fut anobli et créé baron héréditaire par lettres patentes du 20 janvier 1830. Il avait épousé en 1824 M^{lle} Seigneuret, décédée à Versailles en 1886, Il en laissa une fille, Louise, mariée en 1847 au baron Louis-Léon Féray,

DENORMANDIE et de **NORMANDIE**, Armes de la branche passée à Genève, puis en Amérique : *d'argent à une fasce de gueules chargée de trois besants d'or et accompagnée de six merlettes de sable, trois en chef et trois en pointe, ces dernières 2 et 1¹.*

La famille DE NORMANDIE, aujourd'hui DENORMANDIE, de très ancienne bourgeoisie, est connue à Noyon depuis les dernières années du xv^e siècle. D'après une tradition, son auteur, Guillaume de Normandie, originaire de Champagne, aurait été appelé à Noyon par Guillaume Marafin, évêque comte de cette ville en 1473. Jean de Normandie, ou Denormandie, marié vers 1510 à Jacqueline Moreau, en eut, entre autres enfants, deux fils, Laurent et Martin, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Galiffe a donné l'histoire de la branche aînée dans ses *Notices généalogiques sur les familles genevoises*. L'auteur de cette branche, Laurent de Normandie, maire de Noyon, marié le 3 septembre 1540 à Anne de la Vacquerie, embrassa le protestantisme, alla se fixer à Genève, se fit recevoir bourgeois de cette ville le 25 avril 1555 et mourut de la peste en 1569. Son fils, Joseph Denormandie, Sgr du Bouchet, décédé en 1616, fut deux fois député par la ville de Genève auprès du roi Henri IV. Cette branche de la famille Denormandie occupa à Genève un rang très distingué. Son chef, Michel Denormandie, né en 1619, décédé en 1697, laissa plusieurs fils. Le seul de ces fils qui ait laissé postérité, André de Normandie, né à Genève en 1651, alla vers 1708 se fixer en Pensylvanie où sa descendance se perpétue très honorablement.

La branche cadette demeura française. Un de ses représentants fut reçu en 1784 procureur au Chatelet de Paris. Un autre fut un des fondateurs du Jockey-Club et fut président de ce cercle de février 1835 à février 1836. Plus récemment, Louis-Ernest Denormandie, né à Paris en 1821, fils d'un avoué au tribunal de la Seine, succéda à son père en 1851 ; il devint successivement président de la Chambre des avoués, député de la Seine en 1871, sénateur inamovible en 1875,

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Denormandie dans le tome XIII de cet ouvrage.

gouverneur de la Banque de France de 1879 à 1880 et, enfin, en 1889 président du conseil d'administration du Comptoir d'escompte ; il avait épousé Julie-Henriette Darlu.

Principales alliances : de la Vacquerie 1540, de Trie 1575, de Livron 1613, Lullin 1614, de la Corbière 1715, Gallatin 1627, Horric de Beaucaire, Darlu, Calley-Saint-Paul de Sinçay 1881, etc.

DERVIEU¹.

La famille Dervieu, anciennement connue à Millery, en Lyonnais, est une branche demeurée non noble de la famille Dervieu de Varey et de Goiffieu à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

Étienne DERVIEU, maître tailleur d'habits à Condrieu, auquel remonte la filiation, avait épousé vers 1585 Jeanne Perdussin dont il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean Dervieu, né en 1588, juge au grenier à sel de Condrieu, notaire royal à Millery, puis à Lyon, marié à Philiberte Sourd, fut l'auteur de la famille Dervieu de Varey et de Goiffieu. Un autre, Marc Dervieu, procureur au grenier à sel, marié à Marguerite Denuzière, décédé en 1665, fut l'auteur de la famille qui donne lieu à la présente notice. Son petit-fils, Marc Dervieu, né en 1642, riche marchand drapier à Condrieu, décédé en 1719, avait épousé Anne Jullien, fille de François, secrétaire du Roi près le Parlement de Dombes, et de Marie de Chalendar. Il fut père de Jean Dervieu, né en 1682, marchand drapier à Condrieu, marié à Lyon en 1709 à Elisabeth de Nervo, et grand-père d'Étienne Dervieu, né en 1713, bourgeois de Lyon. Le petit-fils de celui-ci, Claude-Robert Dervieu, né à Lyon le 3 nivose an III, alla se fixer à Marseille et fut conseiller municipal et membre de la Chambre de commerce de cette ville. Il laissa trois fils : 1° Ferdinand Dervieu, né en 1825, ministre plénipotentiaire, décédé en 1890, dont la descendance subsiste ; 2° André Dervieu, banquier à Alexandrie, en Égypte, 3° Édouard Dervieu, comte romain, banquier du vice-roi d'Égypte, décédé en 1905, dont la descendance subsiste.

Principales alliances : d'Escuraing, Maggiar, Koenig, Vauchelles, de Nervo 1709, de Colonjon 1711, etc.

DESMAISONS du PALLANT et de BONNEFONT.

On trouvera une notice sur la famille DESMAISONS, OU DES MAISONS, DU PALLANT ET DE BONNEFONT dans la deuxième édition du *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud publiée par l'abbé Lecler.

¹ Cette notice a été faite à l'aide des renseignements dus à l'obligeance de M. le comte de Neufbourg.

Malgré l'anoblissement de la branche cadette, en 1628, les membres de cette famille figurent avec la qualification d'écuyer dans un grand nombre d'actes de la seconde moitié du xvi^e siècle et du début du siècle suivant.

Marguerite-Thérèse Faulte, veuve de Guillaume-Annet des Maisons, Sgr du Pallant, acheta, le 30 janvier 1748, l'importante baronnie de Peyrat-le-Château, située au diocèse de Limoges. Son fils, Guillaume-Joseph des Maisons, connu sous le titre de baron du Pallant, né en 1744, décédé à Peyrat en 1819, fut autorisé le 24 avril 1777, par arrêt de la Chambre des comptes, à se qualifier baron de Peyrat tant qu'il serait propriétaire de la terre de Peyrat. Il fut le dernier représentant légitime de sa branche et ne laissa de son mariage avec M^{lle} de Barbançois qu'une fille dont il obtint en 1783 l'admission à Saint-Cyr et qui épousa en 1787 le comte de Maumigny. Mais il eut aussi plusieurs enfants naturels. L'un de ces bâtards fut François Desmaisons, décédé en 1813, père du docteur Desmaisons.

DESROUSSEAUX et DESROUSSEAUX de MEDRANO et de VANDIÈRES. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1815) : d'azur à une tige de lys composée de trois fleurs et d'un bouton et embrassée d'une foi de carnation parée d'argent ; au chef cousu de gueules à la colonne d'or se perdant dans le chef. — Le rameau des Desrousseaux de Médrano porte : parti : au 1 de Desrousseaux ; au 2 de gueules à une fasce d'or chargée de trois bandes du champ et accompagnée en chef d'une colombe contournée d'argent tenant en son bec un listel du même chargé des lettres *A. M. G. P.* (*Ave, Maria, gratiâ plena*) de sable et en pointe d'une croix vidée et fleuronée d'or ; à la bordure d'azur chargée de treize tours d'or, qui est de Médrano¹.

La famille DESROUSSEAUX appartenait au XVIII^e siècle au grand commerce de Sedan.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Philippe-Noël Desrousseaux, baptisé en 1718 à Heippe, au diocèse de Verdun, fils de Georges Desrousseaux, Sgr de Haumont, épousa, le 20 janvier 1746, Marie-Anne Paillas, fille d'un lieutenant général au bailliage de Sedan. Il fonda dans cette ville une importante manufacture de draps et mourut en 1783. Ses deux fils, Louis-Georges et Joseph-Auguste, l'un et l'autre maîtres drapiers à Sedan, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

Louis-Georges Desrousseaux, maire de Sedan, marié en 1775 à Marie-Jeanne Mathis de Noirefontaine, fut guillotiné en 1794. Sa descendance, passée sous silence par le vicomte Révérend, était représentée de nos jours par M. Louis Desrousseaux, inspecteur général des finances.

L'auteur de la branche cadette, Joseph-Auguste Desrousseaux, né à Sedan en 1753, fabricant de draps dans cette ville, copropriétaire

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Desrousseaux dans le tome XIV de cet ouvrage.

des verreries de Monthermé, président du Conseil général des Ardennes, député de ce département au Corps législatif en 1813, fut anobli, le 10 mars 1815, par lettres du roi Louis XVIII. Il fut réélu député en août 1815 et mourut en 1837 au château de Vandières qu'il possédait dans le département de la Marne. Il avait épousé en 1781 Marguerite Mena, fille d'un membre de la Cour suprême de Colmar et du Sénat de Strasbourg et nièce du comte Røederer. Il en eut deux fils, Louis-Philippe, né à Sedan en 1785, négociant en draps, et Edouard-Charles, né en 1800 à Monthermé (Ardennes), qui furent les auteurs de deux rameaux.

Louis-Philippe Desrousseaux, décédé à Paris en 1875, épousa en 1809 Charlotte-Louise de Médrano. Il demanda, en septembre 1866 et obtint, par décret du 22 juin 1867, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de sa femme. Il laissa deux fils : 1° Charles-Adolphe Desrousseaux de Médrano, né à Charleville en 1810, marié en 1847 à M^{lle} Perrier, décédé en 1876, qui a eu un fils ; 2° François-Henri Desrousseaux de Medrano, né à Charleville en 1817, administrateur de la Société des glaces de Saint-Gobain, marié en 1847 à sa cousine M^{lle} Desrousseaux de Vandières, dont le fils unique, Edouard, est décédé en 1896 sans avoir eu de postérité de son mariage, en 1893, avec la baronne Marthe-Eugénie du Sart de Bouland.

Le rameau cadet joint à son nom celui de sa terre de Vandières. Son chef, Ange-Alphonse-Edward Desrousseaux de Vandières, né à Vandières en 1866, s'est brillamment apparenté par le mariage qu'il contracta à Lugano, en 1901, avec S. A. S. la princesse Elisabeth d'Ysembourg et Büdingen, d'une illustre maison d'Allemagne. Il a reçu le titre de duc romain par bref pontifical du 9 février 1909. D'après ce bref la famille Desrousseaux descendrait de l'illustre maison Rossi, de Parme, et son chef, Philippe Desrousseaux, aurait reçu le titre de comte du Saint-Empire par lettres patentes de l'empereur Ferdinand III du 27 mars 1654, confirmées, le 3 avril 1678, par nouvelles lettres de Léopold I^{er} en faveur de son fils, Chrétien-Philippe, *comes de Rubois, vulgo Desrousseaux*, aïeul des représentants actuels.

Principales alliances : Mena, de Médrano 1809, du Sart de Bouland 1893, Parent 1868, Moysen de la Laurencie, Perrier 1847, Patas d'Illiers 1875, de la Hamayde 1906, Aubé de Bracquemont 1851, de Narp, d'Ysembourg 1901, Grundler 1880, etc.

Il sera consacré une notice à la famille de Médrano dont un rameau de la famille Desrousseaux a été autorisé à joindre le nom à celui de Desrousseaux. Cette famille, originaire de la Navarre, anciennement fixée en Armagnac, fut maintenue dans sa noblesse, le

2 avril 1697, par jugement de Samson, intendant de Montauban, après avoir justifié sa filiation depuis 1550. Henri-Jacques de Médrano de Baulat, né en 1772, fit en 1784 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. M. de Médrano prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lectoure.

DEZOS de la ROQUETTE.

Famille de haute bourgeoisie du Languedoc.

Félicien-Antoine Dezos, avocat en Parlement, épousa en 1745 Antoinette Sabra, née à Castelnaudary en 1727. Il en eut un grand nombre d'enfants qui furent connus sous le nom de DEZOS DE LA ROQUETTE. Un de ses fils, Gabriel Dezos de la Roquette, né en 1752 à Villefranche de Rouergue, chevalier de Saint-Louis, fut l'aïeul de la comtesse de Couessin, née Dezos de la Roquette, décédée en 1901. Jean-Alexandre Dezos de la Roquette, consul de première classe, officier de la Légion d'honneur, est décédé à Paris en 1868 à l'âge de 83 ans.

DIDELON. Armes concédées en 1816 : *parti d'hermines et de gueules à la bande d'azur chargée de trois étoiles d'or brochant sur le tout.*

Pierre-François Didelon, né à Verdun en 1767, fils d'Ignace Didelon et de Marie-Marguerite Denoux, chevalier de Saint-Louis, décédé à Versailles en 1830, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 19 décembre 1809 et fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du 16 mai 1816. Il avait épousé successivement M^{lle} Ris et M^{lle} de Christen. Hippolyte, connu sous le titre de baron Didelon, dernier représentant de la famille, épousa Marie-Agnès de Vouges de Chanteclair, décédée fort âgée à Rennes le 2 février 1904. Il eut une fille, Marie-Marthe, née en 1845, mariée en 1867 à Camille du Bouays de la Bégassière, décédée en 1885.

DIESBACH (de).

D'après une communication, dont on n'a pu vérifier l'exactitude, les premiers degrés de la filiation donnée, du reste sous réserves, par Chérin seraient imaginaires et la maison de Diesbach aurait simplement pour auteur Nicolas de Diesbach, riche fabricant de toiles, membre du Conseil souverain de Berne en 1416, anobli en 1434 par lettres de l'empereur Sigismond.

DINAUX des ARSIS. Armes (d'après le *Billet de part* d'avril 1914) *d'azur à une croix d'argent chargée de cinq coquilles de gueules.*

DIRIBARNE, anciennement **d'IRIBARNE**, au Pays basque. Armes inconnues¹.

Le nom de DIRIBARNE est assez répandu dans le Pays basque français.

Il a existé deux maisons d'Iribarne, l'une à Oneix, l'autre au pays d'Arberoue. La première était infançonne. Jean d'Albret, roi de Navarre, reconnu en 1503 que la seconde était noble et portait pour armes : *d'azur à un cerf d'or*.

La famille Diribarne, ou d'Iribarne, actuellement existante était honorablement connue dès le xvii^e siècle au pays de Cize, en Basse-Navarre. Maître Jean-Pierre d'Iribarne, notaire royal, auquel remonte la filiation, mourut le 4 novembre 1690. Son fils, maître Raymond d'Iribarne, sieur de la maison de Saldichoury, à Mongelos, notaire royal, épousa vers 1670, damoiselle Marie d'Issoste, fille de noble Jean, Sgr d'Issoste, à Orègne, et d'Olympe de Foix. Il en eut deux fils : 1^o maître Jean-Bertrand d'Iribarne, sieur de Saldichoury, notaire royal et huissier des États de Navarre, qui épousa, le 6 février 1698, Gracieuse d'Etchepare d'Ibarrolle et qui continua la lignée ; 2^o Jean-Pierre d'Iribarne, prêtre, curé de Suhescun. Maître Guillaume d'Iribarne, sieur de Saldichoury, fils aîné de Jean-Bertrand, fut comme lui notaire royal. Il arriva à la noblesse par le mariage, qu'il contracta, le 29 décembre 1728, avec Anne de Jauréguy, fille aînée et héritière de noble Jean de Jauréguy, sgr de la noble maison de Jauréguy d'Asconbéguy, en la baronnie de Lautabat, et de Claude d'Elicéiry. Il fut père de noble Jean-Pierre II d'Iribarne, sgr de Jauréguy d'Asconbéguy, notaire royal, qui épousa, le 5 février 1760, Jeanne Consolo, héritière de la maison infançonne de Fleurdelis, à Mongelos. La descendance de celui-ci adopta après la Révolution l'orthographe Diribarne, en un mot. Elle était représentée de nos jours par Justin Diribarne, docteur en médecine, marié en 1868 à Marie Etchebers, et par leur fils, Jean-Baptiste Diribarne, né en 1869, qui a épousé Marie Chesnelong, petite-fille du sénateur Chesnelong et nièce de Mgr Chesnelong, évêque de Valence.

DOÉ, DOÉ de LUYÈRES, DOÉ de MAINDREVILLE². Armes : *d'azur à un chevron d'or accompagné de trois roses de même*. — La branche parisienne remplaçait *les roses par des clous de girofle*.

¹ Cette notice a été faite à l'aide des renseignements dûs à l'obligeance de M. de Jaurgain.

² Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Mauroy. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Doé dans le tome XIV de cet ouvrage.

La famille Doë, originaire de Troyes, occupait dès la fin du xvi^e siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de cette ville.

Le vicomte Révérend lui a consacré une très courte notice dans l'*Annuaire de la noblesse de 1897*. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus* des tableaux généalogiques de la branche, aujourd'hui éteinte, qui vint au xvii^e siècle se fixer à Paris.

Guillaume Doé, auquel ces travaux font remonter la filiation, fut en 1605 consul des marchands de Troyes. Il épousa Charlotte Barat et en eut, entre autres enfants, deux fils, Nicolas et Guillaume, qui furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

Nicolas Doé fut receveur des domaines à Troyes et épousa en 1618 Anne (aliàs Louise) le Roux. Il fut père de Nicolas Doé, receveur des décimes à Troyes, qui épousa en 1649 Jeanne Camusat, et grand-père de Nicolas Doé, receveur des tailles et décimes à Troyes, décédé en 1717, qui épousa Marie le Grand. Le petit-fils de ce dernier, Louis Doé, Sgr de Luyères, receveur des tailles à Troyes, marié en 1764 à Rosalie Paillet, exerçait sous Louis XVI l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Conseil supérieur d'Alsace, séant à Colmar. Il fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Troyes, mais fit défaut. Son fils, Jacques Doé, né en 1766, décédé à Troyes en 1838, épousa en 1795 Julie de Loynes. Il en eut plusieurs fils : 1^o Isidore, marié en 1823 à M^{lle} de Viviers, dont le fils demeura célibataire ; 2^o Charles, président du Conseil général de l'Aube, marié à M^{lle} Arson, décédé en 1863, qui fut père d'Anatole Doé, marié à M^{lle} Bazile, créé baron par diplôme du roi de Naples, et grand-père d'Edgar, baron Doé ; 3^o Antony, dont les deux fils, Ferdinand, propriétaire du château de Cours, et Léon, ont eu l'un et l'autre postérité masculine ; 4^o Victor, président du tribunal de commerce de Saint-Dizier.

Guillaume Doé, auteur de la branche cadette, fut juge consul à Troyes et épousa Catherine Paillet. Il en eut trois fils : 1^o Nicolas, substitut du procureur général près le Parlement de Paris, dont le fils, Nicolas, fut trésorier de France à Limoges ; 2^o Guillaume, qui continua la lignée ; 3^o Pierre, conseiller au présidial de Troyes, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Guillaume Doé vint se fixer à Paris, fut marchand bourgeois de cette ville et épousa en 1633 Catherine Doublet, décédée en 1675. Il en eut une fille, qui épousa Jacques Gayot, reçu en 1677 conseiller à la Cour des aides, et aussi trois fils : 1^o Louis, qui fut trésorier pour le roi Jacques en Irlande ; 2^o Jean-Baptiste, qui fut reçu en 1697 conseiller au Châtelet de Paris ; 3^o Guillaume. Ce dernier fut pourvu, le 14 mai 1691, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, épousa Anne Giraud,

et mourut en 1719. Il laissa à son tour, entre autres enfants, deux fils Guillaume-Antoine et Louis, qui furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau est aujourd'hui éteint. Son auteur, Guillaume-Antoine Doé, né en 1685, fut reçu en 1708 conseiller au Grand-Conseil. De son mariage avec Marie-Charlotte Foussard il laissa deux fils qui n'eurent pas de postérité : 1° Louis Doé de Combault, capitaine de carabiniers, décédé à Troyes en 1760 ; 2° Guillaume Doé de Combault, né en 1720, conseiller au Grand-Conseil, marié en 1743 à Anne-Madeleine Duvelleroy, fille d'un marchand de bois.

L'auteur du second rameau, Louis Doé d'Argeville, sieur de Bauche, né en 1686, marié en 1717 à Marie des Moulins, décédé en 1748, fut reçu en 1731 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Paris en remplacement de son beau-père, René des Moulins. Il fut père de Pierre-Louis Doé de Bauche, décédé en 1798, qui épousa en 1758 Jeanne Gureau, et grand-père de Jean-Louis Doé de Maindreville, né en 1765, avocat, qui épousa Thérèse Pinchat. Le fils de ce dernier, Pierre Doé de Maindreville, né en 1799, conseiller à la Cour royale d'Amiens, démissionnaire en 1830, décédé en 1870, épousa Charlotte-Octavie Coquebert de Montbret, décédée en 1886. Il en eut cinq fils. Le quatrième de ces fils, Charles-Maurice de Maindreville, né en 1837, marié à M^{lle} Noché d'Aulnay, a été général de brigade (1896) et commandeur de la Légion d'honneur. Ce rameau compte de nombreux représentants.

Nicolas Doé, conseiller du Roi, receveur des tailles et décimes à Troyes ; Pierre Doé, prêtre, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, protonotaire du Saint-Siège, archidiacre et chanoine en l'église de Troyes ; Pierre Doé, bourgeois de Paris ; Guillaume Doé, écuyer, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Troyes et de Paris).

Principales alliances : Doublet, de Loynes 1795, Camusat (de Riancey) 1649, de Vathaire, Berthier de Viviers 1796, 1823, le Tors de Crécy, Bourlon de Rouvre, Coquebert de Montbret, Gauthier de Bésigny, Cavé d'Haudicourt 1861, de Guillebon 1853, Taffin de Givenchy 1887, Piërron de Mondésir 1886, 1902, le Blond du Plouy 1896, Aupépin de la Mothe-Dreuzy 1891, Duvivier 1869, Noché d'Aulnay 1875, de Chergé 1901, de Couet de Lorry 1907, d'Escrots d'Estrées 1914, de Gorguette d'Argœuvres, etc.

DRAKE del CASTILLO. Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse de* 1894) : d'azur à un dragon ailé d'argent ; au chef cousu de gueules

chargé d'une molette de..... accostée de deux croisettes de...¹.

La famille **DRAKE DEL CASTILLO** est d'origine anglaise.

Le vicomte Révérend lui a consacré de courtes notices dans les *Annuaire de la noblesse* de 1894 et 1899.

James Drake, né le 29 mai 1763 à Axminster, dans le Devonshire, alla s'établir à la Havane, et y épousa Carolina Nunez del Castillo, des marquis de San-Félice. Il vint se fixer à Paris et y mourut le 17 janvier 1838. Deux de ses filles épousèrent successivement le comte de Cornelissen; une autre épousa le comte Charles de Seyssel d'Aix. Il eut aussi deux fils. Ceux-ci, suivant l'usage espagnol, joignirent à leur nom celui de la famille de leur mère et furent connus sous le nom de Drake del Castillo. Ils furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée subsiste en France avec distinction. Un de ses représentants, Jacques Drake del Castillo, né en 1855, a été député de la première circonscription de Tours.

La branche cadette est fixée en Espagne. Son auteur, don Carlos Drake y Nunez del Castillo, né à la Havane le 16 février 1804, sénateur espagnol, reçut de la reine Isabelle, le 26 mars 1846, les titres de comte de Vegamar et de vicomte de Escambray. Il avait épousé N..., marquise de Eguaras, fille du comte de Parcent.

Principales alliances de la branche française : de Cornelissen, de Seyssel d'Aix, de la Ville-le-Roulx 1882, d'Alvimare de Feuquières 1907, Ferrand 1907, Coudere de Saint-Chamant 1913, Friant, etc.

DROZ.

La famille à laquelle appartenait le littérateur Gustave Droz, l'auteur de *Monsieur, Madame et Bébé*, est originaire de la petite ville de la Chaux-de-Fond, en Suisse.

Elle ne doit pas être confondue avec la famille Droz des Essarts, originaire de la Franche-Comté, à laquelle appartenait l'académicien François-Joseph Droz, décédé en 1851.

Jean-Pierre Droz, né en 1746 à la Chaux-de-Fond, directeur de la Monnaie et des Médailles sous le Premier Empire, décédé à Paris en 1823, fut un des meilleurs graveurs en médailles de son temps. Il fut père de Jules-Antoine Droz, né à Paris en 1807, sculpteur très distingué, décédé en 1872, et grand-père du célèbre littérateur Gustave Droz, né à Paris en 1832, dont la descendance subsiste.

A une autre branche de la même famille appartenait Pierre-

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le baron de Woelmont. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille Drake del Castillo dans le tome XIV de cet ouvrage.

Jacques Droz, né à la Chaux-de-Fond en 1721, mécanicien très distingué, décédé en 1790 à Bienne, en Suisse, et son fils, Henri-Jacques Droz, né en 1752, décédé à Naples en 1791, qui fut comme son père un mécanicien réputé.

DUBOIS de SAINT-JEAN (de). Armes : *d'argent à une forêt de sinople terrassée du même ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'or*¹.

La famille DUBOIS, ou DU BOIS, aujourd'hui DE DUBOIS, DE SAINT-JEAN est anciennement connue à Orange. Elle a donné à cette ville des consuls et des viguiers. Elle ne doit pas être confondue avec la famille du Bois de Saint-Vincent, de la même région, à laquelle il a été en son lieu consacré une notice.

On trouvera sa généalogie dans les manuscrits de Chérin, au mot Bois (du). Le vicomte Révérend lui a consacré un article dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*.

Gaspard Dubois, d'Orange, docteur ès droits, marié à Catherine deFournier, fut anobli par lettres patentes de Frédéric-Henri, prince d'Orange, données à la Haye le 7 août 1636. Il fut père de Louis du Bois, sieur de Saint-Jean, Sgr de Pécoulette, qui épousa Marthe de Drevon, grand-père de Claude du Bois de Saint-Jean, Sgr de Pécoulette, citoyen d'Orange, qui épousa à Ville-neuve-de-Berg, le 12 juillet 1731, Marie-Anne Dozit de Saint-Vincent du Montelhet, bisaïeul de Marc du Bois de Saint-Jean, chevalier, Sgr de Pécoulette, qui épousa à Orange, le 24 juin 1758, Marie-Anne du Bois de Queyradel, et trisaïeul de Louis-Augustin-Léonard du Bois de Saint-Jean, né à Orange en 1770, qui fit en 1788 des preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant, et de Marc du Bois (puis de Dubois) de Saint-Jean, né à Orange en 1781, décédé dans la même ville en 1863, qui continua la lignée. Celui-ci fut sous-préfet. Il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 22 juin 1816 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut père de Jules-Adolphe, baron de Dubois de Saint-Jean, décédé à Orange en 1850, qui épousa en 1830 sa cousine, M^{lle} du Bay, et qui en eut deux fils, nés à Orange en 1832 et 1836.

Principales alliances : du Bay 1775, 1830, de Sausin 1806, etc.

DUBOIS de PACÉ.

La famille DUBOIS, ou DU BOIS, DE PACÉ paraît être éteinte depuis longtemps. Mais son nom est porté de nos jours par la famille

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Dubois de Saint-Jean dans le tome XIV de cet ouvrage.

Dulieuvre (voyez ce nom), anoblie en 1755, qui acquit au XVIII^e siècle la seigneurie du Bois de Pacé.

DUCHESNE-FOURNET. Armes : *d'or à trois glands de sinople, 2 et 1⁴.*

La famille DUCHESNE-FOURNET est une des plus justement considérées de la haute bourgeoisie de Normandie. D'après la tradition elle aurait eu, dans un passé éloigné, une origine commune avec la famille du Chesne de la Sicotière. Elle est connue depuis le XVI^e siècle à Heurtevent, près de Livarot, dans l'ancienne élection de Lisieux.

Yves du Chesne acquit, le 16 mai 1736, le fief des Marnis, dépendant de la seigneurie de Perteville. Son arrière-petit-fils, Pierre-Grégoire Duchesne, décédé en 1865, épousa en 1808 Rose Fournet, fille d'un grand fabricant de draps et sœur de Lambert Fournet, conseiller général, officier de la Légion d'honneur, qui fut le principal auteur de la prospérité industrielle de Lisieux. Il fut père de Pierre-Auguste Duchesne, président du tribunal de commerce de Lisieux, conseiller général du Calvados, qui épousa sa cousine germaine, M^{lle} Fournet. Les deux fils de celui-ci, Paul, conseiller général, député, puis sénateur, du Calvados, marié à M^{lle} Jobez, décédé en 1905, et Pierre, marié à M^{lle} Lapière, puis à une fille du professeur Brouardel, furent autorisés, par décret du 10 mars 1875, à joindre à leur nom celui de FOURNET. M. Paul Duchesne-Fournet a été père de Jean Duchesne-Fournet, explorateur, décédé quelques jours avant son mariage avec M^{lle} d'Ormesson, de M^{me} Sadi Carnot et de M. Pierre Duchesne-Fournet, conseiller général du Calvados.

DUFAURE. Armes (ce sont celles de la famille de Livenne) : *d'argent à une fasce de sable frettée d'or de six pièces et accompagnée de trois étoiles de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions*².

La famille DUFAURE, au nom de laquelle le grand orateur Dufaure a donné au XIX^e siècle tant d'illustration, appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de la Saintonge.

On en trouvera une généalogie dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* (année 1903).

La famille Dufaure est originaire du Dauphiné. Michel Dufaure, ayant été nommé secrétaire de l'intendance à la Rochelle, vint se fixer dans cette ville au début du XVIII^e siècle et y épousa Hélène

¹ Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Duchesne-Fourne dans le tome XIV de cet ouvrage.

² Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Dufaure dans le tome XIV de cet ouvrage.

Neveu. Il fut père de François Dufaure de la Tour qui épousa M^{lle} de Livenne, grand-père de Pierre Dufaure de Belair, né en 1746, qui vint se fixer à Saujon et qui épousa en 1769 Anne Barre, et bisaïeul de Pierre-Stanislas Dufaure, né en 1770, propriétaire à Saujon, qui épousa, le 22 nivôse an V, Catherine Dechal, née dans cette ville en 1776. Le fils de ce dernier, Jules-Stanislas Dufaure, né à Saujon en 1798, illustre avocat du barreau de Paris, bâtonnier de son ordre en 1862, membre de l'Académie française en 1863, décédé en 1881, joua un rôle politique fort important. Député de la Charente-Inférieure en 1834, conseiller d'État en 1836, il fut nommé en 1839 ministre des Travaux publics. Dufaure se rallia à la république de 1848, fut appelé par le général Cavaignac au ministère de l'Intérieur et fut un des chefs de l'opposition pendant tout le règne de Napoléon III. Il fut élu député de la Charente-Inférieure à l'Assemblée nationale de 1871, suivit constamment la politique de son ami, M. Thiers, qui lui confia le ministère de la Justice, devint plus tard président du Conseil et fut, enfin, nommé sénateur inamovible en 1879. Il avait épousé Louise-Claire Jaubert, née en 1820, fille d'un pair de France, décédée en 1878. Il en laissa deux fils, Amédée, décédé en 1915, et Gabriel, également décédé, qui ont été tous deux députés et qui ont occupé dans le parti conservateur un rang particulièrement distingué. Le fils de Gabriel Dufaure est connu depuis quelques années sous le titre de comte que l'on croit lui avoir été concédé par le Saint-Siège.

Il subsiste en Bretagne une branche collatérale de la famille Dufaure.

Principales alliances : de Livenne, Jaubert, Jobez, de Laborde-Noguez 1885, de Roffignac 1908, Copin de Miribel 1903, de Monicault, etc.

DUPORT, en Savoie et à Lyon. Armes : d'azur à trois pals d'argent ; à la fasce haussée de même brochant sur le tout. — Devise : CINGIT ET OBSTAT¹.

La famille Duport est connue depuis la fin du xv^e siècle à Termignon, en Maurienne.

On en trouvera une généalogie dans le tome IV de l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras.

Elle croit avoir eu pour berceau le Bugey et être une branche détachée à une époque très reculée des familles Duport de Pontcharra et Duport de Rivoire et de Loriol dont elle porte les armes.

Ses premiers auteurs portaient la qualification de noble, mais elle perdit sa noblesse au xvi^e siècle par l'exercice du notariat. Jean-François Duport et son fils, Dominique, secrétaire d'État au nouveau Sénat de Savoie, se firent accorder, le 23 novembre 1608, des lettres de réhabilitation. Mais la famille Duport ne tarda pas à perdre sa noblesse par de nouvelles dérogeances.

Jean-Pierre Duport, né en 1749, négociant à Lyon, décédé en 1820, fonda à Annecy en 1816, avec l'autorisation du roi de Sardaigne, une manufacture royale de coton. Il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Dominique, également manufacturier, créé baron, le 22 mars 1836, par lettres du roi Charles-Albert, eut un fils, Camille, qui mourut sans enfants en 1878. Un autre, Clair Duport, président de l'Académie de Lyon, fut un agronome distingué. Il avait épousé M^{lle} Royé-Belliard. Il en laissa une fille, M^{me} Burgensis-Rebougeon-Desgaultières, et deux fils, Pedro et Emile, qui furent à leur tour créés barons, le 15 septembre 1904, par lettres du roi d'Italie. Le baron Pedro Duport est décédé sans postérité à Lyon en 1917 à l'âge de 69 ans. Son frère, le baron Emile, vice-président de la Société des agriculteurs de France, décédé en 1906, fut un agronome très remarquable. Il a laissé deux fils dont l'aîné a été tué glorieusement au cours de la guerre commencée en 1914.

Principales alliances : de Leusse, Burgensis-Desgaultières, etc

¹ Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. Raoul de Clavière.

Table des familles dont les notices ont été ajoutées et de celles dont les notices primitives ont été augmentées, ou modifiées, dans les Additions et Corrections des quinze premiers volumes.

	Tomes.
Abadie (d'), ou Dabadie, en Poitou	XII
Abbadie de Cantillac (d')	XV
Abbadie de Barrau (d')	III
Abbadie de Nodrest (d')	II et III
Abel de Libran (d')	XV
Abot de Bourneuf et de Bazinghen	XIV
Abraham du Bois, ou du Boisgobbey	II
Abram de Zincourt	XV
Abrial et Abrial d'Issas	XIV
Abrigeon (d'), aujourd'hui Dabrigeon	XI
Absolut de la Gastine	XV
Accarias de Sérionne	X
Achard-Joumart-Tison d'Argence	XII
Achard des Hautes-Noes, de Leluardière, de la Vente, de Vacognes, de Pin, et de Bonvouloir	XV
Achard-Joumart-Tison d'Argence	XII
Acoquat	XIV
Adam, à Boulogne-sur-Mer	XV
Adam de Montclar et de la Soujeolle	II
Adeler (d')	V
Adelsward (d')	VIII
Agard de Maupas	XIV
Agniel de Chenelette	XV
Aguerre (d')	IV
Aguin de Launac (d')	XI
Aigneaux (d')	XV
Aiguières (d')	XI et XIII
Aiguirande (d')	XIV
Ailhaud de Méouille (d')	XII
Ailhaud de Castellet, de Vitrolles, de Brisis et de Luzerne (a')	XII
Aillaud de Montmartin et de Caseneuve	XII
Aimar, ou Eimar, de Palaminy de Laloubère et de Jabrun (d'). Voyez : Eimar, ou Aimar, de Palaminy de Laloubère et de Jabrun (d')	
Ainval (d')	XV
Aïrolles, ou d'Aïrolles	VIII
Ajasson de Grandsagne	XIII
Aladanc de Paraize	XIII
Alarose de la Charnaye	XIII
Alayer de Costemore (d')	XV
Albert des Essarts (d')	IV
Albert de Laval (d')	XI

	Tomes.
Alberti (de), au comté de Nice	XIII
Albiat (d')	XIV
Albignac (d')	IX
Albis de Gissac et du Salze (d')	XV
Albis (d'), à Millau	XV
Albis de Belbèze et de Razengues (d')	XV
Aldéguier (d')	XIV
Aleman (d'), en Béarn	XV
Alexandre de Rouzat	VII
Algay (d')	XIII
Allard (d'), en Dauphiné	IX
Allard de Gaillon	V
Allenou	XII
Alléon	XV
Allotte de la Fuye	V
Alphéran de Bussan (d')	XV
Alric (d')	VIII
Alziari, ou Alziary, de Malausséna	XV
Alziari de Roquefort	XV
Amade (d')	XV
Amadiou	XIII
Amarzit-Saluguet d'Espagnac (d') et d'Amarzit	XIV
Amal de Montagnac	VI
Ambert	VIII
Amédor de Molans (d')	XV
Amelin de Rochemorin	III
Ameline de Cadeville	XIV
Amelot et Amelot de Chaillon	XV
Amelot de la Roussille	XV
Amerval (d')	VI
Amidieu du Clos	IX
Amiens de Ranchicourt (d')	XIII
Amiens d'Hébécourt (d')	XIII et XV
Andigné (d')	XV
Andlau (d')	XV
Andoque de Sériège (d')	XII
Andras de Marcy	IX
Andrault de Langeron (d')	XV
André (d'), en Provence	XIV
André du Homme de Sainte-Croix	VI
André de Kerlideo	XV
Andréa de Nerciât	XV
Anfreville (de l'Esperon d'). Voyez : Esperon d'Anfreville (de l').	
Angerville d'Auvrecher (d')	XV
Angeville de Beaumont (d')	XV
Anglade (d')	II
Anglars de Bassignac (d')	XI
Anglars du Claud (d')	XIV
Angosse (d')	XIV
Angot du Mesnilterre (d')	XIV
Anne du Portal, ou Duportal	XV
Anneix de Souvenel	III
Ansan d'Egremont (d')	II et III
Anselme (d')	VIII
Anterroches (d')	XIV
Anthenaise (d')	XV
Anthès (d') et d'Anthès de Heeckeren (d')	XV

	Tomes.
Antil de Ligonès (d')	XV
Antin (d')	II
Aon de Hontaux (d')	II
Aoust (d')	XV
Aoust de Rouvèze	VIII
Apat (d') ou d'Etchepare d'Apat	V
Apvrieux de la Balme	V
Arailh (d')	XI
Aram (d'), ou Daram, ou de Daram. Voyez : Daram.	
Arassus (d') et de Darassus.	XV
Arbonneau (d').	VII
Arbou, ou Darbou, de Castillon (d'). Voyez : Darbou de Castillon.	
Arcambal-Piscatory.	IV
Arcangues d'Iranda (d')	IX
Arcelot (d').	XIV
Arcussia (d').	VIII
Arexy (d').	X
Argent de Deux-Fontaines (d')	XII
Arguesse (d').	VIII
Arhanpé d'Espeldoy (d')	XI
Arhets (d').	IV
Ariste (d').	XI
Arjuzon (d')	VI
Arlanges (d').	V
Arliquie de Boutières (d').	XV
Armailhacq (d').	V
Arman de Caillavet.	XIV
Armana (d')	XII
Armand de Châteaueux (d').	I
Armendaritz d'Arberatz (d').	IV
Arnal du Curel.	VII
Arnaud de Châteauneuf.	X
Arnaud de Saint-Sauveur.	I et II
Arnaud de Vitrolles (d')	XIV
Arnaudat (d') et Darnaudat.	XV
Arnault	III
Arnault de Guényveau.	XIV
Arnoux de Pirey.	XIV
Arnoult (Texier d'). Voyez : Texier d'Arnoult.	
Arnoux de Corgeat	V
Arquier (d'), au Pays basque.	IV
Arquier (d'), en Provence	VII
Arrac de Gan (d').	IV
Arraing (d')	IV
Arras (d').	VIII
Arroquain (d')	III
Arthaud de la Ferrière et de la Ferrière-Percy	XI
Arthaud de Viry.	X
Arthenay (d')	III et IV
Artigues d'Ossaux (d')	VIII
Arundel, ou Arandel, de Mercastel et de Condé (d')	XIV
Arvisenet (d')	XV
Ary de Sénarpont (d').	II
Asnières (d') et d'Asnières de la Chataigneraie	VII
Asselin d'Esparts, de Crèvecœur et de Villequier	X
Assézat (d').	XIII
Assier (d'), au comté de Foix.	VI

	Tomes.
Assier de Valenches (d')	XII
Astis (d')	XV
Astrié et d'Astrié	XIII
Astruc de Saint-Germain	V
Astugue de Buzon (d')	XV
Aubarède (d'), en Lyonnais et en Espagne	XV
Aubas de Férou et de Gratiollet (d')	XV
Aubelin de Villers	III
Auber d'Hénouville d'Aunay	II
Aubert de la Faïge	IV
Aubert de Résie	XIV
Aubert de Vincelles	XV
Aubin de Jaurias	II
Auboyneau	III
Aubryot de la Palme	V
Aubusson de la Feuillade (d')	IV
Audibert de Lussan (d')	VII
Audigier (d')	XV
Audinet de Pieuchon	II
Auger (d'), ou Danger	III
Augry de Laudonnière et d'Orfond	XII
Aulneau de la Touche	VIII
Aure (d')	XI
Aure de Lias (d')	XI
Aurel (d')	IX
Auriac (d'), ou Dauriac. Voyez : Dauriac.	
Aurran et Aurran de Pierrefeu	XIV
Ausbourg (d')	XII
Aussaguel de Lasbordes (d')	XIV
Auzanel	V
Auzolles (d')	XIII
Avène de Fontaine (d')	VIII
Aveneau de la Grancière	VII
Avigneau (Marie d'). Voyez : Marie d'Avigneau.	
Avoust (d')	XII
Avril (d'), ou d'Aprvil	III
Ayettes de Clerval (des) et Dessayettes de Clairval. Voyez : Dessayettes de Clairval.	
Aymar d'Alby de Chateaurenard (d')	VII
Azémar (d')	XV
Bachasson de Montalivet	XIV
Baconnière de Salvete	VI
Badière (de)	XV
Badin de Montjoye et d'Ilurtebise	III
Badts de Cugnac (de)	XII
Baglion de la Dufferie (de)	XV
Baguenault de Puchesse et de Viéville	XII
Bahezre de Lanlay et de Crech'hamblais	XIV
Baillencourt (ou Baillencourt)-Courcol (de)	XII
Baillivy (de)	XIV
Baillot-Ducup de Saint-Paul. Voyez : Cup de Saint-Paul (du).	
Baillyat de Broindon et de Préchanteau	XI
Balbi (anciennement Cabalbi, ou Cabalby,) de Montfaucon et de Vernon (de).	XIII
Balme du Garay (de la)	IX
Balny d'Avricourt	XIII
Banizette (de)	VI
Banne d'Avejan (de)	XV

	Tomes.
Bar (de)	III
Baragne de Gardouch de Bélesta (de)	II
Baraguey d'Hilliers	IX
Barail (du)	II
Barasc (de)	VIII
Barbarin du Bost, du Plessis, du Chambon, de la Motte, de la Borderie (de)	XIII
Barbarin du Cluzeau et du Monteil (de)	XIII
Barbey d'Aurevilly	III
Barbot de la Trésorière, d'Hauteclaire et de Chément (de)	XIII
Barbotan (de)	XIV
Bard de Coutances	V
Bardoulat de Plazanet et de la Salvanie (de)	XIII
Barère	VII
Barescut (de)	X
Baret de Limé (du)	XIV
Barolet de Pulligny (de)	II
Barral d'Arènes (de)	VIII
Barras (de)	XV
Barraud, ou de Barraud, en Angoumois	XIII
Barre de Davejan (de)	VIII
Barre de Nanteuil (de la)	IX
Barrême (de)	III et VII
Barrès	XI
Barrès (de), à Béziers	XV
Barret de Nazaris	III
Barrial du Breuil	IX
Barrière (de la)	III
Barrin de la Gallissonnière (de)	III
Barry (de), dans les Landes	XIV
Bart	XIII
Barthe de Mandegoury	VII
Barthe de Malard (de la)	XV
Barthelats (de)	X
Barthelot d'Ozenay, de Rambuteau et de Bellefonds (de)	XIV et XV
Barthelémy des Chadenèdes	XV
Barthez, ou Barthez, de Marmorières, de la Pérouse et de Montfort	XV
Barthomivat de la Besse et de Neufville	XIV
Bartouilh de Taillac	III
Bary (de)	VIII
Basset de Châteaubourg et de la Pape	VI
Bassompierre (de)	III
Bastard de Boecklin de Boecklins-Au	IV
Bastide, ou de la Bastide, et Bastide de Malbos, en Gévaudan et en Velay	XV
Bastide de Chaunes (de la), en Périgord	XV
Bataille de Sévignac et de Furé (de)	XV
Batie (de la)	IX
Baud du Castellet (de) et Baud	XI
Baudon de Mony et de Mony-Colchen	XI
Baudry	XIV
Baume-Pluvinel (de la)	VII
Bauny de Récy	VII
Bauve d'Arifat (de la)	IV
Baylin de Monbel	VII
Bazin de Gribeauval	V
Beauclair de la Grilière (de)	IV
Beaucorps (de)	IV
Beaud de Brive	XV

	Tomes.
Beaudet de Morlet	IX
Beaufils de la Rancheray	XV
Beaufort d'Épothemont (de)	VI
Beaufort de Gellenoncourt (de)	VIII
Beaulaincourt-Marles (de)	V
Beaulieu (de)	V
Beaune	V
Beauvoir de Sainte-Aulaire (de)	IV
Beauvisage de Guny et de Seuil (de)	X
Bébian (de)	XIII
Becci	VII ₁
Bècheau	III
Béchetoille	XII
Bêchevet (de)	VIII
Becquet de Mégille	IV
Bédât-Carrère	VIII
Bégnard de la Plante	VII
Belhade (de)	XI
Bellebon de Canlou	XII
Bellier du Charmeil	XI
Bellier de Villiers et Guillaume-Bellier de Villiers	XI
Bellonet (de)	XI
Bellet de Tavernost et de Saint-Trivier	VI
Belloc de Chamborant (de) et de Belloc	X
Bellomayre (de)	X
Belot de Terralbe (de)	VIII
Benault de Lubières (de)	XI
Benet de Montcarville	VII
Benoid-Pons de Freluc	XIV
Benoist de Laumont	XI
Benoit et Benoit d'Entrevaux	IX
Benoit du Martouret	XV
Benoit du Rey	IX
Bérard et Bérard-Bonnière	VIII
Béraudière (de la)	VIII
Berckheim (de)	XIV
Bergasse, Bergasse du Petit-Thouars, Bergasse-Laziroule	XIII
Berger de Nomazy du Jonet	IX
Bergounioux	XV
Berlier de Vauplane	VII
Bermon de Saint-Paul (de)	XIII
Bermond de Moustier (de)	V
Bermondi	X
Bernard, Bernard-Bruls, Bernard de Meurin	XV
Bernard d'Attanoux	V
Bernard du Haut-Cilly	XIV
Bernard-Dutreil	XIV
Bernard de Calonne	V
Bernard de la Fortelle	V
Bernard de Montessus de Rully	IV et XV
Bernard-Pelletier de Montmaric	VIII
Bernard de Saget (du)	X
Bernot de Charant	XII
Bernou de Rochetaillée	XV
Bertaud du Chazaux	V
Bertaux d'Hanaches	V
Berthelin	X

	Tomes.
Berthelot de la Busnelais (ou de la Busnelaye)	XII
Berthier-Bizy (de)	IX
Berthou (de)	VI
Bertin de Saint-Martin et de Chalup (de)	V
Bertrand, en Velay	XV
Bertrand (de)	XI
Bertrand de Launay	XIII
Besnier de la Chipaudière	XII
Bessonard de la Plante	VII
Bessard du Parc	XII
Besser	V
Besset (du)	IX
Bessey de Boissy	XIV
Besson de la Rochette	IX
Bethmann (de), à Francfort et à Bordeaux	XIV
Béthune-Sully, Chabris et Charost (de)	XI
Beynac (de)	VI
Beynaguet de Pennautier (de)	XII
Bézar-Falgas et Bézar	XIII
Bidault des Chaumes	XII
Bidault de Glatigné	VII
Bierdumpfel (de)	X
Biérix	XI
Bigne de Villeneuve (de la)	V
Bigorie de Laschamps (de)	XI
Bigot de Prémeneu	V
Biliotti (de)	VIII
Billard de Lorière	XIV
Billard de Vaux	XIV
Billaut (de)	VI
Billerey	XIII
Billot de Goldlin	V
Binsse de Saint-Victor	VI
Biosse-Duplan	XIV
Bisquey d'Arraing	IV
Bissuel de Saint-Victor	XV
Bittard des Portes et du Cluzeau	XI
Blachère	XIII
Blachier et Blachier du Rouchet, du Rouchet de Chazotte et du Rouchet de Chazotte de Clavières	IX
Blaize de Maisonneuve	XIV
Blanc de Molines (de)	IX
Blanc de Salètes (de) et Blanc de l'Huveaume	VII
Blanchet de la Sablière	XIV
Blanchetti (de)	VIII
Blay de Gaix (de)	X
Blay de Malherbe	VIII et XI
Blessebois (de)	XII
Blois (de)	VII
Blondel de Joigny de Pamèle et de Bellebrune (de)	XIV
Blouin du Bouchet	VII
Bobet (de)	XIII
Bobierre de Vallière	VI
Boby de la Chapelle	XV
Bocquet de Chanterenne	XV
Bodard de la Jacopiere (de)	XIV
Boério (de)	XV

	Tomes.
Boersch de Malroy	VI
Boessière de Lennuic et de Thiennes (de la)	VIII
Boessière-Chambors (de la)	V
Bohincust	XI
Boinvilliers (Forestier-)	V
Bois de Fresnoy et de Saran (du)	XIV
Bois de Boutaric (ou Bontary) de Gaudusson (du)	XIII
Boisberthelot (du)	VI
Boisgisson (Dagoret de François de). Voyez : Dagoret de François de Boisgisson.	
Boislecomte (de)	VIII
Boislouveau (Robert du). Voyez : Robert du Boislouveau.	
Boispéan (du)	XII
Boisset	XII
Boissière-Rabaniol (de la), aliàs Rabaniol de la Boissière	IX
Boisson (de)	XV
Boissonade de Fontarabie	VII
Boivin-Champeaux	VI
Boixo (de)	X
Bon de Savignac (de)	XI
Bonabeau de Sauzéa	XIII
Bonadona (de)	VII
Bonand (de)	IX
Bondeli (de)	XI
Bonfils (de)	VI
Bonnard de Brosse de la Barge	VI
Bonnard du Hanlay	XII
Bonne (de)	XI
Bonnecaze (de)	XI
Bonnefon, ou Bonnefons, et de Bonnefon de Puyverdier	XIII
Bonnefont de la Pomarède	X
Bonnefoy (de), en Languedoc	X
Bonnefoy (de), à Auriac, en Languedoc	X
Bonnefoy et Bonnefoy-Sibour	XIV
Bonnier de Layens et Bonnier	VII
Bonnier d'Alco	VIII
Bonniol du Trémont (de)	VII
Bonniot des Essarts	V
Bontemps-Dubarry	VI
Bordère (de la)	VIII
Borie de la Rampinsole (de la)	XIII
Boscher, Boscher-Delangle, Boscher des Ardillets	XII
Bosquet de Malabry et de Linclays	XIII
Bosquiel de Bondues (du)	VIII
Bouays de la Bégassière (du)	IX
Boucher de Gironcourt	VI
Boucherie (de la)	VI
Bouet-Willamez	XI
Bouffier-Césarges (de)	IX
Bougerel (de)	XV
Bougy (de)	VII
Bouquet des Chaux, de Linières, de la Grye, d'Espagny	VII
Bourbonne (de)	VIII
Bourdage (de)	XIII
Bourdiou (du)	VIII
Bourdon de Vatry et du Saussay	VI
Bourel de la Roncière	XII

	Tomes.
Bourg-Bailly-Blanchard (du)	VIII
Bourg de Bozas (du)	VII
Bourgeois de Boynes	XI
Bourgeois	VIII
Bourgoing (de)	VIII
Bourlet de Saint-Aubin	IX
Boursetty (de)	VII
Bousquet de Laborderie (Delbos du). Voyez : Delbos du Bousquet de Laborderie.	
Boutaud (de)	X
Boutaud de la Villéon et Boutaud	XIII
Boutevillain de Grandpré	VII
Bouthillier-Chavigny (de)	IX
Boutiny (de)	VII
Bouvais de la Fleuriais	XII
Bouvet (de)	VIII
Bouvier d'Acher	IX
Bouyer de Champvolant	X
Bouys de Pravier (du)	XII
Boyer de Rébeval et Boyer	VIII
Brandouin de Balaguier de Beaufort d'Hautpoul et de Miramont du Puget	VIII
Brandt de Galametz et de Loos (de)	XV
Braquillanges (de)	XI
Brayer	VIII
Bréda (de)	XII
Brédenbec de Chateaubriant (de)	XIII
Breil-Lebreton (du), anciennement le Breton du Breil	XII
Breiten-Landenberg (de)	IX
Brenier et Brenier de Montmorand	VIII
Breton de la Leyssonie	XI
Brettes-Thurin (de)	XIV
Breuil-Héliou de la Guéronnière (du)	XIV
Briançon, ou Briançon, (de)	VIII
Briat de Traversat (de)	XIII
Bricqueville (de)	XV
Bridet d'Autremont	XV
Bridieu (de)	VIII
Bridon	XII
Briet de Rainvilliers	IX
Brion (de), anciennement Coste de Brion. Voyez : Coste de Brion.	
Briquet (de), ou Briquet	VIII
Bro de Comère	XI
Brondeau de la Barre et d'Urtières (de)	VIII
Brondeault de Saulxures	XV
Brossard de Corbigny	VII
Brossard de Favières (de)	XI
Brosses du Goulet (des)	XV
Brosset de la Chaux (de)	XI
Brousse de Veyrazet (de la)	VIII
Brugière (de)	IX
Bruguère (de)	X
Brunel de la Bruyère et de Moze	IX
Bruyères de Chalabre (de)	X
Buc (du)	VIII
Buffévent (Liffort de). Voyez : Liffort de Buffévent.	
Buissy (de)	VIII
Bure de Labenne et d'Orx	VIII
Bure (de) ou Debure	XV

	Tomes.
Buron (de) et de Buron-Brun	XII
Buxeuil de Roujoux (de)	IX
Cabre de Roquevaire	X
Cacaret	XIII
Cachedenier de Vassimon	X
Cachiardi (aliàs Cacciardi, ou Cacehiardy,) de Montfleury	X
Cadet de Gassicourt, de Senneville, de Limay, de Chambine, de Fontenay et de Vaux	XIII et XV
Cagnoli de Sainte-Agnès	X
Cahouet de Marolles et de Beauvais (de)	XII
Caieu (de)	IX
Caignart de Saulcy et de Mailly	IX
Cailus (de)	IX
Cais de Pierlas	IX
Calloch de Kérillis	XIII
Calmels-Puntis (de)	XII
Calvimont (de)	IX
Cambefort (de)	IX
Campou (de)	IX
Canon de Ville (de), en Lorraine et en Autriche	XV
Cantalause (de)	XIII
Capèle, anciennement Capelle, (de)	XIV
Capitain de Clacy	X
Capot, ou Cappot, (de) et Capot, ou Cappot, Duroi, de Feuillide et de Barastin	X
Carayon de Talpayrac et de Carayon-la-Tour	IX
Carde (de)	XII
Carenne	XII
Carnot	IX
Carré de Bray	XII
Carrère de Loubère (de)	IX
Carrère (de), en Bigorre	IX
Carrère de Maynard de Ségoufelle (de)	X
Carrière-Brimont (de)	XII
Carsalade du Pont (de)	XI
Cartault et Cartault d'Olive	XIII
Cassaigneau de Saint-Félix (de)	XII
Cassand de Jottes et de Glatens (de)	XIV
Castelbajac (de)	IX
Castelnau de la Loubère (de)	XI
Castet de Biros, de Longa, de Miramont, de Méras et de la Boulbène	X
Castres de Tersac (de)	XII
Caubert et Caubert de Cléry	IX
Caumont de Beauvilla, aujourd'hui de la Force, (de)	XI
Cazeneuve (de)	XI
Cazes de Fresquières (de)	XIII
Cazis de Lapeyrouse (de)	XII
Cazotte (de)	XIV
Céleriès de Belfortès	XII
Célier et Célier de Bouville	XV
Centenier (Fauque de). Voyez : Fauque de Centenier.	
Cérou (de)	XII
Certain (de) et Certain de la Coste et de la Meschaussée	XII
Certain-Canrobert	XII
Chabanassy de Marnas	IX
Chabannes (de)	X
Chacaton (de)	X
Chalendar, ou Chalandar, (de)	XI

Tomes.

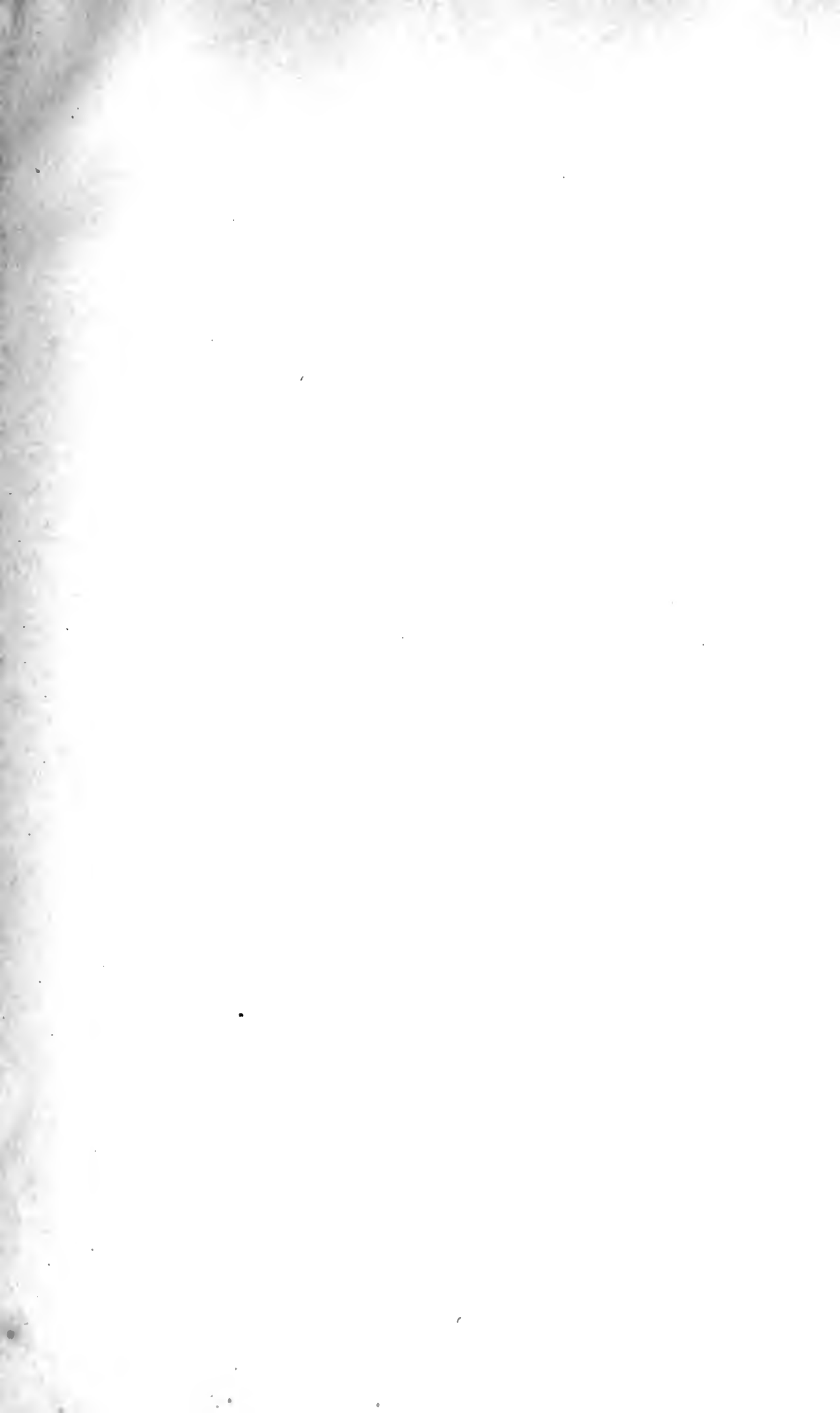
Challaye (de)	X
Challet, ou Chellet, de Kerdréan (de)	X
Chalvet de Rochemonteix et de Nastrac (de)	XV
Champanhet, Champanhet de Tavernol et Champanhet de Sarjas	XI
Champeval et Champeval de Vyers	XI
Champion de Nansouty et Champion	IX
Champreux d'Altenbourg (de)	XIV
Chapelain de la Ville-Guérin	XII
Chappotin (de) et Chappotin	XIV
Chapuys-Montlaville (de)	XIII
Charil de Villanfray, de Ruillé et des Mazures	XIV
Chareton	XV
Charmot-Breissand	XIII
Chassagnac, ou Chassaignac, de Guimont et de Latrade	XII
Chastagner du Teil	XI
Chastellux (de)	XI
Chateaubodeau (de)	XIII
Chateaubriant (de Brédenbec de). Voyez : Brédenbec de Chateaubriant (de) aux Additions du tome	XIII
Chaunac-Lanzac (de)	XI
Chauveau de Quercize	XIV
Chauvenet (de)	XIV
Chauvin des Orières	XIV
Chaux (de Brosset de la). Voyez : Brosset de la Chaux (de) aux Additions du tome	XI
Chazal (de)	XII
Chazettes-Bargues (de)	XI
Chennevières (de)	XIV
Chéron de la Bruyère	XIII
Chevallier-Chantepie	XIV
Cheyssac (de), ou Cheyssac	XI
Chicoyneau de la Valette	XII
Chilhaud-Dumaine	XII
Chipaudière (Besnier de la). Voyez : Besnier de la Chipaudière aux Additions du tome	XII
Chirée de Cournand (de)	XV
Choiseul (de)	XI
Chrestien de Beauminy	XV
Cibon (de)	XII
Clavel (de)	XII
Cléron d'Haussonville (de)	XII
Clouet des Pesruches et d'Orval	XII
Cochet de Savigny et de la Motte	XI
Coetaudon, ou Coataudon, (de)	XII
Coetlogon (de)	XII
Coetlosquet (du)	XII
Coffinières et Coffinières de Nordeck	XIII
Cognets, ou Cognetz, de Correc (des)	XII
Colas des Francs, de Brouville, de Brouville de Malmusse, etc.	XII
Colin de la Brunerie	XI
Collas de la Grillière. de Courval et de Gournay	XIV
Collasseau (de)	XII
Combe-Sieyès	XII
Comberousse (de). Voyez : Decomberousse	
Comeau (de)	XIV
Comminges (de)	XV
Conchy (de)	XV

	Tomes.
Coniac (de) et le Coniac de Guermen et de la Longraye	XIV
Constans, ou Constant, de Beynes et de Martialis (de)	XV
Constant de Rebecque (de)	XI
Conte-Roy de Puyfontaine	XII
Coquebert de Monthret, de Romain, de Neuville et de Touly	XIV
Coquelin de Lisle	XV
Corbeau de Corbel de Vaulserre et Rousselin de Corbeau de Saint-Albin. . .	XIV
Corbie (de)	XII
Cornillon-Barnave	XIV
Coste d'Espagnac	XIII
Cotteau, ou Cottiaux, ou Cottiaux, et Cotteau de Simencourt et de Patin de Simencourt	XV
Cottu	XV
Couespel de Boisgency (de)	XIV
Couespel du Mesnil	XIV
Couffin du Valès (de)	XIII
Cougny (de)	XIII
Couillard de Lespinay, des Prés, du Puis, au Canada	XV
Couppé de Kermartin, de Kervennou, de Lestimbert	XIV
Cournil de Lavergne	XII
Courtils de Bessy et de Montbertoin (des)	XIII
Coye de Castelet (de)	XII
Cozou	XIV
Crest de Villeneuve et de Lorgerie (du)	XIII
Crosson du Cormier	XV
Croyé (de)	XIII
Crozals (de)	XIII
Crucius de la Croix de Nougardé	XV
Cugnac (de)	XV
Culhiat du Fresne	XV
Cunchy (de)	XV
Dabrigéon, anciennement d'Abriageon. Voyez : Abriageon (d') aux Additions du tome	XI
Daniel de Boisdennemets, de Pernay et de Vauguion	XIV
Daniel, ou Danyel, de Beaupré. Voyez : Danyel de Beaupré.	
Danse et Danse de Boisquennoy, de Froissy, des Aulnois, etc.	XIV
Darhanpé, ou d'Arhanpé, d'Espeldoy. Voyez : Arhanpé d'Espeldoy (d') aux Additions du tome	XI
Darassus (de). Voyez Arassus (d') au tome I et aux Additions du tome . . .	XV
Darnaudat, ou d'Arnaudat. Voyez : Arnaudat (d') aux Additions du tome.	XV
Darlu et Darlu de Roissy	XIII
Darraing, ou d'Arraing. Voyez : Arraing (d') au tome I et aux Additions du tome	IV
Dartigaux	XV
Daudé d'Alzon	XV
David de Sauzèa	XIII
David de Lastours et des Etangs (de)	XIV
Deffaudis	XV
Dehaussy et Dehaussy de Robécourt	XIV
Dejean de Gleize	XIV
Delespaul, ou de Lespaul	XIV
Demongeot de Confévron	XIV
Demont d'Aurensan et de la Valette	XIV
Denormandie, ou de Normandie	XV
Dervieu	XV
Desaint de Marthille	XIV
Desfrançais, ou Desfrançois, de Lolme et de Pontchalon	XIV

	Tomes.
Desgeorges, ou des Georges	XIII
Desjoyaux et Desjoyeaux.	XIII
Desmaisons du Pallant et de Bonnefont.	XV
Desrousseaux et Desrousseaux de Médrano et de Vandières.	XV
Devaines, ou de Vaines.	XIV
Devienne, anciennement de Vienne.	XIV
Devillaine, aujourd'hui de Villaine	XIV
Dezos de la Roquette.	XV
Didelon	XV
Diesbach (de)	XV
Dillon	XIV
Dinaux des Arsis	XV
Diribarne, anciennement d'Iribarne.	XV
Doé, Doé de Luyères et Doé de Maindreville.	XV
Donnève de Martenot	XIV
Dougnac de Saint-Martin	XIV
Drake del Castillo	XV
Droz.	XV
Dubarry, ou du Barry, de Merval de Rombics.	XIV
Dubois de Saint-Jean (de).	XV
Dubois de Pacé	XV
Duchesne-Fournet.	XV
Ducros de Saint-Germain	XIV
Dufaure	XV
Duport, en Savoie et à Lyon	XV







La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

<p>P.E.B./ILL.</p> <p>JUL 14 2004</p> <p>MORISSET</p>

118

118



a39003 002778776b

C S 5 9 8 . C 5 1 9 0 3 V 1 5
C H A I X D . E S T - A N G E .
D I C T I O N N A I R E D E S F A M I L

